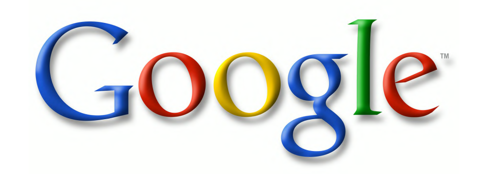
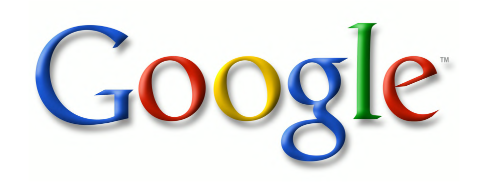
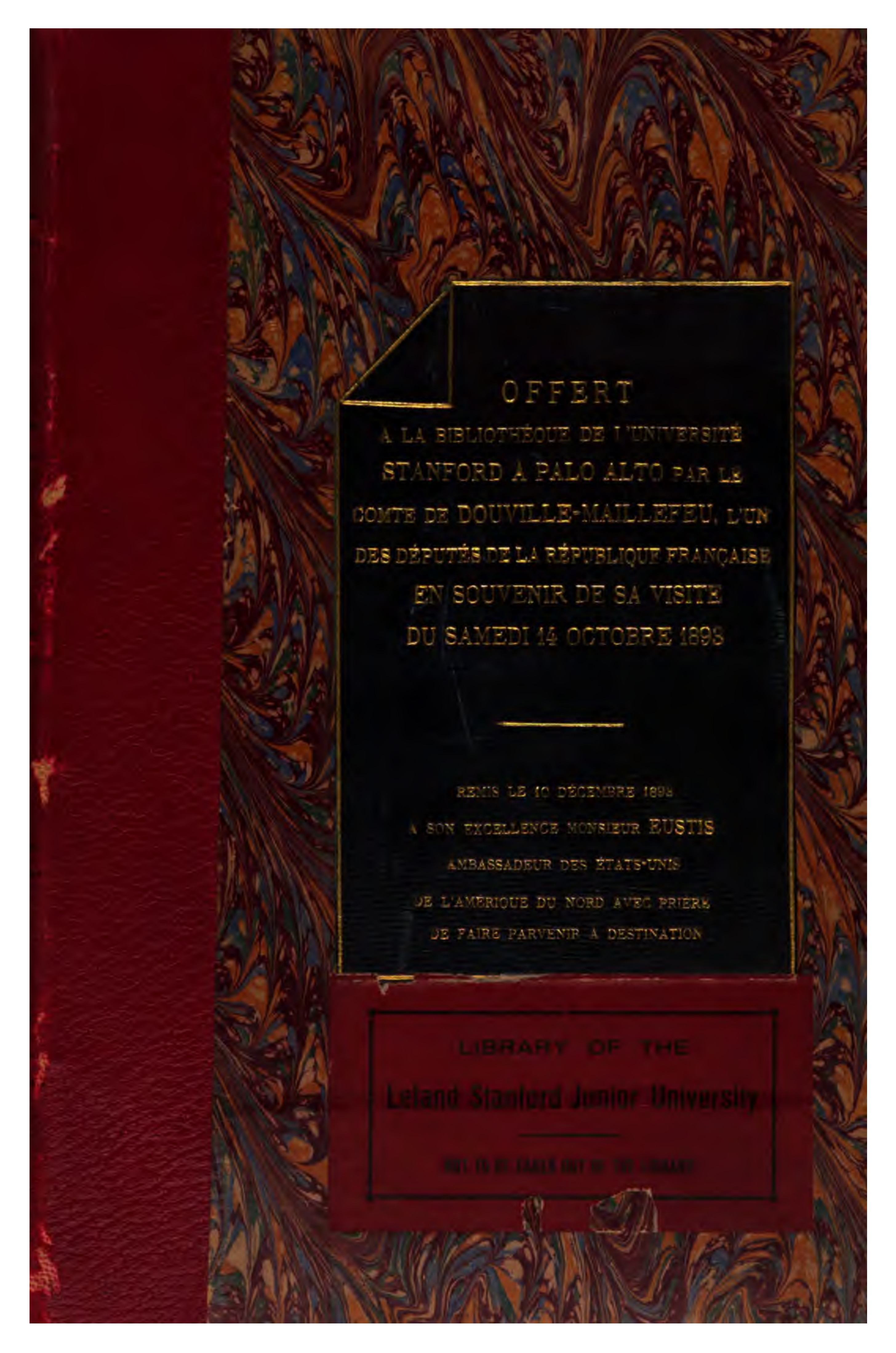






OFFERT
À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
STANFORD À PALO ALTO PAR LE
COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU, L'UN
DES DÉPUTÉS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EN SOUVENIR DE SA VISITE
DU SAMEDI 14 OCTOBRE 1893
REMIS LE 10 DÉCEMBRE 1893
À SON EXCELLENCE MONSIEUR EUSTIS
AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS
DE L'AMÉRIQUE DU NORD AVEC PRIÈRE
DE FAIRE PARVENIR À DESTINATION
LIBRARY OF THE
Leland Stanford Junior University







TIRAGE EXÉCUTÉ SUR AUTORISATION SPÉCIALE
DE M. LE GARDE DES SCEAUX
EN MÊME TEMPS QUE CELUI DE L'ÉDITION IMPRIMÉE AUX FRAIS DE L'ÉTAT

Cette édition a été composée sur celle de 1868, dont Michelet avait revu et complété le texte. On s'est appliqué tout particulièrement à rendre exacts les références et les renvois.

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

J. MICHELET

IMPRIMÉE POUR LE CENTENAIRE DE 1789

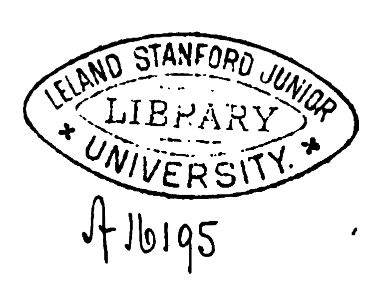
TOME QUATRIÈME



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR, 28 BIS, RUE DE RICHELIEU

M DCCC LXXXIX


LELAND STANFORD JUNIOR
LIBRARY
UNIVERSITY
A 16195

PRÉFACE DE LA TERREUR.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE TYRAN.

France, guéris des individus.

Le temps porte son fruit. Regrettons moins la vie. Elle avance, mais elle profite. Les quinze années passées depuis que j'ai donné l'histoire de la Terreur me l'éclaircissent à moi-même. Les documents nombreux que l'on a publiés ne me démentent en rien. Ils confirment au contraire ce que j'avais senti dans la palpitation de ce brûlant récit. Je sentais et je sais. Je juge aujourd'hui et je vois.

Et voici mon verdict de juré : Sous sa forme si trouble, *ce temps fut une dictature.*

Et je ne parle pas des quatre derniers mois où, tous les pouvoirs étant dans une même main, un homme se trouva absolu, redouté, plus que Louis XIV et plus que Bonaparte. Je parle d'un temps antérieur où l'autorité semble contestée, partagée.

C'est là surtout ce qu'il faut expliquer. C'est cette grande mystification, ce grand malentendu, que nombre d'écrivains, au fond autoritaires, continuent indéfiniment. C'est le procès obscur, la ténébreuse énigme que plusieurs ont crue insoluble. Cela est difficile quand on cherche le mot de l'énigme dans la biographie, la légende d'un individu, jugé diversement, dieu pour l'un et monstre pour l'autre.

Il faut l'étudier, le juger dans le milieu qui lui fut propre. Robespierre doit se prendre dans l'inquisition jacobine.

Cette tyrannie précéda la tyrannie militaire. Elles s'expliquent l'une par l'autre. Robespierre, Bonaparte, en leur destinée si diverse, eurent cela de commun, que, dans le milieu qui les fit, ils eurent tout préparés leurs instruments d'action. Ils n'eurent pas à créer. La fortune obligeante leur mit sous la main les machines (terribles machines électriques) dont ils devaient user. Robespierre trouva tout d'abord l'association jacobine des trois cents, des six cents, puis des trois mille sociétés. Grande armée de police, qui, par quarante mille comités, gouverna, défendit et écrasa la France. Bonaparte reçut aguerries les armées de la République. D'elle il hérita l'épée enchantée, infaillible, qui permit toute faute, ne pouvant pas être vaincue. Il en a promené la terreur par le monde, tous les abus de la victoire, nous a fait et en Allemagne et partout des haines solides. L'Europe lui en garde rancune, comme la France à Robespierre.

Avec cela l'adoration de la force est chose si naturelle à l'homme que le dictateur, l'Empereur, ont pu garder des fanatiques.

Grave jugement sur Robespierre : les royalistes ont eu certain faible pour lui. Ils injuriaient, conspuaient la Gironde, la Montagne, Danton, Chaumette. Ils se turent devant Robespierre. Ils virent qu'il aimait l'ordre, qu'il protégea l'Église, lui supposèrent l'âme d'un roi.

Son histoire est prodigieuse bien plus que celle de Bona-

parte. On voit bien moins les fils et les rouages, les forces préparées. Ce qu'on voit, c'est un homme, un petit avocat, avant tout homme de lettres (et il le fut jusqu'à la mort). C'est un homme honnête et austère, mais de piètre figure, d'un talent incolore, qui se trouve un matin soulevé, emporté par je ne sais quelle trombe. Rien de tel dans les *Mille et une Nuits*. En un moment il va bien plus haut que le trône. Il est mis sur l'autel. Étonnante légende! Quel triomphe de la vertu!

Plusieurs l'ont rabaissé beaucoup trop. Si l'ensemble d'un patriotisme réel et d'un certain talent, d'une suite, d'une volonté, d'un labeur soutenu, un grand instinct de conduite, de tactique des assemblées, suffisent pour faire un grand homme, ce nom est dû à Robespierre.

Il avait l'esprit peu fécond et bien peu d'invention. Cela le servit fort. Avec plus d'idées il aurait infiniment moins réussi. Il se trouva dans la mesure commune à un vaste public, ni au-dessus ni au-dessous.

Ce que je viens de dire est l'exacte expression du type jacobin, aux commencements. Pour juger leur esprit critique, honnête, moyen et médiocre, il ne faut pas trop regarder à Paris le brillant club, formé de députés, de l'illustre Duport, des intrigants Lameth, du spirituel Laclos (orléaniste), etc. Il faut voir bien plutôt les sociétés de province qui se formèrent en même temps, et dont le caractère durable fut celui du vrai Jacobin. J'en ai donné (juillet 1790) un très excellent spécimen dans un acte inédit de Rouen (*Archives impériales*).

Le premier but des Jacobins fut d'aider le *Comité des recherches*, créé pour surveiller la cour, peu après la prise

de la Bastille. Mais, outre leurs *observateurs*, les Jacobins avaient des *lecteurs* pour instruire le peuple, des *consolateurs* pour le soulager. Comprimer les forts, soutenir les faibles, ce fut leur première mission. J'ai montré dans mon *Louis XVI* et aux premiers volumes de la *Révolution* quelle indigne terreur faisait peser sur tous la classe noble, les gens d'épée, la terreur de l'escrime, du préjugé d'honneur. Les Jacobins biffèrent et supprimèrent cet honneur-là, ils se firent respecter et terrorisèrent à leur tour.

Contre les castes, alors si fortes encore, il fallait une caste sévère, inquiète. Il fallait une police courageuse qui marquât, signalât, qui fascinât surtout ces ennemis insolents et puissants. Les Jacobins, au bout d'une année d'existence (le 26 janvier 1791), proclament leur mission *d'accuser, dénoncer,* jurent de défendre de leur fortune et de leur vie quiconque dénoncera les conspirateurs.

On a vu comment Robespierre s'annonçâ et conquit la popularité. Au 6 octobre, quand les femmes affamées vinrent à la barre, accusant un représentant d'être affameur du peuple, et demandèrent enquête, un seul, Robespierre, appuya et désigna un membre qui en avait parlé dans l'Assemblée.

Cela devait aller au cœur des Jacobins.

Peu après il demande le mariage des prêtres. Reconnaissance immense du clergé inférieur.

Du premier coup il a *les Jacobins, les prêtres,* deux grands corps, deux grandes puissances.

L'autorité énorme des Jacobins, la frayeur qu'ils inspirent par les six cents sociétés qu'ils ont déjà en février

1791 peut se mesurer par ceci, que le colosse Mirabeau périt par eux, par leur censure, leur excommunication. Quel étonnant spectacle de voir au 6 avril 1791, quand Mirabeau est enterré d'hier, de voir ce Robespierre, dont on riait, parler à l'Assemblée dans une sévérité altière ! D'abord accusateur, il se dit effrayé de l'esprit qui préside aux délibérations. Et il ajoute en maître : « Voici *l'instruction* que je présente à l'Assemblée. » Puis il dicte une loi. On obéit, on vote. Il est évident que c'est bien plus qu'un homme qui a parlé. La mesquine figure est l'organe, la redoutable voix d'un peuple menaçant qu'on voit dans les tribunes, et qu'on voit en esprit, des cent mille Jacobins qui existent déjà, dominent dans les grandes villes. Chacun songe au retour qu'il aura dans la sienne et ne sait quel accueil il trouvera chez lui.

Robespierre n'est pas fort seulement à cette heure. Il est réellement admirable. Il pose constamment les principes. Ainsi que Duport, il attaque, il proscrit la peine de mort. Il veut (contre le vote de l'Assemblée) que tous, pauvres ou riches, soient de la garde nationale et qu'on donne des armes à tous. Ce que feront les Girondins.

Il suit les Jacobins pas à pas, ne va pas en avant encore. On a vu que l'idée de la République, qui vint à la fuite du Roi, est essentiellement girondine. C'est Bonneville, Fauchet, qui en parlent d'abord.

Mais après la fameuse pétition républicaine, le massacre du Champ de Mars (en juillet 1791), Robespierre prend la charge d'épurer les Jacobins et d'expulser les tièdes. Il fait l'armée dont il va se servir. Les provinces adhèrent. Toute la France se précipite dans les bras des Jacobins. En deux mois il se fait encore six cents nouvelles sociétés.

Cette force, dès lors, était d'un effet indicible. Robespierre, au 1er septembre, étrangle et étouffe Duport, ce créateur des Jacobins. Scène unique d'histoire naturelle. Le *boa constrictor* des mille sociétés exécute l'idée générale. Ce n'est pas Duport, c'est la royauté qu'il étouffe, — si coupable et si impossible.

Quelqu'un parlant de Robespierre (à la fuite du Roi) avait dit : « S'il faut un roi, pourquoi pas lui? » (1791). L'année suivante, Marat, louant fort Robespierre, disait que le salut serait d'abord un chef unique, un grand tribun. Plusieurs pensaient que la France pourrait finir par avoir un Cromwell, un Protecteur, habituaient l'esprit public à cette idée.

Visait-il à la dictature? Voulait-il, à une influence si grande, à cette autorité morale joindre le pouvoir et le titre? Je ne le crois nullement. Le titre eût affaibli l'autorité morale, la papauté, qu'il sentait valoir mieux. Il eut le cœur moins roi que prêtre. Être roi? il eût descendu!

Il avait tellement goûté la popularité et il y était si sensible, il avait tellement mordu à ce dangereux fruit, qu'il ne pouvait plus s'en passer. Lorsque la généreuse, la brillante, l'étourdie Gironde fit invasion, pour ainsi dire, dérangea tout cela, lui arracha des dents ce qu'il tenait, horrible fut sur lui l'opération. Ce qu'on n'eût vu jamais sans cela apparut : c'est que, sans désirer précisément la tyrannie, il avait au fond l'âme si naturellement tyrannique qu'il y allait tout droit, haïssait à mort tout obstacle. Le génie de Vergniaud, la vigueur des Roland, la facilité merveilleuse des Brissot, des Guadet, la vivacité bordelaise, provençale, lui furent intolérables. Mais ce qui fut bien pis,

ce fut ce mouvement merveilleux, imprévu, la France lancée dans la croisade, l'immense fabrication des piques, les armes forgées sur les places, données à tout le peuple, l'audace, la confiance juvénile de cette Gironde. Tout cela lui fut odieux.

Comment accuser la Gironde à ce moment, dire qu'elle est liée à la cour le jour même où elle démasque la cour dans son *Comité autrichien ?* Qu'oppose Robespierre ? Un pur roman, l'entente prétendue du Roi avec ceux qui le détrônent. Les Jacobins, si défiants, étaient donc une race bien crédule pour avaler un tel tas de sottises ? Leur foi en Robespierre était-elle donc si idiote ? Ou bien faut-il penser qu'ils avaient intérêt à croire aveuglément ? Quoique très sincères patriotes, ce n'était pas sans peine qu'en cet élan universel, ils voyaient s'affaiblir l'ascendant despotique des mille sociétés jacobines.

Sur cette question de la guerre, que nos Robespierristes d'aujourd'hui embrouillent autant qu'ils peuvent, nous répondrons trois choses : 1° La cour en avait peur, une effroyable peur, loin de la désirer, comme le dit faussement Robespierre. C'est ce qui est prouvé, avoué aujourd'hui par tous les royalistes. 2° Une guerre de croisade pour la délivrance des peuples, guerre désintéressée de l'idée de conquête, guerre purement révolutionnaire, eût été reçue et aidée de ceux qu'on aurait envahis. 3° Cette guerre, il la fallait rapide et *offensive,* il fallait qu'elle prît les devants sur les rois. Et alors, dit Cambon fort sagement, elle n'eût pas été ruineuse; elle se fût nourrie et payée. En l'ajournant, on l'eut, mais *défensive,* dit le grand financier; on l'eut à ses dépens.

Robespierre traîna tant, balança, énerva tellement le parti de la guerre, qu'enfin la Prusse entra, l'ennemi vint chez nous, *la guerre fut défensive.* De là l'affreuse panique, la fureur de septembre contre l'ennemi du dedans, contre les prisonniers qui chantaient la victoire des Prussiens. Funeste événement qui nous aliéna l'Europe, rendit la guerre terrible au dehors, cruelle au dedans, où les réquisitions excessives qu'elle exigeait ne purent être levées que par la terreur jacobine.

Sous la Convention, les Jacobins déjà sont à leur troisième âge. Aux fondateurs (Duport, Lameth) ont succédé les seconds Jacobins, des écrivains en partie girondins, tels que Brissot. Les troisièmes succèdent, moins lettrés et de moindre étoffe, plusieurs artistes ou artisans, tels que le maître menuisier chez qui fort habilement Robespierre élut domicile.

Ce club, vraiment de Robespierre et sa propriété, partit de la funeste idée que son chef posa en septembre, *que le peuple pouvait* pendant la Convention même *lui révoquer, lui biffer ses décrets, révoquer les représentants* et les destituer. Pauvre assemblée : avant d'être faite, elle était défaite d'avance, destituable, placée sous la tutelle, la police des Jacobins.

Le grand coup de terreur fut d'abord sur Brissot et la tête de la Gironde. Ce fut une belle expérience. Celui qui le plus fortement avait miné, frappé le Roi, on le déclare agent du Roi. Acte prodigieux de la foi jacobine. On nia le soleil à midi. Et cela fut cru. L'affirmation du moyen âge, du dogme catholique : « Ce pain n'est pas du pain : c'est Dieu, » cette affirmation n'a rien de plus fort. Nous retournons dans les vieux siècles de la crédulité barbare.

Nulle réalité n'est réelle contre le mot de Robespierre. Voilà la foi robuste des nouveaux Jacobins.

J'ai parfois admiré la férocité des lettrés. Ils arrivent à des excès de nerveuse fureur, que les hommes moins cultivés n'atteignent pas.

Robespierre, le sincère philanthrope de 1789, avait subi des choses atroces. D'abord la risée unanime des deux côtés de la Constituante, et des Lameth et des Maury. Lui, coq de sa province, lauréat de Louis-le-Grand et académicien d'Arras, il était très sensible. Cela lui fut un bain d'eau-forte, cruellement le sécha, le durcit. Et sa victoire de 1791 ne le détendit pas. Il ne reprit jamais la figure (encore assez douce) qu'il avait en 1789. De plus en plus il devint chat. Les lancettes de la Gironde, souvent aiguës, ardentes, piquaient, brûlaient. On est épouvanté de voir qu'au 2 septembre, quand tout homme, même violent, eût ajourné ses haines, il va à la Commune, à côté de Marat, reprendre son roman, horrible en un tel jour : « qu'un parti, que certaines gens voudraient faire roi un Allemand. » Si Roland et sa femme ne périrent d'un tel mot, c'est un miracle, un pur hasard.

Mirabeau avait dit sur lui cette parole profonde : « Tout ce qu'il a dit, il le croit. » Avec cette faculté, d'être si crédule à soi-même, de respecter et suivre toute ombre qui traverse l'esprit, de lui donner corps, consistance, il n'avait nul besoin de mentir et d'être hypocrite. « Il croyait tout ce qu'il disait. »

Mal très contagieux. C'est le mal jacobin. Et c'est ce qui rendit la société stérile et d'esprit négatif, moins propre à l'action. Elle n'agit guère au 10 août, ni pour créer la

République, et encore moins dans le mouvement de la guerre. Elle est toute dans l'accusation. Accuser, toujours accuser! Rien de plus triste. C'est ce qui, pour beaucoup, fit la Révolution de bonne heure ennuyeuse. En décembre 1792, Marat et la Gironde gémissent déjà sur l'*absentisme* de Paris. Dans une section de quatre mille citoyens, vingt-cinq forment l'assemblée... « Et dix agitateurs font tout; le reste se tait et vote. » C'est bien pis en 1793; aux plus grandes élections, même par menace et par terreur, on ne peut réunir plus de cinq mille votants dans cette ville de sept cent mille âmes. En 1794, le désert serait absolu, si l'on ne salariait les comités de sections. Il est curieux de voir nos historiens robespierristes nous dire : « Il y eut un grand mouvement; Paris faisait ceci, cela. » Paris ne faisait rien. Paris restait chez lui.

Le comité d'insurrection qui se fit contre la Gironde fut si faible, si abandonné, que rien n'eût pu se faire sans l'aide des Jacobins (31 mai, 2 juin). Ceux-ci furent obligés d'agir. Robespierre avait espéré qu'il suffirait d'une *insurrection morale,* ou, pour parler plus clairement, d'une certaine pression de terreur, qui, sans trop de violences, déciderait l'Assemblée à se mutiler, à voter contre elle-même. Il fallut davantage, l'enfermer, l'entourer de baïonnettes, d'un petit corps payé, quand tout Paris était pour elle. Cela fut irritant pour la Montagne même. Ce qui le fut bien plus, c'est que les députés n'ayant pas pu passer et rentrant pleins de honte, l'homme de Robespierre, Couthon, dit : « Maintenant que vous vous êtes *assurés de votre liberté,* délibérons, votons. »

Insolente parole qui rendit bien des cœurs implacables

pour Robespierre. Vraie tyrannie de prêtre qui s'impose contre l'évidence, qui contre le réel veut un acte de foi. C'est le commencement de la froide mystification que nos Robespierristes continuent avec tant d'effort, répétant le mot d'ordre du 2 juin : *Liberté!* Si l'on veut bien juger de cette liberté, qu'on lise la plate lettre que le *Moniteur* (prosterné toujours à chaque avènement) écrit le 18 juin au nouveau maître, s'excusant d'avoir imprimé les discours girondins, mais disant qu'il les mutilait, etc.

Robespierre éluda toute apparence du pouvoir, même n'entra que tard au Comité de salut public. Mais il prit la force réelle, s'assurant de trois classes : les Jacobins, les prêtres et les propriétaires. Aux Jacobins, les places. Aux prêtres, l'*Être suprême,* écrit en tête de la constitution. Quant aux propriétaires, il avait pu les alarmer en disant avec un Girondin *qu'eux seuls payeraient l'impôt,* que les pauvres ne payeraient rien. Il rétracta expressément cette doctrine, « ne voulant pas priver les pauvres de l'honneur de contribuer ».

Comment, penchant ainsi à droite, ce faiseur de miracles ferait-il qu'on le vît à gauche? Cette duplicité lui fit la très honteuse condition de s'appuyer d'Hébert, du populacier *Père Duchesne,* un journal ivre à froid, hurlant toujours le sang! Hébert envahit à son aise les places et les fonds de la Guerre, paralysant ce ministère en présence de l'ennemi. Il arrivait. Enfin (après trois mois d'inaction), on appela Carnot. La victoire improbable, si acharnée, de Wattignies, non seulement sauva la France, mais nous fit un réveil. Pour un moment Paris sort du sec esprit jacobin.

Ni Robespierre ni la Gironde n'eurent le moindre sens

de Paris, ne comprirent la valeur de ce creuset profond de chimie sociale où tout, hommes et idées, a sa transformation. Robespierre vivait à Paris? Non, aux Jacobins, de là à l'Assemblée. Il ne connaissait qu'une rue. Le centre de Paris, ce centre actif, ingénieux, qui produit pour le monde, lui fut tout à fait inconnu. Et encore plus les masses du faubourg Saint-Antoine. Jamais il ne se montra dans les foules. Sa correcte tenue de ci-devant l'eût fait paraître prodigieusement déplacé.

Il n'y a jamais eu un peuple moins violent que le vrai Parisien. Si Londres avait souffert le dixième de ce qu'on souffrit ici, il y eût eu pillage, incendie. Paris prit la Bastille, fit le 10 août. En septembre, peu d'hommes agirent, et les vieillards m'ont dit : « Force Auvergnats, de rudes bêtes, des charabiats, des charbonniers, etc. Au 5 septembre 1793, où quelques milliers d'ouvriers affamés forcèrent Chaumette et la Commune d'aller à la Convention, ils ne voulaient *rien que du pain* (c'est Chaumette qui le dit). » L'insolence des royalistes, qui cette fois encore criaient victoire à l'approche de l'ennemi, força de faire les lois de la Terreur.

Ce pauvre peuple, au coup de Wattignies, crut tout fini et éclata de joie. L'effet en fut très grand. Je le crois bien. La moisson était faite, le prix du pain baissait. Plus de nuit à attendre, plus de queue à la porte des boulangers. Le 20 octobre, deux nouvelles à la fois. « La victoire en chantant nous ouvre la barrière! » D'une part, cent vingt mille Autrichiens repoussés! de l'autre, la Vendée sortie de la Vendée; elle a désespéré, elle s'est jetée, dans un désordre immense, au delà de la Loire. Enfin ce monde de ténèbres,

forcé hors de ses bois, ne fait plus de miracles. Ses prêtres charlatans, qui rôtissaient des hommes, sont convaincus, chassés. Grande joie pour Paris ! Le vin nouveau y fut aussi pour quelque chose. On punit la Vendée sur les statues de Notre-Dame, les saints de pierre. On leur cassa le nez.

Chaumette était bon homme au fond et trop heureux que l'on s'en tînt aux pierres, qu'il n'y eût de tué que les saints. Il n'y eut nul mouvement sérieux contre les prêtres. Lui-même, l'apôtre de Paris, prêcheur de bienfaisance, Chaumette, et avec lui, Clootz, l'orateur du genre humain, deux prêtres en révolution, menèrent à l'Assemblée l'évêque de Paris et les prêtres de l'ancien culte. L'évêque fraternisa avec un pasteur protestant. Ce fut un acte édifiant de sagesse et de tolérance.

Dans les départements, plus d'un représentant en mission était charmé de détourner de ce côté les fureurs populaires. Les saints de bois étaient guillotinés. Leurs riches vêtements arrivaient chaque jour à la Convention. Les porteurs quelquefois s'en affublaient. Les étoles et chasubles du cardinal Collier et du saint cardinal Dubois n'étaient peut-être pas entourées du respect qu'on eût dû à de telles reliques. On en vêtit un âne. Enfances populaires qui rappellent assez bien nos vieux Noëls d'église, où l'âne avait sa fête aussi.

« Paris, dit Clootz, est la vraie Rome, le Vatican de la Raison. » La Raison était dès longtemps la pensée de Paris, l'enseignement de la Commune, la prédication de Chaumette dans les quartiers du centre. Les auteurs du calendrier, les mathématiciens de la Convention, Romme entre autres, ce stoïque esprit, futur martyr de prairial, organisèrent l'autel du Dieu-Raison.

Le vrai point grave et fort de la prédication nouvelle, le sujet que Chaumette insatiablement traitait dans ses sermons, était l'épuration des mœurs. Parmi tant de misères, la multiplication des filles, l'énervation de l'homme était un vrai fléau. Au nom de la Raison, au nom de la Patrie, on sommait le jeune homme de rester fier et pur, entier pour le travail, pour l'énergie civique et les nobles efforts.

L'Assemblée, la Commune, s'accordaient dans le nouveau culte. L'Assemblée tout entière reçut, accueillit la Raison avec son innocent cortège de petites filles de douze ans. Elle fit plus. Elle alla tout entière la visiter à Notre-Dame (10 novembre). Le 16, un acte grave engagea la Convention. Sur la proposition de Cambon, elle décida que les églises, devenant la propriété des communes, serviraient spécialement d'asiles aux indigents. Quelle destination plus pieuse, plus conforme en réalité aux vues charitables de ceux qui firent tant d'établissements religieux? A l'entrée de ce rude hiver, couvrir le pauvre sans asile, c'était à coup sûr œuvre sainte. Mais indirectement un tel décret finissait l'ancien culte.

L'étonnement ne fut pas petit le 21 novembre d'entendre, aux Jacobins, Robespierre dire (sans égard au décret) que la Convention ne voulait point toucher au culte catholique.

Les Jacobins furent désorientés. Ils croyaient que leur chef était pour la Montagne, et ils le virent avec la Droite. Ils le croyaient à gauche et venaient de nommer président Anacharsis Clootz.

La liberté d'un culte intolérant qui proscrit tous les cultes, la liberté de cette Église armée qui dans le moment

même menait la Vendée aux Anglais, pour leur livrer Cherbourg! c'était une étrange thèse à soutenir. Robespierre nia l'évidence, soutint que cette Vendée (sous des généraux prêtres) n'était point une affaire de prêtres, mais chose politique, de simple royalisme.

Démenti violent pour l'Assemblée. Il rouvrait les églises fermées par le décret du 16, biffait le XVIIIe siècle, nous replongeait dans le passé.

Que font les Jacobins? Leur président, cet Anacharsis Clootz qu'ils viennent de porter au fauteuil, ils le rayent, ils l'excluent de leur société! On vit là à quel point ils étaient l'instrument, la machine de Robespierre.

Ils lui avaient toujours appartenu. Mais combien plus alors? On le comprend en remontant au décret du 18 qui venait de créer la royauté des Jacobins.

Ce décret, présenté par le Comité de salut public, trouva la Montagne en partie absente pour des missions, mais la Droite présente, mais le Centre complet. Dans la Droite, beaucoup ne croyaient vivre encore que par faveur de Robespierre. Le Centre détestait, jalousait la Montagne et fut ravi de la voir écrasée.

Le décret proposé se ramenait à deux articles :

1° Les représentants que l'Assemblée envoie en mission *ne correspondent plus avec elle,* mais avec le Comité de salut public (l'Assemblée est brisée dans son pouvoir exécutif, ses envoyés, tous Montagnards);

2° Les municipalités et leurs comités révolutionnaires qui lèvent la réquisition (en hommes, argent, denrées) *ne sont comptables qu'au* district et au Comité de sûreté générale.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce simple article fit en France quarante-quatre mille tyrans.

Ces comités eurent (réellement *sans surveillance*) la disposition absolue des personnes et des fortunes.

Le district ne surveilla pas. C'était alors un simple agent recevant la réquisition et la poussant vers la frontière, sans s'occuper de la manière dont elle avait été levée.

Le Comité de sûreté ne surveilla pas. Qu'était-ce que ce Comité? M. Louis Blanc s'efforce de l'obscurcir. C'était Robespierre en deux hommes, en David et Lebas; les autres étaient des gens morts d'avance, sous la guillotine, plats valets et serfs de la peur. Ils étaient à cent lieues d'oser demander des comptes à ces comités jacobins.

Le projet original de la réquisition, tel que Cambon l'avait présenté, obligeait ces comités *de regarder vers le centre,* vers l'Assemblée, qui par ses commissaires les surveillait. Mais le projet voté le 18 novembre, n'imposant qu'une unité fausse, émancipa de l'Assemblée ces quarante-quatre mille comités jacobins. Il créa une royauté sans contrôle du peuple jacobin, qui eut pouvoir, argent, terreur.

Les historiens robespierristes, qui parlent tant d'unité, ici sont vrais fédéralistes, admirent la division. Mais les grands hommes d'affaires, qui avaient les choses en main, disent que cette grande machine était très misérable, avait des frottements infinis, criait, grinçait dans ses ressorts. A l'opération nécessaire de la réquisition s'en mêlait une autre, celle d'un terrorisme irritant, local et personnel, entre voisins, concurrents, ennemis. Un proconsul sanguinaire (il y en eut deux ou trois en 1793) terrorisait une ville, comme eût fait une inondation, sans laisser de ran-

cune envenimée. Mais un voisin que l'on croyait toujours poussé de vieilles querelles de classe, de métier, de familles, exaspérait bien autrement. Les Italiens du moyen âge étaient plus politiques. Souvent une ville en proie aux factions, pour rétablir l'ordre, voulait un bon tyran, un juge armé, un podestat. Mais elle le prenait au loin, elle voulait un étranger, et il n'entrait dans la ville qu'en jurant qu'il n'y avait ni parents ni amis, n'y connaissait personne. Au premier désordre, il frappait le coupable, sans savoir qui.

Cambon voulait que, pour l'argent du moins, ces comités fissent des comptes exacts et publics.

Chaumette demandait (pour Paris du moins) que les comités révolutionnaires des quarante-huit sections, qui accusaient et arrêtaient, motivassent ces arrestations, les expliquassent à la Commune, écartassent ainsi le soupçon d'agir par haine personnelle.

Mais ni Cambon ni Chaumette ne furent écoutés. Robespierre n'osa pas mécontenter ses Jacobins.

Le plus simple bon sens disait que la machine éclaterait. Le Comité demanda que l'Assemblée l'autorisât à séparer, dans les prisons, les suspects des vrais accusés, à élargir des prisonniers, à diminuer enfin l'horrible encombrement. Robespierre soutint que les comités n'avaient pas le temps. A tort. Sauf deux ou trois membres, accablés de travail, les autres avaient du temps et en perdaient beaucoup (par exemple Robespierre dissertant sur les vices du gouvernement anglais).

Il voulait que cet examen et cet élargissement ne se fissent que par des commissaires, *lesquels resteraient inconnus.* Cela se comprenait. Ces inconnus eussent été des hommes

à lui. Il eût eu la clef des prisons. La Convention recula. On ne fit rien du tout (26 décembre 1793), et le mal augmentait de minute en minute.

Le remède, disait-il, c'était *l'accélération des jugements.* Il la demanda plusieurs fois. Mais quelque extension que l'on donnât aux tribunaux, les comités entassaient aux prisons de telles masses d'hommes que les juges les plus rapides n'en pouvaient venir à bout.

On vit là ce qu'est la Terreur, un phénomène moral, que la brutalité émousse, énerve, éteint. Phénomène assez délicat. Je l'ai vu dans une ville du Rhin. Quand j'y passai en 1837, il y avait eu une chose qui faisait dresser les cheveux. C'était le vieil usage qu'on appelait le *Vent du glaive.* Le coupable était amené, les yeux bandés, agenouillé, le bourreau derrière lui, armé de l'épée germanique, une épée à deux mains et de 5 pieds de long. Sur ce cou nu et à peu de distance, il balançait l'épée, la lançait fort adroitement. Mais point de sang versé. C'était très efficace.

Ce qu'il fallait ici, c'était et de montrer le glaive et d'illuminer la justice, de montrer à quel point elle était juste et sainte, de sorte qu'il n'y eût aucun doute. Il fallait seulement quelques très grands coupables. L'un des funestes personnages qui firent la guerre de Sept ans, nous vendirent à l'Autriche et firent périr un million d'hommes, vivait. Son châtiment légitime était attendu. Il n'eut aucun effet. Un jugement de cinq minutes et son audace peu commune mirent l'intérêt de son côté. Le jugement de la du Barry eut même un effet de pitié. Fait avec soin, il eût été un pilori de Louis XV. Elle-même, on l'eût exposée, enfermée ou chassée, pour ne pas salir l'échafaud.

Mais la guillotine, avilie, semblait devenir folle, travailler au hasard. David lui-même, l'agent si utile de Robespierre, David un jour disait rêveur : « Resterons-nous vingt dans la Montagne? » Il semble que Robespierre, de défiance en défiance, aurait fini par s'arrêter et se guillotiner lui-même.

Et plus que lui! Billaud-Varennes! le fantôme de la Terreur, et son véritable idéal. Il eut l'idée stupide que Billaud trahissait. Et ils se regardèrent, Billaud le comprit bien et lui jeta Danton, royal morceau, mais de digestion difficile, qui fut mortel à Robespierre.

La situation de Carnot, de Lindet, de Prieur, de La Vicomterie, etc., dans les deux comités, était horrible. Le dernier frémissait d'y être et avait peur de n'y pas être. Il se trouvait mal presque en voyant Robespierre. Carnot, Lindet, hommes si nécessaires, gardés par la victoire, n'étaient pas moins forcés de signer ces pièces sanglantes, qu'envoyaient Couthon et Saint-Just, et que lui-même Robespierre le plus souvent ne signait pas. Il est frivole (et même injurieux pour eux) de dire qu'ils ont signé sans lire des pièces si importantes. Disons les choses comme elles furent. S'ils avaient refusé, s'ils s'étaient retirés, la France eût été en péril. Sans leur mortel travail, leur sage direction, l'immense bavardage n'aurait guère servi. De plus, faut-il le dire? ils étaient liés là par une affaire de cœur. Chacun alors sauvait ce qu'il pouvait. Osselin et Bazire, excellents Montagnards, périrent pour avoir sauvé des femmes effrayées, éplorées, qui se cachaient chez eux. Carnot aussi avait bien son péché; il cachait des amis, très

utiles à la République, l'illustre groupe d'officiers du génie qui avait renouvelé et honoré cette armée. Il les avait dans son bureau, comme petits commis anonymes. Par là, il donnait prise. Lindet n'était pas moins exposé, et plus visiblement encore. Il faut lire (spécialement dans M. Boivin) la froide audace, la persévérance intrépide, la sainte hypocrisie par laquelle il sut étouffer le grand incendie de l'Ouest, calmer et rassurer, sauver la Normandie. Cette question énorme s'était posée sur un seul point, une petite municipalité. Si on la poursuivait, de proche en proche tout était poursuivi, la guillotine se remettait en route. Lindet sut profiter du renom de férocité que lui faisaient les Girondins. Il fit un acte bien hardi, arrêta la justice, défendit à Fouquier-Tinville de procéder avant que lui, Lindet, eût fait son rapport général contre les Girondins de Normandie. Il les sauva ainsi en ajournant toujours et il atteignit Thermidor.

Ce qui a fait haïr si terriblement Robespierre, c'est, je l'ai dit, d'avoir placé ainsi et les membres du Comité et les représentants en mission sous l'imminence d'un procès, d'avoir décliné pour lui-même la responsabilité en l'imposant aux autres, tenant sur eux le couteau suspendu. *Il n'était rien, ne faisait rien,* à en croire les Robespierristes. Vraiment, c'est se moquer de nous! Qui pouvait s'y tromper? N'est-ce donc pas à lui que s'adressaient ces lettres suppliantes qu'on a trouvées? On savait bien qu'il faisait la vie ou la mort. Ne le voyait-on pas aux Jacobins le plus souvent entre Dumas et Coffinhal, etc., entre ses juges et jurés salariés? Lui-même ne vivait-il pas, ne mangeait-il pas chaque soir chez un de ces jurés, Duplay, et de son

pain? Pouvait-il ignorer les grandes fournées de la journée, cette justice rapide que lui-même voulut plus rapide? A cette table de famille, il mangeait quoi? Le salaire d'un juré, et j'allais dire, le prix du sang.

Ce qui a fort aidé à blanchir Robespierre, c'est que son successeur, Napoléon, a accepté, placé une foule de Jacobins, gens souples et bien dressés. Ils aimaient peu à parler de ces temps. Mais, si on les pressait, ils disaient finement que tout cela n'était pas éclairci, « que c'était un procès jugé, *mais non plaidé* ». C'est le mot que Cambacérès dit au maître lui-même, sachant très bien qu'il ne déplaisait pas.

Sous la Restauration, les gens de lettres s'en mêlèrent, exhumèrent Robespierre littérairement. C'était le temps des réhabilitations paradoxales. La faveur que de Maistre et bien des royalistes portaient à Robespierre ne nuisait pas. Sa sœur vivait encore, et la véhémente, l'intéressante Mme Lebas (Duplay), plusieurs octogénaires de mémoire fort confuse, qui disaient tout ce qu'on voulait. Buchez, secondé d'un jésuite, fit sa grosse compilation[1], mêlant

[1] La lecture de Buchez m'avait pris des années (quarante volumes). Celle des douze volumes de M. Louis Blanc m'a pris bonne partie de 1868. Je respirais à peine. Un ami m'arrive chargé du livre de M. Hamel, concentré en trois tomes compacts de très fin caractère. « Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler... » École redoutable par sa fécondité. Que de temps pour lire tout cela! que de temps pour répondre! Comme je suis attaqué de page en page, j'ai calculé qu'au minimum il y faut dix années. Les vivrai-je? J'en doute. Mais si cela arrive, je ferai une telle critique de la critique qu'il leur faudra aussi des années pour la lire. Je la commence et les en préviens loyalement. Croient-ils donc avoir seuls de l'encre et du papier? Ainsi, de part et d'autre, de réponse en réplique, nous avons de quoi faire un heureux emploi de la vie. — Notez que c'est une guerre sans conciliation possible. Nos livres suivent deux méthodes diamétralement opposées, et dont l'opposition se reproduit à chaque ligne... Ce sont des politiques qui ont à enseigner une idée politique (bonne ou mauvaise, je ne l'examine pas). Pour l'inculquer, ils prennent un type, un individu

tout, brouillant tout, avec sa gaucherie naturelle, sanctifiant pêle-mêle le 2 septembre et la Saint-Barthélemi. L'immense plaidoyer de M. Louis Blanc était fini à peine que M. Hamel fit le sien, d'effroyable longueur aussi. C'est bien plus qu'un éloge ici. C'est une légende. Comment est-

légendaire. Procédé bien connu; on blanchit le saint tant qu'on peut et l'on dore l'auréole; et plus on fait un dieu, plus on s'éloigne de la nature et du bon sens. — C'est là l'histoire autoritaire qui tire d'en haut la lumière, la sagesse. Que ce soit Robespierre, au lieu de Lycurgue ou Numa, il n'importe, c'est toujours un sage, un haut législateur, au-dessus de l'humanité. — Moi au contraire j'ai pris l'histoire en bas, dans les profondes foules, dans les instincts du peuple, et j'ai montré comment il mena ses meneurs. — Voilà les deux méthodes en face : ils ont un saint; je n'en ai pas. Sur tant de milliers de critiques qu'ils font dans le détail, les deux tiers au moins tiennent à l'opposition de méthode. — Ils disent très faussement que j'ai pris Danton pour héros; j'ai noté sévèrement les variations, les éclipses, les taches de cette grande figure. C'est surtout sa mollesse fatale en novembre 1793 que je n'ai pu jamais pardonner. J'ai plongé un regard terrible dans ses lâchetés. Mon père et ma mère même, mon XVIIIe siècle, mon Voltaire, est-ce que je les ai ménagés? J'ai rudement montré plusieurs Voltaire, pitoyable en Choiseul et sublime en Calas. Telle est la vraie nature : elle ondule et monte et descend. Mon seul héros, le peuple, l'ai-je flatté, ai-je faibli pour lui? Point du tout. J'ai montré et ses heureux élans et ses promptes rechutes. Exemple, le dégoût, l'ennui, la mollesse ou la peur, qui, après le *Chant du Départ*, saisit Paris, le fit rentrer chez lui.

Voilà l'histoire, Messieurs, voilà le juste juge. L'histoire c'est Brancaleone, c'est l'inflexible podestat qui, avant de juger, peut jurer à la porte qu'il n'a dans cette ville ni parents ni amis. Et c'est à ce prix-là qu'il a la grande épée. Je l'ai juré sans peine, à l'entrée de ce livre (p. 123). Mais vous ne pouvez pas le jurer. Vous avez dans la ville un parent, qui est Robespierre.

La parenté, la thèse à soutenir, l'intérêt spécial, est une tentation continuelle d'arranger et d'interpréter, surtout de grouper les faits, ou de les diviser quand réunis ils seraient clairs. J'ai bien noté cela dans la grosse compilation de Buchez : en mettant le début d'un fait au 30e volume, par exemple, et la fin au 31e ou 32e, il l'obscurcit au profit de son héros (décembre 1793, janvier 1794). — M. Louis Blanc (par mégarde, je pense), par des coupures étranges, désorganise aussi les choses. Exemple, les faits compliqués de novembre 1793, qu'il divise, sépare entre plusieurs volumes, de sorte que le mouvement religieux, le nouveau culte, semble un effet sans cause, pure sottise et grossière orgie que Robespierre condamne aux Jacobins. Le changement subit des Jacobins, leur intérêt à suivre Robespierre, le pouvoir sans contrôle de tous leurs petits comités, c'est

elle si ennuyeuse, malgré le mérite, le travail, les recherches de l'auteur? C'est parce que ses héros sont trop parfaits. Saint-Just devient un Télémaque, un Grandisson. Robespierre est bien plus qu'un homme. Dès son enfance, c'est un saint, il fait des petites chapelles. Il n'a qu'un

brouillé, omis, dispersé, de sorte qu'on n'y comprend rien. Or c'est le fond du fond. C'est ce qui fera l'explosion. L'irresponsabilité des quarante-quatre mille comités jacobins est ce qui excéda la France et précipita Robespierre.

Observation fondamentale. Mais si j'entrais dans le menu de notre polémique, il me serait facile aussi de montrer qu'on est trop adroit, que souvent l'on se joue des mots. Par exemple, je reprochais à M. Louis Blanc d'avoir prêté au prodigue Calonne d'excellentes *intentions*. Il me répond qu'il a blâmé ses mauvaises *opérations*. Est-ce que ces mots sont synonymes? La tentative désespérée du joueur ruiné qui se donne au diable, M. Louis Blanc la présente comme un plan préconçu, un profond calcul d'homme d'État qu'il aurait apporté à son début. Pure hypothèse, sans preuve, et que dément d'ailleurs toute la vie de cet étourdi.

Les actes de 1793 et 1794 sont si souvent obscurs par leur brièveté, si contractés, si étranglés, qu'on est forcé, pour les comprendre, de rapprocher les précédents, les conséquents, de sonder à fond les motifs, surtout de *dater finement*, je veux dire, de saisir le caractère précis du moment et de la minute; car le moment d'après tout change. C'est ce que j'ai fait pour la journée des *Lois de la Terreur* (5 septembre 1793). J'en ai disculpé Robespierre. Pourquoi? C'est qu'à ce moment même, par un profond calcul (qui l'eût fait adorer), il essayait à Lyon des moyens de douceur. — Voici précisément ce qui eut lieu. Paris, quoique affamé, ne bougeait pas. Hébert et les exagérés, à qui le Comité fermait enfin la caisse de la Guerre, poussaient un mouvement contre le Comité, peut-être un 2 septembre. On n'y réussit pas. Robespierre dit fort sagement que ce n'était « qu'un complot *d'intrigants* ». Le 5, on pousse la Commune, quelques mille ouvriers sur la Convention. Robespierre était président. Mais le 5 était le dernier jour de sa présidence. Jamais il n'avait été aux grands mouvements. Fut-il présent à celui-ci pour tenir tête, non sans danger, à ceux qu'il nommait *intrigants*? Je ne le crois point du tout. Je crois avec Buchez, contre M. Hamel, que c'est Thuriot qui tint le fauteuil en son absence. La réponse qu'on fit à la foule n'est nullement dans les formes de Robespierre. Il vint, après l'orage, un peu avant la fin de la séance, pour céder la place au nouveau président, Billaud-Varennes.

Robespierre était las de porter le fardeau de l'alliance d'Hébert, qu'il subissait depuis plusieurs mois. Son gros péché, qui l'accablait, était la patience avec laquelle il avait enduré que cet Hébert manipulât, gâchât la Guerre, y mît ses furieux bavards et paralysât tout, de juin en août. Un homme de beaucoup de verve et de talent, M. Tridon, a essayé de nous blanchir Hébert (sans

amour, ses colombes. On se croit dans les Bollandistes. M. Hamel deux fois le compare à Jésus.

Que nous sommes mauvais! Au lieu de profiter, de nous édifier, plus cet exemple est beau et ce type accompli, plus nous entrons en défiance. Cela nous paraît fort qu'il y ait eu des saints si parfaits. Est-ce bien sûr? Songez donc que Jésus, le type de ce doux Robespierre, lui-même a eu quelque ombre en son humanité. Un jour il a pleuré, un jour désespéré. Non, rien au monde d'absolument parfait.

Tout était libre, disent-ils. La Convention était libre. Les juges et jurés étaient libres. La police... ah! grand Dieu! Robespierre n'a pas su seulement si elle existait.

Voilà, Messieurs, voilà ce que nous ne pouvons avaler, c'est cette ineffable douceur; ce miel reste à la gorge et ne peut pas passer.

Je me rappelle qu'étant jeune et cherchant du travail, je fus adressé à une Revue estimée, à un philanthrope connu, tout occupé d'éducation, du peuple, du bonheur des hommes. Je vis un homme fort petit, de mine triste, douce et fade. Nous étions à sa cheminée. Il regardait toujours le

donner ni preuves ni pièces). Il dit fort bien, pour les vols de jeunesse de son héros, qu'ils ne sont pas prouvés. Il dit (chose certaine) qu'Hébert eut de l'esprit, était fin, élégant, qu'il a parfois écrit des choses excellentes contre la superstition, pour la diffusion des lumières, etc. Mais ce bon sens, cette finesse, en contraste si grand avec le ton de son journal, n'excuse aucunement, elle accuse plutôt le calcul de ce fin Normand, qui, criant, hurlant la Terreur, l'exploita, et poussa (le dirai-je?), terrorisa Robespierre même, le jeta hors des voies qu'il avait essayées à Lyon. Ainsi le grand homme de tactique, piqué de cette mauvaise mouche, alla hors de toute tactique, se perdit, nous perdit. D'autre part, cet homme de ruse, Hébert, dans sa comédie de fureur, fit un énorme tort à la Commune bienfaisante de 1793, à Chaumette et à Clootz, au nouveau culte, au grand mouvement de charité qui se faisait, autrement dit, sécha, stérilisa le vrai côté fécond de la Révolution.

feu et jamais moi. Il parlait longuement, d'un ton didactique, monotone. J'étais mal à mon aise, écœuré; je partis aussitôt que je pus. J'appris plus tard que c'était lui, ce petit homme, qui fit la chasse aux Girondins et les guillotina, qui eut ce succès à vingt ans. Remarquons en passant l'effroyable pouvoir que devait avoir Robespierre pour envoyer cet enfant-là, on peut dire cette petite fille, et croire que c'était assez pour faire trembler tout le Midi.

Tel fut le doux Couthon, tel fut le philanthrope Herman. Herman, d'Arras, camarade de Robespierre, qui dans ses notes secrètes le met au premier rang des hommes capables. Herman, dès qu'il est mort, jure qu'il le connut peu (saint Pierre dit de Jésus : « Quel est cet homme-là? »). Mais, vivant, il le connaissait parfaitement. Il lui fit la mort de Danton, la mort de Fabre d'Églantine, ayant la fausse pièce qui guillotina celui-ci. Tout cela dans des formes humaines. Au moment où Danton est le plus éloquent, fait tout frémir, pleurer : « Repose-toi, Danton, lui dit Herman (lui ôtant la parole), car tu pourrais te fatiguer. »

Admirable douceur! Pour être condamné à mort, c'est cet homme que j'aurais choisi.

Le sujet le plus tragique que l'histoire nous offre, c'est certainement Robespierre. Mais c'est aussi le plus comique. Shakespeare n'a rien de pareil. Ce sujet est tellement fort, tentant, que, même en plein péril, des hommes déjà sous le couteau voulurent en faire la comédie. Les Girondins, dans les ténébreuses cavernes de Saint-Émilion, poursuivis, chassés, morts d'avance, d'avance ensevelis, firent un drame de Robespierre. Et, ce qui étonne encore plus, c'est

que Fabre d'Églantine, sous l'œil de Robespierre même et sous ses vertes lunettes qui lui regardaient dans l'âme, s'empara de ce fantôme, lui dit : « Tu seras comédie ! »

Il est sûr que tout élément du vrai Tartufe politique y était. Ses moralités banales, ses appels à la vertu, ses attendrissements calculés, de fréquents retours pleureurs sur lui-même, enfin les formes bâtardes d'un faux Rousseau, prêtaient fort, surtout lorsque, dans cette rhétorique, discordait de façon criante tel brusque élan de fureur.

Fabre, avec grande finesse, le prenait au moment critique où les fluctuations de l'immuable éclataient, où celui qui servait de règle laissait voir ses vicissitudes, ne soutenant sa fixité que de sa roide attitude et de son affirmation. Allié des furieux, d'Hébert en juin 1793, clément à Lyon en octobre, puis (effrayé de ce pas) se renfonçant dans la Terreur, il offrait à l'observateur un Robespierre vacillant, disons même plusieurs Robespierre.

Saint-Just, si raide, n'est pas plus conséquent. C'est le comique épouvantable des grands discours meurtriers où il croyait systématiser l'idée même de Robespierre. Impartiale extermination des violents et des modérés, des exagérés et des indulgents, surtout *au nom de la morale,* des principes. Mais quels principes? Il flotte et va de l'un à l'autre.

Il est prodigieux que la réputation révolutionnaire de Robespierre ait survécu à la barbare exécution qu'on fit des hommes de 1793, de Chaumette et de Clootz. Quelle fête pour les prêtres! Comment n'y invita-t-on pas les évêques et les curés du Centre et de la Droite de la Convention? Déjà on avait cet égard pour eux, de défendre aux théâtres les costumes sacerdotaux. Un journal fut supprimé pour

avoir pris ce titre : la *Confession*. Dans l'église de Saint-Jacques, on chantait la messe si fort qu'on l'entendait de Port-Royal. Les prisonniers de là suivaient l'office.

Robespierre eut par la mort de Danton tous les pouvoirs. Ce fut son Brumaire, son Décembre. Mais la terrible comédie l'entraînait. Elle arriva à une hauteur colossale, quand, en prairial, il dit : « Beau et rare spectacle, une Assemblée qui va se purgeant, s'épurant elle-même ! » L'Assemblée, purgée de Danton, est priée de se soumettre à une purgation nouvelle, héroïque et radicale. Elle hésite. Il est indigné. Ah ! méchante Convention qui s'obstine à ne pas vouloir se guillotiner !... J'ai noté ce point terrible où on le voit qui ne veut pas enfoncer de sa main ce fer salutaire dans le cœur de l'Assemblée, veut qu'elle se l'enfonce elle-même. Pharisaïsme intérieur de lui à lui. Il se fût dit : « Elle l'a voulu ainsi. » Il se fût innocenté au fond de sa conscience, ayant trouvé le secret, en exterminant la loi, de la respecter.

Où est Marat, si naïf ? Combien 1794 est loin de 1793 ! Dans quelles ténèbres sommes-nous ? Ah ! ce n'est pas impunément qu'on a éteint ces lumières, Danton, Fabre, Desmoulins, le pauvre Anacharsis Clootz, l'infortuné Chaumette, si inoffensif alors ! Les apôtres de la Raison sont morts. Et nous voilà rentrés au scabreux de l'équivoque, du faux, de la Dé-Raison.

Où est Marat ? où est Chalier ? J'aimais mieux leurs folles fureurs. Tous deux étaient des malades, il est vrai, des étrangers de race étonnamment mêlée, où ces éléments confus avaient fait un chaos sanglant. Marat était hystérique; on le saignait à chaque instant. On fera un jour, je

pense, la pathologie de la Terreur. Les situations extrêmes créent d'étranges maladies. Nos camisards de 1700 en eurent une contagieuse, *la prophétie;* les enfants au berceau prophétisaient. Chez les hommes de 1793 (et non de 1794), une maladie éclata : *la furie de la pitié.*

Qu'est-ce cela? Souvent des femmes qui voient frapper un cheval crient contre le conducteur et le frapperaient volontiers. J'ai vu des hommes aussi, sanguins, qui dans ce cas s'emportaient et rougissaient parfois jusqu'à l'apoplexie, parfois jusqu'à prendre à la gorge le charretier, l'étrangler. Cette pitié meurtrière fut dans Marat et Chalier. Dans Chalier, très éloquente. Marat eut moins de talent. Sa vanité littéraire se mêle trop à ses fureurs. Eh bien, cependant Robespierre n'eût jamais trouvé le mot attendri qui lui échappa : « Je me suis fait anathème pour ce bon peuple de France. »

Lyon semble le cœur du cœur, comme Paris l'esprit de l'esprit. Entre la Croix-Rousse et Fourvière, dans cette vallée de travail, il y a comme un foyer profond de mysticisme social, de tendresse et de fureur. Là, après Chalier, fermentèrent le grand, l'ingénieux Fourier, le fort Proudhon, dont la main excentrique a tout remué. Chalier, négociant italien, riche, dans cette mer des pauvres, devant cette terrible misère, en devint vraiment malade, délira. Les sanglants complots qu'on lui prête ne sont pas prouvés. Ce qui l'est, c'est la barbarie avec laquelle lui et les siens furent massacrés. Ses disciples vinrent à Paris et trouvèrent justement Chaumette en face de cent mille pauvres, les prêchant, les consolant, surtout de la vaine idée que tant de terres, alors désertes, abandonnées, seraient à eux. Qu'en

aurait fait l'ouvrier, fin, délicat de Paris? On ne retourne pas à la terre.

Un autre prédicateur excentrique et furieux est un certain Jacques Roux, apôtre des rues Saint-Martin, des Arcis, des Gravilliers. Il voulait des greniers publics où le fermier apporterait et où l'État seul vendrait.

Robespierre avait été, pour précipiter la Gironde, peu favorable à la propriété. Après il changea de style; il poursuivit Roux, et à mort, l'accusant de vol. Roux, indigné, se poignarda.

Après le siège de Lyon, quand on rapporta dans Paris la tête de Chalier, quand son meilleur ami, Gaillard, arriva, on pouvait croire que Robespierre les accueillerait. Point du tout. Il fut très froid. Gaillard fut mal reçu des Jacobins, et si mal qu'il fit comme Roux. Il se brûla la cervelle.

Robespierre, comme je l'ai dit, fut antisocialiste. Même l'innocente idée des *banquets fraternels,* où chacun, dans la disette, descendait, apportait son pain, cela même il le proscrivit.

J'ai dit avec grande clarté, d'après les procès-verbaux des quarante-huit sections, comment, au 9 thermidor, ces sections du centre (Saint-Martin, Arcis, Gravilliers), dont Robespierre venait de guillotiner les apôtres, et Roux, et le pauvre Chaumette, furent terribles contre lui. Les trois sections Saint-Antoine ne vinrent pas à son secours. Ni Saint-Marceau. Et la Cité, en lui fermant Notre-Dame, lui interdit le tocsin. A 1 heure, il se trouva seul, si seul, qu'un enfant, Merda, vint à lui et tira sur lui.

Par quelle obstination donc une chose, tellement éclaircie, est-elle toujours mise en doute?..... On immole la

Montagne, on immole la Commune de 1793, on immole les apôtres de la Raison et Paris ! Quel est donc l'individu pour lequel on tue tant de choses? Un grand homme? Je le veux bien. Et je l'ai nommé ainsi, mais pas avant que je ne l'eusse enseveli près de Danton. Hélas! j'ai bien abîmé Danton dans ses lâchetés. Pouvais-je ménager Robespierre?

Je ne sais combien de peuples et d'Europe et d'Amérique, Haïti, etc., parmi leurs agitations, se posent cette question : « Quel sera le prochain tyran? »

Car c'est une maladie. Le tyran naît du tyran.

Le tyran bavard, jacobin, amène le militaire. Et le tyran militaire ramène le tyran jacobin.

Ceux qui si énergiquement nous refont l'autel jacobin sont les apôtres involontaires de la tyrannie militaire. Beaucoup de gens disent : « Après tout, j'aime autant être fusillé. »

Heureusement le temps avance. Nous sommes un peu moins imbéciles. La manie des incarnations, inculquée soigneusement par l'éducation chrétienne, le messianisme passe. Nous comprenons à la longue l'avis qu'Anacharsis Clootz nous a laissé en mourant : « France, guéris des individus. »

1er janvier 1869.

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

LIVRE IX.

(SUITE.)

CHAPITRE VII.

LE PROCES. — LE ROI AU TEMPLE. — L'ARMOIRE DE FER (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1792).

Il eût fallu que le procès du Roi fût celui de la royauté. — Opinions de Grégoire et de Thomas Payne. — Imprudence de la Montagne et de la Commune, qui provoquent la pitié. — État de la famille royale au Temple. — Dépenses considérables pour les prisonniers. — Comment le Roi était nourri. — Intérêt que la Commune témoigne aux serviteurs de Louis XVI. — Quelle foi on doit avoir à la légende du Temple. — Papiers du Roi dans l'armoire de fer. — Roland saisit les papiers et les emporte chez lui. — Ces papiers n'accusent guère que le Roi et les prêtres. — Le procès est repris le 3 décembre.

Le procès une fois lancé, une chose était désirable, pour la France, pour le genre humain, c'était qu'on lui donnât toute sa grandeur, qu'il n'amenât pas seulement la condamnation d'un individu, si facile à remplacer, mais la condamnation éternelle de l'institution monarchique.

Ce procès, conduit ainsi, avait la double utilité de *replacer la royauté où elle est vraiment,* dans le peuple, de constater le droit de celui-ci et d'en commencer pour lui l'exercice par toute la terre; d'autre part, de *mettre en lumière* ce ridicule mystère dont l'humanité barbare a fait si longtemps une religion, *le mystère de l'incarnation monarchique,* la bizarre fiction qui suppose la sagesse d'un grand peuple concentrée dans un imbécile, — gouvernement de l'unité, dit-on, comme si cette pauvre tête n'était pas ordinairement le jouet de mille influences contraires qui se la disputent.

3.

Il fallait que la royauté fût traînée au jour, exposée devant et derrière, ouverte, et qu'on vît en plein le dedans de l'idole vermoulue, la belle tête dorée, pleine d'insectes et de vers.

La royauté et le Roi devaient être très utilement condamnés, jugés et mis sous le glaive. Le glaive devait-il tomber? C'était une autre question. Le Roi, confondu avec l'institution morte, n'était qu'une tête de bois, vide et creuse, rien qu'une chose. Que si l'on frappait cette tête et qu'on en tirât seulement une goutte de sang, la vie était constatée; on recommençait à croire que c'était une tête vivante; la royauté revivait.

L'opinion la plus prudente, à ce point de vue, la plus sage qui ait été émise dans le procès du Roi, ne sortit ni de la Gironde ni de la Montagne. Ce fut celle de Grégoire et de Thomas Payne.

Grégoire votait avec la gauche et n'était ni Jacobin ni Montagnard. Payne avait été accueilli de la Gironde, était lié avec elle, mais n'était pas Girondin.

Tous deux étaient des esprits fort indépendants et qui passaient pour bizarres. Grégoire, sanguin, emporté, violent, effervescent, d'un caractère en désaccord avec sa robe de prêtre; Payne, d'un flegme extraordinaire, plus qu'Anglais, plus qu'Américain, couvrant de la placidité apparente d'un quaker une âme plus naturellement républicaine que ne le fut peut-être celle des plus brillants zélateurs de la République.

Le discours de Grégoire était foudroyant pour Louis XVI. Il faut le juger, disait-il, mais il a tant fait pour le mépris *qu'il n'y a plus place à la haine*. Et il l'accablait d'un trait; c'est qu'au 10 août il avait pu abandonner ses serviteurs à la mort; tranquille au sein de l'Assemblée, *il mangeait,* pendant qu'on mourait pour lui.

Payne, dans une lettre qu'il écrivit à la Convention (il ne parlait pas notre langue), se prononçait de même contre l'inviolabilité. Il voulait qu'on fît le procès, non pas pour Louis XVI qui n'en valait pas la peine, mais comme *un commencement d'instruction* judiciaire contre la bande des rois. « De ces individus, dit-il, nous en avons

un en notre pouvoir. Il nous mettra sur la voie de leur conspiration générale. Il y a aussi de fortes présomptions contre M. Guelfe, électeur de Hanovre, en sa qualité de roi d'Angleterre. Si le procès général de la royauté fait voir qu'il a acheté des Allemands, payé de l'argent anglais le landgrave de Hesse, l'exécrable trafiquant de chair humaine, ce sera une justice envers l'Angleterre de lui bien établir ce fait. La France, devenue république, a intérêt de rendre la révolution universelle. Louis XVI est très utile pour démontrer à tous la nécessité des révolutions. »

Que la forme fût bizarre ou non, le fond de cet avis était la sagesse même. Il fallait faire du procès du Roi celui de la royauté, le procès général des rois. Le seul peuple qui fût république, c'est-à-dire qui fût majeur, agissait pour tous les autres qui étaient mineurs encore, procédait contre les tuteurs infidèles qui les retenaient en minorité. En agrandissant ainsi le procès et le transportant dans une sphère supérieure, la France se plaçait bien haut elle-même; elle siégeait comme juge dans la cause générale des peuples et méritait la reconnaissance du genre humain.

Ni la Montagne ni la Gironde ne semblent avoir compris ceci. L'une et l'autre laissèrent au procès un caractère individuel.

On pouvait douter s'il n'eût pas mieux valu ne pas commencer le procès. Mais, une fois décidé, il fallait y entrer franchement, vigoureusement, n'y mettre ni retard ni obstacle. C'est ce que ne fit point la Gironde. Elle se laissa traîner, elle se rendit suspecte. Elle chercha sur la route des diversions politiques. Elle fut si maladroite qu'elle finit par faire croire qu'elle était royaliste (ce qui était faux), qu'elle voulait blanchir le Roi et l'innocenter (ce qui était faux). La défiance et l'esprit de contradiction allèrent augmentant; une foule d'hommes, modérés d'abord, s'indignèrent à l'idée qu'on allait escamoter le coupable et désirèrent dès lors la tête de Louis XVI.

La Montagne, d'autre part, montra une passion si furieuse et si acharnée qu'elle excita pour lui un intérêt extraordinaire. Ce fut elle, en réalité, qui blanchit le Roi; on fut tenté de croire qu'un

homme si cruellement poursuivi était innocent : telle est la disposition plus généreuse que logique du cœur. La Montagne vint à bout de la Gironde, l'écrasa et l'avilit. Mais elle releva Louis XVI, le glorifia, lui mit l'auréole au front. Elle gagna la partie dans la Convention, et elle la perdit par-devant le genre humain.

Mais le coup le plus grave, le plus cruel, qui pût être porté à la Révolution, ce fut certainement l'ineptie de ceux qui tinrent constamment Louis XVI en évidence, sous les yeux de la population et en rapport avec elle, qui le laissèrent voir à tous, comme homme et comme prisonnier, qui dévoilèrent ce qu'il avait d'intéressant, son foyer, qui le montrèrent au milieu de sa belle famille, prisonnière comme lui, qui n'oublièrent rien, ce semble, pour soulever la pitié, arracher les larmes.

Donnez-moi un prisonnier, le moins intéressant des hommes, fût-il très coupable et de ces crimes qui éteignent la pitié, avec le régime que la Commune établit au Temple, je vais vous faire pleurer tous.

Chaque jour, la Commune envoyait de nouveaux municipaux au Temple. Chaque jour, toutes les vingt-quatre heures, un nouveau détachement de gardes nationaux en relevait les postes intérieurs et extérieurs. Ces gens arrivaient, la plupart, fort contraires au Roi, pleins de la passion du temps, l'outrage à la bouche. Comment sortaient-ils le lendemain? Tout autres, entièrement changés. Beaucoup arrivaient Jacobins et revenaient royalistes.

Voici la conversation qui s'établissait le soir où l'homme descendait la garde, entre lui et sa femme, impatiente et curieuse : « Eh bien, as-tu vu le Roi? — Oui, disait l'homme tout triste. — Mais comment est-il? et que faisait-il? — Ma foi! je ne peux pas dire autrement, le tyran a l'air d'un brave homme. Je l'aurais pris, si je n'avais été prévenu, pour un bon rentier du Marais. Il passe le temps, quand il a fait ses prières, à étudier avec son fils, et tout exprès il s'est remis au latin. . . — Et encore? — Eh bien, encore, il s'occupe à chercher le mot des énigmes du *Mercure* pour désennuyer sa femme. . . — Et encore? — Ma foi, la nuit il soigne

son valet de chambre; il s'est levé en chemise pour lui donner la tisane... » Qu'on juge de l'effet de ces détails naïfs; la femme éclatait en sanglots, et souvent le mari lui-même laissait échapper des larmes.

Ce qui frappait le plus les gardes nationaux et leur faisait croire que le Roi pouvait fort bien être innocent, c'était la profondeur et le calme de son sommeil. Tous les jours après le dîner, il s'endormait pour deux heures, au milieu de sa famille, parmi les allants et les venants. Ce sommeil était celui d'un homme en parfait état de conscience, qui se sent juste et bien avec Dieu.

Sanguin et replet, comme il était, l'air, l'exercice, lui étaient fort nécessaires, il souffrait de la prison. L'humidité de la tour lui donna, à l'entrée de l'hiver, des fluxions et des rhumes. Sa sœur, Madame Élisabeth, jeune et forte personne de vingt-huit ans, avait le même tempérament; dans sa très pure virginité, elle souffrait beaucoup du sang, des humeurs. On fut obligé, au Temple, de lui établir un cautère. Elle passait le temps à coudre et raccommoder, ou bien à lire les offices. La pauvre princesse n'avait pas une dévotion bien haute, ni beaucoup d'instruction, si j'en juge par ses cahiers de jeune fille que j'ai sous les yeux. On avait essayé aux Tuileries de lui apprendre l'anglais et l'italien, et elle étudiait cette dernière langue dans le plus sot livre religieux dont personne ait connaissance, la *Canonisation du bienheureux Labre,* faite au dernier siècle.

Quelque inquiète que fût la surveillance de la Commune, ce jeune gouvernement révolutionnaire était si nouveau dans la tyrannie qu'on trouvait mille moyens, sous ses yeux mêmes, d'arriver à la famille royale. Il suffisait pour cela d'avoir l'air d'un furieux patriote, de crier, gesticuler, de vomir contre le Roi des injures et des menaces. Non seulement la garde et les municipaux approchaient du Roi, mais des ouvriers qui travaillaient à la tour, des inconnus même parfois, sans prétexte ni motif. Beaucoup achetaient, par cette comédie de colère patriotique, la facilité de le voir, l'occasion de le servir. C'est ce que la famille royale ne comprenait pas

toujours. Elle sut mauvais gré à Cléry, le fidèle valet de chambre, de manger et faire gras avec ostentation les jours que le Roi jeûnait. Elle s'indigna de voir un médecin, très zélé pour elle, plein de cœur, et qui réclamait en sa faveur près de la Commune, faire un jour, devant le Roi, une dissertation sur l'éducation démocratique qui convenait au dauphin. L'objet de la plus vive aversion de la famille royale était un concierge du Temple, le sapeur Rocher, qui ne perdait nulle occasion d'afficher l'insolence. Cet homme pourtant était un agent de Pétion, placé là par la Gironde; il appartenait au parti qui voulait épargner le sang du Roi. Détesté de la famille royale, il n'en fut pas moins dénoncé aux clubs et n'eut pas peu de peine pour s'excuser aux Jacobins. On le chassa en décembre.

Les traitements dont le Roi pouvait avoir à se plaindre ne tenaient nullement au mauvais vouloir de la Convention. Pétion avait eu l'idée humaine certainement, politique peut-être, de le garder au centre de la France, loin de l'émeute, loin de Paris, que sa présence agitait, dans une résidence très digne d'un roi fainéant, à Chambord, de l'*engraisser* là. On eût eu seulement à craindre, par la Loire, quelque coup des Vendéens. On pensait au Luxembourg; mais il y avait le danger d'une fuite par les catacombes. La Commune exigea qu'on le mît au Temple, et la Convention le vota ainsi, entendant par là le palais du Temple.

Ce ne fut qu'au moment même de la translation, et lorsque Pétion avait déjà amené la famille royale au palais, que la Commune, alarmée par une dénonciation, décida qu'il devait être renfermé au donjon du Temple. Ordre d'exécution difficile; rien n'était prêt. La tour n'avait jamais eu d'habitant, depuis des siècles, qu'un portier ou un domestique. Ce logis abandonné n'offrait, dans son étroit circuit, que de misérables gatelas, de vieux lits, fort sales. Manuel en rougit lui-même lorsqu'il y amena le Roi. On travailla immédiatement à rendre le logis plus propre et plus habitable.

La Convention n'avait pas marchandé pour la subsistance du Roi. Elle vota tout d'abord la somme de 500,000 livres. Sur cette

somme, en quatre mois, la dépense de la bouche fut de 40,000 livres, c'est-à-dire de 10,000 livres par mois, soit 333 livres par jour (en assignats, mais alors ils perdaient très peu); c'était une dépense suffisante en vérité pour un temps de famine et de misère générale.

Louis XVI avait, au Temple, trois domestiques et treize officiers de bouche. Il avait chaque jour, à dîner, « quatre entrées, deux rôtis, chacun de trois pièces, quatre entremets, trois compotes, trois assiettes de fruit, un petit carafon de Bordeaux et un de Malvoisie ou de Madère ». (Rapport du 28 novembre.) Ce vin était pour lui seul; la famille n'en buvait pas.

Cette nourriture, convenable pour un homme qui eût passé les jours à la chasse dans les bois de Rambouillet ou de Versailles, était beaucoup trop forte pour un prisonnier. Toute la promenade était, non pas une cour, non pas un jardin, mais un malheureux terrain sec et nu, avec deux ou trois compartiments de gazon flétri, quelques arbres rabougris, effeuillés au vent d'automne. Là, tous les jours, à 2 heures, la famille royale venait prendre un peu d'air et faisait jouer l'enfant. Elle y était l'objet de la curiosité peu respectueuse des gardes nationaux qui se renouvelaient chaque jour. Des paroles grossières, outrageantes, échappaient parfois, parfois des mots licencieux qu'on eût dû épargner aux oreilles des princesses. L'attitude de la Reine, il faut le dire (je parle ici d'après le témoignage de mon père, qui monta la garde au Temple), était souverainement irritante et provocante. La jeune dauphine, malgré le charme de son âge, intéressait peu; plus Autrichienne encore que sa mère, elle était toute princesse et Marie-Thérèse; elle armait ses regards de fierté et de mépris.

Le Roi, avec l'air myope, le regard vague, la démarche lourde, le balancement ordinaire aux Bourbons, faisait à mon père l'effet d'un gros fermier de la Beauce.

L'enfant était joli et intéressant; il avait toutefois (on peut en juger par ses portraits) l'œil d'un bleu cru, assez dur, comme l'ont généralement les princes de la maison d'Autriche. Très affiné par

sa mère, il comprenait tout, sentait parfaitement la situation et montrait souvent de l'adresse, une innocente petite politique, qui surprenait dans un enfant si jeune et allait au cœur.

Quel était en réalité le traitement fait par la Commune à la famille royale? Rigoureux certainement, plein de défiance, quelquefois de vexations. Il faut songer qu'on ne parlait que de tentatives d'enlèvement, que des rassemblements suspects étaient toujours autour du Temple, que la garde nationale, introduite chaque jour, était mêlée de royalistes. On comprend parfaitement l'inquiétude de la Commune, qui répondait d'un tel dépôt à la France.

N'oublions pas non plus que ces terribles magistrats de la Commune étaient les moins libres des hommes, qu'à chaque instant il leur fallait obéir à un bien autre tyran et le plus terrible, le caprice populaire, ému parfois au hasard d'un faux bruit, d'une délation. Sur un mot mal rapporté, peut-être entendu de travers, on courait à l'Hôtel de Ville, on enjoignait à la Commune telle mesure nouvelle pour garder le Temple. Il ne restait qu'à obéir.

Le valet de chambre, M. Hue, raconte qu'en septembre, mené, enfermé à l'Hôtel de Ville, il ne trouva dans Manuel que douceur et qu'humanité. Manuel s'absentant fut suppléé par Tallien, au grand chagrin du valet de chambre. Il voit entrer dans son cachot un jeune homme d'une physionomie douce, qui lui montre beaucoup d'intérêt, le console et lui donne espoir; ce jeune homme était Tallien.

M. Hue, sorti de prison et demandant avec une honorable obstination à rentrer dans le Temple, alla solliciter la protection de Chaumette, devenu alors, comme on va voir, procureur de la Commune. Chaumette le reçut à merveille et ferma sa porte pour mieux lui parler. Il lui conta toute sa vie, son emprisonnement à la Bastille pour un article de gazette, comme s'il eût voulu s'excuser, sur ces persécutions, de sa violence actuelle. Il nomma à M. Hue les traîtres qui se trouvaient parmi les serviteurs du Roi. Il parla avec intérêt du petit dauphin : « Je lui ferai donner quelque

éducation, dit-il; mais il faudra bien l'éloigner de sa famille pour qu'il perde l'idée de son rang. Quant au Roi, il périra. » Puis, s'adressant à M. Hue : « Le Roi vous aime, » dit-il. Et comme Hue fondait en larmes : « Pleurez, dit Chaumette, donnez cours à votre douleur... Je vous mépriserais si vous ne regrettiez votre maître. »

Chaumette a été guillotiné, ainsi que toute la Commune. Une bonne partie de la Montagne l'a été aussi. Ils n'ont pas eu le temps d'écrire, ils ont abandonné leur mémoire aux hasards de l'avenir. Les royalistes, au contraire, qui se posent comme seules victimes et réclament pour eux seuls la commisération publique, ont survécu et ont eu tout le temps, tout le loisir d'arranger à leur guise ces événements. Qui nous les a racontés? Pas un Jacobin, pas un Montagnard, pas un homme de la Commune. Les seuls témoins par lesquels nous connaissons les détails du séjour du Roi au Temple, ce sont ses valets de chambre. C'est M. Hue, qui imprime à l'imprimerie royale, en 1814, en pleine réaction. C'est Cléry, qui imprime à Londres en 1798, parmi les Anglais et les émigrés, qui tous avaient intérêt à canoniser celui dont la mort les servait si bien. Notez que telles anecdotes, trop naïves, de cette première édition ont été hardiment supprimées dans l'édition française. Nous avons encore de prétendus mémoires de Madame d'Angoulême, *écrits à la tour du Temple,* où elle ne pouvait écrire, n'ayant jamais eu ni papier ni encre. Ceux qui vinrent la délivrer furent touchés de voir qu'elle était réduite à charbonner sur les murs.

Les royalistes ont si prodigieusement usé de fraudes pieuses et de saints mensonges dans leurs actes des martyrs (spécialement pour la Vendée), nous les surprenons si souvent en flagrant délit, lorsque nous pouvons contrôler, qu'il faut bien qu'ils nous permettent de conserver quelques doutes sur maints détails de cette légende du Temple, où ils parlent seuls dans leur propre cause. Parfois, ils se contredisent entre eux, et l'on pourrait discuter. Je n'essayerai pas de le faire. Je regrette seulement que les

historiens aient copié docilement, développé même parfois la prolixe légende des chroniqueurs de parti.

De très bonne heure, on put remarquer que cette affaire, conduite maladroitement, brutalement, par le gouvernement de la foule et du hasard, présentée habilement au point de vue légendaire par le parti royaliste, aurait un effet terrible dans l'opinion, que tout l'intérêt serait pour le coupable, la haine pour les juges, pour la France révolutionnaire. Les tyrans sont plus habiles; ils ne montrent pas leurs victimes, ils les cachent, les enfouissent, les enterrent au donjon du Spielberg, aux puits de Venise. Dans sa prison tout ouverte, sur l'échafaud même, Louis XVI trônait encore. Qui savait la destinée, qui compatissait aux souffrances des martyrs de la liberté, que, pendant ce temps, Catherine faisait mourir en Sibérie?

Il y avait bien des raisons de presser ce fatal procès qui créait tous les jours de nouveaux partisans au Roi. Chose remarquable et peu attendue, ce fut la Montagne qui en suspendit le cours (jusqu'au 3 décembre).

Elle voulait, avant tout, et raisonnablement, il faut l'avouer, qu'on examinât sévèrement dans les papiers des Tuileries si, comme le bruit en courait, plusieurs des députés de la Législative, devenus membres de la Convention, n'y étaient pas compromis. Une commission fut chargée de cet examen, et la Gironde se plut à faire nommer rapporteur un des plus violents Montagnards, un vieux légiste d'Alsace, devenu l'élixir des Jacobins, le député Rulh.

Ces papiers excitaient la plus vive curiosité. C'était Louis XVI qui les avait cachés dans un mur des Tuileries. Le prince forgeron avait lui-même, sans autre témoin que son compagnon ordinaire de forge, fabriqué une porte de fer qui, recouverte elle-même d'un panneau de boiserie, fermait la cachette. Le compagnon, d'esprit faible, ne put porter ce grand secret. Il y avait toujours eu d'anciens contes populaires de princes qui faisaient disparaître le dépositaire d'un secret, l'enfouisseur d'un trésor. Tout cela apparemment lui vint en mémoire; il ne dormit plus, languit. Il s'imagina

que le Roi avait pu lui jeter un sort ou l'avait empoisonné. Il se rappelait en effet qu'un jour, le Roi, le voyant altéré, lui avait versé à boire de sa propre main; dès ce jour, il avait commencé à dépérir. Sa femme le confirme dans cette pensée. Il veut se venger au moins avant de mourir; il court chez le ministre de l'intérieur, lui dévoile tout.

M. et Mme Roland crurent qu'il n'y avait pas une minute à perdre. Ils n'appelèrent personne, n'associèrent personne à la découverte. Roland courut aux Tuileries, ouvrit l'armoire mystérieuse, mit les papiers dans une serviette et revint les verser sur les genoux de sa femme. Après un examen rapide entre les deux époux, après que Roland eut pris note de chaque liasse et inscrit son nom dessus, alors seulement le fatal trésor fut porté à la Convention (20 novembre).

La conduite de Roland en ceci fut étrange, difficile à justifier : ne devait-il pas se faire assister d'une commission de représentants dans la levée des papiers? Ne devait-il pas les porter immédiatement à l'Assemblée nationale? Oui, certes, selon l'usage, la loi, la raison, ce semble. Et pourtant, s'il l'eût fait ainsi, il eût fort bien pu se faire que les papiers confiés immédiatement à une commission, placés dans un des bureaux, sous la clef des commissaires, fussent en partie soustraits ou peut-être falsifiés. Ces bureaux n'étaient nullement sûrs. Un membre d'une commission pouvait y venir, dans l'absence des autres, ouvrir, travailler à son aise. Des papiers disparurent plus d'une fois. D'autres, altérés plus ou moins habilement, servirent d'instrument aux haines. On vit, par exemple, produire à la Convention un faux maladroit, honteux; on avait profité d'un nom peu différent de Brissot; au moyen d'une légère surcharge, d'un changement d'une lettre ou deux, un ennemi avait entrepris de perdre le célèbre Girondin et le faire passer pour traître. Qui accuser? Les commis des bureaux ou les représentants eux-mêmes qui, tous les jours, au sein des commissions, avaient les pièces à leur discrétion, les maniaient et les annotaient?

Les papiers de l'armoire de fer, gardés aujourd'hui aux Archives

nationales, portent le seing de Roland. Je suis disposé à croire que le défiant ministre ne les laissa pas échapper de ses mains sans avoir pris cette précaution contre la Convention elle-même, je veux dire contre les mains inconnues auxquelles la Convention allait en confier la garde.

En relisant attentivement cette masse de documents, lettres, mémoires, actes de tous genres, je trouve qu'ils n'ont d'importance sérieuse que contre le Roi lui-même et les prêtres qui le dirigeaient. Pas un homme politique de quelque importance n'y est compromis par aucun acte qui puisse faire preuve. Les prêtres apparaissent là dans leur véritable jour, comme auteurs réels de la guerre civile. Depuis les funestes oracles de l'évêque de Clermont, toujours consulté par le Roi dès 1789, jusqu'aux fatales et meurtrières philippiques des prêtres de Maine-et-Loire qui lui donnent, en 1792, le courage de la résistance et précipitent sa chute, cette correspondance ecclésiastique présente l'arrière-scène de la Révolution, sa misérable coulisse, la ficelle honteuse qui tira le Roi au gouffre.

Le Roi lui-même apparaît sous un jour fâcheux, d'un esprit étroit et aigre, ingrat et ne haïssant que ceux qui veulent le sauver; Necker, Mirabeau, Lafayette, sont les principaux objets de sa haine.

Ce qui est plus triste, c'est de voir combien ce prince dévot entre aisément dans les plans de corruption que lui présentent un ministre confident, Laporte, un magistrat d'une aptitude spéciale aux choses de police, ce Talon qui escamota le fatal papier de Favras, des intrigants, des aventuriers, un Sainte-Foy, et d'autres. Nul scrupule, nulle répugnance, ce semble, du côté du Roi; ces marchés d'hommes lui vont. On le voit avec étonnement passer sans hésitation du confessionnal à la manipulation des consciences politiques.

Maintenant cette corruption écrite, en projets, alla-t-elle jusqu'aux actes? Les gens que les entremetteurs se vantent d'avoir achetés, le furent-ils effectivement? Rien ne l'indique, en vérité :

je ne vois pas là leurs reçus. Ce que je vois, c'est que la plupart de ces courtiers de consciences sont eux-mêmes des misérables que personne n'aurait voulu croire dans la moindre chose. Qui nous dit que cet argent qu'ils assurent avoir donné ne s'est point arrêté dans leurs poches?

Le seul qu'on soit tenté de croire est Laporte, quand il nous donne le traité de Mirabeau, les sommes qu'il exigeait pour organiser son ministère de l'opinion publique.

M[me] Roland, sans nul doute, eût ardemment désiré trouver quelque chose contre Danton. On ne trouva rien, ni là ni ailleurs. Aujourd'hui encore, il n'y a rien qu'une allégation de ses ennemis, Lafayette et Bertrand de Molleville.

Rulh chercha, comme on peut croire, avidement contre la Gironde et ne trouva rien non plus. Un seul mot contre Kersaint. Et ce mot, en réalité, était son éloge; un donneur de conseils, voulant guérir le mal par l'excès du mal, proposait de mettre au ministère de la marine un violent patriote, et c'était Kersaint.

Les sauveurs secrets de la monarchie écrivaient au Roi que, s'il voulait leur donner la légère somme de 2 millions, ils se faisaient fort de lui acheter seize des membres les plus remarquables par le talent et le patriotisme, ceux qui menaient l'Assemblée.

Un mot de Guadet, un mot de Barrère (accusé vaguement, comme on a vu), prouvèrent qu'il n'y avait rien contre la Législative, que ses membres pouvaient procéder au jugement. Barbaroux le réclama, à l'heure même, et demanda que Louis XVI fût mis *en cause*.

— Non, dit le Montagnard Charlier, *en état d'accusation*.

— Mais d'abord, dit un député de la droite, qu'il soit entendu.

Jean-Bon Saint-André : « Louis Capet a été jugé le 10 août; remettre son jugement en question, ce serait faire le procès à la Révolution; ce serait vous déclarer rebelles. »

Robespierre reprit cette idée, avec un long développement, un discours très calculé, que personne n'attendait alors, qu'il gardait

depuis trois semaines (depuis le discours de Saint-Just), et qu'il lança au moment où la Commune de Paris, renouvelée de la veille, venait d'exprimer son vote pour la mort immédiate. Le discours de Robespierre tirait de cette circonstance une autorité terrible.

Un mot de ce renouvellement de la Commune, qui vient changer la face des choses.

CHAPITRE VIII.

LE PROCÈS. — COMPARUTION DU ROI (11 DÉCEMBRE 1792).

La nouvelle Commune, 2 décembre. — Discours de Robespierre contre le Roi, 3 décembre. — Versatilité singulière de la Gironde et de la Montagne, 4-9 décembre. — Crédulité aux accusations. — Mme Roland à la Convention, 7 décembre. — Actes d'accusation par Lindet et Barbaroux. — Le Roi comparaît à la barre, 11 décembre. — Il ne récuse point la Convention. — Ses mensonges évidents. — Retour du Roi au Temple. — Intérêt qu'inspire le Roi. — Les défenseurs du Roi. — Malesherbes. — Vie de Malesherbes. — Sa mort en 1793. — Olympe de Gouges demande de défendre le Roi, décembre 1792. — Sa mort en 1793.

Le 2 décembre, la Commune du 10 août s'en va, et la nouvelle s'installe, la Commune de 1793.

C'est une autre génération, comme une autre race d'hommes, qui vient siéger au conseil général; ceux-ci sont, en grande partie, des artisans de tous métiers, d'habitudes rudes et grossières. Peu, très peu de ressemblance avec le peuple d'aujourd'hui, n'ayant ni l'allure militaire de ceux-ci, leur vivacité spirituelle, leurs élans parfois chevaleresques; n'ayant non plus et ne pouvant avoir la grande expérience que soixante ans de plus (et d'une telle histoire!) ont donnée au peuple. Ces hommes de main et de bras, de gestes et de cris sauvages, n'en étaient pas moins dirigés (comme toujours) par l'homme de plume. J'appelle ainsi trois personnages, déjà très influents dans la Commune du 10 août: Lhuillier d'abord, l'homme de Robespierre, ex-cordonnier, quelque peu clerc, qui prenait alors le titre d'homme de loi; puis, au delà de Robespierre, les aventureux journalistes, Hébert et Chaumette. Ils se firent nommer procureur et procureur-syndic de la Commune. Le maire seul fut Girondin; ce fut le médecin Chambon; on a pu voir par septembre, par la mairie de Pétion, que cette charge était un honneur plutôt qu'une autorité.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le 2 décembre, la veille du discours de Robespierre, la nouvelle Commune, à peine nommée, vint, comme un flot furieux, frapper à la Convention. Fureur vraie ou simulée? Si l'emphase ridicule rendait la parole suspecte, on croirait volontiers que l'adresse, froide et violente, enflée jusqu'au dernier burlesque, sortit d'une plume hypocrite (peut-être celle d'Hébert). Le nouveau roi, le peuple, comme les rois du moyen âge, avait près de lui un tel bouffon, pervers et cynique, qui se moquait de son maître. Le rédacteur, s'inspirant des plus mauvais vers de Corneille, se dressant sur des échasses pour commander à l'Assemblée de toute la hauteur du peuple, jetait toutefois, parmi les banalités, des mots significatifs : *Le peuple peut s'ennuyer*..... Et encore : « *La mort pourrait vous soustraire votre victime*... et alors on publierait que les Français n'ont pas osé juger leur roi... »

Le discours de Robespierre, prononcé le 3, fut comme la traduction littéraire, académique, de cette rhétorique barbare. Cette pièce fort travaillée, comme une chose qui doit rester et faite pour la lecture, a (sauf quelques antithèses) une gravité triste et noble, peu de pointe, peu de tranchant. Pour ma part, j'aime mieux le poignard romain de Saint-Just, plus atroce et moins odieux.

Saint-Just, en apparence plus violent, plus habile en réalité, n'insiste pas sur la justice. La royauté, selon lui, est chose *hors nature;* nul rapport naturel de peuple à roi; un roi est un monstre qu'il faut étouffer; — ou, si c'est un homme, c'est *un ennemi* qu'il faut tuer au plus vite.

Robespierre reprend cette thèse, mais la rend plus odieuse en voulant l'approfondir, en s'efforçant d'être juste, en remontant à ce qu'il croit la source de la justice. Elle n'est autre, selon lui, que la volonté populaire. Il fait du peuple, non l'organe naturel et vraisemblable de la justice éternelle, mais il a l'air de le confondre avec la justice même. Déification insensée du peuple, qui lui asservit le droit.

Beaucoup de choses confuses, discutables, sur *l'ordre de la na-*

ture que nous prenons pour désordre, sur *l'état de nature* qui, dit-il, est celui de guerre, et autres banalités du XVIIIe siècle. Des flatteries *sur les mouvements majestueux d'un grand peuple*, que notre inexpérience prend pour l'éruption d'un volcan, etc.

Ce qui est plus sérieux, ce qu'a négligé Saint-Just, c'est la thèse de l'intérêt, avouée par Robespierre et posée par lui mieux que celle de la justice : « Le Roi est en guerre avec vous; il combat contre vous du fond de son cachot... Qu'arrivera-t-il, si le procès traîne, s'il dure encore au printemps, quand les despotes nous livreront une attaque générale? » — Là, Robespierre était fort, réellement; il y avait lieu de songer si la vie du Roi, à cette époque, ne serait pas un danger national. « Statuons donc dès ce moment, disait-il. Point de procès, mais une mesure de salut public, un acte de providence nationale à exercer. Louis doit mourir, parce qu'il faut que la patrie vive... Déclaré traître à la nation, criminel envers l'humanité, qu'il meure au lieu même où sont morts au 10 août les martyrs de la liberté... »

Robespierre disait, dans ce discours, une chose qu'on pouvait tourner contre lui, qui servait ses adversaires : « *Le Roi a été tué*... Qui a le droit de le ressusciter pour en faire un nouveau prétexte de troubles et de rébellions? »

C'est précisément ce que disait la Gironde : « *Le Roi a été tué*... Vous le ressuscitez en voulant le tuer encore. » — Et la chose, en effet, arriva ainsi. Le Roi, tué au 10 août, revécut par le procès et, le 21 janvier, consomma sa résurrection dans l'âme et le cœur de l'Europe.

« Je demande, dit Buzot le 4 décembre, que quiconque parlera de rétablir la royauté soit puni de mort... On saura s'il y a des royalistes dans cette Assemblée. » — Grand tumulte, la Montagne demande qu'on réserve *le droit* du peuple, celui des *assemblées primaires*. — Et la Gironde s'écrie : « Vous êtes donc royalistes? » — L'Assemblée, par acclamation, vote la proposition de Buzot; mais elle accorde à la Montagne que le Roi soit jugé sans désemparer. Robespierre voulait qu'il ne fût pas même entendu. Buzot

demanda, obtint qu'on le laissât parler, au moins pour nommer ses complices.

La Montagne, le 4 décembre, attestait ainsi le pouvoir suprême du peuple dans les assemblées primaires, *son droit absolu* en toute question, et *même contre la République*, ce qui impliquait cette absurdité que le peuple avait le droit de se renier, de s'abdiquer, se suicider et ne plus être le peuple.

Pitié pour la nature humaine! pour le vertige effroyable d'une tempête où toute tête d'homme tournait à son tour!... Cette thèse dangereuse du droit illimité du peuple, la Gironde la reprend, le 9, dans une autre question. Mais alors la Montagne n'a pas même souvenir de son absurdité du 4, elle devient raisonnable et repousse la théorie qu'elle a posée cinq jours avant.

Il s'agissait cette fois du très funeste principe dont mourut la Convention, et qui, dès sa naissance, avait été posé contre elle par Robespierre aux Jacobins, à savoir : *Que le peuple garde le droit de révoquer ses députés* avant la fin de leur mandat, qu'à tout moment il peut briser l'élection qu'il vient de faire, ce qui revient à dire qu'aucune élection n'est solide, aucune assemblée sûre de vivre, que le député tremblant siégera et votera sous la censure des tribunes, soumettant jour par jour sa conscience aux injonctions de la foule. A quoi Marat ajoutait cette aimable variante, que le peuple souverain viendrait écouter ses députés avec des poches pleines de pierres, pour que, s'ils ne marchaient pas droit, il pût non pas seulement annuler l'élection, mais anéantir les élus.

Le 9, les Girondins reprirent la thèse jacobine de la révocabilité des députés, comme une arme contre la Montagne. Ce jour-là, ils signèrent leur mort.

Ils voulaient frapper de cette arme l'apôtre de septembre, Marat. Mais, quelque Marat qu'il pût être, il n'en avait pas moins le signe sacré de la représentation nationale; la violer en un seul, c'était l'effacer en tous, leur arracher à tous la toge de représentants du peuple, et, nus, désarmés, dépouillés, les livrer aux violences de la force, aux fureurs des factions.

Il était d'autant plus hasardeux de toucher cette question que la Convention ne sortait point du suffrage universel; elle n'était pas nommée par les assemblées primaires, mais par l'élection à deux degrés. Les électeurs, élus eux-mêmes, qui l'avaient nommée, cette Assemblée, lui donnaient-ils la même force qu'elle eût eue si elle fût sortie, sans intermédiaire, du peuple? C'était une question dangereuse à soulever, effroyable pour les conséquences, qui peut-être contenait dix ans d'anarchie.

La Gironde, par l'organe de Guadet, eut l'insigne imprudence d'appuyer une adresse des Bouches-du-Rhône qui invoquait contre Marat le principe jacobin de la révocabilité des députés. Guadet demanda, la Convention vota par acclamation : « Que les assemblées primaires se réuniraient pour prononcer sur le rappel des membres qui auraient trahi la patrie. »

Il se trouva heureusement quelques hommes de bon sens, de divers partis, pour écarter le danger. Manuel, Barrère, Prieur, montrèrent à la Convention le gouffre qu'elle ouvrait sous ses pas. Prieur dit qu'en ce moment l'appel aux assemblées primaires ne serait qu'un appel aux influences aristocratiques, qu'au moment d'un jugement, l'Assemblée se tuait elle-même, si elle proclamait son autorité incertaine et provisoire. Guadet demanda lui-même l'ajournement de sa proposition, et la Convention révoqua son décret.

Entre ces deux journées du 4 et du 9, où les deux partis donnèrent l'étrange spectacle de changer de rôle, l'un se chargeant de soutenir la thèse que l'autre abandonnait, la Convention eut, le 7, un misérable intermède où l'on vit l'excès de crédulité où la passion furieuse peut faire descendre les hommes.

Un intrigant, nommé Viard, avait amusé Fauchet et le ministre Lebrun des intelligences qu'il avait, disait-il, dans le parti royaliste, dont il surprendrait les secrets. Il en tira une mission, et, au retour, n'étant pas sans doute rétribué selon ses prétentions, il alla trouver Chabot et Marat, se fit fort de leur faire saisir les fils d'un grand complot girondin; Roland en était, et sa femme.

Marat tomba sur l'hameçon avec l'âpreté du requin; quand on jette au poisson vorace du bois, des pierres ou du fer, il avale indifféremment. Chabot était fort léger, gobe-mouches, s'il en fut, avec de l'esprit, peu de sens, encore moins de délicatesse; il se dépêcha de croire, se garda bien d'examiner. La Convention perdit tout un jour à examiner elle-même, à se disputer, s'injurier. On fit au Viard l'honneur de le faire venir, et l'on entrevit fort bien que ce respectable témoin, produit par Chabot et Marat, était un espion qui probablement travaillait pour tous les partis. On appela, on écouta Mme Roland, qui toucha toute l'Assemblée par sa grâce et sa raison, ses paroles pleines de sens, de modestie et de tact. Chabot était accablé. Marat, furieux, écrivit le soir dans sa feuille que le tout avait été arrangé par les Rolandistes pour mystifier les patriotes et les rendre ridicules.

Il y avait près d'un mois que le procès commencé restait là, par terre, ne remuant plus, n'avançant plus, en réalité faisant place à un procès plus grand encore. J'appelle ainsi le duel d'extermination qu'engageaient l'une contre l'autre la Montagne et la Gironde, se prenant maladroitement, se colletant gauchement, comme des lutteurs novices, se tâtant extérieurement encore, si l'on peut dire, jusqu'à ce qu'ils trouvassent une place où le fer glissât et perçât le cœur.

Le 10 enfin, au nom des vingt et un chargés du procès du Roi, Robert Lindet lit une espèce d'histoire du Roi depuis 1789, histoire habilement accusatrice, où se reconnaissait la main d'un légiste normand consommé en sa sagesse normande. Les Lindet étaient deux frères, Robert et Thomas, l'avocat, le prêtre; tous deux siégeaient à la Montagne. Robert, dans son exposé historique, s'attachait à bien concentrer toute l'accusation sur la tête du Roi, à empêcher qu'elle ne s'égarât, que du Roi elle ne se détournât sur les ministres. Il établissait, ce qui était vrai, que les ministres de Louis XVI avaient eu sur lui très peu d'influence. Ce que Lindet ne dit point, c'est que celle de la Reine, de la cour, avait été pour beaucoup dans ses déterminations, celle des prêtres

plus puissante encore; les pièces du procès ne le témoignaient que trop.

Chaque parti voulait sa part dans l'accusation. La commission, ayant donné à un Montagnard la part historique, dédommagea la Gironde en chargeant le Girondin Barbaroux de présenter l'acte des griefs, acte dont chaque article devait fournir au président la matière, la forme même des questions qu'il adressait à l'accusé.

« Le 11 décembre, Louis se leva à 7 heures. Sa prière fut de trois quarts d'heure. A 8 heures, il entendit avec inquiétude le bruit du tambour, se promena dans la chambre et écouta attentivement. « Il me semble, disait-il, que j'entends le trépignement des che- « vaux. » Ils ont ensuite déjeuné en famille; la plus grande agitation régnait sur les visages. Après le déjeuner, au lieu de la leçon ordinaire de géographie, il a fait avec son fils une partie au jeu de siam. On l'a prévenu alors que le maire allait venir, mais qu'il ne lui parlerait pas en présence de son fils. Il l'a embrassé et renvoyé. Le maire n'est venu qu'à 1 heure; on a lu le décret qui ordonne que Louis Capet sera conduit à la barre de la Convention. « Je ne m'appelle point Capet, a-t-il dit; mes ancêtres ont « porté ce nom, mais jamais on ne m'a appelé ainsi... Au reste, « c'est une suite des traitements que j'éprouve depuis six mois *par* « *la force*... » Il ajouta encore : « Vous m'avez privé, une heure trop « tôt, de mon fils. » Il a demandé ensuite à passer sa redingote noisette par-dessus son habit. Au bas de l'escalier, les fusils, les piques, les cavaliers bleu de ciel dont il ignorait la formation, ont paru l'inquiéter. Dans la cour, il a jeté un dernier coup d'œil sur la tour (où il laissait sa famille); on est parti. Il pleuvait. »

« Il ne donna dans la route aucun signe de tristesse, parla peu. Il demanda, en passant devant les portes Saint-Martin et Saint-Denis, laquelle on avait proposé de démolir. Entré aux Feuillants, Santerre lui mit la main sur le bras et le mena à la barre, à la même place et sur le même fauteuil où il accepta la constitution. »

Le Roi jusque-là était sans conseil, mais on voit qu'il avait

réfléchi sur ce qu'il avait à faire. L'histoire de Charles Ier surtout, qui refusa d'abord de répondre et demanda à parler lorsqu'il n'était plus temps, avait instruit Louis XVI et l'avait décidé à suivre une marche contraire. Il ne récusa point ses juges. Quoiqu'il eût fait entendre, au départ, qu'il ne cédait qu'à la force, il ne fit pas difficulté de répondre au président comme à une autorité légitime.

A la première question : « Pourquoi avez-vous, le 23 juin 1789, entouré l'Assemblée de troupes et voulu dicter des lois à la nation? » — Il répondit : « Il n'existait pas de loi qui me le défendît. J'étais maître de faire marcher des troupes, mais je n'ai point voulu répandre le sang. »

Il continua de répondre avec assez d'adresse et de présence d'esprit, tantôt se rejetant sur les ministres, tantôt alléguant la constitution même qui lui avait permis tels des faits qu'on lui reprochait, et, pour les faits plus anciens, alléguant que son acceptation de la constitution, en septembre 1791, les avait comme effacés. Il soutint, pour le 10 août, qu'il n'avait rien fait que de défendre les autorités constituées réunies dans le château.

Plusieurs de ces réponses, d'une mauvaise foi évidente, étaient de nature à lui faire grand tort dans l'opinion. Quand on lui rappela, par exemple, les millions qu'il avait donnés pour acheter des consciences, il répondit froidement : « Je n'avais pas de plus grand plaisir que de donner à ceux qui en avaient besoin. »

Il assura n'avoir jamais eu connaissance d'un seul projet de contre-révolution.

Sur les lettres, actes et mémoires contre-révolutionnaires qu'on lui représenta datés et annotés de sa main, sa réponse fut toujours la même : « Je ne les reconnais pas. »

Cette triste manière de chicaner sa vie par des mensonges évidents était de nature à diminuer l'intérêt. Cependant la force de la situation, le caractère terrible de la tragédie domina, fit oublier les misères de la défense. Tous furent émus, ceux même qui s'étaient le plus déclarés contre lui et le menaient à la mort.

« Au sortir de la Convention, Louis étant dans la salle des conférences, comme il était près de 5 heures, le maire lui demanda s'il voulait prendre quelque chose. Il répondit : « Non. » Mais, un instant après, voyant un grenadier tirer un pain de sa poche et en donner la moitié à Chaumette, Louis s'approcha de celui-ci pour lui en demander un morceau. Chaumette, en se reculant : « Demandez tout haut ce que vous voulez, Monsieur. — Capet reprit : « Je vous demande un morceau de votre pain. — Volontiers, dit « Chaumette; tenez, rompez, c'est un déjeuner de Spartiate. Si « j'avais une racine, je vous en donnerais la moitié. » — On descendit dans la cour; Louis fut accueilli d'un chœur formidable de forts de la Halle et de charbonniers qui chantaient à pleine poitrine le refrain de la *Marseillaise :* « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » — Il remonta en voiture et mangea seulement la croûte de son pain. Il ne savait trop comment se débarrasser de la mie, et il en parla au substitut, qui jeta le morceau par la portière. — « Ah ! « reprit Capet, c'est mal de jeter ainsi le pain, surtout dans un « moment où il est rare. — Et comment savez-vous qu'il est rare ? « reprit Chaumette. — Parce que celui que je mange sent un peu « la terre. » — Le procureur de la Commune, après un intervalle, s'avisa d'ajouter : — « Ma grand'mère me disait toujours : « Petit « garçon, on ne doit pas perdre une mie de pain, vous ne pourriez « pas en faire venir autant ». — Monsieur Chaumette, reprit Louis « Capet, votre grand'mère était, à ce qu'il me paraît, une femme « de grand sens. »

Il y eut quelque silence. Chaumette resta muet, enfoncé dans la voiture. Puis, soit qu'il n'eût pas lui-même mieux déjeuné que le Roi, soit qu'à la longue la fatigue, la force des impressions violentes dans ce lugubre jour, eussent triomphé de sa nature, il avoua qu'il ne se sentait pas bien. Le Roi attribua la chose au roulis de la voiture, qui allait au pas. « Avez-vous été sur mer ? dit-il à Chaumette. — Oui, reprit celui-ci, j'ai fait la guerre avec Lamotte-Piquet . . . . . — Lamotte-Piquet ! dit le Roi, c'était un brave homme. » Et à son tour il se tut quelques moments,

se reportant sans doute à sa pensée favorite, la marine, à cette glorieuse époque de son règne, déjà éloignée, où ses vaisseaux étaient vainqueurs sur toutes les mers, où lui-même donnait ses instructions à La Peyrouse, dessinait le port de Cherbourg. Ah! s'il y eut jamais un contraste, c'était celui-ci sans doute, le souvenir de ce jour où le Roi, jeune, puissant, florissant de vie, dans l'éblouissant costume d'amiral (rouge et or), sous la fumée de cent canons, traversa la rade du grand port créé par lui, visita la fameuse digue où la France avait vaincu (plus que l'Anglais) l'Océan.

Qui l'eût reconnu au jour du 11 décembre, dans cette image de pitié qui, tout ce long jour d'hiver, en son triste vêtement brun, naviguait, pour ainsi dire, entre la pluie qui tombait et la boue des boulevards?... Chose dure! et triste à dire, les détails de cette misère, loin d'augmenter l'intérêt, l'auraient neutralisé plutôt. La sienne n'était rehaussée d'aucun effet dramatique. Ce n'était nullement le spectre livide, le sombre Ugolin que l'imagination populaire cherche dans un prisonnier. C'était l'homme gras encore, mais qui déjà a maigri, d'une graisse pâle et malade qui ne remplit plus les joues et pend sur le col plissé. Sa barbe était de trois jours; on lui avait ôté l'avant-veille les rasoirs et les ciseaux; ni courte ni longue, elle n'était qu'inculte et sale, une végétation fortuite, inégale, de vilains poils blonds, rendaient toute sauvage sa face hérissée. Au retour surtout, le jeûne, l'affaiblissement, la fatigue, en faisaient un objet pitoyable à voir. Cet homme, qui semblait fort, mais très lourd, très mol, ne pouvait rien supporter; on l'a vu, la nuit du 10 août, cette nuit suprême de la monarchie, il ne put veiller, se coucha. Au 11 décembre, le grand air, nouveau pour le prisonnier, l'effarouchait en quelque sorte, ajoutait à l'éblouissement naturel du myope en pleine lumière. Il promenait sur la foule un regard qui ne regardait rien; seulement, à chaque rue que l'on dépassait sur la ligne des boulevards, la faculté proverbiale des Bourbons, la mémoire automatique lui en faisait dire le nom : « Voici telle rue; » — puis : « Telle rue; » comme un enfant à moitié endormi, qui répète une

vieille leçon, ou une montre qui machinalement, indifféremment sonne l'heure. Une chose parut l'éveiller; il nommait la rue d'Orléans : « Dites la rue de l'Égalité, lui dit-on. — Ah! oui, dit-il, à cause de... » Dès lors, il se tut et ne dit plus rien.

L'effet sur toute la route ne fut pas celui qu'on eût cru; il y eut un grand silence, peu de cris de mort. Il y avait beaucoup de monde; tous individus isolés, point de groupes, on n'en souffrait pas. Ils regardaient, observaient, contenant leur pensée, quelle qu'elle fût.

Un mouvement de pitié cependant s'était fait dans les cœurs. Ceux qui craignirent le moins de le manifester, ce furent ceux qui avaient constamment demandé la mort du Roi et la demandaient toujours. Les *Révolutions de Paris,* journal où Chaumette avait souvent écrit et peut-être écrivait encore, n'hésitèrent pas à exprimer le sentiment public. Ce journal blâme avec raison le rapport d'un commissaire de la Commune « qui se permet de faire de l'esprit aux dépens d'un prisonnier qui va être jugé à mort ». Il blâme la Commune même : « Louis s'est plaint avec justice qu'on l'ait privé trop tôt de la compagnie de son fils. Il est pourtant si facile de concilier les droits de la justice et le vœu de l'humanité. *On se conduit avec les prisonniers du Temple de manière qu'ils finiront par exciter la pitié.* »

C'était l'impression générale. Elle se produisit avec force dans la Convention même. On y manifesta plus hardiment le désir que le procès se fît d'une manière régulière. Le 12, Thuriot demandant qu'on hâtât le jugement, et qu'au plus tôt « le tyran portât sa tête sur l'échafaud », il y eut un soulèvement d'indignation dans l'Assemblée; on lui cria : « Rappelez-vous votre caractère de juge! » Il fut obligé de s'expliquer, d'ajouter : « Je dis seulement que, *si les crimes imputés à Louis sont démontrés,* il doit périr... »

Un membre insista pour qu'on donnât à l'accusé le temps d'examiner les pièces, disant : « Nous ne craignons pas la haine des rois, mais l'exécration des nations... »

Le 15, un représentant qui jusque-là marquait dans les violents

de la Montagne, l'homme du 6 octobre, Lecointre, de Versailles, étonna toute l'Assemblée en demandant que Louis pût voir sa famille, ses enfants.

L'opposition furieuse de Tallien qui osa dire : « qu'en vain la Convention le voudrait, si la Commune ne le voulait pas », irrita et rallia à la proposition de Lecointre. On vota *que l'accusé verrait ses enfants,* mais qu'eux-mêmes ne verraient leur mère et leur tante qu'après les interrogatoires.

Ce qui fut plus significatif encore, c'est que, Barrère sortant de la présidence, la Convention nomma président Fermont, qui, le 11, avait demandé que l'accusé pût être assis à la barre et qu'on lui donnât un siège. Les secrétaires furent Girondins ou d'opinion modérée : Louvet, Creuzé-Latouche et Osselin.

Le Roi avait choisi pour défenseurs des avocats propres à le conduire adroitement dans son triste genre de défense, de chicanes, de négations, les constituants Tronchet et Target. Target dit qu'il était malade, fatigué et épuisé; ce qui n'était que trop vrai. Le Roi prit à sa place un homme connu dans le barreau, l'avocat Desèze.

Le gentilhomme que le Roi avait envoyé au roi de Prusse, M. Aubier, voulait revenir et le défendre. Un M. Sourdat, de Troyes, s'offrit de même, disant hardiment : « Qu'il était conduit à défendre Louis XVI par le sentiment de son innocence. »

L'offre de M. Aubier était tardive; elle n'eut d'autre effet que de lui valoir une pension de 12,000 livres que lui donna le roi de Prusse.

Pour les deux autres qui s'offrirent, c'étaient deux personnes qui, à divers titres, avaient bien mérité de la Révolution, et qui n'avaient nullement à se louer de la cour. Moins heureux que le royaliste, ils n'eurent d'autre récompense de leur courage que la guillotine.

Le premier c'était Malesherbes.

L'autre était une femme, la brillante improvisatrice méridionale dont nous avons parlé déjà, Olympe de Gouges.

Je dirai ici même, sans ajourner davantage, ce que j'ai à dire sur la destinée de ces généreuses personnes, je n'attendrai pas jusqu'à la fin de 1793; ils passeraient dans la foule, mêlés à tant d'autres, sur le fatal tombereau. Je veux les mettre ici à part. Là où ils furent héroïques, là aussi qu'ils reçoivent ce qui leur revient de larmes.

Malesherbes était, comme on sait, de cette famille Lamoignon, laborieuse entre toutes, qui travailla utilement sous Louis XIV à la réforme des lois, famille honnête, n'eût été la bassesse servile de son dévouement monarchique. Malesherbes était petit-neveu de ce Lamoignon de Basville, le tyran du Languedoc, le bourreau des protestants, qui couvrit ce pays de potences, de roues, de bûchers. Le neveu, pour cela même sans doute, fut philosophe, se jeta dans l'excès contraire, et, si j'en crois l'un de ses plus intimes amis, dépassa l'incrédulité des plus incrédules.

Il n'y avait pas un meilleur homme, plus honnête, plus généreux. Sans espoir d'une vie à venir (que sa vertu méritait), sans l'appui des consolations qu'on trouve dans la pensée divine, il suivit, simple, droit et ferme, l'idée du bien, du devoir. Jamais la magistrature n'eut de plus dignes paroles que les remontrances de Malesherbes, président de la Cour des aides. Il fut ministre avec Turgot, tomba avec lui. Il était peu propre au pouvoir, étant né gauche et maladroit, sans ménagements ni tempéraments, sans connaissance des hommes.

Une chose, parmi tant de services rendus au pays, rendait cet homme sacré, c'est que, sans lui, ni l'*Émile,* ni l'*Encyclopédie,* ni la plupart des grands ouvrages du XVIIIe siècle, n'auraient pu paraître. Il était alors directeur de la librairie; il couvrit de sa protection les libertés de la pensée, enseigna lui-même aux écrivains à éluder l'absurde tyrannie du temps. Il revit lui-même, ne censura pas, corrigea avec respect les épreuves de Rousseau.

L'âge n'avait rien changé dans M. de Malesherbes. Il avait, en 1792, à soixante-douze ans, l'esprit ferme, le cœur chaleureux de son âge viril. C'était un contraste piquant de trouver dans ce petit

homme, un peu rond, un peu vulgaire (vraie figure d'apothicaire sous une petite perruque), un héros des temps anciens. Il avait dans la parole la sève, parfois la verve facétieuse, un peu caustique, de la vieille magistrature, et avec cela des traits admirables échappaient de son âme noble, bien près du sublime. Rien ne put, dans le procès, l'empêcher de dire : « Le Roi, » et (en lui parlant) : « Sire. » — « Qui donc vous rend si hardi ? lui dit un conventionnel. — Le mépris de la vie. »

Il était resté tranquille, chez lui, à la campagne, en 1793. Un tel homme ne songeait guère à émigrer. N'était-il pas sous la protection des grandes ombres du XVIIIe siècle ? Qu'aurait dit Rousseau, bon Dieu ! si on lui avait annoncé que ses inintelligents disciples tueraient le bienveillant censeur, le propagateur d'*Émile*, au nom même de ses doctrines ?

En octobre 1793, on arrêta son gendre, le président Rosambo, pour une vieille protestation du Parlement en 1789 ; faute réelle, certainement, mais enfin déjà ancienne, d'un homme inoffensif, qu'on aurait pu oublier. Puis, le lendemain, sans cause ni prétexte, on arrêta Malesherbes. Il se montra indifférent, plutôt gai ; il aimait autant en finir.

Le seul témoin contre lui était un domestique qui lui aurait dit, en 1789, que les vignes avaient gelé, et Malesherbes aurait répondu : « Tant mieux ! s'il n'y a pas de vin, nos têtes seront plus sages. » Il ne voulut pas se défendre et s'en alla, en causant tranquillement, à la guillotine.

Le concierge de Monceaux (où l'on portait alors les corps des suppliciés) eut une preuve singulière du calme de Malesherbes. Quand il dépouilla son corps, il trouva, dans ses culottes, sa montre montée à midi. Il la montait habituellement à cette heure, et il l'avait fait encore, deux heures avant l'échafaud.

On trouvera peu convenable que, près d'un nom si vénéré, j'amène Olympe de Gouges, une femme légère, très légère, comme on l'a dit durement. Cette femme s'est rapprochée de Malesherbes par l'analogie de son dévouement, et elle s'est trouvée aussi rap-

prochée de lui par la mort. Qu'il l'accueille donc près de lui dans cette histoire avec la bonté et l'indulgence paternelle qu'il aurait eue dans sa vie.

Elle n'était pas, comme lui, protégée par cette longue vie de services rendus au pays; elle risquait davantage. Elle était fort compromise, cette infortunée; elle avait déjà assez de se défendre elle-même. Plusieurs amis, Mercier entre autres, lui avaient conseillé, dès longtemps, de s'arrêter. Elle n'écouta personne, parla toujours et très haut, flottant d'un parti à l'autre, selon sa sensibilité, au flot de son cœur. Révolutionnaire de nature et de tendance, lorsqu'elle vit pourtant, au 6 octobre, le Roi et la Reine amenés ici captifs, elle se sentit royaliste. La mauvaise foi de la cour et sa trahison évidente la refirent républicaine, et elle conta naïvement sa conversion au public dans un très noble pamphlet : la *Fierté de l'Innocence*. Elle fondait alors des sociétés populaires de femmes, essayant de tenir un milieu difficile entre les Jacobins et les Feuillants. Ses liaisons avec la Gironde, son *Pronostic sur Robespierre*, ne la mettaient que trop en péril, lorsque la scène émouvante du 11 décembre l'enleva à la considération de ses propres dangers, et elle offrit de défendre le Roi. L'offre ne fut pas acceptée, mais, dès lors, elle fut perdue.

Les femmes, dans leurs dévouements publics où elles bravent les partis, risquent bien plus que les hommes. C'était un odieux machiavélisme des barbares de ce temps de mettre la main sur celles dont l'héroïsme pouvait exciter l'enthousiasme, de les rendre ridicules par ces outrages que la brutalité inflige aisément à un sexe faible. On a vu les craintes de M[me] Roland et l'insulte trop réelle qu'on fit à Théroigne en 1793. Olympe fut au moment d'être traitée de même ou plus cruellement encore. Un jour, saisie dans un groupe, elle est prise par la tête; un brutal tient cette tête serrée sous le bras, lui arrache le bonnet; ses cheveux se déroulent... pauvres cheveux gris, quoiqu'elle n'eût que trente-huit ans; le talent et la passion l'avaient consumée. « Qui veut la tête d'Olympe pour 15 sols? » criait le barbare. Elle doucement, sans

se troubler : « Mon ami, dit-elle, mon ami, j'y mets la pièce de 30. » On rit, et elle échappa.

Ce ne fut pas pour longtemps. Traduite au tribunal révolutionnaire, elle eut l'affreuse amertume de voir son fils la renier avec mépris. Là, la force lui manqua. Par une triste réaction de la nature dont les plus intrépides ne sont pas toujours exempts, amollie et trempée de larmes, elle se remit à être femme, faible, tremblante, à avoir peur de la mort. On lui dit que des femmes enceintes avaient obtenu un ajournement du supplice. Elle voulut, dit-on, l'être aussi. Un ami lui aurait rendu, en pleurant, le triste office, dont on prévoyait l'inutilité. Les matrones et les chirurgiens consultés par le tribunal furent assez cruels pour dire que, s'il y avait grossesse, elle était trop récente pour qu'on pût la constater.

Elle reprit tout son courage devant l'échafaud et mourut en recommandant à la Patrie sa vengeance et sa mémoire.

CHAPITRE IX.

LE PROCES. — DISCUSSION INCIDENTE SUR L'ÉDUCATION. DIVERSION CONTRE LE DUC D'ORLÉANS (DÉCEMBRE 1792).

Plan d'éducation par les Girondins, décembre. — Les prêtres et les Jacobins d'accord pour ne vouloir qu'un seul degré d'instruction, décembre 1792. — Emportements du philosophisme girondin. — Robespierre brise le buste d'Helvétius, 5 décembre 1792. — Faiblesse morale des deux partis dans leurs plans d'éducation. — Suite du procès. — Diversion contre la maison d'Orléans, 16 décembre 1792. — Comment s'est formée et conservée la fortune de la maison d'Orléans. — La Montagne sauve le duc d'Orléans, 19 décembre 1792.

La Convention remplissait les intervalles du procès par un sujet non moins grave, l'organisation première d'un système *d'éducation nationale*.

La Constituante était arrivée à la fin de sa longue carrière sans trouver le temps de jeter cette première pierre de la société nouvelle. Elle laissa à la Législative pour héritage en ce genre un fastueux rapport de Talleyrand *sur l'instruction* en général. Dissertation littéraire, élégante, qui posait seulement les principes dans une vague généralité. La Législative y ajouta un travail plus philosophique, le rapport de Condorcet *sur l'instruction*. Dans cette œuvre sérieuse, importante à la fois par la hauteur des vues et par la tendance pratique, on distinguait quatre degrés d'instruction, depuis les écoles primaires jusqu'à l'institut. La Convention, au commencement de décembre, reçut et discuta un projet d'organisation des écoles primaires, proposé par son comité d'instruction publique, d'après les vues de Condorcet.

Ce projet, apporté par Lanthenas, ami de Roland et d'abord chef de bureau dans son ministère, contenait la pensée la plus démocratique de la Gironde, le procédé par lequel elle croyait

IMPRIMERIE NATIONALE.

niveler sans secousse la société[1]. L'école primaire, gratuite pour tous, était la porte par laquelle l'enfant laborieux du pauvre pouvait entrer dans la classe des *élèves de la patrie,* qui parcouraient gratuitement tous les autres degrés de l'instruction. Les instituteurs étaient élus, au suffrage universel, par les pères de famille. Le prêtre ne pouvait devenir instituteur qu'en renonçant à la prêtrise. L'enseignement était commun à tous, sans distinction de culte. « Ce qui concernait les cultes n'était pas enseigné dans l'école, mais seulement dans le temple. »

Le projet girondin était basé, on le voit, sur la séparation de l'Église et de l'État. Les prêtres, même constitutionnels, étaient éloignés de l'école, renvoyés au temple, à l'enseignement strictement religieux; on ne leur laissait que Dieu, qui, ce semble, est la meilleure part (puisqu'au fond elle contient tout).

Cette part ne leur suffit jamais. Durand de Maillane, assis à droite, sur les mêmes bancs que les Girondins, réclama vivement contre leur projet. Il demanda que les prêtres pussent être instituteurs et soutint la thèse populaire qu'il ne fallait qu'un seul degré d'instruction. Il s'accordait parfaitement en ceci avec Robespierre, qui de même croyait l'égalité blessée par une hiérarchie d'écoles, dont les plus élevées sans doute ne peuvent être fréquentées de tous. Que faire cependant, en pratique? Les partisans de cette opinion seront obligés d'admettre une des deux conclusions qui suivent, — ou qu'il faut supprimer le haut enseignement, découronner la science, abolir à la fois les écoles philosophiques qui la résument et les écoles de spécialités difficiles qui l'approfondissent, niveler la science pour niveler les hommes, l'abaisser, faire une science peu savante, enfin une science non science; — ou bien porter dans l'enseignement primaire ces hautes sciences dont

[1] Les idées sociales de ce parti, telles qu'on les entrevoit dans les articles de Brissot (décembre 1792) et dans l'important discours de Jean Debry (24 décembre), auraient été les suivantes : 1° *Nul impôt sur le pauvre;* 2° *l'impôt progressif* sur ceux qui possèdent; 3° *l'abolition de toute succession en ligne collatérale;* 4° *l'adoption,* érigée en institution et combinée de manière à élever la condition du pauvre.

on a fermé les écoles, professer (pour ceux qui épèlent!) le calcul infinitésimal et les difficultés de la métaphysique[1].

Durand de Maillane était un canoniste gallican de réputation, un savant. On n'en fut que plus étonné de l'entendre dire qu'une même école suffisait, autrement dit qu'on pouvait fermer les écoles supérieures. Le prêtre, en ceci, faisait sa cour aux Jacobins, à Robespierre. Il avait parfaitement compris le conseil de celui-ci : « La sûreté est à gauche ». (Voir plus haut, p. 650, t. III.) Il n'avait pas passé à gauche, mais il trouvait politique, en restant à droite, de constater qu'il était indépendant des opinions de la droite, que, sur des questions de doctrine (sinon d'actualité), il appartenait réellement à la société jacobine, où il s'était fait agréger, et qu'il était bon Jacobin.

On lui répondit de la droite et de la gauche elle-même. Chénier, qui était de la gauche, mais qui ne dépendait nullement de l'église jacobine, réclama vivement contre la fermeture des hautes écoles et l'abaissement des sciences.

Un député de la droite Dupont, répondit aussi avec chaleur aux déclamations cléricales et jacobines de Durand contre la philosophie. Il dit assez heureusement : « Vous êtes député de Marseille... Eh bien, savez-vous qui a armé vos Marseillais contre le trône et qui a fait le 10 août?... C'est la philosophie, Monsieur!..... Vous demandez, en vrai barbare, si les arts mécaniques ne devraient pas être recommandés plus que les sciences? Vous ignorez que tout se lie, que la charpente d'un vaisseau, sa construction, tiennent à tout ce que les sciences ont de plus élevé et de plus abstrait... »

[1] Ce dernier parti est absurde, direz-vous, il ne peut tomber dans l'esprit. Vous vous trompez. Tel a été l'enseignement chrétien, tel il est encore; l'Église enseigne aux plus ignorants, sans préparation, sans initiation préalable, le résumé prodigieusement abstrait des subtilités byzantines qu'Aristote et Platon auraient eu peine à comprendre. Éducation singulière, qui a contribué, plus que nulle chose au monde, à fonder une ignorance solide et durable, bien plus, à fausser les esprits, à les stériliser pendant tant de siècles. — Voir mon livre le *Peuple*, et l'important ouvrage de M. Quinet : *Enseignement du peuple.*

Puis, perdant tout son sang-froid, Dupont se jeta dans un furieux dithyrambe à la Diderot, peu philosophique et peu politique, très propre à compromettre son parti : « Quoi! dit-il, les trônes sont renversés, les rois expirent, et les autels sont debout!... Et pourtant les trônes abattus laissent ces autels à nu, sans appui et chancelants; un souffle de la raison suffit pour les faire disparaître... Croyez-vous donc fonder la République avec d'autres autels que celui de la Patrie?... » Sa voix fut ici, de droite et de gauche, couverte par les vociférations des prêtres et évêques constitutionnels, nombreux dans la Convention. — Alors, s'emportant davantage, il répéta le cri d'Isnard : « La nature et la raison sont les dieux de l'homme, mes dieux... » (L'abbé Audiren : « On n'y tient plus... » Et il sort.) Dupont, s'animant encore plus : « Je l'avouerai à la Convention, je suis athée (Rumeurs; quelques voix : « Qu'importe? vous êtes honnête homme)... Mais je défie un seul homme d'attaquer ma vie, mes mœurs... Je ne sais si les chrétiens de Durand pourront faire le même défi. »

L'emportement du Girondin, qui croyait ne nier le prêtre qu'en niant Dieu même, tournait contre son parti; il avait pour effet naturel d'éloigner de la Gironde, de jeter de l'autre côté beaucoup d'âmes religieuses, une bonne partie du peuple.

Robespierre, bien plus habile, pendant cette discussion, s'était déclaré, aux Jacobins, l'ennemi de la philosophie immorale, irreligieuse du XVIIIe siècle. Il avait proposé à la société de proscrire cette philosophie, aussi bien que la corruption politique. Un membre ayant demandé qu'on brisât le buste de Mirabeau, Robespierre proposa aussi de briser celui d'Helvétius. « Un intrigant, disait-il, un misérable bel esprit, un persécuteur de ce bon Jean-Jacques... Helvétius eût augmenté la foule des intrigants qui désolent la patrie... » On dressa à l'instant des échelles, on descendit les deux bustes; ils furent brisés, foulés aux pieds, et leurs couronnes brûlées avec grand applaudissement.

Les Girondins ayant, comme on a vu, défendu, mis sous leur patronage politique la philosophie du XVIIIe siècle (sans bien dis-

tinguer les nuances si diverses de cette philosophie), un coup sur Helvétius semblait porter sur la Gironde.

On a vu combien ce parti flottant avait peu d'unité d'esprit, et l'on a pu deviner qu'il était incapable de formuler une foi simple, identique. C'est le reproche le plus grave qu'on eût pu faire au plan de Condorcet, au projet spécial de Lanthenas et des Roland. On n'y sent nulle part la force d'une grande idée morale, l'autorité de la foi. Condorcet y prétend que l'étude des sciences physiques et mathématiques doit être antérieure, supérieure à l'étude des sciences morales, ne s'apercevant pas que les mathématiques ne sont qu'*un instrument,* une méthode, un procédé, qu'elles ne donnent rien *pour la substance* que l'éducation veut former. Quant aux sciences de la nature, elles fournissent à la substance morale sans doute, à condition qu'elles soient enveloppées et pénétrées, vivifiées profondément par ce qui vivifie tout, par l'âme.

Au reste, la simplicité forte de l'idée morale, la religion du droit absolu manque également aux deux partis, à la Gironde, à la Montagne, à Condorcet, à Robespierre.

C'est précisément le moment où Robespierre, quittant sa doctrine primitive (Rien n'est utile que ce qui est juste), invoque, pour loi suprême, l'intérêt, le salut public.

S'il atteste la Providence, ce n'est pas comme témoin du droit absolu, c'est comme consolation ici-bas, ce qui est un intérêt, comme espérance d'avenir, ce qui est encore un intérêt éloigné.

Il flotte, comme son maître Rousseau, qui, dans l'*Émile,* pose le droit absolu, même indépendant de Dieu, et tellement absolu qu'il lui assujettit Dieu même; — et qui, dans le *Contrat social,* éprouve le besoin de donner au droit une base autre que le droit; il croit trouver cette base dans l'intérêt (l'intérêt public, l'intérêt privé. Livre II, chap. IV).

La pierre de touche des cœurs et des doctrines se trouve dans les deux questions qui occupaient l'Assemblée, *la question du Jugement* (tuer? en vertu de quelle foi?) et *la question de l'Éducation*

(créer? en vertu de quelle foi?). — Ni l'un ni l'autre parti ne répondait nettement.

Quel enseignement sérieux recommande Condorcet, dans son rapport sur l'instruction, quelle nourriture qui puisse donner à l'âme la force vitale et la substance? Un peu de morale et d'histoire. Quelle morale? Il fallait le dire. La société sera entièrement différente, selon la morale différente que vous mettrez à la base.

Lepelletier Saint-Fargeau, dans son remarquable plan d'éducation, lu à la tribune par Robespierre, est de même ici très bref et très vague. Il adopte, dit-il, les vues du comité sur le choix des études; on donnera aux élèves des principes de morale, on gravera dans leur mémoire les plus beaux récits de l'histoire des peuples libres.

Saint-Just, dans ses *Institutions politiques,* ne touche même pas ce point. Il s'occupe du cadre de l'éducation, mais nullement du fond. Pas un seul mot de morale.

Le projet de Lakanal, inspiré de Sieyès et présenté après le 9 thermidor, voté par la Convention, n'est pas plus explicite sur cette question intime. Tous parlent de la forme extérieure de l'éducation, pas un de ce qu'on peut appeler le fond, la substance, l'âme de l'éducation. Ils sont ou vagues ou muets sur cela, et cela, c'est tout.

Il ne faut pas trop s'étonner, dans cette incertitude du principe moral, si les discussions politiques vont flottantes et troubles. L'orage de la Convention ne tient pas seulement à l'exaspération des passions et des haines, mais autant et davantage à la fluctuation des principes, à l'absence d'une base fixe et forte.

Ce serait à tort néanmoins, ce serait aux dépens de la vérité, que l'histoire voudrait essayer de systématiser ces discussions décousues; elle doit les suivre pas à pas, se laisser mener par elles, sans vouloir être plus sage.

Le 16, sur je ne sais quels bruits de trahison royaliste, de pacte avec l'étranger, deux motions surgissent à l'imprévu.

Thuriot : « Mort à celui qui tenterait de rompre l'unité de la

République, celle de son gouvernement, ou de détacher des parties du territoire pour les unir à un territoire étranger! »

La droite, toute la Convention répond sans hésitation à ce cri de la Montagne. La chose passe en décret.

Mais, en récompense, la droite demande, par la voix de Buzot, que tous les Bourbons sortent de France, spécialement la branche d'Orléans.

Il indiquait avec beaucoup de précision et de force les moyens par lesquels cette branche parviendrait au trône : d'une part, ses amitiés puissantes dans l'Europe (je veux dire en Angleterre); d'autre part, ses efforts pour capter la popularité en France, ce nom d'Égalité qu'Orléans venait de prendre, l'ambition, l'intrigue précoce de ses enfants.

Louvet appuya, et un autre encore, disant qu'on ne pouvait être sans crainte, quand on voyait les armées dans les mains des généraux orléanistes (Dumouriez, Biron, Valence).

Buzot et Louvet étaient les organes ordinaires, non de la Gironde en général, mais de la fraction Roland.

Ils ne trouvèrent aucun appui dans les autres Girondins. Brissot crut inopportune une attaque qu'on ne pouvait pousser à fond sans y comprendre Dumouriez, le général heureux, l'homme indispensable pour la grande affaire de la Belgique. Pétion et d'autres, Girondins ou neutres, Barrère par exemple, avaient une raison personnelle de ménager la maison d'Orléans, étant fort liés avec Mme de Genlis. Les femmes de cette maison semblaient s'être divisé l'œuvre de corruption. Mme de Genlis, par elle, et son mari, Sillery, influaient sur la Gironde. Mme de Buffon, maîtresse du prince, avait, dit-on, influence sur Danton, et partant sur la Montagne, où siégeait le prince lui-même.

La proposition d'expulsion, faite par les Rolandistes seuls (non par tous les Girondins), eut l'aspect d'un acte d'hostilité personnelle. La Montagne y répondit par une représaille personnelle aussi : « Il faut expulser Roland. » — Et ils faisaient entendre qu'on avait également à craindre que Roland ne devînt roi!

puissant débiteur, qui aime à les faire attendre, les suspend à sa fortune. Ajoutez un autre peuple, celui des solliciteurs, de ceux qui attendent, espèrent les vacances qui adviendront et qui provisoirement dépendent plus que les titulaires.

Puissance énorme aujourd'hui, et la même comme valeur. Mais elle avait dans l'ancien régime et sous la Révolution un caractère quasi féodal qui ajoutait à sa force. Ce personnel immense n'était pas variable comme aujourd'hui. Il se composait de familles héréditairement employées dans les mêmes fonctions d'anciens serviteurs dévoués. Dans les pays isolés, misérables, comme la principauté de Dombes, comme le duché de Penthièvre, c'était une force trois fois forte, féodalité, royauté, l'incroyable ascendant de l'argent dans les pays pauvres.

Le duc, par une telle fortune, était suffisamment roi et n'avait aucun intérêt à l'être davantage. Rien n'indique qu'il y ait songé sérieusement. Il s'était jeté dans la Révolution par légèreté, par conseils de femmes et pour se venger des plaisanteries de la Reine. Sa vengeance fut satisfaite, le 6 octobre, quand, de sa terrasse de Passy, il la vit venir de Versailles, traîner dans la boue, captive, au milieu de ce carnaval effroyable d'hommes ivres et de têtes coupées.

Cela le refroidit bien fort et lui calma sa velléité d'être lieutenant général du royaume; sa correspondance avec le Roi est d'un homme qui voudrait à tout prix se réconcilier; il a peur de la Révolution, il écrit au Roi à plat ventre. Il fit une démarche expresse aux Tuileries pour avoir sa grâce. Le Roi lui parla sèchement, la Reine lui tourna le dos; un homme à elle, Goguelat (le Goguelat de Varennes), enhardi par l'insolence de tous ceux qui étaient là, cracha sur lui dans l'escalier.

Il resta fort embarrassé. Sa tentative de se faire donner par la Constituante la dot d'une fille du Régent (voir tome II, p. 170), trait d'avarice incroyable! l'avait coulé à fond dans l'opinion publique. Il se cacha à la Montagne et prit nom *Égalité;* nom étrange! vraie caricature! On l'appela *Prince-Égalité!*

Ce n'était pas un médiocre tour de force de défendre une telle fortune à travers 1793. Orléans n'y épargna rien. Il s'assit tout près de Marat. Il se fit l'effort (pénible pour lui, il n'était pas né sanguinaire) de voter la mort de Louis XVI. Au total, il réussit à ce qu'il voulait avant tout, il sauva l'argent et ne perdit que la tête.

Lui-même, il était peu dangereux; ses fils l'étaient. On a vu comment les bulletins de Valmy et de Jemmapes avaient été combinés pour les faire valoir, exagérer leurs services. Le mari de Mme de Genlis, Sillery, trouva moyen d'être des trois commissaires envoyés à l'armée après Valmy, voulant sans doute tâter les Prussiens sur les chances qu'auraient les Orléans d'être acceptés de l'Europe.

Ce fut alors ou peu après qu'on publia, pour l'édification du public, un curieux journal du jeune duc de Chartres, où l'excellent élève de Mme de Genlis lui écrivait, jour par jour, comme à sa mère, toutes ses belles actions : visites aux hôpitaux, saignées faites aux malades, noyés retirés de l'eau, un homme sauvé de la fureur du peuple, etc.

Les Roland n'avaient pas tort de voir là un prétendant. Ils croyaient qu'on n'attendait que la mort de Louis XVI et l'anarchie qui suivrait, pour faire descendre de la machine un Dieu sauveur, ce jeune homme dont la popularité était si délicatement, si habilement soignée. Tout leur tort était de croire que la Montagne était dans ce complot; elle en était innocente, aussi bien que la Gironde. Un Girondin, Sillery, un Montagnard, Danton peut-être, furent quelque temps Orléanistes. Pour ce dernier, j'ai peine à croire que le puissant organisateur de la République ait eu cette arrière-pensée. Ce qui m'en fait douter encore, c'est la vigueur avec laquelle il insista, malgré Dumouriez, pour révolutionner la Belgique de fond en comble, pour la républicaniser, l'unir à la France républicaine; c'était briser le second espoir de la maison d'Orléans.

Pour revenir, Chabot objecta, en faveur d'Égalité, qu'il était

représentant. La Convention ajourna sa décision à deux jours. Le 19, après une discussion très longue et pitoyablement bruyante, la Gironde se divisa. Un Girondin mit à néant tout ce grand effort girondin. Pétion fit écarter la proposition de Buzot, demandant et obtenant que tout fût ajourné après le procès du Roi.

CHAPITRE X.

LE PROCES. — DÉFENSE DU ROI. — ROBESPIERRE ET VERGNIAUD (DECEMBRE 1792).

Les Polonais demandent secours, 30 décembre. — Accord des rois contre la Pologne. — La Révolution eût dû être le jugement général des rois. — Défense du Roi, 26 décembre. — Le Roi se croit innocent. — Le Roi se croit toujours roi. — Il ne pouvait avoir nul autre juge que la Convention. — La Convention ne sait pas si elle juge ou si elle prononce par mesure de sûreté. — Elle devait déclarer qu'elle jugeait, et pour le droit seul, non pour la sûreté et l'intérêt public. — Les deux partis attestèrent l'intérêt public plus que la justice. — Robespierre établit que la Convention doit juger, 27 décembre. — Il soutient, au nom de la Montagne, le droit des minorités. — Sombre prophétie de Vergniaud sur les malheurs qui seront la suite de la mort du Roi, 30 décembre.

Le 30 décembre, un Polonais, membre de la diète, vint apporter à la Convention la plainte de la Pologne. Jamais il n'y eut un peuple plus indignement trahi, plus honteusement vendu. Jamais on ne vit mieux et dans une plus pleine lumière que des rois aux nations, il n'y a ni morale ni règle de droit. La royauté, en créant des êtres hors de la nature, les place aussi en même temps hors de la moralité. Le mot terrible de Saint-Just : *De peuple à roi, nul rapport naturel,* ne fait rien que reproduire la maxime non proclamée, mais pratiquée par les rois : *De roi à peuple, nul rapport naturel, nulle justice et nulle pitié.*

La Russie, en 1792, se déclarant *protectrice de la liberté* polonaise, provoque dans ce malheureux pays une confédération de traîtres et d'hommes crédules, qui placent dans la générosité de l'ennemi l'espoir de l'indépendance nationale. La Prusse et l'Autriche, qui, la veille, encourageaient la Pologne et lui promettaient appui, tournent contre elle et la livrent. Le roi Poniatowski, impatient d'abdiquer, demande pour toute grâce à cette cruelle Catherine qu'elle finisse ce long supplice d'uu peuple, qu'elle lui

donne plutôt un prince russe pour successeur... A cela que dit la Russie? Elle est indignée! Bon Dieu! que c'est méconnaître le désintéressement de l'impératrice! Est-ce pour elle qu'elle agit? Non, c'est pour la Pologne seule, c'est uniquement pour son intérêt, qu'elle l'use, l'épuise et la torture. Donnez le gibier au chasseur, il n'en voudra pas; donnez la souris au chat, il la laisse, il ferme les yeux, bonne et douce bête de proie! La proie est bonne, mais le meilleur, c'est de la tromper, ruser avec elle, lui faire croire qu'elle échappera... La vieille femme, au cœur byzantin, n'eut pas de plus doux plaisir. La veille du second partage, son jeune favori, qu'on croyait avoir son secret intime et la pensée de l'oreiller, jurait encore aux Polonais qu'aussitôt la constitution républicaine proclamée, l'armée de sa souveraine, sagement, honnêtement, repasserait la frontière [1].

Ceci en 1792. En 1793, tout change. L'impératrice a une peur subite des Jacobins polonais. Elle aimait la liberté à tort, elle se convertit. Une farce nouvelle commence. Qu'il y eût quelques Jacobins dans les villes, on le comprend. Mais les villes comptent bien peu dans cette vaste Pologne, à peine un peu plus qu'en Russie. Les paysans étaient à cent lieues de ces idées. La noblesse, qui était le grand corps de la nation, pouvait-elle sérieusement, vraiment, être jacobine? Elle y aurait tout perdu.

Cette comédie hideuse, et qui ne trompait personne, eût dû rendre exécrables au monde les trois voleurs couronnés. Ce fut le contraire. L'Angleterre, jusque-là jalouse des progrès de la Russie, est prise tout à coup d'amitié, de tendresse pour elle. La loyauté de la Prusse, de l'Autriche, lui gagne le cœur. L'Europe est réconciliée. La fraternité règne entre les rois. Beau spectacle et doux! La France seule fait un accident pénible dans cet aimable tableau.

[1] Je ne puis comprendre comment les Polonais, acharnés à leurs discordes au point d'en oublier l'Europe, n'ont pas publié, répandu tant de livres qu'elle eût dévorés, les Mémoires de Niemcewicz, une traduction des Mémoires du cordonnier Kilinski, etc.

On ne voit pas que les rois de cette époque aient été plus mauvais rois que ceux d'avant ou d'après. Leur conduite ici révèle seulement ce qui dans tous les temps fut le fond du cœur royal, le résultat nécessaire d'une institution monstrueuse : *le mépris profond de l'espèce humaine* [1].

Tout ceci, depuis soixante ans, a éclaté de plus en plus pour l'instruction du monde. Les peuples, dès longtemps, auraient dû être avertis. Que la lumière vient lentement! La France même, en 1792, n'était pas bien sûre encore du rôle qu'elle devait prendre. La Révolution était loin de connaître sa grandeur. Elle ne savait pas elle-même son nom intime, mystérieux, qui est : *le jugement des rois.*

Le dirons-nous? Elle manqua d'audace. Le jugement d'un roi était peu. Du moment qu'on avait lancé les décrets de la guerre révolutionnaire, levé l'épée contre les rois, Louis XVI n'était plus qu'un accessoire, un incident du grand procès. Il fallait donner à cette lutte le caractère d'un jugement général, faire de la guerre

[1] Toute la terre, à l'heure même où nous écrivons ceci, est rouge du sang versé par les rois. Le monde est en deuil. Ce n'est pas un médiocre effort pour l'historien de continuer ce livre, de détourner les yeux de l'infortune des peuples innocents et de concentrer sa pitié sur un roi coupable. Non, mon cœur, je dois le dire, ne peut s'enfermer au Temple. Il est sur toutes les routes, à la suite de ces longues processions de femmes et d'enfants en noir, avec ces fils des martyrs, qui vont mendiant leur pain. Les familles des héros du Danube, qui, d'une générosité inouïe, partagèrent, en 1848, tout leur bien avec le peuple, elles tendent la main aujourd'hui. Qu'elles reçoivent ce que j'ai, cette parole et cette larme... Recevez-la, ruines des villes froidement écrasées sous les bombes, qui restez là pour témoigner de la paternité des rois! Recevez-la, tombes muettes, sans inscriptions, sans honneurs, qui, de l'Apennin aux Alpes, marquez d'une ligne funèbre le chemin de Radetzky... Je n'ose regarder au fond des fossés de Vienne; j'aurais peur d'y voir encore ces barbares meurtres d'enfants, ces cadavres mutilés, ces ossements marqués du couteau croate, de la dent des chiens... Ah! pauvre *légion académique,* vous les braves entre les braves et les bons entre les bons, soldats de vingt ans, de quinze ans, échappés à peine aux mères désolées, fleur héroïque de l'Allemagne, fleur de la poésie et de la pensée, vous avez laissé au monde une trop cruelle histoire! On commencera souvent, mais qui pourra achever?...

européenne une exécution juridique. La France était constituée, par le fait même de ces décrets, le grand juge des nations.

C'était à elle de dire : « Le droit est le droit, le même pour tous. Je juge pour toute la terre. »

« Mes griefs ne sont pas ce qui me trouble le plus. Je suis ici pour tous ces peuples mineurs, sans voix pour se plaindre, sans avocat qui les défende. Je parlerai, j'agirai en leur lieu et place. Je juge d'office pour eux. »

« Ici, Catherine d'Anhalt, aventurière allemande, qui, par surprise et par meurtre, avez volé la couronne du grand peuple russe, paraissez et répondez !... »

Un simple huissier à la porte de la Convention eût cité les rois. Et l'on n'aurait pas manqué de patriotes intrépides pour afficher la citation dans leur capitale, dans Rome, dans Vienne ou dans Moscou..... Ce n'eût pas été sans pâlir que ces orgueilleuses idoles, le matin, sortant du palais, auraient lu elles-mêmes sur leurs murs et sur leurs portes : « Vous êtes sommé de venir répondre tel jour devant Dieu et la République... »

Une instruction immense serait sortie de cette enquête. Le monde eût été étonné de voir les misérables fils qui avaient tiré, brouillé les affaires humaines; qu'il suffise de rappeler la honteuse et cruelle intrigue par laquelle la Prusse poussa la Turquie, poussa la Pologne, aux dépens de leur sang, escroqua Dantzig.

« Mais quoi ! ce grand procès n'eût-il pas été ridicule?... La France, qui ne pouvait envoyer à son armée de Belgique ni vivres, ni bas, ni souliers, n'aurait-elle pas été folle d'adresser aux plus grandes puissances du monde ces impuissantes menaces, impossibles à réaliser? Les rois n'auraient-ils pas ri de l'étrange don Quichotte qui eût prétendu redresser tous les torts du genre humain? »

Non, les rois n'auraient pas ri... Nos armées étaient impuissantes, dit-on, sans argent, mal équipées?... On se trompe, elles étaient admirablement armées, équipées, vêtues, munies... de quoi? D'un petit talisman, qui n'en était pas moins terrible, du

décret du 15 décembre, l'appel universel aux peuples, qui partout dispensait les masses pauvres de payer l'impôt, qui sommait tout peuple envahi de reprendre sa souveraineté, de n'obéir qu'aux magistrats qu'il aurait créés lui-même. Appliqué sérieusement [1], le décret eût percé les murs des villes, foudroyé les forts, renversé les tours. Sans armée, par la force seule du principe émis par la France, par la vertu de la croisade sociale qu'il proclamait sur le globe, il eût anéanti les rois.

La défense de Louis XVI, présentée le 26 décembre par son avocat, est une apologie complète, où tous les actes du Roi sont défendus avec une hardiesse extraordinaire. Elle indique dans le Roi une parfaite sécurité. Il savait, voyait que la Convention n'avait aucune pièce sérieuse contre lui, rien qui constatât ses rapports les plus accusables avec l'étranger. Très probablement l'avocat Desèze, Tronchet et le bon Malesherbes n'en savaient pas là-dessus plus que la Convention. De là l'assurance du premier, l'extrême effusion de cœur et la sensibilité du dernier, qui ne put parler, à force de larmes.

On s'étonne en lisant les paroles que le Roi prononça après Desèze. Il protesta *que sa conscience n'avait rien à lui reprocher.*

Mais qu'est-ce donc alors qu'une conscience catholique ? Quelle puissance de mort faut-il reconnaître dans la direction des prêtres pour rendre la conscience muette, pour la faire devenir insensible, inerte, ou plutôt pour l'effacer ?... Quoi ! si sa conscience

[1] Pour l'appliquer sérieusement, il eût fallu convaincre les peuples du désintéressement de la France, employer strictement les contributions qu'on levait aux affaires spéciales du peuple sur lequel on les levait, appliquer uniquement, par exemple, à la guerre du Rhin l'argent levé sur les villes du Rhin. Je sais bien que cette spécification était difficile, mais, comme effet moral, elle était utile, indispensable. Ce fut la grande faute de Cambon de ne pas l'avoir respectée, d'avoir appliqué aux besoins généraux de la guerre les contributions de Mayence, fait passer l'argent levé par Custine à l'armée de Belgique ou d'Italie, etc. Cela créa chez les peuples envahis une défiance infinie, très injuste, il faut le dire. Qui ne comprend que, dans l'ensemble immense d'une telle guerre, tout est solidaire, que l'argent du Rhin pouvait être employé en Belgique très utilement pour le Rhin ? etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de roi, l'opinion qu'il avait de son droit illimité lui faisait trouver légitime l'appel aux armes étrangères, tout au moins sa conscience de chrétien pouvait-elle s'accommoder d'un long et persévérant usage du mensonge (mensonge avoué par lui dans sa déclaration du 20 juin 1791)?

Il faut supposer, pour expliquer cette miraculeuse sécurité d'âme, cette absence de scrupules et de remords, qu'il s'était laissé volontiers persuader par les prêtres ce qu'il avait déjà en lui, dans le cœur et dans la race, à savoir : *Qu'il était roi,* roi de ses actes, roi de sa parole, qu'un droit absolu résidait en lui soit pour régner par la force, soit pour tromper au besoin. C'est ce qu'un journaliste du temps lut, d'un œil pénétrant, sur le visage même du prisonnier, le jour du 11 décembre : « Il semblait nous dire encore : « Vous aurez beau faire, je suis toujours votre Roi. Au « printemps, j'aurai ma revanche. »

Oui, Louis XVI, hors de Versailles, hors du trône, seul et sans cour, dépouillé de tout l'appareil de la royauté, *se croyait roi* malgré tout, malgré le jugement de Dieu, malgré sa chute méritée, malgré ses fautes, qu'il n'ignorait pas sans doute, mais qu'il jugeait excusables, absoutes d'ailleurs et lavées par la seule autorité qu'il reconnût au-dessus de lui.

C'est là ce qu'on voulut tuer.

C'est cette pensée impie (l'appropriation d'un peuple à un homme) que la Révolution poursuivit dans le sang de Louis XVI.

Captif au Temple, au milieu de ses geôliers, il se croyait toujours le centre de tout, s'imaginait que le monde tournait toujours autour de lui, que sa race avait une importance mystérieuse et quasi divine. Il dit un jour à quelqu'un : « N'a-t-on pas vu la *Femme blanche* se promener autour du Temple? Elle ne manque pas d'apparaître, lorsqu'il doit mourir quelqu'un de ma race. »

Dans les paroles qu'il ajouta au plaidoyer de Desèze, outre sa profession d'innocence, il protestait encore « qu'il n'avait jamais voulu répandre le sang ». On ne peut nier en effet que, malgré son caractère colérique, il n'ait eu ce qu'on appelle la bonté et qui

est plutôt la tendresse; Allemand par sa mère, il avait ce qui est commun chez cette race, une certaine débonnaireté de tempérament, la sensibilité sanguine, les larmes faciles. Il semble pourtant avoir surmonté, dans deux occasions graves, cette disposition naturelle. Au 10 août, il ne donna l'ordre de cesser le combat, d'arrêter l'effusion du sang, qu'une heure après que le château était pris, lorsque les siens étaient défaits, sa cause perdue. Humanité bien tardive! L'affaire de Nancy, nous l'avons vu, fut arrangée d'avance entre la cour, Lafayette et Bouillé; on voulut frapper un coup, et un coup sanglant. Ce ne fut pas certainement à l'insu de Louis XVI. L'affaire faite et le sang versé, il écrivit à Bouillé qu'il avait *de cette affligeante, mais nécessaire affaire, une extrême satisfaction.* Il le remercia de sa bonne conduite et l'engagea *à continuer.* (Voir tome II.)

Toute la force du plaidoyer de Desèze reposait sur le reproche d'incompétence qu'il faisait à la Convention : « Je cherche des juges, dit-il, et je ne vois que des accusateurs. »

Ce que le Breton Lanjuinais traduisit avec une audace brutale : « Vous êtes juges et parties... Comment voulez-vous qu'il soit jugé par les conspirateurs du 10 août?... » Une tempête s'éleva, effroyable, à ces paroles; et il expliqua sa pensée en disant « qu'il y avait de saintes conspirations », etc.

Saintes? Mais pourquoi le sont-elles? Parce qu'elles sont le retour au droit; le vrai maître rentre chez lui, chasse l'intrus, le prétendu maître. Entre le peuple qui est tout et le Roi qui se crut tout, qui sera arbitre? Où voulez-vous trouver un juge qui ne soit le peuple même? « A qui en appeler? dit très bien quelqu'un : aux planètes, apparemment? »

Le Roi, dit Lanjuinais, sera donc jugé par l'insurrection? — Eh! sans doute. Comment voulez-vous qu'il puisse en être autrement? Celui qui a confisqué dans une main d'homme toute la puissance publique, l'âme d'un peuple et son *genius,* pour dire comme l'antiquité, celui qui est constitué un dieu contre Dieu, il ne peut guère attendre les ménagements de l'homme. Il s'est

follement mis au-dessus, il faut qu'il tombe au-dessous. Il s'est prétendu infini; infinie sera sa chute.

Quels sont les vrais régicides? Ce sont ceux qui font les rois. Imaginez ce que c'est que d'imposer à une créature humaine cette responsabilité énorme, ce rôle insensé du génie d'un peuple... L'imposer à qui? A celui qui, par l'effet seul de cette situation impossible, par suite du tiraillement, du vertige infini qui en est inséparable, deviendra moins qu'homme!...

Les faits parlent assez haut. Le bon sens avance. On ne pourra plus trouver dans quelque temps (c'est notre pensée) un être assez imprudent, assez imbécile, pour accepter cette chance effroyable. Les royalistes obstinés qui voudront absolument que les trônes soient remplis seront forcés de faire *la presse*, d'enlever au coin des rues, le soir, quelque pauvre diable pour être la victime humaine qu'on appelle roi, pour parader quelques jours entre des singes à genoux, et ensuite épuiser l'outrage, la coupe d'enfer... Ce n'est jamais modérément que l'on expie le crime de contrefaire Dieu... La royauté et les rois deviendront un paradoxe, et la critique à venir niera qu'ils aient existé.

Le peuple doit juger le Roi, et il n'y a pas d'autre juge. Maintenant la Convention représentait-elle le peuple? Il est difficile de le contester; mais le représentait-elle expressément dans son pouvoir judiciaire? Pour répondre à la question, il faut se rappeler le moment où elle fut élue.

Elle le fut au moment où l'impression du 10 août était tout entière, le sang versé non refroidi, au moment où l'on voyait venir l'invasion étrangère, que personne ne doutait être amenée par le Roi. Le Roi venait d'être mis au Temple, non comme otage seulement, mais comme responsable envers la nation et visiblement coupable. Les électeurs devaient sentir, en nommant les représentants, qu'ils nommaient des juges. Il est juste pourtant de dire que, dans quelques départements, Seine-et-Marne par exemple, on ne crut pas nommer des juges; on pensait à un haut jury.

La colère publique s'alanguit en octobre, nous l'avons dit, et

l'on put douter alors si la nation voulait expressément le procès du Roi; mais ce changement d'esprit n'altérait en rien le caractère du pouvoir que la Convention tenait de l'élection de septembre.

Si elle se constituait juge, on croyait encore la tenir par un dilemme qu'on ne manquera jamais de présenter en cas semblable, et dont l'effet serait d'assurer à ceux qui ont le privilège absurde de la toute-puissance un second plus absurde encore, celui de l'impeccabilité : « Est-il roi ? Est-il citoyen ?... S'il est roi, il est inviolable, au-dessus du jugement. S'il est citoyen, il faut le juger d'un jugement de citoyen. » C'est-à-dire mettre au jugement les lenteurs, les réserves, les formes compliquées qui feront traîner l'affaire, donneront lieu à d'autres circonstances politiques, détourneront, amortiront le coup. Dans le premier cas, le jugement est illégitime, impossible; dans le second, il est entravé, éludé, non moins impossible. Des deux façons le Roi échappe; eût-il exterminé un peuple, il est impeccable, il échappe, se moque du peuple.

Quel que dût être le jugement, il le fallait prompt. On ne traîne pas impunément une situation pareille. Il fallait bien regarder si les preuves étaient suffisantes, puis juger, sans perdre une heure. Cette question brûlante n'agitait que trop le peuple. De glace pour les questions générales, il était de feu pour la tragédie individuelle. Sans parler de l'agitation des sections, des clubs, la famille, au moment du procès du Roi, eut tout le trouble d'un club. Deux factions s'y trouvaient généralement en présence : l'homme indifférent ou républicain, la femme ardemment royaliste; la question de la royauté se posait entre eux sur un débat d'humanité et de cœur, où la femme était très forte; l'enfant même intervenait, prenait parti pour la mère. Le meilleur républicain se trouvait avoir chez lui la contre-révolution, audacieuse et bruyante, une insurrection de larmes et de cris.

Lanjuinais et Pétion, organes d'une partie de la droite, firent l'étrange proposition qu'on déclarât *ne pas juger* Louis XVI, mais *prononcer sur son sort par mesure de sûreté générale.* Ils demandaient

encore qu'on accordât, pour l'examen de la défense, *un ajournement de trois jours.*

Le tumulte fut terrible. Un Montagnard du Midi, Julien, de Toulouse, jura au nom de la gauche qu'on voulait tuer la République, mais que les Montagnards ne lâcheraient pas pied, qu'ils resteraient immuables, que ce côté de l'Assemblée serait les Thermopyles de la Révolution, qu'ils les défendraient et qu'ils y mourraient.

Couthon, avec une force de raison que sa froideur apparente ne rendait que plus forte, établit que la Convention avait été élue pour juger Louis XVI et obtint *que la discussion continuerait,* toute affaire cessante. Mais rien ne put empêcher l'Assemblée d'établir la réserve proposée par Pétion : « Qu'elle ne préjugeait pas la question de savoir si l'on *jugeait* Louis XVI ou si l'on prononçait sur son sort *par mesure de sûreté.* »

Notable hésitation d'une Assemblée, si peu sûre de son propre droit, qui ne sait si elle est tribunal ou assemblée politique! Grande concession aux royalistes, qui se ressaisissaient du droit, lâché par la Convention.

La vie, la mort de Louis XVI, cette question si grave, était elle-même dominée par une autre, plus haute encore. La question capitale, c'était qu'il fût *jugé,* que le faux roi rendît compte au vrai roi, qui est le Peuple; que celui-ci, ressaisissant la souveraineté, l'établît par ce qui en est le caractère éminent, *la juridiction.* Qu'est-ce que la juridiction? La lieutenance de Dieu sur la terre, et c'est là qu'on connaît les rois.

Abandonner le mot de *jugement* pour y substituer les mots *sûreté,* mesure de salut public ou quelque autre que l'on prît, c'était déserter la haute juridiction du peuple, le faire descendre du tribunal, avouer que, n'étant pas juge, il agissait par intérêt, par voie de pur expédient.

Ceux qui abaissaient ainsi la question suivaient à l'aveugle, il faut le croire, un instinct d'humanité, supposant que, s'ils parvenaient à biffer le mot *jugement,* ils biffaient aussi la mort, qu'on

n'oserait tuer un homme *par mesure de sûreté.* La Montagne avait un beau rôle, reprendre la question de justice et s'y attacher. Elle devait s'asseoir sur un roc (non sur l'utilité qui est variable, non sur la nécessité indifférente, immorale), s'asseoir sur le roc du droit.

Il fallait porter le procès dans cette île inaccessible qui est la justice, hors des mers et des orages de la politique. Et du haut de la justice, il fallait pouvoir dire au peuple : « Ce n'est point pour ton intérêt, pour nul intérêt humain, que nous jugeons ici cet homme. Ne t'imagine jamais que ce soit à ton salut que nous ayons immolé une victime humaine... Nous n'avons point pensé à toi, mais à la seule équité. Qu'il vive ou qu'il meure, le droit seul aura dicté son arrêt. » Le peuple, nous en répondons, aurait été reconnaissant; il eût senti qu'un tel tribunal le représentait dignement. La grande masse de la nation (nous ne parlons pas de quelques centaines d'hommes qui hurlaient dans les tribunes), la nation, disons-nous, avait un besoin moral, que ni l'un ni l'autre parti ne sut satisfaire, le besoin de croire que Louis XVI n'était point immolé à l'intérêt.

Il fallait donner au cœur agité du peuple ce ferme oreiller, ce solide appui : *le droit pour le droit;* ne pas permettre qu'il eût un moment l'inquiétude et le remords de croire que ses trop zélés tuteurs avaient tué un homme pour lui.

Plusieurs hommes dans la Convention étaient dignes, ce semble, de poser cette base stoïcienne, où la conscience publique, assise une fois, eût dormi pour tout l'avenir.

La grande âme de Vergniaud était digne de trouver ceci. Telles aussi les âmes fortes que l'on voyait dans la Montagne.

Saint-Just put faire croire un moment qu'il était à cette hauteur. Le plus jeune de l'Assemblée (lui qui par son âge n'avait pas droit d'y siéger) la rappela à elle-même. Le 27, la voyant flotter et ne pas même savoir si elle était juge, il lui adressa cette censure d'une remarquable gravité : « Vous avez laissé outrager la majesté du Peuple, la majesté du Souverain... La question est changée. Louis est l'accusateur; *vous êtes les accusés maintenant*...

On voudrait récuser ceux qui ont déjà parlé contre le Roi. Nous récuserons, au nom de la patrie, ceux qui n'ont rien dit pour elle. Ayez le courage de dire la vérité; elle brûle dans tous les cœurs, comme une lampe dans un tombeau. . . » (Applaudissements.)

Saint-Just, d'un élan spontané et comme d'un mouvement héroïque, atteignait la question; il en touchait le seuil. On pouvait croire qu'il allait y entrer et traiter avec la grandeur qui lui était naturelle la thèse qui seule était solide : *le droit absolu.* Nullement. Il s'arrête là et rentre dans les considérations de la politique, dans les raisons banales d'intérêt public.

Nul orateur, ni de la Gironde ni de la Montagne, ne s'éleva davantage. Les deux principaux combattants, Robespierre, Vergniaud (admirables du reste par la persévérance passionnée ou par la grandeur du cœur), restèrent dans cette région inférieure, défendant ou le salut public ou l'humanité, subordonnant la justice, ne la défendant que secondairement et la montrant à demi.

La question, ainsi abaissée, se posait, entre les deux partis, non sur la culpabilité de Louis XVI (tous le déclaraient coupable), mais principalement sur la détermination du tribunal qui le jugerait en dernier ressort.

Les Montagnards, pour juge, voulaient la Convention, les Girondins la nation. La plupart du moins de ceux-ci voulaient que le jugement de la Convention fût ratifié par les assemblées primaires.

Ainsi les rôles étaient intervertis. La Gironde, taxée d'aristocratie, se fiait au peuple même. La Montagne, le parti essentiellement populaire, semblait se défier du peuple.

Ce dernier parti se trouvait, par cela seul, dans une situation très fausse. De là l'excès de sa fureur. De là ses accusations terribles contre la Gironde, meurtrières et calomnieuses. La Gironde ne trahissait point, elle n'était nullement royaliste. Quelques Girondins le devinrent plus tard, mais plusieurs Montagnards devinrent aussi royalistes. Ceci ne prouve rien contre la sincérité des deux partis en 1792.

Des Girondins, plusieurs voulaient et votèrent la mort du Roi, sans appel ni condition. Pour les autres qui votèrent l'appel, ils croyaient très sincèrement à la supériorité du jugement populaire, et pensaient, conformément aux leçons des philosophes, leurs maîtres, que la sagesse du peuple, c'est la sagesse absolue.

Oui, dans l'ensemble des siècles, la voix du peuple, au total, c'est la voix de Dieu, sans doute; mais pour un temps, pour un lieu, pour une affaire particulière, qui oserait soutenir que le peuple est infaillible?

En affaire judiciaire surtout, le jugement des grandes foules est singulièrement faillible. Prenez des jurés, prenez un petit nombre d'hommes du peuple, à la bonne heure; isolez-les de la passion du jour; ils suivront naïvement le bon sens et la raison. Mais un peuple entier, en fermentation, c'est le moins sûr peut-être, le plus dangereux des juges. Un hasard infini, inaccessible à tout calcul, plane sur ces décisions, incertaines et violentes; nul ne peut savoir ce qui sortira de cette urne immense où vont s'engouffrer les orages. La guerre civile en sortira, bien plutôt que la justice.

La Montagne n'osait s'exprimer nettement sur cette première pensée, l'incapacité judiciaire d'une nation prise en masse; elle n'osait dire que la seconde et la lançait aux Girondins : « Vous voulez la guerre civile! »

Robespierre, dans son discours, établit, d'une manière forte et vraiment politique, le danger, l'absurdité de renvoyer la décision à quarante-quatre mille tribunaux, de faire de chaque commune une arène de disputes, peut-être un champ de bataille.

Pour soutenir leur dangereuse proposition, les Girondins étaient obligés de poser un principe faux, à savoir : que le peuple ne peut déléguer aucune part de sa souveraineté, sans se réserver toujours le droit de ratification. De ce que la constitution devait être présentée à l'acceptation du peuple, ils induisaient que toute mesure politique ou judiciaire était dans le même cas.

Robespierre, obligé de parler contre ce droit illimité du peuple

que soutenait la Gironde, était dans une situation difficile et dangereuse. *Nier l'autorité du nombre,* n'était-ce pas ébranler le principe même de la Révolution? Il se garda bien d'examiner cette terrible question en face, il s'en tira par un lieu commun, très éloquent, sur le droit de la minorité : « La vertu ne fut-elle pas toujours en minorité sur la terre? Et n'est-ce pas pour cela que la terre est peuplée d'esclaves et de tyrans? Sidney était de la minorité, il mourut sur l'échafaud. Anitus et Critias étaient de la majorité, mais Socrate n'en était pas, il but la ciguë. Caton était de la minorité, il déchira ses entrailles. Je vois d'ici beaucoup d'hommes qui serviront, s'il le faut, la liberté, à la manière de Sidney, de Socrate et de Caton... »

Noble protestation, et qui fut couverte des applaudissements de la majorité elle-même, aussi bien que des tribunes. Tous sentaient que ce jugement, quel qu'il fût, pourrait coûter un autre sang que celui de Louis XVI. Si les partisans de l'indulgence craignaient le poignard jacobin, les accusateurs du Roi voyaient le poignard royaliste, sentaient déjà sur leur poitrine le fer qui allait frapper Saint-Fargeau.

Robespierre était fort contre la Gironde, quand il voulait le jugement et pour juge la Convention. On peut même dire qu'ici, s'il représentait la minorité de l'Assemblée, il avait derrière lui l'immense majorité du peuple. La France voulait le jugement, et immédiat, et par l'Assemblée.

Mais, pour la question de la mort que demandait la Montagne, là elle était véritablement la minorité et n'avait pour elle dans la nation qu'une imperceptible minorité. La France ne voulait pas la mort.

C'est ce qui prêta une grande force, un poids incroyable à la réponse de Vergniaud. La Convention, pour quelques jours, fut emportée dans la voie qu'il avait ouverte [1]. Ce discours, faible de

[1] Son succès, immense dans le public, coïncida pour l'époque avec celui de son amie, Mlle Julie Candeille, qui, au même moment, dans le même esprit, donnait la pièce dont nous avons parlé.

base, comme tous ceux du parti, tira un effet extraordinaire de l'effusion de cœur qui partout y débordait, et du mot que personne n'avait osé dire, que Vergniaud ne dit qu'en passant, mais qui illumine tout le reste : *l'humanité sainte.*

On n'abrège point ces grandes choses, et moins encore les discours de Vergniaud que ceux de tout autre orateur. Leur force est surtout dans leur abondance, leur inépuisable flot, dans ce roulement grandiose, ce tonnerre de cataracte, comme on l'entend de loin aux grandes chutes des fleuves d'Amérique.

Nous ne citerons rien autre chose que la sombre prophétie qui termine le discours :

« J'aime trop la gloire de mon pays pour proposer à la Convention de se laisser influencer dans une occasion si solennelle par la considération de ce que feront ou ne feront pas les puissances étrangères. Cependant, à force d'entendre dire que nous agissons dans ce jugement comme pouvoir politique, j'ai pensé qu'il ne serait contraire ni à votre dignité ni à la raison de parler un instant politique. Si la condamnation de Louis XVI n'est pas la cause d'une nouvelle déclaration de guerre, il est certain du moins que sa mort en sera le prétexte. Vous vaincrez ces nombreux ennemis, je le crois : mais quelle reconnaissance vous devra la patrie pour avoir fait couler des flots de sang et pour avoir exercé en son nom un acte de vengeance devenu la cause de tant de calamités? Oserez-vous lui vanter vos victoires? J'éloigne la pensée des revers. Mais par le cours des événements, même les plus prospères, elle sera épuisée par ses succès. Craignez qu'au milieu de ses triomphes la France ne ressemble à ces monuments fameux qui, dans l'Égypte, ont vaincu le temps. L'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur; s'il veut y pénétrer, qu'y trouve-t-il? Des cendres inanimées et le silence des tombeaux..........................

....

« N'entendez-vous pas tous les jours dans cette enceinte et dehors des hommes crier avec fureur : « Si le pain est cher, la cause en « est au Temple; si le numéraire est rare, si nos armées sont mal

« approvisionnées, la cause en est au Temple; si nous avons à souf-« frir chaque jour du spectacle du désordre et de la misère publics, « la cause en est au Temple! » Ceux qui tiennent ce langage savent bien cependant que la cherté du pain, le défaut de circulation des subsistances, la disparition de l'argent, la dilapidation dans les ressources de nos armées, la nudité du peuple et de nos soldats, tiennent à d'autres causes; et quels sont donc leurs projets? Qui me garantira que ces mêmes hommes ne crieront pas, après la mort de Louis, avec une violence plus grande encore : « Si le pain « est cher, si le numéraire est rare, si nos armées sont mal approvi-« sionnées, si les calamités de la guerre se sont accrues par la décla-« ration de guerre de l'Angleterre et de l'Espagne, la cause en est « dans la Convention, qui a provoqué ces mesures par la condam-« nation précipitée de Louis XVI? » Qui me garantira que, dans cette nouvelle tempête, où l'on verra ressortir de leurs repaires les tueurs de septembre, on ne vous présentera pas, tout couvert de sang, ce *défenseur,* ce chef qu'on dit être devenu si nécessaire?... Un chef! Ah! si telle était leur audace, ils ne paraîtraient que pour être à l'instant percés de mille coups... Mais à quelles horreurs ne serait pas livré Paris! Qui pourrait habiter une cité où régneraient la désolation et la mort!... Et vous, citoyens industrieux, dont le travail fait toute la richesse et pour qui les moyens de travail seraient détruits, que deviendriez-vous? Quelles seraient vos ressources? Quelles mains porteraient des secours à vos familles désespérées? Irez-vous trouver ces faux amis, ces perfides flatteurs qui vous auraient précipités dans l'abîme? Ah! fuyez-les plutôt, redoutez leur réponse; je vais vous l'apprendre : *Allez dans les carrières disputer à la terre quelques lambeaux sanglants des victimes que nous avons égorgées..... Ou voulez-vous du sang? Prenez-en: voici du sang et des cadavres, nous n'avons pas d'autre nourriture à vous offrir.* Vous frémissez, citoyens..... Ô ma patrie! je demande acte à mon tour, pour te sauver de cette crise déplorable. »

CHAPITRE XI.

LE PROCES. — MENACES DE LA COMMUNE. TENTATIVE PACIFIQUE DE DANTON (DÉCEMBRE 1792-JANVIER 1793).

Grand courage des deux partis. — Générosité héroïque de la Gironde. — Audace indomptable de la Montagne. — Les deux partis se trompèrent. — En quoi se trompa la Montagne. — En quoi se trompa la Gironde. — La Gironde accusée de relations avec le Roi, 3 janvier 1793. — La Convention énervée, avilie par les tergiversations du centre, janvier 1793. — La Commune essaye d'intimider la Convention. — Leur conflit sur l'*Ami des lois*. — Les Jacobins embauchent, non les hommes des faubourgs, mais les fédérés des départements. — La bataille semblait imminente, 14 janvier 1793. — Dispositions pacifiques de Danton. — Danton rapportait de Belgique la pensée de l'armée. — Héroïsme de l'armée contre elle-même. — Ce que Danton avait fait en Belgique. — Il craint une éruption du fanatisme religieux. — Les chouans. — La légende du Roi. — Affluence aux églises la nuit de Noël. — Danton fait un pas vers la Gironde. — Voulait-il sauver le Roi? ou la Convention? — Il est repoussé, 14 janvier 1793.

Les deux partis, dans cette terrible discussion, firent preuve d'un grand courage qu'on ne peut pas méconnaître. Certes, il y en eut beaucoup à défendre la vie du Roi, en présence des furieux fanatiques qui, des tribunes, criaient, interrompaient l'orateur, lui montraient le poing, qui, à l'entrée, à la sortie, l'environnaient de menaces. Et il n'y en eut pas peu du côté des accusateurs opiniâtres de Louis XVI, lorsque Paris était plein de royalistes cachés, qui, sous la veste du peuple, sous la livrée des faubourgs, venaient écouter ces débats, tous militaires et duellistes; qui, pour un oui, pour un non, autrefois versaient le sang. N'était-il pas vraisemblable qu'ils ne pourraient pas jusqu'au bout endurer une telle épreuve, qu'un jour, au dernier paroxysme de fanatisme et de fureur, il s'en trouverait quelqu'un pour frapper un coup?

Et c'est aussi, justement, à cause du péril, à cause du grand courage qui, des deux parts, était nécessaire, c'est, dis-je, pour cela même que les partis poussèrent à l'extrême l'opinion qui pouvait leur coûter la vie.

Les Girondins n'ignoraient pas que leurs noms étaient les premiers écrits sur la liste des proscriptions de Coblentz. Si Lafayette, le défenseur obstiné du Roi, après le sang versé au Champ de Mars, n'en avait pas moins été enterré par l'Autriche aux cachots d'Olmütz, que devait attendre Brissot, l'auteur du premier acte de la République, le rédacteur de la pétition sur laquelle tira Lafayette? Que devaient craindre ceux qui créèrent le bonnet rouge et le firent mettre, au 20 juin, sur la tête de Louis XVI?..... L'homme qui, le 20 juin, enfonça la porte de l'appartement du Roi, le sapeur Rocher, que nous voyons geôlier au Temple, était l'homme de la Gironde... Si l'émigration eut soif du sang patriote, ce fut du sang des Girondins. Les émigrés, dans leurs furieux pamphlets, savourent d'avance la mort de Brissot, se baignent, en esprit, dans le sang de Vergniaud et de Roland... — La Gironde savait tout cela. Et c'est pour cela, ce semble, qu'elle défendit Louis XVI. Il était chevaleresque, fou peut-être, mais héroïque, de se faire égorger par l'émeute pour sauver le Roi, quand on savait parfaitement que la rentrée des royalistes, si elle avait lieu jamais, serait inaugurée par la mort des Girondins. Le salut de Louis XVI (dont les émigrés se souciaient si peu au fond) n'eût certes point expié auprès d'eux le crime d'avoir préparé et fondé la République.

Cette défense de la vie du Roi par la République elle-même peut paraître absurde, mais elle est sublime. N'oublions pas que la Gironde la fit entre deux échafauds. Que les royalistes ou les Jacobins vainquissent, elle avait chance de périr.

Et, d'autre part, la Montagne n'en fut pas moins admirable d'audace et de grandeur. C'était pour elle un point de foi de ne pouvoir fonder la République qu'en frappant les lois de terreur, qu'en constatant par un procès, mené à sa fin dernière, qu'un roi était responsable tout autant qu'un homme, en montrant aux peuples que le prestige était vain, qu'une tête de roi ne tenait pas plus qu'une autre, que la mort de ce dieu vivant se passerait sans miracle, sans éclair et sans tonnerre. Elle croyait enfin, non sans

vraisemblance, que l'homme est corps autant qu'esprit, et qu'on ne serait jamais sûr de la mort de la royauté, tant qu'on ne l'aurait pas touchée, palpée et maniée dans le corps mort de Louis XVI et dans sa tête coupée... — Alors seulement la France, vaincue d'évidence, dirait : « J'ai vu, je crois... Chose sûre, le Roi est mort... Et vive la République ! »

Mais les Montagnards, en même temps, savaient bien, en faisant ceci, que chacun d'eux avait dès lors pour ennemi mortel, acharné, chacun des rois de l'Europe; que les familles souveraines, si fortement mêlées entre elles, qui, sans parler même du trône, ont par leur richesse et leurs clientèles une influence infinie, leur voueraient une haine fidèle, implacable, à travers les siècles. Chacun de ces juges du Roi devenait un but pour tout l'avenir, en lui-même, en ses enfants. Qu'on pèse bien tout ceci, pour avoir la vraie mesure du courage de la Montagne. Un Montagnard, contre les rois, était bien roi aujourd'hui; mais demain, que serait-il? Il se retrouverait un particulier isolé, faible et désarmé, comme avant 1789, un médecin, un avocat obscur, un pauvre régent de collège... restant toujours sous le coup de la vengeance, veillé, épié des tyrans, intéressés tous à persuader le monde qu'on ne touche pas impunément à leurs têtes sacrées. Qu'arriverait-il, si, à la longue, la royauté travaillant habilement la pensée publique, mettant à profit les réclamations de la pitié et de la nature, elle réussissait à pervertir entièrement l'opinion, à trouver des hommes sincères, d'un cœur naïf et poétique (un Ballanche par exemple), pour flétrir ces juges intrépides?... La Montagne n'ignorait pas qu'en frappant un roi, elle créait sous elle-même un gouffre de mort et d'exécration... Elle le vit et s'y jeta, et crut avoir sauvé la France, si, en se précipitant, elle emportait le Roi et la royauté dans l'abîme.

Nous devions ce solennel hommage au courage héroïque, au dévouement des deux partis. Tous, Montagnards et Girondins, ils ont su parfaitement qu'ils se vouaient à la mort. Et ils ont cru mourir pour nous.

Cela dit et la dette payée, déclarons-le hardiment : les deux partis se trompèrent.

La Montagne se trompa sur l'effet que devait produire la mort de Louis XVI.

Les rois furent sans doute indignés, blessés en leur orgueil par la punition d'un des leurs. Mais leur intérêt politique y trouvait son compte. Un roi tué n'était pas chose nouvelle; Charles Ier avait péri sans que la religion monarchique en fût ébranlée. Louis XVI, en périssant, rendit force à cette religion. Avilie par le caractère des rois du XVIIIe siècle, elle avait grand besoin d'un saint, d'un martyr. Cette institution usée a revécu par deux légendes, la sainteté de Louis XVI, la gloire de Napoléon.

La mort de Louis XVI était si bien dans l'intérêt des rois (dans leur secret désir peut-être?) qu'ils ne purent se décider à faire la moindre démarche, de bienséance du moins, pour paraître s'intéresser à lui.

Le Roi d'Espagne son cousin ne remua pas. Il y eut une lettre, tardive, du chargé d'affaires d'Espagne, M. Ocariz, mouvement spontané, honorable, du cœur espagnol, qui n'eut rien d'officiel; il avoue lui-même que son maître n'a pas dicté cette démarche et demande le temps de lui envoyer un courrier pour qu'il intervienne.

L'Empereur, neveu de la Reine, n'intervint pas davantage.

L'Angleterre avait vu joyeusement la ruine de Louis XVI qui la vengeait de la guerre d'Amérique; elle se plut à voir la France s'enfoncer dans ce qui semblait un crime.

La Russie vit avec bonheur la France lui donner un texte sur les *horreurs de l'anarchie,* qui l'autorisât contre la Pologne et *les Jacobins polonais.*

Je ne vois pas, au reste, que les frères de Louis XVI aient demandé en sa faveur aucune intervention des puissances. Sa mort les servait directement. Monsieur ne perdit pas une minute pour se faire proclamer par l'Empereur régent de France, et le comte d'Artois ne tarda pas à tirer de Monsieur le titre de lieutenant

général du royaume. Calonne régna paisiblement et d'une manière si absolue qu'il remplit d'émigrés français, rebelles à son autorité, les prisons de l'électeur de Trèves et autres bastilles du Rhin.

Nous le répétons encore, la Montagne se trompa. La mort du Roi n'eut nullement l'effet qu'elle supposait. Elle mit l'opinion générale contre la France, dans toute l'Europe. Frappant sans convaincre le monde qu'elle avait droit de frapper, elle oubliait que la Justice n'est exemplaire, efficace, qu'autant qu'elle est lumineuse. Si le glaive qu'elle porte est terrible, c'est lorsque, levé par elle, il éclaire d'une telle lueur que tous, en baissant les yeux, se résignent et se soumettent... En sorte qu'on ne dispute pas, mais qu'on soit forcé de dire : « Dur est le coup, mais d'en haut! »

La Gironde, d'autre part, se trompa également en soutenant que la Convention ne pouvait juger en dernier ressort, en voulant renvoyer au peuple le jugement suprême, ce qui le rendait, en réalité, tellement incertain, difficile, impraticable, qu'en réalité il n'y avait plus de jugement.

Ces excellents républicains compromettaient la République. S'il n'y avait pas un jugement, sérieux, fort et rapide, et par la Convention, la République était en péril.

Si le succès de Vergniaud et des Girondins eût duré, il aurait changé de nature. Et qu'aurait-il amené? Le triomphe de la Gironde? Non, celui des royalistes.

Les Girondins se trompaient absolument sur la situation. Ils croyaient d'une foi trop simple à l'universalité du patriotisme. Ils ignoraient la foule effroyable de royalistes qui, dans les départements, se disaient des leurs, qui, sous le masque, attendaient. Ils ne soupçonnaient en rien la conspiration des prêtres, qui, tapis dans la Vendée, écoutaient, l'oreille à terre, ces fatales discussions, épiant, dans telles paroles imprudemment généreuses, l'occasion de la guerre civile.

Dans une situation si tendue, on ne pouvait desserrer qu'avec un éclat terrible. A lâcher la moindre chose, on risquait que tout

s'emportât. Il y eût eu non pas seulement détente et descente : il y eût eu énervation subite, chute, défaite et déroute, abandon, *sauve-qui-peut*. La Montagne le sentait d'instinct; elle reprochait, non sans cause, à la Gironde d'énerver la Révolution. Dans un mouvement de fureur où le patriotisme et la haine, la vengeance personnelle, étaient confusément mêlés, elle essaya de lui rendre le coup de Vergniaud.

Le 3 janvier, une redoutable machine lui fut lancée par la Montagne qui fit passer les Girondins de leur position de juges au rang d'accusés.

Un représentant estimé, sans importance politique, le militaire Gasparin, qui, comme Lepelletier Saint-Fargeau, eut le bonheur de sceller sa foi de son sang sous le poignard royaliste, Gasparin déclara à l'Assemblée que Boze, peintre du Roi, chez lequel il avait logé l'été précédent, lui avait parlé d'un mémoire demandé par le château, écrit par les Girondins, signé de Vergniaud, Guadet, Gensonné. Dans ce mémoire, dit-il, ils exigeaient que le Roi reprît le ministère girondin.

Gasparin savait le fait depuis juin et l'avait gardé cinq mois. Il le croyait apparemment d'une médiocre importance. S'il y eût vu un acte de trahison, n'eût-il pas dû le révéler au moment où la Convention, se faisant lire les papiers des Tuileries, examinait sévèrement les précédents politiques des hommes de la Législative?

Une nouvelle lumière lui était venue apparemment; il avait tout à coup senti la gravité de cet acte. Qui la lui avait révélée? Sans doute les chefs de la Montagne, qui, d'abord muets, atterrés, sous le discours de Vergniaud, avaient saisi cet incident comme une ressource suprême, le *poignard de miséricorde*, comme disait le moyen âge, arme dernière et réservée, dont le vaincu terrassé pouvait percer son vainqueur.

Vergniaud les avait abattus. Gensonné, qui parla ensuite et qui appuya le coup, les avait relevés, ravivés, sous l'aiguillon d'une impitoyable piqûre. Il avait été sans colère, ironique et méprisant,

cruel surtout pour Robespierre. Il l'avait poussé jusqu'à dire : « Rassurez-vous, Robespierre, vous ne serez pas égorgé, et vous n'égorgerez personne, c'est le plus grand de vos regrets... »

Le lendemain, Gasparin fut lancé sur la Gironde.

La chose ne fut point niée. Les députés incriminés déclarèrent sans difficulté qu'en effet, priés par Boze d'indiquer leurs vues sur les moyens de remédier aux maux que l'on prévoyait, ils n'avaient pas cru devoir repousser cette ouverture. Gensonné avait écrit une lettre; Guadet, Vergniaud, l'avaient signée. Qui pouvait trouver mauvais qu'à une époque où les chances étaient si incertaines encore, où la cour avait de si grandes forces, une espèce d'armée dans Paris, ils eussent saisi l'occasion d'éviter l'effusion du sang? On voyait venir la bataille; une foule sans discipline, sans poudre, sans munitions, allait jouer, sur une carte, tout l'avenir de la liberté et de la France. Ce n'était point du reste un mémoire au Roi, c'était *une lettre à Boze*. Quelle en était la pensée? Non douteuse certainement : montrer que le Roi avait tout à craindre, qu'il lui valait mieux descendre que tomber, qu'il devait plutôt désarmer, rendre l'épée, sans qu'on la lui arrachât.

La déposition de Boze, que l'on fit venir, établit parfaitement qu'il s'agissait d'un acte tout à fait loyal de la part des Girondins. Il déclara que, du reste, *la lettre était écrite à lui, Boze, et non pas au Roi.*

Ce singulier entremetteur laissait très bien voir les trois rôles qu'il avait joués. Il était bon royaliste, et voulait sauver le Roi. Il était bon Girondin; c'est lui (il le dit lui-même) « qui donna aux trois l'idée d'exiger le rappel des ministres girondins ». Il était bon Montagnard, logeait Gasparin, faisait, d'amour, d'enthousiasme, les portraits des Montagnards illustres, celui de Marat par exemple, qui peut-être est son chef-d'œuvre.

Le temps avait marché vite; le point de vue était changé; on ne pouvait plus comprendre, sous la lumière éclatante de la République, ces temps de crainte et de ténèbres où l'avenir de la liberté était si nuageux encore. On en avait perdu le sentiment,

sinon la mémoire; on ne pardonnait pas aux hommes d'alors de n'avoir pas été prophètes. Les Girondins, mal attaqués et très faiblement, ne pouvaient cependant se défendre qu'à grand'peine en présence d'un monde nouveau qui déjà connaissait peu cette antiquité de cinq mois et ne voulait pas la comprendre. Lorsque Guadet dit, pour se défendre : « D'après l'impression fâcheuse qu'avait laissée le 20 juin, on pouvait douter du 10 août... » il y eut, à la gauche, un soulèvement d'indignation, comme si chacun eût voulu dire : « Vous avez douté du peuple!... vous n'avez pas eu la foi! »

La Convention passa à l'ordre du jour et témoigna peu après sa haute estime à Vergniaud en le nommant président. Elle prit dans la Gironde les secrétaires et tout le nouveau comité de surveillance. Elle repoussa les accusations de la Commune contre Roland. Elle accueillit les adresses du Finistère et de la Haute-Loire; la première demandait *qu'on chassât* Marat, Robespierre et Danton; la seconde offrait une force pour escorter la Convention, l'aider *à sortir de Paris*. Dangereuses propositions, que beaucoup croyaient royalistes sous le masque girondin, mais que semblait motiver la situation, chaque jour plus critique, de la Convention dans Paris. La fureur, feinte ou simulée, des tribunes, qui sans cesse interrompaient, les outrages personnels aux représentants, la violence surtout des cris, des pamphlets, avaient lassé toute patience. Les Montagnards les plus honnêtes étaient indignés autant que la droite; Rewbell demanda que du moins on chassât les colporteurs qui, dans la Convention même, venaient vendre leurs libelles contre la Convention; sur quoi le Girondin Ducos demanda l'ordre du jour. Legendre, avec l'accent d'un honnête homme, d'un vrai patriote, dénonça la coupable légèreté d'un de ses collègues, le Montagnard Bentabole, qui, du geste et du regard, avait donné aux tribunes le signal de huer la droite, avec d'ironiques applaudissements.

Ces insultes étaient-elles fortuites? Ou devait-on les attribuer à un système exécrable d'avilir la Convention? Les violents pen-

saient-ils qu'un pouvoir bravé chaque jour, insulté impunément, serait déjà, par cela seul, désarmé dans l'opinion, qu'on ferait meilleur marché d'une Assemblée imbécile qui, ayant la toute-puissance, se laissait marcher et cracher dessus ?

Qui donc énervait la Convention, en réalité ? Comment expliquer le phénomène de son impuissance ? Par la terreur ? Il y avait, en effet, autour d'elle beaucoup de bruit, de menaces; toutefois je ne vois point que cette foule aboyante ait frappé ni blessé personne autour de la Convention. Les cinq cents députés du centre, protégés par leur obscurité, pouvaient sans nul doute voter au scrutin secret les mesures énergiques qui leur furent souvent proposées. Qui les arrêta ? La crainte de remettre le pouvoir à ceux qui les proposaient, à la droite ou à la gauche. Cette grande masse muette du centre avait ses guides muets; Sieyès et autres politiques y avaient beaucoup d'influence; elle suivait d'ailleurs, d'instinct, un sentiment mixte de défiance patriotique et de médiocrité envieuse. De là ses contradictions, généralement volontaires; quand elle a voté pour la gauche, elle croit faire de l'équilibre en votant aussi pour la droite. Elle ne s'aperçoit pas qu'en se démentant et se déjugeant ainsi, elle se discrédite, s'avilit plus que ne pourraient jamais le faire les outrages des violents. Ceux-ci, tantôt irrités, tantôt enhardis, attribuent ces variations aux alternatives de la sécurité et de la peur, et se jettent, sans marchander, dans les plus coupables moyens d'intimidation. La Convention ne vit pas que sa fausse politique de bascule, de faux équilibre, était une prime à la terreur.

La Commune venait de faire, le 27 décembre, une chose de grande audace. Elle avait lancé une assignation contre un représentant du peuple.

Celui-ci, Charles de Villette, avait mis dans un journal girondin un très dangereux conseil de résistance armée aux violences révolutionnaires, dont le royalisme eût pu faire profit. On devait poursuivre l'article, mais on ne le pouvait qu'avec l'autorisation de l'Assemblée. La Commune s'en passa.

Autre incident sinistre. Elle vit, sans s'émouvoir, des fenêtres de l'Hôtel de Ville, passer sur la Grève et le long des quais le corps d'un homme assassiné. Le 31 décembre, un certain Louvain, ex-mouchard de Lafayette, s'étant avisé de dire dans le faubourg un mot pour le Roi, un fédéré lui passa son sabre à travers le corps.

Ce meurtre, à un tel moment, lorsque la Commune avait osé assigner un représentant, semblait une odieuse machine pour faire peur à l'Assemblée, un crime pour préparer des crimes. Tout le monde fut indigné. Marat même s'éleva avec violence contre Chaumette, en parla avec horreur et mépris. Celui-ci prit peur à son tour, fit révoquer l'assignation et vint excuser la Commune. Villette, un moment entouré aux portes de la Convention par des furieux qui parlaient de le tuer, leur rit au nez et passa. Ces aboyeurs n'étaient pas toujours braves. Un autre député, Thibaut, menacé aussi de mort, en empoigna un qui demanda grâce.

Au moment même où la Commune s'excuse à la Convention, elle lui fait un nouvel outrage. Un drame venait d'être lancé sur le Théâtre-Français, l'*Ami des lois,* pièce médiocre, mais hardie dans la circonstance. A ne regarder que la lettre, la pièce n'était point contre-révolutionnaire; elle l'était beaucoup comme esprit. Grand bruit pour et contre. La Convention, consultée, permet la représentation. La Commune la défend.

Cet incroyable conflit, sur un sujet en apparence futile, semblait bien près d'un combat. Tout s'y préparait. Les Jacobins avaient oublié leur ancienne réserve pour entrer dans l'action. La presse était unanime contre eux; ils s'en inquiétaient si peu qu'ils parlaient de chasser les journalistes de leur salle. Ils aimaient mieux le huis clos. Toute leur affaire était une propagande personnelle, une espèce d'embauchage contre la Convention. Il n'y avait pas beaucoup à espérer, sous ce rapport, du faubourg Saint-Antoine. Quoique la misère y fût excessive et la passion violente, il y avait dans cette population beaucoup plus de respect des lois qu'on ne l'a cru généralement. J'ai sous les yeux les procès-verbaux des trois

sections du faubourg (Quinze-Vingts, Popincourt et Montreuil)[1]. Rien de plus édifiant. Il y a bien moins de politique que de charité; ce sont des dons innombrables aux femmes de ceux qui sont partis, aux vieux parents, aux enfants. Du reste, le faubourg ne formait nullement un corps; les trois sections avaient un esprit très différent, étaient jalouses l'une de l'autre. Leurs assemblées étaient paisibles, généralement peu nombreuses, de cent ou deux cents personnes, cinq cents au plus, et pour une grande circonstance. Les émissaires jacobins ne remuaient pas si aisément qu'on l'a dit ce peuple de travailleurs. Je vois (au 5 novembre) l'homme de Robespierre, Hermant, qui a peine à animer, pour l'élection du maire, la section de Popincourt.

Les Jacobins et la Commune n'embauchaient guère dans le faubourg, mais dans une population non parisienne, les fédérés

[1] Archives de la Préfecture de police. — On voit que les actes publics sont ici, comme bien souvent, en contradiction avec l'histoire convenue, les prétendus Mémoires, etc. Ceux-ci ont généralement appliqué au faubourg, en 1793, ce qui est bien plus vrai des sections des Gravilliers, de Mauconseil et du Théâtre-Français. Généralement j'ai préféré l'autorité des actes à celle des récits. Entre ceux-ci, il y en a très peu de vraiment historiques. Les *Mémoires* de Levasseur, instructifs, admirables pour les pages où il raconte ses missions militaires, n'apprennent rien pour l'intérieur; ils semblent faits avec des rognures de journaux. — Les *Mémoires* de Barrère, édités par deux hommes du caractère le plus honorable, n'en sont pas moins pleins d'erreurs, erreurs volontaires, mensonges calculés, par lesquels Barrère a cru sans doute pouvoir tromper l'histoire et refaire sa triste réputation. Les souvenirs de M. Georges Duval ne sont qu'un roman royaliste. — L'intéressant ouvrage de M. Grille (sur le 1er bataillon de Maine-et-Loire) contient, parmi les pièces historiques, nombre de lettres visiblement inventées, fort ingénieuses du reste et propres à faire connaître l'esprit du temps, les opinions populaires. — J'ai déjà parlé de la fausse Correspondance de Louis XVI, un faux grossier, que MM. Roux et Buchez ont cité gravement comme une collection de pièces authentiques. — Les *Mémoires* de Barras, naturellement suspects pour le Directoire, ne le sont nullement pour 1793; ils témoignent au contraire d'une extrême impartialité; retenu presque toujours dans les missions militaires, Barras est très peu influencé par les discordes intérieures de la Convention. Je remercie M. Hortensius de Saint-Albin de m'avoir obligeamment communiqué les premiers livres de ces importants Mémoires.

nouveaux venus. Ceux du 10 août étaient partis; la plupart, gens établis et pères de famille, quels que fussent leur enthousiasme républicain et leur désir de protéger l'Assemblée, ils ne purent rester. Les sociétés jacobines des départements en envoyèrent d'autres, ou fanatiques ou affamés, avides d'exploiter l'hospitalité parisienne. Les ministres, Roland, ses collègues, fort effrayés de ces bandes, se gardaient bien de les fixer ici en leur rendant la vie facile. Ils espéraient que la famine qui les avait amenés pourrait les remmener aussi. Les Jacobins y suppléaient. Ils les logeaient, les hébergeaient, les endoctrinaient, homme à homme, les tenaient prêts à agir. La Commune les favorisait également, les encourageait. Elle les employait comme siens; elle les promenait armés, de quartier en quartier, pour imprimer la terreur.

Les Jacobins d'accord avec la Commune! toute nuance effacée entre les violents! les uns et les autres ayant sous la main une force armée très irrégulière, composée d'hommes inconnus et étrangers à la population de Paris! Nulle situation plus sinistre.

Le 8 janvier, une section infiniment plus violente que celles du faubourg Saint-Antoine, la section des Gravilliers, provoque la formation à l'Évêché d'un comité de surveillance qui aidera celui de la Convention, recevra les dénonciations, arrêtera les dénoncés, les lui enverra. Le 14, cette section veut qu'on forme un jury *pour juger les membres de la Convention* qui voteront l'appel au peuple.

Le même jour, sur l'invitation de la section des Arcis, une réunion armée se fait dans une église, composée en partie de fédérés qui s'intitulent fièrement *Assemblée fédérative des départements,* en partie de sectionnaires, spécialement des Cordeliers; au milieu d'eux se trouvent les députés de la Commune. Et pourquoi cette prise d'armes? Sous le prétexte étrange et vague de jurer la défense de la République, la mort des tyrans.

La bataille semblait imminente. Le ministre de l'intérieur écrit à la Convention qu'il ne peut rien et ne fera rien. « Eh bien, s'écrient Gensonné, Barbaroux, que l'Assemblée elle-même prenne

la police de Paris. » Mais la Convention refuse; si elle craint l'insurrection, elle craint aussi la Gironde, elle ne veut pas lui donner force. Elle décrète... encore des paroles, elle demande compte au ministre... Que lui dira-t-il, le ministre, lui qui déjà, le matin, dans sa triste jérémiade, a déploré son impuissance?

A cette heure sombre, où l'on pouvait croire que le navire enfonçait, Danton, rappelé par décret, comme les autres représentants en mission, arrivait de la Belgique. Il put juger combien un homme politique perd à s'éloigner un moment de l'arène du combat. Paris, la Convention, étaient changés, à ne pas les reconnaître.

Un changement très grave qui put le frapper d'abord, c'est que ses amis personnels, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, suivaient désormais à l'aveugle le torrent des Jacobins et votaient sous Robespierre. Robespierre et les Jacobins donnant la main aux exaltés, les Dantonistes suivaient.

Il put voir encore sur un autre signe tout le chemin qui s'était fait. Les Jacobins avaient eu toujours pour présidents des hommes d'un poids considérable et qui avaient fait leurs preuves, Pétion, Danton, Robespierre. Maintenant c'était Saint-Just. Était-ce l'homme de vingt-quatre ans, estimé pour deux discours, qu'ils avaient pris pour président? Non, c'était la hache ou le glaive. Ce choix n'avait pas d'autre sens.

La société, vouée jadis à la discussion des principes, ne visait qu'à l'exécution. L'affaire des fédérés était tout pour elle, Robespierre l'avoua le 20 janvier; elle s'était fait uniquement embaucheur et recruteur.

Danton apportait des pensées absolument différentes, celles de l'armée elle-même.

Cette grande question de mort que les politiques de clubs tranchaient si facilement, l'armée ne l'envisageait qu'avec une extrême réserve. Nulle insinuation ne put la décider à exprimer une opinion ou pour ou contre le Roi. Réserve pleine de bon sens. Elle n'avait nul élément pour résoudre une question si obscure.

Elle croyait le Roi coupable, mais elle voyait parfaitement qu'on n'avait aucune preuve. Elle ne désirait pas la mort[1].

Cette modération de l'armée était d'autant plus remarquable qu'elle semblait devoir être exaspérée par ses souffrances. La France l'abandonnait. La lutte acharnée de Cambon et de Dumouriez, la désorganisation absolue du ministère, avaient porté au comble le dénuement de nos soldâts. Notez que généralement ce n'était pas des soldats. Beaucoup étaient des hommes de métiers sédentaires, qui, ayant toujours vécu sous un toit, ignoraient entièrement l'inclémence de la nature, la dureté des hivers du Nord. Il y avait en grand nombre des artisans, des artistes, un bataillon, entre autres, tout de peintres et de sculpteurs. Ces jeunes gens, partis en frac, blanches culottes et bas de coton, légers sous le vent de bise, n'avaient au fond de leur sac, pour nourrir leur enthousiasme, que la *Marseillaise* et quelque journal chaudement patriotique. Jamais une armée plus pauvre n'entra dans un pays plus riche. Et ce contraste même ajoutait à leurs misères. Ces faméliques soldats semblaient amenés tout exprès dans le plus gras pays du monde pour mieux sentir la famine. La lourde et plantureuse opulence des Pays-Bas, étonnante dans les églises, les châteaux, les abbayes, les splendides cuisines de moines, était pour nos maigres compatriotes un sujet trop naturel d'envie et de tentation[2].

(1) Ce qui le prouve d'une manière, selon nous, indubitable, c'est que le courtisan de l'armée, qui faisait tout pour la gagner, le jeune duc de Chartres, se déclara contre la mort du Roi et désapprouva le vote de son père.

(2) Le confortable des gros bourgeois oisifs, solidement nourris, continuant les repas à l'estaminet par une bière nourrissante, l'aisance ou plutôt la richesse des simples curés, donnaient beaucoup à penser à nos soldats philosophes. Quelles étaient leurs impressions, on le devine de reste, quand le soir, entrant avec un billet de logement chez quelque bon bénéficier, ils regardaient, au feu bien clair, le chapon ecclésiastique tourner sous les belles mains des cuisinières de Rubens? — Le Français libérateur, qui venait de débarrasser le pays des Autrichiens, n'en était pas mieux reçu. L'accueil douteux qu'il obtenait témoignait qu'au fond le prêtre eût mieux aimé voir encore ces Autrichiens tant maudits. L'humeur venait lorsqu'en causant, le gras pharisien ré-

Cette armée enthousiaste, dans la naïve exaltation du dogme révolutionnaire, se trouvait dès son début placée dans l'alternative de prendre ou de mourir de faim. Toutefois Dumouriez l'avoue (et il faut le croire, il est peu suspect de partialité pour l'armée qui le chassa), elle tenait encore tellement aux principes, cette armée, elle se ressentait tellement de la pureté sublime de son premier élan, qu'elle souffrit de se voir devenir, par nécessité, voleuse et pillarde. Elle rougit, s'indigna de sa mauvaise conduite, demanda elle-même au général de la défendre contre ses tentations et de proclamer la peine de mort contre l'indiscipline et le pillage.

Danton, envoyé en Belgique, échappé à la situation double qui l'annulait à Paris, était tombé dans des difficultés plus grandes peut-être. Nul moyen d'accorder Dumouriez avec le ministre, avec la Révolution. Les amis, publics ou secrets, du général, étaient les banquiers, les aristocrates, les prêtres. Ce que Danton avait à faire, c'était, en opposition, de tendre à l'excès le nerf de la Révolution. C'est ce qu'il fit, surtout à Liège. Ce vaillant peuple, qui, de lui-même, avait conquis la liberté, qui se l'était vu arracher, qui était France de cœur, et vota pour être France jusqu'au dernier homme, reçut Danton comme un dieu. Il s'établit au milieu des forgerons d'outre-Meuse, soufflant le feu, forgeant l'épée, fondant l'argent des églises pour les besoins de l'armée; saints et saintes passaient au creuset. Les paroles étaient terribles, meurtrières, les actes humains; il sauvait des hommes en dessous[1].

galait son hôte du raisonnement ordinaire que nous avons cité déjà : « Si c'est la liberté qu'on nous apporte, qu'on nous laisse libres de nous passer de la France, » c'est-à-dire d'appeler l'Autriche, d'abdiquer la liberté. — Nos soldats n'étaient pas des saints. Leurs vertus d'abstinence, fort ébranlées par ce contraste de misère et de jouissances, l'étaient naturellement plus encore par de tels raisonnements. La tentation était forte, pour le révolutionnaire qui arrivait à jeun, de dévorer le chapon d'un homme qui raisonnait si mal.

[1] Rouget de l'Isle a conté le fait suivant à notre illustre Béranger, qui me l'a redit. Dans une ville de Belgique, subitement occupée par nos armées dans cette invasion rapide, se trouvait un pauvre diable d'émigré qui s'était fait

Chez ce peuple exaspéré, où les meilleurs patriotes avaient, l'année précédente, subi la torture, il y eut quelques vengeances, mais point d'échafaud.

Danton revint à regret, pour retrouver à Paris le terrible nœud qu'il avait laissé. L'armée ne voulait pas la mort, la France ne la voulait pas; une imperceptible minorité la voulait; et cependant les choses étaient tellement avancées, la question placée dans un point si hasardeux, qu'à sauver Louis XVI on risquait la République.

Mais ne la risquait-on pas, d'autre part, si on le tuait? On pouvait le croire aussi. De grandes choses couvaient dans l'Ouest. L'ami de Danton, Latouche, qui était alors à Londres pour épier les royalistes, lui donnait sur le travail souterrain de la Bretagne et de la Vendée de terribles appréhensions.

Un péril était à craindre, un péril unique. Le génie de la Révolution ne pouvait rien redouter sur la terre ni sous la terre, hors une chose... Quelle? Lui-même sous son autre face, lui-même retourné contre lui, dans sa contrefaçon effroyable : *la Révolution fanatique*.

Qu'arriverait-il, si, dans cette France malade, éclatait l'horrible épidémie, contagieuse entre toutes, cet affreux vent de la mort, qui a nom : le fanatisme?

Deux siècles à peine étaient écoulés depuis qu'une population

épicier. Il se mourait de peur, mais comment partir? Il s'adresse à l'auteur de la *Marseillaise*. Rouget, alors aide de camp du général Valence, s'entremet près des commissaires de la Convention pour en tirer un passeport. Sa répugnance était extrême pour Danton; il aima mieux s'adresser à Camus. L'aigre janséniste le refusa net. Rouget ne savait plus que faire. L'émigré avait tant peur, il supplia tellement Rouget, que celui-ci alla enfin chez ce terrible Danton; il lui conta piteusement sa mésaventure, la dureté de l'homme de Dieu. « C'est bien fait, lui dit Danton; pourquoi allez-vous aux dévots? Que ne veniez-vous tout de suite trouver le septembriseur?... » Il donna le passeport.

Garat dit dans ses *Mémoires : Danton eût sauvé tout le monde, même Robespierre.* — M. Fabas, dans un très bel article (un peu sévère sur Danton) qu'il a placé dans l'*Encyclopédie nouvelle* de Leroux et Reynaud, fait cette réflexion juste et profonde : « Ce qui diminua sa force révolutionnaire, c'est qu'il ne put jamais croire que ses adversaires fussent coupables. »

tout entière, savamment travaillée des prêtres, était tombée un matin dans l'incroyable accès de rage qu'on appela la Saint-Barthélemi. A la fin même du XVIIe siècle, en pleine civilisation, n'avait-on pas vu aux Cévennes le phénomène effrayant d'un peuple tombant du haut mal et frappé d'épilepsie? Au milieu d'une assemblée qui semblait paisible et pieuse, des hommes que vous auriez crus sages se tordaient tout à coup, criaient. Des femmes, les cheveux au vent, sautaient sur une pierre avec d'horribles clameurs et prêchaient l'armée; les enfants prophétisaient. On a fait des livres entiers de leurs cris sauvages, religieusement recueillis.

Danton savait peu le passé. L'instinct du génie suppléait; il sentait, pénétrait les choses, et toute histoire était en lui. Nous ne doutons nullement qu'il n'ait, dès cette époque, flairé la Vendée.

Des signes très mauvais, très bizarres, apparaissaient dans l'Ouest. La Vierge redoublait de miracles. On ne se battait pas depuis l'affaire de Châtillon; on assassinait. Aux parties sauvages du Maine, aux environs de Laval et de Fougères, les frères Chouan, sabotiers, s'étaient jetés dans les bois. Les paysans fanatiques ou paresseux venaient les joindre et s'appelaient les *chouans*. Pour coup d'essai, ils avaient assassiné un juge de paix. Leur grand juge était un abbé Legge, qui gouvernait ces bandits en une sorte de tribu biblique; ce Samuel avait son David dans son frère, ancien officier.

Qu'on juge des effets terribles de la légende du Temple chez des populations préparées ainsi. Les rois, dans l'Écriture, sont appelés *mes christs;* le Christ est appelé *roi*. Il n'y avait pas un incident de la captivité du Roi qui ne fût saisi, traduit au point de vue de la Passion. La *Passion de Louis XVI* allait devenir une sorte de poème traditionnel qui passerait de bouche en bouche, entre femmes, entre paysans, le poème de la France barbare [1].

[1] On ne peut se figurer avec quelle promptitude se fait la légende. De nos jours, un voyageur voit, en passant par un canton de la Grèce, un jeune Grec, nommé Nicolas, décapité par les Turcs. Peu d'années après, il retrouve au même

Et ce n'était pas seulement dans les forêts de l'Ouest que la superstition gagnait. Dans Paris même et tout autour, où la peur la rendait muette, elle n'en était pas moins forte. La Révolution voyait, sentait sous ses pieds le sourd travail de l'ennemi. De là une haine cruelle entre les deux fanatismes. Qu'avaient-elles dans le cœur, ces femmes qui, en janvier, à 5 ou 6 heures du matin, s'en allaient dans quelque coin écouter un prêtre réfractaire, entendre la nouvelle légende et dire les litanies du Temple? Elles avaient, dans leur silence, tout ce qu'avaient dans la bouche les violents révolutionnaires, la haine de l'autre parti, la vengeance, une sombre fureur contre le dogme opposé...

Marat, allant avant le jour surveiller ses colporteurs, comme il aimait à le faire, rencontrait sa propriétaire, une femme riche et âgée, qui déjà était dans la rue : « Ah! je te vois, disait-il, tu reviens de manger Dieu... Va, va, nous te guillotinerons. » Il ne lui fit aucun mal[1].

A la Noël de 1792, il y eut un spectacle étonnant à Saint-Étienne-du-Mont. La foule y fut telle que mille personnes restèrent à la porte et ne purent entrer. Cette grande foule s'explique, il est vrai, par la population des campagnes, qui, de la Noël à la Sainte-Geneviève, du 25 décembre au 3 janvier, vient faire la neuvaine. La châsse de la patronne de Paris est à Saint-Étienne. Nulle autre, on le sait, n'est plus féconde en guérisons miraculeuses. Point d'enfants infirmes, aveugles, tortus, que les mères n'apportent; beaucoup de femmes de campagne étaient venues,

pays la même histoire, déjà antique, chargée d'incidents poétiques; le mort avait déjà des chapelles, il était déjà devenu *Agios Nicolaos*. — Dès la fin de 1849, le gouvernement provisoire a passé à l'état de légende dans certaines parties de la Bretagne. Ledru-*Roland* est un guerrier d'une force extraordinaire; il est invulnérable, le redresseur des torts, le défenseur des faibles. La *Martyn* est une puissante fée, comme la Mélusine; en elle réside un charme invincible. Telle est la légende du Finistère. — Dans Ille-et-Vilaine, Ledru-*Roland* a été l'amant de la *Martyn;* il l'a épousée, etc.

[1] C'est la vieille propriétaire elle-même qui l'a conté à M. Serres, le célèbre physiologiste, dont je tiens l'anecdote.

on peut le croire, dans l'idée, le vague espoir que la patronne pourrait bien faire quelque grand miracle.

Chose triste! que tout le travail de la Révolution aboutit à remplir les églises! Désertes en 1788, elles sont pleines en 1792, pleines d'un peuple qui prie contre la Révolution, contre la victoire du peuple!

Il n'y avait pas à se jouer avec cette maladie populaire. Elle tenait à des côtés honorables de l'humanité. L'élan superstitieux, dans beaucoup d'âmes excellentes, était sorti de la pitié, d'une sensibilité trop vive. Il était juste, il était sage d'épargner ces pauvres malades. Que Louis XVI fût jugé, condamné, cela était très utile; mais que la peine le frappât, c'était frapper tout un monde d'âmes religieuses et sensibles, c'était leur donner une superstition nouvelle, décider un accès peut-être d'épilepsie fanatique, tout au moins fonder ce qui pouvait être le plus funeste à la République, le culte d'un roi martyr.

Le Girondin Fonfrède, écartant un avis de Daunou qui eût pu sauver Louis XVI, s'accorda avec la Montagne, réduisant toutes les questions à cette simplicité terrible :

Est-il coupable?

Notre décision sera-t-elle ratifiée?

Quelle peine?

CHAPITRE XII.

LE JUGEMENT DE LOUIS XVI (15-20 JANVIER 1793).

On ne peut accuser de barbarie ceux qui votèrent la mort. — On ne peut accuser de faiblesse ceux qui votèrent le sursis, le bannissement, etc. — La Gironde haïssait le Roi, autant que la Montagne. — La Gironde épargnait le Roi par respect pour la volonté du peuple. — Testament républicain de la Gironde. — Fable royaliste de la lâcheté de Vergniaud. — Les deux partis demandent la publicité des votes. — Découragement de Danton, 15 janvier 1793. — Le Roi jugé coupable à l'unanimité. — Le jugement non soumis au peuple, 15 janvier. — Danton reprend l'avant-garde de la Montagne contre le Roi et la Gironde, 16 janvier. — Le Roi condamné à mort, 16-17 janvier. — Discussion du sursis, 18-19 janvier. — Le sursis rejeté. — Lepelletier assassiné, 20 janvier. — Ferme attitude des Jacobins, nuit du 20-21 janvier.

Nul événement n'a été plus cruellement défiguré par l'histoire que le jugement de Louis XVI. Les déclamations des partis les plus injurieuses à la France ont été accueillies, autorisées par des écrivains d'un grand nom.

Nous prions le lecteur de ne pas se laisser traîner dans ce sillon de routine où toute l'histoire a passé, mais d'examiner lui-même et de conserver son libre jugement. Nous lui demandons de ne pas être partial contre la France, crédule contre la patrie.

Que la Gironde et la Montagne se soient également trompées (ce qui est notre opinion), elles n'en ont pas moins droit à notre profond respect pour leur sincérité, pour leur héroïque courage.

Ce qui peut faire songer d'abord et paraître surprenant, c'est que des caractères, entre tous, bons et humains, des cœurs généreux et tendres, se trouvaient justement parmi ceux qui votèrent la mort. Il n'y a jamais eu un homme plus sensible que le grand homme qui organisa les armées de la République, le bon, l'excellent Carnot. Il n'y a point eu de caractères plus héroïquement magnanimes que les deux beaux-frères bordelais, Ducos et Fonfrède, jamais il n'y en eut de plus aimable, aucun qui exprimât

mieux le brillant et doux génie, l'esprit éminemment humain du pays de Montesquieu. Ces deux jeunes gens étaient de ceux que la France eût montrés au monde pour le séduire à la liberté par le charme de la civilisation. Point d'esprits plus indépendants, plus affranchis par la philosophie; sortis de familles marchandes, ils protestèrent plus d'une fois contre l'aristocratie mercantile. Admirables de pureté, de sincérité, de candeur, ils touchèrent jusqu'à Marat. Il essaya de les sauver du sort commun des Girondins. Leur grand cœur ne le permit pas. Ils luttèrent intrépidement, jusqu'à ce qu'ils obtinssent le même sort, la même couronne.

N'accusez point de barbarie ceux qui ont voté la mort. Ce n'était pas un barbare, le grand poète Joseph Chénier, l'auteur du chant de la Victoire. Ce n'était point un barbare, Guyton-Morveau, l'illustre chimiste de la République. Ce n'était pas un barbare, le modeste Lakanal, qui eut une si grande part aux plus belles créations révolutionnaires, le Muséum, l'École normale, l'Institut, la nouvelle organisation de l'enseignement[1]. Cambon n'était pas un barbare; la violence de sa révolution financière fut le fait du temps, non le sien. Ne jugeons pas la Montagne par les fureurs déclamatoires de ses orateurs ordinaires, qui tant de fois ont si mal traduit sa pensée. Jugeons-en par le caractère des grands citoyens qui, moins bruyants, plus utiles, siégeaient aussi à la gauche; jugeons-en par ces travailleurs énergiques, qui, en présence des plus grands dangers, organisèrent la République au dedans, la défendirent au dehors dans leurs missions, au premier front des premières lignes, couvrant des armées entières de leur poitrine héroïque et de leur ceinture tricolore, que les boulets respectaient[2].

[1] Voir sa brochure *Sur ses travaux pendant la Révolution*, et les notices de MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Lélut et Mignet. Lakanal avait fait un ouvrage important *Sur les États-Unis*, dans un point de vue opposé à celui de M. de Tocqueville, comme il me l'expliquait lui-même.

[2] C'est à moi de les adopter, de les défendre, ces hommes tellement attaqués. Je me sens leur parent, si les leurs les ont oubliés. Leurs familles montrent peu d'empressement à accomplir leurs volontés, à donner au public leurs souvenirs, leurs justifications. Plusieurs ont écrit, et l'on n'a presque rien publié.

IMPRIMERIE NATIONALE.

D'autre part, tous les monuments historiques sérieusement examinés, *je ne vois pas la moindre preuve pour affirmer qu'il y ait eu ni peur ni faiblesse dans ceux qui votèrent le bannissement, la reclusion, l'appel au peuple ou la mort avec sursis.*

Je suis seul ici, je le sais; les historiens sont contre moi. Que m'importe! l'histoire est pour moi. Je n'entends par ce mot, histoire, rien autre chose que les actes du temps, les témoignages sérieux.

Les royalistes ont fondé cette tradition honteuse, que tous ont suivie.

Habitués à livrer la France, ils ont fait aussi bon marché de l'honneur que du territoire; ils ont soutenu hardiment que la Convention a eu peur, les uns votant la mort parce qu'ils avaient peur du peuple, les autres votant la vie parce qu'ils craignaient la vengeance des royalistes, le retour des émigrés.

Le plus curieux à observer, c'est que l'objet principal de la fureur des royalistes, c'est justement le parti qui sauvait le Roi. Robespierre leur déplaît moins. Leur indulgence pour les Jacobins a été même au delà; ils ont baisé la main du féroce duc d'Otrante; il s'agissait alors, il est vrai, de capter l'homme puissant, de ravoir les biens non vendus.

Pour la Gironde, ils n'ont pas eu assez de paroles furieuses, d'imprécations. C'est le trophée des Girondins, leur couronne et leur laurier.

Ceux-ci ont bien mérité une telle haine. C'est la presse girondine qui a fondé la République. Les Jacobins avaient le tort de croire, même en 1791, que la question de monarchie et de république est une question de forme, accessoire, extérieure. Robespierre disait encore à cette époque : « Je ne suis ni républicain ni monarchiste. »

— Qu'ils sachent bien pourtant, ceux qui gardent leurs écrits sous la clef, qui se sont constitués geôliers de leur pensée, qu'elle n'appartient à nul qu'à la France; la France est, avant tous, la fille et l'héritière..... On restera responsable envers elle de ces dépôts précieux.

La Gironde eut deux grands courages, elle donna deux fois sa vie aux idées. Fille de la philosophie du XVIII[e] siècle, elle en porta la logique aux bancs de la Convention. Un principe lui fit renverser la royauté, et le même principe lui fit épargner le Roi.

Ce principe ne fut autre que le dogme national de la souveraineté du peuple. Ils venaient de l'appliquer, l'avaient écrit sur l'autel du Champ de Mars, en 1791, et ils l'écrivirent encore, au 10 août, sur les murs des Tuileries, par les balles et les boulets de la légion marseillaise amenée par eux. Ils y restèrent fidèles au procès du Roi, soutinrent (à tort ou à droit) qu'ils ne pouvaient commencer leur carrière républicaine en violant le dogme qu'ils avaient proclamé la veille, en se faisant souverains contre la volonté du peuple.

La Montagne soutint ouvertement le droit de la minorité; elle prétendit sauver le peuple, sans respect pour sa souveraineté. Sincère, patriote, héroïque, elle entrait ainsi néanmoins dans une voie dangereuse. Si la majorité n'est rien, si le *meilleur* doit prévaloir, quelque peu nombreux qu'il soit, ce *meilleur* peut être minime en nombre, dix hommes, comme les Dix de Venise, un seul même, un pape, un roi. La Montagne ne frappait le Roi qu'en attestant le principe que la royauté atteste, le principe de l'autorité, le principe qui eût rétabli le Roi. Elle en déduisait l'échafaud; on pouvait en déduire le trône.

Il faut ignorer singulièrement les choses de ce temps-là, l'intérieur des hommes d'alors, pour croire que la haine de Louis XVI ait été plus faible dans la Gironde que dans la Montagne. Les royalistes, mieux éclairés là-dessus, vous diront bien le contraire. La Montagne n'avait point approché de Louis XVI; elle n'avait pas touché, manqué le pouvoir. Elle était plus furieuse, mais non plus hostile. La cour et la Gironde se connaissaient bien et se haïssaient, non d'une haine générale et vague, mais éclairée, réfléchie. Les Montagnards poursuivaient le Roi à l'aveugle, comme je ne sais quel monstre inconnu. Les Girondins le haïssaient personnellement et comme homme. La peine capitale du Roi eût été

pour plusieurs d'entre eux une vengeance personnelle [1]. C'est sans doute, après le respect du principe, la raison même qui les décida à épargner sa tête. Il était leur ennemi.

Mme Roland avait pour Louis XVI une antipathie naturelle, instinctive. Ce caractère faible et faux répugnait à son âme forte plus que n'eût fait un caractère méchant.

L'élève de Sparte et de Rome, nourrie de Plutarque, avait pour l'élève des jésuites horreur et dégoût. Elle ne tenait aucun compte des circonstances atténuantes qu'on eût pu admettre pour un homme né roi, après tout, élevé dans la tradition idiote de la royauté.

Le vote de Mme Roland eût été très rigoureux, si elle eût siégé à la Convention.

Ses amis se divisèrent. Lequel exprima son vote? Il est difficile de le dire. Celui qu'elle aimait sans doute. Ceci soit dit sans vouloir chercher le secret de son cœur; nul ne fut assez haut pour être son idéal absolu. Quel ami vota pour elle? Fut-ce le courageux Barbaroux? Il vota la mort. Était-ce l'illustre Buzot, le vrai cœur de la Gironde, pour qui elle avait aussi une profonde estime de cœur? Il vota la mort, sauf ratification du peuple. Lanthenas, qui vivait chez elle, comme un ami inférieur, le *famulus* de la maison, vota la mort avec sursis. Bancal, qu'elle avait aimé, vota la détention. Et ce fut aussi le vote de son journaliste, de l'ardent, du romanesque, du fanatique Louvet.

Ceux qui ont vu Louvet mourir sous l'outrage des royalistes, consumé à petit feu, chaque jour insulté par eux, en lui, en sa femme même! ont dû comprendre enfin son vote. Au plus profond du cœur, il avait la République ardente et gravée, il avait le Roi en horreur. Il lui fallut, pour l'épargner, le respect le plus fanatique de la souveraineté du peuple. Il aima encore mieux ne pas tuer Louis XVI que de tuer le principe. Le peuple ne voulait pas la mort, et Louvet vota la vie.

[1] Saint-Just et Fabre d'Églantine n'en sont pas disconvenus. Il leur est échappé ce remarquable aveu, qu'en réalité le côté droit eût plutôt penché pour la mort.

Un Montagnard me disait, il n'y a pas dix ans encore : « Hélas! quel malentendu! »

Quels pleurs de sang ont dû sortir du cœur des vrais républicains, quand, dans ces Mémoires de Louvet, écrits à travers le Jura et de caverne en caverne, ils n'ont trouvé nul sentiment, chez ce prétendu royaliste, que l'amour obstiné, indomptable, de la République, la haine du fédéralisme et la religion de l'unité!

Pour moi, je ne puis, encore aujourd'hui, rappeler ici, sans un extrême serrement de cœur, l'impression que j'eus le 30 septembre 1849, lorsque, fouillant l'Armoire de fer, parmi une foule de papiers insignifiants, je tombai sur deux chiffons rouges qui n'étaient pas moins que la dernière pensée de Pétion et de Buzot, et leur testament de mort. Le rouge n'est point du sang. Ces infortunés, on le voit, portaient un gilet écarlate, comme on les avait alors, et leurs corps restant abandonnés à la pluie et à la rosée des nuits, le papier s'est empreint de cette couleur. Aux coins, il est en lambeaux, mais le milieu reste. Pétion, dans une lettre à sa femme, la rassure, non sur sa vie, mais sur sa bonne conscience, lui affirme « que son caractère ne s'est jamais démenti ». Buzot, dans une apologie d'une écriture nette et ferme, proteste, « au moment de terminer ses jours », contre les imputations dont on a souillé l'honneur de son parti, contre ce grief impie d'avoir songé à démembrer la France. L'adoration de la patrie est ici à chaque ligne.

Saintes reliques! qui ne vous croira?... Quand on songe que ces choses furent écrites au moment où ces infortunés, se sachant traqués par la meute (à la lettre, une meute de chiens), quittèrent héroïquement leur asile, leur hôte qu'ils craignaient de compromettre, et s'en allèrent mourir ensemble sous leur seul abri, le ciel!... Nul murmure pourtant, nul reproche. Ils attestent, sans accusation, le nom de la Providence.

La Providence a répondu... Cette frêle justification a survécu. Les chiens, en dévorant une partie de leurs corps et déchirant

leurs habits, n'ont pas atteint ce pauvre papier qui n'a que le souffle..... Le voilà, il a subsisté, le voilà, sale et rougi, avec ses moisissures, comme exhumé d'un cercueil...

Lâches, osez me dire maintenant que les hommes qui moururent ainsi, dans cette héroïque douceur, ont été des lâches, que la Convention a eu peur, que Roland mort comme Caton, que Vergniaud mort comme Sidney, bégayaient et tremblotaient, aux cris des tribunes... Le bruit, les menaces, ont pu troubler un Barrère, un Sieyès, je veux bien le croire. Mais de quel droit, sur quelles preuves, osez-vous bien affirmer que les hommes héroïques de la gauche ou de la droite aient voté par crainte? Qui croirai-je, en vérité, ou de vous, ennemis acharnés, qui affirmez sans prouver, dans un intérêt de parti; ou de ces hommes eux-mêmes qui, par leur vie courageuse, par leur mort sublime, nous défendent ces basses pensées? Vous venez me dire qu'ils ont eu peur devant un danger incertain, douteux, possible. Et moi, je vous dis qu'ils n'ont pas eu peur devant la mort même; ils ont souri sur la charrette, plusieurs ont chanté à la guillotine le chant de la délivrance. Vous ne me persuaderez pas aisément que ceux qui portèrent la tête si haut, à leur propre exécution d'octobre ou de thermidor, l'aient baissée lâchement devant les cris de la foule au jugement de janvier.

Dans ce but visible d'avilir la Convention en ses plus grands hommes, ils n'ont pas manqué, au défaut de faits précis, de forger des anecdotes pittoresques, mélodramatiques, sachant très bien qu'on les répéterait, au moins pour l'effet littéraire. Selon eux, Vergniaud, par exemple, la veille du vote, aurait promis, juré à une femme qu'il aimait de ne point voter la mort. Il aurait gardé encore cette disposition dans la Convention même et jusqu'au moment fatal. Il monte lentement à la tribune, au milieu d'un grand silence, sous les regards fascinateurs de la Montagne et des tribunes; il arrive, baisse les yeux, et, son cœur faiblissant sans doute, il dit d'une voix sourde : « La mort. »

Indigne anecdote! honteuse! Que de preuves et de témoins

faudrait-il pour croire un fait tellement déplorable, humiliant pour la France, pour la nature humaine!

Nulle autre source, nulle preuve, qu'un pamphlet de réaction! Nul témoin qu'un homme qui, dans le procès du Roi, changea plusieurs fois de parti, qui trouvait son compte à montrer la variabilité, la tergiversation dans les plus illustres [1]..... Vous

[1] Nous devons ce récit des prétendues variations de Vergniaud à l'homme qui, entre tous, a le plus varié dans la Convention, au même moment. En deux jours, M. Harmand (de la Meuse) vota en trois sens: 1° *avec la gauche*, contre l'appel au peuple; 2° *avec la droite*, pour le bannissement; 3° *avec la gauche*, contre le sursis. — Bonapartiste zélé, puis royaliste fanatique en 1814, il publia alors une brochure historique pour antidater son zèle et faire croire qu'il était dès longtemps royaliste. Il la réimprima augmentée, aggravée, en 1821, et c'est alors enfin qu'il se souvint de la lâcheté de Vergniaud. On lui sut gré de flétrir les fondateurs de la République. Il fut nommé préfet. — Voilà la source respectable où M. de Lamartine a puisé ce fait. Que mon illustre ami me permette de lui exprimer ici ma vive douleur. Son livre m'a rendu souvent presque malade : « C'est une improvisation, dit-il, un livre sans conséquence... » Il se trompe; toute erreur de M. de Lamartine est immortelle. — A jamais l'on répétera ses cruelles paroles sur Target, qui pourtant défendit le Roi (par écrit); on citera la punition de Target, *sa mort* sous la Terreur, et il a travaillé au Code civil, il est mort dans son lit sous l'Empire, en 1806. — Rien ne m'a plus affligé que de voir une si noble main relever, employer tel libelle royaliste qui n'eût dû être touché que de la main du bourreau. De là ce travestissement des plus glorieuses journées de la Révolution, le 10 août d'après Peltier!... Encore, s'il eût cité ses sources, on eût vu bien souvent qu'il suivait non pas même des livres imprimés qu'on peut discuter, mais de simples *on-dit*, que dis-je? des hommes intéressés à mentir, parfois les perfides confidences d'un ennemi sur un ennemi, du meurtrier sur la victime! M. de Lamartine, qui ne hait personne et ne comprend rien à la haine, n'a pas craint de consulter et de croire sur Danton les juges qui ont tué Danton, sur la Gironde les parents ou amis du capital ennemi de la Gironde. Ainsi l'histoire, une histoire immortelle, s'est trouvée livrée aux haines secrètes; ce qu'on n'aurait jamais imprimé, on l'a dit hardiment, dans la sûreté du tête-à-tête, loin du jour et de la critique; on a tout osé contre les morts, sous l'abri respecté d'un si grand nom; la médiocrité implacable s'est jouée à plaisir de la crédulité du génie. — Lui, son vol l'a porté ailleurs; il va de sa grande aile, oublieux et rapide. Ne lui parlez pas de son livre, il ne s'en souvient plus. Mais le monde se souvient; le monde lit insatiablement et croit docilement. Je m'en souviens aussi, moi, et c'est ma plus grande peine. Car l'honneur de la France me travaille et gémit en moi. Je ne me résigne pas à cette immolation des gloires de la patrie. Par quelle bizarrerie,

avez vu cette infamie, vous, intéressé à la voir; mais personne ne l'a vue!

Le fond de l'histoire est ceci : Vergniaud croyait le Roi coupable, coupable de lèse-nation et d'appel à l'étranger, crime à coup sûr digne de mort. Et néanmoins il y avait des circonstances atténuantes, dont le Souverain pouvait tenir compte; le peuple pouvait faire grâce. Vergniaud le désira sans nul doute, et c'est pour cela qu'il soutint l'appel au peuple. L'appel n'étant pas admis, il vota la mort, comme les autres députés de Bordeaux, comme Ducos et Fonfrède, ajoutant, admettant la possibilité d'un sursis. Il n'y a dans tout cela ni faiblesse ni contradiction.

Supposons même que Vergniaud eût redouté la guerre civile, qu'il eût craint, en épargnant un sang coupable, de faire répandre des torrents de sang innocent, je pourrais le blâmer peut-être, mais je ne le flétrirais pas pour avoir été sévère dans un but d'humanité. Je ne frapperais pas un tel acte de l'injuste mot : Lâcheté!

Les deux partis avaient montré une émulation courageuse pour la publicité des votes. La Gironde demanda, par l'organe de Biroteau, que chacun se plaçât à la tribune et dît tout haut son jugement. Le Montagnard Léonard Bourdon fit décréter de plus que chacun signerait son vote. Un homme de la droite, Rouyer, d'accord avec le Montagnard Jean-Bon Saint-André, demanda encore que les listes fissent mention des absents par commission, et que les absents sans cause fussent censurés, leurs noms envoyés aux départements [1].

lui si clément pour tous, a-t-il été barbare pour les hommes qui honorent ce pays ou qui l'ont sauvé?... Hélas! infortunés, morts avant l'âge, et morts pour la patrie, fallait-il que vos implacables ennemis eussent cette injuste puissance, après vous avoir guillotinés une fois, de vous guillotiner à perpétuité dans un livre éternel!

[1] Cette demande unanime de la publicité des votes, si honorable pour la Convention, s'accorde peu avec l'humiliant tableau qu'en fait M. de Lamartine. On ne voit chez lui qu'une assemblée de misérables, dominés par la peur, bouleversés d'avance par le remords. Mais Louis XVI, vraiment, n'inspirait, ni aux uns ni aux autres, cet excès d'intérêt. Le caractère de la grande séance, prolongée pendant soixante-douze heures,

Cette dernière disposition tombait d'aplomb sur Danton. Dans ce grand jour décisif du 15 janvier où l'on vota sur la culpabilité et l'appel au peuple, Danton était resté chez lui.

L'échec du 14 l'avait dégoûté, découragé; c'est la seule explication qu'on puisse donner de cette absence déplorable. Frappé au cœur par des circonstances de famille, il avait d'autant moins supporté son revers public. La droite s'étant divisée, partant annulée, il n'était pas difficile de voir que le centre, faible et mou,

fut la fatigue morale, l'insupportable dégoût d'une lutte pénible pour un homme qui, par ses mensonges, avait lui-même fort diminué la sympathie des juges. — Un témoin oculaire, Mercier, nous a tracé le tableau intérieur de la salle, dans ces longues et dernières heures. « Vous vous représentez sans doute dans cette salle le recueillement, le silence, une sorte d'effroi religieux. Point du tout. Le fond de la salle était transformé en loges où des dames, dans le plus charmant négligé, mangeaient des oranges ou des glaces, buvaient des liqueurs. On allait les saluer et l'on revenait. » — Le côté élégant, mondain, était celui des tribunes voisines de la Montagne. Les grandes fortunes siégeaient de ce côté de la Convention, sous la protection de Marat et de Robespierre; Orléans y était, et Lepelletier, et Hérault de Séchelles, et le marquis de Châteauneuf, et Anacharsis Clootz, beaucoup d'hommes fort riches. Leurs maîtresses venaient couvertes de rubans tricolores, remplissaient les tribunes réservées. « Les huissiers, du côté de la Montagne, dit Mercier, faisaient le rôle d'ouvreuses de loges d'opéra, conduisaient galamment les dames. Quoiqu'on eût défendu tout signe d'approbation, néanmoins, de ce côté, la mère duchesse, l'amazone des bandes jacobines, quand elle n'entendait pas résonner fortement le mot *mort*, faisait de longs : « Ah ! ah ! » — Les hautes tribunes destinées au peuple ne désemplissaient pas d'étrangers, de gens de tout état; on y buvait du vin, de l'eau-de-vie, comme en pleine tabagie. Les paris étaient ouverts dans tous les cafés voisins. » — « L'ennui, l'impatience, la fatigue, caractérisaient presque tous les visages. Chaque député montait à son tour à la tribune. C'était à qui dirait : « Mon tour approche-« t-il ? » On fit venir un député malade; il vint affublé de son bonnet de nuit et de sa robe de chambre; cette espèce de fantôme fit rire l'Assemblée. » — « Passaient à cette tribune des visages rendus plus sombres par de pâles clartés, et qui, d'une voix lente et sépulcrale, ne disaient que ce mot : « La mort ! » Toutes ces physionomies qui se succédaient, tous ces tons, ces gammes différentes; d'Orléans, hué, conspué, lorsqu'il prononça la mort de son parent; puis les autres calculant s'ils auraient le temps de manger avant d'émettre leur opinion, tandis que des femmes, avec des épingles, piquaient des cartes, pour comparer les votes; des députés qui tombaient de sommeil et qu'on réveillait pour prononcer, » etc.

se porterait tout à gauche, que l'Assemblée tout entière perdrait l'équilibre. Dès lors, elle était perdue elle-même, il n'y avait plus d'Assemblée. Restait la Montagne. Mais la Montagne, toute bruyante, tonnante et rugissante qu'elle fût, n'en subissait pas moins la pression du dehors, l'oppression jacobine. Le grand corps des Jacobins, puissant instrument révolutionnaire, ne servait la Révolution qu'en dénaturant son esprit, y mettant un esprit contraire, l'esprit de police et d'inquisition, l'esprit même de la tyrannie. La Révolution, entrant dans le jacobinisme, périssait infailliblement dans un temps donné; elle y trouvait une force, mais elle y trouvait une ruine, comme ces malheureux sauvages, qui n'ont, pour remplir leur estomac, que des substances vénéneuses; ils trompent un moment la faim, ils mangent, mais mangent la mort.

Voilà, sans nul doute, la pensée terrible dont ce pénétrant génie fut assailli, terrassé. Il vit distinctement ce que d'autres, moins clairvoyants, commençaient à apercevoir, que la droite était perdue, et par suite la Convention. Il se vit, lui Danton, avec sa force et son génie, asservi à la médiocrité inquisitoriale et scolastique de la société jacobine, condamné à perpétuité à subir Robespierre comme maître, docteur et pédagogue, à porter l'insupportable poids de sa lente mâchoire, jusqu'à ce qu'il en fût dévoré.

Pensée atroce, humiliante! exorbitante fatalité!... Elle tint Danton accablé, tout ce jour du 15 janvier, près de sa femme mourante, assis sur son foyer brisé.

Et cependant le grand cours de la fatalité allait tout de même. Danton de plus, Danton de moins, elle cheminait invincible. *Coupable à l'unanimité* (moins trente-sept qui se récusèrent), tel fut le premier vote de ce jour; il était prévu. Ce qu'on prévoyait moins, c'était le second : *Le jugement ne sera pas soumis à la ratification du peuple.* Quatre cents voix environ, contre un peu moins de trois cents, le voulurent ainsi. Ici encore la droite apparut brisée : les uns, comme Condorcet, Ducos, Fonfrède, etc., s'étant prononcés contre la ratification que demandait la Gironde.

Le 16, Danton retrouva ses forces dans la fureur; il revint tonnant, terrible, déterminé à reprendre, de haute lutte, par la mort de Louis XVI, et, s'il le fallait, de la Gironde, l'avant-garde de la Révolution. N'était-il pas encore le plus fort à la Commune? Qu'étaient les gens de la Commune? Jacobins? Non, Cordeliers, pour la plupart, trop heureux de suivre Danton, s'il redevenait le Danton des vengeances révolutionnaires, le Danton de la colère, de la mort et du jugement.

Ce jour, l'orage était très fort autour de la Convention. On parlait d'un 2 septembre; la panique était dans Paris, la fuite immense aux barrières. Roland avait écrit à la Convention une lettre désespérée. Un homme de la gauche, Lebas (ardente et candide nature), avoua qu'il partageait les inquiétudes de la droite et dit : « Qu'on assemble nos suppléants hors de Paris... Dès lors, nous pouvons mourir; nous resterons ici pour braver nos assassins. »

La Commune avait demandé, exigé qu'on fît venir des canons pour les donner aux sections. Elle comptait sur les fédérés. Les nouvelles sinistres arrivaient de moment en moment, et Marat riait.

C'est alors que Danton entre, décidé pour la Commune. On parlait de l'*Ami des lois*. « Il s'agit bien de comédie! dit-il; il s'agit de la tragédie que vous devez aux nations; il s'agit de la tête d'un tyran que nous allons faire tomber sous la hache des lois. » — Et alors il fit hautement l'apologie de la Commune, demanda, obtint qu'on jugeât sans désemparer. Par Lacroix, son ami, son collègue dans la mission de Belgique, il fit écarter la demande des Girondins, qui voulaient ôter à la Commune, donner au ministère, à Roland, la réquisition de la force armée.

On discutait à quelle majorité se ferait le jugement. Plusieurs demandaient qu'elle fût des deux tiers des voix. Danton, d'une voix tonnante : « Quoi! vous avez décidé du sort de la nation à la majorité simple; vous n'en avez pas demandé d'autre pour voter la République, pour voter la guerre... et maintenant il vous faut une autre majorité pour juger un individu! On voudrait que le

jugement ne fût pas définitif... Et moi, je vous demande si le sang des batailles, qui coule aujourd'hui pour cet homme, ne coule pas définitivement... » Ce mot terrible rappelait une lettre récente de Rewbell et Merlin (de Thionville), qui, de l'armée, du milieu des morts et des blessés, écrivaient à la Convention pour demander si l'auteur de ces maux vivait encore. Il fut décidé que la majorité simple suffirait, que la moitié, plus un seul vote, pourrait décider la mort.

Le troisième appel nominal commença sur cette question : *Quelle peine sera infligée?* — Il était 8 heures du soir. Le lugubre appel dura toute la nuit, une longue nuit de janvier, un jour encore, un pâle jour d'hiver, jusqu'à 8 heures, la même heure qu'il avait commencé la veille. A ce moment, l'appel étant terminé, mais le résultat n'étant pas proclamé encore, on apporta la lettre du ministre d'Espagne. Danton bondit sur son siège et prit la parole sans la demander... Sur quoi Louvet lui cria : « Tu n'es pas encore roi, Danton... »

« Je m'étonne, dit Danton, de l'audace d'une puissance qui prétend influer sur vos délibérations... Quoi! on ne reconnaît pas la République, et l'on veut lui dicter des lois, lui faire des conditions, entrer dans ses jugements!... Je voterais la guerre à l'Espagne!... Répondez-lui, président, que les vainqueurs de Jemmapes ne se démentiront pas, qu'ils retrouveront les mêmes forces pour exterminer tous les rois... »

La Gironde demanda, obtint que, sans lire la lettre, on passât à l'ordre du jour.

Les défenseurs de Louis demandaient à être entendus avant le dépouillement du scrutin. Danton y consentait. Robespierre s'y opposa.

Un député de la Haute-Garonne, Jean Mailhe, Montagnard, mais modéré, avait exprimé un vote qui influa sur les autres et rallia spécialement beaucoup d'hommes de la droite et du centre. *Il vota la mort,* ajoutant cette proposition, qu'il déclarait lui-même indépendante de son vote : « Je demande, si la mort est votée,

que l'Assemblée discute *s'il est de l'intérêt public que l'exécution soit immédiate ou soit différée.* »

L'effet fut très fatal au Roi, il était aisé de le prévoir. Faut-il croire que ceux qui votèrent ainsi, comme Vergniaud, ignoraient les conséquences de leur vote, qu'ils furent assez simples pour ne pas prévoir une chose tellement naturelle et possible ? Qui osera le dire ? Chacun d'eux spécifia expressément, comme Mailhe, que son vote pour la mort était positif, *indépendant de la question discutable du sursis.*

Il y eut pour la mort trois cent quatre-vingt-sept voix. Et pour la détention ou la mort conditionnelle trois cent trente-quatre voix. Majorité cinquante-trois.

Le président (Vergniaud), avec l'accent de la douleur : « Je déclare, au nom de la Convention, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est la mort. »

Les défenseurs, introduits, lurent une lettre du Roi, qui protestait de son innocence et en appelait à la nation. MM. Desèze et Tronchet firent remarquer, non sans fondement, qu'il était dur de trancher une telle affaire par cette majorité minime. En retranchant les quarante-six qui demandaient un sursis, elle n'eût été que de sept voix.

L'infortuné Malesherbes, assommé du coup, se troubla, commençant des phrases sans pouvoir les continuer, suppliant qu'on lui permît de parler le lendemain, de communiquer sur la question les résultats de sa longue expérience de magistrat. Tout le monde fut très ému. Robespierre déclara qu'il l'était lui-même, mais il dit en même temps (ce qui était vrai) que si l'on recevait l'appel du Roi, la nation se trouverait dans une position plus fâcheuse qu'auparavant, dans un état d'incertitude infiniment dangereux. Il ajouta durement que ceux qui travaillaient à apitoyer les cœurs pour le tyran « aux dépens de l'humanité » méritaient d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public.

Guadet rejetait l'appel, mais demandait qu'on entendît Malesherbes le lendemain. La Convention rejeta et l'appel et la

demande, rejet raisonnable, vraiment politique; on ne pouvait prolonger cette situation brûlante, on sentait le feu sous les pieds.

La longue séance fut levée à 11 heures du soir. Une illumination générale fut ordonnée dans l'intérêt de la sûreté publique. Nulle chose plus sinistre. Partout les lumières aux fenêtres, pour éclairer les rues désertes; un faux effet de fête qui serrait le cœur. Toute la nuit, les colporteurs couraient et criaient : « La mort! »

Le 18, question du sursis, question infiniment grave. Le sursis pouvait devenir un moyen d'éluder le vote, donner temps aux royalistes, ouvrir la porte à la guerre civile. La mort d'un seul ajournée pouvait amener mille morts.

La Montagne parla en ce sens, mais très maladroitement. Reprenant le mot que Robespierre avait fait entendre (*aux dépens de l'humanité*), les voilà tous qui répètent le même mot en différents sens : « Point de sursis, dit Tallien, l'*humanité* l'exige; il faut abréger ses angoisses... Il est barbare de le laisser dans l'attente de son sort... » — « Point de sursis, dit Couthon; au nom de l'*humanité*, le jugement doit s'exécuter, comme tout autre, dans les vingt-quatre heures..... » — Robespierre répéta, je ne sais combien de fois, ce mot d'*humanité*... — La Convention perdait patience. La Réveillère-Lepeaux, Daunou, Cambon, exprimèrent courageusement leur indignation sur cette douceur exécrable, qui ressemblait tant à l'hypocrisie.

La séance fut levée à 10 heures et demie, malgré les cris de la Montagne, qui resta jusqu'à minuit, tellement furieuse et délirante, qu'un membre proposa le massacre des représentants royalistes ou brissotins. Lacroix, appelé au fauteuil, leur fit honte de cet accès d'hydrophobie. Legendre leur persuada de ne pas inquiéter Paris, de quitter enfin la place.

Rien de plus incohérent que la discussion du 19. La Gironde, comme en déroute, ne fit guère que battre la campagne. Buzot et Barbaroux renouvelèrent leurs attaques contre Orléans, attaques absurdes, intempestives, au point où l'on était venu. Condorcet énuméra les bonnes lois qu'il fallait faire, pour prouver aux na-

tions que ce jugement sévère n'était point un acte d'inhumanité. Brissot parla seul d'une manière spécieuse. Il montra l'état de l'Europe et dit qu'en précipitant l'exécution, on popularisait la coalition des tyrans contre la France, on ferait les peuples alliés des rois.

Un spectacle surprenant, dans une Assemblée si émue, ce fut de voir à la tribune la glaciale et muette figure de Thomas Payne dont on lut la judicieuse opinion. Il regrettait de n'avoir pu encore parler, voulant proposer *la peine même qu'eût votée la nation :* reclusion, et, à la paix, bannissement. Il demandait si la France voulait perdre son seul allié, les États-Unis, liés par la reconnaissance à Louis XVI. Il déclarait qu'on allait donner au roi d'Angleterre la plus douce satisfaction qu'il pût désirer, en le vengeant du libérateur de l'Amérique. Il ajoutait avec un bon sens admirable : « Ayez pour vous l'opinion, c'est-à-dire soyez grands et justes, et vous n'avez rien à craindre de la guerre. L'opinion vous vaudra des armées, si vous la mettez de votre parti. La guerre contre la liberté ne peut durer, à moins que les tyrans n'y puissent intéresser les peuples... » Puis, avec une netteté parfaite, une sorte de seconde vue, il voyait, racontait d'avance tout ce qui arriva, comment les rois exploiteraient la pitié publique et trouveraient dans l'indignation des peuples abusés une force inouïe contre la Révolution.

L'esprit répondit au bon sens, Barrère à Thomas Payne. Il fut adroit, subtil, ingénieux. Il résuma habilement toutes les raisons contre le sursis, comme il avait déjà tout résumé contre l'appel au peuple. S'il atteste l'*humanité,* ce ne fut point avec la gaucherie odieuse des Montagnards. Il demanda à ceux qui voulaient garder Louis comme otage responsable, s'il ne serait pas horrible, *inhumain,* de tenir ainsi un homme sous un glaive suspendu. Puis, détournant un moment les yeux de ce triste sujet, il parla à la Convention des réformes philanthropiques qu'une fois libre elle ferait à l'aise; il lui ouvrit un horizon immense dans la carrière du bien public. L'Assemblée fut comme enlevée de ce brillant air de

bravoure, elle sembla avoir hâte de partir pour cette terre promise. Le Roi était le seul obstacle, elle passa par-dessus. Il n'y eut qu'environ trois cents voix pour le sursis, et contre près de quatre cents. Louis XVI fut tué cette fois, décidément tué.

La séance fut levée à 3 heures du matin, le dimanche 20 janvier. Le même jour, un de ceux qui avaient voté la mort fut assassiné par un garde du roi.

La victime, Lepelletier Saint-Fargeau, était spécialement haï des royalistes comme transfuge, comme traître. Orléans et lui, c'étaient leurs Judas; Lepelletier et sa famille étaient des créatures du Roi, de ces familles de robe que la royauté avait comblées, accablées de biens, qu'elle croyait avoir acquises, les *gens du Roi,* c'était tout dire. Lepelletier avait 600,000 livres de rente. Il fut fidèle au Roi à sa manière. Membre de la noblesse aux États généraux, il s'opposa seul, ou presque seul, à la réunion de la noblesse au tiers. A la prise de la Bastille, la royauté passant au peuple, il y passa aussi, servit le nouveau roi tout comme il avait servi l'autre. Ces familles ont toujours été servantes du pouvoir et des faits accomplis. Nulle hypocrisie en ceci. Lepelletier était sincère; c'était un homme doux, bon et généreux, d'un génie médiocre, agrandi par moments d'un véritable amour de l'humanité. Dans son essai d'un code criminel, il se déclare contre la peine de mort. Son plan d'éducation dont nous parlerons, et qu'on a trop souvent défiguré, est plein de choses excellentes et pratiques. Il s'était subordonné à Robespierre, le suivait docilement, présidait souvent les Jacobins à sa place. C'était un des hommes par lesquels Robespierre agissait; il lui fit faire une brochure contre l'appel au peuple. Les royalistes ne désespéraient pas néanmoins de son vote. Ils s'obstinaient à croire que l'ancien magistrat, comblé par le Roi, hésiterait à condamner son maître. Lepelletier, quoi qu'il pût lui en coûter secrètement, entre son maître et son principe, fut fidèle au principe et vota la mort.

Beaucoup de royalistes conservaient l'espoir d'enlever le Roi. Cinq cents s'y étaient engagés; au jour fatal, vingt-cinq seulement

parvinrent à se réunir; c'est l'aveu du confesseur même de Louis XVI. Ces royalistes n'étaient pas tous des nobles; c'étaient en grande partie des employés de la maison royale, d'anciens gardes constitutionnels; cette garde, nous l'avons dit, avait été recrutée de spadassins, très braves et très hardis; gens toutefois moins propres à la bataille qu'à frapper un coup isolé de duel ou d'assassinat. Ces *bravi* se tenaient cachés, généralement au centre de Paris, tel jour ici et là demain, dans des retraites fortuites, chez des femmes, surtout des filles, des marchandes, que leur péril intéressait. Les boutiques du Palais-Royal d'alors, surtout aux galeries de bois, obscures et basses, à double issue, semblaient faites exprès pour cela. Plusieurs étaient des caves. Dans ces trous, comme autant de dangereux scorpions, nichaient par moments les hommes à poignards. L'un d'eux, Pâris, fils d'un employé de la maison du comte d'Artois, se retirait la nuit dans une de ces échoppes, au lit de sa maîtresse, une jeune parfumeuse. C'était un homme de main, grand, leste, étonnamment audacieux, hardi. Ne pouvant enlever le Roi, Pâris, enragé de l'impuissance du parti, voulait tout au moins se laver lui-même de l'inaction des royalistes; le plus beau eût été de tuer le duc d'Orléans : il rôdait tout autour, ne quittait pas le Palais-Royal. Le 20, mené par un ami, il descend dans une de ces boutiques souterraines, chez le traiteur Février. Il y voit Saint-Fargeau. Celui-ci avait dîné là, selon toute apparence, pour recueillir les bruits, savoir ce qu'on disait du vote. Il payait au comptoir. On le nomme. Pâris approche : « Êtes-vous Saint-Fargeau? — Oui, Monsieur. — Mais vous m'avez l'air d'un homme de bien... Vous n'aurez pas voté la mort?... — Je l'ai votée, Monsieur, ma conscience le voulait ainsi... — Voilà ta récompense... » Il tire un coutelas, lui traverse le cœur. Pâris se déroba. Mais telle était sa fureur, son audace, que le soir il se promenait encore au Palais-Royal, cherchant le duc d'Orléans. Atteint en Normandie, il se fit sauter la cervelle.

Ce tragique événement pouvait avoir des résultats très différents qu'on ne pouvait prévoir. Ferait-il passer la terreur des royalistes

IMPRIMERIE NATIONALE

aux Jacobins ? On aurait pu le craindre. Ces derniers se montrèrent d'une fermeté admirable. Ils prirent en main, on peut le dire, la chose publique. Sur la proposition de Thuriot, ils se mirent en permanence, toute la nuit, fermèrent leur porte, empêchèrent de sortir personne, de façon qu'on ne pût révéler leurs délibérations, leurs décisions, avant qu'elles fussent arrêtées et complètes. Les Dantonistes, patriotiquement serrés aux Jacobins, firent résoudre qu'on enverrait à la Commune, qu'on la sommerait de doubler tous les postes, qu'on avertirait les quarante-huit sections d'arrêter et d'exécuter au besoin les ennemis publics. Les Jacobins se chargèrent eux-mêmes de visiter les corps de garde, d'y consigner les hommes, d'assurer tous les moyens de répression contre le complot royaliste.

Robespierre demanda de plus qu'on avertît les Cordeliers, qu'on animât le zèle du commandant de la garde nationale. Avec une remarquable présence d'esprit, il ménagea les faibles, les timides, ne permit pas qu'on parlât de la mort de Lepelletier : « Un député a été *outragé,* dit-il, laissons cela, allons droit au tyran... Il faut demain autour de l'échafaud un calme imposant et terrible... »

Chose étrange ! qui témoigne de l'exaltation prodigieuse de la passion chez ces excellents citoyens, de leurs aveugles préjugés. Thuriot n'hésitait pas à croire que les intrigants (la Gironde) étaient complices des royalistes. Et Robespierre, abondant dans ce sens, demanda une adresse où les Jacobins décriraient *les manœuvres des intrigants pour anéantir les patriotes le lendemain de l'exécution !*

CHAPITRE XIII.

L'EXÉCUTION DE LOUIS XVI (21 JANVIER 1793).

Intérêt que le Roi inspire à ses gardiens. — Changement de la Reine à son égard. — Elle devient passionnée pour lui. — Le Roi épuré par le malheur, sans pouvoir l'être du vice essentiel à la royauté. — Il remet sa conscience aux prêtres réfractaires. — On lui fait croire qu'il est un saint. — Exécution du Roi. — Son confesseur l'assimile au Christ. — Violente douleur pour la mort de Louis XVI. — Fureur de la Montagne contre la Gironde. — Danton réclame l'union. — Jugement sur le jugement.

Le danger était très réel, et ce n'était pas la Gironde, ce n'était même pas le royalisme, les quatre ou cinq cents royalistes qui auraient entrepris d'enlever le Roi du milieu d'une armée. Le danger, c'était la pitié publique.

Le danger, c'étaient les femmes sans armes, mais gémissantes, en pleurs, c'était une foule d'hommes émus, dans la garde nationale et dans le peuple. Si Louis XVI avait été coupable, on s'en souvenait à peine; on ne voyait que son malheur. Dans sa captivité de plusieurs mois, il avait converti, attendri, gagné presque tous ceux qui l'avaient vu au Temple, gardes nationaux, officiers municipaux, la Commune elle-même. La veille de l'exécution, on eut peine à trouver deux officiers municipaux qui voulussent affronter cette image de pitié. Les seuls qui y consentirent furent un rude tailleur de pierre, aussi rude que ses pierres, l'autre, un jeune homme, un enfant, qui eut cette curiosité barbare; il eut lieu de s'en repentir; le Roi lui adressa quelques mots de bonté qui lui percèrent le cœur.

Un garde national exprimait un jour bien naïvement à Cléry l'attendrissement public. C'était un homme du faubourg qui témoignait un désir extrême de voir le Roi. Cléry lui obtint cette grâce. « Quoi! Monsieur, c'est là le Roi! disait ce pauvre homme. Comme il est bon! comme il aime ses enfants!... — Ah! disait-il encore

en se frappant la poitrine, jamais je ne pourrai croire qu'il nous ait fait tant de mal! »

Le Roi causait volontiers avec les municipaux, parlait à chacun de son état, des devoirs de chaque profession, et cela en homme instruit, judicieux. Il s'informait aussi de leur famille, de leurs enfants.

La famille, c'était le point où ces hommes, partis de si loin, l'un de Versailles et du trône, les autres de leurs ateliers ou de leurs boutiques, se trouvaient naturellement rapprochés. C'était là le côté vulnérable de Louis XVI, et c'était aussi celui où tous les cœurs se trouvèrent blessés pour lui.

Personne qui ne fût ému quand il dit, le 11 décembre : « Vous m'avez privé une heure trop tôt de mon fils. » Sa séparation d'avec les siens était parfaitement inutile, dans un procès d'une telle nature, où l'on avait peu à craindre les communications des accusés entre eux. Elle donna lieu à des scènes infiniment douloureuses, qui attendrirent tout le monde pour le Roi. Le 19 décembre, il disait à Cléry, devant les municipaux : « C'est le jour où naquit ma fille... Aujourd'hui son jour de naissance, et ne pas la voir!... » Quelques larmes coulèrent de ses yeux... Les municipaux se turent, respectèrent sa douleur paternelle; eux-mêmes se défiaient les uns des autres et n'osaient pleurer.

Un dédommagement très sensible qu'il eut dans son malheur, ce fut le changement total de la Reine à son égard. Il eut bien tard, près de la mort, une chose immense, qui vaut plus que la vie, qui console de la mort : être aimé de ceux que l'on aime.

La Reine était fort romanesque [1]. Elle avait dit, dès longtemps : « Nous ne serons jamais sauvés que quand nous aurons été quelques mois dans une tour. » Elle le fut moralement. Sa captivité du

[1] Elle parut romanesque au Temple même, mais ce fut dans la forme, et la situation excusait tout.

Un des combattants du 10 août, municipal et commissaire au Temple, Toulan, s'était dévoué à elle et se faisait fort de sauver la famille royale, avec l'aide des royalistes. Elle lui donna une boucle de ses cheveux, avec cette devise en italien : *Qui craint de mourir ne sait assez aimer.* Toulan périt sur l'échafaud.

Temple la purifia, l'éleva; elle gagna infiniment au creuset de la douleur. Le meilleur changement qui se fit en elle, ce fut de retourner aux pures et saintes affections de la famille, dont elle était fort éloignée jusqu'en 1789, et même depuis. Elle méprisait trop son mari, n'en voyant que les côtés lourds et vulgaires. Son peu de résolution à Varennes et au 10 août lui avait fait croire qu'il manquait absolument de courage (Campan, chap. XVIII et XXI). Elle apprit, au Temple, qu'il en avait beaucoup, en réalité; un courage, il est vrai, passif, qu'il puisait principalement dans la résignation religieuse. Elle partagea l'intérêt général, en le voyant si calme dans une situation si périlleuse, si patient parmi les outrages, doux pour les hommes et ferme contre le sort. La sécheresse naturelle aux femmes mondaines et légères s'amollit, fondit, à la tendresse, à la sensibilité extrême de l'époux, du père de famille, qui aimait tant, n'ayant plus pour aimer que si peu de jours!... Elle devint (plus que tendre) passionnée pour lui. Elle le gardait tout le jour, quand il fut malade, et aidait à faire son lit. Cet amour nouveau, la séparation le poussa aux excès de la passion. Elle dit qu'elle voulait mourir et qu'elle ne mangerait plus. Ce n'étaient point des plaintes ni des larmes, mais des cris perçants de douleur. Un municipal n'y tint pas. Il prit sur lui, avec le consentement des autres, de réunir la famille et de les faire dîner ensemble, au moins pour un jour. A cette idée seule, la Reine eut un violent accès de joie; elle embrassa ses enfants, et Madame Élisabeth remerciait Dieu, en levant les mains au ciel. Alors la pitié vainquit, les assistants fondirent en larmes, jusqu'au cordonnier Simon, le féroce gardien du Temple : « En vérité, dit-il, mettant sa main sur ses yeux, je crois que ces s..... femmes me feraient pleurer!... »

Le Roi paraît avoir senti, dans sa profonde douleur, le bonheur amer d'être aimé enfin, pour mourir... Ce fut la cruelle blessure qu'il montra lui-même au prêtre qui le confessait, au moment de la dernière séparation : « Hélas! faut-il que j'aime tant et sois si tendrement aimé! »

On voit, dans son testament, que par un sentiment de générosité et de clémence qui fait honneur à son cœur, une de ses dernières craintes était que cette chère personne, qui n'avait pas aimé toujours, n'eût quelques remords du passé. Cela est exprimé avec beaucoup de délicatesse; il lui demande d'abord pardon lui-même des chagrins qu'il peut lui avoir causés : « Comme aussi elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher. »

La religion était tout son secours dans ses extrêmes épreuves. Dès son arrivée au Temple, il s'était fait acheter le bréviaire de Paris. Il le lisait plusieurs heures par jour, et chaque matin priait longtemps à genoux. Il lisait beaucoup aussi le livre de l'*Imitation,* s'affermissant dans ses souffrances par celles de Jésus-Christ. L'opinion qu'avaient sa famille et ses serviteurs qu'il était un saint aidait à le faire tel. Il s'épurait de ses faiblesses, de ses défauts naturels. On parlait de je ne sais quels retranchements sur l'ordinaire de sa table; il dit, loin de s'irriter : « Mais le pain suffit... » Ce qui est bien plus, ce qui indique un grand effort, selon l'esprit chrétien, c'est qu'averti qu'il n'avait qu'à redemander ses enfants à la Convention et qu'elle les lui rendrait, il dit : « Attendons quelques jours... Bientôt ils ne me les refuseront plus. » Il voyait sa mort prochaine, et jusque-là, apparemment, se refusait ce bonheur par esprit de mortification.

L'épuration fut-elle cependant complète en cette âme? Il y aurait lieu de s'en étonner, d'après le caractère étroit de sa dévotion. On voit par le récit de son confesseur, par les protestations qu'il adressa à l'archevêque de Paris, comme d'une ouaille à son pasteur, on voit qu'il resta un dévot de paroisse, plus qu'un croyant dans la Cité universelle de la Providence. Le caractère d'une telle dévotion, c'est de purger l'âme, moins le défaut essentiel, moins le vice favori. Louis XVI n'eut qu'un vice, qui était la royauté même; je parle de la conviction qu'il avait de la légitimité du pouvoir absolu, et, par suite, de celle des moyens de force ou de ruse qui peuvent maintenir ce pouvoir. C'est ce qui explique com-

ment il ne se reproche, à la mort, aucun de ses mensonges avoués et constatés. Dans son testament, tout en recommandant à son fils de régner selon les lois, il ajoute : *Qu'un roi ne peut faire le bien qu'autant qu'il a l'autorité, qu'autant qu'il n'est point lié.* S'il règne selon les lois, *sans être lié,* c'est qu'il les fait ou les domine, c'est qu'il est roi absolu. Louis XVI mourait ainsi, dans l'impénitence, emportant la pensée coupable qui condamne la royauté : l'appropriation d'un peuple à un homme. — Ce fut aussi, nous le pensons, une chose très funeste à sa conscience, très propre à le confirmer dans les pensées d'un orgueil plus que royal, d'une étrange déification de lui-même, que l'empressement de ceux qui l'entouraient à lui demander des reliques. « Ses dépouilles, dit Cléry, étaient déjà sacrées, même aux yeux de ses gardiens. » A l'un il donnait sa cravate, à l'autre ses gants. Quelle devait être sur lui-même l'opinion d'un homme qui voyait devenir précieuses les moindres bagatelles qui lui avaient appartenu, tout ce qu'il avait touché ? Fort éloignée certainement de l'humilité chrétienne. Il n'y eut guère jamais pour un mourant une pire tentation.

La Convention lui ayant permis de choisir un prêtre, il désigna le directeur de Madame Élisabeth, un Irlandais, élève des jésuites de Toulouse, l'abbé Edgeworth de Firmont. Ce prêtre appartenait à l'Église non assermentée qui avait perdu le Roi, et qui, jusqu'en juin 1792, avait cruellement persécuté les prêtres ralliés à la Révolution. Elle existait sous la terre cette Église, terrifiée, mais vivante, prête à persécuter encore, comme elle a fait dès qu'elle a reparu[1]. Elle avait le cœur de Louis XVI, et son dernier acte fut un acte solennel de sympathie et de confiance pour ces ennemis de la loi.

[1] A quoi s'occupaient-ils la veille du coup qui les terrassa, eux et leur roi, en 1792 ? A persécuter les prêtres qui suivaient la loi et la nature, voulaient se marier. Le 27 mai 1792, nous les voyons poursuivre, pour cette cause, un prêtre du faubourg Saint-Antoine. — Leurs malheurs ne les changent point. A peine reparaissent-ils qu'ils persécutent. Ils ont fait mourir de faim, forcé au suicide, un prêtre marié, le seul homme du temps de l'Empire qui ait eu la grande invention épique, Grainville, l'auteur du *Dernier homme.*

On lira dans Cléry le douloureux récit de la dernière entrevue de Louis XVI et de sa famille. Si nous ne le reproduisons pas, ce n'est point que nous n'en partagions les émotions déchirantes. Hélas! ces émotions, nous les retrouverons souvent dans la grande voie de la mort où nous met 1793, et nous ne pourrons toujours donner aux morts les plus illustres, à ceux qui ont le mieux mérité de la patrie, la consolation qu'emporta le Roi : celle d'être entouré à la dernière heure de l'embrassement des objets aimés, celle d'occuper tous les cœurs, de confisquer la pitié, de faire pleurer toute la terre.

Inégalité profonde, injuste!... que la souveraine injustice, la royauté, subsiste encore dans la mort, qu'un roi soit pleuré plus qu'un homme!... Qui a raconté dans ce détail infini d'accidents pathétiques les morts admirables des héros de la Gironde et de la Montagne, ces morts où le genre humain aurait appris à mourir? Personne. Chacun d'eux a eu un mot, et c'est tout, un mot d'injure le plus souvent. Basse ingratitude de l'espèce humaine!

Le Roi entendit sa sentence, que le ministre de la justice lui fit lire au Temple, avec une remarquable fermeté. Il dormit profondément la veille de l'exécution, se réveilla à 5 heures, entendit la messe à genoux. Il resta quelque temps près du poêle, ayant peine à se réchauffer. Il exprimait sa confiance dans la justice de Dieu.

Il avait promis le soir à la Reine de la revoir au matin. Son confesseur obtint de lui qu'il épargnerait aux siens cette grande épreuve. A 8 heures, bien affermi et muni de la bénédiction du prêtre, il sortit de son cabinet et s'avança vers la troupe qui l'attendait dans la chambre à coucher. Tous avaient le chapeau sur la tête; il s'en aperçut, demanda le sien. Il donna à Cléry son anneau d'alliance, lui disant : « Vous remettrez ceci à ma femme et lui direz que je ne me sépare d'elle qu'avec peine. » Pour son fils, il donna un cachet où était l'écu de France, lui transmettant, en ce sceau, l'insigne principal de la royauté.

Il voulait remettre son testament à un homme de la Commune.

Celui-ci, un furieux, Jacques Roux, des Gravilliers, se recula, sans rien dire. Une chose qui peint le temps, c'est que ce Roux, dans son rapport, se vante d'un mot féroce qu'il ne dit point réellement : « Je ne suis ici que pour vous mener à l'échafaud. » Un autre municipal se chargea du testament.

On lui offrit sa redingote; il dit : « Je n'en ai pas besoin. » Il était en habit brun, culotte noire, bas blancs, gilet de molleton blanc. Il monta dans la voiture, une voiture verte. Il était au fond avec son confesseur, deux gendarmes sur le devant. Il lisait les Psaumes.

Il y avait peu de monde dans les rues. Les boutiques n'étaient qu'entr'ouvertes. Personne ne paraissait aux portes ni aux fenêtres.

Il était 10 heures 10 minutes lorsqu'il arriva dans la place. Sous les colonnes de la Marine étaient les commissaires de la Commune, pour dresser procès-verbal de l'exécution. Autour de l'échafaud, on avait réservé une grande place vide, bordée de canons; au delà, tant que la vue pouvait s'étendre, on voyait des troupes. Les spectateurs, par conséquent, étaient extrêmement éloignés. Le Roi recommanda vivement son confesseur, et d'un ton de maître. Il descendit, se déshabilla lui-même, ôta sa cravate. Selon une relation, il aurait paru vivement contrarié de ne voir que des soldats, eût frappé du pied, crié aux tambours d'une voix terrible : « Taisez-vous! » Puis, le roulement continuant : « Je suis perdu! je suis perdu! »

Les bourreaux voulaient lui lier les mains, et il résistait. Ils avaient l'air d'appeler et de réclamer la force. Le Roi regardait son confesseur et lui demandait conseil. Celui-ci restait muet d'horreur et de douleur. Enfin il fit l'effort de dire : « Sire, ce dernier outrage est encore un trait de ressemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense. » Il leva les yeux au ciel, ne résista plus : « Faites ce que vous voudrez, dit-il, je boirai le calice jusqu'à la lie. »

Les marches de l'échafaud étaient extrêmement raides. Le Roi

s'appuya sur le prêtre. Arrivé à la dernière marche, il échappa, pour ainsi dire, à son confesseur, courut à l'autre bout. Il était fort rouge; il regarda la place, attendant que les tambours cessassent un moment de battre. Des voix criaient aux bourreaux : « Faites votre devoir. » Ils le saisirent à quatre, mais pendant qu'on lui mettait les sangles, il poussa un cri terrible.

Le corps, placé dans une manne, fut porté au cimetière de la Madeleine, jeté dans la chaux. Mais déjà, sur l'échafaud, des soldats et autres, soit outrage, soit vénération, avaient trempé leurs armes, du papier, du linge, dans le sang qui était resté. Des Anglais achetaient ces reliques du nouveau martyr.

Il y avait eu à peine sur le passage quelques faibles voix de femmes qui avaient osé crier grâce, mais, après l'exécution, il y eut chez beaucoup de gens un violent mouvement de douleur. Une femme se jeta dans la Seine, un perruquier se coupa la gorge, un libraire devint fou, un ancien officier mourut de saisissement. On put voir cette chose fatale que la royauté morte sous le déguisement de Varennes, avilie par l'égoïsme de Louis XVI au 10 août, venait de ressusciter par la force de la pitié et par la vertu du sang.

Le lundi matin, à l'ouverture de la séance, l'exécution faite à peine et le sang fumant encore, une lettre vint à la Convention, terrible dans sa simplicité, amère pour les consciences. Un homme demandait qu'on lui livrât le corps de Louis XVI « pour l'inhumer auprès de son père ». La lettre était intrépidement signée de son nom.

Une extrême agitation se voyait sur la Montagne. Elle éclata par le récit de la mort de Lepelletier. Ce récit, fait par Thuriot, n'était pas fini que Duquesnoy (un moine défroqué, fixe à l'état de fureur) commença à rejeter l'événement sur la Gironde : « Ne sont-ce pas eux, dit-il, qui, il n'y a pas un mois, nous injuriaient, nous menaçaient... jusqu'à tirer l'épée sur moi?... » Le coup ne fut pas manqué. La Montagne exigea le renouvellement du comité de sûreté générale, où la Gironde avait la majorité. On leur

ôtait cette force au moment où elle allait leur être le plus nécessaire pour leur propre sûreté.

Une grêle d'accusations tombe en même temps de la Montagne. Toute la droite, pêle-mêle, est successivement dénoncée. Robespierre, tout en pleurant Lepelletier et recommandant l'union, porte un nouveau coup : il demande que le nouveau comité de sûreté commence l'examen de la conduite de Roland. La Convention, docile, frappe Roland en supprimant le bureau des journaux dans son ministère.

Pétion, né gauche et maladroit entre tous, eut l'imprudence d'aller se mêler à la bagarre; il monta à la tribune et gémit de la défiance qui régnait dans l'Assemblée.

Vingt accusations fondent sur lui à l'instant : c'est Tallien, c'est Thuriot, c'est Collot d'Herbois; de tous côtés vole l'injure, les cris les plus violents. Le pauvre homme restait interdit, ne sachant à qui répondre.

Danton en eut pitié. Il sentit aussi, sans doute, qu'il ne fallait pas laisser porter le dernier coup à la vieille idole populaire qui représentait encore dans l'Assemblée l'âge *humain* de la Révolution. Il fit descendre Pétion, prit sa place, dit que sans doute il avait eu quelques torts, mais qu'enfin, pour lui, il ne pouvait l'accuser. Jamais l'union, la paix, n'avaient été plus nécessaires; point de mesures violentes; les visites domiciliaires, que quelqu'un avait proposées, semblaient inutiles à Danton. Il demanda qu'on changeât le ministère girondin, que Roland quittât l'intérieur; et, d'autre part, il voulait qu'on divisât le ministère jacobin, que Pache ne restât pas seul ministre de la guerre. Il exprima ce vœu que l'Assemblée, la nation, fissent taire la discorde intérieure, tournassent leur énergie contre l'ennemi étranger; que chacun oubliât ses haines, se réservât à la patrie, lui donnât sa vie et sa mort. Il parla de celle de Lepelletier, non pour la déplorer : « Heureuse mort! dit-il d'un accent poignant, profond, d'une sincérité douloureuse. Ah! si j'étais mort ainsi!..... » Il y eut un grand silence : ce mot avait atteint les cœurs; toute l'Assemblée

tomba en pensée de l'avenir, et il n'y eut peut-être personne qui ne répétât pour lui-même, à voix basse, le vœu de Danton.

Une tombe fermée veut le silence, mais celle-ci n'est pas fermée; elle est béante et demande...

La chaux de la Madeleine est de nature dévorante, elle est altérée, elle fume, elle veut de la pâture. Ce n'est rien que Louis XVI. Il lui faut des hommes tous autres, nos grands citoyens, les héros de la patrie.

Donc, puisque la tombe est ouverte, nous dirons un mot encore : nous jugerons le jugement.

Ce procès, nous l'avons dit, avait eu l'effet très fatal de montrer le Roi au peuple, de le replonger dans le peuple, de les remettre en rapport. Louis XVI, à Versailles, entouré de courtisans, de gardes, derrière un rideau de Suisses, était inconnu au peuple. Au Temple, le voilà justement comme un vrai roi devrait être, en communication avec tous, mangeant, lisant, dormant sous les yeux de tous; commensal, pour ainsi dire, et camarade du marchand, de l'ouvrier. Le voilà, ce Roi coupable, qui apparaît à la foule en ce qu'il a d'innocent, de touchant, de respectable. C'est un homme, un père de famille; tout est oublié. La nature et la pitié ont désarmé la justice.

Ce n'est rien de le montrer, on le change, on le refait. Le procès en fait un homme. A Versailles, c'est un être fort prosaïque, vulgaire, point méchant, point bon, mais sensible et facile de cœur, asservi à ses habitudes, tout entier dans la famille, étroitement dévot, avec un vice de dévot, une certaine sensualité dans les choses de la table. Une prison humaine n'y eût rien changé. Mais cette captivité cruelle de vexations et d'outrages refait son âme et l'affermit. Sa lourde et vulgaire nature est sculptée par la douleur. Ennobli par la résignation, le courage et la patience, il s'élève, il monte; sacré par le malheur mieux que par la royauté, il est un objet poétique; changement tel que les siens mêmes sont atteints de cette poésie. Qui eût dit à la Reine, en 1788, qu'elle aimerait Louis XVI?

Et pourtant, le fond de l'homme a-t-il été vraiment changé? Non, rien ne l'indique. Devant la Convention, il continue de mentir; le nouveau saint est resté ce qu'il fut, un homme double; c'est toujours l'élève du jésuite La Vauguyon.

Une sorte de conjuration morale se fait instinctivement autour de lui, pour l'affermir dans la conviction qu'il a de son droit, l'endurcir dans le dogme royal du pouvoir illimité, l'enfoncer dans l'impénitence. Il meurt sans avoir la moindre notion de ses fautes. Chose inouïe pour le chrétien, il se croit innocent et juste. Que dis-je? On parvient à le convaincre de sa propre sainteté, on lui compare ses souffrances à la Passion de Jésus, et il accepte si bien l'étrange assimilation qu'il dit en mourant : « Je bois le calice. »

C'est un mauvais jugement que celui qui, loin d'améliorer, d'épurer (vrai but de toute justice), renvoie devant Dieu un homme qui avait besoin du temps pour comprendre et expier, un jugement qui l'affermit en ce qu'il eut de mal, lui donne précisément le contraire du repentir, la conviction qu'il est un saint! pervertissant ainsi sa raison et le rendant peut-être plus coupable à la mort qu'il ne l'a été dans la vie.

Un résultat très funeste s'accomplit sur l'échafaud, par la mort de ce faux martyr : le mariage de *deux mensonges*. La vieille Église déchue et la vieille Royauté abandonnée dès longtemps de l'esprit de Dieu finirent là leur longue lutte, s'accordèrent, se réconcilièrent dans la *Passion* d'un *roi*.

Elles partaient, ombres vaines, au royaume du néant. Et la réalité du sang leur rend un corps, une vie. Que dis-je? Voilà qu'elles engendrent! voilà un monde qui pullule, de leur accouplement maudit, un monde d'erreur et de sottise, un monde de fausse poésie, une race de sophistes impies, pour mordre le sein de la France.

Quels qu'aient été ces résultats du jugement de Louis XVI, il n'en doit pas moins être l'objet d'un respect profond, éternel. De tels actes s'estiment moins par leurs fruits que par la pensée courageuse, par l'esprit de dévouement qui les a dictés. Ils savaient

trop, ceux qui jugèrent, tout ce qu'il leur en coûterait dans l'avenir. Ils savaient qu'en frappant le Roi, ils se frappaient eux-mêmes. Et ils se sont dévoués. Tel en eut le cœur arraché et put dire, comme Carnot : « Nul devoir ne m'a tant coûté. »

Ils s'arrachèrent le cœur pourtant et passèrent outre... Pourquoi? (Méditez-le, amis de l'ennemi...) Ils pensèrent que, si, retenus par les circonstances atténuantes qui couvraient Louis XVI, ils pardonnaient en lui l'appel à l'étranger, l'inviolabilité de la Patrie en serait à jamais compromise. Ils crurent ne pouvoir autrement confirmer la croyance dont vivent les nations : La Patrie est sacrée, et qui la livre en meurt.

Le respect de la France, l'intégrité du territoire, la religion des limites, notre sûreté à nous, qui n'étions pas encore, ils ont cru garantir tout cela par ce jugement. Étaient-ils dans l'erreur? Ce n'est pas nous, du moins, nous qu'ils pensaient sauver, qui leur en ferons un reproche. Non, hommes héroïques, vos fils reconnaissants vous tendent la main à travers le temps... Vos ennemis eux-mêmes, qui sont ceux de la France, sont obligés, en vous, d'honorer leurs vainqueurs, les fondateurs de la République, leurs vainqueurs *pour tout l'avenir.*

LIVRE X.

CHAPITRE PREMIER.

L'UNITÉ DE LA PATRIE. – L'ÉDUCATION. – FUNÉRAILLES DE LEPELLETIER (24 JANVIER 1793).

La Convention semble un moment unanime, après la mort de Louis XVI. — Cause de dissolution, en 1793. — Le problème de l'unité n'avait jamais été réellement posé. — Le caractère original de 1793, c'est la lutte de l'unité contre le fédéralisme. — Tous, en 1789, étaient ou royalistes ou fédéralistes. — La loi avait placé toute la force dans les municipalités. — Une ville règne, au défaut d'un roi. — Brissot fédéraliste en 1789, au profit de Paris. — Condorcet, en 1790, établit que Paris est l'instrument de l'unité. — Camille Desmoulins et Marat, en 1791, font appel aux départements contre Paris. — La Gironde était entraînée par une fatalité de situation dans un fédéralisme involontaire. — La domination de Paris était aussi une sorte de fédéralisme. — On croyait alors que la loi suffirait pour faire l'unité. — L'éducation commune peut seule préparer l'unité. — Beau plan d'éducation de Lepelletier. — La société nouvelle, qui croit l'enfant innocent, ne peut plus le laisser souffrir. — Funérailles de Lepelletier, 24 janvier 1793.

La Convention avait été admirable le lendemain de la mort de Louis XVI. On put croire un moment qu'il n'y avait plus de partis. L'unité de la nation, représentée si longtemps par le Roi, apparut plus énergique dans son assemblée souveraine. A ceux qui auraient cru cette unité compromise elle put dire : « La France est en moi. »

Toutes les grandes mesures de salut public furent votées à l'unanimité.

Unanimité pour l'adresse envoyée aux départements sur le 21 janvier. Les Girondins la rédigèrent, la signèrent, revendiquant hautement pour tous la responsabilité de l'acte qui venait

d'être accompli : « Ce jugement, disait l'adresse, appartient à chacun de nous, comme il appartient à toute la nation. »

Unanimité pour le vote de 900 millions d'assignats et la levée de trois cent mille hommes. Les municipalités sont investies du droit d'enquête et de *réquisition* pour trouver en huit jours l'habillement et l'équipement. L'armée nationale est fondée par le mélange des volontaires et des soldats, de l'enthousiasme et de la discipline.

La Gironde propose la guerre à l'Angleterre; et elle est votée d'emblée (1er février).

Danton voulait qu'on débutât par un grand coup et qu'on réunît la Belgique. Ajourné, jusqu'à ce que les Belges expriment leur vœu. On accepte, on réunit le comté de Nice, qui demande à être Français.

Les Dantonistes proposèrent, emportèrent une mesure très grave de salut public, les missions de représentants avec pouvoir illimité. La première mission n'avait qu'un but spécial, assurer les places fortes; elle devait faire approuver ses actes par la Convention. Si Danton eût proposé lui-même cette dictature ambulante, l'Assemblée fût entrée en défiance; elle fut proposée par le jeune Fabre d'Églantine.

Dictature dans les comités fortement organisés, dictature dans les missions : tel fut le remède héroïque que la Convention opposa aux dangers infinis de la situation. Elle se distingua par là entièrement de la Constituante et de la Législative, qui parlèrent beaucoup, n'agirent pas, qui laissèrent l'action au Roi, c'est-à-dire à l'ennemi, et menèrent la France au bord de l'abîme par leur belle doctrine de la séparation des pouvoirs.

Le pouvoir, la Convention le prit tout entier, et elle le rendit présent sur tous les points du territoire, l'employant non seulement à la défense, mais, avant tout et surtout, au maintien de l'unité.

Les ennemis de la France regardaient et attendaient. « Elle périra, » disait Pitt. — « Elle se dissoudra, disait Burke, sera démem-

brée, ou tout au moins tombera à l'état misérable d'une simple fédération de provinces. »

Et en cela nos ennemis jugeaient, d'après l'ancienne tradition de la France, que son unité était en son roi. Aussi prenait-on bien garde, dans la vieille monarchie, que le roi ne mourût jamais. Sur sa fosse, au moment même où il entrait dans la terre, on criait : « Vive le Roi ! » Nulle interruption entre les deux règnes; l'intervalle d'une minute aurait mis tout en péril; il était si bien la clef de la voûte que, lui manquant un seul moment, tout semblait tomber dans l'ancien chaos.

Voici une fosse de roi au cimetière de la Madeleine. Qu'est-ce que la France criera ?

La République ? Beaucoup de Bretons demandaient : « Quelle est cette femme ? »

La Patrie ? Bien des gens, du monde des honnêtes gens, sous l'influence des habitudes de l'ancien régime, souriaient à ce mot comme d'une réminiscence classique, d'une froide et vide abstraction. Pitoyable oubli de soi-même où le monde était tombé dans ces longs siècles barbares ! La grossière fiction royale leur semblait réalité; et la Patrie, qui est nous-mêmes dans notre vie la plus vivante, leur semblait un mot abstrait !

« Il n'y a plus d'autorité, ni prêtres ni roi ! disaient ces insensés de l'Ouest : eh bien, nous nous battrons avec *la Nation.* » Ils ne se doutaient pas seulement que *la Nation,* c'étaient eux-mêmes. Ils entendaient vaguement par là le gouvernement de Paris. Le Roi avait été pour eux la loi vivante. « Si veut le roi, si veut la loi, » disait-on sous l'ancien régime. Et maintenant ils disaient (c'est tout le sens des réponses qu'on tira des premiers qu'on prit) : « Si meurt le roi, si meurt la loi. »

Trois causes de dissolution :

La fureur d'abord de ces paysans aveugles. Dès octobre 1792 (un mois après l'affaire de Châtillon), on vit dans le Morbihan des foules furieuses, les femmes en tête (poussées par leurs prêtres), attaquer les magistrats.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Un autre dissolvant, c'était l'indifférence, la lassitude, l'égoïsme croissant des villes; chacun restait chez soi; on laissait quelques centaines de zélés crier seuls aux sections.

La troisième cause enfin de désorganisation, et ce n'était pas la moindre, c'était l'ardeur même des zélés, leurs mouvements désordonnés, irréguliers, nullement subordonnés à l'action générale, c'était l'inégalité d'action, les efforts discordants qui, tirant inégalement, disloquaient le tout. Les départements éloignés surtout, au milieu des plus grands dangers, dans leurs nécessités pressantes, agissaient à part et sans correspondre. Le Var, par exemple, levait ses contributions et les employait, créait une armée pour sa défense, gardait tout, les hommes et l'argent; il ne pouvait, disait-il, rien distraire de ses forces en présence de l'ennemi.

La Convention avait plus à faire que de défendre l'existence de la France; nos rois l'ont souvent défendue. Sa mission toute spéciale, infiniment difficile, qu'elle remplit par tous les moyens, c'était d'en fonder l'unité.

L'unité de la Patrie, l'indivisibilité de la République, c'est le mot saint et sacré de 1793.

Le sens de cette année terrible, qui ne rappelle à la plupart des hommes que la mort et la guerre civile, n'est pas une négation. Elle a un sens positif : la recherche du grand problème qui peut seul fonder la paix.

Point de vie hors l'unité. Nul axiome plus sûr. Ce n'était pas une question de curiosité scolastique, c'était celle du salut et de la vie même. Pour les êtres organiques, se diviser, c'est périr. Et plus ils sont organisés, plus l'unité est la condition absolue de leur existence. L'homme meurt, s'il est divisé; le serpent coupé vit encore.

La France, sortie de l'âge barbare, ne pouvait plus se contenter de la fausse *unité royale,* qui si longtemps avait couvert une désunion réelle. Elle ne pouvait pas davantage accepter la faible *unité fédérative* des États-Unis et de la Suisse, qui n'est rien autre chose qu'une discorde consentie. Revenir à l'une ou à l'autre de ces formes imparfaites, c'était ou périr ou descendre, baisser dans

l'échelle des êtres, tomber au niveau des créatures inférieures qui n'ont pas besoin d'unité.

Du premier jour où la France entrevit l'idée sublime de l'unité véritable (ce but lointain du genre humain), elle fut ravie en esprit, saisie au cœur de religion. Quiconque osa, en parole, en pensée, en songe même, rappeler l'une ou l'autre des deux formes de discorde, royalisme ou fédéralisme, lui parut un sacrilège, un ennemi de l'humanité, un meurtrier de la Patrie.

Fonder cette haute unité, c'était un grave problème. Non seulement il n'était pas résolu, mais jamais auparavant il ne fut posé (du moins pour un grand empire). La Révolution, qui se moquait du temps, dans son cours précipité, surprit le monde, un matin, de cette question imprévue. Pas un n'y songeait en 1789. Tous durent y répondre en 1793. Le sphinx vint de lui-même se mettre devant la France, lui barrer la voie, dire : « Devine ou meurs. »

Comment répondre? Rien de prêt. Rien dans les faits, rien dans les livres. La recherche du problème n'en fut que plus acharnée. Impitoyables pour eux-mêmes, ce fut à eux qu'ils s'en prirent; ils cherchèrent le mot de l'énigme dans leurs entrailles déchirées, interrogèrent leur propre sang, et, marchant à la solution par l'élimination meurtrière de tout ce qui s'en écartait, fouillèrent à extinction dans la logique de la mort.

Qui aurait pu les éclairer? Ils n'avaient qu'un livre, une bible, Rousseau, qu'ils consultaient toujours dans leurs grandes difficultés; mais Rousseau varie sur ce point; unitaire pour un petit État dans son *Contrat social,* fédéraliste pour un grand, dans son *Gouvernement de Pologne.* Il s'agissait de savoir comment un grand État, non monarchique, peut obtenir l'unité.

L'expérience ne leur en disait pas plus que les livres. Pour exemple d'organisation, elle leur montrait les *États-Unis* de Hollande, de Suisse et d'Amérique, trois assemblages imparfaits et faibles de pièces hétérogènes : les premiers déchus et nuls, le troisième qui grandit toujours sans s'organiser; sa situation singulière entre la mer et le désert l'en a dispensé jusqu'ici.

L'ancienne France elle-même, malgré le semblant d'unité que la royauté lui donnait, avec sa diversité infinie de coutumes, de poids, de mesures, avec ses douanes entre les provinces, avec ses pays d'états et de privilèges divers, tenait beaucoup de la faiblesse et de l'hétérogénéité des États fédératifs. C'était, sous un roi, une fédération grossière, où toutes les formes sociales, fiefs, républiques, quasi-royautés princières, coexistaient, avec une confusion inexprimable, des maux infinis de détails, un désaccord ridicule.

Dans ce bizarre tohu-bohu, on rêva plusieurs fois le rétablissement de la fédération des fiefs : « J'aime tant la France, disait, sous Louis XI, le bon duc de Bretagne, qu'au lieu d'un roi, j'en voudrais six. » Les Guises en disaient bien autant. Mais quoi ! même en 1789, Mirabeau, après son triomphe de Marseille, avait dit, en souriant : « Pourquoi pas comte de Provence ? » — Cazalès et son parti n'hésitèrent pas de poser la Bretagne comme une nation alliée de la France. — Lafayette, tout imbu de son américanisme, ne semble avoir rien désiré qu'une sorte de fédération faiblement harmonisée, d'un ressort fort détendu. — Les constitutionnels de l'époque disaient par la voix de Barnave : « Il faut que la France choisisse : fédération ou monarchie. »

L'Assemblée constituante, par une très noble inconséquence, tout en prêchant la royauté, avait prononcé, selon la logique, *que l'unité était* dans le souverain, *dans le peuple,* et non dans la royauté. Le pouvoir royal n'était plus le palladium sacré de l'unité de la France; il cessait comme religion. S'il n'était plus religion, il n'était rien. Restait à l'éliminer, comme un corps étranger placé dans les chairs, qui, tant qu'il reste là, y maintient la fièvre; c'est ce que malheureusement fit trop lentement la Révolution.

L'Assemblée constituante, au moment où elle fit la division départementale, énerva, annula d'avance les directoires des départements (nos préfectures d'aujourd'hui), et concentra la force réelle dans les municipalités. En cela, elle servit puissamment la Révolution. Ces directoires, toujours entre les mains des notables,

étaient naturellement des nids d'aristocratie. Les municipalités, au contraire, allèrent se démocratisant sous l'action incessante des sociétés patriotiques.

Le Roi, dès 1789, n'existe plus que comme obstacle. Le nouveau souverain, le peuple, n'est pas organisé encore de manière à agir d'ensemble, à manifester au dehors l'unité qui réside en lui. Une municipalité supplée, dans l'entr'acte : une ville reine au défaut du Roi. La ville de Paris est, en quelque sorte, le pouvoir exécutif de la France; c'est elle qui manifeste et maintient la force d'unité centrale sans laquelle la France eût péri.

Paris a fait de grandes fautes; elles sont présentes à ma mémoire. Eh bien, avec toutes ses fautes, quand je songe à ce qu'il a fait pour les libertés de l'espèce humaine, il me prend envie de baiser les pierres de ses monuments et les pavés de ses rues...

Et ce que je dis de Paris retourne à la France, après tout. Qu'est-ce que Paris, sinon une petite France résumée, un mariage de toutes nos provinces? Rien de plus sot que la haine de tels provinciaux pour Paris; ce qu'ils haïssent, c'est eux-mêmes. Qu'ils prennent au hasard, dans la rue, un de ces Parisiens détestés, c'est un homme de leur pays, Normand, Dauphinois, Provençal. Il n'y a pas un tiers de Parisiens de race. Le reste, s'il n'est de la province, est fils, petit-fils de provinciaux.

En 1789, Paris vient de prendre la Bastille; il organise la force armée de la Révolution, la garde nationale; il en donne le modèle pour le costume et l'armement, uniformité si importante alors et tellement significative! Toutes les grandes fédérations provinciales se rattachent à lui; rien ne lui est étranger en France. Telle municipalité d'Auvergne lui demande de la poudre et il en envoie. D'autre part, il veut, il croit juste que tous les voisins approvisionnent de leurs denrées la grande ville qui combat pour eux et qui est l'armée de la liberté. Les Parisiens vont, l'épée à la main, acheter en Normandie le blé royaliste, qui ne voulait plus venir.

Quelle sera l'organisation de Paris? C'est alors une question décisive pour la France. Le royaliste Bailly veut que la mairie soit

forte et le maire puissant; le républicain Brissot propose et fait prévaloir un plan qui annule cette royauté municipale.

Entre le Roi, qui est l'ennemi, et l'Assemblée constituante, qui connive avec l'ennemi, Brissot cherche un point d'appui dans la cité même. Il pose en principe que la cité a droit d'organiser la cité en ce qui touche ses intérêts spéciaux; il soutient que les cités fédérées d'une province ont même droit en ce qui touche l'intérêt provincial. « Toutefois, dit-il, les principes des administrations municipales et provinciales *doivent être entièrement conformes à ceux de la constitution nationale.* Cette conformité est le lien fédéral qui unit les parties d'un vaste empire. »

Ce petit mot *fédéral,* saisi par les royalistes en 1789, repris par les Jacobins en 1793, a fait guillotiner Brissot et toute la Gironde avec lui.

Royalistes et Jacobins ont dit unanimement : « Pesez bien ce mot *fédéral.* N'est-il pas évident que Brissot veut abaisser la France à l'état d'une fédération de provinces, comme celle des États-Unis d'Amérique, ou plutôt la dissoudre en poudre impalpable, établir en France quarante-quatre mille petites républiques ? »

Cela n'est nullement évident.

D'abord une fédération dont chaque élément municipal et provincial se fonderait *sur des principes entièrement conformes à ceux de la constitution nationale,* comme le dit ici Brissot, ne ressemblerait nullement à la fédération américaine. Il faut être bien étourdi et volontairement aveugle pour confondre une fédération d'éléments *identiques,* dont il s'agirait ici, avec une fédération d'éléments *hétérogènes* et discordants, comme est l'Amérique du Nord.

Mais il faut aller plus avant. Jamais Brissot, ni alors ni depuis, n'a songé à une fédération.

Son plan de 1789 doit être jugé uniquement au point de vue de 1789. Contre le Roi, contre une assemblée royaliste, où voulez-vous que Brissot prenne le levier de la République ? Dans Paris seul et dans le droit qu'il attribue à la cité de s'organiser elle-même.

Paris organisé ainsi, les autres villes suivront; il l'entend ainsi

et le dit lui-même. Hors de Paris, où pouvait-il trouver les éléments de la force républicaine? Nulle autre part que dans le grand fait du jour, ces fédérations de villes qui s'organisaient de tous côtés.

Le mot de Brissot, tant attaqué, était le mot nécessaire en 1789, le mot de la circonstance, du salut public : Paris organisé par Paris, puis nos grandes fédérations s'organisant à l'imitation de Paris. Avec cela seul, malgré le Roi et l'Assemblée, la France entière, emportée d'un même tourbillon, allait graviter vers la République.

C'était une chose injuste de représenter sans cesse un mot de situation, un mot daté d'une date précise, d'une circonstance spéciale, comme l'immuable théorie de celui qui l'avait lâché.

On n'a rien dit de plus fort sur l'unité de la patrie, sur l'indivisibilité de la République, que ce qu'ont dit mille fois les orateurs de la Gironde. Ils ont mieux fait, du reste, que de professer l'unité, ils sont morts pour elle. On peut du moins le dire des plus illustres du parti, surtout de Vergniaud. C'est lui qui, le 20 avril, lorsque plusieurs de ses amis demandaient la convocation des assemblées primaires, établit solidement, pour toute la Convention, que cette convocation, qui eût sauvé la Gironde, risquait de perdre la France. Il y avait un grand danger dans cet immense appel au peuple au premier moment de la guerre civile, au moment de l'invasion; il eût provoqué peut-être la dissolution nationale. Les Girondins n'objectèrent rien, dans ce jour décisif qui fixa l'opinion de l'Assemblée; ils acceptèrent par leur silence le discours héroïque du grand orateur, ils se dévouèrent, sauvant et sanctionnant par leur mort l'unité qu'ils avaient fondée.

C'est l'un d'eux, Rabaut-Saint-Étienne, qui, le 9 août 1791, avait fait proclamer *l'unité indivisible* de la France.

Déjà Condorcet, en 1790, dans un très bel opuscule digne de ce grand esprit, avait très bien établi que Paris était le puissant moyen, l'instrument de cette unité.

L'engouement de Paris pour Lafayette était toutefois un juste

motif de suspicion contre la capitale. Camille Desmoulins et Marat, en 1791, lancèrent contre les Parisiens, à ce sujet, les plus violents anathèmes; ils passèrent toute mesure : « Je compte sur les départements, disait Marat, non sur les badauds imbéciles » (27 juillet 1791, n° 524). — « Paris ! Paris ! dit Desmoulins, prends garde que ton incivisme ne détache de toi les départements... Tu as besoin d'eux pour exister, ils n'ont pas besoin de toi pour être libres !... » (21 juin 1791, n° 83, p. 214). Il va jusqu'à dire follement (après le 17 juillet) « que Paris verra les départements, indignés, s'ériger en *États unis* et l'abandonner à sa corruption ».

C'était en 1791. Paris faiblissait, fatigué de ses grands efforts. Les départements, il faut le dire, semblaient reprendre son rôle; plusieurs firent des sacrifices vraiment incroyables : Bordeaux, Marseille, le Jura, levaient, payaient des armées, et il en fut ainsi dans toute l'année 1792. Les départements eurent une glorieuse part dans la journée du 10 août; s'ils en eurent une au 2 septembre, elle fut moins remarquée : on eut l'injustice de n'accuser que Paris.

Dans la crise effroyable où l'on se trouvait obligé de faire appel au patriotisme local pour tirer tout ce que les localités contenaient de forces, on était bien obligé de se fier à cet esprit qu'on aurait autrement taxé de fédéralisme. Un des hommes qui se sont le moins écartés de la droite ligne révolutionnaire, Cambon, lui fit de grandes concessions. Il adoptait l'élan local, mais le généralisait. Marat lui-même, à la terrible époque du 27 mars 1793, lorsque le comité de défense, alarmé de la situation, fit venir dans son sein les ministres et la Commune, Marat dit que, dans une telle crise, la souveraineté du peuple n'était pas indivisible, que chaque commune était souverain sur son territoire, et que le peuple pouvait prendre les mesures que demandait son salut (Mémoires de Thibaudeau).

La Gironde, en septembre 1792, à l'entrée des Prussiens, avait eu un moment la pensée de quitter Paris, anarchique et furieux, Paris, difficile à défendre, presque impossible à nourrir en pré-

sence de l'ennemi. Quelques députés du Midi, d'un courage incontestable, Barbaroux et autres, montraient sur la carte à Mme Roland ces contrées heureuses, ces villes républicaines qui venaient de donner tant de gages à la patrie. Ne fallait-il pas y porter le centre du gouvernement et placer sur la Loire la grande ligne de défense, celle qu'autrefois Charles VII, dans son extrême faiblesse, défendit longtemps contre les Anglais, maîtres absolus du Nord?...

Danton dit *non*, et soutint ce *non* de son admirable énergie. Il fut prouvé, ce jour-là, que le génie de la Révolution n'était pas du côté des Girondins; mais, pour leur patriotisme, leur pureté, leur courage, personne n'étudiera sérieusement cette histoire sans l'admirer et le respecter.

Voilà pour le fond des choses. Les Girondins étaient innocents; ils voulurent jusqu'à la mort l'unité, et ils s'y sacrifièrent.

« Maintenant les violentes accusations de la Montagne étaient donc pure calomnie? »

On sera, sans doute, étonné de notre réponse.

Non, la Montagne ne calomniait pas la Gironde.

Les Girondins, unitaires de cœur, étaient entraînés, par une fatalité de situation, dans un fédéralisme involontaire.

Les directoires de départements, les notables, les riches, tous les tièdes du parti républicain, les royalistes déguisés, tous se disaient Girondins. Leur disposition commune, infiniment dangereuse, c'était de détendre le nerf de la Révolution, de diminuer l'influence centrale, d'augmenter l'influence locale, qui était la leur. Ces hommes, en général, étaient les ennemis de l'unité.

Voilà donc les Girondins, une vingtaine d'avocats, de gens de lettres, les fondateurs de la République, les promoteurs de la grande guerre, les créateurs du bonnet de l'égalité, les forgeurs des piques, eux qui ont lancé le 10 août, lancé la France à l'ennemi, — les voilà, infortunés, reconnus, bon gré mal gré, pour les chefs des riches, les chefs des tièdes, des patriotes hypocrites, les chefs de tous ceux qui soutiennent les vieilles influences locales contre l'unité de la patrie.

Ils n'avaient qu'un moyen de s'en séparer, c'était d'affiler le fer, de l'arracher aux mains de la Montagne et de le tourner sur leurs faux amis, de voter le tribunal révolutionnaire et la Terreur... Ils ont mieux aimé périr.

Dans la situation terrible où ils restèrent, en avril, mai 1793, sous les huées des tribunes, livrés aux derniers outrages, lorsqu'on jetait sur eux des ordures, *qu'on crachait sur eux,* il leur échappa des cris de fureur, d'imprudents appels à la vengeance des départements..... Et alors on crut les saisir en flagrant délit de fédéralisme; on ne douta plus, on voulut leur mort, on eut soif de leur sang.

La Montagne pouvait les tuer, mais elle ne devait pas souffrir qu'on les outrageât. La représentation nationale, insultée en eux, n'était-elle donc pas avilie en tous?

La fureur de la Montagne contre les fédéralistes fut si aveugle, si voisine de la rage et de l'épilepsie, qu'elle ne vit pas elle-même qu'elle tombait à chaque instant dans l'hérésie politique qu'elle reprochait à ses adversaires. Si le fédéralisme est l'esprit de démembrement, d'isolement, d'exclusion, n'était-ce pas un fédéralisme de gouverner toute la France par la violence d'une ville? que dis-je?... dans cette ville même, d'accepter la souveraineté d'une section contre le tout, comme ils le firent tant de fois? On trouvait bon, par exemple, que la section des Cordeliers se fît apporter les registres des tribunaux, censurât les jugements. Les quelques sectionnaires qui venaient à chaque instant donner à la Convention les ordres de la multitude étaient (les procès-verbaux en témoignent) délégués par des minorités minimes. La partie commandait au tout, une partie imperceptible. C'était, dira-t-on, la partie patriote, bien intentionnée. Mais enfin cette partie, gouvernant ainsi le peuple, n'en donnait pas moins le démenti le plus terrible au principe de la Révolution, qui est l'autorité, la souveraineté du peuple.

Je ne les accuse ni les uns ni les autres, mais le temps, hélas! la rapidité de notre Révolution!... Le haut idéal moderne, l'unité

d'un empire immense obtenue par la loi seule et sans fiction royale, la Révolution l'avait à peine entrevu en 1789; elle est obligée, dès 1792, d'en chercher la réalisation. A qui le tort? A la précipitation des hommes? Non, à celle des événements. La royauté elle-même, qu'on eût ménagée, par sa résistance obstinée, par son entente avec l'ennemi, poussa fatalement la France à la République, la jeta dans la grande et terrible aventure de 1793, dans le glorieux péril de chercher un monde nouveau, le monde de l'unité, au profit des temps à venir.

L'unité! ce rêve éternel de l'humanité! le jour où l'on crut la tenir, où l'on crut la réaliser dans la grande société qui depuis 1789 menait les destinées humaines, un vertige fanatique tourna les esprits! Personne ne but impunément à cette grande coupe de Dieu, pour la première fois offerte aux lèvres de l'homme. Une ivresse sauvage, comme l'orgie des mystères antiques, s'empara de ces philosophes, de ces raisonneurs, les fit délirer. L'unité de la patrie fut pour eux la seule vie réelle, près de laquelle nulle vie d'homme ne devait compter. Ébranler ce dogme, de près ou de loin, ce fut à leurs yeux assassiner la patrie elle-même et mériter trois fois la mort. Voilà tout le secret des tragédies que nous devons raconter.

Ce qui caractérise le temps, c'est que, dans l'impatience de leurs vœux, ils imaginaient que l'unité allait leur venir toute faite, leur tomber, comme un miracle, du haut de la loi... Dans leur foi naïve à la toute-puissance de la loi, à son efficacité invincible, ils croyaient que l'unité, pourvu qu'elle fût décrétée, à coup sûr existerait; ils ne semblaient pas se rendre bien compte des moyens indispensables qui doivent la préparer. L'unité, pendant que la loi la décrète en haut, doit fleurir d'en bas, du fond des volontés humaines; elle est la fleur et le fruit des croyances nationales.

Modifier ces croyances, c'est une œuvre de temps sans doute, et l'on ne peut accuser le législateur qui n'accomplit pas instantanément le travail des siècles; mais rien ne peut le dispenser de bien savoir le vrai fonds où il travaille, de comprendre son propre

principe. Et voilà ce qui afflige, à cette grande époque. Ni l'un ni l'autre parti ne connaissait bien la base, la portée religieuse et sociale de l'œuvre qu'ils accomplissaient. Le rapport de la Révolution au christianisme leur fut parfaitement inconnu. Ils ignoraient qu'ils avaient pour mission non ce vœu stérile d'unité que déjà le christianisme a tant répété en vain, mais la recherche sérieuse des moyens qui peuvent vraiment réaliser l'unité. Le christianisme a échoué dans cette recherche; sous sa domination absolue, la plus forte qui fut jamais, nous n'en avons pas moins vu se former deux peuples en un peuple, — le petit peuple d'en haut, qui seul a suivi la voie qu'on appelait celle de la civilisation, qui a créé des littératures aristocratiques, des Racine et des Boileau; — et le grand peuple d'en bas (qui est à peu près tout le monde), abandonné sans culture, presque sans rapport avec l'autre peuple, n'ayant ni éducation commune, ni langue commune, gardant ses patois, priant sans comprendre, sans que l'Église daigne lui expliquer ses prières... Spectacle impie, barbare, qui saisit de pitié et de douleur, pour peu qu'on garde au cœur la moindre étincelle de Dieu!

Finir ce schisme désolant auquel le christianisme a si peu remédié, créer une âme identique dans une foi identique, qui fasse désirer, vouloir l'identité de la loi, c'est là le problème social de la Révolution. La loi suppose une éducation selon le principe de la loi, et cette éducation elle-même implique un fixe principe de foi sociale et religieuse

Un voile couvrait encore cette profonde question pour les hommes de 1793. Ils marchaient fermes et dévoués, vers leur sublime idéal, la loi souveraine du monde, sans bien distinguer la vaste et ténébreuse région qui les séparait encore de ce but, celle des arts infinis de civilisation et d'éducation qui y mènent et y préparent. Ils en ont entrevu un point, la puissance des fêtes nationales, celle du théâtre, celle de la vie commune pour les jeunes enfants, sans préciser encore l'enseignement qui dominerait cette initiation nationale.

La première tentative d'un plan d'éducation et de vie commune fait la gloire de Lepelletier Saint-Fargeau. Cet honnête homme, dans la question de l'éducation, qui est celle même du cœur, s'était élevé au-dessus de lui-même par la bonté de sa nature. Vrai représentant de la Révolution en cette chose sainte, il n'était pas indigne de mourir pour elle. Le royalisme s'était bien adressé; il l'avait frappée en ce cœur qui en contenait la résolution la plus généreuse, la plus humaine pensée.

Lepelletier, dans ce projet, peu littéraire de forme, admirable d'intention et nullement chimérique, établit parfaitement qu'il s'agit d'éducation, bien plus que d'instruction; qu'il n'y a nul espoir d'égalité sans la fondation d'une éducation commune et nationale. La société doit donner cette éducation, — mais non la société seule (comme dans les Institutions de Lycurgue), *la société, avec l'aide et la surveillance des pères de famille,* et toujours près des familles, dans la commune natale, de sorte que le père et la mère ne perdent jamais de vue l'enfant.

L'enfant, s'il est pauvre, sera nourri par l'école même[1]. On ne verra plus ce spectacle impie d'un enfant qui vient à l'école grelottant et affamé, et que l'école renvoie, lui refusant le pain de l'esprit parce qu'il n'a pas celui du corps, lui disant : « Tu es misérable; eh bien, tu le seras toujours; tu étais celui de tous qui avait le plus besoin de l'école; va, on t'en exclut. »

Ah! nous embrassons de tout notre cœur cette grande et chère espérance! Que la misère ici-bas, si elle doit poursuivre l'homme, soit abolie pour l'enfant! Si nous devons être misérables, nous l'endurerons peut-être. Mais que ceux-ci, qui n'ont fait nulle faute que de naître, soient protégés, garantis. C'est là, ou nulle part, que la Patrie doit paraître, la *Matrie,* disaient les Grecs, et par ce mot ils semblaient désigner aux législateurs à venir le rôle

[1] Lepelletier pourvoit à la dépense par trois moyens : 1° le travail des enfants déjà capables de travail; 2° la pension que payeront les enfants de parents aisés; 3° le complément donné par l'État. — Voir sur ce sujet, important entre tous, le dernier chapitre de mon livre, le *Peuple*.

suprême de la loi; si c'est parfois de punir l'homme, c'est toujours de protéger l'enfance, de rendre l'enfant heureux pour faire un homme meilleur.

Dans les croyances barbares qui calomnient la nature, qui supposent l'enfant coupable en naissant du péché qu'il n'a pas fait, on doit se résigner plus aisément à le voir souffrir; il a besoin d'expier. Si l'on admet cette énormité théorique de croire qu'une créature si visiblement innocente est née criminelle, on admettra aussi cette barbarie pratique de la voir, dès la naissance, fatalement malheureuse, subir et la faim et les coups. L'éducation, au moyen âge, s'appelle *castoiement,* châtiment. Elle châtie qui n'a rien fait; c'est la nature qu'elle châtie, c'est l'œuvre de Dieu, c'est Dieu, en sa plus touchante création. Entendez-vous les coups, les cris, les pleurs de ces pauvres innocents?... C'est l'école, l'enfer d'ici-bas!

Trois fois bénie soit la cendre de l'homme vraiment honnête et bon qui, par l'excellence du cœur, vit plus que les politiques, qui mit l'heureuse délivrance, le grand bienfait de la Révolution surtout en ceci : que l'enfant n'eût plus faim ni froid, qu'élevé au grand air, dans les exercices des champs, il fût un enfant heureux, le bien-aimé de la patrie et le nourrisson de la Providence!

Les funérailles de Lepelletier eurent un grand caractère de religion. Elles tiraient un touchant reflet de cette douce pensée d'enfance. Derrière le mort, devant la Convention, qui tout entière assistait à ses obsèques, marchait sous ses voiles noirs la jeune orpheline, la fille de Lepelletier, la fille de la République, solennellement adoptée de la France. Près d'elle (idée bien digne de la grande Mère, à laquelle elle appartenait maintenant) venaient aussi d'autres enfants, de sorte que l'adoptée, dans ces jeunes frères et sœurs qu'on lui donnait en ce jour pour remplacer son père, sentît les consolations et l'étreinte de la Patrie.

Le corps, découvert et sanglant, fut d'abord exposé à la place Vendôme, et le président de la Convention vint déposer sur la tête du mort une couronne de chêne et de fleurs; un fédéré des dé-

partements versa les regrets de la France, ses larmes, sur le martyr de Paris.

Le convoi immense s'achemina ensuite par la rue Saint-Honoré. Il y avait un deuil réel. La Convention, la Commune, toute la France révolutionnaire, qui était là, n'imitaient pas la douleur; la plupart sentaient trop bien qu'ils menaient leur propre deuil. Ce poignard qu'on avait laissé sur le mort, près de sa blessure sanglante, il planait sur tous. L'assassinat de Basville, à Rome, qu'on venait d'apprendre, enseignait assez ce que les amis de la liberté avaient à attendre. Le droit public n'était plus rien; la France était hors la loi du monde. On le vit plus tard à Rastadt, où nos plénipotentiaires furent sabrés par les dragons de l'Autriche. On le vit en Angleterre, où l'on organisa contre nous une guerre hideuse de fausse monnaie, de faux assignats, pour ruiner la France, la faire banqueroutière, lui tuer jusqu'à l'honneur.

Cette génération était vouée à la ruine, à la mort. Pendant qu'on promenait à Paris le corps de Lepelletier, on colportait dans Londres les reliques fausses ou vraies de Louis XVI, ses cheveux, des mouchoirs trempés dans son sang. Voilà les premiers drapeaux de la grande guerre qui durera vingt-cinq années.

Personne ne pouvait mesurer les sacrifices infinis que coûterait cette guerre. L'Angleterre ne devinait pas qu'il lui faudrait, dans un travail mortel, trouver la somme effroyable de 40 milliards. La France ne savait pas qu'elle arracherait de son sein dix millions de ses enfants pour semer leurs os dans toute l'Europe.

La Convention, la Commune, savaient du moins parfaitement, en suivant Lepelletier, qu'il les devançait de peu. Tous avaient cette croyance qu'ils allaient vers le tombeau. Combien aux supplices! combien aux batailles! combien aux poignards de la guerre civile!... Tel avait un an à vivre, tel autre deux ans. Cette pompe était la leur; ils prenaient leur part dans les funérailles. C'était pour eux aussi que les drapeaux se voilaient de crêpes, que les tambours battaient ces roulements funèbres, que les trompettes,

contenues sous leurs sinistres sourdines, sonnaient à voix basse comme un chant de mort.

Sûrs de périr, l'étaient-ils de périr utilement? Ils allaient laisser des lois. Mais que sont les lois sans les hommes? La Révolution ne serait-elle autre chose que la promulgation d'une formule sublime, léguée au monde futur, inutile au monde présent, vers laquelle il va se dressant toujours, mais pour retomber toujours?... Plus d'un eut ces sombres pensées.

Ils arrivèrent ainsi devant le Panthéon, où le frère de Lepelletier prononça l'adieu solennel, promettant de publier l'œuvre du mort, ce qu'il appelait son plan d'éducation, et ce que, dans notre vénération reconnaissante, nous appellerions la *Révolution de l'enfance*.

La Convention, rangée autour du cercueil qu'il fallait laisser, jura le salut de la Patrie. Tous, Montagnards et Girondins, faisant encore trêve à leurs haines, se promirent union et fraternité, mot sincère, nous le pensons, dans ce grand danger public. Il fut dit alors pour la dernière fois.

CHAPITRE II.

LA COALITION. — MEURTRE DE BASVILLE (13 JANVIER 1793).

Vues égoïstes de la coalition. — Pitt avait refusé d'intervenir en faveur de Louis XVI. — Pitt fut servi par la fortune plus que par sa prévoyance. — Domination de l'Angleterre à Naples par les favoris de la reine. — Acton et Emma Hamilton. — Étouffement cruel de l'Italie, spécialement sous le gouvernement romain. — Maury et Madame Adélaïde à Rome. — Naples forcée de reconnaître la République. — Basville envoyé à Rome. — Il est assassiné, 13 janvier 1793. — Le pape avait perdu Louis XVI. — Son influence préparait la guerre de Bretagne et de Vendée. — Héroïsme de la Bretagne républicaine. — Les Anglais attendaient le progrès de l'anarchie. — Espoir que donnent aux Anglais les pillages de Paris. — Dumouriez fait croire que l'Anglais veut traiter avec lui. — Vues contraires de Dumouriez et des Girondins. — La Gironde veut la guerre universelle. — La guerre est déclarée à l'Angleterre, 1[er] février 1793.

La moralité de la coalition peut être jugée sans phrases; quelques faits y suffiront.

La France, au dire des puissances, ayant tué la morale, supprimé le droit, elles se trouvèrent bien à l'aise. Sans qu'il fût nécessaire d'attendre beaucoup, dans le courant même de l'année 1793, elles se montrèrent parfaitement affranchies de tous les scrupules qui, en d'autres temps, leur auraient fait ménager l'opinion.

Malheur aux faibles! nous rentrons dans le plus sauvage état de nature : qui pourra prendre prendra.

Le premier acte fut le sacrifice mutuel que se firent l'Angleterre et la Russie des deux causes où l'une et l'autre semblaient engagées d'honneur. L'Angleterre avait gémi, grondé pour la Pologne; la Russie faisait de la chevalerie pour la liberté des mers, l'indépendance des neutres. Elles ne s'en souviennent plus. C'est comme un partage tacite entre les deux grandes puissances : à moi la mer, à toi la terre.

Le 16 février, nouvelle invasion de Pologne. La Prusse entre

IMPRIMERIE NATIONALE.

pour protéger les libertés polonaises; seulement, une fois entrée, elle s'aperçoit qu'elle ne peut atteindre son but qu'en s'appropriant Dantzig (24 février).

Nous allons de même voir tout à l'heure les Autrichiens et les Anglais, pénétrés d'horreur pour la mort du Roi, saisir Toulon et les places du Nord dans l'intérêt royaliste. Seulement, une fois entrés, les Autrichiens, dans Condé, arborent l'aigle impériale. Les Anglais, maîtres de Toulon, font défense à l'émigration, au frère du Roi, d'y venir. Les émigrés sont furieux : « En ce cas, dit l'un d'eux, il ne nous reste rien à faire de mieux que de nous joindre aux Jacobins. »

Il est un point de la France où le royalisme fut héroïque, la Vendée. C'est le point où les Anglais ne voulurent jamais descendre. Charette et autres les en prièrent et supplièrent, toujours inutilement. Ils ne donnèrent des secours qu'indirects, pour faire durer la guerre, sans qu'elle arrivât jamais à des résultats décisifs. Pour rien au monde, ils n'auraient voulu rendre forts les royalistes.

Cela dit, nous avons éclairci d'avance l'histoire de la coalition. Il nous reste à suivre, dans le détail, l'histoire de ces honnêtes gens.

M. Pitt riait très peu; on assure cependant qu'il a ri jusqu'à trois fois. Il lui échappait, dans ce cas-là, des mots bas et triviaux, en désaccord singulier avec sa raideur ordinaire, mots sincères, passionnés, qui partaient du cœur et montraient le fond du fond. Ainsi, quand il sut l'incendie de Saint-Domingue et que les nègres égorgeaient tout : « Les Français pourront, dit-il, prendre maintenant leur café au caramel. » De même, apprenant plus tard que l'Espagne entrait dans la grande guerre, M. Pitt crut déjà tenir les colonies espagnoles : « On n'en mettra pas, dit-il, plus grand pot-au-feu, et cependant le bouillon en deviendra bien meilleur. » Le 21 janvier lui fut infiniment agréable; il en tira l'augure d'une tyrannie violente où s'annulerait la France : « Elle n'aura fait, dit-il, que traverser la liberté. » Et encore : « Ce sera un blanc sur la carte de l'Europe. »

Il avait attendu froidement, patiemment, l'exécution de Louis XVI. En vain Fox et Sheridan, dans un noble élan de cœur (qui exprimait fidèlement la pensée nationale), obtinrent, à la fin de décembre, de la Chambre des communes, qu'elle invitât le gouvernement à intervenir auprès de la Convention. Pitt resta muet. Il spécula sur l'horreur que produirait l'événement. Les Anglais avaient bien pourtant quelque raison dans leur histoire de ne pas juger trop sévèrement les peuples qui tuaient leurs rois. Ils n'en furent pas moins indignés de la mort de Louis XVI[1].

Au moment même où la nouvelle fut reçue, Pitt signifia au ministre de France qu'il eût à sortir dans les vingt-quatre heures.

Le ministère anglais ne fit nulle difficulté d'avouer dans la Chambre des lords le motif tout politique d'une si brusque expulsion : la crainte de la contagion révolutionnaire, la propagande jacobine que faisait l'envoyé de France.

L'aristocratie anglaise était terrifiée, elle se serrait autour de Pitt. Elle avait singulièrement hâte qu'une guerre brusque et violente isolât les deux pays, assurât à l'Angleterre le bénéfice moral de sa position insulaire. Elle aurait bien volontiers fait, à ses dépens, creuser, élargir le détroit. Elle se jeta dans les bras de l'homme qui, par la profondeur de ses haines, pouvait fonder sûrement entre les deux peuples la guerre, le divorce éternel.

Pitt, né wigh, devenu tory, fut fixe en une chose, la haine, — cher et précieux héritage qu'il tenait de son père Chatham. Il eut toujours présent le mot expressif d'un vieux puritain : « Le meilleur de l'amour, c'est la haine. » Il haït si fort qu'il se fit aimer.

Aimer de la vieille Angleterre féodale, obstinée dans l'injustice,

[1] « Quelle différence ! disaient-ils ; nous avons tué Charles Ier légalement, juridiquement. Le procès a été fait par des juges, non par la Chambre. Le roi, jusqu'à la dernière heure, a été traité honorablement. On l'a décapité, mais avec respect. » Il y a eu, il est vrai, une bien grande différence ; toutefois la France pourrait dire qu'en un point elle a traité plus favorablement son roi. Louis XVI a été longuement, prolixement défendu. Charles Ier a voulu parler, au moins après la sentence, consolation que les juges laissaient souvent au condamné, et il a été entraîné sans pouvoir dire une parole.

qui, devant la Révolution, se mourait de haine et de peur, croyant voir, au premier vent d'est, débarquer les *Droits de l'homme*.

Aimer de l'Angleterre marchande, jalousement couchée sur la mer, comme sur un fief anglais; elle comptait bien cette fois sur l'anéantissement de la marine française.

Une autre Angleterre encore se formait, dévouée à M. Pitt, une grande nation oisive, qui, sous lui, a augmenté, engraissé d'une manière monstrueuse : je parle du peuple de la Bourse et des créanciers de l'État. La terre est partagée en France; en Angleterre, c'est la rente. Tous s'y lançaient, tête baissée. Tous, le matin, au réveil, couraient à la Bourse, et, ravis, enthousiastes, voyaient toujours monter le flot. Le 5 p. o/o, de 92 atteignit 120; Pitt fut un grand homme. Le 4, de 75 alla à 105; Pitt fut un héros. Le 3, de 57 monta à 97; Pitt fut presque un dieu!

Comme il arrive à toute époque d'engouement aveugle, on lui tenait compte de tous les bienfaits du hasard et de la nécessité. Plus les capitaux fugitifs de la France et de la Hollande affluaient en Angleterre, plus on admirait M. Pitt.

Tous, amis et ennemis, croyaient que ce génie profond avait deviné tout le cours de la Révolution française. Selon plusieurs, il l'avait faite. Il l'observa de très près, mais, pour une part directe, il semble n'en avoir eu qu'en une circonstance, il est vrai, très grave : on croit qu'il soudoya l'émeute de la garde soldée, qui faisait la force de Lafayette, brisa l'épée de l'homme qui voulait concilier la royauté et la démocratie, désarma la royauté de sa faible et dernière défense. Si la chose est véritable, M. Pitt peut passer pour un des fondateurs de cette République française qui lui donna tant de soucis et le fit mourir à la peine.

Je ne vois pas non plus qu'il ait eu grande prévoyance en refusant l'alliance prussienne au commencement de 1792. Il lui fallut la mendier à la fin de la même année.

Ce qui fut véritablement prodigieux chez M. Pitt, c'est l'acharnement au travail, la persévérance et la passion. Il fut, dès sa naissance, l'idéal du *bon sujet*. Tomline, son précepteur, évêque de

Winchester, qui a écrit la légende de ce nouveau saint, ne peut découvrir, à la loupe, le moindre défaut dans son caractère. En réalité, il n'en eut qu'un seul : il était né enragé, je veux dire, dès le berceau, malade d'une violence innée, une triste créature amère, âpre, acharnée à tout, à l'étude d'abord, aussi violent dans l'étude du grec qu'il l'a été plus tard dans la guerre contre la France. Nulle société, nulle amitié, d'amour encore moins. Une perfection d'homme haïssable et désolante. L'austérité sans la vertu. *Respectable* au plus haut degré (pour parler anglais). *Honnête* et parfait gentleman, le chef des *honnêtes* gens. Tout en employant largement la corruption politique, il garda en Angleterre une certaine dignité morale, mais tout ménagement finissait pour lui au détroit. Dans la grande poursuite qui a absorbé sa vie, la ruine de la Révolution, la destruction de la France, il n'a reculé devant nulle chose criminelle, honteuse ou basse. Les révolutionnaires lui ont imputé, je le sais, beaucoup de choses douteuses. Pour s'en tenir au certain, il en reste de quoi effrayer Machiavel. Le chef du gouvernement anglais n'a certainement point ignoré ces plans de grandes destructions, ces machines effroyables, qui ont fait l'horreur du monde. S'il n'a soldé, il a connu, approuvé, sans aucun doute, les plus coupables tentatives des pirates et des assassins.

Obligé d'entrer dans le détail, curieux, il est vrai, mais malpropre, de la diplomatie (anglaise et européenne), dans l'intérieur triste et sale de cette cuisine politique, on doit prier le lecteur de résister au dégoût. *Omnia munda mundis.* Il faut imiter la lumière, qui, dans sa pureté supérieure, peut impunément pénétrer dans les lieux les plus immondes et ne se salir nulle part.

Un côté seul de cette diplomatie doit nous occuper ici, l'action de l'Angleterre sur Naples, celle des émigrés sur Rome, le rapport de Rome à Vienne.

Son pouvoir, contesté à Londres, était absolu dans Naples. Il y régnait, sans conteste, sur le royaume, le palais, la reine, la chambre à coucher et le lit royal. La reine, Caroline d'Autriche,

sœur de Marie-Antoinette, tout Anglaise, était gouvernée absolument par un intrigant irlandais, son ministre Acton, et une effrontée Galloise, Emma Hamilton, qu'elle aimait éperdument.

Au musée du Palais-Royal, malheureusement détruit, tout le monde a pu voir, dans un très beau buste italien, l'image de cette Messaline de Naples. Tout observateur, à la première vue, était obligé de se dire : « C'est la figure même du vice. » Sur cette tête sensuelle et basse, bouffie de passions furieuses et de luxure effrénée, on pouvait hardiment jurer que l'histoire n'a pas menti.

La haine de Caroline pour la France ne datait nullement de la Révolution ni des malheurs de sa sœur. Elle venait de son amant Acton, Irlandais de race, né à Besançon, qui avait eu des humiliations dans la marine française et qui en gardait rancune. On peut en juger sur un fait : dans une famine de Naples, il fit refuser un vaisseau de blé qu'envoyait le roi de France.

Emma, arrivée vers 1791, partagea le crédit d'Acton. La reine se donna à elle. Elle avait toutes les passions de Marie-Antoinette, sans grâce et sans goût; l'amitié passionnée de la reine de France pour Mmes de Lamballe et de Polignac (deux personnes charmantes et décentes), Caroline l'imita pour cette scandaleuse Emma, avec un cynisme incroyable. Cette fille, d'une beauté puissante et quasi virile, accomplie, sauf un précoce excès d'embonpoint, était originairement une fraîche et forte servante du pays de Galles. Montée au rang supérieur de femme de chambre, puis maîtresse entretenue, puis tombée dans le ruisseau au métier de fille publique, elle avait été pêchée là par un neveu d'Hamilton, l'ambassadeur de Naples, qui l'avait pour quelque argent cédée à son oncle. La friponne se fit épouser. La voilà grande dame, ambassadrice; elle représente très bien; sa grandiose et théâtrale beauté est recherchée de tous les peintres; ses beaux bras puissants, son cou de Junon, sa forte tête avec une mer ondoyante de cheveux châtains, remplissent tous les tableaux du temps. C'est Vénus, c'est la bacchante, c'est la sibylle de Cumes. Cette sibylle, débarquée à Naples, paraît dans son propre élément. Elle brille, elle règne,

elle trône, chaque jour, dans un nouveau costume, dans une pantomime nouvelle; elle invente *la danse du châle*. La reine en raffole, ne la quitte plus. Pendant que les deux maris, usés, inutiles, suivent leurs goûts innocents, que Ferdinand pêche à Baïa, qu'Hamilton s'amuse au Vésuve, les deux femmes vivent ensemble. La reine se montre partout avec Emma, change d'habits avec elle, la couche chez elle. Elle nullement embarrassée. Elle commande, elle exige, parle plus haut que la reine. L'impudente se fait rendre par les duchesses et princesses les humiliants services qu'une étiquette insensée exigeait de ces grandes dames près de la personne royale.

Pourquoi ces honteux détails? Le voici. Cette belle Emma, cette sibylle, cette bacchante, cette Vénus, était un espion. De 1792 à 1800, elle livra à l'Angleterre tous les secrets de l'Italie, quelquefois ceux de l'Espagne. Elle vivait dans la chambre de la reine, lisait ses lettres avec elle. Elle eut par là sur nos affaires la plus sinistre influence. Nelson assurait souvent qu'en obtenant pour lui de Naples le ravitaillement de sa flotte, elle lui avait rendu possible sa bataille d'Aboukir et la destruction de la flotte française. La première elle sut, par une lettre trop confiante du roi d'Espagne au roi de Naples, que ce prince, excédé de l'alliance impérieuse des Anglais, voulait leur déclarer la guerre. Elle envoya la lettre à Londres, et l'Espagne fut frappée. Mais ce qui place d'une manière tragique Emma dans l'histoire, c'est la part qu'elle eut aux vengeances de Caroline en 1798. Elle y déshonora Nelson. Ce brave et brutal matelot, qui n'avait jamais descendu à terre, qui ignorait tout de ce monde, prit Emma pour sa princesse, et se fit, par-devant l'Europe, chevalier d'une coureuse. On vit un surprenant spectacle; l'amiral, borgne et manchot, accorda aux caresses effrontées d'Emma ce qu'il eût refusé à la reine. Non content de violer la capitulation qu'il venait de signer, il employa ses mâts victorieux à pendre les chefs prisonniers de la république de Naples... Elle exigea, obtint du dogue hébété que le pavillon britannique servît de potence.

Et sous ce gibet, devant ces martyrs, une bacchanale eut lieu, dont purent rougir les vieux rochers de Caprée. Emma devint bientôt enceinte.

L'enfant qui provint de là, né du meurtre, conçu de la mort, fut reconnu de Nelson, au mépris de lady Nelson et du vieux mari d'Emma. Nelson tué, Emma brocanta ses souvenirs, vendit ses lettres d'amour.

Le gouvernement de Naples valait mieux encore que celui de Rome. C'est dans celui-ci qu'on pouvait voir, en toute son horreur, l'étouffement de l'Italie. Le pire des gouvernements, sans nul doute, c'est celui qui tire la police de la confession même. « Mon fils, cher fils, Dieu vous entend... Allons, ouvrez-moi votre cœur... » Et il tire de cet aveu des notes pour la police. La pensée, naissante à peine, est saisie, punie d'avance. Si ce n'est l'homme qui s'accuse, sa femme le livre au prêtre. « Hélas! me disait un Romain, si je pouvais seulement me fier à ma femme ou à ma fille ! »

Le grand artiste romain Piranesi est ici l'historien, le seul confident sincère de cette pauvre âme italienne, dans son incroyable asphyxie. On ne peut regarder ses tragiques eaux-fortes sans entendre ce soupir douloureux, profond, d'un cœur où pèsent des montagnes. Les *Prisons* de Piranesi sont l'image d'un monde enterré vivant, où les magnificences de l'art, les souvenirs d'une grandeur perdue, n'apparaissent que pour ajouter aux tortures du cœur. Vastes et souterraines prisons, pleines de supplices et de trophées, labyrinthes infernaux où l'on peut errer toujours sans se retrouver jamais, escaliers sans fin qui donnent l'espoir de monter au jour, qu'on monte et qu'on monte en vain, sans pouvoir arriver à rien qu'à l'épuisement du désespoir..... Hélas! ces sublimes images de la douleur italienne ont cela d'infidèle encore qu'elles sont grandes et poétiques. Mais le plus dur du supplice, que Piranesi n'a pu peindre, c'est l'abjection du supplice, son prosaïsme et sa bassesse, l'atonie croissante de l'âme, la décomposition fangeuse qu'elle subit, dont elle s'indigne, sans pouvoir y résister,

enfoncée invinciblement dans le lac de boue par la pesanteur dont l'écrase la perfide main des tyrans[1].

Il était temps que ces cachots reçussent enfin quelque lumière, que la France républicaine vint les éclairer de sa foudre.

Son plus cruel ennemi n'était pas Londres, c'était Rome. De Rome lui venait le souffle de mort, le souffle de la Vendée. L'Anglais frappait du dehors. Le prêtre dissolvait le dedans.

Le gouvernement romain n'eût pas eu pourtant sa fatale activité pour perdre la France, s'il n'eût été violemment poussé par les Français mêmes. Le pape suivait l'impulsion du cardinal Bernis, vieille et futile créature qui elle-même était menée par deux émigrés français, un jeune homme, une vieille femme. Le petit Maury, échappé de France, faisait rage à Rome, à Vienne. La tante de Louis XVI, Madame Adélaïde, animait le pape. Elle avait alors soixante ans; mais la vieille fille avait gardé sa fanatique énergie. Nous avons rapporté (tome I) comment le clergé, menacé dans ses biens par un ministre philosophe, sous la Pompadour, employa avec succès sur le sensuel Louis XV l'irrésistible puissance de sa propre fille, alors âgée de seize ans, comment cette nouvelle Judith se soumit, pour un but *si saint,* au dévouement le plus étrange, et sauva le peuple de Dieu. Telle était la tradition de Versailles, et telle nous l'avons recueillie sous la Restauration, de la bouche des vieux émigrés. Selon eux, M. de Narbonne était né de cet inceste. La princesse garda sur son père une très grande influence. Quelque despote qu'il fût, et variable dans ses attachements, il n'aurait pas osé déjeuner chaque matin autre part que chez sa fille.

[1] Entre autres preuves malheureusement trop certaines de ceci, voir la terrible enquête de l'évêque Ricci sur les mœurs des couvents de Toscane (dans Potter, *Vie de Ricci,* et dans Lasteyrie, *Histoire de la Confession*). Mais ce que Ricci n'a pas osé éclaircir, c'est le remède atroce du libertinage monastique : l'universalité de l'infanticide. La chose a éclaté à Naples. Tel couvent de femmes recélait, dans l'épaisseur des murailles, une galerie sépulcrale, comble d'enfants morts. La puissance siccative du climat, qui momifie les cadavres, annulait l'odeur et favorisait le crime d'une fatale discrétion.

Elle resta, sous quelque rapport, le chef du parti jésuite, et malheureusement continua d'exercer une grande influence sur son neveu Louis XVI. Elle contribua beaucoup à lui faire prendre Maurepas et chasser Turgot.

Échappée de France en 1791, elle occupa la première maison de Rome, celle qui était comme le centre de la société italienne et étrangère, le palais du cardinal Bernis. Bernis, vieux serviteur de l'Autriche autant que de la France, était le lien naturel entre Rome et Vienne. Il gouvernait absolument le pape, avec le cardinal Zelada. Bernis, vaniteux et léger, ne se cachait nullement de tenir le pape à la lisière. « C'est un enfant de bonne nature, disait-il, mais vif, et qu'il faut surveiller; autrement il pourrait bien se jeter par la fenêtre. »

Les Girondins, qui régnaient le lendemain du 10 août, résolurent de frapper deux coups, sur Rome et sur Naples.

Ordre à l'amiral de Latouche de se rendre dans les eaux de Naples, de forcer le port, d'obliger le gouvernement à recevoir un ministre français. Un autre agent devait aller s'établir à Rome, de sorte que l'Italie n'entendît pas seulement parler de la République, mais qu'elle la vît et la sentît présente dans ses couleurs nationales, ses nouvelles armoiries, son drapeau vainqueur... A elle d'agir ensuite, et de briser les tyrans.

Agression dix fois méritée. Nous ne pouvions faire un pas sans rencontrer par toute l'Europe l'intrigue romaine et sicilienne. Nous envoyons un ministre à Gênes; il y trouve l'influence de Naples et n'y peut rester. Nous l'envoyons à Constantinople; les agents de Naples y sont avant nous (Naples, disons mieux, l'Angleterre, reine de Naples par Acton et par Emma).

Par une manœuvre hardie, Latouche sut, malgré le vent contraire, se lancer jusque dans le port. Là, qui était en péril, de l'escadre ou de la ville? On pouvait très bien en douter. L'escadre, placée sous le feu des batteries du rivage, pouvait être foudroyée, si elle foudroyait Naples. Naples eut peur; ses femmes furieuses, si propres à la guerre de loin, commencent à s'évanouir; le fameux

marin Acton, si terrible contre la France, n'est pas rassuré. Latouche envoie simplement un soldat, un grenadier de la République, qui donne une heure au roi de Naples pour la reconnaître et recevoir un ministre français. On hésite. Pas une minute de plus ou le bombardement commence. On signe enfin, sans souffler mot.

Le ministre, débarqué au milieu de ces perfides, avait l'ordre d'exécuter une commission dangereuse, c'était d'envoyer un ministre à Rome, lequel, sans armée, sans flotte, par la force du nom français, l'intimidation de la République, prendrait position près du pape. Ce n'était pas sans grand péril qu'on pouvait affronter la populace de Rome, les barbares du Transtévère, les bouviers des marais pontins, comme leurs buffles, aveugles et féroces. Leurs maîtres pouvaient, d'un coup de sifflet, faire venir ces sauvages à Rome, les lancer contre les Français et les patriotes italiens.

L'homme qui affronta ce péril, et qui, par son dévouement, s'est placé bien haut dans l'histoire, était un révolutionnaire modéré; Basville (ses ouvrages l'indiquent) semble avoir été de ceux qui se seraient contentés des premières conquêtes de la Révolution, et qui, la voyant emportée sur une pente si rapide, acceptèrent sans difficulté une mission étrangère.

Il arrive, avec un ami, envoyé de notre ambassade de Naples. Ils voient du premier coup tout préparé pour les recevoir. Le lâche gouvernement, ne se fiant nullement à ses forces régulières, avait appelé de tous côtés ces recrues sauvages des montagnards de l'Apennin. On avait prêché dans les chaires, et le soir surtout dans les confessionnaux aux femmes éperdues, que ces Français sacriléges venaient, dans la ville sainte, lever le drapeau de Satan. Les femmes brûlaient des cierges, priaient et hurlaient; les hommes repassaient leurs couteaux.

Nos Français entrent bravement, la cocarde sur l'oreille, et sont de toutes parts accueillis par des cris de mort. Ils sont sourds, n'entendent rien. Des personnes charitables les engagent à mettre en poche le signe maudit... Ils passent outre et, à travers ces flots de foule furieuse, ils s'en vont au palais du cardinal Zelada

montrer leurs pouvoirs, le sommer de reconnaître la République française. N'obtenant rien, sans se décourager ni s'intimider, ils mettent leur voiture au pas et reviennent lentement. Il était 4 heures du soir (le 13 janvier 1793). Assaillis d'injures, d'indignes menaces, ils firent une chose hardie : soit pour soutenir l'honneur de la France, soit pour mettre en demeure les patriotes italiens d'armer et prendre leur défense, ils plantèrent sur leur voiture le drapeau de la République.

Là, les voies de fait commencent, les pierres et les coups. Le cocher épouvanté met les chevaux au galop, lance la voiture dans la cour d'un banquier français. Le temps manque pour fermer la porte. La foule entre; un perruquier (c'étaient, nous l'avons dit ailleurs, les valets des grands seigneurs) frappe mortellement Basville d'un coup de rasoir. Il expira le lendemain. Les infâmes, qui le tenaient dans leurs mains, afin de le déshonorer après l'avoir égorgé, ont soutenu que, touché de leur douceur apostolique, il avait démenti les croyances de toute sa vie, et qu'il avait communié des mains de ses assassins.

Le pape se lava les mains du sang de Basville. Que fit-il pour prévenir sa mort? Que fit-il pour la punir? Le gouvernement pontifical se garda bien de trouver le perruquier que tout le monde connaissait et montrait.

Quoi qu'il en soit, il ne se lavera pas devant l'histoire de la mort de Louis XVI. C'est lui, on peut le prouver, qui, de degré en degré, l'affermissant dans ses résistances, lui en faisant un devoir, l'a mené jusqu'à la mort.

Il ne se lavera pas du sang des cinq cent mille hommes qu'a coûtés la guerre de l'Ouest. Dès le 29 mars 1790, il avait dénoncé au Roi que s'il approuvait les décrets relatifs au clergé, la guerre civile commencerait. Dans cette lettre insolente, il disait doucereusement, mêlant le fiel et le miel : « Nous avons employé jusqu'ici tout notre zèle à empêcher que *par nous* il n'éclatât un mouvement; » faisant entendre que ce mouvement pouvait éclater de lui-même. En quoi il mentait. Le mouvement n'était alors nulle-

ment préparé. Le paysan était loin encore de s'entendre avec la noblesse dans une guerre religieuse. Il y fallait du temps, un art infini du clergé, secondé du zèle aveugle des femmes. Le paysan était ému; mais lui faire prendre les armes, c'était une œuvre laborieuse de ruse et de calomnie.

Les lettres du pape que nous avons sous les yeux indiquent peu de conviction. En 1790, les décrets du clergé lui semblent simplement *schismatiques;* il n'ose encore dire que le fond de la religion y soit intéressé. En 1791, les mêmes décrets sont devenus *hérétiques;* le pape les qualifie tels; le progrès de la colère les a fait changer de nature.

La guerre tardait trop, au gré du père des fidèles; il attendait, réclamait l'effusion du sang. Dans ce but, il envoie au jeune empereur François II *le vénérable* abbé Maury. Il le prie, le sollicite de tirer l'épée. Le 8 août 1792, il le remercie de ce qu'enfin il va ouvrir la campagne.

Celle du pape était ouverte dès longtemps dans nos provinces d'Ouest. Il guerroyait à sa manière par la diffusion des lettres et des bulles qu'il adressait aux évêques. Ses lettres au Roi, moins publiques, étaient cependant connues du clergé qui les divulguait; de confidence en confidence, la Bretagne, l'Anjou, la Vendée, étaient parfaitement instruits des injonctions du pape au Roi. La foudre pontificale tonnait dans toutes les chaires de l'Ouest. L'hiver, aux veillées des chaumières bretonnes, sans mystère et sous les yeux du Français qui ne comprend pas, le prêtre prêche la guerre civile dans le sombre idiome, qu'on dirait la langue des morts. Il commente la dernière bulle, l'instruction suprême du cardinal Zelada, tirée en nombre innombrable, jetée par ballots sur les côtes par les chaloupes anglaises.

Nous avons dit les premiers résultats : août 1792, la sanglante bataille de Châtillon et Bressuire; octobre, la petite affaire du Morbihan, petite, mais sauvage, hideuse, où l'on vit des femmes, aliénées de fureur et comme ivres de la peur qu'on leur faisait de l'enfer, se ruer contre la mort, à la bouche des fusils; la mort

à ces malversations... » Le lendemain 24, on pille. La foule, docile à son apôtre, enfonce les portes des boulangers, force les magasins d'épiciers, se distribue, en les taxant au prix qu'elle croit raisonnable, le savon, l'huile et la chandelle, des denrées même de luxe, le café, le sucre. Le désordre eût été peut-être plus loin, sans l'intervention des fédérés de Brest, qui étaient encore à Paris. Marat, accusé à la Convention, montra la sécurité, l'aplomb d'un fou furieux. La Gironde obtint, pour l'honneur national, que les tribunaux fussent chargés de poursuivre « les auteurs et instigateurs du pillage ».

Belle occasion pour les étrangers de définir la France un peuple de brigands et de voleurs. Quelque triste que fût l'affaire, il faut dire pourtant que la conscience nationale la ressentit vivement. Plusieurs de ceux qui y trempèrent en restèrent inconsolables. J'ai sous les yeux un procès-verbal de la section de Bonconseil (Archives de la police), où l'on voit un citoyen qui vient avec larmes avouer *qu'il a eu la faiblesse de recevoir du sucre* à la distribution qui s'en faisait; il a suivi le torrent, il se repent, il craint de rester indigne du titre de citoyen.

Ces violences déplorables n'étaient pas toujours, on le voit, les témoignages certains d'une profonde immoralité. Encore moins pouvait-on supposer que ceux qui accomplissaient de tels actes étaient imbus de doctrines antisociales. La France d'alors était naïve, emportée, aveugle, bien plus que celle d'aujourd'hui... Elle n'en prêtait que mieux le flanc aux furieuses accusations des contre-révolutionnaires. Abandonnée peu à peu des sympathies de l'Europe, de moins en moins visitée des étrangers, elle devenait une espèce d'île sur laquelle on pouvait mentir à l'aise, entasser les fictions, comme les géographes du moyen âge sur les régions inconnues. La bruyante trompette irlandaise que louait M. Pitt à 2,000 francs par mois, Burke, avait donné à nos ennemis la formule qu'ils développèrent, définissant la Révolution française par ce vers de Milton : « Monstre informe, enfanté du chaos et de l'enfer. » Monti amplifia ce texte dans le poème où il célèbre l'as-

sassinat de Basville. La Convention pour lui est le Pandémonium; à son nom, il entend mugir *la tartarea tromba.*

Notre ambassadeur, quittant Londres, y laissait un homme dont la vie a été un mensonge continu, Talleyrand. Talleyrand et Dumouriez, un traître et un traître, s'entendaient et correspondaient. On va voir les résultats.

Dumouriez, au 1[er] janvier, était venu à Paris voir comment tournait le vent. Il y fit un personnage tout extraordinaire. Au lieu de se mettre franchement, loyalement, aux ordres de la Convention, de se montrer à face ouverte, comme il convenait au plus glorieux serviteur de la République, il se tint enveloppé de mystère, retiré le plus souvent dans une petite maison de Clichy. De là, sous différents costumes, peu reconnaissable, il s'en allait tantôt au faubourg Saint-Antoine pour tâter Santerre, Panis, les amis de Robespierre, tantôt il essayait, au comité diplomatique, de tromper Brissot et les Girondins. Il eut lieu de voir bientôt que personne ne le croyait. Que fit-il alors? Il essaya une machine, qui, si elle eût bien joué, eût fait de Dumouriez le pivot de la politique, le centre de l'action générale, et, pour ainsi dire, l'arbitre du monde.

Un homme qui appartenait à Dumouriez et lui devait tout, le ministre français à la Haye, vient dire à Paris que la Hollande et l'Angleterre ne demandent qu'à rester neutres, mais qu'elles ne veulent point traiter avec la Convention ni avec le ministère, qu'elles négocieraient volontiers avec une seule personne, le général Dumouriez. Même assurance donnée par un agent de Talleyrand, qui était resté à Londres et semblait parler de la part de Pitt, tandis que Pitt le méprisait et ne daignait pas le voir.

Il y avait dans le conseil deux honnêtes gens, fort crédules, les ministres des affaires étrangères et de la justice, Tondu-Lebrun et Garat. Ils mordirent à cette amorce. Mais les trois autres ministres, le Girondin Clavières, les Jacobins Pache et Monge, virent parfaitement que tout ceci était l'œuvre de Dumouriez; il donnait pour une ouverture des Anglais ce qu'il avait lui-même

IMPRIMERIE NATIONALE.

demandé, sollicité à la Haye, à Londres. Le nom seul de Talleyrand, l'un des émigrés constitutionnels, caractérisait assez la trame et le plan des associés. Dumouriez faisait croire aux puissances qu'il fallait ménager en lui le seul homme qui pût rétablir un roi en France, avec quelque semblant de constitution.

Ce beau plan fut reçu fort mal au comité diplomatique, où dominaient Brissot et la Gironde. Il confirmait ce que Brissot avait écrit déjà dès la fin de 1792, que Dumouriez était un homme très suspect, dont il fallait se défier. Brissot avait en pensée un tout autre général, honnête et incorruptible, son ami personnel et celui de Pétion; nous en parlerons tout à l'heure (p. 186). Mais comment substituer cet inconnu à Dumouriez? Comment briser l'homme de Valmy et de Jemmapes, celui en qui seul l'armée avait confiance? On ne pouvait y songer. Si la Gironde l'eût tenté, elle n'eût fait que jeter Dumouriez dans les bras de la Montagne. Elle en eût fait une idole populaire, une glorieuse victime, un Bélisaire persécuté par la tyrannie, outragé sous ses lauriers... Quel beau texte de déclamation! Dumouriez, du reste, en homme prévoyant, prenait ses précautions du côté de la Montagne. Non seulement il pratiquait les amis de Robespierre, mais il caressait la Commune et les hommes de septembre.

Ne pouvant briser Dumouriez, il restait à l'employer de façon qu'il fût forcé de suivre la droite ligne révolutionnaire, le lancer, malgré lui, lorsqu'il voulait négocier, dans la guerre et dans la gloire. L'opinion générale qu'on avait de son indifférence politique faisait croire que, ne tenant fort à aucun parti, il pouvait entrer encore dans une voie qui était réellement celle de son intérêt aussi bien que de l'honneur. Telle fut l'opinion des Girondins; opinion hasardeuse sans doute. Mais enfin que faire? Danton était, en ceci, de l'avis de la Gironde. Robespierre même, le 10 mars, et Marat, le 12, avouèrent que, quel que fût Dumouriez, on ne pouvait faire autrement que se fier à lui. « Qu'il était lié par son intérêt au salut public. »

Un seul homme lui fut invariablement contraire. Cambon avait

toujours dit avec un ferme bon sens que Dumouriez était un malhonnête homme, un traître, né pour livrer la France.

La foi immense qu'avaient les Girondins à l'infaillible progrès de la Révolution leur fit mépriser ces augures. Ils la voyaient déjà, en esprit, marcher à travers l'Europe, comme une invincible trombe. Ils croyaient que les individus, bons ou mauvais, fidèles ou non, emportés d'un tel tourbillon, seraient bien forcés d'aller droit. Dumouriez, bon gré mal gré, irait comme l'épée fatale de la liberté, dirigée d'en haut. Brissot n'était pas seulement fanatique, il était dévot à la Révolution, et, comme tout dévot, croyait aux miracles; il croyait d'une ferme foi qu'avec ou sans instrument, avec ou sans moyens humains, sa divinité vaincrait... De grands signes lui semblaient apparaître à l'horizon; l'Angleterre était en fermentation; la Tour de Londres branlait... L'Irlande, exhumée du sépulcre, jetait son linceul. Des *bataillons nationaux* se formaient sous le double emblème de la harpe et du bonnet de l'égalité. L'aimable et jeune Fitz-Gerald, qui venait à Paris fraterniser avec la France, jurait qu'au premier signal l'Irlande allait se soulever. L'Angleterre, attaquée derrière par les Irlandais, devant par la France, ne verrait plus qu'ennemis.

Plusieurs historiens assurent que M. Pitt, jaloux de mettre les premiers torts de notre côté, fit tout pour mystifier le crédule Brissot et lui faire proposer la déclaration de guerre. C'est ignorer tout à fait la France d'alors et la Gironde. La pensée nationale, et le plan des Girondins, dès longtemps arrêté d'avance, était de prendre partout l'offensive, de lancer par toute la terre la croisade de la liberté. Cela était audacieux, mais cela était raisonnable; au lieu d'attendre l'attaque, il fallait aller au-devant, mettre tous les peuples en demeure de revendiquer leurs droits.

L'offensive universelle fut prise par Louis XIV dans la succession d'Espagne; il n'attendit pas l'Europe, il alla à elle. Et la France aurait attendu, quand elle pouvait avancer avec la force d'un principe, avancer sous son drapeau, le drapeau des libertés du monde!

La déclaration de guerre à l'Angleterre fut proposée par Brissot, votée unanimement le 1er février.

Elle finit cet état douteux qui n'était ni paix ni guerre, elle posa la France dans une situation hardie et loyale, elle tira le fil de la politique des mains équivoques qui essayaient de le saisir, et coupa la mauvaise trame que croyait filer Dumouriez.

CHAPITRE III.

TRIPLE DANGER DE LA FRANCE. — LYON, BRETAGNE, BELGIQUE (MARS 1793).

Dumouriez refuse de marcher sur le Rhin, décembre 1792. — Il ménage et flatte les Belges. — Il ne veut pas exiger leurs secours. — La Gironde se fait scrupule de forcer les Belges. — Dumouriez croit tromper l'Europe, est trompé lui-même. — La Gironde eût voulu substituer Miranda à Dumouriez. — Vie de Miranda. — La Gironde est forcée de maintenir Dumouriez. — La Gironde voulait frapper l'Autriche, l'Italie, l'Espagne. — Plan romanesque de Dumouriez. — Les Autrichiens forcent nos lignes, 1er mars 1793. — Fuite des patriotes liégeois, 4 mars. — Mouvement de Lyon, février-mars. — Les royalistes de Lyon se disent Girondins. — Irritation générale contre les Girondins, que l'on accuse du danger de la France. — Leur respect de la légalité augmentait le péril de la situation. — La Commune arbore le drapeau noir, 9 mars 1793.

De tous les hommes de la Révolution, celui qui, devant l'histoire, portera la responsabilité la plus pesante, c'est sans contredit Dumouriez. La France eut sujet de regretter amèrement d'avoir confié la croisade et l'apostolat de la liberté à un homme de police[1].

Il fit deux choses en trois mois. Il laissa fondre dans sa main l'héroïque armée de Jemmapes; il annula notre conquête de Belgique et s'y prit si bien que, quand l'ennemi se présenta, le pays était déjà perdu pour nous.

Le contre-coup fut tel que la France, au même moment frappée dans le dos du poignard de la Vendée, n'échappa qu'en se contractant, en pratiquant sur elle-même l'effroyable opération de la Terreur, qui la sauva pour un moment, la perdit dans l'avenir, et en même temps les libertés du monde pour un demi-siècle.

La Belgique ne devait être qu'un passage pour Dumouriez. L'armée, en y arrivant, tout émue de sa victoire, jeune, enflammée

[1] Agent de la diplomatie secrète de Louis XV, disciple (il le dit lui-même) d'un personnage des plus immoraux, du roué Favier.

d'espérance, croyait marcher vers le Rhin. Le général l'avait dit lui-même. « Je serai le 20 novembre à Liège, le 30 à Cologne. » Il ne dépassa pas Aix-la-Chapelle, et le 12 décembre, quoi qu'on pût lui dire, il prit ses quartiers d'hiver.

Custine, qui avait perdu Francfort, mais qui était toujours dans Mayence, lui écrivait lettres sur lettres pour obtenir qu'il se mît en mouvement. Le conseil exécutif (où les Girondins dominaient alors) lui en donnait l'ordre précis. Pour mieux l'encourager, on avait mis l'armée de Moselle (intermédiaire entre Dumouriez et Custine) sous le commandement de Beurnonville, ami de Dumouriez. Rien n'agit sur lui, il déclara qu'il donnerait sa démission plutôt que de faire un pas.

« Que pouvais-je? dit-il dans ses Mémoires. On avait laissé l'ennemi s'établir dans le Luxembourg. Il était entre moi et Custine. Je l'aurais mis derrière moi; j'aurais compromis mon armée... »

Oui, mais en n'avançant pas, vous compromettiez la Belgique elle-même, l'événement l'a prouvé. En ne secondant pas Custine, vous compromettiez nos amis du Rhin, qui s'étaient compromis et perdus pour nous. — Vous dites que vous fûtes lâche, et je n'en crois rien.

« Qu'aurais-je fait? dit-il encore, je n'avais ni vivres ni fourrages; mes chevaux mouraient de faim. On ne m'envoyait rien de France. » On voit cependant par un autre passage des mêmes Mémoires qu'on envoyait au moins la solde. On ne pouvait rien de plus.

Mais c'est justement ici qu'est le fond de la dispute, ici que Dumouriez est pris en flagrant délit.

Il était bien entendu qu'il n'avait aucun moyen d'agir et d'aller en avant, s'il ne mettait une main forte sur la Belgique, s'il n'empoignait la Belgique comme une arme pour délivrer l'Allemagne. La Belgique devait être pour lui l'instrument de la guerre, en fournir tous les moyens. Il devait, comme avant-garde, pousser devant lui la vaillante et patriote population de Liège, qui ne demandait pas mieux. Et pour le Brabant, les Flandres, il devait y

organiser la révolution, de sorte que tous les biens des prêtres, des nobles émigrés, des créatures de l'Autriche, hypothéquant l'assignat, alimentassent l'armée de la délivrance commune.

« Et de quel droit, dira-t-on, disposer des ressources des Belges ? » — Du droit du sang qu'on venait de verser pour eux à Jemmapes, du droit de l'émancipation de l'Escaut, accomplie par nous au prix énorme, effroyable, de la guerre contre l'Angleterre. Cette cause fut la principale que Pitt assigna, et celle en réalité qui mit l'Angleterre contre nous; elle ne put voir sans terreur la résurrection d'Anvers, le drapeau de la Révolution en face de Londres.

Non, quand la France entreprenait pour la Belgique et pour le monde la guerre qui lui a coûté, de 1793 à 1815, dix millions de ses enfants, les Belges, en vérité, devant cette terrible effusion de sang français, auraient eu mauvaise grâce de calculer l'effusion d'un peu d'argent belge. Il fallait accepter d'un grand cœur ce mariage, faire *au dernier vivant* avec la France, et, les yeux fermés, se lancer dans cette carrière de sacrifices dont le but inestimable était la conquête des libertés humaines. Cela était assez beau pour ne pas tant marchander. Liège le sentit, quand, sur dix mille votants, dix mille (moins quarante) demandèrent la réunion à la France. Et dans le pays liégeois, où les votants étaient vingt mille, il n'y eut que quatre-vingt-douze voix contre la réunion.

L'âme de la Belgique et son vrai génie, tout autant que de la France, fut dans l'âme de Danton, lorsque, par deux fois, le 22 janvier, le 1er février, il demanda à la Convention la réunion des deux peuples. Il n'exprimait pas seulement le vœu des Liégeois et de la Belgique française, mais tout autant celui de la côte maritime, celui d'Ostende et des ports, celui du grand fleuve délivré par nous; si l'Escaut eût parlé, il eût parlé comme Danton.

Dumouriez fit obstacle à tout. Dès son arrivée à Bruxelles, quand il pouvait demander aux Belges le prix du sang versé pour eux, il les flatta lâchement, les priant de se gouverner eux-mêmes,

c'est-à-dire apparemment de choisir entre la Révolution et la tyrannie.

Il maintint la Belgique en pleine désorganisation, évitant de se décider, tenant je ne sais quelle balance entre les aristocrates et les patriotes, entre l'ami et l'ennemi. Les patriotes, nombreux à l'est, à l'ouest, à Liège et sur le littoral, étaient faibles au centre. Il fallait les fortifier en acceptant le secours de nos gardes nationaux qu'on lui envoyait des départements du Nord, toute une émigration française, ardemment républicaine. Dumouriez les renvoya.

De quel œil les Girondins voyaient-ils ceci? C'étaient eux qui gouvernaient alors dans les comités de la Convention. Ils se montrèrent scrupuleux, il faut le dire, mais singulièrement incapables. « Que faire, disaient-ils, si les Belges ne veulent pas marcher avec nous? Ils attestent la souveraineté du peuple; ils sont souverains comme nous... A cela que faire? »

Que faire? Il fallait apparemment défaire ce qu'on avait fait à Jemmapes; il fallait que la France eût dépensé en vain et ses millions et le sang de ses enfants; il fallait que le veto d'un million ou deux de Flamands arrêtât tout court la révolution du monde, que le cri dissonant des Belges, qui ne pouvaient s'entendre entre eux, prévalût sur l'unanimité de trente peuples, qui, du fond de leur esclavage, appelaient la France!

Le décret du 15 décembre, cette puissante machine d'action, n'est lancé qu'au moment où Dumouriez signifie qu'il n'agira plus. On proclame la croisade révolutionnaire, l'appel universel aux peuples, et Dumouriez rentre dans ses quartiers d'hiver (12 décembre).

Cet homme, beaucoup trop fin, croyait tromper tout le monde. Il écrivait de tous côtés mémoires sur mémoires, mensongers, fallacieux. Sa vanité de diplomate aveuglait complètement sa prudence politique. Il s'imaginait avoir endormi la Prusse par ses mémoires adressés au roi, à Brunswick. Après Jemmapes, au moment d'entrer en triomphe à Bruxelles, que fait-il? Il écrit, sous main,

à l'Autrichien Metternich, qu'il ne prend rien que pour rendre, que les Pays-Bas restitués à l'Autriche pourront devenir le gage d'une solide amitié. Plus tard, au moment d'envahir la Hollande, il prend un moyen indirect de négocier avec les Anglais. Tous font semblant de croire ; tous l'amusent et se préparent..... Il va être tout à l'heure surpris, forcé, honteusement balayé de la Belgique.

Rien n'honore plus la Révolution, la candeur, la sincérité des partis révolutionnaires, que l'injurieux tableau qu'en fait Dumouriez. Nous l'avons vu à Paris, il négocia avec tous, fut mal accueilli de tous. Il ne put duper personne, justement parce qu'ils étaient simples, droits, loyaux. Il n'y avait nulle langue commune.

Il n'eut nulle prise sur Cambon, nulle sur les Jacobins. Les Jacobins voulaient partout le gouvernement révolutionnaire : Dumouriez n'était pas leur homme. Les Girondins voulaient la propagande révolutionnaire, la croisade universelle : Dumouriez n'était pas leur homme [1]. Il leur fallait un général enthousiaste, convaincu comme eux, qui calculât moins prudemment les moyens matériels et crût aux victoires de la foi, un noble don Quichotte de la Révolution. Et il était tout trouvé : c'était l'ami de Pétion,

[1] Les Girondins sont ici justifiés invinciblement et du côté le moins attendu. Ils le sont par l'homme qu'ils ont traité avec le plus de dureté et de mépris, par Garat. Et ils le sont, d'autre part, par Mallet du Pan, royaliste haineux, qui insulte leur cendre encore tiède, et, sans le savoir, prouve cependant leur innocence. Garat dit dans ses *Mémoires* :

« Les liaisons anciennes de Dumouriez avec Brissot et la Gironde *étaient depuis longtemps remplacées par des ressentiments* que couvraient à peine les égards qu'un général devait à des législateurs, et que des législateurs devaient à un général par qui triomphait la République. » — La défiance de Brissot pour Dumouriez et sa préférence pour Miranda sont parfaitement exprimées dans ce passage d'une lettre de Brissot à un des ministres, que cite Mallet du Pan : « Incendiez les quatre coins de l'Europe, notre salut est là. *Dumouriez ne peut nous convenir. Je me suis toujours méfié de lui. Miranda est le général de la chose;* il entend le pouvoir révolutionnaire; il est plein d'esprit, de connaissances. » — « Voilà ce qu'écrivait Brissot, vers la fin de l'année passée (1792). » (Mallet du Pan, *Considérations sur la nature de la Révolution de France*, p. 37.)

de Brissot, un lieutenant de Dumouriez, ex-volontaire de Washington, Miranda de Caraccas.

Qu'il nous soit permis de dire un mot à la gloire de l'infortuné Miranda, à la gloire du caractère espagnol, dignement représenté par lui dans sa vie et dans sa mort. Cet homme héroïque, austère, né noble et très riche, sacrifia dès sa jeunesse son repos et sa fortune au triomphe d'une idée, l'affranchissement de l'Amérique espagnole. Il n'y a pas d'exemple d'une vie si complètement dévouée, systématisée tout entière au profit d'une idée, sans qu'un seul moment fût donné jamais à l'intérêt, à l'égoïsme. Dès son enfance, il fait venir à grands frais, près de lui, en Espagne, les premiers maîtres, les hommes et les livres, malgré l'inquisition. Il s'en va étudier par toute l'Europe, aux États-Unis, sur tous les champs de bataille. Mais il lui faut une armée. Il la demande à l'Angleterre, à la Russie, qui l'accueillent; 1789 a sonné, il se donne à la France. Nous allons voir le sort qui l'y attendait[1].

Dumouriez, qui l'a indignement calomnié, est obligé pourtant d'avouer le mérite rare et singulier du général espagnol. Personne n'avait plus d'esprit; personne n'était plus instruit. Quant au courage, s'il n'avait pas la brillante initiative de nos militaires français, il eut au plus haut degré la fermeté castillane, et cette noble qualité était fondée sur une autre, bien glorieuse, la force et la profondeur de sa foi révolutionnaire. Dans la malheureuse panique de l'armée de Dumouriez, quand les fameuses Thermopyles de l'Argonne, dont il disait être le Léonidas, furent surprises, forcées, et que l'armée, presque débandée, fit une retraite rapide et confuse vers Sainte-Menehould, Miranda fut à l'arrière-garde, montra un sang-froid admirable et fit face à l'ennemi. Cette froideur héroïque, quelque peu altière, était médiocrement en harmonie

[1] Il se trompa en Vendémiaire, combattit la Convention. Mais il concourut à la délivrance de l'Amérique, tout vieux qu'il était, combattit près du jeune Bolivar. Par le plus cruel acharnement de la fortune, au moment de la victoire, il fut livré à l'Espagne par une faction américaine, et mourut lentement, en quatre années, dans les cachots de Cadix.

avec le caractère français. Miranda, avec sa brune face espagnole, avait l'air hautain et sombre, l'aspect tragique d'un homme appelé au martyre plus qu'à la gloire; il était né malheureux.

Dès la fin de 1792, Brissot, Pétion, auraient voulu substituer Miranda à Dumouriez, mettre l'honnête et solide Espagnol à la place du Gascon. A cela, nous l'avons dit, il y avait d'infinies difficultés. Miranda était étranger, à peine connu en France. Il n'avait encore rien fait d'éclatant. Le substituer à Dumouriez comme général en chef, c'eût été étonner et scandaliser tout le monde, donner beau jeu à la Montagne. Pas un des lieutenants de Dumouriez n'aurait voulu obéir.

Les Girondins avaient encore la majorité dans le ministère, dans les comités; la principale responsabilité des événements extérieurs pesait sur eux. Quelque suspect que leur devînt Dumouriez, et par la faveur qu'il donnait en Belgique aux aristocrates, et par ses liaisons jacobines et terroristes à Paris, il leur fallait le subir. Que dis-je? il leur fallait l'appuyer en public, fortifier de leur assentiment l'homme qui portait l'épée de la France, et qui, à l'entrée d'une nouvelle campagne, allait la tirer.

Dans les réunions qu'ils eurent ensemble chez eux et chez lui, ils le trouvèrent en opposition complète avec leurs idées. Il voulait la défensive sur le Rhin, l'offensive en Hollande. Eux, tout le contraire. Il prétendait qu'il aurait le temps d'escamoter la Hollande avant que les puissances se fussent éveillées. Eux, ils croyaient avec raison qu'il serait prévenu par la Prusse et par l'Autriche, qu'il serait forcé sur la Meuse. Ils lui refusèrent trois mois cette invasion de Hollande, qu'il ne pouvait faire qu'en divisant ses forces, en découvrant la Meuse et Liège, c'est-à-dire en perdant tout, comme il arriva.

Pendant longtemps, Brissot voulut ménager l'Angleterre. Il connaissait très bien l'histoire de ce pays et savait combien le peuple anglais est resté dupe, en réalité, de sa fausse révolution [1].

[1] Brissot a été accusé d'être admirateur des Anglais. Rien n'est moins exact. Il disait à chaque instant, en parlant de telle ou telle institution funeste :

Il eût étouffé, ce peuple, si l'aristocratie ne lui eût donné le change en lui ouvrant toutes les mers. Brissot croyait, selon la raison, selon la logique, que les Anglais saisiraient l'occasion de la Révolution de France pour accomplir enfin la leur. Il raisonna parfaitement, et il se trompa.

Un autre raisonnement de Brissot, fort spécieux, était celui-ci : « Les peuples qui ont eu le bonheur de faire déjà la révolution religieuse ne peuvent être ennemis de la révolution politique : donc les Anglais, Hollandais, Prussiens, tous les peuples protestants, sont nos amis naturels. C'est contre les catholiques, contre le fanatisme du midi, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, les colonies espagnoles, que nous devons tourner nos armes. »

Rien n'était plus logique, spéculativement. En fait, rien n'était plus faux[1].

Brissot et les Girondins auraient voulu frapper trois coups, sur le Rhin, en Italie, en Espagne. L'armée d'Espagne, il est vrai, n'existait encore que sur le papier. L'armée d'Italie existait, aussi nombreuse peut-être que celle de Bonaparte en 1796, mais malheureusement bien moins aguerrie. Kellermann, qui la commandait, n'en avait pas moins bon espoir; en quittant la Convention, il avait dit : « Je vais à Rome. »

Quant au Rhin, le refus absolu de Dumouriez de coopérer avec

« Et voilà ce qui a perdu l'Angleterre. — Sous quelle latitude s'est-elle perdue ? » lui répondit-on. (Ét. Dumont, *Souvenirs*.) — Un bon mot n'est pas une raison.

[1] Il serait long d'énumérer les politiques qui ont péri pour avoir trop bien raisonné, pour avoir supposé que le monde se menait par la raison. L'un des plus frappants exemples, c'est celui de Jean de Witt, qui de même, en 1672, ne put jamais croire que la France ferait l'énorme sottise d'attaquer la Hollande, son alliée naturelle contre l'Angleterre. Ce grand homme voyait dans l'avenir l'Angleterre maîtresse des mers, et l'intérêt profond que la France et la Hollande avaient de rester unies. Il vit très bien l'avenir et ne vit pas le présent, l'ineptie de Louis XIV, qui se jeta sur la Hollande, la lia avec l'Angleterre, et, par ce mariage forcé, fonda la grandeur anglaise. Brissot raisonnait de même.

Il croyait, selon la logique, ce qui était tout à fait faux : que les peuples protestants devaient être amis de la Révolution.

Custine forçait de tout ajourner. Il arracha l'ordre d'envahir la Hollande et s'y engagea dans le fol espoir de brusquer l'affaire, et de revenir à temps pour soutenir l'armée désorganisée qu'il laissait à Liège et Aix-la-Chapelle.

Il avait vu les Prussiens partir le 30 janvier, entrer dans le pays de Clèves. Il avait vu les Autrichiens, forts sur le haut et le bas Rhin, forts dans le Luxembourg, appeler un quatrième corps d'armée au secours de la Hollande. Une mauvaise petite rivière, la Roër, les séparait des Français. Ceux-ci, dispersés, divisés, n'ayant nulle place derrière eux, en petit nombre d'ailleurs, devaient, au premier coup, retomber sur Liège. Dans l'absence de Valence (l'homme de Dumouriez, qu'il avait emmené à Paris), il avait laissé le commandement à Miranda, sans indiquer seulement où les corps divisés se réuniraient en cas d'attaque; il avoue lui-même son imprévoyance. Il l'avait laissé sans autre instruction que de prendre Maëstricht, qui ne pouvait, disait-il, manquer de se rendre à la troisième bombe. Miranda en jeta cinq mille. On peut croire, sans faire une conjecture trop hardie, que Dumouriez, connaissant la partialité des Girondins pour le général espagnol, n'était pas fâché, s'il y avait quelque échec à recevoir, que Miranda le reçût, qu'il fût humilié, déconsidéré, devînt impossible.

Le 1er mars, pendant que Dumouriez, en toute sécurité, s'occupe sans distraction de l'invasion de Hollande et ramasse des bateaux, le torrent des Autrichiens a débordé sur nos lignes, les hussards hongrois en tête, avec le jeune prince Charles, qui faisait ses premières armes. Du premier coup, on est obligé de se rejeter sur Liège. Tout le monde l'avait prévu, excepté le général, qui se fiait à ses négociations souterraines, aux bonnes paroles, dont, selon toute apparence, l'avait amusé l'ennemi.

Cette retraite précipitée était bien cruelle. Elle découvrait un peuple qui s'était terriblement compromis pour nous. La vaillante population liégeoise, qui, depuis deux mois, demandait des armes, cette héroïque cité dont Dumouriez n'avait rien fait, elle était abandonnée, nos meilleurs amis livrés à la vengeance de

l'Autriche. Les patriotes liégeois étaient obligés de fuir. Mais comment? Rien n'était prévu. Point d'argent ni de voitures; des femmes, des enfants en larmes qu'on ne pouvait laisser, qu'on ne pouvait emmener. Le temps était épouvantable, beaucoup plus froid qu'en hiver; la neige tombait à flots. La nuit vient (nuit du 4 mars), on apprend que la ligne de la Meuse est forcée, que l'armée française évacue toujours et recule vers Saint-Trond. Dès lors, pas un moment à perdre. En pleine nuit, sur la neige, hommes, femmes et enfants, dans une procession funèbre, prennent la route de Bruxelles, la route de l'armée française, misérable colonie, sans ressources pour l'avenir, que l'aumône de la France.

Toute cette histoire de Liège est bien dure à raconter pour un Français. Moi, qui l'ai reprise et suivie depuis le xve siècle, qui, dès Louis XI, ai dit tout ce que ce peuple a fait et souffert pour la France, je sens comme un pesant remords. Oui, je me sens, comme Français et représentant de mes pères, douloureusement responsable et tristement solidaire des maux de cette pauvre ville, immolée si souvent pour nous. Elle périt deux fois, trois fois, pour avoir cru à la parole de nos rois, qui la mettaient en avant, comme un bouclier, sur le cœur de la France en péril, puis, blessée, déchirée, sanglante, la laissaient là pour périr. Hélas! les Liégeois n'eurent guère davantage à se louer de la République. Son général, Dumouriez, n'avait pris aucune précaution pour les soutenir; il ne se souciait pas même d'employer leur vaillante épée... Pourquoi? Ils étaient trop Français.

Ce malheur et cette honte, ce premier revers de la France, cet abandon de nos amis, toutes ces mauvaises nouvelles, furent connus ici du 5 au 10 mars. Paris, il faut l'avouer, n'était pas insensible alors. Le contre-coup fut senti avec une extrême violence; il y eut la honte d'abord et le rouge au front, puis le sang au cœur, avec une convulsion d'indignation patriotique.

Il n'y eut jamais de mouvement plus national que celui du dimanche 10 mars 1793, où les Girondins n'ont cru voir qu'une

petite conspiration. Un reproche éternel pèserait sur la France et sur Paris, la conscience de la France, s'il n'avait ressenti la honte, la douleur d'un tel moment.

Ce qui se mêla d'artificiel à ce mouvement naturel, nous le dirons tout à l'heure. Comment les partis, dans leur étrange acharnement, dans leur patriotisme même, exploitèrent ce mouvement, nous l'expliquerons. Et, tout cela analysé, il n'en restera pas moins que le mouvement fut spontané, un naïf élan du cœur de la France.

En huit ou dix jours, une grêle effroyable des plus sinistres nouvelles vient comme écraser Paris.

Le branle commence par Lyon; on apprend qu'un grand mouvement vient d'y éclater. De tout temps, cette ville immense avait caché, favorisé la contre-révolution. Dans ces hautes maisons noires des quartiers industriels, entassées à dix étages, dans les longues côtes désertes qui montent à Fourvière, au fond des mystérieux repaires du monde ecclésiastique, les plus dangereux agents de l'émigration se cachaient à l'aise. Là, profitant commodément des relations du commerce, ils faisaient signe aux Alpes, à Paris, aux révoltés de Jalès, à la Bretagne, à la Vendée. Le coup du 21 janvier ne fit que les fortifier; tout un peuple de prêtres réfractaires, de nobles déguisés, de religieuses exaltées, vint comme s'engouffrer dans Lyon, le travailla profondément de son fanatisme. Nul moyen de les saisir. Le grand Lyon industriel et commerçant, qui travaillait peu et ne vendait plus, était en connivence avec le Lyon aristocrate. Les marchands avaient été, se croyaient encore Girondins; ils devenaient royalistes. Le parti républicain, qui diminuait chaque jour, était comme enragé de sa nullité et de son péril. Il avait la loi de son côté et ne pouvait rien. Deux ex-prêtres, disciples ardents de Marat, Laussel et Chalier, menaient la commune; le vertige d'une situation si terrible les poussait à la folie; seuls pour ainsi dire contre un monde, toutes leurs paroles étaient des invocations à la mort, des appels à la guillotine; et par là ils servaient parfaitement leurs ennemis. Ils royalisaient la ville mieux que n'auraient jamais fait tous les prêtres et tous les nobles.

Les choses en vinrent au point que les bataillons fédérés qu'on appelait de *Fils de famille* insultèrent les municipaux, leur arrachèrent leurs écharpes, pilorièrent honteusement à l'arbre de liberté les effigies de la *Liberté* et de *Jean-Jacques,* qui ornaient la place Bellecourt; ils brisèrent tout dans les clubs. Révolution fort obscure. Au profit de qui tournerait-elle ? On ne le savait. Elle était masquée de girondinisme. Mais si les émigrés de Turin avaient passé la frontière, n'auraient-ils pas trouvé tout ouvertes les portes de Lyon ?

La Convention n'avait aucune force à envoyer. Elle fit une chose antique, ce qu'aurait fait Sparte; elle envoya un homme, mais pur et honnête, le boucher Legendre. Cet homme, en réalité très bon, sous son air furieux, et qui avait la République dans le cœur, se montra modéré, impartial, héroïquement intrépide. Il parla comme s'il eût eu cent mille hommes derrière lui. Il frappa à droite et à gauche, mit en prison le candidat girondin à la mairie, qu'appuyaient les royalistes, et de même emprisonna le Marat lyonnais, Laussel, jusqu'à ce qu'il eût éclairci une comptabilité douteuse. Les prétendus Girondins croyaient l'effrayer d'une pétition factieuse; il leur déchira leur papier et leur dit : « Qu'on m'en fasse autant... On m'enverra mort, coupé en quatre-vingt-quatre morceaux, aux départements... La France saura votre infamie. »

Une étrange fatalité frappait la Gironde.

Ces royalistes de Lyon qui, les armes à la main, fermaient les clubs républicains, insultaient les magistrats, menaçaient l'envoyé même de la Convention, ils se proclamaient Girondins.

Dumouriez, dont on apprenait les premiers revers, avait été, était soutenu par la presse girondine. Les Girondins, qui avaient encore la position gouvernementale, dans le ministère, dans les comités, ne pouvaient pas ne pas défendre l'homme nécessaire, le général unique, qu'ils n'auraient pu remplacer. Les Montagnards, qui n'avaient pas cette responsabilité, qui exprimaient à l'aise leur défiance pour Dumouriez, ne manquaient pas de crier qu'ils avaient prévu les revers, *la grande trahison du général girondin.*

Donc tout accusait la Gironde.

La dispute éclate le 5. On exige que les nouvelles de Belgique soient communiquées. On demande que les fédérés de Brest et autres qui restaient à Paris soient envoyés à l'armée. La Gironde se divise. Il y avait quelque honte, dans ce grand danger public, à retenir ici, pour sa sûreté, un corps qui pouvait être si utile à la frontière. Une partie des Girondins, en tête le jeune Fonfrède, se fient à la loyauté de Paris. Advienne que pourra, ils consentent à l'éloignement des fédérés. La Gironde reste désarmée. Quelle sera la fermeté de la Convention pour la défendre, pour se défendre elle-même, quand l'émeute viendra rugir à ses portes? La question suprême de la liberté du seul pouvoir qui reste en France se trouve engagée ici.

La situation était effrayante à observer, dans Paris, dans Lyon, dans Liège, dans toute la Belgique, où notre armée, poussée par l'ennemi, pouvait être égorgée par les paysans. Et avec tout cela on ne savait que la moitié du danger. Le 3 se leva le voile qui enveloppait la trame immense et ténébreuse des insurgés de la Bretagne. La Vendée éclata le 10. On ignorait encore à Paris ces nouveaux périls.

Manifestement la France enfonçait. Et le plus terrible, c'est que la Convention, selon toute apparence, la laisserait enfoncer. Elle ne savait pas agir, elle ne savait pas vouloir. Elle avait pris depuis quelque temps, sous l'influence sournoise de Sieyès, Barrère et autres eunuques, une déplorable habitude, c'est que si elle votait les mesures que demandait la Montagne, elle en confiait l'exécution à ceux qui avaient combattu ces mesures et ne voulaient pas les exécuter, je veux dire aux Girondins. Les votes étaient énergiques, les résultats nuls. L'Assemblée, moins la langue, devenait paralytique. La Montagne criait, la Gironde plaidait, Barrère pérorait, Robespierre prêchait. Rien ne se faisait.

La France avait en elle un ennemi terrible, qui la menait à la mort. Cet ennemi, c'était la loi.

La loi avait été faite partout en haine et défiance du pouvoir

IMPRIMERIE NATIONALE

exécutif, qui alors était le Roi, en haine de toute action. De sorte que chaque fois qu'on voulait agir, faire un pas, on heurtait infailliblement, on rencontrait une pierre..... Cette pierre, c'était la loi.

Et à côté de la borne, pour empêcher de la franchir, on trouvait la résistance éloquente, sincère, et d'autant plus obstinée, des enthousiastes amis de la loi, des avocats girondins. « Périssons légalement! » c'était toute leur recette, tout le secours, le réconfort qu'ils donnaient à la France.

Les lois de 1791, à peine modifiées en 1792, faites pour un autre temps, je dirais presque pour un autre siècle, méritaient-elles vraiment ce sacrifice et ce fanatisme? On pouvait vraiment en douter.

La Gironde était le véritable obstacle de la situation. Elle le devint surtout lorsque, dans la crise même, lorsqu'une heure, une minute de retard pouvait tout perdre, la presse girondine nia le danger, soutint qu'on exagérait nos revers, entrava, autant qu'il était en elle, le salutaire élan du peuple.

Tel fut le déplorable état où Danton, arrivant de Belgique, trouva Paris et la Convention.

Le 8 au matin, la glace est cassée. Danton et Lacroix, commissaires de Belgique, entrent dans l'Assemblée. Lacroix, comme militaire, prend le premier la parole, accuse le ministre Beurnonville de cacher les choses; il a tout vu; l'Assemblée veut-elle qu'on publie les détails? — Oui. — Il fait alors le déplorable récit. Il faut que tous, volontaires et soldats, rejoignent l'armée, dans le plus court délai, à raison de 7 lieues par jour. Décrété unanimement.

Danton ajoute que la loi de recrutement sera trop lente encore. Il faut que Paris s'élance... Dumouriez n'est pas si coupable; on lui a promis trente mille hommes de renfort, et il n'a rien eu... Il faut que des commissaires parcourent les quarante-huit sections, appellent les citoyens aux armes, les somment de tenir leurs serments.

— Et il faut aussi, dit le Jacobin Duhem, que les journalistes se taisent, qu'ils n'égarent point l'esprit public.

— Eh quoi donc! s'écrie Fonfrède, vous allez rétablir la censure et l'inquisition?

— Non, nous ne le ferons jamais, répond, de la Montagne, le fanatique, mais honnête Jean-Bon Saint-André. La Convention seulement pourrait fermer son enceinte aux pamphlétaires qui l'avilissent.

Même scène, au soir, à la Commune. Une violente proclamation est adressée aux Parisiens. S'ils tardent, tout est perdu. Toute la Belgique est envahie; Valenciennes est la seule ville qui puisse arrêter un instant l'ennemi. C'est aux Parisiens surtout qu'il en veut. Qu'ils arment, qu'ils se défendent, qu'ils sauvent leurs femmes et leurs enfants. On arborera à la Ville le grand drapeau qui annonce que la patrie est en danger, et sur les tours de Notre-Dame flottera le drapeau noir.

CHAPITRE IV.

MOUVEMENT DU 10 MARS 1793. — TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Mouvement national de Paris au 9 et 10 mars. — Que voulaient les meneurs révolutionnaires ? — Ils voulaient neutraliser la Gironde et non l'égorger, 9 et 10 mars 1793. — Desseins violents du comité de l'Évêché, de Varlet, Fournier, etc., 9 mars 1793. — Tort de la presse girondine, qui nie le danger. — Triple danger de la France connu le 9 au matin, mars 1793. — La Convention décrète, en principe, le tribunal révolutionnaire, 9 mars 1793. — Les imprimeries girondines sont brisées le soir du 9 mars 1793. — Les briseurs essayent d'entraîner les sections et la Commune, 10 mars 1793. — Ils poussent le peuple aux Jacobins. — La Convention au 10 mars. — Discours de Danton, élan généreux, menaces. — Organisation du tribunal révolutionnaire, demandée par Cambacérès, proposée par Robert Lindet. — Résistance de Cambon et des Girondins. — Insistance de Danton. — La Gironde menacée s'absente de la Convention. — La Commune n'appuie point les projets de meurtre. — Le tribunal révolutionnaire est organisé dans la séance du soir.

Un mouvement sans nul doute devait avoir lieu le 9, pour sauver ou perdre la France, pour la vie ou pour la mort. Ce mouvement serait-il un grand élan militaire ? On n'osait trop l'espérer. Paris semblait amorti. Les assemblées des sections étaient à peu près désertes. Les clubs se dépeuplaient. *Peu ou point d'enrôlement.* Ce dernier point est constaté, déploré par les journaux de l'époque (le 4 mars encore). Qu'était devenu l'élan du départ de 1792 ? Était-ce le même Paris? Et y avait-il un Paris? Tout l'hiver, l'absence absolue de commerce et de travail, le froid, la faim, toutes les misères, avaient miné, énervé cette population infortunée. Chose plus grave ! Septembre avait porté un coup à l'âme. Toutes les alternatives du procès du Roi, le plaidoyer intérieur qui s'en faisait dans chaque famille, les gémissements des femmes, avaient atteint le moral d'un bien grave ébranlement.

Le 9 pourtant au matin, quand de tous les points de la ville on vit aux tours de Notre-Dame le sinistre drapeau noir; quand

à la maison commune on vit se déployer au vent l'étendard, déjà historique, du *Danger de la Patrie,* l'étendard des volontaires de Valmy et de Jemmapes, Paris se retrouva encore. Il y eut un souffle encore dans les poitrines maigries, une larme dans les yeux creusés. Ceux qui n'avaient pas mangé se trouvèrent rassasiés, et ceux qui n'avaient pas bu se trouvaient comme ivres. L'attitude du faubourg Saint-Antoine fut admirable, héroïque. Le faubourg ne descendit point dans Paris, ne fit point de cris inutiles. Loin de participer aux troubles, il offrit le 11 mars une garde à la Convention. Il s'occupa uniquement du danger public; il avait le cœur à la frontière, et son unique pensée fut d'armer en hâte. Recevoir les noms qui s'offraient en foule, équiper les volontaires le moins mal qu'on le pouvait, tous les petits arrangements de famille que cause un brusque départ, les adieux, les poignées de mains, les larmes des mères : ce fut tout le mouvement.

Les choses se passèrent autrement aux Halles. Il fut résolu entre ceux qui partaient le lendemain et leurs parents, leurs amis, qui allaient les perdre, que le soir du dimanche (10 mars), ils mangeraient encore ensemble, rompraient le pain encore. Sombre départ de 1793! Pour revenir quand? Jamais. — Ils allaient commencer cette course de Juif errant qui les a portés par toute la terre et n'a trouvé son repos qu'aux neiges de la Russie. Peu, bien peu ont eu le malheur d'atteindre 1815, pour rentrer chez eux, mettre bas l'uniforme, ruines d'hommes, courbés, défaits, mutilés, travailler du bras qui restait, voir ici l'armée des Cosaques et la joie de l'émigré!

Ces pauvres gens firent d'eux-mêmes leur repas d'adieu, un vaste repas civique où siégeaient des milliers d'hommes sous les piliers des Halles. Chacun descendait ses vivres, ceux du moins qui en avaient; qui avait du pain apportait du pain, et qui n'avait rien mangeait tout de même. Celui qui avait quelque argent régalait et payait le vin. Pourquoi aurait-on ménagé dans cette circonstance? Y aurait-il un lendemain? L'ennemi était en France, disait-on, on le voyait déjà à Valenciennes, tout à l'heure devant Paris... Mais

ce qui troublait les têtes encore plus, c'étaient les récits terribles, exagérés certainement, qui circulaient dans le peuple sur la catastrophe de nos amis de Liège qui s'étaient perdus pour nous. On croyait que la ville avait été saccagée de fond en comble; on allait jusqu'à dire que les Autrichiens avaient eu l'atrocité d'égorger les chirurgiens qui auraient soigné les blessés français... La sensibilité fut extrême pour les Liégeois fugitifs; ils furent reçus avec une cordialité, une effusion admirable qui honore à jamais l'âme de la France. La maison de Ville devint leur maison; on y reçut leurs archives; le transport qui en fut fait à travers Paris fut une solennité touchante. C'était Liège elle-même, avec tout son droit antique, qui venait s'asseoir au foyer de la grande ville. On fonda, pour la recevoir, la fête de la Fraternité.

L'émotion du banquet du 10 mars fut profonde et forte, non passagère, non de celles qui s'évanouissent après le repas, avec la fumée du vin. Une seule section, la Halle-au-Blé, l'une des moins misérables, parce que son commerce est fixe, celle peut-être qui avait le moins de bras inactifs, donna le dimanche *mille* volontaires qui, le soir, défilèrent aux Jacobins. Ces hommes forts, pour qui les paroles sont des actes, réalisèrent à l'instant par le dévouement et le sacrifice ce que le cœur leur dictait pour le salut de la France, pour la vengeance de Liège, pour la cause des libertés du monde. Les *porteurs* spécialement, ou, comme ils s'appelèrent eux-mêmes dès ce jour, les *Forts pour la Patrie,* s'en allèrent, laissant leur famille, laissant leur métier, leurs salaires honnêtes, pour souffrir, combattre avec une armée sans pain.

Voilà le mouvement populaire des 9 et 10 mars 1793, tout semblable aux plus beaux moments de 1792. Seulement il y eut ici moins d'élan que d'héroïsme voulu, moins de jeunesse et d'espérance.

Maintenant quelle était la pensée des meneurs révolutionnaires? Comment entendaient-ils profiter de ce mouvement pour tirer de la Convention les mesures fortes et terribles que réclamait le danger public? C'est ce qu'il faut examiner.

La pensée de la Montagne, la pensée de la Commune, ici tout à fait identique, fut que la France était perdue si la Convention ne sortait de son système timide de légalité, si elle ne *concentrait tous les pouvoirs* dans sa main, *y compris le pouvoir judiciaire*, qu'elle exercerait par un tribunal à elle, siégeant à Paris, sous ses yeux, au cœur même de la Révolution.

Cette opinion avait été exprimée d'abord par les Girondins eux-mêmes. Ils avaient avoué plus d'une fois qu'au milieu de l'immense conspiration royaliste où la Révolution était comme enveloppée, il fallait un tribunal spécial, d'une action rapide, efficace, un *Tribunal révolutionnaire*. Les tribunaux ordinaires n'avaient aucune action; ils faisaient la dérision des ennemis publics. Lorsqu'ils renvoyèrent absous un contre-révolutionnaire déclaré, un homme de Louis XVI, Lacoste, ministre de la marine, Buzot déplora cet acquittement, avouant qu'en vérité, avec cette faiblesse et cette impuissance, c'en était fait de la Révolution.

D'autre part, les Girondins, par une noble inconséquence, en demandant un tribunal spécial, ne voulaient pas qu'il fût nommé par la Convention, mais directement élu par le peuple. Ils frémissaient du monstrueux pouvoir que l'Assemblée, en nommant ces juges, allait concentrer dans sa main. Ils voulaient bien faire des lois, des lois répressives, mais non pas les appliquer par un tribunal à eux, par une commission dépendante. Toucher au glaive de justice, de législateurs se faire juges, bien plus, faire et défaire des juges, qui seraient de purs instruments de la puissance politique! cela leur faisait horreur. Ils auraient cru, en ceci, abdiquer toute la Révolution, remonter plus haut que la monarchie, jusqu'aux tyrannies de l'antiquité. Une fois sur cette pente, on irait bientôt, disaient-ils, jusqu'aux proscriptions d'Octave, jusqu'aux tables de Sylla.

Noble résistance, glorieuse! Il était nécessaire à l'honneur de la France que le principe fût ainsi défendu... Cependant le péril était imminent, immense... Et que proposait la Gironde? Rien que de vague et d'éloigné.

Ceux qui ont vu un homme se noyer, qui savent tout ce que fait en ces moments l'instinct de la conservation, de quelle étreinte terrible, de quelle prise, de quelles mains de fer cet homme saisit tout ce qu'il trouve, fût-ce un glaive à deux tranchants, ceux-là comprendront la fureur que les Girondins inspirèrent, dans cette noyade de la France.

Un remède brutal, exécrable, venait à quelques esprits. « Si les Girondins sont l'obstacle, il n'y a rien de plus simple : égorgeons les Girondins. »

Autrement dit : « Dans le moment où nous voulons l'unité, où nous attaquons la Gironde comme ennemie de l'unité, nous allons, en l'égorgeant, commencer la guerre civile. »

Cette abominable folie, il faut le dire, ne peut être reprochée en mars à aucun des grands meneurs révolutionnaires : ni à Danton, ni à Robespierre ou aux Jacobins, ni à la Commune, ni à Marat même. Le soupçon de la Gironde à ce sujet est véritablement injuste. Ils ne voulaient nullement qu'elle pérît; ils voulaient qu'elle fût neutralisée, qu'elle ne pût faire obstacle à l'absolue concentration des pouvoirs, à la création du tribunal révolutionnaire.

Marat a dit que, dans ces jours d'émotion, il avait averti les sociétés patriotiques, essayé de les contenir : « J'aurais, dit-il, couvert de mon corps les représentants du peuple. » Je ne crois pas qu'il ait menti. Le plus simple bon sens indique que le meurtre des Girondins eût alors perdu la Montagne, l'eût à jamais empêchée de prendre le gouvernail de la Révolution.

Mais Marat était encore le meilleur des Maratistes. Ce nom odieux d'*homme d'État* qu'il donnait aux Girondins, ses disciples et imitateurs le lui donnaient à lui, Marat. Ils prenaient en pitié sa modération, ses ménagements politiques.

Les hommes de la Commune, Hébert et Chaumette, n'étaient point d'avis qu'on versât le sang. On verra qu'ils éludèrent les instances de ceux qui voulaient une exécution.

Il y avait dans Paris une assemblée irrégulière de délégués des

sections qui se tenait le plus souvent à l'Évêché[1]. Nous l'avons vue, dès octobre 1792, dès l'ouverture de la Convention, prendre la plus violente initiative. Nous avons vu aux Jacobins Couthon (c'est-à-dire Robespierre) essayer de neutraliser cette violence par l'autorité de la grande société. De temps à autre, il y eut, sous divers prétextes (surtout pour les subsistances), de nouvelles réunions à l'Évêché. Un foyer d'insurrection couvait toujours là. Les chefs étaient fort obscurs. En octobre, c'était l'Espagnol Gusman. En mars 1793, on ne voit aucun chef proprement dit. Les plus violents de l'Évêché se réunissaient souvent la nuit après l'heure des clubs et des sections, avec tels des Cordeliers, tels hommes de la Commune (par exemple Tallien), tels Jacobins (Collot d'Herbois). Le point de réunion était le café Corazza, au Palais-Royal. Ces Cordeliers, ces Jacobins, grands aboyeurs, prédicateurs de sang, de meurtre et de ruine, n'étaient pas des hommes d'action. Ceux de l'Évêché, au moins trois ou quatre, étaient plus impatients, plus prêts à frapper. Il y avait le jeune Varlet qui s'ennuyait de ne tuer encore qu'en paroles; les lauriers de septembre ne le laissaient pas dormir. Il y avait Fournier l'Auvergnat, ce dur planteur d'Amérique, qui, de nature et d'habitude, aimait à frapper et verser le sang. Quelques autres se joignent à eux, moins pervers, mais follement furieux, comme le Polonais Lazouski, qui avait brillé au 10 août, et qui, chaque matin voulait un 10 août. Bel homme à belle chevelure noire et frisée d'elle-même, il était le héros, l'idole du faubourg Saint-Marceau, et, pour soutenir ce rôle, il ne désenivrait guère.

Cette trinité de sages résolut d'agir quand même, sans faire attention aux remontrances, aux faiblesses de Marat, ni aux ménagements de la Commune. Ils paraissent avoir cru que, si, le samedi

[1] Aucun dépôt public, à ma connaissance, n'a conservé les procès-verbaux du comité central de l'Évêché et de la section de la Cité. Ceux de la section, divisés entre les Archives nationales et celles de la Police, présentent une vaste lacune, précisément pour l'époque la plus importante. Perte regrettable qui laisse beaucoup d'obscurité sur ce moment si curieux de la Révolution.

soir, ils mettaient le peuple en train par quelque scène violente (brisant des presses, par exemple, avant de briser des hommes), il y aurait, le dimanche, de nombreux rassemblements qu'on pourrait électriser; que le grand repas civique, le vin, les chants patriotiques, pourraient griser cette foule, qui envahirait, peut-être entraînerait les Jacobins. D'autre part, il suffisait qu'on remuât une section, une grande et populeuse section, les Gravilliers, les Cordeliers : on emporterait la Commune, on lui ferait, bon gré mal gré, prendre le pouvoir. La Commune obéissante épurerait la Convention. Les Girondins seraient chassés ou tués... La patrie était sauvée.

Ils étaient portés à croire que Danton et Robespierre ne mettraient aucun obstacle. Le 8 au soir, Robespierre était allé à la section Bonne-Nouvelle, avait invectivé violemment contre la Gironde. Pendant son discours, un des siens, qui l'attendait à la porte, disait qu'on devrait massacrer non les Girondins seulement, mais tous les signataires des fameuses pétitions : « les huit mille et les vingt mille. »

Tout le monde se disait, le samedi 9 au matin : « Il va se passer quelque chose. » On savait qu'il y avait des hommes résolus d'agir. On était infiniment loin de deviner leur petit nombre. Beaucoup par bonne intention, d'autres aussi pour effrayer, avaient dit aux femmes qui d'habitude allaient à la Convention : « N'y allez pas aujourd'hui. »

Ce matin donc, vers 9 heures, à l'ouverture de l'Assemblée, Fonfrède, qui, de la Gironde, s'entendait assez avec la Montagne, va trouver Danton, lui demande ce qu'il sait du mouvement : « Ah ! bah ! ce n'est rien, dit-il avec une jovialité bizarre qu'il avait dans les grands troubles; il faudra bien seulement leur laisser casser quelques presses. »

Il savait parfaitement que tel était le plan des furieux. Ceux-ci, dans leur petit nombre, n'avaient qu'une chance d'entraîner le peuple : c'était d'exploiter sa légitime indignation contre la presse girondine. Elle s'obstinait à dire, le 8, et le 9 encore, « qu'il était

impossible que l'ennemi se hasardât de pénétrer dans la Belgique, que Liège pouvait être évacué, mais n'était pas pris ». Et les commissaires de la Convention arrivaient pour témoigner du désastre! et les Liégeois eux-mêmes arrivaient, tout nus, perçant le ciel de leurs cris, invoquant la vengeance de Dieu, la parole de la France!

Fonfrède, peu rassuré par l'insouciance de Danton, insista et lui demanda : « Il y a donc un complot?..... — Oui, oui, dit encore Danton, il y a un grand complot royaliste... »

Les Girondins entendaient ce mot de Paris. Danton parlait de la France.

Il y avait réellement, en France, un grand, un immense complot royaliste. La coïncidence des dates montre assez que les mouvements divers qui éclatèrent sur des points si éloignés de la France ne furent point des hasards d'insurrection populaire. Lyon, la Bretagne, la Vendée, éclatèrent en même temps. En Bourgogne, en Auvergne, dans le Calvados, il y eut aussi des mouvements. Et tout cela ne vint pas uniquement de la résistance à la réquisition, comme on l'a tant répété. L'affaire de Lyon n'y eut nul rapport et se produisit avec d'autres caractères. Le mot de toutes ces énigmes, le signal de ces mouvements se trouve au camp des Autrichiens; c'est l'attaque de nos lignes, l'invasion de l'ennemi. Tous les mouvements intérieurs ont attendu pour éclater que l'armée austro-prussienne s'ébranlât vers Liège.

Le vertige vient, en vérité, quand on songe à la multitude des coups terribles et mortels qui frappaient à la fois la France. La jovialité de Danton le 10 au matin, le tragique sourire par lequel il répondit aux demandes de Fonfrède, indiquaient suffisamment que le péril était au comble. Tel il était dans les situations extrêmes et quasi désespérées. Tel il avait été au 10 août et au moment de l'invasion prussienne. Au 10 mars 1793, le danger était plus grand.

Voyons tout ce que Danton savait le 9 au matin.

Il savait que Lyon, ne pouvant faire encore un maire ouvertement royaliste, en avait fait un girondin; que les bataillons des

Fils de famille s'étaient emparés de l'arsenal, de la poudre et des canons; que l'intrépide Legendre, envoyé par la Convention, sans force et sans troupe, n'ayant rien en main que la Commune révolutionnaire, lui avait laissé faire la démarche audacieuse d'arrêter ce maire, dans la nuit du 4. — Qu'adviendrait-il de cette audace? On ne le savait pas encore. Le 10 peut-être, Legendre, on pouvait le croire, était massacré, le drapeau blanc à Fourvière, les Sardes en marche sur Lyon.

Danton savait parfaitement le tragique événement qui, le 3 mars, fit trembler toute la Bretagne, décida l'insurrection... L'agent de Danton, Latouche, venu d'Angleterre, avait révélé, transmis à l'agent spécial de la Convention le fil fatal de la grande trame qui enveloppait la presqu'île. Celui-ci, Morillon-Laligant, devait recevoir un corps de sept mille hommes. Des sept mille il n'en vint pas un. Morillon eut le courage d'entrer seul, de sa personne, sans appui que quelques gardes nationaux, dans ces sombres manoirs où se tramait la révolte. Il trouva, il exhuma, avec le cadavre de La Rouërie, la liste des conjurés, qu'on avait mise en un bocal et cachée au fond de la terre. Toute la Bretagne noble était là, et elle fut prise. La liste, ouverte et publiée, jetait dans la révolte armée tout un monde de nobles forcés de combattre ou de périr. Ils attendaient un nouveau chef, le vaillant Malseigne, la meilleure épée de l'émigration. Ils attendaient une flotte qui leur apporterait les émigrés de Jersey. Un secours plus sûr encore leur venait de la réquisition qui devait commencer le 10, et qui, d'avance, le 4, avait déjà fait couler le sang à Cholet, dans la Vendée. Morillon, seul et perdu dans une mer de paysans furieux, montra un courage indomptable. Il arrêta de sa main vingt-trois prisonniers, les recéleurs de la liste, et, avant le 10, les jeta dans Saint-Malo. — Mais le 10 même, au matin, qui le savait à Paris? Il était bien plus à croire que Morillon en Bretagne, Legendre à Lyon, avaient péri, que la contre-révolution avait vaincu aux deux extrémités de la France.

La situation, on l'a vu, était terrible en Belgique. On avait à

craindre non pas seulement la retraite, mais l'anéantissement de l'armée. Elle eût eu lieu sans la lenteur du général Cobourg, qui ne sut profiter ni de ses troupes légères, les terribles hussards hongrois, ni de l'irritation des Belges, qui, dans le Brabant surtout, s'ils eussent été appuyés de cette avant-garde, seraient tombés sur les Français. Quel espoir dans un tel péril? Le retour de Dumouriez engagé dans la Hollande. Mais que croire de Dumouriez lui-même? Personne ne se fiait à lui, et pourtant tout le monde, à la nouvelle du désastre, dit que lui seul pouvait encore apporter remède au mal. Telle fut l'opinion, non seulement des Girondins et de Danton, mais de Robespierre, de Marat. La France, au bord de l'abîme, obligée de le franchir, n'avait que cette planche pourrie qui lui craquait sous les pieds...

Telle était l'horreur de la situation, telle la tempête de nouvelles effrayantes, qui se trouvait, le 9 au matin, dans la tête de Danton. Il n'en eut ni peur ni trouble, et prit tout d'abord son parti. La Montagne voyait bien les maux; mais elle était trop émue pour s'entendre sur les remèdes. Le côté droit, préoccupé du mouvement parisien, qu'il croyait artificiel et prenait pour une émeute, n'était pas assez frappé des événements éloignés qui causaient ici ce mouvement. Étaient-ils sourds, aveugles, ces hommes de tant d'esprit? Ils étaient dans les comités, savaient parfaitement les nouvelles; la France s'abîmait sous leurs yeux : ils ne voyaient que Paris!

Il fallait rompre cette stupeur, cette paralysie fatale, que la droite communiquait à toute la Convention. Les violents prétendaient qu'elle ne s'éveillerait pas sans le tocsin, le canon d'alarme, la voix foudroyante de Paris. Les politiques, spécialement Danton, Pache et la Commune, virent très bien qu'avec ces moyens on risquait de rendre le mouvement tout aveugle, tout fortuit, de le détourner de son but. Ils ne repoussèrent pas les moyens de terreur, les employèrent et les continrent, arrachèrent de la Convention les mesures révolutionnaires qu'elle n'eût jamais accordées, et il n'en coûta pas une goutte de sang.

De bonne heure, le maire et le procureur de la Commune étaient à la Convention. Ils demandaient deux mesures, une de grâce, une de justice : « des secours pour les familles de ceux qui partaient, un tribunal révolutionnaire pour juger et contenir les traîtres, les mauvais citoyens. »

Les volontaires qui partaient et qui avaient obtenu de défiler dans la salle donnaient à cette demande son commentaire naturel : « Pères de la patrie, disaient-ils, nous vous laissons nos enfants. »

« Nous n'enverrons pas seulement à la frontière, leur dirent les représentants, nous irons nous-mêmes. » — Il fut résolu, sur la proposition de Carnot, qu'une partie considérable de l'Assemblée (quatre-vingt-deux membres) se transporterait aux armées.

Les députés qu'on avait chargés de visiter les sections exposèrent qu'elles insistaient pour la création du tribunal révolutionnaire. « Sans ce tribunal, disaient-elles, vous ne pourrez jamais vaincre la dureté des égoïstes qui ne veulent ni combattre ni aider ceux qui se battent pour eux. »

La demande fut appuyée par Jean-Bon Saint-André, formulée et rédigée par Levasseur, dont la rédaction fut adoptée, votée par la Convention.

Le seul nom de ces deux hommes qui parurent avec tant de gloire dans les missions militaires indique assez que le tribunal fut voté comme arme de guerre; ce n'était pas seulement un glaive de justice qu'on forgeait, c'était une épée. Ceux qui forcèrent en quelque sorte la Convention de saisir cette arme terrible, c'étaient ceux qui se sont le moins ménagés eux-mêmes. Il n'y a jamais eu d'hommes plus dévoués que Levasseur et Saint-André, ni plus intrépides. Devinaient-ils l'usage qu'ils seraient contraints eux-mêmes de faire de ce glaive? Non, à coup sûr, non. C'étaient des héros et non des bourreaux. Le sang qu'ils voulaient verser pour la France, ce fut surtout le leur même. Quels étaient ces hommes? Levasseur, un médecin; et une telle foi fut en lui qu'envoyé à une armée en pleine révolte, il lui suffit, pour la dompter, d'un mot, d'un regard. Jean-Bon, un pasteur protestant; et une telle

foi fut en lui qu'il créa en un moment ce qui s'improvise le moins, une marine, et la lança, et lancée, il la monta, la mena à l'ennemi.

Le principe fut voté à peu près sans réclamation, dans des termes généraux. Jusque-là, peu de difficulté. La Gironde elle-même avait semblé reconnaître peu auparavant l'indispensable nécessité d'un tribunal exceptionnel.

Restait à régler l'organisation de ce tribunal. Ici commençaient les difficultés. Pour vaincre les répugnances de la Convention, Danton crut qu'il fallait un supplément de terreur.

Il fit à l'Assemblée une proposition significative qui pouvait lui faire entendre qu'un massacre était possible, et que l'organisation rapide du tribunal pourrait l'éviter. On se rappelle qu'en septembre, on sauva les prisonniers pour dettes en leur ouvrant les prisons. Danton, ce jour du 9 mars, fit la demande qu'on les élargît.

Et cela en éloignant toute idée d'intimidation, sous la forme noble et digne de la consécration d'un principe : « Consacrez, dit-il, ce principe que nul ne peut être privé de sa liberté que pour avoir forfait à la société. Plus de prisonniers pour dettes, plus de contrainte par corps... Abolissons la tyrannie de la richesse sur la misère... Que les propriétaires ne s'alarment point, ils n'ont rien à craindre..... Respectez la misère, elle respectera l'opulence..... » L'Assemblée comprit à merveille tout le sens et la portée de cette philosophie; elle se leva avec empressement, et d'un mouvement unanime convertit en loi le vœu de Danton.

La bande dont on craignait les violences ne s'était pas portée aux prisons. Elle agit plus directement. Elle alla rue Tiquetonne, aux principales imprimeries girondines, chez Gorsas et chez Fiévée, brisa les presses, déchira, brûla le papier, dispersa les caractères. Gorsas, le pistolet à la main, traversa tous ces brigands, et, trouvant la porte gardée, il passa par-dessus un mur dans la cour de la maison voisine. De là, intrépidement, il alla à sa section. Tout finit là. La bande, qui n'était pas de deux cents hommes et qui

ne grossissait pas, crut devoir s'en tenir à cette expédition et prudemment se dispersa.

La nouvelle, apportée le soir dans la Convention, produisit un sinistre effet. Gorsas était représentant. La Convention fut blessée, effrayée de l'atteinte portée à l'inviolabilité. Elle semblait prête à prendre une mesure vigoureuse. Elle se borna à décréter que désormais on aurait à opter entre la qualité de représentant et celle de journaliste. Cette mesure frappait à la fois Gorsas et Marat; Gorsas, déjà suffisamment frappé par l'émeute, se trouvait puni encore. Justice étrange, en vérité!... La Convention se montrait faible et, dans sa faiblesse même, elle en voulait à la Montagne, qu'elle accusait (à tort) d'avoir voulu la violence. On pouvait parier que l'organisation du tribunal révolutionnaire ne passerait pas le lendemain.

Dans quelle mesure Danton, la Commune, les grands meneurs révolutionnaires, laisseraient-ils agir le dimanche la bande du comité d'insurrection? C'était une question terrible, quand on se rappelait les commencements des massacres, au dimanche 2 septembre. Une chose est pour nous évidente, c'est qu'ils voulaient uniquement faire peur à la droite, entraîner la Convention. Toute effusion de sang allait au delà de leurs vues et pouvait les perdre.

Dès 4 heures du matin, en pleine nuit, Varlet et les siens courent aux Gravilliers. La section en permanence était peu nombreuse, endormie. « Nous sommes, disent-ils hardiment, les envoyés des Jacobins. Les Jacobins veulent l'insurrection, et que la Commune saisisse la souveraineté, qu'elle épure la Convention. » — La section des Gravilliers n'agissait guère que par l'impulsion d'un prêtre, Jacques Roux (celui qui mena Louis XVI à la mort). Roux était de la Commune, et celle-ci ne voulait rien précipiter; elle attendait l'effet du repas civique qui aurait lieu vers le soir. La section, poliment, doucement, mit à la porte les prétendus Jacobins.

Éconduits, dans la matinée, ils s'adressèrent à une section moins nombreuse encore, à celle des Quatre-Nations, réunie à l'Abbaye.

« Nous sommes, disent-ils cette fois, envoyés des Cordeliers; c'est le vœu des Cordeliers que nous apportons. » Avec ce nouveau mensonge, ils obtinrent l'adhésion de quelques gens intimidés, qui faisaient dans ce moment toute l'assemblée de la section.

Armés de cette adhésion, ils vont à la Ville, vers l'heure du repas civique; ils y avaient leurs agents et ne désespéraient pas d'entraîner la foule. Prenant justement cette heure, ils arrivaient à la Commune, non seulement comme porteurs de l'adresse des Cordeliers et des Quatre-Nations, mais comme organes du peuple, de ce grand peuple attablé qui ne savait pas un mot de ce qu'on disait en son nom. Le maire, Pache, plus effrayé que flatté de la dictature insurrectionnelle qu'on offrait à la Commune, trouva je ne sais quel prétexte pour les faire attendre. Hébert aussi les amusa. Il fallait bien voir le tour que prendrait le repas civique.

Il finissait. On propose à tout ce peuple échauffé, aux volontaires de la Halle, qui allaient partir en grand nombre, d'aller fraterniser « avec nos frères des Jacobins ». Accepté, et de grand cœur. On suit la rue Saint-Honoré avec des chants patriotiques, surtout le cri : « Vaincre ou mourir! . . . » — Plusieurs, un peu échauffés, avaient le sabre à la main. Ils entrent. Un des volontaires, non Parisien, mais du Midi, dans un patois exécrable, demande à faire une motion. La patrie ne peut être sauvée que par l'égorgement des traîtres; cette fois, « il faut faire maison nette, tuer les ministres perfides, les représentants infidèles. . . » — Cette proposition de meurtre n'allait pas aux Jacobins; l'un d'eux se lève : « Faisons mieux; arrêtons d'abord les traîtres. . . » La proposition ainsi amendée allait être mise aux voix. Heureusement la Montagne était avertie. Un député montagnard (très probablement envoyé par Danton et Robespierre), Dubois-Crancé, entre à ce moment et demande la parole. C'était un homme de taille colossale, de grande énergie militaire. Il parla très hardiment; il dit qu'en voulant sauver la patrie, ils allaient la perdre. Les voilà changés tout à coup : « Il a raison, » disent-ils. Ils sortent des Jacobins. La plupart, en longues colonnes, s'en allèrent, traversant la Seine,

fraterniser aux Cordeliers. Quelques-uns, des plus acharnés, allèrent à l'hôtel de la guerre et poussèrent des cris de mort contre le ministre Beurnonville, dont la trahison avait causé, disaient-ils, tous les revers de l'armée.

La scène des Jacobins avait eu un témoin bien propre à recevoir et propager une vive impression de terreur. C'était la femme de Louvet, qui, demeurant près de là, avait entendu le bruit et s'était précipitamment glissée dans une tribune. Elle entendit la motion de massacre, et de suite, sans entendre Dubois-Crancé, sans connaître la tournure pacifique que l'affaire avait prise à la fin, elle courut avertir Louvet; Louvet avertit tout le côté droit.

Il faut dire dans quel état se trouvait la Convention. La séance de ce jour (dimanche 10), au matin, s'était ouverte par un éclat de la droite. Elle avait dénoncé le propos d'intimidation (Que les femmes ne viennent pas). Barrère prêcha le courage et la dignité, n'ayant rien à craindre lui-même. Il dit de fortes paroles : « Que craindre pour les têtes des députés? Est-ce qu'elles ne reposent pas sur l'existence de tous les citoyens? Est-ce qu'elles ne sont pas posées sur chaque département de la République! Qui donc oserait y toucher?..... Le jour de ce crime, Paris serait anéanti. » On passa à l'ordre du jour.

On lut les lettres de Dumouriez, et Robespierre, contre toute attente, dit que, sans répondre de ce général, *il avait confiance en lui.* Parole très politique, vraiment patriotique aussi; le plus grand danger eût été d'ébranler la foi de l'armée dans l'homme qui avait en main le salut public. Robespierre ajouta très bien que le moment demandait un pouvoir un, fort, secret, rapide, une vigoureuse action gouvernementale. Il ne pouvait toutefois sortir de son caractère pour se passer d'accusation. Il se mit à remâcher ses éternelles dénonciations de la Gironde, disant que, depuis trois mois, Dumouriez demandait à envahir la Hollande et que les Girondins l'empêchaient.

« Tout cela est vrai, dit Danton; mais il s'agit moins d'examiner les causes de nos désastres que d'y appliquer le remède. Quand

l'édifice est en feu, je ne m'attache pas aux fripons qui enlèvent les meubles, j'éteins l'incendie... Nous n'avons pas un moment à perdre pour sauver la République... Voulons-nous être libres?... Si nous ne le voulons plus, il nous faut périr, car nous l'avons tous juré. Si nous le voulons, marchons... Prenons la Hollande, et Carthage est détruite; l'Angleterre ne vivra que pour la liberté. Le parti de la liberté n'est pas mort en Angleterre, il se montrera... Tendez la main à tous ceux qui appellent la délivrance, la patrie est sauvée et le monde est libre.

« Faites partir vos commissaires; qu'ils partent ce soir, cette nuit. Qu'ils disent à la classe opulente : « Il faut que l'aristocratie « de l'Europe succombe sous nos efforts, paye notre dette, ou que « vous la payiez; le peuple n'a que du sang, il le prodigue. Allons, « misérables! prodiguez vos richesses. » (Vifs applaudissements.) — Voyez, citoyens, les belles destinées qui nous attendent!... Quoi! vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore bouleversé le monde!... (Les applaudissements redoublent.) Il faut pour cela du caractère, et la vérité est qu'on en a manqué. Je mets de côté toutes les passions; elles me sont toutes parfaitement étrangères, excepté celle du bien public. Dans des circonstances plus difficiles, quand l'ennemi était aux portes de Paris, j'ai dit à ceux qui gouvernaient alors : Vos discussions sont misérables; je ne connais que l'ennemi, battons l'ennemi!... (Nouveaux applaudissements.) Vous qui me fatiguez de vos contestations particulières, au lieu de vous occuper du salut de la République, je vous répudie tous, comme traîtres à la patrie. Je vous mets tous sur la même ligne. »

A cette révélation complète de la pensée de Danton, il y eut un soulèvement général d'admiration et d'enthousiasme; chacun s'oublia, s'éleva au-dessus de lui-même; les partis semblaient disparus... Mais il connaissait trop bien l'esprit mobile des assemblées pour s'en tenir là; il assura, appuya le coup, en enfonçant dans les âmes un aiguillon de terreur : « Je leur disais encore à tous : Eh! que m'importe ma réputation! que la France soit libre,

et que mon nom soit flétri!... Que m'importe d'être appelé buveur de sang? Eh bien, buvons le sang des ennemis de l'humanité, s'il le faut; combattons, conquérons la liberté... »

Personne, à ce mot sauvage, ne douta que Danton ne fût en intelligence complète avec ceux qui voulaient du sang. Le contraire était exact. Lui-même fit avertir sous main les Girondins qu'on en voulait à leur vie.

L'Assemblée eût bien voulu s'en tenir à une petite mesure, l'arrestation de deux généraux suspects, lorsqu'un membre, qui parlait rarement et s'effaçait volontiers, s'avança ici et prit une grande initiative. Il dit sans emportement qu'il fallait des moyens plus généraux, *qu'il fallait, séance tenante, décréter l'organisation du tribunal révolutionnaire.*

Ce membre était un légiste estimé, collègue de Cambon dans la députation de Montpellier, aussi modéré que Cambon était violent; c'était le premier rapporteur du Code civil (août 1793), plus tard le second consul, l'archichancelier de l'Empire, le grave et doux Cambacérès. Il se rapprochait volontiers des hommes qui avaient au plus haut degré la qualité qui lui manquait à lui-même, je veux dire, l'énergie virile. De même qu'il devait à une autre époque s'attacher à Bonaparte, ici, en 1793, dans deux moments décisifs, il se tint tout près de Danton. Seul dans toute la Convention, il appuya Danton, au 9 janvier, dans la proposition qui aurait sauvé Louis XVI; alors il vota pour la vie. Et maintenant, au 10 mars, on peut dire qu'il vota pour la mort, en autorisant de sa parole toujours modérée et calme, toujours agréable au centre, la sinistre proposition du tribunal révolutionnaire. Et il ajouta du même ton : « Tous les pouvoirs vous sont confiés, vous devez les exercer tous; plus de séparation entre le corps délibérant et celui qui exécute... On ne peut suivre ici les principes ordinaires. »

Ici, une tempête de cris : « Aux voix! aux voix! »

Buzot fut alors très beau, éloquent et énergique : « On veut un despotisme plus affreux que celui de l'anarchie. (*Ici, des cris fu-*

rieux)... Je rends grâces de chaque moment de vie qui me reste à ceux qui me le laissent encore... Qu'ils me donnent seulement le temps de sauver ma mémoire, d'échapper au déshonneur, en votant contre la tyrannie de la Convention ! Qu'importe que le tyran soit un ou multiple ? Quand vous avez reçu des pouvoirs illimités, ce n'était pas pour usurper la liberté publique. Si vous confondez tous les pouvoirs, si tout est ici, où finira ce despotisme... dont je suis enfin las moi-même?... »

Lacroix obtint qu'on passât outre. Et Robert Lindet, l'avocat d'Évreux, tira de sa poche le projet tout rédigé. Lindet, surnommé la *hyène,* ne méritait pas ce nom; c'était un avocat normand de l'ancien régime, modéré par caractère, mais de la vieille école monarchique habituée aux jugements par commissions, et qui appliquait sans scrupule aux nécessités révolutionnaires les violentes ordonnances de Louis XIV, celles surtout qu'on fit pour frapper les protestants. Il trouvait toutes préparées dans le vieil arsenal de la Terreur monarchique les armes de la Terreur nouvelle. Il y avait peu de frais à faire, un mot à changer, effacer le mot *Roi* et mettre *Convention.*

« Neuf juges nommés par la Convention jugeront ceux qui lui seront envoyés par décret de la Convention. Nulle forme d'instruction. Point de jurés. Tous les moyens admis pour former la conviction.

« On poursuivra non seulement ceux qui prévariquent dans leurs fonctions, mais ceux qui les désertent ou les négligent; ceux qui, par leur conduite, leurs paroles ou leurs écrits, pourraient égarer le peuple; ceux qui, par leurs anciennes places, rappellent des prérogatives usurpées par les despotes. »

Vague affreux ! cruelles ténèbres, où la loi, les yeux bandés, ira frappant dans la nuit !

Ajoutez des choses puérilement odieuses, d'une ostentation tyrannique : « Il y aura toujours dans la salle du tribunal un membre pour recevoir les dénonciations. »

« C'est l'inquisition, dit Vergniaud, et pis que celle de Venise. »

« Certainement, dit Cambon, il faut un pouvoir révolutionnaire; je l'ai proclamé cent fois... Mais quoi! si vous vous trompez?... Le peuple s'est bien trompé dans les élections... Vos neuf juges, quelles digues mettrez-vous à leur tyrannie? *S'ils frappent l'Assemblée elle-même?...* »

« Ah! vous voulez des jurés? dit le furieux Duhem. Allez voir s'ils ont des jurés, les patriotes qu'on égorge à Liège!... Ce tribunal est détestable? Tant mieux, il est bon pour des assassins. »

« Prenez garde, dit encore Cambon; avec un pareil tribunal, vous ne trouverez plus d'hommes de bien qui veuillent des fonctions publiques... »

Barrère appuya vivement : « Les jurés, s'écria-t-il, sont la propriété de tout homme libre. »

La Montagne, à cette belle parole, parut sentir le coup au cœur. Billaud-Varennes déclara qu'il était de l'avis de Cambon, qu'un tel tribunal serait dangereux, qu'il fallait des jurés et nommés par les sections.

Les Montagnards se divisaient. « Point de jurés, » dit Phelippeaux. D'autres Montagnards voulaient des jurés, mais pris à Paris.

Le jury fut obtenu. Seulement la Convention le gardait dans sa main, en s'en réservant la nomination, et elle le tirait de tous les départements.

L'Assemblée levait la séance. Elle voit Danton à la tribune, qui, d'un geste, d'une voix terrible, la cloue à sa place : « Je somme les bons citoyens de ne pas quitter leur poste. »

Tous se rassirent : « Quoi! citoyens, vous partez sans prendre les grandes mesures qu'exige le salut public. Songez que, si Miranda est battu, Dumouriez enveloppé peut être forcé de mettre bas les armes... Les ennemis de la liberté lèvent un front audacieux; partout confondus, ils sont partout provocateurs. En voyant le citoyen honnête occupé dans ses foyers, l'artisan dans ses ateliers, ils ont la stupidité de se croire en majorité : eh bien, arrachez-les vous-mêmes à la vengeance populaire; l'humanité vous

l'ordonne... Ce tribunal suppléera pour eux au tribunal suprême de la vengeance du peuple... Puisqu'on a osé rappeler ces journées sur lesquelles tout bon citoyen a gémi, je dirai, moi, que si un tribunal eût existé, le peuple ne les eût point ensanglantées... Organisons un tribunal, non pas bien, c'est impossible, mais le moins mal qu'il se pourra...

« Cela terminé, aux armes! Faisons partir nos commissaires, créons le nouveau ministère... la marine surtout. La vôtre, où est-elle? Vos frégates sont dans vos ports et l'Angleterre enlève vos vaisseaux... Déployons tous les moyens de la puissance nationale, mais n'en remettons la direction qu'aux hommes dont le contact permanent avec vous assure l'ensemble et l'exécution des mesures que vous combinez. Vous n'êtes pas un corps constitué, vous pouvez tout constituer.

« Résumons. Ce soir même, le tribunal et le ministère; demain, mouvement militaire et que vos commissaires partent; qu'on n'objecte plus que tels sont de la droite ou de la gauche..... Qu'alors la France se lève, et qu'elle marche à l'ennemi, que la Hollande soit envahie, la Belgique libre, les amis de la liberté relevés en Angleterre. Que nos armes victorieuses portent aux peuples la délivrance et le bonheur! Que le monde soit vengé! »

La séance fut suspendue à 7 heures du soir. C'était justement alors que Louvet, instruit par sa femme de la scène des Jacobins, venait d'avertir la droite qu'un parti armé marchait sur la Convention pour égorger une partie des représentants. Ceux que Louvet ne trouva pas à la séance, il courut les avertir de maison en maison. La plupart, fort courageux (il y parut à leur mort), ne jugèrent pas utile de s'immoler le 10 mars, de favoriser par leur réunion les projets des assassins. Le Girondin Kervélégan alla au faubourg Saint-Marceau avertir ses braves et honnêtes compatriotes, les fédérés bretons, qui n'étaient pas encore partis de Paris; le ministre de la guerre, Beurnonville, se mit à leur tête et fit avec eux des patrouilles. On ne rencontrait plus personne. La cohue s'était dispersée, à quoi n'avait pas peu contribué la pluie

qui tombait. Un des Girondins avait bien jugé la situation, c'était Pétion; au lieu de chercher ailleurs un asile, il ne daigna pas sortir de chez lui. Quand Louvet, fort échauffé, vint lui dire le péril et qu'il se mît en sûreté, Pétion, froid de sa nature, et qui en quelques années avait déjà vieilli dans l'expérience des révolutions, ouvrit seulement la fenêtre : « Il n'y aura rien, dit-il, il pleut. »

Deux ministres, des moins menacés, Garat et Lebrun, s'étaient chargés d'aller eux-mêmes à cette terrible Commune demander au maire Pache ce qui en était au vrai. Ils trouvèrent Pache absolument aussi calme qu'à l'ordinaire. On criait fort au conseil général; il en était toujours ainsi. Pache leur dit que Varlet, Fournier, le *Comité d'insurrection*, avaient été mystifiés; qu'après avoir longuement attendu à la Commune, parlé à Hébert qui les amusa, ils étaient sortis furieux, disant que cette Commune n'était qu'un repaire d'aristocrates.

Soit timidité, soit sagesse et déférence pour Danton, pour Robespierre et les chefs de la Montagne, la Commune était restée parfaitement immobile. Le maire Pache, hier Girondin, aujourd'hui Jacobin, bien plus, siégeant à la Ville près d'Hébert et de Chaumette, hésitait sans doute encore à autoriser le massacre des amis qu'il quittait à peine, des Girondins, de Roland, qui l'avaient fait (de fils d'un portier qu'il était) ministre et maire de Paris. Hébert, Chaumette et Jacques Roux en voulaient infiniment à l'audace du petit Varlet et de sa bande, qui, sans leur aveu, se masquant en Jacobins, avaient essayé le matin d'entraîner les Gravilliers. Les sections n'avaient pas bougé; on avait seulement dit, à la section Poissonnière, que les choses n'iraient pas bien si l'on n'arrêtait deux cents membres. Celle de Bonconseil, menée par Lhuillier, confident de Robespierre, et qui exprimait presque toujours sa pensée, servit de régulateur et dit exactement ce que Robespierre voulait : « *Qu'on arrêtât* (non pas deux cents membres, mais seulement) *les Girondins.* »

Que faisait le faubourg Saint-Antoine? Son mouvement eût

tout décidé; Santerre eût suivi le faubourg, et tout eût suivi Santerre. Le général brasseur attendit dans sa brasserie. Le soir, voyant que l'honnête faubourg restait paisible à ses foyers, il vint enfin à la Ville, bredouilla un discours inintelligible qui avait au moins deux sens.

Le vent ayant décidément tourné contre l'insurrection, les hommes à double visage, le maire et le général, Pache et Santerre, coururent à la Convention faire acte de bons citoyens. Il était convenu entre eux qu'on présenterait toute l'affaire comme un complot royaliste; qu'on sacrifierait, au besoin, les enfants perdus, Varlet, Fournier, etc. Santerre présenta ainsi la chose, dit qu'on n'avait pour but que de rétablir un roi, de faire roi Égalité, mais qu'il n'y avait rien à craindre. Il fit valoir avec jactance, comme chose qui lui faisait honneur, la sagesse du grand faubourg.

L'Assemblée, à qui Santerre débitait ces choses, n'était pas nombreuse. Elle était rentrée en séance à 9 heures du soir. Mais un grand nombre de députés n'avaient pas jugé à propos de revenir. On voyait ici et là de grands espaces déserts. On eût pu croire que déjà la faux de 1793 y avait passé. Tout était morne, sinistre. Le centre était mal garni, et de députés debout; dans ces journées difficiles, il y avait des gens qui ne voulaient pas s'asseoir. Le plus significatif, c'était la profonde solitude de la droite. Elle témoignait assez que l'Assemblée, décimée d'avance, n'avait nulle sécurité. La Terreur qui allait partir de la Convention siégeait déjà au sein de la Convention elle-même.

Au point de la droite qu'occupait la Gironde, seul, ou presque seul, on voyait Vergniaud.

Il avait méprisé également les avertissements de Danton et ceux de Louvet. Soit que la sagacité supérieure de son grand esprit lui ait fait comprendre qu'on voulait effrayer et non égorger, soit que son dédain de la vie lui ait fait braver cette chance, il vint sur ces bancs déserts où semblait planer la mort. Il endura patiemment, article par article, la lecture, le vote du terrible projet

de Lindet[1]. Il ne dit qu'un mot : « Je demande l'appel nominal; il faut connaître ceux qui nomment sans cesse la Liberté pour l'anéantir. » L'appel nominal était demandé aussi par un honnête homme, La Réveillère-Lepeaux.

Le simple mot de Vergniaud suffisait comme déclaration de la loi mourante.

Un Montagnard voulait qu'il n'y eût pas de jurés. « Non, dit Thuriot, l'ami de Danton, il faut des jurés, mais *qu'ils opinent à haute voix.* » La Convention adopta. La Terreur était dans ce mot, plus que dans tout le projet.

La Convention, ce soir-là, n'ayant ni argent, ni force, ni armée organisée, pour suffire à tout, créa un fantôme.

Évoquée de toute l'Europe contre la France par les royalistes, la Terreur leur fut renvoyée comme un songe sanglant.

L'armée reculait démoralisée, elle rentrait... Elle vit la Terreur à la frontière.

Le trésor était à sec. Nous avions, au 1er février, pour solder la guerre universelle, 30 millions en papier. Le milliard voté n'était pas levé. Au fond de la caisse, on mit la Terreur.

Qu'envoyer à Lyon ? Rien. En Vendée, en Bretagne ? Rien. En Belgique ? Rien. A Mayence ? Rien.

Une force restait à la France, la justice révolutionnaire. Il n'en coûta qu'un décret et une feuille de papier.

Plus, le cœur de la France même. La mort des fondateurs de la République, des meilleurs amis de la Patrie, la tête de Danton, de Vergniaud, le sang de ceux qui votèrent et de ceux qui refusèrent, de ceux qui représentèrent la protestation de la Loi et de ceux qui furent la Nécessité.

[1] Terrible, mais non absurde, comme il avait été dans la rédaction présentée le matin. Le tribunal ne devait poursuivre *que les actes*, les attentats, les complots. Les municipalités surveillaient, dénonçaient. Mais les dénonciations n'arrivaient au tribunal qu'après avoir été examinées par un comité de la Convention, qui lui en faisait rapport, dressait les actes d'accusation, surveillait l'instruction, correspondait avec ce tribunal et rendait compte à l'Assemblée.

Nécessité, fatalité!... Ce qui fut libre en 1792, avant les journées de septembre, fut fatal en 1793.

Ce même dimanche, 10 mars, à l'heure où la Convention instituait à Paris son tribunal révolutionnaire, les insurgés royalistes installèrent le leur à Machecoul, entre la Loire-Inférieure et le Marais vendéen. Le massacre, commencé le matin par les paysans insurgés, fut régularisé le soir par un comité *d'honnêtes gens,* qui fit périr, en six semaines, cinq cent quarante-deux patriotes.

CHAPITRE V.

LA VENDÉE (MARS 1793).

La Vendée coïncide avec l'invasion. — Premier caractère de la Vendée, entièrement populaire. — La Vendée est une révolution, mais celle de l'isolement et de l'insociabilité. — La Vendée s'est plus tard rattachée à la France. — La propagande des prêtres. — L'homme du clergé, Cathelineau. — Originalité de Cathelineau dans la propagande ecclésiastique. — Premiers excès à Cholet, 4 mars. — Massacre de Machecoul, commencé le 10 mars. — Tribunal des royalistes à Machecoul, mars-avril. — Explosion de Saint-Florent, 11-12 mars. — Cathelineau et Stofflet, 13 mars. — Armée d'Anjou et de Vendée. — Prise de Cholet, 14 mars 1793. — Massacres de Pontivy, la Roche-Bernard, etc. — Martyre de Sauveur, 16 mars. — Suite des massacres de Machecoul. — Combien les Vendéens rencontraient peu d'obstacles. — Leur victoire dans le Marais, 19 mars. — Vaillance des républicains bordelais et bretons. — Énergie de Nantes. — La Vendée n'avait pas encore de chefs nobles.

Regardez à ce moment Nantes, la Loire-Inférieure et les quatre départements qui l'entourent; vous verrez la grande ville entourée d'un cercle de feux.

C'est le dimanche 10 mars que se sont ébranlées partout les grandes masses agricoles, à la sortie de la messe, pour se jeter sur les villes. Le premier acte a été, ce jour même, le massacre de Machecoul.

L'explosion de Saint-Florent eut lieu le 11 et le 12. Les massacres de Pontivy, de la Roche-Bernard et d'autres villes bretonnes se firent le 12 et le 13. Le 13 aussi, le héros populaire de l'insurrection vendéenne, le voiturier Cathelineau, prit les armes et commença le mouvement de l'Anjou.

Les dates présentent ici une signification redoutable.

Le premier essai de la Vendée, l'essai avorté de 1792 avait eu lieu le 24 août, jour de la Saint-Barthélemi, au moment même où l'on sut que les Prussiens avaient mis le pied en France.

La Vendée de 1793 commença le 10 mars. Le 1er, les Autri-

chiens avaient forcé les lignes françaises, nos troupes reculaient en désordre. Le 10, par toute la France, fut proclamée la réquisition. Partout, l'officier municipal, au nom de la loi, appela les populations, le tambour battit. Qui répondit au tambour? Le tocsin de la Vendée, la cloche de la Saint-Barthélemi.

Que voulait dire cette cloche? Que la Vendée, sommée par la France en péril de marcher à la frontière, ne combattrait que la France;

Que le carême, comme aux Vêpres siciliennes, serait sanctifié par le sang, que Pâques serait fêté par des victimes humaines.

La première période de ce drame sanglant, c'est le carême de 1793, du dimanche 10 à Pâques. Il y eut un entr'acte à Pâques; beaucoup de paysans rentrèrent un moment chez eux pour faire leurs travaux, pour semer, sarcler.

Ce premier acte n'eut point du tout le caractère qu'on lui a attribué, celui d'une guerre féodale et patriarcale d'un peuple qui se lève sous ses chefs de clans. Les chefs furent, comme on va voir, un voiturier sacristain, un perruquier, un domestique, un ancien soldat.

Les nobles refusaient encore de prendre part à l'insurrection, ou du moins de s'en faire chefs. Ils ne se décidèrent généralement qu'après Pâques, lorsqu'ils virent le paysan, les travaux de mars finis, reprendre les armes et persévérer dans l'insurrection.

Ce grand mouvement, tout populaire dans ses commencements, eut même, sur plusieurs points, le caractère d'une horrible fête, où des masses du peuple, ivres et joyeusement féroces, assouvirent leur vieille haine sur *les messieurs* des villes. Là, comme ailleurs, le paysan haïssait la ville à trois titres différents, *comme autorité* d'où venaient les lois, *comme banque* et industrie qui attirait son argent, enfin *comme supériorité*. L'ouvrier même des villes, par rapport aux masses ignorantes qui vivaient entre deux haies sans jamais parler qu'à leurs bœufs, c'était une aristocratie.

Tout cela est naturel. Est-ce à dire que dans la Vendée il n'y ait rien d'artificiel?

Le pape, dès 1790, l'avait annoncée et prédite au Roi. Le clergé d'Angers, en février 1792, dans sa lettre à Louis XVI, l'annonce encore, la déclare imminente. (Voir plus haut.)

La Vendée éclate deux fois, on vient de le voir, au moment précis de l'invasion.

Quelle part le clergé et la noblesse eurent-ils aux commencements de l'insurrection?

La noblesse n'en eut aucune [1]. La Rouërie essaya inutilement d'étendre dans le Poitou l'association bretonne. Les nobles étaient abattus, terrassés de la mort de Louis XVI. Beaucoup avaient été à Coblentz, avaient essuyé l'impertinence de l'émigration et revenaient dégoûtés. Rentrés chez eux, les pieds au feu, ils faisaient les morts, heureux que les comités patriotiques des villes voisines voulussent bien ne pas s'informer de leur malencontreux voyage.

Le clergé eut grande part à la Vendée, mais très inégale, grande en Anjou et dans le Bocage, moindre au Marais, variable dans les localités si diverses de la Bretagne. Ni en Vendée ni en Bretagne, il n'aurait rien fait, si la République n'était venue au foyer même du paysan pour l'en arracher, l'ôter de son champ, de ses bœufs, l'affubler de l'uniforme, l'envoyer à la frontière se battre pour ce qu'il détestait. Jamais, sans cela, les cloches, les sermons ni les miracles n'auraient armé le Vendéen.

La réquisition était l'épreuve et la pierre de touche, le vrai moment pour la Vendée. Sous l'ancien régime, on ne venait ja-

[1] Les royalistes l'ont dit, *cette histoire est une épopée*, autrement dit, un poème tissu de fictions. Jamais je n'aurais déterré le vrai sous les épaisses alluvions de mensonges que chaque publication à son tour a jetées dessus, si ces mensonges ne se contredisaient. Tous mentent, mais en sens divers. Leurs sanglantes rivalités, continuées dans l'histoire, y jettent à chaque instant plus de jour qu'ils ne voudraient. Souvent, sans s'en apercevoir, ils défont ce qu'ils ont fait.

Les premiers s'évertuaient à montrer que c'était un mouvement vraiment populaire. Les derniers, maladroitement et pour flatter la noblesse, ont rattaché l'insurrection vendéenne à la conjuration nobiliaire de Bretagne, qui n'y a aucun rapport.

mais à bout d'y faire tirer la milice. Le Vendéen était enraciné dans le sol, il ne faisait qu'un avec la terre et les arbres de la terre. Plutôt que de quitter ses bœufs, sa haie, son enclos, il eût fait la guerre au Roi. Tel le Bocage, tel le Marais. L'homme du Marais, qui vit entre un fossé et une mare, à moitié dans l'eau, adore son pays de fièvre. Forcer cet homme aquatique de venir à terre, c'est risquer de le rejeter plutôt dans la mer, le donner aux contrebandiers.

Le clergé parut donner au pays une sorte d'unité fanatique. Mais cette unité apparente tint aussi en grande partie à une passion commune qui animait ces populations diverses, à leur profond esprit local; — passion contraire à l'unité.

Si la Vendée est une révolution, c'est celle de l'insociabilité, celle de l'esprit d'isolement. Les Vendées haïssent le centre, mais se haïssent elles-mêmes. Quelque fanatiques qu'elles soient, ce n'est pas le fanatisme qui a décidé le combat : c'est une pensée d'intérêt, c'est le refus du sacrifice. *Le trône et l'autel,* d'accord; *le bon Dieu et nos bons prêtres,* oui, mais pour se dispenser de marcher à la frontière.

Écoutez l'aveu naïf de la proclamation vendéenne (fin mars) : « Point de milice; laissez-nous dans nos campagnes. . . Vous dites que l'ennemi vient, qu'il menace nos foyers. . . Eh bien, c'est de nos foyers, s'il y vient jamais, que nous saurons le combattre... »

Autrement dit : Vienne l'ennemi ! . . . . . que les armées autrichiennes, avec leurs Pandours, leurs Croates, ravagent la France à leur aise. . . Qu'importe la France à la Vendée ! . . . La Lorraine et la Champagne seront à feu et à sang; mais ce n'est pas la Vendée. Paris périra peut-être, l'œil du monde sera crevé. . . Mais qu'importe aux Vendéens ? . . . Meure la France et meure le monde !... Nous aviserons au salut, lorsque le cheval cosaque apparaîtra dans nos haies.

Hélas ! malheureux sauvages ! vous-mêmes vous vous condamnez. Ces mots de farouche égoïsme, c'est sur vous qu'ils vont retomber.

Car vous ne dites pas seulement : Que nous importe la France ?

Mais : *Qu'importe la Bretagne?* — Et : *Qu'importe Maine-et-Loire?* Le Vendéen ne daigne donner la main au chouan. — Bien plus, les Vendéens entre eux, sauf les masses fanatiques qu'une propagande spéciale organisa dans le Bocage, les Vendéens se haïssent, se dédaignent et se méprisent; ceux d'en haut ne parlent qu'avec dérision *des grenouilles du Marais*. Les Charette et les Stofflet se renvoient le nom de *brigands*.

Non, vous prendriez vos chefs dans un rang plus bas encore, votre révolte serait encore plus populaire, grossière, ignorante, vous n'êtes pas la Révolution. Nous aurions tort de donner ce grand nom à la Vendée.

Car la Révolution, quelles qu'aient été ses fureurs et son ivresse, fut ivre de l'Unité.

Et la Vendée, tant démocratique qu'elle ait pu être dans la forme, fut ivre de la Discorde.

Elle professa hardiment qu'elle représentait la discorde antique, les droits opposés des provinces et le vieux chaos.

Ce chaos et cette discorde, qu'auraient-ils été contre la coalition du monde? Rien que la mort de la France.

La discorde vendéenne, c'est la mort nationale. Cela dit, tout est jugé. Nous tenons d'en haut le fil; nous savons où est le droit. Nous pouvons maintenant raconter; justement, impartialement, nous dirons ce que firent les uns et les autres, et rendrons pleine justice au grand cœur de nos ennemis... Ennemis? Non, c'est la France encore. La coalition, frappée de la bravoure républicaine, n'a pas été moins effrayée de celle des Vendéens.

Cette France égarée de l'Ouest a ouvert les yeux enfin; elle a vu, bien tard, il est vrai, qu'elle s'était battue pour rien, — que dis-je? pour faire triompher ses véritables ennemis. Charette est mort désespéré, et, mourant, il a lancé le dernier cri de la Vendée, son douloureux anathème. Combien plus en 1815 fut-elle éclairée, quand elle vit rentrer les Bourbons avec ces prudents héros qui ne se hasardèrent en France que derrière un million d'hommes, et qui, pour remerciement, redemandèrent en rentrant leurs droits

seigneuriaux aux paysans qui s'étaient fait tailler en pièces pour eux! La scène fut grande, à Auray, quand Madame, visitant cette terre trempée du sang des siens, trente mille hommes qui survivaient, la plupart blessés, mutilés, vinrent là, sous leurs cheveux blancs, sur leurs bâtons, leurs béquilles, au bras de leurs petits-fils, voir encore, avant de mourir, la fille de Louis XVI... Ces pauvres gens tombèrent face contre terre, les yeux pleins de larmes... A travers les larmes, ils regardent... Madame avait les yeux secs; elle n'avait pu prendre sur elle de pardonner à la France, et pas même à la Vendée... Ils se relevèrent bien tristes, le cœur flétri et amer. La République était vengée... Depuis ce jour, la Vendée appartient à la Patrie.

Le centre politique des prêtres dans l'Ouest, le foyer principal de leurs intrigues, était la ville d'Angers. Là se trouvaient réunis tous ceux qui, dans Maine-et-Loire, avaient refusé le serment. Soumis à la surveillance d'une ville très patriote, inquiets et impatients, ils avaient besoin de la guerre civile. Elle devait avoir pour effet de précipiter sur les villes les masses ignorantes des campagnes soumises à leur influence. J'ai parlé de leur fatale lettre qui, plus qu'aucune autre chose, dut confirmer Louis XVI dans la résistance, et par là indirectement servit à briser le trône. Ils provoquaient la guerre en haut, ils la provoquaient en bas. Leur active propagande s'étendait au nord chez les chouans du Maine, au midi dans la Vendée.

La propagande fanatique qui travaillait les Vendéens avait son centre à Saint-Laurent-sur-Sèvre, près de Montaigu. De là, nous l'avons déjà dit, par les sœurs de la Sagesse et autres dévots émissaires, s'étendait par le pays cette publicité mystérieuse de fausses nouvelles et de faux miracles, qui, circulant sans contrôle dans ces populations dispersées, pouvait faire activement fermenter l'imagination solitaire, préparer l'explosion.

Entre Angers et Saint-Laurent, à moitié chemin, près de Beaupréau, se trouvait au village du Pin-en-Mauges l'homme qui joua le premier rôle dans l'insurrection. Cathelineau était sacristain de sa

IMPRIMERIE NATIONALE.

paroisse, il appartenait au clergé; et le premier usage qu'il fit de ses succès, ce fut, comme on verra, de placer l'insurrection victorieuse dans la main des prêtres, d'exiger la création d'un conseil supérieur où les prêtres dominaient les nobles. Un mauvais prêtre, mais capable, Bernier, un curé d'Angers, gouverna bientôt ce conseil.

Le clergé, ce grand mineur, en poussant sous la terre ses voies ténébreuses, est attentif à effacer sa trace. Il n'a pas tenu à lui qu'on ne crût le mouvement tout spontané, inspiré et venu d'en haut. Artiste habile, il a montré l'œuvre, caché les moyens. On ne sait rien ou presque rien de ses agents, de son homme, Cathelineau. Trois mois de sa vie sont connus, du 12 mars où il prit les armes au 9 juin où il fut frappé à mort, à l'attaque de Nantes.

Rien n'indiquait qu'il dût jouer un rôle si important. C'était un homme d'une figure intelligente, mais sans élévation remarquable, une bonne et solide tête à cheveux noirs, un peu crépus; beau nez, grande bouche et voix sonore; une bonne taille ordinaire, pas plus de 5 pieds 4 pouces; bien sur ses reins, carré d'épaules, et, en tout sens, *carré,* comme on dit populairement, c'est-à-dire réunissant les qualités diverses qui font la force de l'homme, plein de sens, très brave et d'un froid courage, parfaitement équilibré de prudence et d'audace.

Il était d'une famille de paysans ouvriers, fils de maçon, maçon lui-même. Marié et chargé d'enfants, il avait besoin de gagner. *Nécessité l'ingénieuse* lui faisait faire plus d'un métier. Ne maçonnant que par moments, il filait dans les intervalles, lui la laine, sa femme le lin. Il allait vendre tout cela aux marchés, spécialement à Beaupréau, où se trouvaient deux marchands de serge et autres étoffes, qui se joignirent à lui dans l'insurrection. Quiconque sait la vie de province comprendra parfaitement que Cathelineau et ses amis de Beaupréau ne pouvaient faire leurs affaires que par la faveur ecclésiastique; rien sans les prêtres et les dévots, dans ces petites localités. Cathelineau était dévot et élevait dévotement ses enfants. Il parvint à devenir sacristain de sa paroisse. Un sacristain, mar-

chand d'étoffes, vendait d'autant mieux; il acheta une voiture, fut voiturier, messager, colporteur. Un tel homme, très discret, très sûr, ferme d'ailleurs et l'air ouvert, devait porter mieux que personne les messages secrets du clergé.

Une chose montre assez combien cet homme remarquable était supérieur à ses maîtres.

Le clergé, depuis quatre ans, malgré sa violence et sa rage, n'entraînait pas encore les masses. Plus furieux que convaincu, il ne trouvait pas les machines simples et fortes qu'il fallait pour atteindre, remuer la fibre populaire. Les bulles proclamées, commentées, n'y suffisaient pas; le pape *qui est à Rome* semblait loin de la Vendée. Les miracles agissaient peu. Tant simple que fût ce peuple, il y a à parier que plusieurs avaient des doutes. Ces fourberies troublaient les uns, refroidissaient les autres. Cathelineau imagina une chose naïve et loyale, qui fit plus d'impression que tous ces mensonges. C'était qu'aux processions où l'on portait la croix, les paroisses dont les curés avaient prêté le serment ne portassent leur Christ qu'enveloppé de crêpes noirs.

L'effet fut immense. Il n'y avait pas de bonne femme qui ne fondît en larmes, en voyant le Christ ainsi humilié, qui souffrait la Passion une seconde fois!... Quel reproche à la dureté, à l'insensibilité des hommes qui pouvaient endurer cette captivité de Notre-Seigneur!... Et les hommes s'accusaient aussi. Ils se renvoyaient les reproches. C'était entre les villages une occasion de rivalité et de jalousie. Ceux qui avaient cette honte de n'oser montrer leur Christ à visage découvert étaient conspués par les autres comme des villages de lâches qui souffraient la tyrannie.

On ne voit pas que Cathelineau ait remué dans l'insurrection vendéenne de 1792. Elle n'eut pas un caractère suffisant de généralité. Les campagnes n'agirent pas d'ensemble, mais les villes agirent d'ensemble et elles étouffèrent tout. Cholet, entre autres, montra beaucoup d'ardeur et de zèle. C'était une ville de manufactures, grande fabrique de mouchoirs surtout; les Cambon et autres industriels de Montpellier qui s'y étaient établis occupaient

beaucoup d'ouvriers. Au 24 août 1792, quand la Vendée répondit au signal des émigrés, des Prussiens, qui entraient en France, les ouvriers de Cholet, armés la plupart de piques, coururent à Bressuire et punirent cruellement les amis de l'ennemi. Il y eut, dit-on, des barbaries, des mutilations; chose toutefois non prouvée. Ce qui l'est, c'est qu'il y eut fort peu de morts, et que les tribunaux renvoyèrent magnanimement tous les paysans prisonniers, comme gens simples, ignorants, des enfants non responsables, que l'on avait égarés.

Les paysans n'en gardèrent pas moins rancune à la ville de Cholet. Le sang y coula le 4 mars. Une foule immense s'y était portée. Un commandant de la garde nationale entre amicalement dans les groupes, veut causer; la foule se ferme sur lui, on le terrasse, on le désarme; de son sabre on lui scie le gras de la jambe.

La loi de la réquisition avait singulièrement irrité encore la haine du paysan contre Cholet, contre les villes en général, les municipalités. Par cette loi, la Convention imposait aux officiers municipaux la charge terrible d'improviser une armée, personnel et matériel, tout compris, les hommes et les choses. Elle leur donnait droit de *requérir* non les recrues seulement, mais l'habillement, l'équipement, les transports. Rien n'était plus propre à effaroucher les Vendéens. On disait que la République allait *requérir* les bestiaux..... Toucher à leurs bœufs! grand Dieu!... C'était pour prendre les armes.

La loi de la réquisition autorisait les communes à s'arranger en famille pour former le contingent. S'il y avait un garçon trop nécessaire à ses parents, la municipalité le laissait et elle en prenait un autre. C'est justement cet arbitraire qui multipliait les disputes. Par cette loi imprudente, la Convention se trouva avoir appelé tout un peuple à discuter. Les municipaux ne savaient à qui entendre. Républicains ou royalistes, ils étaient presque également injuriés, menacés. Un municipal royaliste que les paysans voulaient assommer leur disait : « Y songez-vous?... mais jamais vous n'en trouverez qui soit plus aristocrate. »

Ces haines atroces éclatèrent le 10, à Machecoul. Au bruit du tocsin qui sonnait, une énorme masse rurale fond sur la petite ville. Les patriotes sortirent intrépidement, deux cents hommes contre plusieurs mille. La masse leur passa sur le corps. Elle entra d'un flot, remplit tout. C'était dimanche; on venait se venger et s'amuser. Pour amusement, on crucifia de cent façons le curé constitutionnel. On le tua à petits coups, ne le frappant qu'au visage. Cela fait, on organisa la chasse des patriotes. En tête des masses joyeuses marchait un sonneur de cor. Ceux qui entraient dans les maisons pour faire sortir le gibier, de temps à autre, jetaient dans la rue un malheureux patriote; le sonneur sonnait la *vue,* et l'on courait sus. La victime abattue par terre, on sonnait l'*hallali.* En l'assommant, on donnait le signal de la *curée.* Les femmes alors accouraient avec leurs ciseaux, leurs ongles; les enfants achevaient à coups de pierres.

Ceci ne fut qu'une avant-scène. Sur cette hauteur de Machecoul, entre deux départements, les royalistes dressèrent leur tribunal de vengeance, qui fit venir de partout des masses de patriotes, et continua de massacrer, du 10 mars au 22 avril.

Tout cela avait commencé depuis vingt-quatre heures, que rien ne bougeait encore dans la haute Vendée. Elle ne se décida que par l'affaire de Saint-Florent.

La foule des jeunes gens s'y mit en pleine révolte. On essaya d'arrêter un jeune homme, nommé Forest, ex-domestique d'un émigré, qui revenait de l'émigration et prêchait la résistance. Il tire, il tue un gendarme. Ce coup de pistolet retentit dans quatre départements.

On amena le canon. La foule n'en eut pas peur. Elle se jeta dessus, tua les canonniers à coups de bâton.

Saint-Florent est sans importance. Mais il faut remarquer sa situation. De son coteau élevé, il voit devant lui le fleuve, avec deux départements, et il en a deux derrière. Ceux-ci, sombres et muets, sans route alors, sans fleuve navigable, regardaient toujours vers la Loire, la lumière et le grand passage. Saint-Florent, avec

Ancenis, est comme une petite fenêtre par où l'aveugle Vendée regardait au carrefour des départements de l'Ouest.

Au canon de Saint-Florent s'éveillèrent peu à peu les cloches de l'Anjou et du Poitou. Déjà, dans la basse Vendée, autour de Machecoul, le tocsin sonnait, depuis dimanche, dans six cents paroisses. En montant vers le Bocage, à Montaigu, à Mortagne, il sonnait dans tous les villages qui couronnent les collines. Il sonnait autour de Cholet et remplissait la ville de terreur. Les communications étaient interrompues; les courriers ne passaient plus. Toute la masse des paysans, cent mille hommes déjà peut-être avaient quitté les travaux. Outre la réquisition, il y avait, pour monter les têtes, les solennités du carême. Pâques approchait. Les femmes remplissaient toutes les églises. Les hommes s'amassaient au parvis, muets. . . Les cloches assourdissantes ne permettaient pas de parler; elles enivraient la foule, elles remplissaient les airs d'une électricité d'orage.

Que faisait Cathelineau? Il avait très bien entendu le combat de Saint-Florent, les décharges du canon. Il ne pouvait ignorer (le 12) l'affreux massacre qui (le 10) avait compromis sans retour dans la révolte le littoral vendéen. N'eût-il rien su, le tocsin se faisait assez entendre. Tout le pays semblait en mouvement, et la terre tremblait. Il commença à croire que l'affaire était sérieuse. Soit prévoyance de père pour la famille qu'il allait laisser, soit prudence militaire et pour emporter des vivres, il se mit à chauffer son four et à faire du pain.

Son neveu arrive d'abord, lui conte l'affaire de Saint-Florent. Cathelineau continuait de brasser sa pâte. . . Les voisins arrivent ensuite, un tailleur, un tisserand, un sabotier, un charpentier : « Eh! voisin, que ferons-nous? » Il en vint jusqu'à vingt-sept, qui tous étaient là à l'attendre, décidés à faire tout comme il ferait. Il avisa alors que la chose était au point; le levain était bien pris, la fermentation suffisante; il n'enfourna pas, essuya ses bras et prit son fusil.

Ils sortirent vingt-sept; au bout du village, ils étaient cinq cents.

C'était toute la population. Tous bons hommes, bien solides, une population honnête et brave immuablement, noyau des armées vendéennes, qui presque toujours fit le centre, l'intrépide vis-à-vis du canon républicain.

Ils marchèrent gaillardement vers le château de Jallais, où il y avait un peu de garde nationale, commandée par un médecin. L'officier novice avait une petite pièce de canon, qu'il ne savait pas pointer. Il vint à bout cependant d'en tirer un coup, un boulet, qui ne toucha rien. Avant le second, Cathelineau et les siens se mirent à la course, enlevèrent le retranchement et saisirent la pièce.

Grande joie. Ils n'avaient jamais vu ni entendu de canon. Ils emmenèrent celui-ci, le baptisant du nom de *Missionnaire*, ayant foi dans ses vertus et convaincus qu'à lui seul il convertirait les républicains et leur ferait faire leurs pâques.

Une belle coulevrine, qu'ils prirent peu après par la même audace, tint compagnie au *Missionnaire* sous le nom de *Marie-Jeanne*. Toute l'armée en raffolait. On la perdit, on la reprit, avec un deuil, une joie qui ne se peut dire.

Sur la route, ils entraînaient tous les paysans de gré ou de force. Des prêtres se joignirent à eux et leur dirent la messe. Le 14, une grosse bande leur vint de Maulevrier. Le chef était Stofflet, un ancien soldat, fils d'un meunier de Lorraine, qui avait servi sous M. de Maulevrier et était son garde-chasse. C'était, comme Cathelineau, un homme d'environ quarante ans, intrépide, mais rude et féroce.

L'armée, grossie jusqu'au nombre d'environ quinze mille hommes, se présenta devant Cholet. Elle poussait devant elle trente malheureux jeunes gens, faits prisonniers à Chemillé, pour essuyer les premiers coups. Un homme se détacha seul et pénétra dans la ville. Il avait la tête et les pieds nus, tenait un crucifix avec une couronne d'épines, d'où pendait un long chapelet. Il tournait les yeux vers le ciel et criait d'un ton lamentable : « Rendez-vous, mes bons amis ! ou tout sera mis à feu et à sang. »

Deux messagers suivirent de près, avec une sommation signée : *le commandant* Stofflet et *l'aumônier* Barbotin.

Les patriotes ne s'étonnèrent pas. Ils étaient trois cents armés de fusils et cinq cents armés de piques, plus cent dragons de nouvelle levée[1]. M. de Bauveau, procureur-syndic, un noble très républicain, était à leur tête. La pluie tombait. La vue des trente prisonniers qu'il fallait fusiller d'abord pour arriver à l'ennemi refroidissait les patriotes. Dans ce moment d'hésitation, les tirailleurs vendéens commencent. On sut plus tard quels étaient ces tireurs terribles, légers autant qu'intrépides, qui, s'éparpillant aux ailes, au front des colonnes, étonnaient les républicains par la précision meurtrière des premiers coups. Ce n'étaient nullement, le bon sens suffirait pour l'indiquer, de lourds paysans; c'étaient généralement des contrebandiers, de véritables *brigands*, dignes du nom que l'on étendit à tort à tous les Vendéens. L'élite des paysans, moins leste, mais très brave et très ferme, formait un noyau derrière ces coureurs, mais ne couraient pas eux-mêmes, et pour une raison bien simple : la plupart étaient en sabots.

Aux premiers coups, M. de Bauveau tombe, plusieurs grenadiers avec lui. La cavalerie qui chargeait s'effraye, revient, renverse tout. Les patriotes en retraite se jetèrent dans un pavillon du château et tirèrent de là sur la place, où arrivaient les Vendéens. On vit alors avec étonnement ce que c'était que cette guerre. Sur cette place était un calvaire; pas un paysan n'y passa sans s'agenouiller; les mains jointes, chapeau sous le bras, ils faisaient paisiblement leur prière à 20 pas du pavillon, sous le feu le plus meurtrier.

Ce qui faisait leur sécurité, c'est qu'ils étaient bien en règle, confessés, absous. De plus, la plupart, sous leurs vêtements, étaient

[1] J'admire la puissance des historiens royalistes. Ils trouvent des garnisons pour les villes qui n'en avaient pas; ils créent des armées entières pour les faire battre par les Vendéens. Nous avons des détails plus précis dans les historiens militaires. Voir un ouvrage très riche en pièces originales, *Guerre des Vendéens*, par un officier supérieur, 1824, 6 vol. in-8°, et *Dix années de guerre intestine*, par le colonel Patu-Deshautschamps (1840), ouvrage publié avec approbation du ministre de la guerre.

cousus et cuirassés de petits *Sacrés-Cœurs* en laine que leur faisaient porter leurs femmes, qui devaient leur porter bonheur et « les faire réussir dans toutes leurs entreprises ».

Cette dévotion extrême avait des effets contraires, fort bizarres à observer. D'abord ils ne volaient pas, ils tuaient plutôt. Ils ne firent pas de désordre dans les maisons. Ils demandaient peu ou rien, se contentaient des vivres qu'on leur donnait. Il n'y en eut qu'un petit nombre, non paysans, mais voleurs ou contrebandiers mêlés aux paysans, par exemple leur canonnier, un drôle, nommé *Six-Sous,* qui fouillèrent les prisonniers et vidèrent leurs poches.

Dès qu'un prisonnier était bien confessé, les paysans n'hésitaient pas à le tuer, bien sûrs qu'il était sauvé. Plusieurs évitèrent la mort en refusant la confession et disant qu'ils n'étaient pas encore en état de grâce. L'un d'eux fut épargné parce qu'il était protestant et ne pouvait se confesser. Ils craignirent de le damner.

L'histoire a été bien dure pour les malheureux patriotes qu'égorgeaient les Vendéens. Beaucoup d'entre eux montrèrent une foi héroïque et moururent martyrs. On compte par centaines ceux qui se firent tailler en pièces. Je citerai entre autres un garçon de seize ans, qui, sur le corps de son père mort, cria : « Vive la nation! » jusqu'à ce qu'il eût été percé de vingt baïonnettes. De ces martyrs, le plus célèbre est Sauveur, officier municipal de la Roche-Bernard, disons mieux, la Roche-*Sauveur.* Elle eût dû conserver ce nom.

Cette ville, qui est le passage entre Nantes et Vannes, fut attaquée le 16 par un rassemblement immense d'environ six mille paysans. Elle avait à peine quelques hommes armés; il fallut se rendre, et les furieux, sous prétexte d'un fusil parti en l'air, égorgèrent tout d'abord vingt-deux personnes sur la place. Ils foncent dans la maison de ville et trouvent le procureur-syndic, Sauveur, magistrat intrépide, qui n'avait pas quitté son poste. On le saisit, on le traîne. Mis au cachot, il en est tiré le lendemain pour être barbarement massacré. Il essuya je ne sais combien de coups d'armes de toute espèce, surtout de coups de pistolet; on tirait à petit plomb. On voulait lui faire crier : « Vive le Roi! » Il criait :

« Vive la République ! » De fureur, on lui tirait des coups à poudre dans la bouche. On le traîna au calvaire pour faire amende honorable. Il leva les yeux au ciel, adora, mais en même temps cria : « Vive la nation ! » Alors on lui fit sauter l'œil gauche d'un coup de pistolet. On le poussa un peu plus loin. Mutilé, sanglant, il restait debout, les mains jointes, regardant le ciel. « Recommande ton âme ! » crient les assassins. On l'abat d'un coup de feu. Il tombe, mais se relève, serrant et baisant encore sa médaille de magistrat. Nouveau coup de feu; il tombe sur un genou, se traîne jusqu'au bord d'un fossé, dans une tranquillité stoïque; pas une plainte, pas un cri de colère ni de désespoir. C'est ce qui portait au comble la rage de ces furieux. Il ne disait que ces mots : « Mes amis, achevez-moi !... » et « Vive la République !... Ne me faites pas languir, mes amis... Vive la nation ! » Il confessa sa foi jusqu'au bout; on ne lui imposa silence qu'en l'assommant et l'écrasant à coups de crosses de fusil.

Sauveur n'a pas un article dans les biographies. La Convention avait donné son nom à sa ville. Bonaparte l'a ôté. Les préfets de Bonaparte ont écrit des livres à la gloire des Vendéens... France ingrate, France oublieuse, qui n'honores que ceux qui t'écrasent, et n'as pas un souvenir pour ceux qui moururent pour toi !...

Une différence essentielle que nous avons signalée entre la violence révolutionnaire et celle de ces fanatiques animés des fureurs des prêtres, c'est que la première, en tuant, ne voulait rien autre chose qu'être quitte de l'ennemi. L'autre, fidèle à l'esprit de la férocité sacrée des temps de l'inquisition, voulait moins tuer que faire souffrir, faire expier, tirer de l'homme (pauvre créature finie) d'infinies douleurs, de quoi venger Dieu !

Lisez les doucereuses idylles des écrivains royalistes, vous serez tentés de croire que les insurgés ont été des saints, qu'à la longue seulement, forcés par les barbaries des républicains, ils ont exercé des vengeances et tiré des représailles. Qu'ils nous disent quelles représailles on avait à exercer sur les gens de Pontivy, lorsqu'au

12 ou 13 mars, les paysans, conduits par un curé réfractaire, martyrisèrent sur la place dix-sept gardes nationaux. Était-ce des représailles qu'on exerçait à Machecoul, pendant six semaines, sous l'autorité régulière du comité royaliste? Un receveur des gabelles, Souchu, qui le présidait, remplit et vida quatre fois les prisons de cette ville. La foule avait, on l'a vu, tué par jeu d'abord, dans sa brutalité joyeuse. Souchu mit ordre à cela; il eut soin que les exécutions fussent longues et douloureuses. Comme bourreaux, il aimait surtout les enfants, parce que leurs mains maladroites faisaient plus longtemps souffrir. Des hommes très durs, marins, militaires, ne purent voir ces choses sans indignation et voulurent y mettre obstacle. Le comité royaliste fit alors ses coups de nuit; on ne fusillait plus, on assommait, et l'on recouvrait à la hâte les mourants de terre.

Selon les rapports authentiques faits à la Convention, cinq cent quarante-deux personnes périrent en un mois, et de quelle mort!... Ne trouvant presque plus d'hommes à tuer, on allait passer aux femmes. Beaucoup étaient républicaines, peu dociles aux prêtres, qui leur en gardaient rancune. Un miracle affreux se fit. Il y avait dans une église la tombe de je ne sais quelle sainte en réputation. On la consulta. Un prêtre dit la messe sur la tombe, y posa les mains... Voilà que la pierre remue... « Je la sens, criait le prêtre, je la sens qui se soulève... » Et pourquoi se levait-elle? Pour demander un sacrifice agréable à Dieu, qu'on ne ménageât plus les femmes, qu'on les égorgeât... Fort heureusement, les républicains arrivèrent, la garde nationale de Nantes. « Hélas! leur disaient les gens de la ville qui venaient à eux en pleurant et qui leur serraient les mains, hélas! vous venez trop tard! Vous venez sauver les murailles... La ville est exterminée... » Et ils leur montraient la place des hommes enterrés vifs. On voyait avec horreur sortir une main crispée qui, dans l'effroyable angoisse de l'étouffement, avait saisi et tordait des herbes flétries.

« Tout cela, répondent-ils, est de la Bretagne ou du Marais vendéen. Mais les hommes du Bocage... quelle piété? quelle

pureté !... » Nous regrettons que les actes et les pièces authentiques dérangent la belle économie d'une si poétique légende. Le témoignage positif qu'on en tire, dès le premier jour, c'est que la dévotion même des gens du Bocage les rendit faciles à verser le sang. Ces braves gens étaient si sûrs de la vie à venir que la mort leur semblait chose indifférente; ils la recevaient sans terreur, la prodiguaient sans scrupule. Confessés, absous, repentants, mis en bon état de conscience, les patriotes leur semblaient pouvoir sans difficulté sortir de cette vallée de larmes pour aller en paradis.

Les curés constitutionnels, qui sans doute avaient à expier davantage, ne passaient à l'autre monde qu'à travers d'affreuses tortures. Les colonnes de Cathelineau, le 16 et le 17 mars, en poussaient deux devant elles en les lardant de coups de pique; on ne sait combien d'heures (ou de jours) dura ce supplice.

Il fallut les plus grands efforts pour empêcher les paysans d'égorger indistinctement les prisonniers de Montaigu. Les nobles s'y employèrent avec beaucoup d'humanité et de courage. Pour les prisonniers de Cholet, il n'y eut aucun moyen de les sauver. Ils furent immolés, littéralement, en sacrifice, dans la semaine de Pâques, en partie le jeudi saint. Ce jour-là, on en tua six, jeunes gens de Montpellier, qui tenaient des maisons de commerce à Cholet. On les lia un à un à l'arbre de la liberté, pour fusiller l'arbre avec eux.

Ces paysans, sans nul doute, étaient braves autant que fanatiques. Leur audace, la décision vigoureuse avec laquelle des masses si mal armées se jetèrent sur les canons, est chose acquise à l'histoire. C'est une glorieuse légende pour la France, et l'on n'y doit pas toucher. Ce n'est pas nous qui par de vaines chicanes essayerons de diminuer ce qui peut faire honneur à la valeur nationale. Il faut convenir toutefois que, depuis qu'on a publié dans les histoires militaires le chiffre exact des troupes qui furent opposées aux Vendéens, le miracle surprend moins. Il reste de quoi admirer, toutefois dans les limites du raisonnable et du possible.

Des hommes d'un vrai courage comme était Cathelineau, d'un

sens militaire très vif et très juste comme était Charette, ne se seraient nullement lancés dans la gigantesque entreprise de faire la guerre à la France, si la chose n'eût été vraiment possible en ce moment, si l'on n'eût pu compter que sur des hasards, des miracles, de merveilleux coups d'en haut.

Toute la basse Vendée, toute la côte de Nantes à la Rochelle, *étaient gardées par deux mille hommes,* divisés entre neuf petites villes. Ces deux mille hommes étaient cinq bataillons de ligne, très incomplets, des dépôts composés des hommes les moins valides, que l'on n'avait pas trouvés en état de marcher à la frontière.

Qui gardait la haute Vendée? *Personne, exactement personne.*

Il n'y avait point de troupes à Saumur, point à Angers, sauf un corps de jeunes gens qu'on formait à la cavalerie et qui devait faire le service de dragons. On en envoya une centaine à Cholet, quand elle fut menacée par les insurgés.

Le pays se gardait lui-même. Les villes avaient aux frontières l'élite de leur jeunesse. Leurs meilleurs hommes étaient à Mayence ou en Belgique. Elles n'avaient ni troupes, ni armes, ni munitions.

On pourrait soutenir d'ailleurs que, dans ce pays, il n'est point de villes. Sauf Cholet, Luçon, Fontenay, les Sables-d'Olonne, qui sont de bien petites villes, tout le reste ne peut s'appeler ainsi. Toute la population est dans les campagnes. D'énormes masses rurales furent lancées sur des bourgades sans défense.

On forma à la hâte des bataillons de gardes nationales, et chaque bataillon prit le nom d'armée. Il y eut l'armée de Saint-Lambert, l'armée de Doué, celles de Bressuire, de Parthenay, Niort, Fontenay, Luçon, etc., je ne sais combien d'armées, et point de soldats.

Tout le monde était général ou officier supérieur. Les militaires émérites, sexagénaires, septuagénaires, qui restaient dans le pays, furent les généraux, le vieux Verteuil, le vieux Marcé, le vieux Wittinghof. Tous les autres officiers (négociants, rentiers, médecins) n'avaient jamais vu la guerre, jamais touché d'armes.

Les municipalités mettaient *en réquisition* quelques gardes nationales, population citadine de petits marchands, épiciers, bonnetiers, etc., qui ne savaient point charger un fusil. Le paysan, au contraire, était grand chasseur, appelé souvent aux chasses par les seigneurs mêmes (dit M[me] de la Rochejaquelein); depuis 1789, d'ailleurs, il chassait tout seul, sans autorisation et fort librement.

Les gardes nationaux, pères de famille, quittant à regret leurs boutiques, leurs enfants, leurs femmes éplorées, regardaient sans cesse vers la maison et l'heureux moment du retour. Devant l'ennemi surtout, la nostalgie leur venait. Au feu, ils se trouvaient avoir bien moins de bras que de jambes.

Les retenir quinze jours loin de leurs maisons, c'était tout ce qu'on pouvait faire. Les municipalités n'osaient leur demander davantage. Ainsi ils changeaient sans cesse. A peine commençaient-ils à savoir manier une arme qu'ils partaient; d'autres venaient tremblants et novices.

Voilà ce que nous lisons dans les aveux désespérés que faisaient les militaires aux autorités, et qui, heureusement pour l'histoire, nous ont été conservés. On ne comprendrait pas autrement comment les mêmes pays se sont trouvés tout à la fois les plus vaillants et les plus lâches de la République. N'est-ce pas des mêmes contrées qui fournissaient ces fuyards, invariablement battus, que sortirent tant d'admirables légions républicaines, spécialement celle de Beaurepaire, l'immortel bataillon de Maine-et-Loire?

En réalité, les premières forces organisées qui parurent dans la Vendée n'arrivèrent qu'à la fin de mai. Le pays était insurgé depuis à peu près trois mois.

Le seul combat sérieux qu'il y eut en mars eut lieu le 19, dans la basse Vendée, entre Chantonnay et Saint-Vincent.

Un certain Gaston Bourdic, perruquier breton (les perruquiers, on l'a vu, étaient la fleur du royalisme), avait entraîné une cinquantaine de jeunes gens qui ne voulaient pas partir. Ils traversèrent la basse Vendée, et sur la route toute la foule des campagnes se mit avec eux. La masse, grossissant toujours, enleva un poste.

L'officier fut tué; Gaston endossa son habit et, sans autre formalité, se fit général. Le 15 mars, il attaqua Chantonnay et s'en empara.

Au premier moment on crut, et les représentants Carra et Niou écrivirent, que le généralissime de la Vendée était le perruquier Gaston. On le crut à la Convention, on le répéta dans toute l'Europe. Tant cette guerre et ce pays étaient peu connus! Dans la réalité, il y avait vingt chefs, tous indépendants. Les plus considérables toutefois dans ces parages étaient MM. de Royrand et de Sapinaud, deux officiers nobles que les paysans avaient forcés de prendre le commandement. Gaston, très probablement, se rallia à eux, et leurs forces combinées se trouvèrent le 19 en face du vieux général Marcé, qui, sans consulter son âge, était parti de la Rochelle avec cinq cents hommes de ligne, auxquels se joignirent sur la route beaucoup de gardes nationaux. Marcé eut son cheval blessé, ses habits et ceux de ses fils tout percés de balles. Mais il resta presque seul. Une partie de sa troupe s'enfuit et entraîna tout.

Qui empêchait l'insurrection d'être maîtresse absolue du pays? Rien dans la haute Vendée, absolument rien. Dans la basse, un brave officier, le général Boulard, se maintint toujours avec peu de forces, appuyé tantôt des vaillantes gardes nationales du Finistère, tantôt de celles de Bordeaux. Celles-ci avaient montré un patriotisme héroïque. Partis de Bordeaux, à la première nouvelle de l'insurrection, sans se reposer d'un si long trajet, les bataillons de la Gironde attaquèrent partout les Vendéens à la baïonnette, et rien jamais ne tint devant eux. C'étaient pourtant la plupart des négociants que rappelaient leurs affaires; ils étaient partis pour quinze jours et restèrent trois mois. Il fallut bien, à la longue, les laisser partir, comme ceux du Finistère, que d'autres dangers rappelaient chez eux.

Toutes les administrations, en détresse, criaient au secours. De Nantes, d'Angers, des Sables, de toutes les villes, le ministre de la guerre recevait lettres sur lettres, les prières du désespoir.

A peine répondait-il. Le général La Bourdonnais, qui avait le commandement général des côtes, alla jusqu'à accuser le ministre auprès de la Convention. Celui-ci, forcé de répondre, écrivait au général : « Mais que voulez-vous que je fasse? Comment vous envoyer des troupes? Comment puis-je ôter un homme à Custine qui bat en retraite? Comment affaiblir Dumouriez?..... Je vous enverrai cinq cents hommes, les vainqueurs de la Bastille. »

Triste aveu, secours dérisoire. Les patriotes de l'Ouest étaient perdus certainement, s'ils ne se sauvaient eux-mêmes. Leur élan fut admirable (spécialement dans plusieurs des villes de Bretagne), au niveau du fanatisme des chouans, des Vendéens. Elles donnaient toutes au delà de leur contingent. Dol devait seize hommes, et elle en fournit trente-quatre, les autres à proportion. Les sacrifices de Nantes furent illimités. Coupée de toutes parts et sans communications, devenue une île, au milieu d'une mer de troubles, d'incendies, d'assassinats, voyant les feux s'élever de quatre départements, elle prit dans son péril même une vigueur prodigieuse. Elle s'organisa un gouvernement, leva des armées, lança ses vaillantes colonnes par toute la Loire-Inférieure, parfois au delà.

Le 13 mars, tous les corps constitués de la ville s'unirent en un seul, formèrent un corps souverain. Ils mirent les caisses publiques au château de Nantes, créèrent des cours martiales pour suivre les colonnes armées et juger sur les lieux les rebelles pris les armes à la main; ils organisèrent dans la ville un tribunal extraordinaire sans appel, et, pour avertir les royalistes que le moindre mouvement dans les villes serait puni de mort, ils ordonnèrent que d'avance on dressât la guillotine.

Ce qui remplissait Nantes et toutes les villes de l'Ouest d'une mystérieuse terreur, c'est que l'insurrection était anonyme, elle n'avait pour chef aucun homme connu. On ne savait bien d'abord ni les hommes, ni les faits, ni les causes.

Sauf MM. de Sapinaud et de Royrand, sur un point de la Vendée centrale, il n'y avait encore aucun général noble. Sapinaud

lui-même arma malgré lui, forcé par les gens du pays. « Mes amis, leur disait-il, vous allez être écrasés. Un département contre quatre-vingt-deux, c'est le pot de terre contre le pot de fer... Croyez-moi, rentrez chez vous. » Charette et M. de Bonchamps firent aussi cette réponse. Ils prirent les armes pourtant, ainsi que M. d'Elbée, et furent malgré eux commandants de petites bandes du voisinage, mais nullement généraux.

Le perruquier Gaston était le seul général connu dans la basse Vendée, Cathelineau et Stofflet dans la haute.

Nous avons là-dessus un témoignage authentique, l'interrogatoire que subit, le 27 mars, le frère de Cathelineau, qu'on avait fait prisonnier. On lui demanda : *Quels étaient les chefs?* et il répondit : « Stofflet et Cathelineau. » — Puis : *S'il y avait* des nobles dans l'armée? Il répondit : « *Il y a* M. d'Elbée, et un autre dont je ne sais pas le nom. »

On lui demanda encore s'il y avait d'autres personnes connues : « Oui, » dit-il, et il nomma des *sergers* et marchands d'étoffes de Jallais et de Beaupréau.

Caractère vraiment formidable de cette guerre intérieure! la France, attaquée de l'Europe, trouvait en elle un ennemi qu'elle ne pouvait définir. *C'était personne et tout le monde,* un monstre informe et sans nom.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE VI.

TRAHISON DE DUMOURIEZ (MARS-AVRIL 1793).

Unanimité de la Convention contre la Vendée. — Grandes mesures sociales. — Dumouriez était mal avec tous les partis. — Il n'avait de rapport intime qu'avec les Orléanistes. — Lettre insolente de Dumouriez à la Convention, 12 mars. — Danton demande que l'on cache la lettre. — Dumouriez hasarde la bataille de Neerwinde, 18 mars. — Ses dispositions au profit des Orléanistes. — Miranda est écrasé. — Dumouriez rejette la défaite sur Miranda. — Arrangement de Dumouriez avec les Autrichiens. — Danger de Danton. — Danton suspect de complicité avec Dumouriez. — Danton accusé par la Gironde, 1er avril 1793. — Sa furieuse récrimination. — La Convention abdique son inviolabilité. — Dumouriez arrête les commissaires de la Convention. — Il passe à l'ennemi.

La nouvelle de la Vendée, tombant sur Paris, y mit une fureur profonde, comme celle d'un odieux guet-apens, la fureur qu'éprouve un homme attaqué de toutes parts, lorsque, déjà serré à la gorge par deux autres, il sent derrière un troisième qui lui plonge le couteau.

C'était pour la seconde fois qu'au moment de l'invasion des ennemis, au jour même où la nouvelle pouvait arriver dans l'Ouest, éclatait à l'intérieur l'invasion des brigands.

Nos lignes forcées sur la Meuse, notre armée du Rhin en pleine retraite, Custine laissant la moitié de son armée dans Mayence et venant se réfugier sous le canon de Landau ! voilà ce qu'on savait de l'Est. Nous reculions de toutes parts. Par l'Est comme par le Nord, elle pesait sur nous maintenant, cette grande et lourde Allemagne, elle semblait nous retomber de la masse irrésistible de ses quarante millions d'hommes. La France, succombant sous le poids, appuyait au centre, à l'Ouest, sur quoi? Sur la guerre civile, sur la ruine et sur la mort.

Il ne faut pas s'étonner si, dans de telles circonstances, personne ne songea à poursuivre sérieusement les auteurs du mouvement du 10 mars. On ne voulut voir en eux que de violents pa-

triotes, qui avaient suivi trop aveuglément une fureur, après tout, légitime, contre les endormeurs coupables de la presse girondine. Tout ce que celle-ci avait atténué, nié, était trop réel et se vérifiait jour par jour. Comment d'ailleurs la Convention eût-elle pu rendre justice à la Gironde? Celle-ci, au lieu de préciser ses accusations, de nommer tel individu, y englobait des corps entiers, et la Montagne, et la Commune, et les Jacobins, tout le monde.

La nouvelle de l'Ouest sembla un moment réconcilier la Convention. Elle fut unanime contre les assassins de la France.

La Gironde demanda que les insurgés bretons fussent envoyés au tribunal révolutionnaire. Le Breton Lanjuinais, dans sa loyale indignation contre les traîtres, voulait de plus que l'on confisquât les biens de ceux qui auraient été tués.

L'incendie de la Vendée, qui gagnait si vite, demandait des remèdes encore plus rapides. Cambacérès proposa la justice militaire. On donnait huit jours aux nobles et aux prêtres pour sortir du territoire, après quoi ceux que l'on prendrait seraient (comme les meurtriers, incendiaires, instigateurs de révolte) mis à mort dans les vingt-quatre heures, les biens des morts confisqués, toutefois en pourvoyant à la subsistance des familles (19 mars).

Parmi ces nécessités de justice révolutionnaire, la Convention sanctionna de grandes mesures sociales pour rassurer la nation, calmer les craintes des propriétaires, donner bon espoir aux pauvres. Ce fut le comité de défense qui les proposa; nulle défense plus sûre en effet que d'intéresser toutes les classes au salut de la patrie. 1° *La propriété fut garantie,* la mort décrétée pour qui proposerait des lois agraires; 2° Mais la propriété (territoriale ou industrielle) *devait supporter l'impôt progressif.* Pour d'autres lois populaires, la Convention demanda un rapport, par exemple pour le partage des biens communaux.

Un espoir restait à la France dans sa situation terrible, c'était que le général heureux, l'homme de Valmy et de Jemmapes, Dumouriez, viendrait la sauver. — Il revint, mais ennemi!...

Le jour même où l'on apprend l'explosion de la Vendée, une

lettre de Dumouriez arrive, lettre insolente et méprisante, qui défie la Convention, et que l'on aurait crue de Brunswick ou de Cobourg.

Il était parti ennemi en janvier, et la trahison dans le cœur. Lui-même il dit que dès lors il était décidé à émigrer. De là son intrigue avec les agents hollandais, anglais, son audacieuse tentative de se porter médiateur, de régler avec l'étranger les affaires de la France, intrigue déjouée fort à propos par la mesure sage et forte de la Gironde de faire déclarer la guerre à l'Angleterre, sans faire la moindre attention aux beaux discours de Dumouriez.

La coalition vit alors ce qui était vrai, c'est qu'il n'avait aucun crédit en France, que personne ne se fiait à lui. On l'acceptait, on le soutenait, comme un aventurier habile et heureux; voilà tout. Il l'avoue dans ses Mémoires : « Je n'avais, dit-il, personne pour moi dans la Convention. »

Il était brouillé avec tous les partis :

Mal avec les Girondins, qui lui donnaient ce soufflet de la déclaration de guerre à l'Angleterre;

Mal avec les Jacobins, qui le croyaient royaliste, et avec raison;

Mal avec les royalistes, à qui il avait fait croire qu'il pourrait sauver le Roi.

Il n'était même pas bien avec Danton et ses amis, qui, par deux fois, proposèrent la réunion de la Belgique à la France, la mesure qui renversait tous les plans de Dumouriez.

Il ne lui restait nulle liaison sérieuse qu'avec les Orléanistes.

Leur fortune était justement la même... Ils avaient cela de commun qu'eux et lui ils étaient perdus, s'ils ne faisaient quelque tentative audacieuse et désespérée.

Libre aux Orléanistes de nier l'évidence. Libre à Dumouriez de mentir dans ses Mémoires, écrits pour l'émigration, et de dire qu'il ne songeait qu'au rétablissement de la branche aînée.

Dumouriez avait trop d'esprit pour croire que les émigrés eussent jamais pardonné leur retraite de Valmy. Il voulait un roi, sans nul doute, mais non de la branche aînée.

Les Orléans se sentaient délaissés de la Montagne. Elle haïssait Égalité, qui lui nuisait par sa présence, donnait prise aux Girondins. Ce buste mort d'un Bourbon qu'elle voyait sur ses bancs, cette muette effigie qui n'avait desserré les dents que pour la mort de Louis XVI lui était odieuse, importune. Un pressentiment de haine disait aux loyaux Montagnards qu'il y avait là, contre la République, un *en-cas* royal, une royauté possible, et la pire, la royauté de l'argent.

« Dumouriez ne pensait pas au jeune duc d'Orléans. » Sans doute; sans y penser, il s'arrangea, dans chacune de ses batailles, pour le faire valoir, lui donner le plus beau rôle.

« Il ne pensait point à la maison d'Orléans. » Et on le voit entouré de généraux orléanistes; son bras droit était Valence, gendre de M[me] de Genlis, quasi-frère du jeune Orléans.

Qui proposa-t-il à Charette, après Quiberon, lorsque le comte d'Artois déshonoré semblait rendre la branche aînée décidément impossible? Orléans. — On sait la réponse énergique et méprisante que lui fit le Vendéen. Il aima mieux la République et deux balles dans la tête.

Nous croyons d'après tout ceci que, dès janvier 1793, Orléans et Dumouriez, c'était la même personne. Compromis sans retour avec les royalistes, suspects à la Révolution, ils n'avaient qu'un salut possible et qu'une chance : se faire rois eux-mêmes.

Cela était difficile. Était-ce impossible? Dumouriez ne le croyait pas.

L'armée aimait Dumouriez; les troupes de ligne du moins lui étaient fort attachées. Elles avaient de l'estime et de la sympathie pour leur jeune compagnon d'armes, *le général Égalité*, qui se faisait comme des leurs, était moins leur chef que leur protégé. Sa royauté eût été celle de l'armée elle-même.

Les puissances auraient-elles vu cet arrangement avec peine? Elles n'avaient pas montré grande sensibilité pour le sort de la branche aînée. L'Angleterre se fût reconnue, eût retrouvé sa propre histoire et ses enseignements dans l'élévation d'une branche

cadette. N'a-t-elle pas professé le grand axiome : « Le meilleur roi est celui qui a le plus mauvais titre? »

Et la France qu'aurait-elle dit? Elle était déjà bien lasse. Bien des classes, les riches surtout, eussent accepté, les yeux fermés, un compromis quel qu'il fût. Le prétendant eût montré les deux faces de Janus : *un roi* à droite, mais à gauche un roi *de sang régicide*.

Il fût arrivé, ce jeune homme, au nom de l'humanité, au nom de l'ordre et des lois. « Assez de sang! » eût-il dit. Mot magique, mot infaillible, qu'on lui eût payé en bénédictions. A chaque âge de la Révolution, quelqu'un essaya de le dire. Qui l'aurait dit, sans en mourir, était bien sûr de régner. Danton l'essaya, périt. Robespierre y pensait sans doute avant le 9 thermidor; la chance qu'il attendait pour être maître absolu, c'était de pouvoir un matin guillotiner la guillotine.

Dans son séjour de janvier à Paris, Dumouriez vit le duc d'Orléans. Quels furent leurs arrangements, leurs projets? On ne le sait, et l'on n'a aucun besoin de le savoir. Il suffit d'avoir prouvé que l'un et l'autre étaient perdus, qu'ils ne pouvaient se sauver que par cette voie très étroite, sans avoir la moindre échappée ni à droite ni à gauche.

Seulement, pour négocier, pour trahir, pour faire un roi, il fallait d'abord constater sa force. Il fallait imposer et à la coalition et à la France par quelque heureux coup. De là les tentatives hasardeuses, presque insensées, que Dumouriez risqua, d'abord d'enlever la Hollande, puis, l'ennemi lui venant derrière, de se retourner, de hasarder la bataille de Neerwinde.

Suspendu ainsi entre la coalition et la France, n'ayant en main que la Belgique, qui lui était disputée par l'influence révolutionnaire, Dumouriez se fit Belge, en quelque sorte, prit les intérêts des Belges; il écrivit pour eux un violent manifeste, sous forme de lettre à la Convention. Il l'écrivit, le 12, à Louvain, et il eut soin d'en faire courir des copies.

C'était l'acte d'accusation de la Convention et de la France.

Tout ce que disait l'ennemi contre nous était proclamé ici par une bouche française, par notre général même. Comme l'Autrichien, il disait que la demande de la réunion à la France n'avait été obtenue des Belges, arrachée qu'à coups de fusil. Comme la Banque, il disait que Cambon n'avait voulu que ruiner la Belgique, absorber son or, pour des assignats. Comme les prêtres, il se lamentait sur l'argenterie des églises enlevée pour les frais de la guerre, la violation des tabernacles, l'effusion des hosties répandues à terre... Dans ce pieux manifeste, fort bien combiné pour les Belges, le roué montrait dans nos revers une punition de nos crimes : de tout temps, il y a eu une récompense des vertus et une punition des vices, etc. A ce compte, il ne fallait pas se battre; c'était tenter la Providence. Le bâton du caporal autrichien était la verge de Dieu.

Cette perfide capucinade arriva le 14 au soir. Le Girondin Gensonné, qui présidait la Convention, fut terrifié et crut d'abord devoir montrer la lettre au comité de défense générale. Bréard, président de ce comité, Barrère, le parleur ordinaire, dirent qu'on ne pouvait garder une lettre adressée à l'Assemblée, qu'il fallait la lui porter, lui demander l'accusation, l'arrestation de Dumouriez. C'était l'audace de la peur; cette mesure violente eût eu l'effet de rallier l'armée à son général; elle ne se doutait nullement de sa perfidie; elle l'aurait cru victime des factions, et très probablement elle l'aurait défendu. Cette armée loyale et reconnaissante, qui croyait lui devoir les victoires qu'elle avait gagnées, eut besoin, pour s'arracher de Dumouriez, de le voir en rapport avec l'ennemi, que dis-je? de le voir entouré, escorté des Autrichiens, dans leurs rangs, au milieu des détestés manteaux blancs... Jusque-là on ne pouvait rien. Ou, si les volontaires obéissaient au décret et mettaient la main sur lui, la ligne l'aurait défendu; on eût eu l'affreux spectacle d'une bataille entre l'armée et l'armée, sous les yeux des Autrichiens, qui eussent tombé sur les deux partis.

Un seul membre s'opposa à l'arrestation de Dumouriez, et ce fut Danton : « Que faites-vous? dit-il au comité. Savez-vous bien

que cet homme est l'idole de l'armée? Vous n'avez pas vu, comme moi, aux revues, ses soldats fanatiques lui baiser les mains, les bottes!... Au moins faudrait-il attendre qu'il eût opéré la retraite. Comment la ferait-on sans lui?... Il a perdu la tête, comme politique, mais non comme militaire... » Les Girondins du comité avouèrent que Danton avait raison, que Dumouriez, après tout, était encore, dans cette crise, le seul général possible.

Danton voulait qu'avant tout on essayât de lui faire rétracter la lettre, qu'une commission mixte des deux partis allât le trouver, dans laquelle il reconnût l'unanimité de la Convention, qu'on envoyât par exemple lui Danton pour la Montagne, et pour la Gironde Guadet, Gensonné. Ceux-ci déclinèrent la commission. Ils consentirent à garder quelques jours la lettre au comité, responsabilité déjà assez grande. Mais, pour la démarche hasardeuse d'aller conférer en Belgique avec un homme si suspect et si près de la révolte, ils la laissèrent à Danton, qui n'hésita pas et partit au moment même[1].

[1] Danton était-il complice de Dumouriez pour l'élévation de la maison d'Orléans? Était-il en rapport intime avec cette maison? — Il faut distinguer les dates. Danton, en 1791, était en rapport avec Orléans par une maîtresse commune. En 1792, Orléans était impossible, et peut-être Danton pensa un moment à son fils. Dès la fin de 1792, la République était tout à la fois la raison et la fatalité; Danton avait trop de bon sens pour vouloir des choses impossibles. La maison d'Orléans, assez embarrassée du triste patronage du transfuge Dumouriez, n'a rien négligé pour faire croire, à certaines époques, qu'elle avait eu celui de Danton. Il n'y a pas la moindre preuve, sauf certaines traditions orales, qui n'ont peut-être d'autre origine que les intéressés. Je regrette que M. de Lamartine, dans sa crédulité magnanime, ait si facilement accueilli des choses si peu prouvées. Par exemple, en son livre V, c'est-à-dire *en mars*, il met un grand complot de Danton pour la royauté d'Orléans. Danton, pour envoyer un message au duc, alors absent, emprunte à sa seconde femme (la première est morte le 10 février), Danton emprunte à sa seconde femme 50 louis qu'il lui a donnés pour présent de noces. Or remarquez que Danton *ne s'est remarié que le 17 juin*, lorsque les deux Orléans, l'un parti avec Dumouriez, l'autre en prison à Marseille, étaient devenus l'objet de l'exécration publique et n'étaient plus, à coup sûr, des candidats pour le trône. Le message et le complot sont de pures fictions.

La lettre de Dumouriez, terrible le 12, fut ridicule le 18. Dans sa précipitation, il perdit une grande bataille.

Il n'avait que trente-cinq mille hommes en ligne, et déjà désorganisés. L'ennemi en avait cinquante-deux mille, une armée reformée avec soin pendant l'hiver, toute d'anciens soldats, tandis qu'une bonne moitié de ceux de Dumouriez n'étaient que des volontaires. Miranda voulait qu'on couvrît seulement Louvain, dans une position très forte. Là, l'armée se serait raffermie un moment, recrutée de ce qu'elle eût tiré de France. Il est vrai que dès lors Dumouriez eût dépendu de la Convention, au lieu de lui faire la loi.

Il avança jusqu'à Neerwinde et trouva les Autrichiens dans une position dominante, analogue à celle de Jemmapes, moins concentrée toutefois. Leur front s'étendait sur près de 2 lieues. Dumouriez s'étendit de même; mais, pour une armée plus faible, s'étendre, c'était s'éparpiller, laisser de vastes ouvertures; les corps ne pouvaient guère manquer d'être isolés les uns des autres. Comme à Jemmapes, Dumouriez avait donné le centre à son pupille, le jeune Égalité; son homme, le général Valence, avait la droite, Miranda la gauche.

De grandes difficultés naturelles séparaient celui-ci de l'ennemi; il lui fallait traverser un terrain coupé qui lui permettait peu de mouvoir librement ses troupes; une artillerie formidable de batteries croisées le foudroyait des hauteurs. Ce qui suffirait pour faire croire que Miranda avait en tête la grande force de l'ennemi, c'est que cette droite autrichienne était commandée par le jeune prince Charles, fils de l'empereur Léopold, qui faisait la guerre pour la première fois. Quand on connaît l'histoire des guerres monarchiques, on peut affirmer hardiment qu'on mit le jeune prince au poste où une écrasante supériorité assurait d'avance que de ce côté les Français n'auraient jamais l'avantage.

Dumouriez fut-il instruit de la présence du prince en face de Miranda? Nous l'ignorons. S'il la connut, son plan fut simple, le même à peu près qu'à Jemmapes. Miranda eut à Neerwinde le rôle de Dampierre à Jemmapes, le rôle d'être écrasé. L'affaire était

arrangée pour la gloire des Orléanistes; Dumouriez ménageait à Valence l'honneur de frapper le grand coup. De même qu'à Jemmapes, Thouvenot, vainqueur, vint fortifier Égalité et sauver enfin Dampierre. — Valence, vainqueur à Neerwinde, fût revenu au centre sur Égalité, et tous deux auraient sauvé ce qui restait de Miranda, s'il en restait quelque chose. Cette fois encore, le prétendant eût apparu vers la fin, comme un dieu sauveur, et Dumouriez eût écrit que pour la seconde fois ce jeune homme avait sauvé la France.

Dans les deux camps, si nous ne nous trompons, l'idée fut justement la même : *assurer la gloire à un prince*. Dumouriez arrangeait la chose pour le duc d'Orléans; Cobourg pour le prince Charles. Celui-ci eut en effet l'honneur de l'affaire et commença à vingt ans sa réputation de premier général de l'Empire.

Le récit de Dumouriez, parfaitement calculé pour obscurcir tout ceci, a été accepté sans débat par Jomini; tous ont copié Jomini. Il n'en a pas moins été démenti, ce récit, détruit et pulvérisé : 1° par les ordres écrits que Dumouriez donna lui-même; 2° par Miranda, un honnête homme, dont la parole vaut beaucoup mieux que la sienne; 3° par un témoin à coup sûr impartial, le général des Autrichiens, Cobourg, qui dans son récit s'accorde avec Miranda. C'est avec raison que Servan et Grimoard, les meilleurs juges des guerres de ce temps, ont préféré le récit conséquent de Miranda à celui de Dumouriez, insoutenable et contradictoire, qui se trompe (volontairement) sur les nombres, les heures, les lieux, les choses et les personnes.

Dumouriez prétend que sa droite garda l'avantage, que Neerwinde, pris et repris, lui resta le soir. Cobourg affirme le contraire. Ce qui est sûr, c'est qu'à la gauche Miranda fut écrasé. Il perdit près de deux mille hommes dans des attaques obstinées qui durèrent sept heures. Le prince Charles eut enfin l'avantage définitif; ses grenadiers avancèrent, et, par une chaussée, firent mine de couper nos volontaires, qui reculèrent en désordre. Il n'y eut plus moyen de les retenir.

Ici s'ouvre un débat entre Dumouriez et Miranda. « Miranda devait m'avertir, » dit le premier. Miranda affirme qu'il l'a averti. Il a prouvé, par témoins, au tribunal révolutionnaire, qu'il a envoyé en effet un exprès au général. Ce message peut-être n'est pas arrivé. Mais fallait-il un message ? Dumouriez entendait fort bien que le feu avait cessé. S'il eût été, comme il le dit, maître de Neerwinde et vainqueur à droite, il aurait pu se porter au secours de cette gauche dont les feux éteints ne s'entendaient plus. Mais il n'avait pas Neerwinde. Il fut trop heureux de trouver Miranda pour rejeter sur lui la perte de la bataille. Elle était perdue à gauche, mais n'était point gagnée à droite.

Miranda, que Dumouriez accuse « d'avoir perdu l'esprit », couvrit vaillamment la retraite, et, le 22, à Pellenberg, soutint tout un jour l'effort d'un ennemi énormément supérieur.

Dumouriez, dans cette retraite, rencontra Danton qui venait lui demander la rétractation de sa lettre. Il ne la rétracta pas; seulement il écrivit en deux lignes : « Qu'il priait la Convention d'attendre qu'il pût expliquer sa lettre. » Danton repartait à peine que Dumouriez fit un arrangement avec le colonel Mack, envoyé des Autrichiens. Lui-même, sous prétexte d'échanger des prisonniers, l'avait fait venir. On convint que la retraite des Français ne serait point troublée, qu'ils reculeraient à leur aise sans se battre, et qu'ainsi l'Autriche recouvrerait, sans coup férir, tous les Pays-Bas (22 mars).

Il faut l'entendre lui-même exposer sa turpitude. On voit que les Autrichiens ne daignèrent lui donner aucun écrit. Il ne traita qu'avec Mack, et verbalement. De cette façon, il s'engageait et n'engageait pas Cobourg. Les Autrichiens ont avoué (à Lafayette) qu'on amusa Dumouriez de quelque espoir de permettre un roi constitutionnel, mais que, n'ayant rien écrit, l'on eût rien tenu.

Mack et Dumouriez, réunis en conférence avec le duc d'Orléans et les Orléanistes Valence, Thouvenot et Montjoie, convinrent : *Que les Impériaux agiraient comme auxiliaires de Dumouriez; qu'il marcherait vers Paris;* que, s'il n'y pouvait rétablir la royauté

constitutionnelle, *il les appellerait à lui et deviendrait leur général;* que, non content d'évacuer la Belgique sans combat, *il leur donnerait en France une place de garantie, Condé;* une place pour commencer; *les autres places,* que les Impériaux pourraient occuper plus tard, dans leur croisade pour nos libertés constitutionnelles, *recevraient des garnisons mixtes* d'Autrichiens et de Français.

Un point manque dans ce traité : Quel serait ce roi constitutionnel? — L'enfant prisonnier au Temple, ou le duc d'Orléans, qui menait si obligeamment les Autrichiens à Paris?

Danton était parti le 16; il revint à Paris le 29, à 8 heures du soir. Dans ce temps si court, tout avait changé. Personne ou presque personne n'osait plus révoquer en doute la trahison de Dumouriez. Nulle preuve cependant n'était survenue; sa convention du 22 avec Mack n'était pas connue encore. Et néanmoins le bon sens public, je ne sais quelle voix intérieure disait à tous : « Il trahit. »

Danton se donna une nuit pour bien savoir l'opinion, n'alla ni à la Convention ni au comité. Son rôle de messager auprès d'un homme si suspect était un péril immense. Il avait conseillé le message, il l'avait porté. Danton avait conseillé d'envoyer Danton. Il avait fait prévaloir dans le comité l'avis hasardeux de celer une lettre si importante, adressée à l'Assemblée. N'était-ce pas là un cas de haute trahison? Il avait joué sa tête. Il était fort à craindre que ses complices eux-mêmes, les membres du comité, compromis par lui, ne la demandassent pour sauver la leur.

Danton serait-il, en ce danger, ménagé par la Gironde? Cela était fort douteux. On ne pouvait faire aucun fond sur le parti de la Gironde, parce que ce n'était pas un parti. Le même jour, 1er avril, on louait encore Dumouriez dans le journal de Brissot; et dans l'Assemblée, un autre Girondin, Lasource, dénonçait violemment Dumouriez et son complice Danton.

Les amis de Roland arrivaient exaspérés à la Convention, le 1er avril, au matin. Le comité de surveillance avait pendant la nuit, en lançant des mandats d'arrêt contre Égalité père et fils, ordonné qu'on mît les scellés sur les papiers de Roland. Les amis de celui-

ci crurent reconnaître en ceci la main de Danton, l'effort perfide d'un homme qui, se sentant enfoncer, appuyait sur eux, les noyait.

Se trompaient-ils? On ne le sait. Ce qui est sûr, c'est qu'au matin Lasource salua Danton d'une foudroyante invective, d'une attaque à bout portant, dont, étourdi, effarouché et terrassé presque, il n'eut d'autre défense que d'étrangler qui l'étranglait.

Lasource était un Cévenol, nature âpre, violente, amère. Le Languedoc protestant avait envoyé à la Convention plusieurs de ses pasteurs, d'un tel caractère. Qui pouvait dire si Lasource était moins amer à la droite que Jean-Bon Saint-André n'était violent à la gauche? La contrée les faisait tels, l'histoire aussi, les malheurs, les persécutions. Ils prêchaient à la Convention comme ils auraient fait dans la guerre des Cévennes *au désert* sous un rocher.

Lasource était très convaincu. Dans sa sombre imagination méridionale, il avait, comme Salles, Louvet et autres esprits malades et romanesques, arrangé tout un poëme des trahisons communes d'Orléans, Dumouriez, Danton, des Cordeliers, des Jacobins. Il le lança, ce poëme, très habilement arrangé, entouré de vraisemblances qui pouvaient faire illusion. Il demanda une enquête sur le *complot tramé pour rétablir la royauté,* se plaignit de l'inaction du tribunal révolutionnaire; enfin, ne se fiant pas au tribunal, il somma la Convention de faire jurer à ses membres l'engagement de poignarder quiconque essayerait de se faire dictateur ou roi... Le serment fut prêté à l'instant, aux applaudissements des tribunes... Tout le monde regardait Danton.

Un Girondin ajouta qu'au comité de défense, Fabre, l'ami de Danton, avait dit qu'on ne pouvait sauver la France qu'en faisant un roi...

« Scélérats, s'écrie Danton, vous avez défendu le Roi, et vous nous imputez vos crimes! »

« Au nom du salut public, dit Delmas, n'allons pas plus loin. L'explication qu'on provoque peut perdre la République. Il faut attendre l'enquête. »

Toute la Convention vota le silence. Danton semblait protégé, épargné; il était perdu...

Il s'élance à la tribune, obtient de parler. Et tout d'abord répondant à l'attaque qu'on n'avait pas faite, il adjura Cambon de témoigner de l'emploi des 100,000 écus qu'on lui avait confiés dans ses missions de Belgique. Cambon témoigna que cet argent avait été strictement nécessaire et couvrit Danton de sa probité.

Celui-ci, fortifié, reprit l'ascendant. Il reprocha à Lasource (qui, comme membre du comité, savait parfaitement les choses) de n'avoir pas dit qu'en offrant d'aller trouver Dumouriez, lui Danton, il aurait voulu que Guadet et Gensonné y fussent envoyés aussi. Il montra que le système de Dumouriez était opposé au sien, Dumouriez voulant l'indépendance de la Belgique et Danton ayant demandé qu'elle fût réunie à la France. Quant à la conduite à tenir avec Dumouriez, il insista habilement sur l'accord parfait de son rapport avec celui de Camus, dont la probité janséniste était connue et respectée.

Couvert de deux honnêtes gens, Camus et Cambon, Danton se jeta dans une récrimination furieuse contre la Gironde, paraissant s'associer aux haines de la Montagne, flattant son orgueil, avouant qu'elle avait mieux jugé que lui et s'accusant de faiblesse... Un tel aveu d'un tel homme jeta les Montagnards dans une véritable ivresse, leur arracha les applaudissements les plus frénétiques... Danton, comme soulevé de terre, porté en triomphe, au moment même où il s'était cru perdu, oublia toute mesure : « Plus de trêve, s'écria-t-il, entre les patriotes qui ont voulu la mort du tyran, et les lâches qui, pour le sauver, nous ont calomniés dans la France ! » Parole étrange ! imprudente, quand tout le monde se souvenait de son insidieuse proposition du 9 janvier, qui eût fait le salut du Roi, proposition si mal reçue qu'elle n'eut qu'une voix dans l'Assemblée, celle du prudent Cambacérès !

« Je demande, dit-il en finissant, qu'on examine la conduite de ceux qui ont voulu sauver le tyran, de ceux qui ont machiné contre l'unité de la République... (Applaudissements.) Je me

suis retranché dans la citadelle de la raison, j'en sortirai avec le canon de la vérité, je pulvériserai les scélérats qui ont voulu m'accuser. »

La burlesque violence de ces dernières métaphores, parfaitement calculée pour le goût du temps, porta le succès au comble. Il descendit dans les bras des Montagnards hors d'eux-mêmes. Beaucoup l'embrassaient en pleurant...

« Oui, dit Marat, profitant de l'émotion commune, hâtons-nous d'examiner la conduite des membres de la Convention, des généraux, des ministres... »

Assentiment de la Gironde. « Marat a raison, s'écrie le Girondin Biroteau, *plus d'inviolabilité.* »

La chose fut à l'instant votée. La Convention décida que, *sans égard à l'inviolabilité,* elle décréterait d'accusation ceux de ses membres qui seraient présumés complices des ennemis de la liberté.

Déplorable résultat des fureurs des deux partis, du triste succès de Danton. Il avait cruellement dépassé sa politique ordinaire, sa pensée, ses sentiments.

« Plus de trêve! plus de paix! » dit-il au 1er avril. — Et, dans la séance du 5, il va dire : « Rapprochons-nous... Rentrons dans la fraternité. »

La tempête ne rentrera pas aux outres d'Éole; elles sont crevées pour jamais. Danton emporté à l'orage, tout est emporté. Le même jour, au soir du 1er avril, le *comité d'insurrection* (les Varlet et les Fournier) avait entraîné la Commune; ils demandaient, obtenaient que les armes fussent partagées entre les sections, et l'artillerie elle-même. Ainsi la dernière autorité qui subsistât à Paris aurait désarmé et livré les armes à qui? A tous, à personne, au hasard, au changement même... Les sections changeaient à chaque heure, et de chefs et d'opinions.

Les Jacobins rendirent un service essentiel. Ils improuvèrent hautement ce comité de l'anarchie. Marat, alors président des Jacobins, voyant entrer dans la salle un des hommes du comité, demandait qu'on l'arrêtât.

Cela rendit courage à tous. Plusieurs sections se déclarèrent; le corps électoral somma la Commune de désavouer le comité insurrectionnel. Barrère demanda à la Convention qu'il fût amené à la barre. La Commune elle-même y vint renier, accuser, par la voix de Chaumette, les anarchistes auxquels elle avait tout cédé la veille.

Dans la même séance (3 avril), tout change, la foudre tombe... Dumouriez a arrêté les commissaires que lui avait envoyés la Convention. La chose est constatée, avouée par lui-même dans une lettre aux administrateurs du département du Nord. Et il voulait en effet les gagner, s'emparer de Lille.

Tout semblait perdu. Que faire, si l'armée suivait Dumouriez au crime comme à la victoire, si elle avait pu mettre la main sur les représentants du peuple? On le croyait, et en cela on faisait tort à l'armée. Divisée en corps isolés, elle ignorait généralement le crime du général. Pour l'arrestation des représentants, il avait suffi de quelques hussards.

Lille heureusement était en sûreté, sur ses gardes et en défense. Trois émissaires du ministre Lebrun, envoyés par lui pour connaître les intentions de Dumouriez, avaient averti au retour toutes les autorités de la frontière. Ces émissaires étaient des Jacobins connus, le premier surtout, Proly, ami de Dumouriez, fils naturel du prince de Kaunitz. Ils le virent deux ou trois fois à Tournai, chez le jeune Égalité, ou, pour parler exactement, chez Mme de Genlis. Il n'était pas difficile de le faire parler. Il était dans un désordre d'esprit singulier, étrange; non qu'il fût troublé de son crime; il l'était en réalité de voir qu'engagé aux Autrichiens et leur cédant tout sans combat, il n'avait d'eux nul engagement, nulle parole écrite. Il appartenait déjà à l'étranger, à l'ennemi, et ne savait pas ce que ses maîtres feraient et lui feraient faire.

Les trois envoyés du ministre ne purent en rien tirer de net, sinon de vaines bravades : Qu'il allait marcher sur Paris, qu'il était assez fort pour se battre devant et derrière. Entre autres folies pareilles, il leur dit qu'il fallait un roi : « Peu importe qu'il s'ap-

pelle *Louis* ou *Jacobus*. . . . . — Ou *Philippus*, dit Proly. Dumouriez s'emporta fort d'être indiscrètement deviné.

La Convention, pour sommer Dumouriez de comparaître à sa barre, avait choisi des hommes qui pouvaient le rassurer, le vieux constituant Camus, deux députés de la droite, Bancal et Quinette, un seul Montagnard, Lamarque. Ils furent accompagnés du ministre de la guerre, Beurnonville, ami personnel du général et qu'il nommait son élève. Ils avaient ordre de l'arrêter s'il refusait de venir. Commission périlleuse. Dumouriez était aimé. Certains corps lui restaient aveuglément dévoués. Ils commençaient cependant à s'étonner fort, le voyant si bien avec l'ennemi, jusqu'à mettre dans les mains des Autrichiens (pour les mieux garder) des Français qu'il accusait de déclamer contre lui ou de vouloir l'assassiner.

Dumouriez ne refusa pas positivement d'obéir. Il voulut gagner du temps. Il lui en fallait pour s'assurer de Condé, et, s'il pouvait, de Lille. Les envoyés insistèrent. Camus, qui portait le décret, ne s'étonna nullement de l'aspect sombre et sinistre, des murmures menaçants par lesquels les traîneurs de sabre espéraient l'intimider. Le vieux janséniste, qu'on croyait à la Convention peu républicain, se montra dans cette grave circonstance très digne de la République qu'il représentait. Dumouriez énonçant un refus définitif : « Je vous suspends, lui dit Camus, je vous arrête et je vais mettre le scellé sur vos papiers. » Il y avait là Égalité, Valence, quelques officiers, et les demoiselles Fernig dans leur habit de hussard. « Qui sont ces gens-là? dit l'intrépide vieillard, jetant un regard sévère sur l'équivoque assemblée; donnez, vous autres, tous vos portefeuilles. »

« C'est trop fort, dit Dumouriez; mettons fin à tant d'impudence. » Et il dit en allemand : « Arrêtez ces hommes. » Il ne se fiait plus aux Français, et il avait fait venir une trentaine de hussards qui n'entendaient que l'allemand.

Cette démarche donnait sans retour Dumouriez aux Autrichiens. Il était à leur merci. Il n'avait que des paroles, des mots de Mack,

IMPRIMERIE NATIONALE

rien de plus; il n'avait pas vu Cobourg. Mais, en eût-il été sûr, ce n'eût été rien encore. Cobourg dépendait du congrès de la coalition qui se tenait à Anvers, occupé là à démembrer la France sur le papier. Il y envoya Valence, lequel toutefois n'alla pas plus loin que Bruxelles; le congrès probablement lui fit dire d'attendre, ne voulant donner à Dumouriez rien de positif, mais seulement s'en servir, exploiter sa trahison.

Dumouriez avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Il voulait, le 4 au matin, prendre Cobourg et le mettre dans Condé. Il était à 1 demi-lieue avec le duc d'Orléans; il voit passer sur la route trois bataillons de volontaires qui, sans ordre de leurs chefs, couraient se jeter dans la place, la fermer aux Autrichiens. Ainsi la France, trahie, se défendait elle-même. Il ordonne de rétrograder. Il est assailli par des cris, bientôt par des coups de fusil. Il échappe à travers champs; on lui tue cinq ou six hommes; à grand'peine, il trouve un bac; il se jette aux Autrichiens.

Leur mannequin ordinaire, le colonel Mack, qu'on faisait parler toujours (pouvant le désavouer), écrivit la nuit avec Dumouriez une proclamation trompeuse où l'on faisait dire à Cobourg : « Qu'il ne venait pas en France pour faire des conquêtes, qu'il ne prendrait aucune place qu'en dépôt et pour la restituer. » Dumouriez, qui n'était plus en situation de rien disputer, sacrifia dans cet acte son jeune prétendant; il laissa les Autrichiens écrire autrement qu'ils n'avaient dit. Ils avaient dit le 22 mars : *Rétablissement d'une monarchie constitutionnelle*, ce qui pouvait s'entendre du jeune Orléans aussi bien que du fils de Louis XVI. Mais, le 4 avril, ayant là Dumouriez rendu à discrétion, fugitif et sans ressources, ils écrivirent dans la proclamation : *Rendre à la France son roi* constitutionnel. Ceci ne pouvait s'entendre que du prétendant de la branche aînée.

Dumouriez, déterminé à périr s'il le fallait pour se relever, étonna fort son ami Mack en lui disant le matin qu'il allait retourner au camp français, voir encore ce qu'il avait à attendre de l'armée. Mack pâlit de tant d'audace et ne le laissa pas partir

sans lui donner pour escorte quelques dragons autrichiens. C'est ce qui perdit Dumouriez. Quelques hommes ne servaient de rien pour le protéger; ils servaient à l'accuser, à rendre sa trahison visible et palpable.

Il aurait eu, sans cela, beaucoup de chances pour lui. L'armée avait été émue, indignée de la tentative des volontaires contre Dumouriez; elle l'appelait un guet-apens. Quand elle le vit reparaître, elle fut toute joyeuse de le voir en vie. La sensibilité gagnait. Quoique l'aspect des volontaires fût toujours menaçant et sombre, quoique l'artillerie restât dans la plus fière attitude de réserve, la ligne s'attendrissait. Dumouriez, passant au front de bandière, criait d'une voix frémissante et très enrouée : « Mes amis, j'ai fait la paix ! Nous nous en allons à Paris arrêter le sang qui coule... »

Cela faisait impression. Dumouriez était en face du régiment de la Couronne, qui s'était signalé à la bataille de Neerwinde; il embrassait un officier. Un jeune homme sort des rangs, un simple fourrier, nommé Fichet, de Givet : « Qu'est-ce que c'est que ces gens-là ? dit-il hardiment à Dumouriez, en montrant les Autrichiens. Et qu'est-ce que ces lauriers qu'ils portent... Ils viennent nous insulter ? »

Les Allemands, vainqueurs ou non, aiment à porter, dans le temps des premières feuilles, quelque verdure au chapeau.

« Ces messieurs, dit Dumouriez, sont devenus nos amis... Ils seront notre arrière-garde..... — Eh quoi ! s'écria Fichet en frappant du pied, ils vont donc entrer en France ! ils fouleront la terre de France !..... Nous sommes bien assez de monde pour faire la police chez nous... C'est une honte, une trahison !... Vous allez leur livrer Lille et Valenciennes ?... » Il répétait, furieux : « Honte et trahison ! »

Ces mots coururent toute la ligne. Dumouriez fut ajusté. L'arme, détournée, fit long feu. Mais un bataillon tout entier eût tiré sur le général. Il tourna bride, voulut aller vers Orchies, c'était trop tard; — à Saint-Amand, trop tard encore. Dampierre était contre

lui, et Lamarlière, peu à peu tous les généraux. Au moment qu'il quitta le camp, l'artillerie avait attelé; elle partait pour Valenciennes. Et tout le reste suivit, un peu à la débandade, laissant le trésor de l'armée, tous les équipages. Un seul régiment ne voulut pas quitter Dumouriez; c'étaient des hussards, la plupart Allemands. Trois régiments restèrent en arrière, ne sachant à quoi se décider.

Le jeune duc d'Orléans n'avait pas suivi Dumouriez à sa dangereuse revue. Sacrifié par lui dans la proclamation autrichienne, il ne savait plus lui-même ce qu'il devait faire, s'il trahirait Dumouriez ou bien la Convention. Il vint la nuit tâter les trois régiments arriérés. Quel pouvait être le but de cette mystérieuse visite? Le caractère bien connu du personnage le fera deviner sans peine. Selon les dispositions qu'il leur eût trouvées, il eût essayé de se mettre à leur tête et se fût donné le mérite de les avoir amenés ou d'un côté ou de l'autre. S'il les ramenait en France, un tel acte effaçait d'un coup ses rapports avec Dumouriez, portait sa popularité au comble. Tous auraient dit : « Pendant que la Convention le mettait hors la loi, il rendait l'armée à la France. » Il fût rentré, non pas absous, mais glorieux et par un arc de triomphe, comme le héros du patriotisme et de la fidélité.

L'attitude morne et défiante des trois régiments rendit la démarche inutile. La mise hors la loi sous laquelle était le jeune Égalité les intimida sans doute; assez inquiets pour eux-mêmes, ils n'eurent garde de prendre un chef si suspect. Il ne lui restait que l'exil; il passa aux Autrichiens, non pour suivre Dumouriez ni s'attacher à la fortune d'un homme perdu sans retour, mais seulement pour prendre un passeport, emmener sa sœur et Mme de Genlis, les conduire en Suisse, et lui, s'isoler, se faire oublier pendant quelque temps, se refaire en quelque sorte par l'oubli complet.

Sa meilleure chance était d'attendre les événements, de dénouer peu à peu tous les liens qui l'attachaient à la Révolution, d'opérer tout doucement sa transition, et de faire agréer, estimer son re-

pentir. Libre d'abord de Dumouriez, il ne tarda pas à rompre avec Mme de Genlis; il la sacrifie à sa mère, avec qui il avait hâte de se réconcilier à tout prix. Par elle, il se trouvait encore héritier d'une fortune immense. Elle conservait les biens de son père, le duc de Penthièvre, que la Révolution respecta; elle en recouvra l'usage dès 1794, la jouissance d'un revenu de plus de 4 millions. Pour les biens du duc d'Orléans, confisqués, mais non vendus, ils attendirent 1814 et le retour de son fils.

Le jeune homme, caché en Suisse dans son profond incognito, n'en reste pas moins le plus riche propriétaire de l'Europe en expectative. Dans le siècle de l'argent, un jour, la liberté usée, et la gloire usée, sur les ruines de toutes choses, la propriété suffira pour donner la royauté.

CHAPITRE VII.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC (AVRIL 1793).

Création du Comité de salut public, 6 avril. — La Convention en exclut les Girondins et les Jacobins. — Les Jacobins machinent contre la Convention. — La machine à pétitions. — Les Jacobins neutralisent les Dantonistes. — L'*Histoire des Brissotins*, par Camille Desmoulins. — Réquisitoire de Robespierre contre la Gironde. — Réponse de Vergniaud, 10 avril. — La Révolution par l'amour. — La Gironde obtient la mise en accusation de Marat, 12 avril. — La Montagne défend Marat. — Adresse de la Commune pour la proscription des Girondins, 15 avril. — Fonfrède en déduit l'appel au peuple. — La Montagne désavoue l'adresse. — Danton à la suite de Robespierre. — Il abandonne ses principes. — Dévouement de Vergniaud, 20 avril. — Il prouve que l'appel au peuple sauverait la Gironde, mais perdrait la France. — La Convention condamne la pétition de la Commune contre la Gironde.

On devine quelle terreur se répandit dans la Convention, dans Paris, quand on apprit que Dumouriez avait arrêté, livré les commissaires de la Convention. Tout le monde crut qu'il n'avait point hasardé un tel coup sans bien prendre ses mesures, qu'il était maître de l'armée, qu'il avait de grandes intelligences dans les places fortes, dans Paris, dans la Convention même.

Marat, Robespierre, pour grande mesure de défense, voulaient qu'on arrêtât Brissot.

Le comité de défense, qu'ils appelaient outrageusement *un conseil de Dumouriez*, n'en sauva pas moins la patrie. Les Girondins, les Dantonistes, y furent parfaitement d'accord et agirent unanimement.

Ce comité, par Isnard, proposa et fit décréter la création du *Comité d'exécution* ou *Comité de salut public*. Il se composait de neuf membres, délibérait en secret, surveillait, accélérait l'action du ministère, pouvait aussi, au besoin, en suspendre les arrêtés. En cas d'urgence, il donnait ses ordres aux ministres. C'était un roi, en réalité, mais renouvelé de mois en mois, et qui devait,

chaque semaine, compte à la Convention. Celle-ci ne gardait qu'une chose hors des mains de ce comité, les clefs de la caisse publique; la trésorerie restait seule indépendante, la dictature de l'assignat, la royauté de Cambon.

Cette grande institution révolutionnaire effrayait beaucoup d'esprits. Danton les calma, demanda que, dans une si grande circonstance, « on se rapprochât fraternellement ».

La Montagne suivit cette impulsion avec un véritable patriotisme, désavouant expressément les paroles d'injurieuse défiance que lançait Marat. Elle abandonna sans difficulté Orléans aux Girondins, permit son arrestation.

Toutes les mesures urgentes de la situation furent proposées, obtenues par des membres quelconques du comité de défense, Dantonistes ou Girondins.

Lasource : Qu'on garde pour otages les familles de ceux qui suivent Dumouriez.

Fabre : Envoyons de nouveaux commissaires aux armées. — Le premier nommé fut Carnot.

Danton : La justice accélérée et le pain à bon marché. Que le tribunal révolutionnaire puisse poursuivre sans attendre les décrets de la Convention. Que le pain (aux dépens des riches) soit maintenu à bas prix.

Barrère : Une armée à Péronne et une armée à Paris. Pour général en chef, Dampierre; ministre, Bouchotte. — Ce fut aussi Barrère, qui, par un discours admirable, prononcé le 7, enleva le centre, effaça les défiances, obtint l'indispensable dictature que demandait le danger.

Les neuf membres furent choisis dans un sens fort remarquable, tous républicains très sûrs, ayant voté la mort du Roi. La moitié à peu près était du centre ou de la *droite, mais non Girondins,* des députés impartiaux qui souvent votaient à gauche : Barrère, Jean Debry, Bréard et Treilhard. D'autre part, des *Montagnards* dont plusieurs votaient quelquefois avec la Gironde : Cambon, Danton, Lacroix, Delmas, Guyton-Morveau.

La Montagne, en minorité dans la Convention, n'avait pas la majorité dans le Comité dictateur, mais elle en avait les grandes forces, les hommes d'initiative, Danton et Cambon. Un comité mené par eux n'eût rien laissé à désirer comme énergie révolutionnaire. Ils contenaient toute la Convention, moins l'esprit de dispute, moins la Gironde, moins les Jacobins.

Cambon, maître à la trésorerie, dans la seule administration qu'on eût soustraite à l'action du Comité de salut public, partageait en outre la toute-puissance de ce Comité. Cette double part au pouvoir indiquait que, plus qu'aucun autre, il était l'homme de l'Assemblée. De la gauche où il siégeait, il agissait sur le centre (à peu près comme Barrère), sans hostilité pour la droite; par quoi il représentait l'unité de la Convention, et non pas une unité molle et flottante, mais très énergique.

Le caractère remarquable du Comité de salut public, c'est que, bien que plusieurs membres fussent Jacobins de titre et de nom, l'esprit jacobin y était à peine représenté. Les amis de Robespierre en étaient exclus. Un seul y entra, et encore par la démission de Jean Debry, un vrai Jacobin, Lindet.

La Convention, dans sa composition du Comité dictateur, ne s'était montrée nullement girondine, mais contraire aux Jacobins.

Elle avait paru saisie d'un mot éloquent de Barrère, qui, voulant la rassurer sur la dictature proposée, lui dit : « On craint la dictature... mais nous en subissons une, *la dictature de la calomnie.* »

Les Jacobins, percés de cette flèche pénétrante, avaient été mis à l'écart. Et pourtant, en bonne foi, pouvait-on se passer d'eux? Contre tant d'ennemis coalisés, la Révolution ne devait-elle pas employer la coalition jacobine?

La société, justement parce qu'elle se répandait, entrait dans les places, dans l'administration, devenait faible à son centre. Elle n'avait plus au même degré l'initiative révolutionnaire. Elle essaya de faire de la vigueur à tout prix, frappa en différents sens. Le 1er, elle prend pour président l'apôtre de l'anarchie, Marat. Le 3, par Marat, elle improuve l'anarchie de l'Évêché. Exclue le 6 du

Comité de salut public, elle emploie, du 7 au 15, ces mêmes anarchistes qu'elle vient de réprimer; elle s'en sert pour faire rédiger des pétitions furieuses, elle ne veut plus s'arrêter qu'à la ruine de ses ennemis.

On sait comment se montait cette machine de pétitions. Les délégués des Jacobins, les meneurs des sections, assuraient dans chacune d'elles que la pétition était déjà approuvée de toutes les autres. Si l'on refusait de signer, ils revenaient aux heures avancées de la nuit, où peu de gens s'y trouvaient, fatigués et endormis. Ils en avaient bon marché, leur faisaient décider que la section signerait. Refusait-on le lendemain? « Signez, mauvais citoyens, autrement vous n'aurez point de *certificat de civisme,* point de *carte* pour circuler dans Paris, point de *laissez-passer* pour aller à nos affaires. » Pour établir cette terreur, ils avaient eu la précaution de faire décider qu'on changerait les *cartes civiques.* Avec cette seule mesure, on pouvait tirer des bourgeois terrifiés toutes les signatures qu'on voulait, les résolutions les plus violentes. Les plus timides se trouvaient (au moins pour les résultats) transformés en terroristes.

La machine à pétitions joua d'abord par Bonconseil, le quartier des Halles et des cuirs, que gouvernait un cordonnier, devenu homme de loi, Lhuillier, ami de Robespierre et son candidat pour la mairie. Dans les grandes crises (on le voit par les procès-verbaux), la section ne faisait rien *sans consulter M. Lhuillier.* La pétition, dressée très probablement par Lhuillier, contre les *complices de Dumouriez, Brissot, Guadet,* etc., ne fut pas bien reçue dans la Convention. L'ami même de Danton, Lacroix, somma les pétitionnaires de préciser leurs vagues accusations, de donner leurs preuves.

Les Jacobins avaient un moyen de pousser les Dantonistes, de les entraîner. Ils déclarèrent qu'ils voulaient épurer la société. Ils firent éprouver à Lacroix une mortification publique. Ils parlèrent de chasser Fabre d'Églantine, homme de plaisir et de luxe, comme Lacroix, suspect, comme lui, d'affaires d'argent. On ajourna

la décision; on le tint sous la menace, non chassé, mais près de l'être.

Danton, nous l'avons déjà dit, avait deux bras en quelque sorte, deux mains, deux plumes brillantes, Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins. Celui-ci, léger, colère, autant que Fabre était corruptible et corrompu. La colère perdit Camille. Censuré justement par Brissot, pour l'assistance étourdie qu'il prêtait à des gens indignes, des intrigants, des joueurs, Camille tourna tout à fait à Robespierre, écrivit pour lui le pamphlet terrible qui plus qu'aucune chose a mené les Girondins à la mort, son *Histoire des Brissotins.* Libelle affreux, roman cruel, où l'enfant colère joue sans voir qu'il joue avec la guillotine... Camille l'a pleuré, ce libelle, en octobre 1793, avec des larmes de sang... En vain. C'est la vertu du style : de tels crimes du génie, une fois commis, sont immortels; l'auteur même n'y peut plus rien; ils le poursuivent à jamais de leur implacable durée. Qu'il pleure tant qu'il voudra, il ne les effacera point.

L'*Histoire des Brissotins,* bien lue et suivie, n'est que la traduction ardente, inspirée, comique, des discours de Robespierre contre la Gironde. Pour le lien des idées, le fil logique, la recherche ingénieuse des plus faux rapprochements, l'œuvre bouffonne est calquée de très près sur l'œuvre sérieuse, et parfois servilement.

C'est ainsi que les Jacobins, exclus du Comité de salut public, écartèrent momentanément Fabre et Camille de l'influence de Danton, et fixèrent celui-ci dans les voies de la violence où l'imprudente attaque du Girondin Lasource l'avait jeté le 1er avril, et d'où, le 5 et depuis, il aurait voulu sortir.

Une seconde pétition, celle de la Halle-au-Blé, mit tout ceci en lumière. Menaçante et furieuse, elle mettait en cause non plus la Gironde, mais la Convention même, disant *que la majorité était corrompue,* qu'elle était ennemie du peuple, qu'en elle siégeait une ligue *qui voulait vendre la France.* Robespierre avait prévu qu'elle serait accusée, cette pétition monstrueuse, et il avait apporté,

pour l'appuyer, tout un volume. Danton devança Robespierre, et, déguisant sa lâcheté sous une apparence d'audace, demanda pour l'œuvre sanglante une mention honorable (10 avril).

On lira, si l'on veut, au *Moniteur* la prolixe diatribe de Robespierre. Elle est telle que ses partisans les plus aveugles n'ont pas eu le cœur de la rapporter. On se demande en la lisant : Comment la haine peut-elle déformer le cœur à ce point, fausser tellement l'esprit? Fut-il vraiment assez haineux pour croire tout cela? pour faire accepter de sa conscience tant d'absurdités palpables? On ne sait vraiment qu'en penser.

Il accuse spécialement la Gironde de ce qui la glorifie à jamais. Premièrement *d'avoir voulu la guerre*, c'est-à-dire d'avoir pensé ce que pensait la France, qu'elle devait étendre au monde le bienfait de la Révolution. Deuxièmement, *de n'avoir pas voulu les massacres* de septembre, les pillages de février. Il appelle ces massacres « la justice révolutionnaire ».

Ce qui n'étonne pas moins que cette absence de cœur, c'est l'ignorance absolue des réalités. Il va accusant au hasard et comme à tâtons, saisissant dans l'obscurité un homme quelconque; il empoigne, par exemple, Miranda pour Dumouriez, les confond, accuse ensemble le calomniateur et la victime. Il met sur la même ligne l'infortuné Miranda avec celui qui le fit presque écraser à Neerwinde, et qui, rejetant sur lui la défaite, l'envoya au tribunal révolutionnaire, le mit à deux doigts de la mort!

La conclusion de ce plaidoyer contre la Gironde, c'est qu'il fallait juger la Reine (ceci était inattendu), juger tous les Orléans, les complices de Dumouriez. — Il entendait les Girondins. . . . . Arrivé là, l'émotion de sa haine fut si forte qu'il lui échappa une chose non préparée certainement. Il rit de ce rire contracté qui était cruel à voir. Son visage exprima son nom, le nom terrible qui lui fut lancé un jour : « *L'éternel dénonciateur*. . . La nature l'y a condamné! »

Il croyait bien tenir sa proie et qu'elle n'échapperait pas. De là cette ironie froide : « Oserais-je nommer ici des patriotes aussi

distingués que *Messieurs* Vergniaud, Guadet et autres? Je n'ose dire qu'un homme qui correspondait avec Dumouriez, que *Monsieur* Gensonné doive être accusé... Ce serait un sacrilège... »

A ce réquisitoire immense, laborieusement écrit, Vergniaud répondit avec une facilité, une grandeur admirable, qui témoigne moins encore de son éloquence que de la pureté de son cœur. Partout l'accent de la vertu. Il accepte sans difficulté le reproche que méritait la France, celui d'avoir voulu la guerre et de n'avoir pas voulu septembre. Il écrase d'un seul mot l'accusation insensée qui représentait la Gironde comme *complice de Dumouriez dans son projet de placer les Orléans sur le trône,* lorsque tout le monde avait vu les Girondins, au contraire, demander obstinément l'expulsion, *le bannissement des Orléans,* que défendaient alors Robespierre et la Montagne.

Dans cette mémorable improvisation, Vergniaud constata d'une manière solide et durable son grand titre devant l'avenir, — plus que la gloire du génie, — la gloire de l'esprit de concorde, — éternel piédestal où l'histoire le voit encore.

« Vous nous reprochez d'être modérés. Rendez-nous-en grâce... Lorsque avec autant de fureur que d'imprudence on s'est écrié : *Plus de trêve, plus de paix!*... si nous eussions accepté ce cartel contre-révolutionnaire, vous auriez vu accourir des départements contre les hommes de septembre des hommes également ennemis de l'anarchie et des tyrans..... Vous et nous, nous périssions, consumés de la guerre civile... Nous avons, par notre silence, bien mérité de la patrie... »

Ceci était pour Danton. Pour Robespierre, Vergniaud rappela qu'au comité de défense, chargé avec Condorcet de la rédaction, il avait prié Robespierre de s'adjoindre à eux.

« Nous sommes des modérés, dit-on. Au profit de qui? Des émigrés? Nous avons voté contre eux les mesures de rigueur que commandait la justice. Au profit des conspirateurs? Nous avons appelé sur eux le glaive des lois. On parlait sans cesse de mesures terribles. Moi aussi je les voulais, mais contre les seuls ennemis de

la patrie. Je voulais des punitions et non des proscriptions. Quelques hommes font consister le patriotisme à tourmenter, à faire couler des larmes. Je voulais qu'il fît des heureux. Je n'ai pas pensé que, semblables aux prêtres, aux inquisiteurs, qui ne parlent de leur Dieu de miséricorde qu'au milieu des bûchers, nous dussions parler de liberté au milieu des poignards et des bourreaux... La Convention, ce centre de ralliement où regardent sans cesse tous les citoyens, et peut-être avec effroi, j'aurais voulu qu'elle fût le centre des affections et des espérances! On croit consommer la Révolution par la terreur, j'aurais voulu la consommer par l'amour... »

Ces admirables paroles, si loin de la situation, émurent toute l'Assemblée, l'emportèrent dans l'avenir, l'idéal et l'impossible.

C'était comme un chant du ciel parmi les cris discordants de ce misérable monde. Il n'y eut plus de séance, l'Assemblée se dispersa; chacun s'en allait en silence, plein de rêve et de douleur.

La Convention, sous cette profonde impression, était de cœur à la Gironde. Celle-ci essaya sa force. Guadet lut une adresse incendiaire signée de Marat, demanda, obtint son arrestation (12 avril).

Acte grave, en plusieurs sens. L'adresse n'était point de Marat même; il ne l'avait signée que comme président des Jacobins. C'était ce grand corps qu'on frappait, c'était son meneur, directeur, inspirateur ordinaire; on allait droit à Robespierre à travers Marat.

L'adresse contenait une chose : *La Convention trahit;* et une autre chose : *Il faut exterminer les traîtres.* C'était, en réalité, un appel aux armes contre la Convention, un appel au bras du peuple. Il indiquait un revirement subit dans la politique des Jacobins, un progrès singulier dans la violence. Toutefois était-ce un simple projet ou un acte sérieux qu'on dût répandre, envoyer aux sociétés affiliées? C'est ce que nous ignorons.

La Convention, le 1er avril, avait abdiqué, en principe, son

inviolabilité. Le 4, elle l'avait, en pratique, foulée aux pieds et détruite, en ordonnant l'arrestation de Philippe-Égalité. Marat fut le second de ses membres en qui elle se frappa elle-même.

Le 13 au soir, l'appel de Marat, des Jacobins, à la guerre civile, fut avoué, revendiqué de la Montagne furieuse, avec un aveugle emportement. Les séances du soir offraient souvent de telles scènes. De l'escrime des discours on n'était pas loin de passer aux armes, au plus honteux pugilat. On avait vu, deux jours avant, ce spectacle impie, un Montagnard, un Girondin se menaçant l'un l'autre de l'épée et du pistolet.

« Eh bien, leur dit Gensonné, en réponse à votre *appel au peuple,* nous aussi, nous nous adressons à lui. Que l'on convoque les *assemblées primaires!* »

Un mot déplorable échappa alors à Camille Desmoulins : « Voyez! dit-il : ils voient leur vaisseau submergé et mettent le feu à la sainte-barbe, *parce qu'ils vont périr!* »

De telles prophéties sont très propres à amener l'événement. Celle-ci fut saluée par les hurlements des tribunes. La Convention, indignée, ordonna qu'on envoyât à toute la France le rapport contre Marat. Elle eût voté certainement la convocation des assemblées primaires, si la Gironde elle-même, croyant gagner encore en force, n'avait demandé, par Buzot, que la discussion fût remise au lundi suivant.

La Convention, en décrétant l'envoi aux départements, avait pris la France à témoin. Le soir même, la société jacobine, d'accord avec la Commune, travailla fortement Paris... Une adresse fut rédigée, sous le nom de la Commune, non vaguement incendiaire contre la Convention, mais précise et dirigée contre les seuls Girondins; pièce vraiment jacobine, très artificieuse et calculée, d'une modération meurtrière, où la violence contenue ne reculait que pour frapper.

Elle reculait, je veux dire, retirait les paroles imprudentes qui avaient fait condamner Marat, déclarant tout au contraire : « *Que la majorité de la Convention était pure,* assurant qu'on ne voulait

nullement suspendre l'action de la machine politique », déclinant enfin toute idée d'anarchie.

« Mais *la révocabilité des mandataires* infidèles, n'est-ce pas pour le peuple un imprescriptible droit?... Le temple de la Liberté serait-il comme ces *asiles* d'Italie où les scélérats trouvent l'impunité, dès qu'ils y mettent le pied? »

Les scélérats étaient vingt-deux représentants nommés dans l'adresse. L'énumération de leurs crimes était un abrégé fidèle du long réquisitoire prononcé par Robespierre dans la séance du 10 : fédéralisme, appel à la guerre civile, calomnies contre Paris, connivence avec Dumouriez.

On évitait le reproche d'imposer à la Convention la loi de Paris : on demandait que l'Assemblée elle-même envoyât l'adresse et la liste des représentants accusés aux départements, « afin qu'aussitôt que *la majorité des départements* aurait manifesté son adhésion, ils se retirassent ».

Cet appel aux départements semble bien audacieux. Nul doute que la Gironde n'eût et la majorité des départements et même la majorité dans chaque département. Qu'eût-on fait? On eût pris dans chacun les signatures jacobines. Combien de signatures?... N'importe. On eût dit : *La France le veut,* de même que l'adresse signée de quelques membres de chaque section de Paris prétendait exprimer la pensée *de toutes* les sections, et disait : *Paris le veut.*

Le maire de Paris, le cauteleux Pache, qui jusque-là, en passant aux Jacobins, avait gardé quelque dehors avec ses maîtres et patrons les Girondins, premiers auteurs de sa fortune, Pache fut forcé, cette fois, de se déclarer, de s'associer au coup que frappaient les Jacobins. Le président, rappelant que les pétitionnaires devaient, aux termes de la loi, signer leur pétition, il balbutia d'abord qu'il était seulement chargé *d'accompagner* la pétition. On insistait. Il signa.

Une sorte de stupeur avait saisi l'Assemblée. Fonfrède prit la parole : « Citoyens, dit-il, si la modestie n'était le devoir d'un

homme public, je m'offenserais de ce que mon nom n'a pas été inscrit dans cette liste honorable. »

A cette généreuse parole du jeune représentant, l'Assemblée émue se lève, et les trois quarts crient : « Nous aussi! nous tous! nous tous! » Et ils demandaient l'appel nominal, personne ne voulant se cacher dans l'ombre du vote commun, tous offrant leurs noms, leurs vies. . .

Fonfrède reprit l'adresse avec un à-propos, une vigueur singulière. Il loua les pétitionnaires de leur attachement aux principes, de leur respect pour la volonté des *départements*. « Qu'entendent-ils par ce mot, *les départements?* S'ils étaient aristocrates, ils entendraient par là telles administrations, *telles sociétés* des départements; mais ils sont républicains; ils entendent les *assemblées primaires;* ils savent que là, et là seulement, réside la souveraineté... Je convertis cette pétition en motion, je demande que l'Assemblée l'adopte. »

Grand silence à la Montagne.

Un Montagnard cependant, hasardant je ne sais quelle vague explication, Fonfrède ajouta ces paroles :

« Qu'arrivera-t-il, citoyens, si vous ne légalisez la mesure que ces pétitionnaires patriotes vous ont ravi la faculté d'improuver?... Dans d'autres départements, dans la Gironde, par exemple, on se rassemblera aussi, on vous demandera, de même, de rappeler d'autres députés. . . Par ces différents rappels, par ces listes fatales, la confiance sera perdue, l'Assemblée sera désorganisée. A l'union, si nécessaire pour repousser l'ennemi, va succéder la discorde. On dira que ces idées sont fédéralistes? Mais qui les a présentées? Ce sont les pétitionnaires. *On dira que je demande la guerre civile?* Je ne fais que développer la pétition parisienne. »

Oui, c'était *la guerre civile*. L'héroïque et brillant Fonfrède s'était répondu à lui-même. La Convention ne l'en suivait pas moins; elle allait voter pour lui. La Montagne recula; elle abandonna la Commune et l'adresse jacobine, déclara (par un membre obscur, il est vrai) que l'adresse *lui semblait mauvaise*, du moins

superflue, « le procès étant jugé, décidé d'avance contre ceux qui avaient voulu sauver le tyran ».

C'était tout à la fois reculer et avancer. La Commune, le soir même, saisit ce mot, déclara accepter comme sens de la pétition cette sanguinaire absurdité : *qu'elle ne demandait pas les assemblées primaires, mais la punition des traîtres;* c'est-à-dire point de jugement, seulement l'exécution d'un jugement non rendu.

Voilà la situation qui se dévoile toute dans un jour vraiment funèbre. Des deux côtés, *l'appel au peuple,* et demain la guerre civile. L'appel des Girondins, par le jugement des assemblées primaires, aurait très probablement chassé de la Convention Marat, Robespierre, Danton même, les députés de Paris. Et l'appel de la Commune, ne voulant pas de jugement, mais punition sans jugement, était la mort de la Gironde. Guerre civile des deux côtés, pour sauver les uns ou venger les autres.

Il n'y avait pas un homme vraiment homme (sinon Français) qui ne pleurât des pleurs de sang... Quoi! ce grand, ce malheureux peuple, allait s'égorger! La glorieuse Révolution où le monde avait son espoir, née d'hier, mourrait demain, d'un effroyable suicide! L'Europe n'y eût rien pu, la Vendée n'y eût rien pu, la Révolution seule était assez forte pour s'étrangler elle-même.

Les hommes qui ne prenaient point part aux déplorables luttes de vaniteuse éloquence qui perdaient la République sentaient tout cela. Un membre obscur de la droite, Vernier, laissa échapper un cri de douleur : « Eh! citoyens, si vous en êtes à ce point de défiance que désormais vous ne puissiez plus servir ici la patrie, partons plutôt, soyons généreux les uns et les autres..... Partons; que les plus violents dans l'un et l'autre parti s'en aillent, simples soldats, qu'ils donnent à l'armée l'exemple d'une soumission courageuse et marchent à l'ennemi!... »

C'était le 12 avril, le jour où la Montagne signa, dans sa fureur étourdie, la folle adresse de Marat. Plusieurs Montagnards furent saisis du mouvement de Vernier et silencieusement allèrent effacer leurs signatures.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Quelle était dans tout ceci l'attitude de Danton? Déplorable, il faut le dire.

Cette grande force de Danton, que tous les partis auraient dû tant ménager, comme la seule peut-être qui eût sauvé la République, ils l'avaient détruite à l'envi.

Les Girondins l'avaient détruite en le rendant suspect de connivence avec Dumouriez, l'abaissant aux apologies, le jetant aux Jacobins.

Les Jacobins, de leur côté, l'avaient détruite, cette force, d'une manière indirecte, n'attaquant point Danton, mais les amis de Danton, par exemple Fabre d'Églantine.

Danton allait entraîné au mouvement des Jacobins. Il lui donna, le 13 avril, un triste gage de dépendance, lorsque, à la suite d'une motion de Robespierre, il accepta le principe que les Jacobins, champions de la guerre défensive, avaient toujours soutenu : « Que la Convention *ne s'immiscerait point dans le gouvernement des autres puissances,* et ne souffrirait pas qu'une puissance s'immisçât dans le régime intérieur de la République... » Ce n'était pas moins qu'abdiquer le décret du 15 décembre, le décret de la croisade révolutionnaire, avoué si haut de Danton!..... La Révolution promet de ne plus se mêler des affaires des autres, d'être isolée, égoïste! Ridicule hypocrisie qui ne pouvait tromper l'Europe! Comment lui faire croire, en 1793, que la France adoptait déjà le grand principe bourgeois : « Chacun chez soi, chacun pour soi. »

L'adresse jacobine du 15, contre la Gironde, fut lue par un Dantoniste, un jeune ami de Danton. Misérable servitude d'un homme qui, le 5 avril, réclamait encore l'union dans la Convention, le rapprochement des partis, la fraternité!

Aussitôt que la Montagne parut improuver l'adresse, les Dantonistes prirent courage, l'improuvèrent aussi. Le 16, l'un d'eux, Phelippeaux, dans un discours visiblement inspiré du maître, demanda, obtint qu'on passerait à l'ordre du jour sur la pétition de la Commune. Il répéta avec chaleur ce que Danton avait dit le 10 mars, que les chefs des deux partis étaient l'obstacle de la situa-

tion et les destructeurs de la République : « L'autre jour, dit Phelippeaux, j'entendais dire : *Si Brissot et trois autres s'accordaient avec Robespierre, tout serait sauvé.* Il n'y a donc plus de République !... Si leur discorde la détruit, leur union la perdrait de même; unis, ils seraient nos maîtres... Nous n'avons pas encore la loi salutaire de l'ostracisme; mais eux-mêmes, s'ils sont généreux, qu'ils se l'imposent, qu'ils se chassent, puisqu'ils sont l'éternel tourment et la calamité de la patrie !... »

La Gironde mise hors de cause et l'accusation écartée, persisterait-elle dans la demande des assemblées primaires? Ici elle se divisa. Le mot net et franc de Fonfrède (*N'est-ce pas la guerre civile?*) avait fait impression sur la Gironde elle-même.

La demande, reproduite le 20 par Gensonné, fut, au grand étonnement de la Convention, combattue par Vergniaud. Il mit en lumière ces deux choses : que la convocation des assemblées primaires pourrait sauver la Gironde, mais qu'elle perdrait la France, qu'il valait mieux, après tout, que la Gironde pérît.

Grandeur immortelle de 1793 ! temps antique, qui peut, de haut, regarder l'antiquité !

Les belles lois humaines de 1789, les attendrissantes fédérations de 1790, avaient promis l'héroïsme. Mais, au moment de l'épreuve, les héros seraient-ils là? On avait donné des mots, des lois, des larmes faciles; mais, au jour du calice amer, au jour où la France serait appelée à boire son sang elle-même... que feraitelle ? On l'ignorait.

Un grand souffle était, il est vrai, dans les cœurs, une flamme dans les poitrines. Hélas ! de quoi périssions-nous? Consumés de cette flamme.

Des villes entières, des foules, donnaient leurs enfants, leur cœur. Bordeaux, sans appel de la Convention, d'elle-même, vole à la Vendée. Marseille a déjà donné des armées; on veut dix mille hommes encore; le lendemain, dix mille hommes étaient rangés sur les quais, prêts et le sac sur le dos.

La foi nouvelle commençait à donner des hommes au monde.

Un héros, un saint, un simple, La Tour d'Auvergne, partait à cinquante ans, se faisait conscrit pour former nos bataillons, nos grenadiers d'Espagne, qui devinrent l'armée d'Italie.

Irréprochable lumière de la sainteté moderne! aurore de la grande Légende! actes héroïques de nos premiers saints!... Nous pouvons baiser ici le seuil sanglant du nouveau monde.

L'attendrissante lueur de la religion de Justice qui commençait à poindre au ciel avait paru dans la fête où la France glorifia la pauvre ville de Liège. Nous n'avions rien à leur donner, dans cette extrême misère, à ces Liégeois fugitifs qui s'étaient perdus pour nous. Nous leur donnâmes *l'honneur*... Ils rentrèrent reconnaissants, le soir, les larmes aux yeux. Toute la terre sut combien la France ruinée était riche et comment elle payait.

Tout cela élevait les cœurs, les montait au sacrifice : qui eût encore pensé à soi ?... La Gironde aussi s'immola, elle périt résignée, et de la main de Vergniaud.

Elle ne réclama pas, quand il dit ces simples paroles : « Fonfrède n'a demandé les assemblées primaires que pour montrer le danger de la pétition de la Commune. Gensonné n'a appuyé la demande que pour prouver que les membres dénoncés n'ont rien à redouter d'un jugement national. »

La Gironde baissa la tête, personne ne contredit. La Montagne elle-même frissonna d'admiration.

La Gironde, au 20 avril, était maîtresse de son sort. L'Assemblée, au milieu de toutes ses jalousies, ne lui donnait pas moins des preuves d'une confiance invariable, prenant toujours des Girondins pour présidents, secrétaires (et jusqu'au 31 mai). Elle venait, le 12 avril, de se rallier solennellement à eux, en leur accordant l'accusation de Marat, avouant le rapport contre lui et l'envoyant aux départements, comme au jugement du peuple. L'appel aux départements contre la Gironde, fait le 15 par la Commune, avait été saisi vivement par l'Assemblée indignée en faveur des Girondins. Ceux-ci pouvaient le faire voter. Ils le pouvaient le 20 encore, en déclarant que l'opinion de Vergniaud était

celle d'un seul homme, non la leur en général, que la Convention ébranlée ne pouvait se raffermir qu'en se soumettant d'elle-même au jugement des assemblées primaires, en déclarant qu'elle voulait être épurée par le peuple, reprendre au grand creuset la force et la vie. Cette thèse pouvait se soutenir. Seulement, dans la circonstance, cet immense ébranlement eût été d'un grand péril. Les Girondins hésitèrent dans leur conscience, se disant, comme Fonfrède : « N'est-ce pas la guerre civile ? » Ils se turent, n'objectèrent rien, s'associèrent, par leur silence, au dévouement de Vergniaud.

« On vous accuse, dit-il, on demande un scrutin épuratoire... Ce n'est point par l'appel au peuple, c'est par le développement d'une grande énergie qu'il faut vous justifier.

« L'incendie va s'allumer..... La convocation des assemblées primaires en sera l'explosion..... C'est une mesure désastreuse. Elle peut perdre la Convention, la République et la liberté. S'il faut ou décréter cette convocation ou nous livrer aux vengeances de nos ennemis... citoyens, n'hésitez pas entre quelques hommes et la chose publique..... *Jetez-nous dans le gouffre et sauvez la Patrie!...*

« Si notre réponse ne vous a pas paru suffisante, je vous somme, au nom de la Patrie, de nous envoyer devant le tribunal révolutionnaire... Si nous sommes coupables et que vous ne nous envoyiez pas au tribunal, vous trahissez le peuple; si nous sommes calomniés et que vous ne le déclariez pas, vous trahissez la justice. »

Le silence fut absolu. La Gironde ne réclama pas, elle accepta, en échange de la vie, cette déclaration de l'honneur.

La Convention déclara calomnieuse la pétition jacobine.

Mais, en même temps, Vergniaud avait, pour la seconde fois, ouvert pontificalement le gouffre de Curtius, le gouffre où la Patrie en péril précipite, pour son salut, tout ce qu'elle a de meilleur.

Les Girondins s'y précipitèrent, dans cette journée solennelle, pour éviter la guerre civile. Serfs de la loi, liés par elle et peu propres à l'action, ils auraient tué la République. La Convention, pénétrée de douleur, les laissa tomber, périr.

CHAPITRE VIII.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. — MAXIMUM. — RÉQUISITION (AVRIL-MAI 1793).

Les victoires de la Vendée donnent la France aux Jacobins. — Le tribunal révolutionnaire dominé par Robespierre. — Fanatisme patriotique de ce tribunal. — Il absout Miranda, Marat. — Le triomphe de Marat, 24 avril. — Robespierre présente une théorie restreinte du droit de propriété, 24 avril. — L'enchérissement des denrées oblige la Convention de décréter le maximum, avril-mai. — Cambon présente la proposition du département de l'Hérault pour rendre la réquisition efficace, 27 avril 1793. — Ce projet est adopté, mais dans un sens tout contraire, par la Commune de Paris. — Pétition menaçante au nom du faubourg Saint-Antoine. — Il la dément et s'offre à la Convention, 1er mai 1793.

La Vendée pouvait rire à l'aise des malheurs de la Patrie. C'est elle qui tuait la France.

Ses succès, appris coup sur coup, furent l'arrêt de mort des modérés. On leur reprocha, on leur imputa les victoires des Vendéens. On crut poignarder en eux la Vendée et le royalisme, et par leur mort on souleva soixante départements.

Les succès des Vendéens sur des armées sans soldats, leurs victoires sur le néant, n'avaient rien qui pût surprendre. On les trouva inexplicables. La Révolution ne voulut jamais croire qu'elle pût être vaincue, sinon par la trahison. Elle tomba dans une maladie effroyable, celle de tout suspecter, de ne voir plus que des traîtres, de se croire traître elle-même. Une sombre nuit commence où la France, de sa main droite, va saisir, blesser la gauche, et croit blesser l'ennemi.

Voici, en deux mots d'abord, tout le mois d'avril :

La Vendée n'est plus une jacquerie, une vague insurrection. Elle prend corps, devient une armée. Elle n'a plus dans son sein un seul soldat républicain; elle se ferme, elle est chez elle.

Et la France, au contraire, est ouverte à l'ennemi. Les Autrichiens, les Anglais, marchent sur Dampierre.

Celui-ci, au camp de Famars, devant Valenciennes, n'a plus que vingt-quatre mille hommes... Voilà ce qui couvre la France.

La France, elle se contracte, elle s'impose et subit la plus terrible dictature qui fut jamais, celle de l'arbitraire local; cinquante mille petits comités révolutionnaires de sections se saisissent du droit absolu d'*inquisition*, de *réquisition*, du droit de requérir tout homme, tout argent, toute chose.

L'immense majorité voulait la Révolution, mais ne voulait pas assez.

Pour la faire vouloir vraiment et persévérer, il fallut organiser, en pleine anarchie, un gouvernement violent de minorité.

C'est le fond de 1793. Plût au ciel que nous pussions en rester là, sans dire les moyens qu'employa la minorité!

Elle agit par une combinaison violente d'intérêt et de fanatisme. Elle commença par prendre toutes les places pour elle-même.

La société des Jacobins tout entière entra dans l'administration. En avril, elle avait occupé environ dix mille emplois, par elle-même ou ses créatures.

Cela commença par le ministère de la guerre. Pache y fut mis par la Gironde et y mit les Jacobins.

Quelques-uns de ces nouveaux venus, qui entrèrent au gouvernement, Monge par exemple, Meunier, de l'Académie des sciences, en étaient dignes par leurs lumières autant que par leur énergie. C'étaient de rares exceptions. Tous les autres n'avaient pour eux que leur âpre patriotisme; ils étaient parfaitement étrangers aux choses administratives. Tels savaient à peine écrire.

La force d'ascension qui porta invinciblement la société jacobine à toutes les places effaça en un moment l'influence girondine. Les Girondins étaient toujours forts à la Convention, honorés d'elle, présidents, secrétaires, membres de tous les comités. Ils n'avaient plus d'agents en bas. Ils restaient en haut, isolés; ils étaient comme une tête, qu'on pouvait couper d'un coup.

De tous les pouvoirs publics, celui que les Jacobins saisirent le plus avidement, ce fut la justice.

Les fonctions périlleuses, terribles, du tribunal révolutionnaire, qu'on frémissait d'accepter, les Jacobins les sollicitèrent. Comme juges et comme jurés, ils furent tout le tribunal. La nomination dépendant de la Convention, la Gironde eût pu partager, si elle l'avait voulu. Elle s'abstint entièrement et, par là, livra d'avance sa vie à ses ennemis.

Ce tribunal ressemblait à la chambre de Robespierre, où son portrait, reproduit sous vingt formes, se voyait partout. Le président, c'était lui, dans le doux Herman, d'Arras, son ami, à qui il confia les prisons de la Terreur. Le vice-président, c'était lui, dans le Franc-Comtois Dumas, qu'il avait fait venir ici et qui devint par lui la colonne des Jacobins. Ceux dont il refit la Commune, quand il la purgea plus tard, étaient là déjà (Payan, Coffinhal). Son fanatique admirateur, le peintre Topino-Lebrun, idolâtre de Robespierre (jusqu'à lui tuer Danton !), siégeait pour lui au tribunal. Sa maison, pour parler ainsi, ses familiers, ses ombres, qui l'escortaient, qu'on voyait toujours avec lui, son imprimeur Nicolas, son hôte Duplay, étaient jurés révolutionnaires.

On voit ici combien Robespierre (avec si peu de courage physique) eut le courage d'esprit. Le poste du plus grand danger, dans toute la République, c'était le tribunal révolutionnaire, et il s'y mit tout entier; il en accepta, par la présence de ses amis, la responsabilité complète, se livrant, lui et eux d'avance, aux échafauds, aux poignards, aux menaces du destin. Qui d'entre eux, partant le matin pour le Palais de justice, ayant embrassé sa famille, était sûr de la revoir? Le sang de Lepelletier, de Basville, fumait encore.

Et c'est justement ce qui jeta au tribunal plusieurs des plus enthousiastes amants de la République. Ils demandèrent, recherchèrent ce qui faisait reculer tout le monde, ce pontificat de Tauride.

Nommons en tête de ceux-ci le tribun d'Arles, Antonelle, ancien militaire, noble et riche, qui vivait heureux, retiré en 1789, livré à la philosophie, aux paisibles études grecques, lorsque les

révolutions du Midi l'appelèrent à l'improviste à renouveler la violence et les dévouements de la terrible antiquité.

L'accusateur public fut un parent éloigné de Camille Desmoulins, le trop célèbre Fouquier-Tinville. Le 20 août 1792, il écrivait à Camille : « Je suis pauvre, chargé d'enfants; nous mourons de faim. » Camille, selon toute apparence, le fit accepter de Robespierre, qui ne pouvait aimer cet homme faible et violent, emporté, hors de mesure, mais qui sans doute ne refusait rien à Camille, quand celui-ci écrivait son *Histoire des Brissotins*. Fouquier entra aveuglément dans son rôle meurtrier et devint de plus en plus exécré et exécrable.

Je ne distingue dans la liste qu'un des hommes de septembre, Jourdeuil, devenu adjoint du ministre de la guerre.

Le comité insurrectionnel de l'Évêché, qui va décimer la Convention, a pris poste au tribunal par l'un de ses chefs, Dobsent.

La plupart des noms appartiennent à la petite bourgeoisie, aux professions intelligentes; plus d'artistes que d'artisans. Il y a trois chirurgiens ou médecins, un Gascon entre autres, chirurgien-dentiste, l'âpre et le rusé Souberbielle, qui a vécu jusqu'à nous et n'a pas peu contribué à défigurer l'histoire par ses récits intéressés. Il y a trois ou quatre peintres, autant d'*artistes* (comédiens). Nombre de menuisiers et charpentiers, métier aimé de Robespierre, sans doute en l'honneur de l'*Émile*. Ce ne sont pas des compagnons, mais visiblement, comme Duplay, des maîtres ou entrepreneurs.

Le premier condamné à mort fut un émigré rentré; jugé le matin, il fut exécuté le soir aux flambeaux. Il avouait. La sentence n'étonna personne. Ce qui commença à surprendre, ce fut de voir le tribunal frapper de mort des gens du peuple pour de simples propos, des bavardages royalistes : l'un d'eux en état d'ivresse, l'autre, une femme, une cuisinière, qui avait, dans un café, déblatéré contre la Révolution et la République. Cet emportement de femme fut considéré comme appel à la révolte. Il devint visible que le tribunal, par cette sévérité terrible, voulait décidément

faire taire la population de Paris, opposer aux divisions de la France l'apparente unanimité de la capitale, une au moins dans le silence.

Les jurés votant à haute voix, plusieurs faisaient devant le public une apologie de leurs votes, protestaient qu'ils n'avaient accepté leur odieuse mission que pour le salut de la patrie.

Ce qui porterait à croire au patriotisme fanatique, mais très réel et parfois impartial de ces hommes, c'est que, s'ils ont absous Marat qu'ils aimaient, ils n'ont pas moins absous le général Miranda qui n'avait de patrons, de défenseurs que les Girondins, en ce moment perdus eux-mêmes. Ils accueillirent, innocentèrent, honorèrent l'homme même de leurs ennemis, le client de Brissot et de Pétion. Ils dédommagèrent l'infortuné patriote, qui s'était donné à la France, des calomnies de Dumouriez.

Marat n'avait pas même daigné se laisser arrêter, ne voulant pas, disait-il, donner à ses ennemis la facilité de se débarrasser par le poison ou autrement d'une tête sur laquelle reposait le salut du peuple. L'affaire resta là douze jours. Ce fut lui qui pétitionna pour être jugé. Il l'obtint et, pour la forme, passa une nuit en prison; plusieurs membres de la Commune s'y étaient enfermés avec lui pour veiller à sa sûreté. Ils avaient apporté de l'eau dans des carafes cachetées et goûtaient les plats.

Le 24 avril, jour du jugement, toute la foule des faubourgs se mit en mouvement, émue et pleine de craintes pour ce pauvre *Ami du peuple,* cruellement poursuivi par les intrigants, *les hommes d'État.* Tous criaient : « On veut sa vie, on veut le faire périr... Nous ne le souffrirons pas. »

Marat nageait dans les roses; une vanité délirante était épanouie sur sa large face jaune. « Vous voyez, dit-il modestement au tribunal, le martyr, l'apôtre de la liberté. » Il profita de l'accusation pour débiter une histoire de son héroïque vie, des services qu'il avait rendus au genre humain, depuis l'époque où, pratiquant la médecine à Londres, il avait publié les *Chaînes de l'esclavage.* Rien ne manqua à la comédie. On suivit toutes les formes. Le jury se retira, délibéra, puis, rentré, prononça l'acquittement.

A ce moment, il fut près d'être étouffé. Toute la foule voulait l'embrasser. Les soldats se mirent devant et le protégèrent. On lui jeta sur la tête je ne sais combien de couronnes. Il était petit, on le voyait peu. Plusieurs s'élancèrent, le prirent sur leurs bras, le juchèrent sur un fauteuil, le montrèrent un moment du haut du grand escalier. C'était un objet étrange. Son costume, à la fois recherché et sale, était moins d'un homme de lettres que d'un charlatan de place, d'un vendeur d'orviétan, comme il l'avait été en effet. C'était une lévite jadis verte, somptueusement relevée d'un collet d'hermine jaunie, qui sentait son vieux docteur. Heureux choix de couleurs qui s'assortissait à merveille au ton cuivré de la peau et pouvait faire prendre de loin le docteur pour un lézard.

« Il est sauvé! Vive Marat! » Toute la foule déguenillée l'emportait avec violence, heureuse de sa victoire. C'était une fête d'avril; échappés au long hiver, ces pauvres gens croyaient leurs maux finis par le triomphe du grand empirique qui jurait de tout guérir. Quand il eut passé le pont Neuf, par la rue de la Monnaie, par la rue Saint-Honoré, ce fut comme une pluie de fleurs, de couronnes et de rubans. Les femmes des Halles surtout, dans l'effusion de leur cœur, noyaient de bouquets l'homme et le fauteuil, les enchaînaient de guirlandes. Marat se voyait à peine, hâve, étrange, égaré, sous ces fraîches verdures printanières; la crasse reluisait sous les fleurs. Retardé à chaque instant par des députés de métiers, des harangueurs de sections, il allait agitant la tête d'un mouvement automatique, répondant à tout d'un fixe sourire qui semblait d'un fou. Il ouvrait les bras sans cesse comme pour embrasser le peuple. Il était fort touchant ce peuple (quelque peu digne que fût l'objet de sa gratitude), touchant et par son bon cœur et par l'excès de ses maux. Nul doute que cette bonté n'ait atteint Marat lui-même, qu'un éclair de sensibilité n'ait traversé cette âme, plus vaniteuse encore et furieuse que perverse. C'est à ce moment ou jamais qu'il trouva la belle parole qu'il a répétée souvent : « Je me suis fait *anathème* pour ce bon peuple de France. »

Tout le monde, dès le matin, prévoyait, savait le triomphe.

Les chefs de la Montagne attendaient la foule et Marat, pleins de tristesse et de dégoût. Robespierre en jaunissait. Dès le matin, à l'ouverture même de la Convention et sans à-propos, il avait lancé en hâte une théorie de la propriété, qui remontait sa popularité au moins au niveau de Marat. A l'encontre de la définition de la propriété qu'avait donnée Condorcet dans son plan de constitution (*Un droit qui consiste en ce que tout homme est maître de disposer à son gré de ses biens*), Robespierre proposait celle-ci : Le droit qu'a le citoyen de *disposer de la portion des biens qui lui est garantie par la loi.*

On a vu, le 21 septembre, à l'ouverture de la Convention, l'opposition du Girondin Lasource et du Montagnard Cambon, précisément sur ce sujet. Lasource, imbu du droit romain et des vieilles superstitions juridiques du Midi, faisait de la propriété un droit antérieur, supérieur à la loi, à la société, de sorte que la société en péril périrait sans pouvoir toucher à cette propriété sacro-sainte. Étrange respect pour les choses, qui leur immolerait les personnes! Par excès de ménagement pour la propriété, les propriétaires eux-mêmes périraient avec tout le reste dans le naufrage commun.

La doctrine de la Montagne, celle de Cambon et de Robespierre, n'était pas seulement recommandée par la nécessité et le danger public, elle était la plus juste en soi, la plus haute et la plus vraie, considérant la propriété comme l'accessoire de l'homme et de la société, non comme le principal, subordonnant la chose aux besoins de la personne, ne la prenant pas pour un but, cette propriété, pour un instrument exclusif de jouissances individuelles, mais pour un moyen de salut commun.

Cette théorie, juste en soi, allait recevoir toutefois une triste application, celle que Robespierre proposa aux Jacobins. Il s'agissait de salarier tout un peuple sans travail, soit en le payant pour assister aux assemblées de sections, soit en créant à Paris une armée révolutionnaire. Dans la lutte des partis, celui des deux qui prenait une telle initiative entraînait nécessairement cette foule

si misérable, n'avait plus aucun besoin de discuter ni de convaincre. Des estomacs affamés, d'avance, étaient convaincus.

Robespierre finit en deux mots, craignant d'être interrompu par la grande scène populaire. Saint-Just vint traîner ensuite un long discours ténébreux que personne n'écouta. Après on jasa de l'Ouest. Cependant une grande clameur avait commencé du dehors et dominait tout. Un homme entre, à longue barbe, une caricature de sapeur connue. Toujours ce même épouvantail qui avait frappé de la hache les portes du Roi le 20 juin, qui depuis (secrètement payé par les Girondins) garda Louis XVI au Temple. Dénoncé, il s'était donné à la Montagne, à Legendre, qu'il accompagna à Lyon pour le protéger de sa hache et de sa barbe terrible. Aujourd'hui 24 avril, le même sapeur Rocher s'était fait bénévolement garde du corps de Marat. Il demande d'un ton menaçant que la foule puisse défiler devant la Convention.

Elle entre, et sur ses bras Marat couronné de lauriers. Toute la salle est envahie, le peuple se mêle aux députés. Marat est à la tribune, les applaudissements l'empêchent longtemps de parler. Il ne dit que deux mots de reconnaissance et de sensibilité pour le peuple. Mais, retournant à sa place et se retrouvant en face de ses ennemis, de la Gironde, sa férocité lui revint : « Je les tiens maintenant, dit-il; ils iront aussi en triomphe, mais ce sera à la guillotine. »

L'effervescence était telle que tous (la Montagne même) étaient dans l'inquiétude. Heureusement la foule ne tenait point Marat quitte; elle le ressaisit et le remporta pour le promener dans Paris. Beaucoup néanmoins restaient dans la salle, ne défilaient point; on craignait qu'ils n'eussent des desseins sinistres. Danton, avec beaucoup d'adresse et de présence d'esprit, les fit écouler, saisissant un mot qu'avait dit Marat lui-même, s'en servant pour rappeler l'inviolabilité de la Convention : « Beau spectacle pour tout Français! de voir les citoyens de Paris respecter tellement la Convention que c'est pour eux un jour de fête le jour où un député inculpé est rétabli dans son sein! »

La prophétie de Marat ne pouvait manquer de s'accomplir; la Gironde, d'elle-même, courait à la mort. Elle se mettait en face du torrent révolutionnaire; elle allait être emportée.

Les jours suivants, elle opposa une opiniâtre résistance à la mesure que le peuple réclamait le plus ardemment, le *maximum* sur les denrées. La multiplication effroyable de l'assignat avait porté les choses les plus nécessaires à la vie à un prix inaccessible. Dans une grande partie de la France, le pain valait 10 sous la livre. D'autre part, imposer un *maximum,* forcer le marchand de donner à bas prix ce qui lui avait coûté cher, et de le donner pour cette monnaie de papier qui descendait d'heure en heure, c'était lui faire fermer boutique. Qui voudrait être marchand à de telles conditions? Le fermier allait entasser ses grains sans les vendre et ne plus semer peut-être. Il fallait, à l'appui de cette mesure tyrannique, d'autres plus violentes encore, une police impitoyable sur le commerce des grains, etc. Les Girondins mirent tout ceci dans une admirable lumière. Ils firent valoir surtout que le *maximum* devait profiter aux riches, qui achèteraient tout à vil prix; la loi forçant tout le monde de prendre l'assignat pour sa valeur nominale, les débiteurs de mauvaise foi allaient se libérer pour rien, en ruinant leurs créanciers, etc.

Objections très fondées, auxquelles on ne répondit rien.

La réponse eût été celle-ci, personne n'osa la faire.

Le grand acheteur, c'est l'État; le grand débiteur, c'est l'État, au moment où il lui faut créer tout à coup, organiser, nourrir des armées.

La France se ruine sans doute, et elle ne peut se sauver qu'en se ruinant.

La Convention, au 1er février, a voté 1 milliard d'assignats; au 7 mai, elle en vote un autre. Tout cela fondé sur la vente des biens d'émigrés, qu'on ne parvient pas à vendre.

Le *maximum* est sans nul doute une mesure détestable. Mais, sans lui, comment arrêter l'enchérissement des denrées, que nous faisons monter toujours en multipliant l'assignat?

Voilà ce que la Montagne pouvait répondre à la Gironde, ce que Cambon aurait dit, s'il eût osé ouvrir l'abîme de la ruine publique. Dans la terrible anxiété où le mettait son impuissance de satisfaire aux besoins de la situation, Cambon était l'associé naturel des sauvages exigences de la multitude. Elle criait le *maximum,* parce qu'elle avait faim. Il criait le *maximum,* pour donner force à l'assignat.

Misérable gardien de la fortune publique, ou plutôt de la ruine, ministre de la banqueroute, il lui fallait, chaque jour, inventer quelque nouveau moyen révolutionnaire de faire face aux nécessités.

Le 27 avril, il apporta à la tribune une proposition de son département (l'Hérault), pour rendre efficace la réquisition, atteindre les hommes, atteindre l'argent.

Les patriotes de l'Hérault remarquent, disait cette note, que la plupart des recrues que vient d'enlever la réquisition ne sont point des volontaires, mais des remplaçants, des hommes salariés. Il faut s'adresser au patriotisme. On ne peut s'en remettre au hasard aveugle. Il faut employer la voie de l'indication, adresser des réquisitions directes et personnelles *aux plus ardents patriotes,* aux hommes braves, aux hommes forts, en afficher la liste dans les sociétés populaires.

« Qui désignera ? Un comité de salut public, tiré des corps administratifs du *chef-lieu de département,* — comité *choisi par les commissaires de la Convention.* Ce comité, pour éclairer son choix, consultera les députés des sociétés populaires et des membres de chaque compagnie de vétérans.

« Pour lever ainsi cinq mille hommes par département, on formerait un fonds de 5 millions par emprunt forcé, c'est-à-dire que, si l'emprunt n'était pas fourni en deux jours par les soumissions libres des capitalistes, il le serait par des réquisitions impératives adressées aux riches. Ces fonds seraient affectés aux dépenses militaires et aux secours que réclame l'indigence. »

Ce plan généralisait, systématisait les mesures que la nécessité

avait imposées, dans le Nord et dans l'Ouest, sans l'aveu du gouvernement. Marseille et Bordeaux, on l'a vu, par l'élan d'un patriotisme admirable, avaient pris d'elles-mêmes des mesures analogues.

La sagesse de ce plan, c'est qu'il était à la fois, si l'on peut parler ainsi, très local et très central. Il fouillait profondément la localité, la perçait à jour pour en saisir les ressources; il voyait de l'œil local, le seul qui puisse bien voir. Mais la décision ne venait pas de l'autorité locale; elle eût semblé passionnée, faussée par les jalousies, les rancunes, les petites haines. La décision se faisait au centre départemental, et sous l'influence du centre national, je veux dire sous l'influence des commissaires de la Convention.

La réquisition, l'appel de la patrie en péril qui saisit l'homme au foyer et lui dit : « Viens mourir pour moi, » pouvait-elle être obéie, si elle avait pour organe une petite municipalité, laquelle souvent n'est qu'un individu, un procureur de village, un homme mésestimé, un voisin jaloux, un ennemi?..... Non, c'est d'en haut qu'elle devait parler, commander, agir. Et plus elle tombait de haut, plus elle tombait avec poids. Nul n'avait de résistance, nul d'indignation, s'il était frappé d'une autorité qu'il croyait impartiale.

La sagesse et la noblesse du projet étaient encore en ceci, qu'on devait adresser la réquisition aux meilleurs citoyens, *aux plus ardents patriotes,* c'est-à-dire à ceux dont la volonté et le dévouement étaient prêts au sacrifice. Beaucoup voulaient et ne faisaient rien, se donnaient de cœur et pourtant restaient. A ceux-là la Loi venait dire, par l'organe d'une haute autorité : « Tu es le meilleur, donc tu es à moi. Tu voulais partir, tu serais parti, sans ta mère ou ta maîtresse... Eh bien, pars, je viens t'affranchir, te venir en aide, trancher de mon commandement ces liens, trop chers, que tu ne peux délier... Grâce à moi, tu seras libre, tu voudras ta volonté! »

Ce mélange de nécessité et de volonté était la sagesse même,

plus sage que la Gironde, qui ne s'adressait qu'à la volonté, plus sage que la Montagne, qui imposait tout par nécessité.

Ceux qui présentèrent le projet n'étaient point des égoïstes qui voulussent imposer aux autres les charges qu'ils ne partageaient pas. Ce qu'ils proposaient réellement, c'était de partir eux-mêmes. La réquisition qu'ils adressaient, comme autorité, ils y répondaient comme soldats.

Le département de l'Hérault s'appliqua ce beau principe qu'il posait, d'une réquisition éclairée, consentie, adressée surtout à ceux qui voulaient la réquisition, et il en sortit une des gloires de la patrie, l'immortelle 32e demi-brigade.

La note de Montpellier fut saisie avidement par la Commune de Paris, qui toutefois en changea le sens.

Du 27 avril au 1er mai, on fit courir et signer dans les sections une pétition conforme, disait-on, à cette note de Montpellier. Elle fut portée à l'Assemblée par un homme qui se dit délégué du faubourg Saint-Antoine. Une masse assez forte, qui marchait derrière, vint en même temps, le soir, heurter à la Convention.

La pétition était une caricature révolutionnaire de la note de Montpellier. Elle voulait qu'on fît partir *non les meilleurs,* mais les pires, *ceux qui avaient signé des pétitions contre-révolutionnaires.* Admirable politique ! l'honneur de défendre la France devenait le supplice des mauvais citoyens. La patrie, menacée par eux, se chargeait de les aguerrir, leur confiait son épée, comptait sur eux pour son salut.

Par qui les réquisitionnaires seraient-ils désignés ? Non par une autorité élevée, centrale, mais par ces passions mêmes, *par les comités révolutionnaires de chaque section,* autorité toute locale, pleine d'emportement et de partialité, poussée souvent à son insu par des haines personnelles, ou du moins suspecte de haine, de sorte que chacun se croirait non désigné par la loi, mais proscrit par son ennemi.

Dans la pétition, comme dans la note, il y avait un emprunt forcé sur les riches, mais avec cette différence que la guerre

IMPRIMERIE NATIONALE.

n'était pas le premier emploi de l'argent : « *La somme sera ré partie en portions égales au nombre des nécessiteux* de chaque section... »

Cet article disait tout. Il annonçait naïvement la voie où l'on entra bientôt, celle des distributions d'argent et du salaire sans travail. La proposition était claire. Un parti achetait le peuple, avec ce qu'il extorquait de la Convention. Il crevait la caisse publique, rançonnait l'Assemblée aujourd'hui, pour la décimer demain.

La Convention se taisait. Le président (un Girondin) n'avait fait qu'une réponse triste et digne, nullement celle que la pétition aurait méritée. Un cri enfin révéla l'indignation de l'Assemblée; ce cri partit de la Montagne et des amis de Danton. Lacroix demanda qu'au moins les pétitionnaires ne fussent pas admis aux honneurs de la séance.

Un député de la droite constata le danger de la Convention, dit qu'elle ne devait pas quitter Paris, mais réunir ses suppléants à Bourges, afin que, si elle était égorgée, il restât une Assemblée pour gouverner la France.

Cependant on s'avisa de regarder de plus près cette terrible pétition; on vit avec étonnement qu'elle ne portait ni signatures ni pouvoirs. Les meneurs parlaient au nom du faubourg et ne l'avaient pas consulté.

Le Dantoniste Phelippeaux se leva alors, et demanda que l'orateur fût envoyé tout droit au tribunal révolutionnaire. Fonfrède demanda aussi son arrestation. Et, ce qui porta l'étonnement au comble, c'est que l'homme des Jacobins, l'homme de Robespierre, Couthon, appuya cette demande.

L'orateur était un tapissier du faubourg, qui avait quitté son métier pour l'état plus lucratif de commissaire de police et d'agitateur de sections. Les procès-verbaux des sections, que nous avons sous les yeux, ne font aucune mention des pouvoirs qu'il aurait reçus. Il avait l'aveu, et le simple aveu verbal, d'une douzaine de meneurs, en rapport avec la Commune et les Jacobins, et comptait qu'une pétition qui demandait des secours serait tou-

jours avouée de la masse du faubourg, réduite alors aux dernières extrémités de la misère.

Il le croyait. Il se trompait. Ces braves gens, sans trop savoir ce qu'était la pétition, croyant seulement qu'il s'agissait d'obtenir de la Convention des moyens *de sauver le peuple*, et, comme on disait, *d'en finir*, s'étaient mis à la suite, au nombre de quelques mille. Dans cette très longue colonne, la queue ignorait parfaitement ce que la tête disait. Quand ils surent la chose au vrai, il y eut un vif mouvement d'indignation et d'honneur. La basse insolence de la pétition qui demandait de l'argent, sous peine d'insurrection, présentait le grand faubourg dans l'attitude du mendiant qui mendie au pistolet. La colonne se remua, s'agita, se mit en révolte, mais contre ses meneurs mêmes. Elle fonça, par de grands efforts, jusque dans la Convention, et déclara qu'ils mentaient : « Citoyens représentants, dirent ceux qui purent pénétrer, nous demandons qu'au moins on nous lise la pétition, pour que nous puissions désavouer ce qui est contre les principes... Loin d'être en insurrection contre l'Assemblée, nous voulons la défendre jusqu'à la mort... S'il se trouvait des assassins, c'est nous, ce sont nos propres corps qui vous serviraient de remparts. »

L'arrestation des faussaires qui parlaient sans mission allait démasquer la main qui les poussait par derrière. Les Dantonistes vinrent au secours. Quoiqu'il soit assez probable, d'après le premier mouvement d'indignation qui leur était échappé, d'après les exclamations de Lacroix et de Phelippeaux, que les Dantonistes n'étaient pas dans la confidence complète de la fausse pétition, ils ne s'en prêtèrent pas moins à l'innocenter, à couvrir ce pas hasardé du parti le plus violent. Thuriot, puis Danton lui-même, demandèrent que la Convention se bornât à improuver la phrase (d'insurrection) que le faubourg désavouait, et passât à l'ordre du jour. Danton se surpassa lui-même en diplomatie révolutionnaire. Il avança, il recula. Il flatta la Convention, lui montrant qu'elle pouvait tout. Il flatta l'insurrection. Il rassura surtout l'Assemblée (précaution indispensable pour une assemblée française) sur la crainte

de paraître craindre. Enfin il enveloppa, embrouilla si bien les choses qu'il obtint les honneurs de la séance *pour les pétitionnaires*, sans que l'on sût seulement si c'étaient les hommes de la première pétition ou de la seconde, ceux qui avaient insulté la Convention ou ceux qui voulaient la défendre.

CHAPITRE IX.

LE MODÉRANTISME. — LES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES (MAI 1793).

La Convention s'établit dans la salle des Tuileries, 10 mai. — Nos revers dans la Vendée. — Dampierre tué à Famars, 9 mai. — La France n'a nulle ressource que la vente des biens des émigrés. — Les administrations girondines entravent cette vente. — Lyon, Marseille, Bordeaux, contre le mouvement révolutionnaire. — Les comités révolutionnaires poussent vivement la réquisition et veulent arrêter les suspects. — Lutte imminente contre la Gironde. — Vues de Danton, de Marat, de Robespierre et des Jacobins. — Violence de l'Évêché. — L'Évêché popularisé par la mort de Lazouski. — Ligue des Jacobins, de la Commune et de l'Évêché. — La Convention crée le comité des Douze, 18 mai. — L'Évêché propose un massacre, 19 mai. — La Commune et les sections en repoussent l'idée. — Pourquoi le Comité de salut public ne fit rien. — Faibles mesures prises par les Douze. — Menace de la Commune. — Anathème d'Isnard contre Paris, 25 mai. — Arrestation d'un juge du tribunal révolutionnaire. — La Convention veut briser les comités révolutionnaires. — Robespierre proclame l'insurrection, 26 mai.

L'invasion libératrice du peuple, qui, le 1er mai, rassura la Convention, n'aurait pu avoir lieu le 10. Ce jour, l'Assemblée quitta les Feuillants et vint s'enfermer dans la salle des Tuileries, salle étroite, obscure, sans accès, sans dégagement, fermée d'avance et captive, par le seul effet des localités; un cachot? ou un sépulcre?

Qu'il soit fermé à jamais[1], ce sinistre palais de Catherine de Médicis! Malheur aux coupables fous qui croiraient pouvoir y dormir entre deux décapités, Louis XVI et Robespierre!

L'antiquité consacrait les lieux frappés de la foudre, les dévouait à Pluton, les entourait soigneusement, de peur que quelque

[1] Fermé ou occupé par la Révolution elle-même, son vainqueur et son seul habitant légitime. Qu'elle l'occupe, ce palais, de ses tragiques ombres, des effigies de ses héros, de celles de ses victimes. Nul autre emploi raisonnable d'un tel lieu. C'est l'idée qui fut proposée (par M. Maurice) en 1848 : établir aux Tuileries le *Musée de la Révolution*.

insensé ne mît étourdiment le pied sur la place brûlante et maudite, patrimoine du dieu des morts.

Trois dynasties sont tombées là, par un juste jugement; la noire façade en a la trace. Grâces soient rendues à Dieu !... Mais c'est aussi là qu'au 2 juin 1793 le premier coup fut porté à la religion nationale, la Convention décimée; là, fut assassinée la Loi.

Le palais n'avait nullement en 1793 ni les abords ni l'intérieur qu'on voit aujourd'hui. Les vastes et libres espaces du Carrousel étaient resserrés par diverses constructions. A l'intérieur, on n'allait pas, comme aujourd'hui, de plain-pied, d'une extrémité à l'autre. On montait, on descendait, et pour remonter. La salle, organisée fort bien pour un petit théâtre de cour, faite pour la nuit seulement, pour ne s'éclairer jamais que de lumière artificielle, n'avait qu'un jour pauvre et tiré d'en haut. Toute figure, à ce jour louche, paraissait douteuse, blême, *de ces visages pâles,* pour dire le mot de César, *où l'on croit lire des complots.*

Et la foule, comment entrait-elle ? Cette grande foule bruyante, ce monstre à mille têtes, que du dedans l'on entendait, non sans terreur, rugir au dehors, pouvait-elle entrer, cette foule ?

Elle n'arrivait que par effort, par lutte et combat, par élan désespéré. Les escaliers étroits du pavillon de l'Horloge et du pavillon Marsan, les misérables couloirs qui aboutissaient à la salle, de temps à autre y lançaient les plus heureux dans cette lutte, des hommes forts, certainement, ceux qui avaient des épaules, des reins et des coudes pour porter la foule ou pour l'écarter. Ils arrivaient bruyants, vainqueurs, tout émus encore, fiers de leurs succès, de leur force. Le passage, spécialement vers le pavillon Marsan et la rue de Rivoli, était difficile en lui-même, difficile par les ruelles qui y amenaient. L'affreux passage Delorme, étroit, infect et immonde, entre les hautes maisons noires qui ne lui montraient que le dos, réceptacle des déjections de la rue Saint-Honoré, était le principal accès.

La Convention n'avait nulle protection militaire. La garde nationale, cachée dans une espèce de cave du pavillon Marsan,

quelques gendarmes logés sous la salle de l'Assemblée, ne pouvaient servir de rien. Ils le savaient parfaitement. Aux jours les plus orageux, quelque bruit qu'on fît en haut, n'ayant nul moyen d'être utiles, pas même d'entrer seulement, ils se chauffaient tranquillement et jouaient aux cartes.

On appellerait volontiers un tel lieu un piège à prendre des rois, la souricière aux tyrans.

La Convention savait parfaitement où elle allait. Mais tel était le respect de cet âge pour le peuple, telle sa confiance dans l'honnêteté de la foule, dans la religion de la loi, qu'on eût rougi de montrer une injurieuse défiance. Convenait-il au mandataire de soupçonner le Souverain, de prendre contre lui des mesures de défense ?... A lui seul de s'observer, à lui de réfléchir, de ne pas se perdre lui-même.

La Convention, aux Tuileries, y fut saluée coup sur coup par les mauvaises nouvelles : la prise de Thouars, emportée d'assaut par les Vendéens le 6 mai; la mort de Dampierre, tué, le 9, à la tête de l'armée du Nord; et le général en chef de l'armée de l'Est, Custine, offrait sa démission.

Pour comprendre où en était la France, il faut savoir qu'en avril la Convention envoya cinq cents vainqueurs de la Bastille, en mai, sa propre garde, deux cents grenadiers, — contre cent mille Vendéens !

Il n'y eut jamais de position comparable à celle du nouveau Comité public, infortuné pilote de ce vaisseau désespéré. Peu soutenu par les partis, ni girondin, ni jacobin, ce Comité avait reçu tous les pouvoirs, qui étaient alors autant d'impuissances. Sa ressource, devant l'Assemblée, était l'adresse et la langue de Barrère, incomparable menteur pour atténuer les défaites, créer des armées possibles, prophétiser des victoires.

Le Comité avait tout au moins fait preuve d'une grande audace. Il avait, à ces armées désorganisées, presque anéanties, ordonné partout l'offensive, enjoint la victoire. La Révolution était l'assaillant universel; la mettre sur la défensive, c'était la livrer et

l'abandonner. Cette offensive intrépide, tout étrange qu'elle parût, ne fut pas sans quelque effet. Les Autrichiens, par exemple, se confirmèrent dans l'idée qu'ils avaient du profond fanatisme révolutionnaire, dans le plan qu'ils s'étaient fait de n'avancer qu'à coup sûr, de ne pas faire un pas sans avoir bien assuré le pas qu'ils venaient de faire. « Condé d'abord et Valenciennes; puis, ces places dûment assiégées et prises, on en viendra à Dunkerque, pour terminer la campagne par la grande affaire de Lille. » Ils restèrent deux mois devant Valenciennes, et c'est ce qui nous sauva.

Nous n'avons pas le temps, ici, de faire encore le détail des petites victoires vendéennes, ni des nobles généraux qui, vers le milieu d'avril, avaient enfin accepté le commandement de l'insurrection. Nous y reviendrons plus tard.

Mais nous ne pouvons passer sans dire un mot de Dampierre, victime du système de guerre ordonné par la Convention : avancer toujours, faible ou fort, et toujours combattre.

Nous entrons dans l'âge de bronze. Dampierre, ce héros de 1793, eût été guillotiné quelques mois plus tard (Couthon le dit en propres termes). Il le sentit parfaitement et, par le plus court chemin, se logea au Panthéon.

C'était une nature sombre et violente, d'une apparence un peu lourde; le dedans était de feu. Né riche, et marquis de Dampierre, il avait cruellement étouffé sous l'ancien régime, cherchant l'action, le péril, et ne trouvant rien. Il laissa tout, jeta tout en 1789 et commença tout d'abord par être un furieux Jacobin. Dumouriez, son ennemi, dit que Dampierre était « un fol, audacieux jusqu'à la témérité ». C'est lui, en réalité, qui, à Jemmapes, avec le régiment de Flandre et le premier des volontaires de Paris, eut le premier et décisif succès qui enleva toute l'affaire.

Le voilà, devant Valenciennes, général en chef, mais général subordonné aux commissaires de la Convention. Il avait avec lui trente mille hommes, et, devant, au moins le double d'Autrichiens qui venaient de faire cette campagne heureuse et facile, et pouvaient à volonté se grossir jusqu'à cent mille. Les commissaires le

sommaient d'avancer, au nom de la loi. Ces patriotes intrépides, qui, pour la plupart, voyaient la guerre pour la première fois et ne connaissaient nulle difficulté, crurent qu'il fallait tout hasarder et, à tout prix, étonner l'ennemi par cette offensive. Le sort de Dampierre était tout tracé. La Vendée avait vu déjà trois généraux en six semaines tomber du commandement à la sellette d'accusés. Tout le jour du 9, Dampierre lança ses colonnes contre l'immuable camp retranché des Autrichiens; le soir, il tenta un dernier, un terrible effort, alla droit à une batterie qui le foudroya à bout portant. Il eut la cuisse emportée et mourut le lendemain.

Le danger était plus grand qu'en septembre 1792. Il n'y avait plus l'immense mouvement populaire que trouvèrent les Prussiens. Nos discordes avaient augmenté. Nos ressources étaient amoindries. Plus de biens d'église à vendre. On arrivait maintenant aux biens d'émigrés, que peu de gens achetaient. Ces biens restant non vendus, les 2 milliards d'assignats qu'on venait de fabriquer ne représentaient plus rien, portaient sur le vide; on entrait dans la région inconnue et effrayante de la Terreur financière, dans la fabrication d'un papier immense, acceptable par la guillotine.

Toutes sortes de passions, et bonnes et mauvaises, entravaient cette vente des biens d'émigrés. La délicatesse chevaleresque luttait contre le patriotisme. Si l'on avait été sûr que ceux dont on vendait les biens fussent tous dans l'armée de Condé, on eût acheté sans scrupule. Mais comment les distinguer? Il y avait certainement deux catégories d'émigrés, les émigrés de la haine et les émigrés de la peur. Tous pourtant ou presque tous avaient pris les armes contre leur pays. Ils étaient précisément la classe militaire de la monarchie; ceux qui n'eussent pas voulu combattre y étaient poussés par le préjugé, par les dérisions des autres. Il y avait, dit-on, vingt-neuf mille émigrés propriétaires, hommes la plupart; les femmes, dans les localités paisibles, restèrent avec leurs enfants. Si l'on déduit des vingt-neuf mille quelques milliers d'individus incapables de porter les armes, il restera à peu près le nombre que formait l'armée de Condé.

Ce chiffre, cette désignation des personnes des émigrés, fut donné par les municipalités. Quant aux administrations de départements, auxquelles Roland avait demandé la désignation des biens d'émigrés, elles montrèrent une extrême mauvaise volonté; presque aucune ne répondit. Il adressa alors la même demande aux districts, menaçant de nommer à la Convention les districts désobéissants. Il ne fut guère plus heureux; sur les cinq cent quarante-six districts de la République, il n'y en eut que deux cent dix-sept qui voulurent répondre.

Toutes ces administrations étaient ou se disaient girondines. Elles opposaient une force d'inertie invincible au gouvernement. Elles fermaient l'oreille au cri de la France, qui périssait sans remède, si elle ne mettait la main sur sa ressource suprême, la vente des biens des émigrés.

De même que les Maratistes étaient plus violents que Marat, tous ces prétendus Girondins allaient dans le *modérantisme* (le mot fut créé pour eux) bien plus loin que les Girondins de la Convention. Ceux-ci, par Ducos, par Fonfrède, souvent par Vergniaud, se rapprochaient de la Montagne et votaient comme elle pour toutes les grandes mesures de salut public. Les Girondins de province avaient horreur de la Montagne, l'accusaient indistinctement, la croyant gouvernée uniquement par Robespierre et Marat.

La plupart alléguaient pour excuse à leur changement d'opinion l'horreur qu'inspiraient septembre et la création du tribunal révolutionnaire. Ils n'osaient blâmer tout haut le jugement de Louis XVI. Mais, peu à peu, ils commençaient à haïr moins les royalistes. Plusieurs le devenaient, les marchands surtout, à mesure qu'ils faisaient de mauvaises affaires. Mille causes avaient tué le commerce, l'émigration, le bouleversement des fortunes, l'inquiétude générale, une cause plus puissante encore, la naissance d'un nouveau commerce, l'agiotage sur les assignats, la vente de l'argent. Tout le monde voulait de l'argent et, pour en avoir, donnait le papier à vil prix. Quiconque avait de l'argent réalisait à l'instant des bénéfices faciles, prenant ce papier au rabais et le faisant recevoir

au pair ou par ses créanciers ou par les caisses publiques. La fabrication des petits assignats de 5 francs et au-dessous répandit partout l'agiotage, dans les moindres villages mêmes. Il n'y eut plus d'autre trafic.

Ce n'est pas tout. Le jour où la guerre est déclarée à l'Angleterre, à la Hollande, les banques étrangères se ferment à la France. Nos grandes cités commerçantes, Lyon, Bordeaux, Marseille, frappées au dedans, sont comme murées au dehors, ensevelies pour ainsi dire dans l'excommunication financière de l'Europe.

Tout ceci part du 1er février, jour de la déclaration de guerre; les effets, déjà sensibles en mars, sont terribles en avril, en mai[1].

Bordeaux, qui avait tant perdu, qui, surtout depuis le désastre de Saint-Domingue, avait vu tarir ce fleuve d'or qui coulait dans ses murs (près de 80 millions par an!), Bordeaux n'en avait pas moins été admirable, héroïque. En mars encore, on l'a vue, avant toute la France, courir dans la Vendée au secours de la République. Mais, dans ce même mois, la mer lui est fermée. La grande ville étouffe, elle pleure, elle crie à la Convention. Le cri arrive

[1] Il faut ici bien distinguer les dates. C'est le 4 et le 5 mars (et non en mai), c'est sous la menace de l'assassinat, que Vergniaud avait écrit aux Bordelais les lettres qu'on lui a reprochées et que l'on répandit en mai, comme s'il venait de les écrire. Il leur écrit non de partir, mais : «Tenez-vous prêts; *si l'on m'y force,* je vous appelle de la tribune pour venir nous défendre. Si vous développez une grande énergie, *vous forcerez à la paix* les hommes qui provoquent à la guerre civile.» Bordeaux, à ce moment où ses gardes nationaux, avant Paris, avant toute la France, allaient combattre la Vendée, Bordeaux apparaissait alors comme ce qu'il y avait de plus républicain dans la République. Il n'en fut pas ainsi plus tard. Du reste, l'appel de Vergniaud n'était nullement menaçant : «Vous forcerez à la paix...» L'homme qui, le 20 avril, poussa la crainte de la guerre civile jusqu'à repousser la convocation pacifique des assemblées primaires, avait-il pu, le 5 mars, exprimer le vœu impie d'un conflit à main armée?

Les Jacobins eux-mêmes, quoiqu'ils eussent à volonté une petite armée dans Paris, n'avaient rien négligé pour appeler des forces départementales. Le 17 avril, le Jacobin Desfieux rappelait à la société «qu'elle avait envoyé deux courriers pour appeler des Marseillais, qu'ils étaient en marche pour venir, qu'ils arrivaient au nombre de six mille».

sous la forme d'une pétition girondine, sous le prétexte d'une réclamation pour l'inviolabilité des représentants girondins.

Pour Marseille, ce qui la tua, ce fut l'excès même de son patriotisme qui fit partir pour la frontière la meilleure partie de sa population et la plus patriote. Le haut commerce restait maître; il était toujours girondin, républicain, et néanmoins entravait les mesures révolutionnaires. Les commissaires de la Convention, Boisset et Moïse Bayle, essayèrent de dissoudre ce gouvernement marseillais, qui, sans s'étonner, leur signifia de sortir dans les vingt-quatre heures. La Convention ne soutint pas ses commissaires et suspendit leurs arrêtés (12 mai).

Elle porta une décision plus imprudente encore dans les affaires de Lyon. Du sort de cette ville dépendait celui de vingt départements qui avaient les yeux sur elle et devaient la suivre, quoi qu'elle fît. Le salut de la France était lié étroitement à celui de Lyon. Si près de la frontière, elle était le point de départ des opérations de l'armée des Alpes, son magasin, son entrepôt. Qu'adviendrait-il de cette armée, déjà très faible, si elle avait au dos Lyon même pour ennemi? Nulle part la Révolution n'avait besoin d'être plus forte, et elle y faiblissait. Des Girondins aux royalistes, la nuance s'effaçait peu à peu. Il y parut au 29 mai, où des officiers royalistes furent tués dans les rangs girondins. Les révolutionnaires, pour contenir tant d'ennemis et lever la réquisition, n'avaient que la terreur. Ils firent un acte hardi, hautement approuvé des représentants du peuple qui allaient à l'armée des Alpes; ils créèrent un tribunal, arrêtèrent les suspects. La chose est dénoncée le 15 mai à la Convention; le Girondin Chasset obtint d'elle ce décret : « Ceux que l'on voudrait arrêter ont le droit de repousser la force par la force. » C'était décréter un combat; il fut livré bientôt.

On voit, par ce fait grave, comment la Gironde, dans son inintelligence de la crise où la France se trouvait, faisait, sans le vouloir, les affaires de l'ennemi, celles du royalisme, et devenait de plus en plus l'obstacle de la situation.

Elle l'était surtout aux finances. Son ministre, Clavières, était en lutte avec la trésorerie, c'est-à-dire avec Cambon. Les administrations girondines, qui arrêtaient celui-ci dans la vente des biens d'émigrés, le mirent aussi dans l'impossibilité de suivre le beau plan du département de l'Hérault. Ce plan eût associé au pouvoir réquisitionnaire ces administrations, tellement suspectes. On ne put se fier qu'aux municipalités, à leurs comités, violemment, brutalement patriotes, mais sûrs et vrais républicains.

Instrument barbare, maladroit, le seul pourtant qu'eût la Révolution, et qui la fit haïr, la rendant plus odieuse encore par la violence de la forme et la tyrannie du procédé que par la grandeur des sacrifices qu'elle exigeait. C'était avec des cris, des menaces, des injures, de brusques invasions de domicile, à faire évanouir les femmes, qu'on exigeait le tribut, légitime en réalité, que demandait la Patrie en péril. L'emprunt, levé ainsi, donna plusieurs mois à la France l'aspect d'une ville prise d'assaut.

Notez pourtant que cet emprunt n'était levé qu'avec une bonne garantie. On vous donnait en échange une reconnaissance que vous pouviez faire payer en biens d'émigrés.

Telle est la combinaison qu'avait imaginée Cambon pour faire accepter ces biens.

Une autre chose, non moins nécessaire, et qui pourtant sembla fort odieuse, ce fut la réquisition personnelle dont les comités frappèrent tout un monde de jeunes gens qui ne voulaient pas partir, des oisifs, des *agréables*, commis, clercs, etc., une jeunesse bourgeoise qui comptait éluder le service militaire ou bien se faire remplacer. Ces jeunes gens s'attroupèrent, opposèrent résistance. Ils furent soutenus par la majorité des sections, qui ne pouvaient supporter la violence de leurs comités révolutionnaires, surtout leurs demandes d'argent.

Ce conflit eut lieu à Paris, le 3 et le 4 mai. Et les comités révolutionnaires l'emportèrent sur leurs sections, dont les assemblées furent dès lors subjuguées ou presque désertes.

Le résultat fut tout contraire à Lyon; pendant tout le mois de

mai, les *modérés*, à main armée, se maintinrent contre la municipalité. Il en résulta, comme on verra, une guerre civile où, derrière les modérés, derrière les Girondins vrais ou faux, se démasqua le royalisme.

La réquisition personnelle adressée par les comités à tel individu choisi, désigné, avait l'inconvénient de laisser croire à chacun qu'on le désignait par haine. La section des Gravilliers et beaucoup de gens de bon sens auraient préféré le sort. Tel était aussi l'avis de Danton, qui se hasarda de le proposer. Un Girondin malheureusement applaudit la proposition. Elle devint impopulaire, suspecte. Danton n'osa insister.

La situation était si pressante que la Convention (le 8) « approuva les mesures adoptées par chacune des sections », sans s'inquiéter si ces mesures étaient différentes. De quelque main que vînt le secours, par quelque bras que se fît la violente exécution, on se résigna.

Fortifier les patriotes, les armer, les solder, s'il le fallait, effrayer les contre-révolutionnaires et les égoïstes, ce fut toute la politique du moment.

Le 8 au soir, Robespierre proposa aux Jacobins, comme chose naturelle et facile, d'arrêter *tous les suspects*.

Le 13, il demanda qu'on soldât une *armée révolutionnaire*, formée de sans-culottes, et qu'on salariât ceux qui assisteraient aux assemblées de sections. La première proposition fut votée, le même jour, par la Commune.

La loi donnait aux comités de sections un droit de surveillance *sur les étrangers* suspects. Le 16, ils hasardèrent le premier essai d'un nouveau pouvoir, celui d'arrêter tout suspect, étranger ou citoyen. Ils arrêtèrent un magistrat, un juge de paix, et la nuit. Le matin, sa section le réclame à la Convention, qui ordonne son élargissement. Le jour même, l'Assemblée, pour mieux faire sentir son mécontentement, nomme président le plus violent des Girondins, Isnard. Choix malheureux. La violence d'Isnard était provocante, colérique, malencontreuse, sans adresse ni mesure.

C'était la guerre.

On pouvait prévoir aisément, avec un tel président, qu'un conflit aurait bientôt lieu, que la Gironde ou la Montagne serait infailliblement brisée.

Cependant la situation n'était pas telle qu'on pût hésiter dans ses vœux. La Gironde était pleine de talents, éloquente, elle comptait beaucoup d'hommes honorables, qu'on était forcé d'aimer; mais enfin elle ne proposait nul remède, nul secours. La France périssait avec elle. Elle était le centre, l'appui du fatal *modérantisme* qui entravait l'action, empêchait spécialement l'action financière, la vente des biens de l'émigration.

Comment écarter la Gironde, si elle ne donnait pas elle-même sa démission? Comment l'écarter, sans armer la vengeance des départements, commencer la guerre civile?

Danton désirait qu'intimidée ou s'avouant qu'elle était l'obstacle au salut de la Patrie, la Gironde se retirât. Il eût voulu que la Convention sanctionnât provisoirement le vœu de Paris à ce sujet, que sa décision fût communiquée aux départements. S'ils adhéraient, la retraite des vingt-deux deviendrait définitive. Il fit présenter la chose sous cet aspect aux Jacobins par son ami Fabre d'Églantine (séance du 1er mai). Cet expédient, quel qu'il fût, avait du moins l'avantage de débarrasser la Convention des Girondins pendant la crise du printemps. C'est tout ce que voulait Danton.

Robespierre ne voulait pas que la Gironde donnât sa démission. Il voulait qu'elle fût jugée. Il croyait qu'elle était coupable, exigeait une justice. Sincère en cela, sans nul doute, il montrait bien peu de sens politique. Quel danger immense de commencer un tel procès dans la situation où était la France! Les Girondins eussent-ils été coupables, il y avait à parier qu'on n'aurait contre eux que des preuves morales, de simples présomptions. Et quand même on aurait trouvé des preuves très certaines et très convaincantes, quel moyen de les démontrer telles aux départements, qui feraient de tout cela une affaire d'orgueil ou d'honneur, et se croiraient toujours offensés dans leurs députés?

Robespierre voulait-il la mort des Girondins? Non, à cette époque. Il ne les voulait pas morts, mais démasqués, déshonorés.

Tel était aussi l'avis de Marat, plus modéré au fond que ses paroles sanguinaires ne l'auraient fait soupçonner... Je croirais même qu'il désirait peu un procès en règle. Que les Girondins fussent écartés, arrêtés, mis hors d'état de conspirer, il ne désirait rien de plus.

La majorité des Jacobins n'avait nulle autre pensée que celle de Robespierre. On serait injuste envers eux, si on les jugeait sur le mot que l'un d'eux, un misérable, Desfieux, écrivait, le 6 avril, aux Jacobins de Bordeaux : « Qu'heureusement les Girondins allaient être assassinés. »

Ce n'était qu'aux Cordeliers ou dans la réunion de l'Évêché que quelques hommes soutenaient la thèse, très peu populaire, de la nécessité d'un massacre.

Nous avons vu la violence insensée de l'Évêché combattue en octobre 1792, en avril 1793, par Robespierre et Marat. L'Évêché ne fut nullement soutenu par le peuple dans sa tentative meurtrière du 10 mars. Au 1er avril, les Jacobins, le frappant d'une vive désapprobation par leur président Marat, l'empêchèrent de s'emparer des armes de la Commune, que l'Évêché voulait, disait-il, distribuer aux sections.

A la fin d'avril, un hasard, une circonstance imprévue lui donna tout à coup une grande popularité. Ce fut la mort de Lazouski, l'un de ses membres, capitaine des canonniers du faubourg Saint-Marceau. Nous avons parlé de ce réfugié polonais, qui avait brillé au 10 août, et qui, depuis, vivait dans ce faubourg, avec la population la plus indigente de Paris. Envoyé avec Fournier pour escorter les prisonniers d'Orléans, il n'empêcha pas le massacre; l'eût-il pu? La chose est douteuse. Nous le retrouvons au 10 mars. Le faubourg ne voyait en lui que le vainqueur du 10 août. Ces pauvres gens avaient pour leur Polonais un engouement extraordinaire; ils le pleurèrent sincèrement, prétendirent qu'il était empoisonné. La Commune s'associa à ce soupçon, à ce deuil; elle

adopta la fille du mort, ordonna qu'il aurait l'honneur insigne, unique, d'être enterré sur la place même du Carrousel, en face du palais qu'il avait foudroyé. Lazouski, l'homme de l'Évêché, l'homme du mouvement du 10 mars, placé à perpétuité devant la Convention, n'était-ce pas pour celle-ci comme une menace muette? une attente d'insurrection?

L'Évêché fut singulièrement fortifié par cet événement populaire. Les Jacobins, qui avaient souvent condamné sa violence, lui donnèrent la main sans hésitation. Robespierre fit, au sein de la société, un éloge funèbre du grand patriote.

La Commune, à son tour, voyant cette union nouvelle des Jacobins et de l'Évêché, se confia à celui-ci. Elle en fit le centre des comités qui se chargeaient, au nom des sections, de lever l'emprunt forcé. Les comités qui devaient répartir les secours promis aux nécessiteux s'y réunissaient aussi.

Le premier essai de violence contre la Convention fut une émeute de femmes (18 mai). On leur fit croire que la rareté du pain était l'œuvre de la Gironde; elle voulait, disait-on, affamer le peuple, le mater et le dompter par l'excès de la misère; *les Girondins accaparaient le pain pour le jeter dans la Seine*. Les femmes assiégèrent l'Assemblée; on se battit à la porte et dans les tribunes.

« Vous le voyez, dit Isnard, on veut la dissolution de l'Assemblée... Ceci est un complot de Pitt... » — Marat, à cette folie, répond par une autre; il soutient que la Gironde est amie de la Vendée.

Guadet hasarda alors deux propositions très graves. L'une reproduisait l'idée dangereuse, déjà émise plusieurs fois, de réunir à Bourges les suppléants de l'Assemblée. L'autre demandait que la Convention *cassât toutes les autorités de Paris*.

Il eût fallu, du moins, avant tout, que la Convention désarmât ces autorités, qu'elle leur ôtât le droit de requérir la force armée, qu'elle reprît elle-même ce droit, le mît entre les mains de son Comité de salut public.

C'était évidemment sur le courage du Comité de salut public

IMPRIMERIE NATIONALE.

ou d'*exécution* que toute la révolution proposée par Guadet allait reposer. S'il y avait bataille dans Paris, le Comité se trouvait être, en quelque sorte, le général de la Convention. Eût-il accepté un tel rôle? L'idée seule faisait frissonner Barrère. Le Comité n'avait pas d'ailleurs l'unité indispensable pour une telle *exécution*.

Barrère s'élance à la tribune, écarte du Comité la responsabilité qui allait tomber sur lui. Le svelte et agile orateur y donne l'étonnant spectacle d'une évolution légère qui met tous les chiens en défaut. Il frappe à gauche, déplore les excès de la Commune... La droite commençait d'applaudir. — Barrère alors, sans perdre de temps, se rejette contre la droite : « Casser les autorités de Paris! dit-il; si je voulais l'anarchie, j'appuierais cette proposition. (Applaudissements de la gauche.) Il faut créer une commission de douze membres qui examine les arrêtés de la Commune, qui entende les ministres et *prenne des mesures* pour la tranquillité publique. » — Décrété à l'instant même.

Le comité d'*exécution* avait ainsi, par Barrère, décliné l'*exécution*. Que faisait ce nouveau comité des Douze, chargé de *prendre des mesures?* Que voulait dire un mot si vague? Était-ce un mot de confiance? Il fallait alors remettre ce pouvoir de confiance à des hommes imposants par le caractère. Ceux qu'on nommait (sauf deux, Rabaut et Fonfrède) n'avaient nullement le poids nécessaire pour une mission si grave; c'étaient généralement de jeunes députés de la droite, qu'on aurait pu appeler une Gironde inférieure. Vigié par exemple, Henri Larivière, étaient des jeunes gens hasardeux, aux paroles hardies et légères, qu'on croyait (sans qu'ils eussent fait leurs preuves) gens d'exécution.

Le dimanche 19 au soir, une assemblée des comités révolutionnaires eut lieu, non à l'Évèché, mais à la mairie. Elle fut présidée par les administrateurs de police de la Commune; on devait y examiner les moyens de saisir et d'arrêter les *suspects*. L'administrateur Marino, peintre en porcelaine (le même qui devint plus tard effroyablement célèbre par les jugements de Lyon), dit qu'il ne connaissait de *suspects* que dans la Convention, qu'il fallait

saisir les vingt-deux (plus huit qu'il désignerait), les mettre en lieu sûr, les *septembriser,* les faire disparaître : « Nous dirons ensuite, dit-il, qu'ils ont émigré. » Tout cela froidement, posément; c'était un homme sérieux, calme, qui semblait rassis. Il y eut quelque silence; très peu approuvèrent. Quelques-uns dirent qu'on n'avait pas de local où l'on pût faire secrètement une telle exécution. Un autre, qu'il fallait attendre le plan d'insurrection que Robespierre et Marat présentaient aux Jacobins. Alors un des violents, prenant l'air d'un homme d'État et se posant dans la gravité d'un Machiavel, dit qu'il fallait des mesures promptes : « Coligny, dit-il, était à minuit près du roi; à 1 heure, il était mort. »

Cette exaltation à froid fut encore plus odieuse et plus ridicule les jours suivants aux Cordeliers. Le jeune Varlet, jaloux de Marino, qui lui volait son massacre, en proposa un, infiniment plus beau, plus complet, d'un effet plus dramatique. « Il faut faire, dit-il, une insurrection d'un genre absolument neuf... Nous entrerons dans l'Assemblée avec les Droits de l'homme voilés de noir, nous enlèverons toute la Plaine, tout ce qu'il y a d'ex-constituants, de nobles, prêtres, robins... Nous exterminerons cette engeance avec les Bourbons, » etc. Legendre, qui était là, réclama pour qu'on respectât du moins l'enceinte de la Convention.

Il ne faut pas croire que toutes ces belles choses fussent bien prises dans les sections. La nuit du dimanche au lundi, tous ceux de leurs membres qui étaient en permanence, apprenant la proposition de Marino, témoignèrent une vive horreur. Le maire Pache, qui, le lundi soir, vint présider l'assemblée des comités révolutionnaires, ne permit pas qu'on mît en discussion aucune violence : « Si vous tuez les vingt-deux, dit-il, vous aurez la guerre civile. » Quelques-uns lui reprochant sa tiédeur : « En tout cas, dit-il, ce n'est pas ici qu'on doit discuter de telles choses. » Il les mit ainsi tout doucement à la porte, les laissant parfaitement libres de conspirer partout ailleurs qu'à la mairie.

Dans la réalité, personne ne croyait sérieusement au massacre. Le Paris de 1793 ne ressemblait pas à celui de 1792. Le sang

s'était bien calmé. Les provinces, plus tardives, étaient jeunes encore dans la Révolution, mais Paris y était vieux. Il pouvait être témoin de grandes barbaries juridiques, que tout le monde laisserait faire. L'assassinat était possible; le massacre populaire avait peu de chance.

L'enlèvement, l'arrestation de plusieurs représentants, étaient bien plus vraisemblables. Un rapport de police apprit au Comité de salut public la nouvelle (vraie ou fausse) que Robespierre, Danton et autres, réunis à Charenton, avaient comploté la chose. Le Comité était alors doublement embarrassé. Il n'éprouvait que revers (au Nord et dans la Vendée), il n'avait que de tristes, d'humiliantes nouvelles à donner à l'Assemblée, et il allait lui faire des demandes énormes, réclamer d'elle des votes d'importance infinie, de confiance sans limites. Le 20 mai, Cambon fit proposer par un de ses collègues l'établissement de l'impôt progressif, réglé par les municipalités. Puis, au milieu de la discussion, il introduisit lui-même (comme en parenthèse) une bien autre demande, *l'emprunt forcé de 1 milliard* à lever immédiatement *sur les égoïstes et les indifférents* (impôt remboursable en biens d'émigrés). Il emporta la chose de haute lutte, et ce fut seulement après (le 23) qu'il annonça le complot d'enlèvement. L'Assemblée l'écouta assez froidement. Elle fit plus d'attention aux harangues des sections qui dénoncèrent les propositions de massacre faites dans les assemblées de la mairie le dimanche et le lundi. La Commune eut peur; elle désavoua ce qui s'était dit le dimanche. Sur la proposition de Chaumette, elle arrêta qu'on inviterait les dénonciateurs à venir lui donner des renseignements « *pour qu'elle pût découvrir les traîtres,* et, dès le soir même, les livrer aux tribunaux ».

A toutes ces révélations, l'Assemblée ne remuait pas. Elle se faisait lire les lettres rassurantes du maire et dormait à ce doux bruit. Le 19, le 24, le 27 même, quand la Convention était assiégée, Pache écrivait : « Il n'y aura rien... Il n'y a pas de complot... L'habitude fâcheuse, répandue dans les sections, de parler à tout propos de carnage, n'a point d'effet jusqu'ici au delà

du langage et de l'imagination. Le cœur est encore humain et sensible. »

La Convention avait mis deux jours pour nommer les Douze. Et les Douze mirent trois jours à faire leur rapport, rapport tout à fait ridicule. Vigié, qui en était chargé, commençait par dire que le danger était extrême : « Encore quelques jours, dit-il, et vous n'étiez plus. » Puis, pour obvier à ce grand péril, il proposait seulement *de fortifier le poste de la Convention;* chaque compagnie était tenue d'y envoyer deux hommes. Du reste, rien de changé. La Commune restait investie du droit de requérir la force militaire, c'est-à-dire, quand elle voudrait, d'assiéger la Convention.

Le rapport fut adopté, malgré l'opposition de Danton qui dit : « C'est décréter la peur. »

Quelque insignifiante et molle que fût la mesure proposée par les Douze, elle avait ceci de bon, qu'elle respectait Paris, qu'elle se fiait à lui de la sûreté de l'Assemblée. Cette ligne était la seule qu'on pût suivre; la Convention devait y persévérer. Une fatale imprudence de son président Isnard l'en sortit le lendemain.

Le 24, les Douze avaient ordonné l'arrestation de Varlet, de Marino, l'auteur des propositions sanguinaires faites le soir du dimanche, et celle du substitut Hébert, le trop fameux Père Duchesne, qui, dans son dernier numéro (n° 239), disait que les Girondins, achetés par Pitt, avaient fait faire en février le pillage des épiciers, et depuis, *à plusieurs reprises, enlevaient le pain des boulangers pour occasionner la disette.*

Le 25, de bon matin, la Commune était aux portes de la Convention pour réclamer la liberté de ce grand citoyen, Hébert, de cet estimable magistrat. L'adresse de la Commune, récrimination furieuse, *demandait la mort pour les calomniateurs de Paris,* pour ceux qui avaient dénoncé la proposition de massacre faite à la mairie.

Un frémissement d'indignation parcourut toute l'Assemblée.

Isnard ne se possédait plus. De son siège de président, il laissa tomber un mot déplorable, de ces mots qui lancent les révolutions.

« Vous aurez prompte justice, dit-il aux orateurs de la Commune. Mais écoutez les vérités que je vais vous dire. La France a mis dans Paris le dépôt de la représentation nationale. Il faut que Paris le respecte. Si jamais la Convention était avilie, je vous le déclare, au nom de la France entière... » Et là il leva la main et suspendit l'anathème...

« Non! non! » cria la gauche.

Mais toute l'Assemblée se lève : « Oui, oui, au nom de la France!... »

Isnard alors continua : « Paris serait anéanti!... »

Marat : « Lâche, trembleur, descendez du fauteuil..... Vous voulez sauver *les hommes d'État.* »

Isnard, d'une voix lugubre : « On chercherait sur les rives de la Seine si Paris a existé... »

A ce blasphème, plusieurs rugissent d'indignation, et plusieurs de joie, voyant la prise terrible que venait de donner sur lui le malencontreux président. Danton s'élance à la tribune, et, sans abuser contre Isnard de son avantage (il le voyait soutenu de la grande majorité), il défendit Paris avec infiniment d'adresse, de sens et de raison, de modération. Il y rappela tout le monde et finit par emporter les applaudissements de tous les partis.

Isnard avait fait une faute, une grande faute. Il avait été maladroit et injuste. Paris était, en réalité, très favorable à la Convention.

Il n'y avait pas un quart d'heure qu'Isnard avait dit le mot fatal, et déjà il était répandu dans le faubourg Saint-Antoine. On se disait avec horreur : « Le président a demandé l'anéantissement de Paris. »

Ce qu'avait dit Isnard le 25 mai, Barrère l'avait dit le 10 mars (sauf la solennité de la forme, sauf le ton lugubre, l'air sinistrement prophétique). Personne n'y avait pris garde

Ce mot, répété, commenté, à grand bruit, par tout Paris, fit l'effet d'une tempête. On montrait dans le lointain les armées des départements venant démolir la capitale, en disputer les débris. Le 25 au soir, les comités révolutionnaires, se prévalant du mot

d'Isnard, du sinistre effet qu'il eut dans Paris, firent un essai de leurs forces. L'essai se fit dans la Cité, dont le comité avait près de lui l'assemblée de l'Évêché et le tribunal révolutionnaire. On y arrêta cinq personnes « qui avaient parlé mal de Robespierre et de Marat ». L'ordre était signé du président de la section, Dobsent, juge du tribunal révolutionnaire, et qui semblait, à ce titre, à peu près inviolable.

Le choix d'un tel homme pour faire l'essai dangereux de la tyrannie nouvelle était fort habile. Le tribunal était le centre, le point de ralliement des hommes de 1793, le temple, le lieu sacro-saint des croyants de la Terreur. Elle y siégeait elle-même, et qui y siégeait avec elle se sentait inattaquable, bien plus que la Convention. Quelque opinion qu'on eût en réalité de ce tribunal, on ne pouvait contester qu'il ne fût le glaive de la République, et que, toucher à ce glaive, risquer d'en émousser la pointe, c'était donner aux royalistes une incalculable audace.

A ce moment même, on amenait de Bretagne les royalistes qui avaient recélé chez eux tous les actes du complot, les listes des conjurés. Ces prisonniers qui arrivaient au tribunal révolutionnaire allaient-ils trouver leurs juges poursuivis, prisonniers eux-mêmes? Cela était impossible. Ces juges, en un tel moment, se trouvaient inviolables, impeccables, quoi qu'ils fissent.

Cela n'arrêta pas les Douze. Ils ordonnèrent à Dobsent de leur apporter les registres de la section, et, sur son refus, le firent arrêter.

La Convention suivait les Douze; elle paraissait résolue. Le même jour, 26 mai, sans discussion, sans phrases, elle vota non seulement l'élargissement des cinq personnes emprisonnées sur l'ordre de Dobsent et du comité, mais *la suppression même du comité, la défense à tout comité de s'appeler révolutionnaire, l'ordre général aux comités de se renfermer dans les pouvoirs que la loi leur donnait sur les étrangers.*

D'un vote, se trouvait brisée toute la grande machine de la Terreur.

Qu'y substituait la Convention? Rien. Organisait-elle un nouveau pouvoir, efficace et énergique, pour la répression du royalisme? Nullement. La fin du décret le rendait ridicule. L'Assemblée se remettait de tout au ministre de l'intérieur, le faible, le timide, l'impuissant Garat.

Le décret fut rendu le matin. En réponse, les violents essayèrent l'insurrection. Les fonds accordés aux femmes et mères de ceux qui partaient se distribuant généralement sous leur influence, ils avaient nombre de femmes à leur disposition. Ils les promenèrent dans Paris, par bandes, armées de piques. Ces femmes, avec des tambours, proclamaient l'insurrection. Elle se réalisait déjà dans plus d'une section; les violents y luttèrent contre les modérés, à coups de bâtons, de chaises, les chassèrent des assemblées. Peu nombreux, ils s'entendaient mieux, s'aidaient d'une section à l'autre. Eussent-ils été les moins forts, ils étaient toujours à même d'appeler la force armée, qui, dépendant de la Commune, était à leurs ordres.

Toutefois la singularité d'un très petit nombre agissant ainsi en présence d'un peuple de cent mille gardes nationaux, qui semblaient dormir, rendait l'affaire hasardeuse. Cette épuration à coups de bâtons pouvait réveiller Paris. Il eût suffi qu'il fît un signe pour changer la face des choses. Les furieux de l'Évêché avaient eu l'imprudence de mettre en avant, de prendre même pour président, dans ces jours de crise, un homme trop connu de la population parisienne, dont le nom seul disait beaucoup, qui ne se montrait jamais que dans les jours les plus sinistres, l'homme noir du 5 octobre, la lugubre figure du juge de l'Abbaye.

Les Jacobins ne pouvaient plus rester inactifs. Il fallait qu'ils sauvassent les violents de leur propre violence qui les eût perdus, amenant, non un massacre, mais peut-être quelque assassinat. Robespierre devait d'ailleurs se hâter de rendre à la société l'avant-garde de la Révolution qu'elle se laissait ravir. Lui-même, peu de jours auparavant, il s'était quelque peu compromis par sa modération, défendant la Convention contre l'amère invective d'un juge

révolutionnaire qui était venu dénoncer l'Assemblée aux Jacobins. Il fit, le 26 au soir, à la société le discours le plus belliqueux qu'il eût fait jamais. Dans la nécessité de regagner par la violence des paroles le terrain qu'il avait perdu, il sortit de son caractère, dit des choses étonnantes qui confondirent ses amis. Ce fut la colère d'Achille. Il déclara que si le peuple n'était pas en insurrection contre les députés corrompus, « il s'y mettrait à lui seul ». La société ne rit point; elle se leva tout entière contre les députés corrompus et se déclara en insurrection.

Dans ce discours colérique, parfaitement calculé pour la foule des Jacobins, Robespierre trouvait pourtant moyen d'indiquer ses vues véritables, de menacer et d'ajourner. Il s'adressait à l'arme la plus menaçante, à la partie la plus révolutionnaire de la garde nationale, l'artillerie, disant que : « *Si les canonniers qui tenaient la foudre* ne s'en servaient pas *à l'approche de l'ennemi,* il se chargerait lui-même de punir les traîtres, regarderait tout conspirateur comme son ennemi et le traiterait comme tel. »

A l'approche de l'ennemi, ce mot ajournait les choses. Il déclara en effet aux principaux Jacobins que, pour le moment, il suffisait d'une *insurrection morale.*

Toute la difficulté était d'amener l'Évêché, des hommes comme Maillard, Varlet, Fournier, à l'idée d'une *insurrection morale.* Le capucin Chabot se chargea de les prêcher, avec Dufourny et autres, et de les amener aux vues plus sages et plus efficaces de la société jacobine.

CHAPITRE X.

LE 31 MAI. – IMPUISSANCE DE L'INSURRECTION.

Quelle place nous aurions prise dans la Convention. — Pourquoi la Gironde devait être abandonnée. — Elle ne proposait rien. — Elle subissait un mélange royaliste. — Fausses accusations dont la Gironde fut victime. — Comment elle a été justifiée par ses ennemis. — Le mystère du 31 mai révélé pour la première fois. — Mouvement préalable du 27 mai 1793. — La Convention envahie, nuit du 27 mai. — Progrès de la Montagne, 28 mai. — Faiblesse des deux partis. — Il n'y avait pas cinq mille votants aux élections de Paris. — L'insurrection *morale* et l'insurrection brutale. — Robespierre craint l'insurrection brutale. — Les sections opposées à l'insurrection brutale. — L'Évêché oblige les sections à lui envoyer leurs délégués. — Résistance directe ou indirecte des sections, 29-31 mai. — L'Évêché procède à l'insurrection. — Les Jacobins organisent leur insurrection *morale*, réunissent le Département et les délégués des sections, 30-31 mai. — L'Évêché nomme un comité de salut public et s'empare de la Commune, 31 mai. — Indécision du nouveau pouvoir. — Inaction de l'Assemblée. — Discours ambigu de Danton. — L'insurrection a peine à aboutir. — Les Jacobins créent un comité de salut public et l'envoient à la Commune. — L'Évêché s'adresse au faubourg Saint-Antoine et le pousse à une collision. — Les Jacobins envahissent l'Assemblée et réclament le décret d'accusation. — Le faubourg et les sections réconciliées entrent dans l'Assemblée et la rassurent. — L'insurrection est sans résultat.

La justice scrupuleuse que nous avons essayé de rendre également à la Gironde, à la Montagne, les louant ou les blâmant selon leurs différents actes, jour par jour et heure par heure, ne doit pas néanmoins laisser incertaine pour nos lecteurs la voie que nous aurions suivie, si nous eussions siégé nous-même à la Convention.

S'ils nous demandent quel banc et quelle place nous aurions choisie, nous répondrons sans hésiter : Entre Cambon et Carnot.

C'est-à-dire que nous aurions été Montagnard et non Jacobin.

On oublie trop fréquemment qu'une grande partie de la Montagne, les Grégoire, les Thibaudeau, beaucoup de députés mili-

taires, restèrent étrangers à la société jacobine. Les Dantonistes, spécialement Camille Desmoulins, quoiqu'ils y aient été de nom, lui furent très contraires d'esprit.

L'esprit inquisitorial, l'esprit de corps, *l'esprit-prêtre,* le violent machiavélisme de la grande société, aidèrent sans doute puissamment à comprimer nos ennemis, mais ils les multiplièrent. Les Jacobins entreprirent l'épuration complète de la nation, *en arrêtant tous les suspects.*

Mais, au bout de quinze mois du règne des Jacobins, la France entière était suspecte.

La Gironde, d'autre part, eut le défaut tout contraire, défaut grave en révolution, je veux dire *la tolérance.* La tolérance du mal, n'est-ce pas le mal encore? La tolérance de l'ennemi est-elle loin de la trahison? La Gironde, il est vrai, vota des lois sévères, mais elle refusait les moyens de les faire exécuter.

Elle proclama la guerre universelle, la croisade révolutionnaire et l'affranchissement du monde; elle fut en ceci le légitime interprète de la France et se montra et plus généreuse que les Jacobins et plus politique. Mais, en même temps, elle refusait les moyens de cette guerre. Par ses résistances éloquentes, elle encourageait la résistance muette et l'inertie calculée des administrations de départements qui entravaient toute chose (la vente spécialement des biens de l'émigration).

Oui, malgré notre admiration pour le talent des Girondins, notre sympathie pour l'esprit de clémence magnanime qu'ils voulaient conserver à la Révolution, nous aurions voté contre eux.

Pourquoi? *Ils ne proposaient rien.* Dans la crise la plus terrible et qui demandait les plus prompts remèdes, ils ne donnaient nul expédient, seulement des objections.

Leur politique se résume par un mot, un seul mot : *Attendre.*

S'agit-il des nécessités financières, de la baisse de l'assignat : « *Il faut attendre,* dit Ducos. A la longue, les choses ne peuvent manquer de prendre leur niveau. »

S'agit-il du recrutement, de l'urgence de la réquisition : « *Il*

faut attendre, dit Brissot, dans son journal, attendre les enrôlements volontaires. Ce mode de recrutement est le seul qui soit digne des hommes libres. »

Attendre?... La Vendée n'attend pas. Elle gagne une bataille le 24... Elle avance, elle vient à nous; tout à l'heure elle est à Saumur.

Les Anglais n'attendent pas. Leur armée joint l'autrichienne, leur flotte est devant Dunkerque. Les Autrichiens n'attendent pas. Les voilà maîtres des camps qui couvraient Valenciennes. Vont-ils assiéger cette ville ou bien marcher sur Paris? On ne voit pas ce qui les empêche d'y venir en quinze jours.

Dans une telle situation, toute entrave, toute objection aux moyens de défense que l'on proposait était une sorte de crime. Les Girondins n'offrant nul expédient devaient prendre, les yeux fermés, ce qu'offraient leurs adversaires. Ceux-ci en donnèrent plus d'un détestable, mais enfin ils en donnaient.

Les Girondins devaient faire attention à une chose qui, pour d'excellents républicains comme ils l'étaient, eût dû trancher la question, faire taire tout esprit de parti et les décider à se retirer : *leur parti se royalisait.*

Fondateurs de la République, ils devenaient et le bouclier et le masque des royalistes. S'ils n'étaient pas éclairés par leurs ennemis sur la situation, ils devaient l'être par leurs amis, par ces étranges et perfides amis, qui s'avançaient dans leur ombre pour frapper le cœur de la France.

L'aveuglement des Girondins de la Convention est une chose triste à observer. Restés nets, purs et loyaux, ils s'obstinèrent à ne pas voir les mélanges déplorables que subissait leur parti. Ils croyaient Lyon girondin; dans leur fuite, en juin, juillet, ils le trouvèrent royaliste. Il en fut de même de la Normandie, de même encore de Bordeaux. Ils se virent avec étonnement, avec horreur et désespoir, l'instrument du royalisme.

Aussi, quoique la Gironde ait été expulsée de la Convention par des moyens ignobles, indignes, nous nous serions borné à

protester contre cette expulsion, nous n'aurions pas déserté la Convention violée, nous n'aurions pas brisé l'unité de la Montagne. Nous lui serions resté fidèle, car là était le drapeau. Nous aurions protesté contre le 31 mai, comme firent Cambon, Merlin, plusieurs Montagnards et les soixante-treize. Mais enfin nous serions resté. Les royalistes se mêlant aux Girondins, on ne pouvait plus défendre ceux-ci qu'en fortifiant ceux-là; tout acte pour les Girondins eût été un coup porté à la République.

Ce mélange fut le vrai crime de la Gironde, son seul crime, il faut le dire, — et non le fédéralisme, le démembrement de la France, auquel elle ne pensa jamais [1], — et non la double accusation qu'on lui lançait follement de s'entendre avec Dumouriez [2] pour la branche cadette, avec la Vendée pour la branche aînée !...

Les autres accusations n'étaient pas moins insensées, absurdes. Que dire de celles de Marat? « C'est Pétion, Brissot, Gorsas, qu'il faut accuser des massacres de septembre. »

Et du mensonge d'Hébert : « Les Girondins prennent la nuit tout le pain chez les boulangers. »

Autre de Marat : « Le scélérat Brissot a mis tout exprès des prêtres auprès de Louis, pour le fanatiser, le faire passer pour saint et martyr. »

« C'est Roland et les Girondins qui ont volé le Garde-Meuble. Brissot a placé sa part sur les fonds étrangers. L'hypocrite rit maintenant, il loge *dans le palais des rois.* »

[1] Ce qui est risible et triste, c'est que Brissot fut jugé *fédéraliste*, partisan du démembrement, parce qu'il avait loué le *Fédéraliste*, publication américaine en faveur de l'unité.

[2] Brissot avait défendu Dumouriez; la Gironde l'avait défendu. Mais tout le monde l'avait défendu, tout le monde était coupable.

Robespierre disait le 10 mars : « J'ai de la confiance en lui. » Marat en dit autant le 12.

Billaud-Varennes le défendit chaudement aux Jacobins. Ceux-ci avaient montré une partialité étrange pour Dumouriez contre Cambon. Ils n'avaient pas voulu croire ce que tous les patriotes revenus de Belgique leur disaient de ses complots. Un entre autres, Saint-Huruge, offrait d'en donner des preuves. Les Jacobins ne voulurent pas seulement l'entendre, ils le mirent honteusement à la porte, le rayèrent, l'exclurent à jamais de la société.

Effectivement Brissot s'était fait donner un grenier du château désert de Saint-Cloud. Il possédait trois chemises; sa femme les blanchissait et les étendait tour à tour aux fenêtres du *palais des rois*.

Les Girondins avaient demandé que l'on constatât la fortune de tous les représentants. L'Assemblée ne le permit pas. Tous étaient désintéressés et tous s'indignèrent d'une telle inquisition.

Dans leur dernière et funèbre nuit du 30 octobre 1793, ce qui troublait le plus les Girondins condamnés, ce n'était pas la mort qu'ils devaient subir le lendemain, mais la profonde misère où ils laissaient leurs familles. Les femmes de Brissot, Pétion, Gensonné, seraient mortes de faim avec leurs enfants, sans les aumônes de quelques amis.

Ce qui reste des lettres inédites de Vergniaud témoigne de l'inquiétude singulière du grand orateur : c'était la difficulté de payer sa blanchisseuse.

Au jour même de leur mort ou le lendemain, la lumière s'est faite. Danton, Camille Desmoulins, les ont amèrement pleurés. Dumouriez, leur prétendu complice, les honore de ses injures dès 1794. Il en est de même de Mallet du Pan (voir plus haut, p. 185) et de tous les royalistes; tous exècrent la Gironde, comme la République elle-même. Garat, le faible Garat, après le 9 thermidor, avoue tardivement dans ses Mémoires l'innocence de la Gironde.

Le cœur de la France elle-même s'est échappé dans les paroles douloureuses de Chénier, lorsqu'il répondit en 1795 aux hommes impitoyables qui fermaient encore l'Assemblée aux Girondins survivants : « Ils ont fui, dites-vous? Ils se sont cachés, ils ont enseveli leur existence au fond des cavernes?... Eh! plût aux destinées de la République que ce crime eût été celui de tous!..... Pourquoi ne s'est-il pas trouvé de caveaux assez profonds pour conserver à la patrie les méditations de Condorcet et l'éloquence de Vergniaud! Condorcet, Vergniaud, Rabaut-Saint-Étienne, Camille Desmoulins, ne veulent point d'holocaustes sanglants. Les

républicains pardonnent leur mort, si la République est immortelle. Union, Liberté, République, voilà le ralliement de la France, le vœu des morts, le cri qui sort des tombeaux ! »

L'unité sous peine de mort, telle avait été la condition de la France en mai 1793; c'est ce que purent alléguer les membres de cette Assemblée qui avaient eu le malheur de voir cette tragédie du 31 mai, d'en boire le honteux calice... Ils virent tout, surent tout, souffrirent tout, gardant jusqu'au jour du salut le déplorable *secret qu'il leur fallait ensevelir.* C'est le mot même de Cambon, lorsqu'en 1794 il rendit témoignage à la mémoire des infortunés Girondins.

Il est révélé ce secret. Il l'est complètement ici, pour la première fois, il est mis en pleine lumière, d'après les actes authentiques. Nous qui venons enfin, après soixante ans, le tirer du fond de la terre, nous n'en justifions pas moins l'illustre et malheureuse Assemblée. Il lui fallut laisser périr ou la Gironde ou la France. La Gironde même avait choisi. La Convention ne fit qu'accomplir ce qu'avait conseillé Vergniaud : « N'hésitez pas entre quelques hommes et la chose publique... Jetez-nous dans le gouffre et sauvez la Patrie ! »

Le mouvement, annoncé le 26, eut lieu le 27. Dans plusieurs sections, on compléta les compagnies de canonniers. On empêcha les volontaires de partir pour la Vendée. La section des Gravilliers se déclara en insurrection. Le faubourg Montmartre, en masse, partit avec plusieurs autres sections, le matin du 27, pour présenter à l'Assemblée une pétition menaçante, *au bout d'une pique.*

De quels moyens de défense disposait la Convention : la réquisition de la force armée appartenait au maire, à la Commune, puissance incertaine et flottante, que l'insurrection dominait.

Les Douze, il est vrai, avaient reçu de l'Assemblée un vague pouvoir *de prendre des mesures.* — Ce pouvoir contenait-il celui d'appeler la force armée ?

Ils l'appelèrent dans la nuit, et, malgré les réclamations du maire, trois sections voisines de l'Assemblée (la Butte-des-Moulins

et deux autres) envoyèrent chacune trois cents hommes à son secours, de sorte que les bandes armées qui, de bonne heure, s'étaient saisies des abords des Tuileries, virent derrière elles ce corps d'environ mille hommes en bataille sur le Carrousel; les assiégeants furent assiégés.

Cela dérangeait fort le plan. La Convention irritée reçut, comme émollient, une sentimentale épître du maire de Paris. Rien de grave. Nulle violence à craindre, nulle effusion de sang.

Cependant la section de la Cité, fidèle aux projets de la nuit, et sans doute n'étant pas avertie de la protection armée qu'avait la Convention, vint à grand bruit réclamer la liberté de son président, demandant avec menace : « Que les Douze fussent traduits au tribunal révolutionnaire. »

Isnard dit que l'ordre du jour était la constitution et refusa obstinément la parole à Robespierre. Un tumulte affreux s'élève, une tempête de cris de la Montagne et des tribunes. Il y eut des mots incroyables. Bourdon (de l'Oise) menaçait *d'égorger le président*. Thuriot, dépassant Marat dans l'absurdité de la calomnie, criait *qu'Isnard s'était avoué le chef de l'armée chrétienne, le général de la Vendée!...*

Cependant la foule armée qui remplissait les couloirs se rapprochait de plus en plus. Un député essaya de sortir, et on lui mit le sabre sur la poitrine. Isnard réussit à faire passer à la garde nationale l'ordre de faire évacuer les portes et de rétablir la circulation.

Nouveaux cris, réclamations furieuses. La Montagne force le commandant de la garde nationale de comparaître à la barre, de produire ses ordres. L'Assemblée, loin de le blâmer, décide qu'il est admis aux honneurs de la séance.

La Convention, à ce moment, était encore maîtresse de son sort; elle pouvait encore assurer sa liberté. Elle pouvait décréter que la réquisition de la force armée n'appartenait qu'à elle seule.

Mais voilà que le maire arrive, et, devant lui, l'honnête et sensible Garat, ministre de l'intérieur, que le maire pousse à la tri-

bune. Ce pauvre homme, dans un long discours philanthropique et pleureur, jure qu'il parle « comme s'il était aux pieds mêmes de l'Éternel ». — La Convention n'a rien à craindre; elle peut s'en assurer, se porter elle-même dans les flots du peuple... « En parlant ainsi, dit-il, je ferais tomber sur moi l'horreur d'un attentat qui serait commis. » On peut se confier au maire : « Je l'avais cru froid, mais si vous aviez pu voir avec quelle chaleur, quelle indignation il a repoussé l'idée d'arrêter des représentants!... »

La Convention, détrempée de l'homélie de Garat, écouta ensuite le maire, qui redit les mêmes choses. Il était tard, on s'en allait : le président partit aussi. Avait-il levé la séance? On l'ignore, dans l'état de mutilation où le procès-verbal nous est parvenu.

Ce qui est sûr, c'est que la Montagne restée seule continua la séance. Hérault de Séchelles prit le fauteuil. Il reçut deux députations; l'une *au nom de vingt-huit sections*, l'autre *au nom du peuple*, qui venaient demander la liberté d'Hébert, Marino, Dobsent, la suppression des Douze et le procès de Roland.

Hérault, avocat général du Parlement, était un bel homme, noble et riche, un philanthrope connu, qui avait fait son chemin par la faveur de la Reine et de Mme de Polignac, dont il était un peu parent. Il avait à expier; plus qu'un autre, il était forcé d'aller loin dans la violence. Homme de plaisir, il était ami de Danton. La Montagne mettait volontiers en avant cette belle tête creuse et vide, qui posait et trouvait des phrases. La phrase fut celle-ci, pour la première députation : « La force de la raison et la force du peuple sont la même chose. » — Et à la seconde : « Quand les droits de l'homme sont violés, il faut dire : La réparation ou la mort. »

Tonnerre d'applaudissements. Il était minuit; une centaine de députés au plus restaient dans la salle. Les pétitionnaires s'étaient sans façon emparés des places vides et siégeaient comme en famille avec la Convention. Cette bizarre Assemblée décréta que les prisonniers étaient élargis, que les Douze étaient cassés, et que le comité de sûreté aurait à examiner leur conduite.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le tumulte était si grand qu'un député placé à dix pas du président ne put seulement entendre si le décret était mis aux voix ou était rendu. La salle était assiégée; Meillan et Chiappe voulurent sortir, Pétion et Lasource voulaient rentrer, deux choses également impossibles.

La Convention ne pouvait siéger dans cette salle profanée qu'en votant des lois de force pour garder sa liberté. Rentrer sans défense, sans appui, sans garantie, c'était se livrer soi-même à de nouvelles violences et tenter le crime.

Un homme que rien n'effrayait, le Breton Lanjuinais, proclame, le 28 au matin, la nullité du décret. Nul cri ne peut le faire taire, nulle menace; le boucher Legendre beuglait qu'il allait le jeter en bas de la tribune. Lanjuinais persista.

Il eut seulement le tort de juger trop du courage de tous par le sien. Il voulut l'appel nominal. Tous y consentirent bravement, mais tous ne votèrent pas de même. Leur faiblesse ou leur prudence révéla un grand changement dans l'esprit de l'Assemblée, une prostration inattendue de volonté et de force.

La Montagne eut presque la majorité. Elle qui, primitivement, n'avait pas cent voix, qui, vers le 15 mai, en eut cent cinquante, elle a pour elle, le 28, *deux cent trente-huit voix!*

La Gironde en obtient deux cent soixante-dix-neuf, c'est-à-dire qu'elle n'a plus que *quarante et une voix* de majorité.

Fonfrède sentit très bien que la commission des Douze, dont il était membre, rétablie par cette faible majorité, devait céder quelque chose. Il demanda lui-même l'élargissement provisoire d'Hébert, Dobsent et autres détenus.

Les deux partis, à vrai dire, apercevaient leur faiblesse. Tous deux perdaient, tous deux gagnaient.

La droite avait gagné de refaire les Douze.

La gauche avait gagné cent quarante voix nouvelles et l'élargissement d'Hébert.

Pour faire un coup violent, ni l'une ni l'autre n'eût trouvé des hommes d'exécution.

On en pleurait à l'Évêché : « Hélas ! il n'y aurait plus trois cents hommes seulement pour faire le coup de septembre. » — Mais on enrôlait des femmes.

D'autre part, le gouvernement, ayant reçu avis qu'on voulait se porter à la caisse du domaine, ordonna de rassembler des hommes dans la section du Mail. On n'en put trouver que vingt-cinq, et encore, sur les vingt-cinq, deux seulement avaient des fusils.

Ce qui frappe et qui surprend dans les actes de l'époque, c'est l'éclipse à peu près complète de la population de Paris. Le nombre des votants, aux élections de sections, est vraiment imperceptible. Sauf trois (des plus riches, la Butte-des-Moulins, le Muséum et les Tuileries) qui, dans un jour de crise, apparaissent assez nombreuses, les autres n'ont guère plus de *cent votants*, et presque toujours le nombre est bien au-dessous. Celle du Temple, pour une élection importante, n'en a que trente-huit.

On peut affirmer hardiment, en forçant même les chiffres et comptant cent hommes pour chacune des quarante-huit sections, que toute la population active politiquement (dans cette ville de sept cent mille âmes) *ne faisait pas cinq mille hommes.*

Dans les questions de subsistances ou autres d'intérêt populaire, on pouvait faire descendre beaucoup de monde des faubourgs. Mais *les votants*, nous le répétons, n'étaient pas plus de cinq mille. En novembre 1792, Lhuillier, candidat jacobin à la mairie, que tous les républicains soutinrent contre un royaliste, n'avait eu que quatre mille neuf cents voix. En juin 1793, les Jacobins vainqueurs, maîtres de Paris, dans une élection semblable, par ruse, par force ou par terreur, ne purent faire donner à leur commandant Henriot que quatre mille six cents voix. On cassa deux fois l'élection. On força de voter à haute voix, pour faire bien voter les faibles. Cela ne suffisant pas, après avoir affiché l'audace d'une publicité courageuse, on se réfugia dans le secret; on dispensa les votants de montrer leurs cartes, ce qui permit aux mêmes hommes de voter successivement dans plusieurs sections.

Paris, en réalité, avait donné sa démission des affaires publiques. Et c'est ce qui encourageait singulièrement l'audace des violents. Rien n'était plus aisé que de surprendre, dans ces assemblées désertes, des décisions contraires aux vœux de la population. C'est ainsi qu'au 10 février 1793 on fit signer la nuit dans trente sections la pétition atroce qui fit horreur à Marat.

L'*insurrection morale* de Robespierre, présentée à des assassins, à des femmes furieuses, qui trônaient à l'Évêché, dut produire dans un tel public un effet d'hilarité. Les femmes, à l'Évêché, avaient le pas sur les hommes; il y en avait une centaine qui prétendaient gouverner, protéger même les hommes, et qui les dépassaient de beaucoup en violence. Elles en avaient pitié, elles leur faisaient honte de leurs ménagements. Maillard, Fournier, Varlet, les plus violents Cordeliers, rentraient dans un humble silence, quand Rose Lacombe tenait la tribune. Elle se moquait d'eux tous, ne demandait que des piques et des poignards pour les femmes, qui feraient l'exécution, pendant que les hommes coudraient à leur place.

Les Jacobins expliquaient en vain leur *insurrection morale.* L'idée était ingénieuse. Il s'agissait de pousser doucement la Convention à se mutiler elle-même, de peser, mais à distance, sans mettre la main sur elle, d'agir, sans qu'on vît l'action, par une sorte d'asphyxie. Si les départements criaient, on leur dirait : « Vous vous trompez. La Convention fut toujours libre. Demandez-lui à elle-même ! Elle ne dira pas non. » — Et elle, courbée et domptée, elle dirait : « Oui, » en effet, aimant mieux dire : « J'étais libre, » que de dire : « J'ai été lâche. »

Tout cela était trop subtil pour les gens de l'Évêché. Ils résolurent d'aller en avant, avec ou sans les Jacobins.

Robespierre en fut un moment singulièrement abattu. Il voyait que les violents, en brusquant le mouvement, allaient probablement tout perdre. Il s'effaça, s'aplatit (et pendant que les Jacobins travaillaient les sections), il s'annula en public. Il était exténué, disait-il, ne pouvait se faire entendre. Sa voix, si forte et si per-

çante le 26 au soir, fut tout à coup, le 28, pulmonique, asthmatique, éteinte : « Je réclame votre indulgence, dans l'*impossibilité physique* où je suis de dire tout ce que m'inspire *ma sensibilité* pour les dangers de ma patrie. » Et, le 29, aux Jacobins : « Je suis incapable de prescrire au peuple les moyens de se sauver. Cela n'est pas donné à un seul homme, *à moi qui suis épuisé* par quatre ans de révolution. Ce n'est pas à moi d'indiquer ces mesures, *à moi qui suis consumé* par une fièvre lente, par la fièvre du patriotisme. »

L'Évêché allait trop vite. Par sa violence imprudente, il rendit force aux Jacobins.

A Saint-Paul, rue Saint-Antoine, les violents, pour mettre un des leurs à la présidence, avaient fait pleuvoir sur le dos de la section toutes les chaises de l'église. Ils chassèrent la moitié de l'assemblée pour gouverner l'autre.

A Saint-Roch, où s'assemblait la section de la Butte-des-Moulins, Maillard fit un singulier essai de terreur. Le 27, dans ce jour de crise où la section envoya des forces à la Convention, il vint voir si sa figure, bien connue, paralyserait l'ennemi. Le fanatique voulait aussi probablement être insulté; il ne l'obtint pas. Le président dit simplement que Maillard, étant membre du Département, aurait dû, dans un tel jour, ne pas abandonner son poste. Exaspéré de cette modération, il sortit de l'assemblée, ceignit son écharpe, comme s'il eût été en péril et qu'il eût eu besoin de se couvrir de ses insignes; on le vit reparaître en haut dans une tribune, et de là, furieux, il dit au président (en vrai juge de septembre) « qu'il le ferait arrêter ».

Ces fureurs ne réussirent pas. Le Département, où Lhuillier (c'est-à-dire Robespierre) avait la grande influence, rendit un règlement fort sage pour assurer la police des sections. On devait y entrer sans armes ni bâtons, et donner par écrit, à la porte, ses nom, surnom, profession.

Plusieurs sections comprirent qu'elles pouvaient, contre l'Évêché, les Cordeliers et les hommes de septembre, s'appuyer des Jacobins.

La section du Mont-Blanc (Chaussée-d'Antin) prit Lhuillier pour vice-président, et, forte de ce patronage, elle ne fit nulle attention aux invitations de l'Évêché, qui la priait de lui envoyer des commissaires; elle passa sèchement à l'ordre du jour.

La répulsion des sections pour l'Évêché fut plus claire encore quand (le 28 et le 29) elles rejetèrent généralement trois de ses hommes que la Commune présentait comme candidats au conseil général.

Les sections jacobines (Bonconseil par exemple) ne voulaient voir dans l'Évêché *qu'un simple club*, rien de plus. Sa prétention était bien autre; il se croyait un corps constitué, représentant et fondé de pouvoir du peuple souverain. Tout cela sur une équivoque. Les délégués de sections y avaient été envoyés avec des pouvoirs *non définis*, parce qu'ils traitaient d'affaires diverses. *Indéfinis* et *illimités*, n'était-ce pas la même chose? L'Évêché ne demandait pas mieux qu'on le crût ainsi [1]. Les procès-verbaux indiquent naïvement l'incertitude et l'embarras où se trouvaient les sections.

La scène la plus curieuse est celle qui se passe, le 29, aux Droits-de-l'Homme. Cette section, l'une des plus violentes, hésite pourtant quand on veut lui faire nommer des commissaires avec pouvoir illimité : « Encore, disent quelques-uns, serait-il bon de

[1] L'Évêché fut plus habile qu'on ne l'eût attendu d'une telle assemblée. Pour obtenir que les sections lui envoyassent de nouveaux délégués, il varia les moyens, selon le caractère des sections. Il en invita plusieurs, non par lui-même, mais par l'intermédiaire d'autres sections amies, voisines, qui pouvaient les entraîner; l'Arsenal, par exemple, fut prié par les Quinze-Vingts d'envoyer à l'Évêché. A ceux qui demandaient le but de la réunion, on faisait diverses réponses; aux timides on répondait que c'était uniquement *pour dresser une pétition* contre le règlement qui fermait les assemblées à 10 heures du soir, aux autres on avouait que c'était *pour prendre des mesures* qu'exigeait le salut public. Bonconseil, Bondy, envoyèrent, mais seulement *pour pétitionner*. Les Amis de la Patrie envoyèrent, *seulement pour délibérer*. Les Piques (place Vendôme, la section où demeurait Robespierre) nommèrent bien des commissaires, mais ne les firent point partir. L'Observatoire se montra, de toutes les sections, la plus dédaigneuse pour l'Évêché. Elle ne voulut pas croire *les envoyés de Maillard*, leur demanda leurs pouvoirs, les prit pour les examiner, et les leur rendit ornés de vers de Voltaire, de quolibets, de chansons.

savoir ce qu'on veut en faire. » Mais Varlet entre dans la salle, Varlet récemment délivré, Varlet le héros, la victime, se glorifiant lui-même et célébrant son triomphe. Le trop modeste martyr se donnait lui-même la palme civique. Une fille portait derrière lui une branche de chêne. L'assemblée, enthousiaste, la lui fit poser à côté du buste de Lepelletier. L'émotion emporte tout; on nomme les commissaires, et le premier est Varlet, avec pouvoir illimité.

La plupart des autres sections (si j'en crois leurs procès-verbaux) montraient moins d'entraînement. L'Évêché comprit que seul il n'était pas assez fort. Les meilleures têtes disaient qu'on ne pouvait pas ainsi agir à part des Jacobins. On résolut de les payer au moins de paroles. On fit semblant de revenir à leur *insurrection morale*. On arbora même, le 30, à la salle de l'Évêché, un drapeau tout jacobin, qui portait cette devise : « L'instruction et *les bonnes mœurs* rendent les hommes égaux. »

Sur cette assurance, Lhuillier, mandé le 30 avec Pache au Comité de salut public, assura « qu'il n'y avait rien à craindre, qu'il s'agissait seulement d'une *insurrection morale* ».

Cependant l'Évêché contenait des hommes trop pétulants pour pouvoir jusqu'au bout mystifier les Jacobins. Varlet ne se contenait point : « Nous avons, disaient-ils, des pouvoirs illimités; nous sommes le Souverain. Nous cassons l'autorité, nous la refaisons et nous lui donnons la souveraineté. Elle brise la Convention; quoi de plus légal?..... » Tout cela fort applaudi. Un magistrat de la Commune, Hébert, qui était présent, approuva lui-même. La tumultueuse assemblée arrêta *que Paris se mettait en insurrection pour l'arrestation des traîtres*. Le désordre était si grand qu'on ne s'aperçut pas qu'un de ceux qu'on appelait traîtres, Lanjuinais, était là intrépidement au milieu de ses ennemis.

L'insurrection toutefois ne fut pas votée sans opposition, et cette opposition vint d'où on ne l'attendait guère, des délégués du faubourg Saint-Antoine. Ceux de la section de Montreuil (section de jardiniers et de travailleurs fort simples) dirent qu'ils

n'iraient pas plus avant, qu'il leur fallait d'autres pouvoirs. Ils n'eurent pas assez d'esprit pour se prêter à l'équivoque et ne voulurent jamais croire que, pour être *indéfinis*, leurs pouvoirs fussent *illimités*.

Même résistance de la part des délégués de Popincourt, autre section du faubourg; ils ne voulaient rien faire sans avoir de nouveaux pouvoirs. Notez que cette section, présidée par Herman, d'Arras (du tribunal révolutionnaire), intime ami de Robespierre, devait être entièrement dans la main des Jacobins.

Dans le faubourg Saint-Marceau, la section du Finistère ou des Gobelins se montra encore plus contraire à la violence, fidèle à la Convention [1].

Pendant que l'*insurrection brutale*, celle de l'Évêché, s'organisait péniblement, l'*insurrection morale*, celle des Jacobins, avait procédé avec plus de lenteur encore.

Le principal meneur, Lhuillier, procureur-syndic, avait convoqué le 29 les membres du Département, et dominant par son influence, comme agent de Robespierre, la violence de Maillard (qui était aussi membre du Département), il en avait tiré un arrêté : *Le 31 mai, à 9 heures du matin, les sections enverront des commissaires à la salle des Jacobins, où doivent se trouver les autorités constituées.* Robespierre néanmoins hésitait encore le 29. Cet arrêté, principe de son *insurrection morale*, ne fut envoyé que le 30 au soir, lorsque l'insurrection brutale fut déchaînée par l'Évêché.

La convocation jacobine, tombant le soir dans les sections, les tira d'un grand embarras. La plupart venaient de recevoir une dernière et violente sommation de l'Évêché pour envoyer leurs commissaires. La chose se discutait. La discussion s'interrompt, on l'abandonne, on l'oublie; on décide qu'on ira de préférence aux Jacobins. Telle section, qui devait envoyer à l'Évêché, désigna le même homme pour aller aux Jacobins et à la même heure; auquel des deux ordres obéirait-il? Au second certainement, l'assemblée

[1] Nous avons perdu ses procès-verbaux, mais nous en sommes assuré par ceux de la Commune, où le Finistère vient décliner toute part dans le mouvement.

des Jacobins étant celle des autorités du Département, réunies en corps, tandis que l'Évêché n'avait que l'appui furtif, indirect de la Commune.

L'Évêché vit qu'il n'avait plus à attendre aucun accroissement de forces, et il agit dans la nuit. Il avait du temps encore; la réunion des Jacobins ne devait avoir lieu que le matin à 9 heures.

Entre minuit et 1 heure, l'Évêché dépouilla, vérifia les pouvoirs qu'il avait des sections. Étaient-ils illimités? C'est le sujet d'un grand doute. J'ai sous les yeux quarante et un des quarante-huit procès-verbaux des sections de Paris. *Cinq seulement mentionnent des pouvoirs illimités. Trois les donnent d'une manière douteuse ou après l'événement.* Quatre refusent positivement. Quatorze refusent poliment, n'accordant de pouvoirs que pour délibérer ou pétitionner[1]. Tous les autres sont muets.

Ce qui étonne, c'est la diversité du chiffre que l'Évêché affirma. Il dit le matin avoir les pouvoirs illimités de trente-trois sections. Vers 2 heures, ses envoyés dirent eux-mêmes à la Convention qu'ils n'en avaient que vingt-six. Et le soir ils soutinrent qu'ils en avaient quarante-quatre.

Quoi qu'il en soit, le nouveau pouvoir, constitué vers 1 heure après minuit, nomma, entre 2 et 3, neuf commissaires de salut public, Dobsent[2], Gusman, etc. On proclama commandant général

[1] *Cinq seulement mentionnent des pouvoirs illimités* (Halle-au-Blé, Arcis, Arsenal, Droits-de-l'Homme, Sans-Culottes ou Jardin-des-Plantes). J'y joins *trois autres, qui ne les accordent que d'une manière douteuse ou tardive,* quand l'affaire a éclaté (Lombards, Pont-Neuf, Bonne-Nouvelle). *Cinq, qui n'en font pas mention,* les auront donnés certainement (Montmartre, Quatre-Nations, Halles, Beaubourg et Quinze-Vingts). Ajoutons-en deux, les Gravilliers et le Luxembourg, dont je n'ai pas les procès-verbaux, mais dont l'opinion est bien connue. — *Quatre sections refusèrent :* la Butte-des-Moulins, le Mont-Blanc, les Invalides et le Finistère (Gobelins). — Archives de la Préfecture de police.

[2] Le mannequin chargé de jouer ce tour fut un homme inconnu, Dobsent. Chose remarquable!... plusieurs des grandes journées de la Révolution ont en tête des espèces de fantômes, sans caractère, sans nom, sans précédents, sans conséquents... Tel fut Huguenin au 10 août. Tel Dobsent au 31 mai. On ne sait rien de lui, avant ce jour, sauf qu'il était des Deux-Sèvres, quasi

de la garde nationale un capitaine, Henriot. On décréta, pour première mesure, l'arrestation des suspects. Le tocsin de Notre-Dame sonna à 3 heures.

Le maire Pache, fort inquiet de voir l'Évêché aller en avant sans souci des Jacobins, terrifié de l'idée d'une collision possible entre les deux autorités de Paris, le Département et la Commune, court à l'Évêché, mais il n'obtient rien. Il écrit, au nom du conseil général, une adresse aux sections pour rappeler qu'on se doit réunir aux Jacobins : « Toute autre mesure est funeste. »

L'Évêché va son chemin. A 6 heures, ses commissaires, Dobsent en tête, sont à la Commune. Ils sont reçus à merveille d'Hébert, de Chaumette, de Pache même, qui venait d'écrire contre eux. Dobsent montre les pouvoirs, on les vérifie, on les trouve tout à fait en règle, *pouvoirs illimités de la majorité des sections, pouvoirs du Peuple souverain.*

Donc, au nom du peuple, Dobsent requiert que la municipalité et le conseil général soient cassés et renouvelés. Le peuple les destitue, mais le peuple les recrée, *en leur communiquant les pouvoirs illimités de ses commissaires.* Ils sortent par une porte et rentrent par l'autre.

Ils rentrent, mais transformés. Ils sont sortis magistrats de Paris, dépendants de la Convention. Ils rentrent comme peuple souverain.

Cette souveraineté fut sur-le-champ mise à l'épreuve. La Convention mande le maire. Que fera-t-on ? Varlet et les plus violents *ne voulaient pas qu'on obéît;* ils prétendaient que le maire fût consigné, comme le fut Pétion pendant le combat du 10 août. D'autres plus sages (Dobsent en tête, d'accord avec la Commune) pensèrent que rien après tout n'était organisé encore, qu'on ne savait pas seulement si le nouveau commandant serait reconnu de la garde

Vendéen. On ne fit rien pour lui en 1793; on le laissa aux fonctions obscures, odieuses, de juge révolutionnaire. Au 9 thermidor, Dobsent n'alla pas à la Commune, mais à la Convention, de quoi il fut récompensé, nommé par les thermidoriens président du tribunal.

nationale; ils décidèrent *qu'on obéirait,* et que Pache irait rendre compte à la Convention.

Tel fut le premier dissentiment. Le second fut la question de savoir si l'on tirerait le canon d'alarme. Depuis les jours de septembre, ce canon était resté l'horreur de la population parisienne; une panique terrible pouvait avoir lieu dans Paris, des scènes incalculables de peur et de peur furieuse. Il y avait peine de mort pour quiconque le tirerait. Les violents de l'Évêché, Henriot, en donnaient l'ordre. Ici encore la Commune décida contre eux *qu'on obéirait* à la loi, et qu'il ne fût point tiré. Chaumette donna même l'ordre qu'on fît taire le beffroi de l'Hôtel de Ville, que les autres s'étaient mis à sonner sans permission.

Tout le jour, la Commune flotta ainsi, comme une mer dans l'orage, des modérés aux furieux. Le comité révolutionnaire (en grande partie maratiste) et le conseil général (généralement jacobin) donnaient des ordres contraires. Les premiers disant : « Tirez ! » — Les autres : « Ne tirez pas ! » La section du Pont-Neuf, où se trouvait le canon, ne voulait pas reconnaître les ordres du nouveau commandant, ni permettre de tirer. Elle résista jusqu'à 1 heure, et l'aurait fait davantage, pour peu qu'elle eût été soutenue de la Convention.

La nouvelle autorité, peu d'accord avec elle-même, ne s'entendit que sur deux points. Ce fut d'exiger le serment de tous les fonctionnaires et de créer une force armée. *Les patriotes armés auront 40 sols par jour.* Que ferait-on de cette force ? C'est ce qu'on ne disait pas.

Du reste, les uns et les autres voyaient bien que rien ne pouvait se décider dans la Commune. Déjà ils agissaient ailleurs, les violents aux faubourgs, les modérés aux Jacobins.

Que faisait la Convention ? Rien. Et encore ? Rien.

Dès le matin, son ministre Garat, tout pâle et défait, lui avait expliqué le tocsin qu'elle entendait, avouant à la pauvre Assemblée que, pendant qu'elle avait dormi, le pouvoir changeait de main. Pache vint dire la même chose, simplement, naturellement,

nullement embarrassé, sous son froid visage suisse. L'instruction, tant niée par lui, il la déclarait réelle. Cela fait, il descendit, retourna à la Commune.

Garat et Pache avaient dit tous les deux la même chose : « Que la cause de l'insurrection était le rétablissement de la commission des Douze. »

Cassera-t-on la commission? — Punira-t-on Henriot, qui, au mépris de la loi, a voulu faire tirer le canon d'alarme? — Voilà la discussion.

« Il faut, dit Vergniaud, que la Convention prouve qu'elle est libre; il ne faut pas qu'elle casse aujourd'hui la commission..... Il faut qu'elle sache qui a donné l'ordre de tirer le canon d'alarme..... S'il y a un combat, il sera, quel qu'en soit le succès, la perte de la République..... Jurons tous de mourir à notre poste! »

L'Assemblée presque entière jura.

Et à ce moment même elle entendait avec indignation le canon d'alarme. Les violents étaient enfin parvenus à faire tirer.

Cette audacieuse violation de la loi, ce signe solennel du mépris qu'on faisait de l'Assemblée pouvait jeter celle-ci dans quelque résolution forte. Cela rendait difficile la réponse que Danton allait adresser à Vergniaud. Il la fallait modérée pour retenir l'Assemblée; il la fallait violente pour satisfaire aux tribunes, qui attendaient haletantes le mot de Danton. Il donna à celles-ci quelques paroles à leur guise; mais, en général, il fut très prudent, très politique, déclara ne préjuger rien, ni dans un sens ni dans l'autre, demanda *non la cassation, mais seulement la suppression* de la commission des Douze, comme mesure d'utilité. « Cette commission, dit-il, a eu le tort de frapper ceux qui attaquaient *le modérantisme;* et ce modérantisme, il faut que la France le tue, pour sauver la République... Nous devons faire justice au peuple... Si Paris n'a voulu donner qu'un grand signal, avertir les citoyens par une convocation, trop retentissante, il est vrai, il a encore cette fois bien mérité de la patrie... Si quelques hommes dangereux, de quelque

parti qu'ils fussent, voulaient prolonger le mouvement quand il ne sera plus utile, Paris lui-même les fera rentrer dans le néant... »

« Mais au moins, disait la Gironde, avant de supprimer les Douze, vous devez entendre leur rapport... » Le rapporteur, Rabaut, était là à la tribune, prêt à lire, autorisé à lire par la Convention; mais toujours les cris l'empêchaient. Des heures se passèrent ainsi : « Vous avez peur de m'entendre, disait-il à la Montagne. Vous nous accusez; pourquoi? Parce que vous savez trop bien que nous allons accuser. »

L'embarras de la Montagne, c'est que cette situation risquait de se prolonger indéfiniment. L'insurrection n'arrivait pas. La Commune, divisée, ne pouvait se résoudre à rien. Le jour s'écoulait. Tard, bien tard dans la matinée, arrive enfin une députation, qui se prétend envoyée par le conseil général : « On a découvert un complot; les commissaires des quarante-huit sections en feront saisir les auteurs. Le conseil général envoie *pour communiquer* les mesures qu'il a prises à la Convention, » etc. Ils parlaient à l'Assemblée comme à un pouvoir inférieur. Guadet dit intrépidement : « Ils vous parlent d'un complot... Qu'ils changent un mot seulement. Ils disent qu'ils l'ont *découvert;* qu'ils disent qu'ils l'ont *exécuté*... La Convention doit décréter qu'elle ne délibérera sur nulle question que celle de sa liberté même... »

Ici, autre députation, mais du maire et de la municipalité, députation pacifique qui dément la précédente. La municipalité ne désire rien que de se rapprocher de la Convention, d'établir une correspondance directe avec elle. Elle demande un local pour ses commissaires auprès de la Convention.

Voilà un style bien différent. Que s'était-il donc passé?

En réalité, rien ne se passait, et rien ne pouvait se faire. Voilà pourquoi la Commune délaissait l'émeute impuissante et se rapprochait de la Convention.

La voix immense du tocsin sonné dans toutes les églises, le terrible fracas du canon, c'était une grande préface, une annonce vraiment solennelle. Mais rien ne se faisait encore. On s'habituait

au bruit. Le temps était magnifique, l'été déjà dans sa splendeur. Les femmes étaient sur leurs portes *pour voir passer l'insurrection ;* mais elle ne passait pas.

Bonconseil et autres sections avaient battu deux fois le rappel, toujours inutilement. L'Évêché avait de bonne heure distribué aux siens ce qu'il y avait d'armes à l'Hôtel de Ville, et cette force imperceptible était comme perdue dans l'océan de Paris. Des particuliers zélés couraient, s'agitaient dans les rues avec de petits groupes armés; Léonard Bourdon, par exemple, qui était maître de pension, avait armé de fusils, empruntés à sa section, six hommes de sa maison, ses régents probablement ou maîtres d'étude. Faibles moyens, petits mouvements isolés, individuels, qui ne faisaient que mieux ressortir l'impuissance du mouvement général et lui donnaient trop l'apparence d'une insurrection d'amateurs.

A 2 heures et demie, le conseil général avait fait taire le tocsin, qui devenait ridicule, personne n'y prenant plus garde. Il recevait une solennelle députation des Jacobins. Ceux-ci, se portant héritiers de la défunte insurrection, la reprenant dans les termes primitifs de la pensée jacobine (une insurrection *morale*), vinrent déclarer à la Commune qu'*une assemblée des commissaires des sections s'était organisée chez eux, de concert avec les autorités du Département,* et qu'elle avait formé *un comité de salut public* pour toutes mesures nécessaires *que les quarante-huit sections seraient tenues d'exécuter :* « C'est ce comité qui vous parle, dirent-ils aux gens de la Commune; nous venons siéger au milieu de vous. »

L'Évêché eût bien voulu rester seul maître à la Commune. Le matin, lorsqu'il était fort, redouté, irrésistible, il en avait tiré un ordre qu'on placarda dans Paris, *de n'obéir qu'au comité révolutionnaire et au conseil général* assemblé à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire de ne pas obéir au Département et aux délégués, assemblés aux Jacobins. Mais, arrivés à 2 heures et demie, une heure si avancée de la journée, sans pouvoir faire la moindre chose, il fallut bien que ces terribles dictateurs de l'Évêché s'humanisassent et

reçussent au partage du pouvoir le Département de Paris et l'autorité jacobine.

Ces circonstances toutes nouvelles, inconnues à la Convention, expliquent le doucereux discours par lequel Couthon l'amusait à la même heure : Il était impartial, *ni de Marat ni de Brissot;* il n'était qu'à sa conscience. Personne n'était plus que lui affecté des mouvements, des interruptions des tribunes. « On parle d'insurrection; mais où est l'insurrection? C'est insulter le peuple de Paris que de le dire en insurrection. » Couthon poussait la douceur jusqu'à croire que ses collègues *n'étaient que trompés,* qu'une faction infernale les retenait *dans l'erreur :* « Rallions-nous, supprimons les Douze, la liberté est sauvée. »

« Oui, rallions-nous, dit Vergniaud. Je suis bien loin d'accuser la population de Paris. Il suffit de voir l'ordre et le calme qu'elle maintient dans les rues pour décréter *que Paris a bien mérité de la Patrie.* »

Ce mot fut avidement saisi de la Montagne, décrété unanimement.

La droite reprenait avantage; un député peu connu demanda qu'on fît recherche de ceux qui avaient sonné le tocsin, tiré le canon.

Des députations arrivent pour désavouer l'émeute; une spécialement, qui résume toutes les demandes du peuple, spécifie que, si les vingt-deux sont mis en accusation, les citoyens de Paris *donneront autant d'otages.*

Tous reprirent si bien courage que Barrère devint lui-même téméraire et hasardeux. Il lança la proposition décisive que personne ne faisait et qui eût changé la face des choses : Que la Convention casse sa commission des Douze, mais *qu'elle prenne pour elle-même la réquisition de la force armée.*

Dirons-nous ici une chose que l'on voudra croire à peine, et qui montre combien l'esprit de dispute dominait le sens politique? Les réclamations s'élevèrent, de quel côté? De la droite, que la proposition sauvait!...

La droite tenait tellement à ce point de vanité de garder sa

commission des Douze (brisée, détruite, impuissante) qu'elle repoussa en même temps la disposition de la force armée que Barrère voulait placer aux mains de la Convention!

Pendant que la droite dispute contre elle-même, fait la difficile et la dédaigneuse, ne veut pas de la victoire, l'insurrection accouche; deux noirs orages se forment enfin et vont fondre sur l'Assemblée.

L'insurrection *morale* des amis de Robespierre a dressé l'acte d'accusation de la Gironde, et va venir, avec une masse de sans-culottes armés, étouffer *moralement* les libertés de l'Assemblée.

L'insurrection maratiste travaille le faubourg Saint-Antoine, employant cette dernière arme, infâme et désespérée, d'aller criant par les rues *que la Butte-des-Moulins a pris la cocarde blanche*, proclamé la contre-révolution. Tout le faubourg est en branle. A 5 heures, un noir torrent roule par la rue Saint-Antoine, par la Grève, par la rue Saint-Honoré.

Effroyable situation de l'Assemblée, de Paris! Si l'Assemblée n'est pas étouffée du premier flot, n'est-elle pas en danger d'être abîmée du second? Asservie par les Jacobins? massacrée par les Maratistes? quel sera son sort, tout à l'heure? Si se fait, au cœur de Paris, une grande mêlée sanglante, les meneurs ne pourront-ils pas détourner ce peuple docile sur la Convention même?

L'insurrection jacobine fit, la première, son apparition. Les Jacobins, qui avaient, par leur comité de salut public, pris possession de la Commune, se présentent à l'Assemblée, se disent la Commune même; Lhuillier portait la parole. Le discours, écrit avec soin, était une pièce littéraire, de rhétorique jacobine, sentimentale et violente. La virulente accusation commençait par une élégie : Était-il donc bien vrai qu'on eût formé le projet d'anéantir Paris?... Quoi! détruire tant de richesses, détruire les sciences et les arts! le dépôt sacré des connaissances humaines! etc. Pour sauver les sciences et les arts, il fallait mettre en accusation Vergniaud, Isnard, les Girondins, champions du royalisme et fauteurs de la Vendée.

Le cordonnier homme de loi, à l'appui de son aigre plaidoirie pour la civilisation, laissait voir à ses côtés une masse de sauvages armés de bâtons, de piques. Il avait à peine fini que cette foule bruyante força la barre de l'Assemblée, inonda la salle. Il semble pourtant que ce fut moins un acte d'hostilité qu'une sorte de bonhomie barbare; ils envahirent, non la droite, mais le côté qu'ils aimaient, le côté des Montagnards; ils se précipitèrent sur eux *pour fraterniser*. Un Dantoniste cria que le président devait les inviter à se retirer. Levasseur, avec plus de présence d'esprit, engagea les Montagnards à se réfugier aux bancs peu garnis de la droite, et toute la Montagne y passa.

Personne, ni les Dantonistes, ni les Girondins, ni le centre, ne voulait plus délibérer. Le groupe seul des Robespierristes paraissait se résigner à l'invasion populaire.

Vergniaud proposa que la Convention abandonnât la salle et se mît sous la protection de la force armée qui était au Carrousel. Lui-même descendit de sa place; il sortit... mais presque seul...

Le centre resta cloué à ses bancs. Le mouvement du jeune orateur appelant la Convention à s'affranchir elle-même, quittant ce lieu de servitude, secouant la poussière de ses souliers et cherchant la liberté sous le ciel, n'eut aucun effet sur le centre; il renouvela, irrita l'envie sournoise des meneurs muets, des Sieyès et autres. Ils comprirent que, comme *il n'est qu'un pas du sublime au ridicule*, il leur suffisait de rester, de ne rien entendre, ne rien voir, ne rien faire, pour briser Vergniaud. Ils repoussèrent cette royauté morale du génie. Ils préférèrent, en ce jour, la royauté de la force.

Robespierre avait vaincu. Pour la première fois depuis le matin, au bout d'une séance si longue, il prit la parole. Il se sentait bien fort, ayant pour lui non seulement la fureur de la Montagne et la brutalité de l'invasion populaire, mais la trahison du centre, le suicide volontaire de l'Assemblée elle-même.

« Je n'occupe pas l'Assemblée de la fuite de ceux qui désertent ses séances (Vergniaud rentrait à ce moment)... Supprimer les Douze, ce n'est pas assez; il faut les poursuivre..... Quant à

IMPRIMERIE NATIONALE.

remettre la force armée aux mains de la Convention, je n'admets pas cette mesure. Cette force est armée contre les traîtres, sans doute; mais les traîtres où sont-ils? Dans la Convention même. Quant aux autres propositions... »

Vergniaud : « Concluez... »

Robespierre : « Je conclus, et contre vous... Contre vous qui, après la révolution du 10 août, vouliez mener à l'échafaud ceux qui l'avaient faite; contre vous qui provoquez la destruction de Paris, vous, complices de Dumouriez... »

Sa fureur était si grande qu'il ne s'apercevait pas que ce torrent d'invectives pouvait avoir un résultat immédiat et tragique. Lancé sur un homme déjà en péril et sous le couteau, l'issue pouvait être, non pas de le mettre en accusation (comme le demandait Robespierre), mais de le faire mettre en pièces.

La chose eût eu lieu peut-être. Mais la salle, déjà si pleine, allait s'emplissant encore d'une invasion nouvelle, d'une foule animée de sentiments différents. Ces nouveaux venus, mêlés de sans-culottes aux bras nus et de gardes nationaux, avaient cela de commun que leurs visages brillaient d'une allégresse singulière.

La sombre Assemblée robespierrisée qui s'affaissait sur elle-même fut tout à coup, malgré l'heure avancée du soir (il était 9 heures), illuminée d'un joyeux rayon du matin.

Cette fois, c'était le peuple.

Contons cette belle histoire.

Nous avons dit comment les honnêtes Maratistes avaient trouvé moyen de faire que Paris s'égorgeât. Ils avaient dénoncé au faubourg Saint-Antoine la section de la Butte-des-Moulins *comme ayant pris la cocarde blanche,* calomnie perfide qui contenait un appât ignoble. La section dénoncée était celle des marchands du Palais-Royal, du quartier Saint-Honoré, des orfèvres, horlogers, bijoutiers et joailliers. C'était à la fois un appel et au meurtre et au pillage.

Le faubourg hésita un moment de croire les meneurs. Le procès-verbal des Quinze-Vingts témoigne que le peuple disait : « Nous voudrions du moins savoir pourquoi nous allons marcher..... »

La crédulité gagna néanmoins; le faubourg descendit en armes, ému et très décidé à mettre les royalistes à la raison. La colonne était énorme; le seul nom du royalisme relevant la tête avait mis dans ce brave peuple l'unanimité terrible de la prise de la Bastille. Ils descendirent tous, et la masse grossissant encore sur la route, arrivés au Palais-Royal, ils étaient, dit-on, vingt mille.

Ceux de la Butte-des-Moulins, effrayés, mais résolus à vendre leur vie, s'étaient mis en bataille dans le jardin du Palais-Royal. Portes, grilles, tout était fermé : mesure de défense, mais fort dangereuse. Toute communication étant interdite, on allait se massacrer sans savoir seulement si l'on était ennemi. Les canons, des deux côtés, étaient chargés, prêts à tirer. Il y eut heureusement quelques hommes de bon sens dans ceux du faubourg, qui dirent qu'avant tout il fallait pourtant aller voir s'ils avaient vraiment la cocarde blanche.

Ils demandèrent à entrer, franchirent les grilles, ne virent que le bonnet de la liberté et les trois couleurs. Tous criaient le même cri, celui de la République : les grilles et les portes s'ouvrent, la place est prise d'un élan, l'élan de la fraternité. On s'explique, on s'excuse, on s'embrasse. La violence des émotions contraires, le passage si rapide de la fureur à l'amitié, furent tels que plusieurs n'eurent pas assez de force pour y tenir; ils y succombèrent. Un commandant s'évanouit, il est frappé d'un coup de sang; la stupeur succède à la joie, on court chercher un chirurgien, on le saigne, il est sauvé... Joie nouvelle, et des cris immenses de : « Vive la République ! »

Le Palais-Royal, galeries, jardins, les rues d'alentour et tout le quartier prirent en un moment un aspect de fête; on but, on dansa. Puis, se remettant en colonne, les gens du Palais-Royal reconduisirent fraternellement leurs amis du grand faubourg.

Mais auparavant les uns et les autres avaient voulu donner à la Convention la bonne nouvelle de paix. Pour cela ils l'envahirent, et cette pression nouvelle arrivant par-dessus l'autre, tout le monde faillit étouffer.

« Législateurs, dit l'un d'eux plein d'enthousiasme, la réunion vient de s'opérer! La réunion du faubourg, de la Butte-des-Moulins et des sections voisines. On voulait qu'ils s'égorgeassent. Ils viennent de s'embrasser... » Ce fut un coup de théâtre. Tout fut fini pour ce jour. Plus d'accusation. Tout ce que Robespierre obtint, ce fut la suppression des Douze, déjà supprimés par le fait. Barrère, rédacteur du décret, y mit un article ambigu, à double entente : « Qu'on poursuivrait les complots. »

Lesquels? ceux de l'Évêché? ou bien ceux des Girondins? On pouvait choisir.

Un Dantoniste proposa : « Que la Convention, levant la séance, fraternisât avec le peuple. » Elle sortit en effet, descendit sur la terrasse des Feuillants et parcourut, aux flambeaux, les Tuileries, puis le Carrousel. Paris fut illuminé.

CHAPITRE XI.

2 JUIN. — ARRESTATION DES GIRONDINS.

Victoire des Vendéens à Fontenay, 24 mai. — La Vendée s'organise. — Fatalité de la situation. — L'Assemblée fatiguée de défendre les Girondins. — Les prêtres conventionnels haïssent la Gironde. — Pourquoi les Girondins ne se retirèrent pas. — Courage de Mme Roland. — Le Comité de salut public complimente l'insurrection et croit la lasser, 1er juin. — Il lui oppose une faible résistance. — L'Évêché accuse et repousse les Jacobins. — La nuit du 1er au 2 juin. — Comment on force la garde nationale de s'armer. — Les Girondins accablés par la nouvelle du massacre de Lyon, qui arrive le 2 juin au matin. — Dernier effort du Comité de salut public. — Dévouement de Danton. — La Convention résiste à la Commune. — L'insurrection concentrée dans les mains des Jacobins, qui arrêtent un des chefs de l'insurrection. — La Montagne elle-même défend la droite. — Les Jacobins abandonnent leur plan d'*insurrection morale.* — Démission de quatre représentants. — La Convention prisonnière. — Indignation de la Montagne. — Réclamation des Dantonistes. — Les Jacobins ont consigné l'Assemblée. — La Convention sort de son enceinte et passe dans la cour du Carrousel. — Le général Henriot. — Il fait pointer ses canons sur la Convention. — Fluctuation de Danton. — La Convention au jardin des Tuileries. — Elle est arrêtée par Marat. — La Montagne seule décrète l'arrestation des Girondins. — Paris le soir du 2 juin. — Pourquoi ces faits ont été ignorés jusqu'ici. — Caractère contradictoire de cette époque : *Grandeur morale dans la violence même.*

Le Comité de salut public, pendant ces lugubres jours, était comme anéanti sous la grêle effroyable des désastres dont la nouvelle lui venait coup sur coup. Il osait à peine en parler. Le peu de mots qu'il aurait dit eût fait égorger la Gironde.

Toute une armée investie dans Mayence, et là, comme prisonnière, — Valenciennes, notre unique et dernière barrière, assiégée, livrée peut-être, — l'armée du Midi en retraite, la France ouverte aux Espagnols, — une Vendée commençant dans les monts de la Lozère, — la Savoie, naguère si française, tournée contre nous par les prêtres, affamant notre armée des Alpes (un œuf s'y vendait 5 francs), — Lyon, derrière, en pleine révolte contre sa municipalité, contre les commissaires de la Convention, marchant

contre eux sous le drapeau girondin, le 29, tirant à mitraille sur les représentants du peuple...

Ce jour même, le 29, Cambon et Barrère vinrent avouer à l'Assemblée une nouvelle terrible, mais tellement importante qu'on ne pouvait la cacher, la bataille de Fontenay et la prise de cette ville par les Vendéens.

Événement grave en lui-même, mais bien autrement grave par les suites, ayant été pour la Vendée le principe d'une nouvelle organisation.

La Vendée, en trois mois, avait traversé trois âges. En mars, eut lieu la première explosion, toute populaire, où les chefs ne comptaient pour rien. Après Pâques, au mois d'avril, les nobles, voyant les paysans revenir aux armes et persévérer, acceptèrent le rôle de généraux. Ces nobles étaient généralement des officiers inférieurs, fort braves, mais sans expérience, qui n'avaient jamais commandé; leur présence n'en donna pas moins un élan nouveau à l'insurrection; le paysan les suivait volontiers, il aimait surtout l'audace, la jeune figure héroïque de *M. Henri* (de la Rochejaquelein).

Toutefois ces brillants cavaliers, n'ayant ni science ni génie, n'étant ni généraux ni organisateurs, révélèrent, dès le mois de mai, leur incapacité. Dans une première attaque sur Fontenay, ils ne purent, avec trente mille hommes, venir à bout du républicain Chalbos, qui n'en avait que trois mille. Fortifiés d'une nouvelle division vendéenne, conduits plus habilement par un homme de grand sens et de froid courage, le général paysan, Cathelineau, ils défirent enfin Chalbos et prirent Fontenay. La supériorité de Cathelineau ayant éclaté ainsi, il prit le plus grand ascendant. Il était l'homme du clergé. Un conseil supérieur d'administration fut organisé dès lors, moitié prêtres et moitié nobles; mais les prêtres eurent l'avantage.

Le Comité de salut public, en annonçant la nouvelle, l'atténua tant qu'il put, prétendit qu'une armée de soixante mille hommes allait cerner les Vendéens. Il savait parfaitement que cette armée n'existait pas.

L'état de ce Comité n'était pas loin du désespoir. Trois de ses membres étaient malades. Mais ce qui effrayait le plus, c'était l'état singulier où l'on voyait Danton pour la première fois. Si fier en 1792 devant l'invasion, la tête haute encore en mars, faisant montre d'insouciance, on le vit, aux journées de mai, sombre, inquiet, profondément troublé. Chose contraire à ses habitudes, il semblait rêveur, distrait. Un jeune homme de la droite, Meillan, qui sympathisait avec cette grande nature, qui le croyait mobile bien plus que pervers, et pensait « que, selon l'intérêt de sa sûreté, il aurait été indifféremment Cromwell ou Caton », l'alla trouver le 1er juin au Comité de salut public et le pressa de prendre le gouvernail, de diriger le Comité... « Ils n'ont pas de confiance, » dit-il en le regardant. Et, comme Meillan insistait, il le regarda encore, en disant : « Ils n'ont pas de confiance. » Le Comité était dans une autre pièce, où il écoutait Marat. Danton était resté seul, avec Treilhard. Il semblait tout absorbé, tout entier à ses idées; il se parlait à lui-même : « Il faut absolument, disait-il, que l'un des deux côtés donne sa démission... Les choses ne peuvent plus aller... Nous avons envoyé chercher la Commune. Que veut-elle, cette Commune? »

La fatalité de la situation était celle-ci : que si la Convention, pour défendre la Gironde, avait brisé la Commune (ce qui était au fond moins difficile qu'on n'a dit), elle eût été obligée de reprendre, dans les points les plus odieux, le rôle même de la Commune, la réquisition brusquée par les plus violents moyens, la levée immédiate de l'emprunt forcé, etc. La tyrannie des communes, par toute la France, la terreur municipale, étaient infaillibles, fatales, au point où les choses en étaient venues; c'était le seul instrument qui restât à la Révolution. On ne pouvait briser cet instrument qu'en brisant la République, en relevant les royalistes, et dans le Midi, et dans Lyon, et dans Valenciennes assiégée, où, du haut de leurs maisons, ils appelaient par des signaux l'émigré et l'Autrichien.

L'affaire de Lyon eût dû surtout éclairer les Girondins et les

décider à se retirer. Ils ne pouvaient guère s'obstiner à siéger dans la Convention, lorsque les Girondins (vrais ou faux) de Lyon faisaient la guerre aux commissaires de la Convention. Il en était à peu près de même à Marseille, où les Girondins chassèrent de la ville les représentants du peuple.

Ces embarras croissants avaient lassé la Convention, excédé sa patience. Elle était fort aliénée de la Gironde, avait hâte d'être quitte de ce parti compromettant. Il l'était de deux manières opposées et toutes contraires, d'un côté, *parce que le royalisme se cachait derrière*, et de l'autre, *parce que la République légale réclamait par son organe*. La Gironde, c'était la liberté de la presse, la liberté personnelle, toutes les choses inconciliables avec les terribles réalités d'une situation qui créait la dictature.

Beaucoup de tristes passions se mêlaient encore à ceci. La masse des députés qui ne parlaient point n'était nullement amie de ceux-là qui parlaient toujours, et avec de si grands effets. On a vu, au 31 mai, le bonheur qu'eurent ces muets à rendre inutile, ridicule, le mouvement de Vergniaud.

A ces malveillances explicables il s'en joignait une, obscure et secrète, peu observée, mais réelle, profonde, qui créait à la Gironde des ennemis sur tous les bancs de l'Assemblée, à la gauche, au centre, à la droite même. La Gironde, parti fort mêlé, et qui contenait des chrétiens (même intolérants), n'en avait pas moins dans son sein les représentants de toutes les écoles philosophiques du XVIIIe siècle; tel procédait de Voltaire, tel autre de Diderot; tous étaient ennemis des prêtres. Or les prêtres étaient fort nombreux à la Convention; il y avait à la Montagne tout un banc d'évêques, ceux de Blois, de Beauvais, d'Évreux, de Limoges, de Vannes. Le dernier, Audrein, avait été professeur de Robespierre.

Entre les prêtres conventionnels, les uns étaient croyants, comme Grégoire, d'autres incrédules, comme Sieyès. Mais, quel que fût leur peu de foi, ils ne trouvaient nullement bon qu'on se moquât du clergé et de leurs anciennes croyances.

La suppression du dimanche dans les administrations, quoiqu'elle n'ait pas été provoquée par la Gironde, fut observée soigneusement dans les administrations girondines, dans celles du protestant Clavières, du philosophe Roland.

Quand Isnard, quand Jacob Dupont se disaient athées (ce qui, du reste, en ce siècle, ne signifiait qu'une violente haine des prêtres), la Gironde ne réclama pas. Quelques-uns dirent même : « Qu'importe? vous êtes honnête homme... » Un cri partit de la Montagne; l'évêque Audrein dit : « On n'y tient pas. » Et il sortit de la salle.

Nous avons vu plus haut la prudence de Durand de Maillane, député de la droite. Robespierre lui avait fait dire : « La sûreté est à gauche. » Durand, qui est dans ses Mémoires plus Girondin que la Gironde (jusqu'à louer le blasphème d'Isnard contre Paris), Durand n'en suivit pas moins le conseil de Robespierre; il siégea à droite, mais vota à gauche. On l'a vu, dans la question de l'instruction publique, où, se séparant bravement des impies (fort en danger), il parla avec force contre la philosophie, fit profession d'être *un bon Jacobin.*

Dans la discussion de la constitution (dont nous parlerons plus tard), les prêtres conventionnels saisirent une occasion nouvelle de haïr les Girondins, pour pouvoir les abandonner. La Convention décidant (du reste à tort, selon nous), d'un avis presque unanime, que la Déclaration des droits ne commencerait pas par attester le nom de l'Être suprême, les prêtres s'en prirent à la Gironde, qui ne fut pourtant que l'organe de l'opinion commune. Durand rattache à ceci une parole dite par Vergniaud dans une autre occasion : « La raison seule nous suffit... Nous n'avons nul besoin de fraude, ni de la nymphe de Numa, *ni du pigeon de Mahomet*... » Ce pigeon les mit en fureur : « Je vis bien, dit Durand de Maillane, que le parti girondin était plus impie même que le parti de Robespierre. » Il le vit et put sans scrupule pourvoir à sa sûreté, en laissant périr les impies.

Il avoue, dans tous ses Mémoires, qu'il n'a jamais rien voulu

entendant renouveler les mêmes propositions, dit qu'il les dénonçait au peuple. Mais l'assistance, loin de les blâmer, les applaudissait. « Voyez, dit Chaumette, ils ne sentent pas qu'ils applaudissent leur ruine. » Le plus fort, c'est que Dobsent, l'homme de l'Évêché, tenait le même langage et prêchait la modération.

Les Jacobins voyaient très bien qu'il ne s'agissait pas d'employer une force déjà existante, mais d'en créer une. Ils décrétèrent la nuit *la levée immédiate de l'emprunt forcé, dont le produit serait distribué* aux familles de ceux qui partaient, *la création de l'armée révolutionnaire, à 40 sols par jour.* Ce fut à qui enchérirait sur ces générosités. Tel voulait donner 6 francs aux ouvriers sans ouvrage; tel faire des rentes aux volontaires qui partaient pour la Vendée. Chaumette eut pourtant le courage de faire une objection à cette débauche d'argent : « Et tout cela, dit-il, où le prendrons-nous ? » Ceux qu'on croyait corrompre en rougirent eux-mêmes. Il y eut des ouvriers qui dirent : « Nous ne demandons rien que d'être nourris sous les armes; un peu de pain et de vin. »

Les Jacobins s'étaient bornés à répandre dans la nuit ces simples mots : « Que la Convention avait reçu froidement l'adresse de la Commune. Que la majorité de l'Assemblée était incapable de sauver le peuple... » — Les violents ajoutaient, dans l'espoir d'échauffer la foule, ce mensonge hardi : « Que l'on avait rétabli la commission des Douze. »

Bien loin de la rétablir, le Comité de salut public la fit désavouer à la tribune par Barrère, par celui même qui en avait provoqué la création. Barrere, dans une adresse au peuple, complimentait l'insurrection, louait cette douceur admirable d'une insurrection pacifique. Il louait, admirait Paris, félicitait tout le monde... Il croyait, à bon marché, endormir l'insurrection, en achever l'avortement, l'enterrer honorablement... L'adresse lue, adoptée, la Convention brusquement leva sa séance, se sépara, pensant que si elle gagnait un jour sans entendre les demandes de la Commune, tout finirait de soi-même.

Il était 7 heures du soir. Henriot, depuis deux heures, traînait

ses canons dans Paris. Mais la Commune n'avait pu encore s'accorder sur la pétition, plus ou moins menaçante, que l'on porterait à l'Assemblée. On apprend que celle-ci s'est esquivée pour ne rien entendre. Marat prend le maire avec lui, court au Comité de salut public, crie, menace, exige qu'on réunisse l'Assemblée pour une séance du soir. Cambon et Barrère promirent, bien décidés à n'en rien faire. Marat, avec cette parole, revient vite à la Commune, calme les scrupules que quelques-uns laissaient voir sur l'inviolabilité des représentants, fait clore l'adresse. On prépare le siège de la Convention; on décide que les troupes qui camperont ce soir auront des vivres avec elles. Plusieurs ajoutèrent qu'il fallait de nouveau sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme, et ils le firent en effet, sans l'autorisation de la Commune.

Le Comité de salut public s'était bien gardé de tenir parole à Marat; il n'avait point convoqué l'Assemblée; Cambon l'avoua intrépidement. Mais, au bruit du tocsin, elle se rassembla d'elle-même, vers 9 heures du soir. Le côté droit était désert. La Montagne était venue et une partie du centre. Le département et la municipalité se présentent à la barre. La pétition, lue par Hassenfratz, était mêlée du double esprit de ses rédacteurs; les Jacobins y étaient pour la *demande d'accusation;* l'Évêché y avait mis quelques paroles de mort, *les conspirateurs mordront la poussière;* de plus, un ordre sec et dur : *C'est assez, il faut en finir.*

Le *Moniteur,* toujours corrigé, falsifié par le pouvoir vainqueur dans les jours de crise[1], n'a garde de mentionner les faits vraiment importants de cette séance du soir. Il ne dit pas un mot de

[1] Les inexactitudes volontaires et involontaires du *Moniteur* sont tellement nombreuses que je ne les relève pas. La plupart sont volontaires. Voir, dans les papiers de Robespierre, l'aveu naïf du directeur du journal sur ses mutilations calculées. — Au 10 avril, le *Moniteur,* encore sous l'influence girondine, mutile un discours de Robespierre. Au 29 mai et jours suivants, le procès-verbal, arrangé et falsifié par la main des Jacobins, nomme Vergniaud parmi ceux qui réclamaient les assemblées primaires, chose bien peu vraisemblable après le discours si récent où il avait établi que la convocation de ces assemblées serait la perte de la France. — Des livres tout entiers sont sortis du *Moniteur.* Les

La section de Grenelle s'était prononcée de même, déclarant qu'elle ne suivrait *que les Jacobins*, l'insurrection modérée ou *insurrection morale.*

Visiblement le mouvement, au lieu de s'échauffer, se refroidissait. La population, armée à grand'peine au 31 mai, et au 1er juin encore, était décidément rentrée et ne pouvait plus sortir. La révolution se faisait au nom du peuple souverain. Mais, ce peuple, où était-il? Il ne voulait pas se montrer. C'était l'insurrection du néant, du désert, contre le gré de la foule.

Plusieurs sections prévoyaient que personne ne répondrait au rappel et craignaient d'être suspectes. Aux Lombards, on imagina de décider que les absents *seraient amenés par quatre fusiliers.*

Tels furent les moyens violents par lesquels on réunit la garde nationale, dans la matinée du dimanche 2 juin. On employa aussi la ruse. A la section de l'Observatoire, les canonniers assurèrent qu'ils ne menaient les canons qu'à la place du Panthéon, et, contre l'ordre précis de la section, les menèrent au Carrousel.

Dans plusieurs sections, on ne mit en mouvement la garde nationale qu'en lui disant qu'il y avait aux Champs-Élysées un rassemblement royaliste contre la Convention. A la section des Halles et ailleurs, on fit croire aux pauvres gens qu'il s'agissait d'obtenir un tarif des denrées *et d'abattre à jamais l'hydre de la fiscalité.*

Ces dispositions modérées du peuple, très bien connues des Girondins, étaient précisément ce qui mettait le comble à leur incertitude. Ils dînèrent ensemble le 1er juin, et Louvet les pressa vivement de fuir dans leurs départements et de revenir en armes délivrer la Convention. Il fut tout seul de son avis. Ce retour aurait-il lieu sans effusion de sang? N'était-ce pas la guerre civile? Plusieurs d'entre eux, qui plus tard ne repoussèrent plus ce moyen cruel, en avaient horreur encore. Plusieurs disaient (et dirent toujours) le mot qu'ils ont gravé sur les murs de leur prison : *La mort, et non le crime!* (*Potius mori quam fœdari!*) Ils aimaient mieux rester et boire, quelle qu'elle fût, toute la coupe du destin. Fuir?

lorsqu'on sentait qu'on avait le peuple pour soi, lorsque la plus grande partie des quatre-vingt mille hommes de la garde nationale ne venait en réalité que défendre la Convention... était-ce raisonnable? était-ce possible?... Mais, n'eussent-ils personne avec eux, ils croyaient le droit avec eux... Ils dirent, laissant la Force aux autres : « Restons, nous sommes la Loi. »

S'ils restaient, ils devaient rester par-devant la foule, se montrer, aller s'asseoir sur leurs bancs, pour vivre ou mourir. De là, ils seraient forts encore. Leur courage contiendrait celui de la droite.

En présence de leur danger, sous leurs fermes et tristes regards, le centre aurait-il le courage de les abandonner et de les livrer?... Beaucoup de chances étaient pour eux.

Telle était, toute la nuit, leur résolution, et c'était la bonne. Leurs amis de la droite vinrent les trouver le matin, les firent changer, les perdirent.

La nuit avait été terrible. Les lumières, le bruit des tambours, les proclamations de la Commune, le rappel au jour, tout avait dû affaiblir, énerver des esprits inquiets. Ils se réunirent rue des Moulins, dans un vaste hôtel désert, où logeait Meillan, le jeune député de la droite, esprit doux, mobile, qui aurait accepté la dictature de Danton et plus tard fut royaliste. Il fit les plus grands efforts pour retenir les Girondins. Parlait-il en son nom seul? Il exprimait sans nul doute le sentiment de la droite, qui craignait extrêmement une scène sanglante sur ses propres bancs. La droite croyait d'ailleurs sincèrement que la présence irritante des Girondins leur nuirait plutôt à eux-mêmes; elle pensait résister pour eux aussi bien et mieux qu'ils n'eussent su faire.

Comment ces hommes intrépides se décidèrent-ils à suivre ce déplorable conseil? Nul historien ne l'a dit. Mais il n'est besoin qu'on le dise. Le vrai coup qui les vainquit, les anéantit, ce fut l'affreuse nouvelle arrivée le 2 au matin, le massacre de huit cents hommes à Lyon..... par qui? Par les mains girondines, par les mains de ceux qui du moins se déguisaient sous ce nom. La

IMPRIMERIE NATIONALE

Gironde fut écrasée. Hélas! elle était jusqu'ici le parti de l'humanité, et voilà qu'à son dernier jour, comparaissant devant le peuple, elle arrivait souillée de sang!...

L'un d'eux, Buzot, qui de cœur était à Mme Roland, qui la savait arrêtée, s'élança des bras de ses amis. Luttant avec eux, il disait : « Je veux mourir à la tribune. » Ils le retinrent. Barbaroux fut plus heureux; il échappa. Il couvrit glorieusement d'une superbe intrépidité le banc désert de la Gironde. Les autres restèrent chez Meillan, qui promit de les avertir d'heure en heure. Ils restèrent muets, immobiles, perdus, sous la fatalité.

L'innocence de Barbaroux éclatait, à ce moment même, au Comité de salut public. On avait saisi à la poste les lettres que lui écrivaient ses correspondants de Marseille. Nous les avons sous les yeux. Elles ne contiennent rien qui puisse, de près ou de loin, indiquer la moindre pensée royaliste ni contre-révolutionnaire. Ces lettres, spécialement celles de Granet, l'un des principaux vainqueurs du 10 août, sont visiblement écrites par d'ardents républicains, qui se trompent, il est vrai, sur l'esprit de la Montagne, qui suivent l'erreur girondine et s'imaginent que les Montagnards sont la faction d'Orléans.

Le Comité de salut public fut saisi, en lisant ces lettres, de la plus amère douleur. Que faire? et comment les défendre? Le ministre Garat, qui était présent, rappela le mot d'Aristide dans ses querelles acharnées avec Thémistocle : « Ô Athéniens, vous ne serez jamais tranquilles que vous ne nous jetiez tous deux au gouffre où l'on jette les condamnés! » Il fit souvenir encore de l'expédient proposé par une section : Que la Gironde se retirât, et que la Montagne envoyât des otages, en même nombre, aux départements. Cambon, Barrère, Delmas, saisirent avidement cette idée. Danton se leva, les larmes aux yeux : « Je m'offre le premier, dit-il, pour aller en otage à Bordeaux. Proposons-le à la Convention. » Barrère sortit à l'instant même. Il parla, non à la tribune, mais de banc en banc, pour tâter les chefs, surtout Robespierre. Tout fut manqué. D'un mot amer, d'un seul mot dit en ricanant,

il rendit suspect, impossible, le dévouement de Danton : « Ce n'est, dit-il, rien qu'un piège que l'on tend aux patriotes. »

L'expédient était hasardeux, sans nul doute. Mais enfin, que faire? Par quel autre moyen empêcher la guerre civile? Robespierre n'en disait aucun. Il croyait sans doute encore à l'efficacité de son *insurrection morale,* qui, n'agissant que par la peur, sans acte matériel, étoufferait décemment la liberté de l'Assemblée et permettrait de soutenir qu'elle avait toujours été libre.

La séance, ouverte sous la présidence du Montagnard Mallarmé, commença par un coup terrible qui semblait tomber d'aplomb sur le Comité de salut public, l'humiliait, le désarmait pour les résistances du jour. On lut la lettre désespérée des magistrats de la Vendée, vaincus, en fuite, dépouillés, ayant tout perdu dans leur fuite; une lettre de cris et de larmes, d'amères accusations sur les divisions de l'Assemblée...

Puis, sans respirer, la révolte de la Lozère et de la Haute-Loire, des sombres contrées volcaniques qui nourrissent le peuple le plus barbare de la France.

Jean-Bon Saint-André reprit; sa jaune et bilieuse figure (où la flamme intérieure perçait, comme une lampe ardente) terrifia l'Assemblée, quand il donna la nouvelle : « Huit cents patriotes ont été égorgés dans Lyon... Il faut envoyer partout des commissaires avec pleins pouvoirs, qui frappent de mort quiconque fait obstacle à la liberté... »

L'implacable, l'infatigable Commune était là qui attendait à la barre avec sa nouvelle pétition contre la Gironde. La générale, qui battait encore dans toutes les rues, s'entendait dans l'Assemblée. Lanjuinais monte à la tribune : « C'est sur la générale que je veux parler. »

Et alors, avec l'obstiné courage de sa dure tête bretonne, sans faire la moindre attention aux cris de fureur, aux menaces qu'on lui jette à chaque mot, il dit à la Convention son avilissement, sa misère... Prisonnière depuis trois jours, serve d'une puissance rivale qui la tient au dedans par ses salariés, au dehors par ses

canons, qu'a-t-elle fait pour sa dignité, pour l'intégralité de la représentation nationale? « Quand l'autorité usurpatrice venait vous reproduire cette pétition traînée dans la boue des rues de Paris... (Cris violents : Il a insulté le peuple!...) Non, je n'accuse point Paris! Paris est pur! Paris est bon! mais enfin il est opprimé, il est l'instrument forcé des tyrans.... »

« Misérable, dit Legendre, tu conspires à la tribune! » Et il courut à lui, faisant le geste du merlin pour assommer.

Lanjuinais (dans son récit du 2 juin) dit qu'il lui jeta ce mot : « Fais décréter que je suis bœuf; alors tu m'assommeras. »

Legendre, Thureau, Drouet, Chabot et Robespierre jeune lui appliquèrent à la poitrine le canon de leurs pistolets. Plusieurs députés de la droite accoururent, armés aussi, et le dégagèrent.

Il reprit intrépidement, conclut que la Convention devait casser les autorités révolutionnaires, mettre hors la loi ceux qui s'arrogeraient un tel pouvoir et permettre de leur courir sus.

Elles entrent, ces autorités, à ce moment même, avec leur pétition; elles parlent en souveraines. Elles demandent l'*arrestation provisoire* des factieux de la Convention.

La réponse du président Mallarmé fut plus ferme qu'on ne l'attendait. Montagnard, mais voyant très bien que la Montagne même était divisée, il ne fit nulle difficulté de répondre conformément au sentiment répulsif que la presque totalité de l'Assemblée montrait pour la pétition : « S'il y a des traîtres parmi nous, dit-il, *il faut qu'ils soient découverts et jugés*. Avant de les punir, *il faut prouver* leurs crimes. »

On décréta le renvoi au Comité de salut public, qui dut faire un rapport séance tenante.

La Convention, alarmée d'abord de se voir entourée d'une armée entière, commençait à se rassurer. Plusieurs députés qui étaient sortis avaient vu les dispositions de la garde nationale. Ils l'avaient trouvée très favorable à la Convention. « Tout Paris est armé, dirent-ils en rentrant, armé pour vous, si vous êtes fermes; contre vous, si vous mollissez. »

Le Comité de salut public, partageant cette confiance, fit une démarche hardie; il fit dire à l'Hôtel de Ville que le comité révolutionnaire devait être renouvelé [1]. Il espérait qu'épurée des hommes de l'Évêché, concentrée aux mains jacobines, l'autorité insurrectionnelle deviendrait plus raisonnable, qu'elle hésiterait à exiger l'avilissement de l'Assemblée.

L'argument que le Comité de salut public pouvait faire valoir à l'Hôtel de Ville (et qu'il présenta peu après à la Convention), c'est que ce *comité révolutionnaire* se composait en partie d'étrangers, des Gusman, *Proly,* etc. Ce mot *étrangers,* qui sonnait alors comme celui d'*agents de Pitt,* eut un effet miraculeux. Le maire Pache, qui était Suisse, avait à craindre pour lui-même. Il était naturel qu'il fît bon marché des hommes de l'Évêché et se rangeât aisément du côté des Jacobins.

Donc l'Hôtel de Ville obéit. Le conseil général arrête *que le comité révolutionnaire ne comprendra que les neuf nommés par le Département à la salle des Jacobins.* Le Département, c'était Lhuillier, et Lhuillier, c'était Robespierre. Les neuf pouvaient, *s'ils voulaient,* se donner quelques adjoints.

Loin de prendre pour adjoints les hommes de l'Évêché, les Jacobins tout d'abord mirent Gusman en arrestation. Ce fait étrange est attesté dans le procès-verbal de la section de Gusman (celle de la place Vendôme), qui, vers 1 heure, apprit qu'il venait d'être arrêté.

Lui-même dit qu'on l'arrêta *pour avoir présenté une grande mesure de salut public.* — Quelle mesure? Le massacre d'une partie de la Convention? l'expulsion et l'arrestation de l'Assemblée tout entière, à laquelle on substituerait comme assemblée souveraine la Commune de Paris? On peut soupçonner l'un ou l'autre. Ce qui n'est pas moins vraisemblable, c'est qu'il répéta le 2 juin ce qu'il

[1] Ce fait grave et d'une importance extrême n'est point relaté dans les minutes ni les registres du Comité de salut public (Archives nationales). Il n'en est pas moins certain; on le trouve attesté dans les procès-verbaux de la Commune (Archives de la Seine), qui sont imprimés.

avait dit le 31 mai à la section : *Que l'insurrection était trahie par ceux qui l'avaient préparée.* — Que serait-il arrivé s'il eût été sur la place, au milieu de la force armée, répétant les mêmes injures?

Ce pas, véritablement hardi, de l'arrestation d'un chef de l'Évêché par les Jacobins (un des deux partis de l'insurrection emprisonnant l'autre!), fut-il hasardé par eux sans l'aveu de Robespierre? Nous ne pouvons le penser. Il n'y a pas dix minutes pour un courrier à cheval, de l'Hôtel de Ville aux Tuileries. Lhuillier, dans ce moment, dictateur à l'Hôtel de Ville, comme chef des Jacobins, consulta certainement son maître sur l'arrestation de Gusman, et il en reçut, pour Henriot qu'il dirigeait, la consigne que paraissait nécessiter l'attitude imprévue de la Convention.

Au moment où le président, le Montagnard Mallarmé, avait fait cette réponse ferme : « Il faut prouver; il faut juger, » on avait essayé assez maladroitement de terroriser l'Assemblée; quelques hommes dans les tribunes s'étaient avisés de crier : « Aux armes! » Puis un député de la droite, ou effrayé ou gagné, avait dit sur un ton pleureur : « Sauvez le peuple de lui-même! sauvez vos collègues! décrétez leur arrestation provisoire! »

Cette faiblesse ou cette momerie arracha à l'Assemblée un vif mouvement d'indignation. — Non seulement le centre et la droite, mais *une partie de la gauche,* la Convention presque entière se leva, poussa ce cri : *Non!*

Spectacle étrange! il n'y eut qu'une trentaine de représentants qui restèrent assis, les Montagnards jacobins, les amis de Robespierre et les Maratistes.

La Montagne non jacobine (comme Cambon et Grégoire), la Montagne dantoniste, s'étaient levées avec la droite, et, comme celle-ci, elles avaient dit : *Non!*

Le rôle des Jacobins devenait bien difficile. Ils avaient crû faire l'insurrection par la Montagne contre la droite. Mais voilà que la Montagne, repoussant, comme la droite, la violation de l'Assemblée, il fallait que l'insurrection se fît contre la Montagne elle-même!

Que devenait le plan de l'*insurrection morale?* Les Jacobins, qui, à l'Hôtel de Ville, avaient supplanté l'Évêché, étaient accusés eux-mêmes par les hommes de l'Evêché; garderaient-ils pour l'Assemblée les ménagements qu'ils avaient voulu observer? S'ils l'eussent fait, le 2 juin aurait échoué, comme avait manqué le 31 mai. L'Évêché alors aurait dit : « Nous avons fait l'insurrection; les Jacobins l'ont reprise et arrachée de nos mains, mais c'était pour la trahir. » — Les Jacobins seraient tombés juste au rang de la Gironde.

Les Robespierristes furent poussés ainsi [1]. L'*insurrection morale* étant impossible, ils firent ce que l'Évêché voulait faire, l'*insurrection brutale,* la violation ouverte, publique de la Convention.

Les allées et venues de l'Hôtel de Ville aux Tuileries, des Tuileries à l'Hôtel de Ville, demandèrent une heure environ. L'heure fut remplie, la scène occupée par des incidents divers. Les commissaires envoyés à Marseille vinrent faire leur rapport. Levasseur fit un discours violent contre la Gironde, demandant l'arrestation, non provisoire, mais définitive. Montagnard honnête, héroïque, homme d'élan et d'avant-garde, du reste simple et crédule en proportion de son fanatisme, il chargea sur la Gironde, comme il aurait fait à l'armée du Nord sur les hussards autrichiens.

Enfin Barrère arriva et lut le rapport du Comité de salut public : « Le Comité, dit-il, *par respect pour la situation de la Convention,* n'a pas cru devoir proposer l'arrestation; il s'adresse au patriotisme, à la générosité, et demande aux membres accusés la suspension volontaire de leurs pouvoirs pour un temps déterminé. »

Isnard se leva immédiatement et, sans hésiter, s'immola comme victime expiatoire. Sa violence, son anathème insensé contre Paris avait, plus qu'aucune chose, servi de prétexte à l'insurrection.

[1] C'est, je crois, la cause profonde de la très juste haine que Robespierre conçut pour les hommes de ce parti. Il n'avait pu arrêter leur violence en octobre 1792; il en fut lui-même entraîné au 2 juin 1793. Gusman savait parfaitement qu'il était perdu, inscrit par Robespierre sur des tables où rien ne s'effaçait. Il demanda en grâce à Camille Desmoulins de lui faire donner un grade dans l'armée, une occasion d'aller se faire tuer. Il périt en effet, mais ici, sur la guillotine, enveloppé dans la *conspiration des étrangers.*

Plus qu'à nul autre, il lui appartenait d'expier, de s'humilier. Esprit faible, autant que sombre, hier athée, demain mystique, il entrait, dès ce jour, dans l'affaissement et le repentir, dans le suicide moral.

Fauchet, qui fut toujours chrétien, qui se confessa et communia à la mort, accepta aussi sa dégradation.

Le bon vieux Dussaulx, qui, depuis septembre, avait le cœur brisé, saignant, offrit sa démission.

Lanthenas, l'ami de Roland, montra plus que de la faiblesse; il eut le tort de parler, non pour lui seulement, mais pour les vingt-deux, qui ne l'en chargeaient nullement; il dit en leur nom : « Précipitons-nous; comblons, s'il se peut, l'abîme... »

Barbaroux fut admirable de courage et de résignation : « Comment me croirais-je suspect, quand je reçois de trente départements, de cent sociétés populaires, des témoignages de confiance ?..... N'importe, si la Convention croit ma suspension nécessaire, j'obéirai au décret. »

« Pour moi, dit Lanjuinais, j'ai montré assez de courage et d'énergie pour que vous n'attendiez de moi ni démission ni suspension. »

Des cris de mort partaient des tribunes et d'un coin de la Montagne. L'aigre voix du capucin Chabot s'entendait par-dessus les autres, avec de sales injures contre Barbaroux. L'indignation éleva Lanjuinais au-dessus de sa nature; il rencontra le sublime; il dit ces propres paroles : « Je dis au prêtre Chabot : On a vu, dans l'antiquité, orner les victimes de bandelettes et de fleurs; mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas... »

Marat désapprouva la mesure proposée par le Comité : « C'est donner aux conspirateurs les honneurs du dévouement. Il faut être pur pour sacrifier... A moi de me dévouer, à moi, vrai martyr de la liberté ! Suspendez-moi pourvu que vous arrêtiez les conspirateurs. Seulement il faut ajouter à la liste Valazé et Fermont, rayer Ducos qui n'a eu que quelques erreurs, le vieux radoteur Dussaulx, Lanthenas, un pauvre d'esprit... »

Billaud-Varennes : « La Convention n'a pas le droit de provoquer la suspension. S'ils sont coupables, qu'ils soient décrétés d'accusation, *et par appel nominal*. . . »

Il fut interrompu par une violente rumeur qui se fit aux portes. Déjà un peu auparavant, pendant que Levasseur parlait, quelques membres avaient voulu sortir et ne l'avaient pu. On avait fait venir le commandant du poste : « Ce ne sont que des femmes, dit-il; *elles témoignaient le désir qu'aucun député ne sortît*. . . Mais elles ont entendu raison. »

L'Assemblée s'était contentée de cette première explication. Mais, cette fois, il n'y eut plus moyen de douter; elle était vraiment prisonnière. C'était l'heure ordinaire du dîner à cette époque. Les députés, enfermés dès le matin, éprouvaient tous le besoin de prendre quelque nourriture. Le Girondin Duperret voulut sortir et ne le put. Des représentants de la droite, le vénérable Dussaulx fut repoussé, durement heurté; il rentra, avec l'indignation d'un vieux militaire sur qui on a mis la main. Boissy d'Anglas, plus jeune, insista, essaya la force et fut saisi à la gorge, eut ses vêtements déchirés; il rentra, monta à la tribune et montra sa cravate et sa chemise en lambeaux.

La Montagne ne put elle-même supporter ce honteux spectacle. Lacroix s'élança de sa place, alla vérifier le fait, fut repoussé comme les autres.

Grégoire descend de la Montagne, se présente aux portes, allègue un pressant besoin naturel. On lui répond : « Volontiers; seulement on va vous donner quatre fusiliers pour escorte. » Il accepte et sort ainsi. . . constatant, par ce fait ignoble et par ce comble d'affront, l'état honteux et misérable où était la Convention. . . Mais la Convention n'était plus.

La Montagne suffoquait d'indignation et de fureur. Barrère vit qu'elle appuierait le Comité de salut public. Il accusa hautement la tyrannie de la Commune. « C'est Londres qui agit ici, c'est Berlin, Madrid. . . Il y a un Espagnol au comité révolutionnaire; un étranger siège là comme représentant de Paris; je l'ai fait dire

au maire, et on l'a fait disparaître... Les Anglais sont à Famars, mais ils sont aussi au milieu de vous. En ce moment, sous mes yeux, on distribue aux soldats des assignats de 5 livres... »

Le fait était vrai. Les Jacobins, en lutte à la fois contre l'Évêché et contre la Convention, avaient employé sur-le-champ l'argument irrésistible. Ils se firent livrer par le maire la caisse des secours destinée aux colons de Saint-Domingue réfugiés à Paris; leur messager, à cheval, dans la cour du Carrousel, dans le jardin des Tuileries, distribua, à compte, 150,000 francs.

« Il faut qu'il meure, dit Barrère, l'audacieux qui ose attenter à la liberté des représentants du peuple. »

On fait venir le commandant de la deuxième légion qui était de garde aux Tuileries. « Je n'ai point le poste de l'Assemblée, dit-il; je n'ai donné nulle consigne. »

Le commandant du poste, appelé ensuite, dit : « Mes factionnaires ont été remplacés par un bataillon de garde extraordinaire... Loin d'avoir consigné personne, je suis consigné moi-même. »

Lacroix, d'une voix tonnante : « Ordonnons à la force armée de s'éloigner du lieu de nos séances. »

Et Danton enfin (si tard!) : « Afin que le mouvement qui se prépare ne tourne pas au profit de l'aristocratie, je demande que l'Assemblée charge son Comité de salut public de remonter à la source de cet ordre. Comptez sur son zèle pour venger la majesté nationale. »

Renvoyé au Comité de salut public.

Alors le député Saurine : « L'officier qui a donné la consigne est le capitaine de la force armée de Bonconseil. »

La foudre n'eût fait pas moins... Bonconseil, Lhuillier, Robespierre, — trois mots synonymes.

Barrère et la Comité de salut public avaient agi à la Commune, parlé à la Convention, uniquement contre l'Évêché, contre Gusman et les partisans de l'insurrection brutale. Ils avaient vu volontiers la force insurrectionnelle passer aux partisans de l'*insurrection morale,* aux politiques, aux Jacobins. Ils les supposaient assez sages

pour garder des ménagements envers l'Assemblée, pour redouter la guerre civile, infaillible résultat d'une violation directe des libertés de la Convention.

Ils le croyaient, ils se trompaient... A ce mot de Bonconseil, on vit que tout était perdu...

« Mandons l'homme de Bonconseil, » criaient plusieurs membres. Ordre embarrassant pour les Jacobins. S'il eût paru, ce capitaine, on eût aisément remonté par lui et à Henriot et à Lhuillier, chef ordinaire de Bonconseil, qui, de plus, ce jour du 2 juin, maître absolu de la Commune, donnait l'ordre à Henriot, à toute la force armée.

Barrère s'élance à la tribune, brisé, défait, pâle : « Prouvons que nous sommes libres, dit-il d'une voix éteinte. Allons délibérer au milieu de la force armée; elle protégera sans doute la Convention... »

Quelle était l'intention du personnage à double face? Crut-il que décidément les Jacobins étaient vainqueurs et voulut-il les regagner en rompant brusquement l'enquête qui allait montrer la main jacobine? On peut le croire. Peut-être aussi, connaissant les dispositions de la garde nationale très favorables à la Convention, il pensa que, si l'Assemblée perçait jusqu'à elle, elle était sauvée. Quelque parti qui triomphât, Barrère pouvait toujours dire qu'il avait aidé au triomphe et s'associer aux vainqueurs.

Mallarmé avait quitté la présidence, quand il vit l'Assemblée prisonnière. On y poussa Grégoire, qui refusa, alléguant qu'il était malade, et peut-être se souciant peu, comme prêtre et comme Montagnard, de se mettre au fauteuil pour défendre les Girondins. A son défaut, on y porta le Dantoniste Hérault de Séchelles, l'homme de la nuit du 27 mai, l'homme faible, le pompeux acteur, qui servait aux lâchetés. Il descend majestueusement, se met à la tête de la Convention; le centre le suit. Le jeune Meillan, qui le matin conseilla si mal la Gironde, descend le premier de la droite; elle suit, au nombre d'environ cent députés. La Montagne restait immobile. Des tribunes on lui criait (les femmes surtout, avec les

prières les plus instantes et s'élançant à mi-corps) : « Il y a danger, ne bougez pas. » Les Montagnards jacobins et les Maratistes, une trentaine de députés, suivirent cet avis, restèrent. Mais la masse des Montagnards, honnêtes et loyaux ennemis, ne purent voir leurs adversaires, les députés de la droite s'en aller ainsi tout seuls à la bouche des canons. Ils quittèrent aussi leur place, allèrent se ranger près d'eux, résolus de partager leur sort.

Il y avait péril en réalité. La garde nationale, immense et paisible, se voyait au loin, à perte de vue, quatre-vingt mille baïonnettes, armées pour la Convention. Mais il n'y avait pas moyen d'entrer en communication avec cette grande armée d'amis. La cour, dans son étroite enceinte de planches, le jardin, spécialement du côté du pont tournant, étaient soigneusement fermés; on n'y voyait qu'environ trois ou quatre mille hommes choisis tout exprès; une partie, canonniers, engagés la plupart depuis deux jours et par l'insurrection même; une partie, volontaires, non de ceux qui gratuitement couraient d'eux-mêmes aux armées, mais des volontaires achetés par les sections à tant par tête, mauvais sujets pour la plupart, insatiables d'argent (les procès-verbaux en témoignent) et tirant à chaque instant le sabre pour être payés. On leur avait donné du cœur en leur distribuant sur place cet assignat de 5 livres, qui commençait aussi sur place à s'écouler en eau-de-vie. Le général de ces ivrognes avait bu plus que les autres.

Le général Henriot, laquais et mouchard sous l'ancien régime, avait fait maintes campagnes dans les foires et les marchés, en costume de général, comme les charlatans en portent et les arracheurs de dents. Il avait de longue date paradé sur les tréteaux avec l'épaulette, l'épée, le panache. Il n'y avait pas un homme qui s'entendît de si loin; c'était (il faut dire le mot) *une gueule* terrible, à faire taire toute une place. Ses campagnes n'avaient pas été sans revers; quel capitaine n'en a pas? Fait prisonnier (par la police), il avait passé du temps à Bicêtre. Et c'est justement ce qui fit sa fortune révolutionnaire. On le prit pour une victime; on le jugea sur l'habit un vrai militaire. Le pauvre peuple du faubourg Saint-

Marceau, qui, dans ses grandes misères, a toujours besoin d'un amour, avait perdu Lazouski; il adopta Henriot. Le quartier de la rue Mouffetard (section des Sans-Culottes) l'avait pris pour capitaine. Dans la nuit du 31 mai, l'Évêché le fit général, pour cette seule considération que c'était, en quelque sorte, le successeur de Lazouski, un homme dont le quartier le plus pauvre était engoué.

Il y avait cependant à cela un inconvénient, c'est que ce grand aboyeur n'était qu'une voix, en réalité. Du reste, une tête de bois, absolument vide; l'eau-de-vie seule lui donnait l'attitude et les paroles. Aux grands jours qui demandaient de la présence d'esprit, Henriot avait soin d'être ivre; il fut presque ivre au 2 juin, ivre au 9 thermidor. Dans cet état, le général devenait vraiment dangereux; disant indifféremment *non* pour *oui* et *oui* pour *non,* il pouvait faire des malheurs sur ses amis mêmes. Au 2 juin, sa section, qui lui était fort dévouée, lui envoyant un orateur, il l'insulta grossièrement. Un tel homme, à la tête de cent cinquante bouches à feu, pouvait, en se trompant d'ordre, foudroyer impartialement la Montagne et la Gironde.

Hérault et la Convention sortent en masse du pavillon de l'Horloge, et, tournant un peu à leur droite, se trouvent en face d'Henriot. La troupe de celui-ci, quoique choisie tout exprès, était loin d'être unanime; plusieurs criaient : *Vive la Montagne!* Mais plusieurs, sans distinguer, criaient : *Vive la Convention!*

Le pourparler s'engage entre les deux mannequins, le président et le général.

Le président, noblement : « Que demande le peuple?..... La Convention n'est occupée que de lui et de son bonheur... »

Le général, branlant la tête : « Hérault, le peuple n'est pas levé pour écouter des phrases, mais pour donner ses ordres... Il lui faut trente-quatre victimes. — Des victimes? crient les députés, nous le serons tous! — A vos pièces! canonniers! » crie le général. La comédie était prévue. On commence la manœuvre, on pointe six pièces de canon sur trois cents hommes sans armes.

En même temps, une vingtaine de vauriens sortent des rangs et présentent la pointe des sabres et des baïonnettes...

Ce n'eût été que ridicule, si ces gens n'avaient été ivres. Henriot, d'ailleurs, savait-il que la Montagne fût sortie pour accompagner la droite? Il pouvait croire que la droite seule était devant lui... Le canon pouvait aussi tirer au hasard; les idiots qui manœuvraient étaient, pour la plupart, canonniers depuis deux jours. Quelqu'un saisit fortement le président par le bras et le fit tourner à gauche, vers le pavillon Marsan. Il se laissa faire et il entraîna à gauche toute la Convention. Elle ne trouva de ce côté que respect et que silence. Si Hérault eût sérieusement voulu ouvrir les rangs à l'Assemblée, lui faire percer ce rideau d'hommes armés, qui visiblement hésitaient, il est probable qu'il l'eût pu et que la Convention se fût réfugiée dans les rangs de la garde nationale.

La mollesse d'Hérault de Séchelles venait, en réalité, de l'incertitude de son chef et ami Danton. Celui-ci hésitait misérablement. Si même on en croit son procès (conduit, il est vrai, arrangé par ses mortels ennemis), il aurait montré la duplicité honteuse du plus triste comédien. Il aurait dit, au moment où l'Assemblée fut prisonnière : « Il nous faut la tête d'Henriot. » Puis, voyant que décidément l'Assemblée avait reculé, Danton, se promenant dans la cour, aurait dit hypocritement au général : « N'aie pas peur, va toujours ton train. »

Cependant la Convention, repassant par le vestibule, sous le pavillon de l'Horloge, descendait dans le jardin. Elle le traverse, elle avance vers le pont tournant. Quelques jeunes députés la quittèrent pour un moment, coururent, montèrent sur la terrasse qui domine le quai. Là, ils virent des légions entières de garde nationale, qui, soigneusement isolées de la Convention et n'en ayant nulle nouvelle, s'inquiétaient de savoir ce qu'elle était devenue. Ils faisaient signe aux députés de venir les joindre. « Nous allons vous joindre aussi, » leur répondirent-ils. Descendant rapidement et rentrant dans le jardin, ils joignirent la Convention près du grand bassin, non loin de la place. Le passage était fermé, gardé.

Le long du bassin, courait Marat, avec une vingtaine d'enfants en guenilles, après la Convention. « Que les députés fidèles retournent à leur poste ! » crie Marat d'une voix aiguë. La queue, qui était la Montagne dantoniste ou indépendante, n'étant point soutenue de Danton, écouta la voix de Marat, retourna vers le palais, alla docilement rejoindre les trente Montagnards jacobins ou maratistes qui étaient restés dans la salle. La droite, qui avait fait la tête de la procession, devint la queue à son tour et rentra triste, vaincue.

Du banc des *trente,* sans quitter sa place, le cul-de-jatte Couthon parla d'une voix fort douce : « Maintenant, dit-il, vous voilà bien sûrs de votre liberté; vous avez marché vers le peuple; vous l'avez trouvé partout bon, généreux et sensible... Je demande, non pas encore un décret d'accusation... Non, seulement que les vingt-deux soient en arrestation chez eux, — et avec eux le comité des Douze, les ministres Clavières et Lebrun... »

Legendre demanda une exception dans les Douze, et Marat deux ou trois autres. Pendant qu'on lisait le décret, il disait : « Ajoutez ceci, retranchez cela... » Le lecteur ajoutait ou retranchait, sans consulter l'Assemblée. Le côté droit demandait qu'on votât, en faisant l'appel nominal, dans la pensée que plusieurs craindraient de se déshonorer. Cependant quelques-uns disaient : « Après tout, pour rester chez eux, ils ne seront pas fort à plaindre. » Et d'autres : « Un petit mal vaut mieux, pour éviter de grands maux. » Un autre, d'un air stoïque : « *Il vaut mieux ne pas voter* que de trahir son devoir. » Cette ouverture fut saisie. L'Assemblée ne vota point. La Montagne vota seule, pêle-mêle avec des gens du peuple qui s'étaient amicalement assis dans ses rangs.

Le décret prononcé à peine, un grand nombre de députés entourèrent le secrétaire, Durand de Maillane, rédacteur du procès-verbal, pour lui faire consigner leurs protestations contre la violence exercée sur l'Assemblée. Le très prudent secrétaire les fit signer, mais sur une feuille volante; « ce qui fit plaisir à plusieurs, dit-il malicieusement; quand ils virent le parti de Robespierre prendre plus de consistance et de force, ils me prièrent de brûler

la feuille où étaient leurs signatures. » Durand fit plaisir à tous, aux vaincus en détruisant leur protestation, aux vainqueurs en les laissant falsifier son procès-verbal, effacer toute trace de violence subie par la Convention.

Avant la fin de la séance, une députation, qui prétendait être l'organe *du peuple entier de Paris*, vint remercier l'Assemblée et offrit *de constituer des otages* en nombre égal à celui des députés arrêtés. « J'accepte, dit Lanjuinais, pour empêcher la guerre civile. » — Mais Barbaroux refusa, se remettant généreusement à la loyauté de Paris.

Il était 10 heures du soir. Hérault avait disparu. Mallarmé fut obligé de reprendre le fauteuil pour lever la séance. La Montagne s'écoula. La droite voulait en faire autant par la porte qui était de son côté. Cette porte était consignée. Les représentants, repoussés dans la salle, s'adressèrent au président, qui, abîmé dans la honte et le nez dans ses papiers, dit au hasard : « Je ne me mêle pas de cela. » Un huissier effectivement indiqua l'autorité supérieure qui tenait l'Assemblée captive : « On est allé, dit-il, chercher à la Commune l'ordre de lever la consigne. » On attendit un quart d'heure.

Rien n'avait manqué à la laideur du triste événement; on ne devait désirer nulle preuve plus manifeste de la violence subie par la Convention. Les ineptes instruments de cette violence en faisaient gloire et parade. Tout le jour, aux Champs-Élysées, on vit les apprêts d'un siège, tout le matériel de l'artillerie, des grils à rougir les boulets et autres machines semblables. Tel était le bon sens du général Henriot!

Le soir, au Théâtre-Français (Odéon), et dans d'autres sections sans doute, on fit des récits indignés des scènes du jour. Bonneville, celui qui le premier proposa la République, fit une protestation contre le 2 juin, et le Théâtre-Français voulait l'envoyer à toutes les autres sections. Cette décision n'eut pas de suite.

La lassitude était extrême; on se soumit, et généralement on fut satisfait de voir la fin de la crise. La garde nationale, depuis

quatre jours, était constamment appelée, et des jours entiers sous les armes. Les hussards de l'École militaire, qui étaient restés soixante-douze heures à cheval, n'avaient plus la force de retourner à leur quartier; ils restèrent mourants de faim aux Quatre-Nations, où la section leur donna à manger.

Le soir et toute la nuit, pour étouffer les résistances possibles, on employa divers moyens. Le comité révolutionnaire de l'Hôtel de Ville demanda aux sections voisines que chacune lui envoyât huit commissaires *pour aider au désarmement et à l'arrestation des suspects*. Aux Droits-de-l'Homme (le plus pauvre quartier du Marais), on fit faire la liste des sans-culottes armés, *pour les payer* sur-le-champ. A la section de Grenelle, on démentit d'abord l'arrestation des députés; puis on dit qu'ils n'étaient arrêtés que *jusqu'au rapport du Comité de salut public*. Ailleurs on racontait avec emphase *la dignité* avec laquelle le peuple souverain avait accompli le mouvement. La Convention avait promis, pour le 10 août, *une Fédération générale*. Ce seul mot, qui rappelait un temps de paix et d'espérance, ne manquait pas d'être accueilli avec applaudissements.

On colporta aussi de section en section une parole qu'on trouvait sublime. Un sans-culotte aurait dit à un député effrayé qui tenait un pistolet : « Tu as beau faire, tu n'auras pas seulement une égratignure. » Plusieurs trouvaient en effet quelque consolation à songer qu'après tout, dans ce grand mouvement de quatre jours, le sang n'avait pas coulé. On en concluait que septembre était désormais impossible, on admirait l'adoucissement des mœurs et l'on s'efforçait d'espérer.

Avec tout cela, les Jacobins n'étaient nullement rassurés. Sortis malgré eux du plan de l'*insurrection morale*, obligés de recourir à la brutalité des moyens de l'Évêché, ils étaient inquiets et tristes. Les sections jacobines allèrent tâter les autres, les raffermir, leur conter l'événement : « comment la Convention *avait été au jardin prendre quelques moments de repos*, puis, *invitée par le peuple*, était rentrée en séance. » La section de Bonconseil se montra infatigable.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Toute la nuit, par ses députés, elle visita les quarante-sept autres sections de Paris, et leur offrit à chacune « le baiser de fraternité ».

Que le lecteur nous excuse d'avoir raconté dans un si grand détail ces tristes événements.

Nous le devions. Aucun fait n'a eu une portée si grave. Le 2 juin 1793 contient en lui et Fructidor et Brumaire, tous les coups d'État qui suivirent.

Nous le devions. Ce grand fait, conté tant de fois, écrit par des mains éloquentes, objet (aujourd'hui et toujours) d'une controverse de partis, n'en était pas moins resté, osons le dire, vraiment ignoré, incompris.

Et c'est ce qui permettait une controverse éternelle. On copiait plus ou moins habilement les journaux, les mémoires, qui donnent très inexactement quelques traits extérieurs de l'événement, et qui ne disent pas un mot des faits décisifs, du drame intérieur qui se jouait en dessous.

Un témoignage irrécusable subsistait pourtant de ce drame, et dans des actes authentiques, spécialement dans les procès-verbaux des quarante-huit sections.

Chacun de ces actes est très court, obscur pour qui n'en voit qu'un seul. Tous ensemble, ils se complètent, s'éclaircissent, se contrôlent les uns les autres; ils portent sur l'événement une lumière concentrée, qui permet de le voir à jour, de part en part. Jamais peut-être sur aucun fait historique on n'a pu réunir un tel faisceau de rayons.

Il sort, dès aujourd'hui, ce grand fait, des vaines disputes; il entre dans la lumière de l'histoire et de la justice.

Deux choses resteront établies par ces derniers chapitres et par tout ce volume :

La politique girondine, aux premiers mois de 1793, *était impuissante, aveugle;* elle eût perdu la France.

Les Girondins, personnellement, furent innocents. Jamais ils ne

songèrent à démembrer la France. Ils n'eurent aucune intelligence avec l'ennemi.

En terminant ce dur travail, ce livre amer où nous avons laissé des larmes? non, mais des lambeaux du cœur, un regret nous saisit, une crainte : d'avoir été injuste, à force de justice.

Acharné à ce grand procès, le suivant pied à pied, craignant de l'obscurcir, nous avons écarté les nobles et grandes discussions qui s'y mêlaient sans cesse. La face sombre du temps apparaît seule, et la lumière est ajournée.

Proclamons-le ici, et que personne ne s'y trompe. Les monuments de cette époque, quelle qu'en soit la violence barbare ou la forme grossière, témoignent tous d'un caractère élevé, digne de ce grand siècle : *le culte de l'idée, la foi vive à la Loi.* Qu'on l'écrive cette loi, et tout sera sauvé, c'est leur croyance à tous. Au milieu même des mouvements terribles des derniers jours de mai, les Jacobins à Bonconseil, les Cordeliers à leur club, ne rêvent qu'à la constitution.

Montez plus haut, lisez les minutes informes du Comité de salut public; l'idée y domine tout; la situation ne vient qu'après. C'est le 30 mai, entre l'insurrection de Paris et la nouvelle de la victoire des Vendéens, que le Comité présente, fait décréter sa grande fondation des écoles. Foi superbe dans la lumière, noble et fière réponse aux victoires de la barbarie !

Ah ! ce n'est rien encore d'avoir vu dans ce livre les violentes disputes de la Convention ! Il faudrait voir aussi la noblesse, la force héroïque qui maintenait au cœur de ses grands hommes, parmi les disputes mêmes, une base profonde de paix. En telles circonstances, Danton loua Vergniaud, Vergniaud loua Saint-Just. Sur les points les plus élevés, leur foi était la même. Plus d'une fois, entre eux, brillèrent de sublimes éclairs de fraternité, des lueurs anticipées de la réconciliation, qu'ils ont tous aujourd'hui dans le cœur de la France.

LIVRE XI.

CHAPITRE PREMIER.

PARIS ET LA CONVENTION.

Misère et grandeur de la Convention. — Danger suprême de la France. — Le crime de la Gironde. — Y avait-il un gouvernement ? — La seule force organisée est dans les Jacobins. — Aspects nouveaux de la Révolution. — La *Terra incognita.* — La Montagne ne veut pas donner le gouvernement à Robespierre. — La Convention ne veut rien faire que la constitution. — Absence de tout gouvernement. — L'armée révolutionnaire. — Comment on demanda l'armée révolutionnaire. — Comment on éluda l'armée révolutionnaire. — Robespierre et Marat gardiens de l'ordre.

§ 1. — LA MONTAGNE CRAINT LA DICTATURE. MISÈRE ET GRANDEUR DE LA CONVENTION (JUIN 1793).

La Convention revint le 3 dans sa prison de la veille, dans la sombre petite salle de spectacle des Tuileries, où elle avait joué un si triste rôle. La Montagne rentrait frémissante d'une fureur étouffée; elle retrouvait ces bancs, où elle s'était vue captive, aussi bien que la Gironde; là, Grégoire avait crié, là, Lacroix avait pleuré; là, sous les risées des tribunes, un Montagnard, forcé de sortir, avait obtenu par grâce d'être conduit, gardé à vue par quatre fusiliers...

Les royalistes se frottaient les mains. « Le Roi a été forcé de mettre le bonnet rouge; cette fois, c'est la Convention..... Elle prendra le bonnet vert, et cette royauté nouvelle ne sera qu'un soliveau. » (*Révolutions de Paris.*)

Est-ce à dire que la Convention fût une assemblée de lâches, qu'elle n'ait eu que des Sieyès ?

Soyons justes. Serrée des tenailles de la nécessité, pressée, qu'on pardonne le mot, sous l'épouvantable pressoir de la fatalité, elle a rendu, en bien, en mal, ce que contenait la nature humaine. Incroyablement patiente avant thermidor, et après faible et furieuse, emportée à la débâcle d'une triste réaction, elle n'en a pas moins étonné le monde, et par l'héroïsme individuel de ses membres et par l'admirable fécondité de ses créations.

Voilà ce que lui doit l'histoire.

Non, quoi qu'on veuille ou puisse dire, nulle assemblée ne contint jamais tant de forces vives, tant d'hommes résolus à mourir pour le devoir. Ces députés, hier avocats, médecins, gens de lettres, étonnèrent de leur courage les Kléber et les Desaix. Souvent, quand les militaires renonçaient, ils avancèrent, et comme Fabre (de l'Aude) se firent tuer à la place où ils plantaient le drapeau. Il n'y aura jamais au monde des hommes plus intrépides que les Merlin (de Thionville), les Bourbotte, les Lacoste, les Romme, les Phelippeaux; jamais de volonté plus forte que celle des Jean-Bon Saint-André, des Baudot, des Levasseur.

« Avez-vous donc, disait un homme de la droite, fait un pacte avec la victoire? — Non, mais bien avec la mort, » répondit le jeune Bazire, assis à côté de Danton.

Grande assemblée, toujours féconde, à travers ses misères mêmes, invincible aux événements; mutilée au 31 mai, elle fait les plus grandes choses; mutilée en thermidor, elle continue d'enfanter. Avant, après, elle dote la France d'une foule d'institutions. Tous les gouvernements qui suivent s'appuient d'elle en la maudissant, ils citent docilement ses lois, profitent de ce qu'elle a créé, reconnaissant malgré eux la majesté souveraine de l'Assemblée, entre toutes, fondatrice, organisatrice, qui, plus qu'aucune force humaine, représenta l'inépuisable fécondité de la nature...

Indiquons au moins quelques-unes de ses grandes créations :

Avant le 9 thermidor. — Les premières parties du Code civil. Le grand-livre. Le partage des biens communaux. Le nouveau

calendrier (astronomique et raisonnable). Le système décimal. L'uniformité des poids et mesures. Le musée du Louvre. Le musée des monuments français. Le Conservatoire de musique. L'extension du Muséum d'histoire naturelle, le grand enseignement des sciences de la nature. L'administration du télégraphe. Le conseil des mines. La fabrication de l'acier, les nouvelles fabriques de poudre, etc.

Après le 9 thermidor. — L'École normale, les écoles centrales et primaires, c'est-à-dire le seul système complet d'instruction qui ait existé en France. L'École polytechnique. L'Institut. Le Bureau des longitudes, etc.

Mais ce qui recommande à jamais la Convention, c'est sa bienfaisance infinie, l'effort immense qu'elle fit, spécialement en 1793, pour réaliser dans les lois la fraternité. Elle vote des retraites aux soldats, des secours aux réfugiés. Elle adopte les enfants trouvés, ceux des condamnés à mort, les relève et les appelle enfants de la patrie. Elle soulage les familles chargées d'enfants. Elle crée les écoles de santé. Elle se charge elle-même d'administrer les hospices. Elle donne aux hôpitaux de Paris une si grande extension qu'il faut l'en dire la fondatrice. Elle crée Beaujon et Saint-Antoine. Elle étend l'Hôtel-Dieu, *ordonnant que, dans chaque lit, il n'y aura qu'un malade* (on en mettait jusqu'à six).

Pauvre homme qui es gisant sur le grabat de l'hospice, si, dans tes nuits de douleur, tu peux du moins gémir seul, seul étendre librement tes membres endoloris, souviens-toi de la Convention, de la grande assemblée humaine et bienfaisante, de celle qui entreprit d'ouvrir l'ère de fraternité, de celle qui, d'un si grand cœur, prodigua son sang pour toi !

Qu'on ne demande pas maintenant pourquoi la Convention vint se rasseoir le 3 juin sur ses bancs déshonorés. Elle revint pour deux causes.

Elle se sentait comptable au genre humain, ayant ces grandes choses à faire.

Elle ne pouvait se retirer, dans l'horrible péril où était la France, sans lui donner le coup de grâce. La retraite eût été un crime.

La France, désorganisée et quasi dissoute, ouverte par toutes ses frontières, sans gouvernement, sans défense, au centre, frappée par la Vendée (qui, le 10, devint maîtresse de la route de Paris), avait encore une force, une seule, son Assemblée. Elle était tout entière suspendue à ce faible fil que l'on pouvait croire brisé.

Malheur à qui eût compté avec l'honneur personnel dans une telle situation! Il fallait tout endurer, ne rien voir et ne rien sentir, avaler l'outrage et les larmes, et se rasseoir dans la honte, la nier si l'on pouvait, soutenir qu'on avait été libre et que toujours on était libre. C'est ce que fit la Montagne, et elle sauva la France, dont la seule et dernière ressource était dans l'autorité de la Convention.

Le procès-verbal du 2 juin, rédigé et arrangé par l'homme le plus timide de l'Assemblée, Durand de Maillane, homme de droite qui votait à gauche, fut indéfiniment ajourné et ne parut que longtemps après. Lorsque Grégoire demanda en rentrant que le procès-verbal constatât l'insulte faite à l'Assemblée, l'équivoque rédacteur dit : « J'ai rendu compte *de la généralité* des faits, de sorte qu'on voie *dans quel état* la Convention a délibéré. » L'Assemblée s'en contenta; muette et sombre, elle passa brusquement à l'ordre du jour. Elle était déterminée à ne point se croire insultée, à s'occuper de la France et non d'elle-même.

La situation était presque désespérée en avril. Or qu'était-ce donc en juin!... On ne marchait pas vers l'abîme; on y était, on y plongeait. Un mot suffit pour en juger. Il fallait au moins six mois pour retrouver des ressources, créer un gouvernement, réorganiser les armées. Et il fallait trois jours à la cavalerie hongroise pour venir de Valenciennes et faire manger ses chevaux dans la Convention.

Pourquoi l'armée anglo-autrichienne, qui était à 50 lieues, ne

vint-elle pas à Paris ? Il n'y en a qu'une raison, c'est qu'elle ne le voulut pas. Elle voulait prendre des places et non refaire un roi de France.

Là apparut dans sa grandeur le crime de la Gironde, le crime d'avoir disputé trois mois en présence de l'ennemi! On ose à peine sonder des yeux le profond néant où elle laissait le pays. Elle n'avait rien fait elle-même, ni rien laissé faire.

Elle n'avait pas su exiger l'impôt. L'arriéré montait toujours; on revint aux temps barbares; il fallut demander l'impôt en denrées (septembre).

Elle n'avait su vendre les biens d'émigrés. Les administrations girondines résistèrent invinciblement aux ordres de leur ministre Roland, et ne surent point résister aux familles d'émigrés, qui, par de faux certificats, obtenaient sans difficulté la mainlevée des saisies, rentraient dans leurs biens.

Elle ne soutint pas l'assignat, n'osant punir les mauvais citoyens qui refusaient la signature de la France en péril. De là un double fait contraire, cruel, meurtrier pour le peuple. Le salaire ne montait pas, les denrées montaient. En juillet, un misérable litron de haricots secs se vendait près de 30 sols.

Elle ne saisit pas, du moins, la ressource de l'emprunt forcé, dans l'heureuse combinaison qu'avait proposée Cambon, et laissa tomber la chose aux mains des comités révolutionnaires.

La Montagne, pour ressource contre l'Europe conjurée, contre un ennemi si près, qui d'un moment à l'autre pouvait tomber sur Paris, la Montagne avait en caisse deux projets! et deux feuilles de papier... Le décret du milliard de l'emprunt forcé et le décret d'une fabrication nouvelle d'un milliard d'assignats.

Mais, pour lever cet emprunt, pour réorganiser les armées, pour remettre quelque unité dans ce chaos immense, pour imposer aux départements cruellement irrités de l'injure qu'on leur faisait, il fallait un gouvernement.

Et là s'ouvrait, aux yeux de la Montagne, un abîme sous l'abîme... C'est que les remèdes semblaient aussi cruels que les maux.

Les quarante mille comités révolutionnaires seraient-ils un gouvernement? Très ardents, très patriotes, mais en même temps inhabiles, maladroits et furieux, il n'y avait pas de pire instrument. Ils criaient, ils dénonçaient, arrêtaient, n'agissaient pas. La Révolution, dans leurs mains, avait l'air de ces bêtes à mille pieds, qui s'agitent et n'avancent pas.

Les représentants eux-mêmes seraient-ils un gouvernement? Leur dévouement fut admirable, leurs efforts prodigieux; ils donnèrent leur vie, leur sang. Mais ce n'était pas assez de mourir; le difficile était de vivre et d'agir utilement, d'agir d'ensemble et de s'entendre, de se subordonner à une direction commune. La violence de leur passion patriotique, l'ardeur de leur altier courage était un obstacle à cela. Tous s'empressaient, tous se nuisaient. Dans le concours discordant des représentants en mission et des agents que la Commune, les ministres, les sections, envoyaient aussi, il y avait juste le contraire d'un gouvernement; c'était comme une tempête de disputes et d'accusations, un combat d'actions contraires qui s'annulaient elles-mêmes.

Le désordre, l'excès du péril, demandaient la dictature. Je ne dis pas un dictateur. Une assemblée qui venait de couper la tête à un roi n'avait hâte d'en refaire un.

Les Girondins, dans leurs romans, supposaient un triumvirat de Marat, Danton et Robespierre, — du roi de la presse, du roi de l'Assemblée et du roi des Jacobins.

Ingénieuse fiction, mais sans base. Ces hommes étaient inassociables, de plus, tous trois impossibles.

Danton avait tergiversé au 2 juin, comme en janvier. Il n'inspirait aucune confiance.

Robespierre, avec son insurrection *morale,* avait paru trop délié; il n'avait pas la rude énergie que demandait l'imagination populaire. Beaucoup l'estimaient, l'admiraient, mais le croyaient un philosophe, un pauvre homme de bien.

Le plus possible était Marat, qui avait au moins le mérite, dans son excentricité, de n'avoir pas tergiversé. Il avait dit franche-

ment, brutalement : « Il faut un chef. » Et il ne l'avait pas dit seulement. Il avait été ce chef au 2 juin. Il y fit *grâce et justice*. Être roi n'est pas autre chose. Mais, dès ce jour aussi, il fut marqué pour la mort. Non seulement il devint le but du poignard girondin, mais il fut tacitement mis au ban de la Montagne, qui n'écoutait plus ses paroles et ne daignait lire ses lettres. Il y fut infiniment sensible. Déjà malade, il s'alita. Il écrivit, le 20, aux Jacobins, pour expliquer le mot fatal. Mais l'acte, comment l'expliquer, comment prouver à la Montagne qu'elle n'avait pas été captive et qu'il n'avait pas été roi ?

Marat, du reste, avec sa grande puissance de la presse populaire, n'avait de force qu'à Paris. Pour une force commune à la France, il n'y en avait qu'une à peu près organisée, la société jacobine. Ceci ramenait à Robespierre, qui semblait l'homme fatal et menaçait l'avenir.

Mais, justement, cette fatalité indignait la grande majorité de la Montagne.

De tempérament, d'instinct, de nature, elle était contraire à Robespierre, bien plus qu'à Danton, à Marat. Le tempérament dantonique, le génie de Diderot dans son dithyrambe de l'*Orgie de la Liberté* fut plus commun dans la Montagne. Elle haïssait tout pédagogue. Autant elle était ravie d'être quitte de la volubilité magistrale et pédantesque du grand *faiseur* Brissot, autant elle frémissait de tomber sous la férule de l'*irréprochable* Robespierre. Elle détestait la Gironde, en qui elle voyait la dissolution de la République, mais n'avait pas moins horreur de voir la Révolution, immense et féconde, débordante et regorgeante de sentiments, d'idées, de vie, se resserrer tout à coup, se châtier et faire pénitence, prendre cette sagesse moyenne qui supprime les jets vivants les plus vigoureux au profit de la discipline et de l'unité d'organisation[1].

[1] La presse, déjà captive, couvre avec soin tout cela. Le *Moniteur* spécialement, très habilement mutilé, efface tout élan indiscret de la passion et de la nature. L'indocilité, l'indisciplinabilité de la Montagne, tant savamment

Les Jacobins contenaient-ils la Révolution? Non. Ils n'étaient pas même la Montagne tout entière.

Sans parler des Montagnards neutralistes, Barrère, Grégoire et autres, les Montagnards dantonistes, hommes d'élan, de passion, Desmoulins, Fabre d'Églantine, Legendre, Phelippeaux, Thuriot, qu'ils eussent ou qu'ils n'eussent pas le diplôme jacobin, étaient opposés à l'esprit de la société jacobine.

Il faut en dire autant des Montagnards illustres par leurs spécialités (militaire, financière, administrative), Cambon, Carnot, Prieur, Lindet, qui étaient généralement peu amis des Jacobins et n'y mirent jamais les pieds.

Dans les deux sens, comme passion et comme spécialité, la Montagne débordait la société jacobine. Mais la Montagne elle-même était bien loin de contenir la Révolution.

Dès le lendemain du 2 juin, on commence à voir des horizons nouveaux, immenses... — La Révolution semblait grande. Elle apparaît infinie.

« Au delà de Marat, avait dit Desmoulins, il faut dire ce que les anciens géographes mettaient sur leurs cartes, pour les terres non visitées : *Terra incognita.* »

C'est cette *Terra incognita* qui commence à apparaître.

Du côté de Lyon, on voit poindre le mysticisme révolutionnaire de Chalier.

Vers le Nord, en Picardie, se remarque le grand partageur Babeuf, qui imprime dès 1790, et qui, en 1792 et 1793, est fort maltraité par les Montagnards.

cachée qu'elle ait été et par les journaux et par les procès-verbaux, corrigés, tronqués, falsifiés, n'en éclatera pas moins, et dans les fureurs concentrées de juin on pressent déjà thermidor. — Bourdon (de l'Oise), ennemi des Girondins et non moins de Robespierre, est accusé par les Cordeliers d'un fait singulier. Sa haine pour Robespierre l'emporta si fort au 31 mai qu'il oublia un moment qu'il voulait la mort de la Gironde, traversa la salle et s'approcha pour serrer la main de Vergniaud. — Procès-verbaux du club des Cordeliers, minutes sur feuilles détachées, placées au second registre, 3 vendémiaire (24 septembre). (Archives de la Préfecture de police.)

Au centre, un monde surgit sous nos pieds, une tentative hardie de religion nouvelle, l'essai de donner à la Révolution (non française seulement, mais universelle) son organe universel, le culte de la Raison. Qui fait cela? C'est Paris. Paris déborde la France, la dépasse et suit sa route dans la voie du genre humain.

A toutes ces grandes choses, que fera la société jacobine? Il ne suffirait pas de les nier, de vouloir les tuer en n'en parlant pas.

La Révolution politique pourrait-elle subsister sans devenir une Révolution sociale et religieuse?

La Révolution classique de Rousseau et de Robespierre vivra-t-elle en sûreté dans la sombre salle de la rue Saint-Honoré, sans tenir compte de l'autre, la Révolution romantique, qui mugit, confuse, hors des murs, comme une voix de l'Océan?

Sans bien s'expliquer tout cela, la Montagne sentait d'instinct que mettre la Révolution dans la main pure et patriote, mais exclusive et serrée, de la dictature jacobine, c'était rejeter une infinité de forces vives qu'on n'étoufferait jamais, et qui, si on les étouffait, de leur mort ou de leur absence, dessécheraient, stériliseraient la République, la laissant sans sève et sans vie.

Voilà pourquoi la Montagne, trois mois durant, au risque de tout perdre, recula avec une sorte d'horreur devant la nécessité de faire un gouvernement. Il n'y en avait qu'un possible, le gouvernement jacobin. Elle estimait les Jacobins, elle admirait Robespierre, et elle frémissait de la pente fatale qui emportait tout vers lui. Elle croyait (je pense, à tort) qu'il désirait le pouvoir. Il ne voulait rien que l'autorité.

C'était moins, et c'était plus. Il avait le tempérament prêtre et, comme tel, ambitionnait avant tout la domination des esprits.

La Convention, très éloignée de deviner ce caractère, crut n'avoir pas un moment à perdre, en rentrant le 3 juin pour lui fermer le pouvoir.

Un Montagnard modéré, Cambacérès, collègue de Cambon dans le département de l'Hérault, et qui, sans être Dantoniste, avait deux fois, dans deux grandes circonstances, exprimé la pensée

de Danton et celle de l'Assemblée, cette fois encore, sans phrase, sans passion, formula en une seule ligne le sentiment de la Convention :

« L'Assemblée change ses comités, *moins* son Comité de salut public. » — Voté unanimement.

Ce qui voulait dire :

1° La Convention subira le fait accompli; elle ouvre à la Montagne ses comités que remplissait la Gironde;

2° Elle n'ouvre pas son comité de gouvernement à l'homme qui couvre l'insurrection de son autorité morale;

3° Ce comité qui, presque unanimement, a protesté d'avance contre le 31 mai, qui a entravé, tant qu'il a pu, le 2 juin, elle le maintient et le défend pour avoir défendu la loi.

Ce vote était très propre à calmer les départements, conforme aux paroles que leur portèrent ou leur firent porter les conciliateurs Danton, Cambon, Barrère et Lindet.

Trois autres décrets solennels marquent les journées du 3 et du 4 :

Commencement des *travaux du Code civil* par une section spéciale de législation;

L'instruction nationale basée sur de bons livres élémentaires dont on encourage la composition;

Le partage des biens communaux, ordonné en août 1792 par la Législative, est réglé par la Convention. Tout habitant, homme, femme, enfant, les absents et les présents, tous ont droit d'avoir une part; si le tiers des voix dans la commune est pour le partage, il est décidé.

Grandes mesures et habiles. Cependant la question d'urgence restait tout entière : Comment faire un gouvernement?

La Convention ajourna cette question. Elle ne se préoccupa que de la réconciliation de la France. Elle jugea qu'il fallait avant tout détromper les Girondins de bonne foi, finir le malentendu. On leur disait que la Montagne voulait refaire la royauté. « Présentons-leur, en réponse, dit-elle, une constitution fortement ré-

publicaine, solidement démocratique. Jusque-là rien n'est possible. Il faut éclairer la France, lui rendre son unité. Unie, elle peut braver le monde. »

L'ennemi attendrait-il? Il y avait bien lieu d'en douter.

Quoi qu'il en soit, l'Assemblée et son Comité de salut public ne firent rien de sérieux[1] qu'en vue de la France seule et de la question intérieure. Ils ne tinrent compte du monde.

Surprenant spectacle! objet d'admiration pour les uns, pour les autres de dérision!... Un peuple cerné de partout, ayant à la gorge cinq cent mille épées, mordu au cœur par la Vendée, au moment d'avoir de plus une seconde guerre civile, s'occupe impassiblement d'une idée abstraite, d'une formule inapplicable et des lois de l'avenir.

« L'armée du Rhin se retire, celle du Nord se désorganise, l'Autrichien est à Valenciennes... — Préparons la constitution. — Les Pyrénées sont franchies, les Alpes vont l'être, Lyon fait signe aux Piémontais... — Dressons plus haut que les Alpes le drapeau, la constitution! — Mais si les Vendéens arrivent?... Les voici déjà à Saumur... — Avec la constitution, nous les attendrons de pied ferme. »

Qui refuserait à ce siècle le titre qu'un Allemand illustre lui donna : *l'Empire de l'esprit,* en le voyant finir par cet acte étonnant de foi à l'idée? — Et qui lui disputerait ce que Saint-Just réclame pour lui : *Le XVIIIe siècle au Panthéon!*

La constitution de 1793, comme le monde, fut faite en six jours. Présentée le 10, votée le 24, elle fut acceptée en juillet de toute la France, montagnarde et girondine (avec peu d'exceptions). On sentait parfaitement qu'elle était inexécutable, mais on n'en croyait pas moins que cette puissante formule, par une sorte de vertu magique, opérerait le salut.

La population parisienne, section par section, venait, avec des musiciens, au sein de la Convention, apporter son acceptation,

[1] C'est ce qui ressort des registres du Comité de salut public. (Archives nationales.)

jeter des fleurs, chanter des hymnes, comme les Israélites qui chantaient, dansaient devant l'Arche.

Le plus merveilleux, c'est que l'ennemi ne profita pas de cette absorption de la France, uniquement occupée d'elle-même, de sa dispute intérieure et de sa réconciliation.

Elle resta ainsi trois mois sans gouvernement ni défense, à la garde d'une idée, ferme dans sa foi scolastique, n'opposant rien aux dangers, au menaçant accord du monde, que la formule abstraite de la démocratie.

§ 2. — ABSENCE DE TOUT GOUVERNEMENT (JUIN 1793).

Un meneur du 31 mai avait dit avant l'événement :

« Rappelez-vous le 10 août; le coup fait, tout s'est tu. . . . . Eh bien, cette fois encore, la France subira les faits accomplis. » Inexact rapprochement entre deux faits si dissemblables : au 10 août, la France prit un mouvement immense, le plus grand qui fut jamais; au 2 juin, elle resta frappée d'une fatale inertie.

Les mesures révolutionnaires que la Gironde entravait ne furent prises que trois mois après son expulsion.

Le premier Comité de salut public existait à peine. Le second commença le 10 juillet, n'agit qu'en septembre, ne se compléta qu'en novembre. Il fut très longtemps inactif. C'est ce que témoignent ses registres que j'ai sous les yeux. Notre situation militaire particulièrement alla empirant jusqu'à la fin d'août.

Le 2 juin avait offert un spectacle singulier : une victoire sans vainqueur.

Où était la force?

Elle n'était pas dans la Convention, qui faisait des lois pour la France, mais qui n'eût osé donner un ordre au général Henriot.

Elle n'était pas dans Robespierre qui, le 2, s'était vu un moment réduit à trente fidèles, lorsque toute l'Assemblée sortit de la salle.

Était-elle dans la Commune? Généralement on le croyait. La Montagne le croyait. Le soir du 3, des Montagnards, rencontrant

aux Jacobins un homme de la Commune, lui dirent avec amertume : « C'est donc vous qui êtes rois ? »

Il était visible pourtant, et très positif, que la Commune était traînée plutôt qu'elle ne marchait, qu'elle suivait, bon gré mal gré, le comité d'insurrection.

La force était donc dans ce comité ? Il se composait de neuf jeunes gens, alors inconnus, Rousselin, Auvray, etc. Ces rois imberbes étaient-ils réellement reconnus et obéis, comme les vrais vainqueurs du 2 juin ? On en jugera tout à l'heure.

Rappelons d'abord les autorités régulières de la capitale. Elles étaient divisées d'esprit et ne siégeaient pas au même lieu. Sans parler du Département qui siégeait à la place Vendôme, sans parler du maire Pache qui siégeait à la Police, — à l'Hôtel de Ville siégeait la Commune proprement dite, c'est-à-dire le conseil général, Chaumette, procureur de la Commune, et son substitut Hébert. Tous deux étaient Cordeliers. Sous leur accord apparent, il était aisé pourtant de saisir leurs dissidences. Hébert alla à l'Évêché, la nuit du 31 mai, lorsqu'on sonna le tocsin. Et Chaumette, l'entendant de l'Hôtel de Ville, se mit à pleurer : « Nous avons préparé, dit-il, la contre-révolution. » Chaumette essaya d'empêcher qu'on ne tirât le canon d'alarme.

Voilà l'ancienne Commune, modérée relativement, et qui n'inspirait aucune confiance aux hommes de l'insurrection, aux meneurs de l'Évêché. Ceux-ci ne pardonnèrent pas à leur président d'avoir pactisé avec la Commune et consenti à siéger avec Pache et Chaumette. On a vu comment la Commune écarta les hommes de l'Évêché et reconnut pour *comité central révolutionnaire* ces neuf, que les autorités du Département avaient nommés dans la salle des Jacobins, sous l'influence jacobine.

Mais pourquoi des inconnus ? Sans doute parce que les Jacobins n'y voulaient aucun Jacobin marquant. Ils laissèrent cette besogne à des jeunes gens sans conséquence, et, quoique décidés à la violation de l'Assemblée, ils n'y voulurent pas compromettre directement la grande société, amie de l'ordre et des lois.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il en résulta une chose, c'est que, les Cordeliers étant écartés, les Jacobins s'effaçant, la Convention étant brisée, la Commune dominée, le jeune *comité central* n'ayant aucun poids, l'autorité ne fut nulle part.

Était-elle rentrée dans le peuple, à sa source naturelle? Nullement : les sections étaient muettes et bridées. Leurs comités révolutionnaires les avaient domptées, subjuguées. — A vrai dire, qu'auraient-elles fait? Comme le parti girondin, auquel elles appartenaient en grande majorité, elles résistaient, voilà tout; mais elles ne voulaient rien. Elles n'auraient rien fait que prolonger l'impuissance et l'inertie qui étaient la mort de la France.

Ces comités révolutionnaires, minorité si minime, imperceptible, dans l'océan des sections qu'ils menaient et terrorisaient, étaient violents en proportion de leur extrême faiblesse, prodigieusement défiants; décidés à sauver eux-mêmes la patrie, sans se remettre à personne, ni consulter le pouvoir central, ils traitaient fort légèrement le comité insurrectionnel.

Tout ceci est parfaitement mis en lumière par un fait, l'arrestation de Prudhomme, le célèbre imprimeur des *Révolutions de Paris*.

Prudhomme, véritable marchand, avait regardé toute sa vie la girouette de l'esprit public et s'y conformait à merveille, payant toujours des auteurs qui suivaient le mouvement. Avant la Révolution, il fit les *Crimes des rois*, et après, les *Crimes révolutionnaires*. On a vu son succès énorme, quand il employait Loustalot, et qu'il tira parfois jusqu'à deux cent mille. Prudhomme, en 1793, avait été très violent pour demander la mort du Roi. Il avait défendu Marat en avril, Hébert en mai, s'était prononcé avec force contre la Gironde qui arrêtait le Père Duchesne. Il est vrai qu'obéissant à la masse de ses abonnés, il avait parlé avec indignation des violences qui précédèrent le 2 juin. Ce jour même, à 11 heures du matin, il fut arrêté. Spectacle étrange! le défenseur de Marat et d'Hébert traité comme un royaliste!

C'était le comité révolutionnaire de sa section qui l'arrêtait, si l'on en croit Prudhomme, sur la dénonciation d'un ennemi per-

sonnel. Il fait avertir la Commune, c'est-à-dire Chaumette, qui ordonne sur-le-champ son élargissement.

Une heure après, sous un prétexte, on le rappelle au comité de sa section, et là on lui déclare qu'il est de nouveau arrêté. Par quel ordre? Par celui du *comité central* des neuf... On le lui montre, et il lit : « .....Considérant que la liberté accordée au citoyen Prudhomme lui a été donnée *sans réfléchir,* » etc.

Le lundi 3, à 10 heures, le *comité central,* sans doute à la prière de Chaumette, élargit Prudhomme. Mais cette mesure particulière est contrariée par une mesure générale; le même *comité central* avait donné ordre au général Henriot d'arrêter les journalistes non patriotes. A midi, on vient encore chez Prudhomme pour l'emprisonner de nouveau; on ne trouve que son commis; n'importe, le commis est de bonne prise.

Le malentendu s'explique. Nouvel ordre du *comité central* pour élargir l'imprimeur. Mais violente réclamation du comité de section, qui proteste que le prisonnier est coupable et déclare, d'un ton menaçant, *que le comité central est responsable des suites de cette démarche.*

Ce ne fut que le 4, à midi et demi, après trois emprisonnements et trois élargissements en trois jours, que Prudhomme fut définitivement élargi.

Nous avons donné ce fait tout au long pour faire comprendre la lutte des trois autorités rivales : de la Commune, du comité central d'insurrection et des comités révolutionnaires de sections.

Le *comité central,* isolé, sans force ni base, ne pouvait tarder de se retirer. Sa retraite le délivrait lui-même, le dispensant de tenir au peuple la grande promesse de l'insurrection, celle de le nourrir et le solder, de lui créer l'*armée révolutionnaire.*

§ 3. — L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE (JUIN 1793).

Cet épouvantail des riches et de la propriété, cette terrible machine à ouvrir les coffres, desserrer les bourses, dans un

grand besoin public, parait avoir été surtout une idée des Cordeliers.

Le premier essai fut fait par un Dantoniste, Dubois-Crancé, à Lyon. Il a très bien dit lui-même comment, abandonné du centre et n'en ayant plus nouvelle, serré entre trois dangers, Lyon, Marseille et le Piémont qui allait passer les Alpes, ne sachant qui invoquer, l'enfer ou le ciel, il prit son parti, s'unit fortement à Chalier et aux enragés de Lyon, et leur mit en main cette épée, l'*armée révolutionnaire*. Que voulait-il? Contenir Lyon, repousser l'invasion, et, au défaut d'autres ressources, faire manger Lyon, s'il le fallait, par l'armée des Alpes.

A Paris, il y eut une autre raison, bien forte pour solder le peuple, c'est qu'on ne savait plus comment le nourrir. L'*armée révolutionnaire* en ferait vivre une partie, ferait financer les riches, contiendrait les pauvres.

Dès 1790, il y avait cent vingt mille pauvres à Paris, et à Versailles quarante mille (sur soixante mille habitants[1]).

La récolte de 1792, bonne en froment, avait été nulle pour tout le reste. Tout fut épuisé de bonne heure, et il y eut une sorte de disette au printemps de 1793.

[1] La misère semblait d'autant plus cruelle que les derniers temps de Louis XVI, parmi le déficit, la banqueroute imminente, les embarras croissants, avaient pourtant présenté une surexcitation singulière du travail. Il semblait que, sûr de périr et débarrassé de la prévoyance, on n'eût plus rien à ménager. Par le faux mouvement de Calonne, par la magnificence de MM. les fermiers généraux, ruinant les uns pour enrichir les autres, englobant dans l'octroi les énormes faubourgs de Paris, les travaux avaient pris une fiévreuse activité : la rue Royale achevée, le pont Royal commencé, le Palais-Royal bâti, des rues, des places, des théâtres, des quartiers entiers (quartiers Odéon, Vivienne), toutes nos massives barrières, bastilles du fisc, l'immense et gigantesque enceinte de Paris, tout cela se fit à la fois. Il semblait que Paris prenait sa robe neuve pour recevoir triomphalement la Révolution. — Elle arrive, cette Révolution féconde qui devait engendrer une France de plus de dix millions d'hommes en trente années et doubler la richesse de l'ancienne. Elle arrive... et avec elle d'abord la misère, la faim.

J'ai cherché curieusement dans les procès-verbaux des sections de Paris ce que demandait ce peuple affamé. Il ne demande généralement que du

Ce terrible problème : Comment nourrir le peuple? se présenta, de mars en mai, en juin et jusqu'en septembre, comme un sphinx effrayant, à dévorer tous les partis!

La Commune fut ainsi poussée par la nécessité et par le péril à faire ce qu'on faisait à Lyon, une *armée révolutionnaire*. Les patriotes lyonnais, huit jours avant de commencer, avaient envoyé à Paris un des leurs, le jeune Leclerc, éloquent et violent, amant de Rose Lacombe, qui couchait chez elle, courait Paris avec elle, jurait sang, mort et ruines. Ce frénétique raviva les fureurs des Cordeliers. Le 13 (au jour même où Crancé accordait à ceux de Lyon leur armée révolutionnaire), les Cordeliers, par l'organe de l'administration de police qui dépendait d'eux, en firent la proposition au conseil général de la Commune, qui décida que la demande serait faite à la Convention.

Le même jour, Robespierre, ne voulant pas sans doute rester en arrière des Lyonnais et des Cordeliers, fit la même proposition dans la société des Jacobins, enchérissant et demandant qu'on salariât les patriotes qui assisteraient aux séances des sections.

Les Cordeliers, les Jacobins, entendaient-ils de même ce mot d'*armée révolutionnaire?* Voulaient-ils la même chose?

Nullement. Les Jacobins, Robespierre, voulaient seulement se créer une arme contre la Gironde, et, d'autre part, lever l'emprunt, les réquisitions par une voie expéditive, par le bras du peuple.

Mais les Chalier, les Gaillard, les Leclerc, de Lyon, les Gusman, les Jacques Roux, les Varlet, de Paris, les Cordeliers extrêmes, ceux que Marat appela *enragés*, imaginaient autrement la chose. Poètes furieux de la Révolution, ils voulaient de cette armée faire

travail. Ces procès-verbaux, pleins de fraternité, de secours mutuels, d'adoptions d'enfants, de charités du pauvre au pauvre, sont bien souvent édifiants. Le pauvre faubourg Saint-Marceau voudrait que l'on commençât quelque grand ouvrage d'utilité publique; il prie le faubourg Saint-Antoine de s'unir à lui pour obtenir qu'on fasse le pont du Jardin des Plantes, qui unirait les deux faubourgs. (Procès-verbaux des sections, Quinze-Vingts, 22 novembre 1792.)

un apostolat, celui de la guillotine. L'*armée révolutionnaire* devait, selon eux, le bourreau en tête, courir toute la France, jugeant et exécutant, fanatisant par le vertige, convertissant par la terreur. Dès lors, le pain à bon marché; les laboureurs tremblants ouvriraient tous leurs greniers, les riches leurs coffres. La France, mise en possession de toutes ses ressources, se trouverait tout à coup une incalculable force; elle serait, sans difficulté, nourrie, défendue.

Les politiques de la Montagne étaient très opposés à cette idée sauvage. Robert Lindet, surtout, affirmait que c'était un sûr moyen d'organiser la famine et peut-être la guerre civile, par les furieuses résistances qu'on trouverait chez le paysan.

Ce terrible mot d'*armée révolutionnaire* est répété avec un accroissement alarmant de chiffres par les différents partis, comme une espèce d'enchère, à mesure que le flot monte dans les derniers jours de mai.

Au 31 mai, le Dantoniste Lacroix désarme les *enragés* en s'emparant de leur proposition et demandant lui-même cette armée pour *six mille* hommes.

Dans la nuit du 1er juin, le comité d'insurrection, voyant le mouvement languir, veut réveiller l'enthousiasme et dit au conseil général que l'*armée révolutionnaire* sera portée à *vingt mille* hommes, à 2 francs par jour.

Le 2 juin, Lacroix essaye d'étouffer le mouvement en faisant accorder aux insurgés l'*armée* pour *seize mille* hommes. La chose est décrétée ainsi.

Elle n'était pas embarrassante pour le comité d'insurrection, autorité transitoire, qui pouvait partir et laisser à d'autres le soin d'accomplir ses promesses.

Elle restait un grand embarras pour la Commune, pour Robespierre, qui en avaient fait les premières propositions et qui avaient vu la chose croître et grossir à un point où personne ne pouvait plus satisfaire les espérances du peuple.

« Où trouverez-vous tant d'argent? » avait dit Chaumette. Don-

nerait-on à seize mille hommes la solde de 2 francs pour rester tranquillement à Paris, quand nos soldats du Rhin, du Nord, en présence de l'ennemi, exténués, à peine nourris, depuis si longtemps ne recevaient rien?

Si l'on créait cette armée, on la donnait aux *enragés*, un poignard dans la main d'un fou! et si on ne la créait pas, on risquait une insurrection, mais celle-ci très sérieuse, celle de la misère et de la faim.

On vit alors un spectacle curieux, Chaumette et le Père Duchesne, effrayés et dépassés, prêcher la modération. Ils avaient arrêté Gusman; ils tâchaient de faire taire Leclerc : « Qui veut le sang, disait Hébert, n'est pas un bon citoyen. »

On composa. Le comité d'insurrection exigea qu'au moins l'*armée* fût votée pour *six mille* hommes. Il en fut ainsi, et le comité, à ce prix, se déclara dissous (6 juin).

Mais une circonstance imprévue permit d'éluder ce vote. Les canonniers de Paris, corps d'élite, de grand courage (on le vit à Nantes et partout), mais de grandes prétentions, formaient déjà une espèce d'*armée révolutionnaire*. Ils s'opposèrent hardiment à ce qu'il en fût créé une, dont ils n'eussent été qu'un corps accessoire. Ils jurèrent de ne pas se dissoudre, de rester serrés ensemble et de s'aider les uns les autres.

Cela rendit du courage à tous ceux qui craignaient l'*armée révolutionnaire*, aux ennemis des *enragés*, à Robespierre, aux Jacobins, à la Commune, à Chaumette.

Le 11 juin, la section des Piques (ou de la place Vendôme), section de Robespierre, entraîna quelques autres sections. Elles allèrent à l'Évêché, au centre des *enragés*. Sans doute la salle était vacante. Elles siégèrent à leur aise et votèrent, au nom de l'Évêché, une demande d'ajourner l'*armée révolutionnaire*. Les Cordeliers furent furieux; le soir même ils signalèrent cette surprise et accusèrent violemment la section de Robespierre. L'armée n'en resta pas moins ajournée.

Déjà depuis quelque temps, avant même la chute de la Gironde,

l'instinct prévoyant des riches, éclairé par la terreur, leur disait que Robespierre, Marat même, se trouveraient, par leur opposition naturelle aux *enragés*, les modérateurs de la situation et les défenseurs de l'ordre. Sans se piquer de fidélité à la Gironde, qui manifestement enfonçait, sans scrupule d'opinion, ils s'adressaient à la Montagne, au plus haut de la Montagne, tout droit à Marat; Marat, cruel en paroles, était vaniteux, sensible aux caresses, à la confiance.

Il raconte lui-même un fait significatif :

Quelque temps avant le 31 mai, un banquier estimé, M. Perregaux (prédécesseur de M. Laffitte), l'invita à dîner chez lui. Marat ne refusa pas. Mais, avec beaucoup de prudence, il voulut avoir un témoin de ses paroles, et il emmena Saint-Just. Il y avait à table deux ou trois banquiers ou négociants. Au dessert, timidement, ils se hasardèrent à demander au grand patriote ce qu'il pensait qu'on dût croire des projets de loi agraire, de partage des propriétés, etc. Marat haussa les épaules, les rassura pleinement, renvoyant ces utopies à des époques tout autres et des sociétés différentes. Ils se relevèrent rassurés et pleins de confiance dans ce bon M. Marat.

CHAPITRE II.

LA CONSTITUTION DE 1793.

Mérites de cette constitution. — Comment se fit la constitution. — Elle menait à la dictature. — Attaques dont elle est l'objet. — Du parti prêtre à la Convention. — Du parti contraire. — Robespierre blesse le parti contraire.

§ 1. — MÉRITES DE CETTE CONSTITUTION ; ATTAQUES DONT ELLE EST L'OBJET.

La constitution de 1793, ébauche improvisée pour le besoin d'une crise politique, a toutefois le caractère de répondre par quelques traits originaux et forts au cœur du genre humain.

Elle répond d'abord à l'antique, à l'invariable besoin de ce cœur. *Elle parle de Dieu.*

Elle en parle, il est vrai, en terme abstrait, vague, équivoque. Mais par cela seul qu'elle le nomme, elle se sacre elle-même dans la pensée du peuple et devient une loi populaire. Ce n'est plus œuvre fortuite de savants ou de philosophes... Elle se fonde et s'harmonise dans la tradition, dans le sens commun de l'humanité.

Le second point original, c'est que cette constitution, écrite pour un grand empire, prétend réaliser ce qui est si difficile dans les plus petites sociétés : *l'exercice universel et constant de la souveraineté populaire.* Noble utopie d'un gouvernement simple, où, ne se remettant à personne, le peuple commande et n'obéit, comme Dieu, qu'à ce qu'il a voulu.

Le troisième point, très grave, et par lequel cette constitution, telle quelle, efface celles qui l'ont précédée, c'est la pensée indiquée pour la première fois que la loi n'est pas seulement une machine à gouverner l'homme, mais qu'elle s'inquiète de lui, *qu'elle veut garantir sa vie,* qu'elle ne veut pas que le peuple meure.

A quoi reconnaîtrons-nous la Loi?... Au trait touchant qui

distingue la vraie mère de la fausse, dans le jugement de Salomon, et lui fait adjuger l'enfant. La vraie mère s'écria : « Qu'il vive ! »

« Les secours publics sont une dette sacrée. *La société doit la subsistance aux citoyens malheureux,* soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler. »

Énoncé faible encore du premier devoir de la fraternité. Ce n'en est pas moins l'ouverture première des âges meilleurs, l'aurore du nouveau monde.

Remontez à 1792, au projet de constitution girondine écrit par Condorcet; rien de pareil encore. L'auteur, il est vrai, promettait la loi *sur les secours publics,* mais une loi à part, comme si cette loi, ce devoir de fraternité, ne doit pas figurer en tête de la constitution.

C'est bien pis, si vous remontez à l'Assemblée constituante. L'école anglo-américaine y règne sans partage. Les rapports, les discours de La Rochefoucauld et autres philanthropes, sortis de l'école égoïste du *laissez faire et laissez passer,* sont peu philanthropiques, si vous les comparez au grand cœur de 1793, à son amour du peuple, à ses fondations innombrables, qui font de cette année maudite une grande ère de la fraternité sociale.

Voilà les trois points capitaux qui caractérisent la constitution de 1793. On voudrait seulement que ces grandes choses fécondes, Dieu, la Fraternité, n'apparussent pas seulement en deux articles isolés, sans liaison avec l'ensemble, comme des ornements ajoutés. Il faudrait au contraire qu'ils en fissent la tête et le cœur; bien plus, le sang, la vie, le fluide vital qui eût circulé partout et fait de l'œuvre entière une création vivante.

Le malheur, trop visible, c'est que les rédacteurs, obligés de répondre immédiatement au besoin de la circonstance, mirent sur la table, devant eux, un mauvais projet de constitution, celui de la Gironde. Ils l'abrègent, le corrigent, l'améliorent. Infaillible moyen de ne rien faire de bon. Il eût fallu le laisser entièrement de côté, et donner, d'un seul jet, une œuvre née d'elle-même.

Les changements néanmoins, souvent heureux, témoignent d'un meilleur esprit.

J'aime, par exemple, qu'en parlant de la propriété, du droit que l'homme a d'en jouir, la constitution de 1793 substitue au mot *capitaux* qu'on lit dans l'œuvre girondine : *le fruit de son travail.*

Un mot très beau est celui-ci. Dans l'énumération des moyens par lesquels on acquiert le droit de citoyen, la loi ajoute : « En adoptant un enfant, en nourrissant un vieillard. »

La constitution girondine, par une insigne imprudence, donnait la même influence à la France des campagnes et à celle des villes, c'est-à-dire qu'elle donnait aux barbares aveugles, serfs d'une servitude invétérée, aux tourbes fanatiques, jouet des prêtres et des nobles, les moyens de se perdre eux-mêmes et de perdre la République. La constitution jacobine proportionne l'influence aux lumières et donne l'ascendant aux villes.

Comment se fit cette œuvre si rapide?

Toutes les sociétés populaires la demandaient, la voulaient à l'instant. Personne ne voulait l'anarchie, pas même ceux qui la faisaient. Tous avaient faim et soif des lois.

Tous, dans la foi naïve de cet âge, croyaient que la vérité n'avait qu'à paraître pour vaincre; ils faisaient cet honneur à leurs ennemis de croire qu'en présence de la Liberté et de la Justice, nettement formulées dans la constitution, ils jetteraient les armes, que tout céderait, passions, intérêts et partis.

Cette impatience semblait rendre la tâche des rédacteurs facile. Un peuple si pressé d'avoir des lois devait les prendre de confiance et chicaner peu le législateur.

D'autre part, la constitution rencontrait une difficulté bien grave dans la situation. Elle devait répondre à deux conditions absolument contraires :

Née du 31 mai, elle avait à se justifier, en faisant oublier le projet girondin, en se montrant plus populaire. Il lui fallait *primer la Gironde en démocratie.*

Et elle devait en même temps faire la chose opposée : *organiser un gouvernement fort.* La France périssait faute de gouvernement.

On s'en remit à Robespierre. La Montagne, qui venait de lui refuser le pouvoir, lui remit en réalité la constitution.

Elle fut faite, sous son influence, par cinq représentants qu'on adjoignit au Comité de salut public. Ce Comité, usé, brisé, n'avait qu'un mois à vivre. Il laissa faire. Les adjoints furent les deux hommes de Robespierre, Couthon et Saint-Just. Plus trois insignifiants pour faire nombre : un Dantoniste fort léger, Hérault de Séchelles, le bel homme à tête vide, qui avait fait, sans le savoir, la révolution du 2 juin; enfin deux légistes de profession, nullement politiques, Berlier et Ramel; trois voix acquises à Couthon et Saint-Just, c'est-à-dire à Robespierre.

On n'osait, on ne pouvait demander la dictature, sans laquelle tout périssait. On essaya de la faire sortir de la constitution même, et de la plus démocratique qui fut jamais.

Étrange dérision du sort! Robespierre avait au cœur l'idéal de la démocratie; il voulait moins le pouvoir que l'autorité morale, au profit de l'égalité. Ce qu'il ambitionna réellement toute sa vie, ce fut d'être le dictateur des âmes et le roi des esprits par une triomphante formule qui résumerait la foi jacobine, et devant laquelle Girondins, Cordeliers, la France, le monde, tomberaient à genoux... Le jour arrive, et Robespierre est à même de dicter les lois, mais c'est au moment où la situation ne comporte plus les lois. Ce grand œuvre lui vient quand une nécessité suprême de situation ne permet plus de le faire dans la vérité!

Organiser le pouvoir, c'était la chose nécessaire et de nécessité suprême. Mais comment le hasarder, quand le 10 mai, Robespierre lui-même, un mois juste avant le 10 juin, où fut présentée sa constitution, venait de prononcer un discours infiniment défiant, hostile au pouvoir, qui faisait de la vie publique une guerre contre le magistrat?

Rien n'étonna l'audace de Saint-Just et de Couthon. Ce pouvoir

qu'on ne pouvait constituer expressément, ils le firent en n'en parlant pas. Ils prirent tout simplement le médiocre projet girondin que Condorcet avait déjà présenté, découpèrent, supprimèrent les articles de garanties, de barrières au pouvoir. Celui-ci fut ainsi créé par omissions et par coups de ciseau.

1° La *censure universelle* de l'individu et du peuple, sur les abus de l'administration, est effacée dans la constitution jacobine;

2° Ainsi que le *grand jury national* pour juger les crimes de trahison. Le Corps législatif, dit-on, peut accuser les ministres; mais devant quel tribunal? On ne le dit pas.

3° Les ministres nommés par le peuple, dans le projet de 1792, sont, dans la constitution de 1793, nommés par une double élection, *par un corps d'électeurs* que le peuple nommera.

4° Les commissaires de la trésorerie, auxquels les agents de finances doivent rendre compte, étaient nommés par le peuple dans le projet girondin; *ils sont nommés par les ministres* dans le projet jacobin, *surveillés non plus par des membres du Corps législatif* (comme Cambon, etc.), mais par des employés que nomme le Corps législatif.

Ce qui étonna le plus les hommes de tous les partis, ce fut cette création de *corps électoraux*.

Tout le monde crut reconnaître ceux de la Constituante; on craignit la fondation d'une nouvelle aristocratie.

En vain le rapporteur, Hérault de Séchelles, dit que, si le pouvoir exécutif n'était point nommé par le peuple, c'était *pour diminuer son importance*. On répondait : « Que ces corps électoraux, perpétués aisément par l'ascendant des Jacobins, donneraient au pouvoir exécutif l'appui fixe d'une caste. La constitution de 1791 appuyait sa royauté sur ses corps électoraux de notables. La constitution de 1793 appuiera sa dictature sur des corps électoraux de Jacobins, aristocratie sans-culotte, non moins redoutable que l'autre. »

Il aurait fallu pouvoir être franc, pouvoir dire que, dans la mobilité infinie des partis, on ne reconnaissait de sol ferme où l'on

hommes du 2 juin. Ce fut précisément au sein de la société jacobine, à qui cette constitution remettait la France, qu'eut lieu la vive explosion des critiques.

Chabot, l'impudent, le cynique, qui plus que personne avait conspué la Gironde, fut presque aussi injurieux pour la constitution de Robespierre. Sans nulle attention au lieu, aux personnes, il dit crûment, sans embarras :

« Que la nouvelle constitution était un piège, qu'elle surprenait la dictature, qu'elle recréait un monstre de pouvoir exécutif, indépendant de l'Assemblée, un pouvoir colossal et liberticide, qu'elle recommençait la royauté. . . »

Robespierre, saisi, surpris, ne trouva que cette réponse : « Que lui-même proposerait d'ajouter à la constitution des articles populaires. »

Mais Chabot ne s'arrêtait pas ainsi, une fois en verve. Il demanda où étaient les articles qui touchaient vraiment le bonheur du peuple. Un seul, qui fait « des secours publics une dette sacrée », faible et sec énoncé du principe, sans rien dire des voies et moyens. « Est-ce là, dit Chabot, tout ce que le peuple vainqueur devait s'attendre à recueillir le lendemain de sa victoire ? »

Le silence fut terrible. Chabot s'épouvanta lui-même de voir qu'on ne répondait pas. Il se crut un homme perdu. Et il le crut bien plus encore quand il vit, aux jours suivants, les *enragés* s'emparer de ses arguments et en faire la base d'une pétition insolente à la Convention. Désespéré alors d'avoir eu tellement raison, décidé à se laver par une lâcheté quelconque, il prit l'occasion d'une brochure anonyme de Condorcet contre la constitution. Chabot le dénonça, fit décider son arrestation et poursuivit sa mort, croyant se sauver lui-même.

L'homme du reste importait peu. Chabot, quelque Chabot qu'il fût, sur le dernier point avait touché juste. La constitution de 1793 était, comme tant d'autres, une machine sans vie, une roue sans moteur; il y manquait justement ce qui l'eût mise en mouvement.

En vain le rapporteur Hérault avait dit que les lois sociales viendraient après la constitution, suivant la vieille méthode qui pose d'abord un mécanisme, le met à terre et puis regarde s'il va tourner. Il faut créer le moteur, en déduire le mécanisme; celui-ci n'a de valeur qu'autant qu'il peut obéir à l'autre et le seconder. Religion, éducation, moralité fraternelle, lois de charitable équité et de mutuelle tendresse, voilà ce qu'il faut organiser d'abord, mettre dans la loi et aux cœurs; tout cela est antérieur, supérieur au mécanisme politique [1].

§ 2. — SUITE DE LA CONSTITUTION. — L'ÊTRE SUPRÊME.

Chabot avait été bien loin, et pourtant il n'avait pas dit ce qui blessait le plus les cœurs du plus grand nombre des révolutionnaires, et même des modérés, de la majorité de la Montagne.

On a vu que l'une des causes principales qui isolèrent les Girondins, c'est qu'attachés généralement à la tradition philosophique du XVIIIe siècle, ils blessèrent ceux des conventionnels qui ménageaient l'ancien culte. Leur suppression du dimanche dans les administrations fut un crime impardonnable.

Le prêtre Sieyès au centre, Durand de Maillane et autres à la droite, dans leur mutisme habituel, n'en exerçaient pas moins une

[1] Toutes les constitutions modernes, je n'en excepte aucune, me pénètrent d'ennui et de tristesse. Toutes sont écrites dans le genre ennuyeux, dans un pesant esprit mécanique. Il n'y manque que deux choses, l'homme et Dieu, c'est-à-dire tout. — La loi y est si modeste qu'elle se resserre et se restreint dans certains petits côtés de l'activité humaine qu'elle croit pouvoir mécaniser. Pour tout ce qui est grand, elle se récuse. Elle s'occupe de contributions, d'élections. Mais l'âme de celui qui paye, l'intelligence de celui qui élit, elle ne s'en occupe pas. « Vous voulez parler morale, religion? allez ailleurs; cela, c'est le métier du prêtre, du philosophe, dit la Loi. Moi, je reste ici à mes urnes de scrutin, à mes registres, à mon comptoir, à ma caisse. A d'autres l'autorité morale, les choses de Dieu, à d'autres de former les âmes, de tenir les cœurs dans leurs mains. C'est là *le spirituel*, voyez-vous, la part de Marie. *Le temporel* est mon affaire, la part de Marthe. » Le ménage, balayer et tourner la broche. Pauvre Loi, ne sentez-vous pas que qui a l'esprit a tout?

assez grande influence à la Convention. Les prêtres y étaient fort nombreux, et il y avait quatorze évêques, dont moitié à la Montagne. L'un de ces évêques montagnards avait été professeur de Robespierre. Tous se retrouvaient confrères et votaient ensemble dans les circonstances où leur robe était intéressée. La Révolution avait pu briser tout un monde; elle n'avait pas brisé le rapport du prêtre au prêtre.

L'œil clairvoyant de Robespierre n'avait pas été sans remarquer qu'indépendamment de la division locale des partis en côtés droit, gauche et centre, il y avait aussi comme un parti épars sur tous les bancs de l'Assemblée, celui de tous les membres plus ou moins attachés aux idées religieuses.

S'il s'attachait ce parti, assez fort, surtout à droite, il pouvait y trouver un appui, et même au besoin contre la Montagne, contre cette variable, cette indisciplinable Montagne, qui l'avait laissé au 2 juin réduit à trente fidèles. Qu'arriverait-il si un jour, emportée par Danton ou quelque autre des Cordeliers, elle désertait encore?..... Donc il défendit la droite, la garda précieusement et l'augmenta, comme une réserve future, de tous ceux qui, à gauche, au centre, voulaient conserver quelque chose de l'ancienne religion.

Dans la discussion récente où l'on avait examiné si l'on mettrait le nom de l'*Être suprême* en tête de la constitution, l'Assemblée avait ajourné, c'est-à-dire écarté indéfiniment la proposition. Robespierre, sans en tenir compte, écrit à la première ligne de sa Déclaration des droits : *En présence de l'Être suprême* [1].

C'est ce mot spécialement qui signe la constitution du nom de Robespierre. Nul des rédacteurs, sans son influence, n'aurait songé à l'y mettre. Il avouait ainsi cet acte et défiait les haines d'une grande partie de la Montagne.

[1] Prudhomme, ami de Chaumette et probablement enhardi par lui, s'exprima avec plus de liberté qu'on ne l'eût attendu de la presse, déjà craintive, sur ce retour religieux. Il dit assez durement :

« Nos législateurs ont fait là un pas d'écrevisses. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Un résultat naturel de la lutte que l'esprit moderne a soutenue si longtemps dans les supplices et les bûchers contre les *hommes de Dieu*, c'est que le nom de Dieu était suspect; il ne rappelait aux esprits que la tyrannie du clergé qu'on avait brisée à peine.

Un mot éclaircira ceci.

A l'époque où Diderot décrivait les procédés des arts dans l'*Encyclopédie*, il se trouvait un jour chez un tourneur et le regardait tourner. Un de ses amis survint, et Diderot, s'élevant de cet art inférieur à l'idée de l'art éternel, se mit à parler de la création et du créateur avec une éloquence extraordinaire. L'autre cependant changeait de visage. Enfin les larmes lui viennent. Il se jette à genoux devant Diderot, lui prenant les mains et sanglotant : « Ah! mon ami! ah! mon ami, de grâce, ne parlez pas ainsi... Je vous en prie, je vous conjure... Oh! plus de Dieu, plus de Dieu! »

Il voulait dire évidemment : « Plus de clergé, plus de moines, plus d'inquisition, plus de bûchers, » etc.

Une scène tout analogue se passa au temps dont nous écrivons l'histoire. Un de ces fougueux disciples de Diderot, un soir de 1793, arrive défait et pâle dans la petite rue Serpente, dans une famille dont il était ami, celle du libraire Debure... On s'étonne : « Qu'avez-vous? Auriez-vous été dénoncé? — Non. — C'est donc un de vos amis qui est en péril? » — Enfin, répandant des larmes et faisant effort pour répondre : « Rien de tout cela... Ce scélérat de Robespierre fait décréter l'*Être suprême!* »

Ce fanatisme d'athéisme se trouvait particulièrement chez les Cordeliers. La plupart se croyaient athées et ne l'étaient pas. Comme leur maître Diderot, c'étaient des sceptiques pleins de foi. Les uns, comme Danton, sentaient Dieu dans les énergies créatrices de la nature, dans la femme et dans l'amour. Les autres, comme le pauvre Clootz, l'orateur du genre humain, le sentaient dans l'âme du peuple, dans l'humanité, dans la raison universelle. L'unité de la Grande Cause put leur échapper sans doute, mais, par l'instinct et le cœur, ils virent, ils reconnurent plusieurs des faces de Dieu.

Les Cordeliers furent bien mêlés. Ils eurent des hommes d'une sève, d'un cœur admirable, comme Desmoulins et Clootz, des intrigants comme Hébert et Ronsin. Mais ils n'eurent point d'hypocrites.

Ils crurent que la Révolution ne devait point s'arrêter devant la question religieuse, mais l'embrasser et l'envelopper, qu'elle n'avait aucune sûreté tant qu'elle laissait cette question hors d'elle-même. Ils n'éludèrent pas la religion en lui accordant un mot. Ils proposèrent leur symbole contre celui du moyen âge. Les Jacobins, pour l'avoir ménagé par une équivoque, ont vu revenir celui-ci, tout mort qu'il était, et ce revenant étrangler la Révolution.

On ne fonde rien sur l'équivoque. Rien n'était plus vague, plus trouble que ce mot : l'Être suprême.

Rousseau, auquel il appartient, y avait trouvé son succès. Robespierre y chercha le sien.

Ce mot, d'un sens indécis, est ce qui recommanda l'*Émile* aux croyants comme aux philosophes. Les uns y virent l'ancien Dieu et les autres le nouveau.

Tous ceux qui, par sentiment, sans souci de la logique, tenaient à l'ancienne religion et qui la sentaient enfoncer sous eux passèrent avec empressement sur la planche mal assurée que Rousseau tendait à tous.

Cette formule convenait à tous, parce qu'elle disait très peu. *Suprême!* expression vide et creuse (pardonnez-moi, grand homme, le mot qui m'est échappé). Elle est bien pauvre, du moins, pour dire le tout-puissant Générateur des globes, disons mieux, la Grande Mère, toute féconde, qui, par minutes, enfante les mondes et les cœurs. Omettre l'efficacité de Dieu, pour dire seulement qu'il est *Suprême,* au fond, c'est l'anéantir. Dieu agit, engendre ou n'est pas. Ce pauvre titre le dépouille, le destitue, le relègue là-haut, je ne sais où, au trône du Rien faire, où siégeait le dieu d'Épicure.

Il ne faut pas parler de Dieu ou en parler clairement.

Telle est la force féconde de ce seul nom que, mal dit, il sera horriblement fécond de maux et d'erreurs.

Que signifie l'*Être suprême?* Est-ce le Dieu du moyen âge, l'injuste Dieu qui sauve les élus, ceux qu'il aime et qu'il préfère, les favoris de la Grâce? ou bien le Dieu de justice, le Dieu de la Révolution?.... Prenez garde. Mortelle est l'équivoque. Vous rouvrez la porte au passé. Il faut choisir. Car des deux sens vont dériver deux politiques tout à fait contraires. Du Dieu juste dérive une société juste, démocratique, égale. Et du Dieu de la Grâce qui ne sauve que ses élus, vous n'arriverez jamais qu'à une société d'élus et de privilégiés.

Trente ans s'étaient écoulés depuis Rousseau. L'équivoque n'était plus permise. Il ne fallait pas s'en servir. Au lieu de l'*Être suprême,* qui n'est qu'une neutralité entre le Dieu juste et le Dieu injuste, il fallait confesser l'une ou l'autre foi, ou reculer dans le passé, comme l'Empire a fait franchement, ou suivre la voie révolutionnaire contre la théologie arbitraire de la Grâce et du privilège, et mettre en tête de la Loi le nom du Dieu nouveau : Justice.

Cette première ligne écrite et la religion fondée, la constitution de 1793 n'aurait pas pu faire la chute qu'elle fait à la seconde ligne, où, pour but, à la société elle assigne : *le bonheur* (le bonheur commun).

La constitution girondine donnait à la société pour but : *le maintien des droits.* Et Robespierre lui-même indiquait ce but dans sa première Déclaration présentée aux Jacobins. Solution plus élevée sans doute que le bonheur, mais toutefois incomplète, négative plus que positive, de défense plus que d'action, plutôt privative de mal que créatrice de bien.

Ni la constitution girondine ni la jacobine ne partent de la Justice et du Devoir. De là leur stérilité.

Le 21-24 avril 1793, Robespierre, en concurrence avec le Girondin Ducos, avait demandé, comme lui, que les pauvres fussent dispensés de contribuer aux dépenses, c'est-à-dire que les propriétaires seuls payassent l'impôt. Après la chute de la Gironde, il rétracta cela expressément et dit, le 17 juin, que ce serait faire injure au peuple de le priver de contribuer. *La voie fut ainsi*

ouverte par Robespierre dans un sens favorable à la propriété. C'est alors que, le 22-24 juin, Jean-Bon Saint-André (et non Robespierre) proposa et fit décréter la loi étrange et excessive qui, en réalité, dispensait réellement le propriétaire de l'emprunt forcé.

Par cette loi, la Convention *exempta de l'emprunt forcé ceux qui avaient moins de 10,000 livres de rentes,* c'est-à-dire à peu près tous les propriétaires. Il n'y avait guère au-dessus que des fortunes d'émigrés, qui, devenues biens nationaux, étaient hors de la question, ou des fortunes de banquiers, la plupart étrangers, et partant insaisissables. Il n'y avait pas alors cette foule de grandes fortunes qui se sont faites depuis par l'industrie, le commerce ou l'usure.

Cette proposition d'excepter véritablement tout le monde était un ménagement habile et politique, mais véritablement excessif, pour la propriété. Car enfin 10,000 livres de ce temps-là font 15,000 d'aujourd'hui. Nombre de ces exemptés qui avaient moins de 10,000 livres de rentes étaient cependant des gens fort aisés. Et il était à craindre qu'en n'exigeant rien que des gens plus riches, on ne trouvât personne sur qui lever le milliard.

Du reste, rien n'était plus capable de ramener la bourgeoisie, de la rallier à la constitution, de briser et dissoudre le parti girondin, composé en partie des gens aisés que l'on épargnait.

Résumons.

Par sa constitution, par cette loi favorable à la propriété, par l'ajournement du grand épouvantail (l'armée révolutionnaire), Robespierre devenait l'espoir de trois classes absolument différentes, jusque-là divisées de vues :

1° Des Jacobins, qu'il appelait au pouvoir;

2° Des propriétaires, qui virent en lui leur défenseur;

3° Des amis du passé, des prêtres même, qui, dans sa formule de l'Être suprême, dans cette neutralité philosophique entre le christianisme et la Révolution, voyaient avec juste raison que les institutions antiques, toujours subsistantes en dessous, reparaîtraient un matin, pour étouffer, faire avorter la création nouvelle.

CHAPITRE III.

§ 1. — LES GIRONDINS (JUIN 1793).

Opinion des Montagnards en mission. — Efforts de conciliation. — Les Girondins se perdent eux-mêmes. — La Convention pouvait-elle traiter avec les départements ? — Les Girondins confondus avec les royalistes. — Les Robespierristes au Comité de salut public. — Stratégie de Robespierre.

Avons-nous oublié la Gironde ? On pourrait le croire. Elle est déjà reculée dans le temps. Elle enfonce d'heure en heure. Elle précipite encore sa chute en la méritant, par l'appel à la guerre civile.

Les réclamations de la droite pour obtenir qu'on juge les membres détenus reviennent de moment en moment, toujours moins entendues, comme une voix tardive, un impuissant écho des abîmes du passé.

Peu de jours après le 2 juin, la Convention reçut une lettre de deux Montagnards arrêtés par les Girondins du Calvados, Romme et Prieur (de la Côte-d'Or) : « Confirmez notre arrestation et constituez-nous otages pour la sûreté des députés détenus à Paris. »

Admirable abnégation, qui montre tout ce qu'il y eut de dévouement et de ferme douceur d'âme dans ces hommes héroïques, dignes de l'antiquité.

Remarquez que cette arrestation avait cela d'odieux que les deux représentants, envoyés à l'armée des côtes, étaient là pour assurer la défense du pays, pour protéger contre les flottes anglaises la population égarée qui les arrêtait.

Quand on lut la lettre à la Convention, quelqu'un fit observer que peut-être « ils avaient été forcés... — Vous vous trompez, dit Couthon, Romme serait libre au milieu de tous les canons de l'Europe. »

L'Auvergnat Romme, esprit raide, âpre et fort, portait dans la

liberté l'esprit rigoureux des mathématiques. Libre en Russie, libre au Calvados, comme dans la Convention, il crut à la Révolution quand personne n'y croyait plus. Dans la réaction qui suivit thermidor, il défendit les furieux dont il n'avait pas imité les excès, et jusqu'à se perdre lui-même. L'émeute de prairial, qui tuait la République, tua Romme aussi. Condamné pour avoir pris le parti du peuple affamé, il prévint l'échafaud et se perça le cœur.

Dans cette cruelle circonstance du 2 juin et de son arrestation par les Girondins, Romme ne tergiversa pas. Inflexible contre lui-même dans la théorie du droit révolutionnaire, il dit froidement aux insurgés (comme plus tard en prairial) : « Persuadés qu'on vous opprime, vous usez légitimement du *droit de résistance à l'oppression.* »

L'autre député, Prieur, mathématicien, comme Romme, et officier de génie, illustre comme fondateur de l'École polytechnique, fut le second de Carnot dans la défense de la France. Comme lui, il était député de la Côte-d'Or; comme lui, il avait l'âme généreuse du pays des bons vins, des cœurs chaleureux. Je croirais volontiers reconnaître sa main dans une adresse touchante que la Côte-d'Or adressa aux départements girondins : « Non, vous ne prendrez pas les armes! vous ne persisterez pas dans l'aveugle mouvement où vous pousse le délire de la liberté... Tremblez des crimes où l'amour même de la patrie peut porter la vertu... S'il était vrai que les paroles fraternelles de vos amis de la Côte-d'Or ne pussent arrêter cet élan de guerre, ils iront au-devant de vous, sans armes, et vous diront : « Frappez!... Avant d'immoler « la patrie, immolez-nous... Si nous apaisons votre fureur, nous « aurons assez vécu. »

Cet appel de fraternité partait de Dijon, du pays le plus montagnard de la France. Et c'était le cri de la France même. Les Cordeliers, si violents, mais sensibles aux grandes choses, avaient vivement applaudi la motion suivante que fit un des leurs : « Je propose que trois mille des nôtres marchent à la rencontre de nos

frères des départements qui viennent contre Paris, mais sans armes, pour les embrasser! »

La section de Bondy déclara qu'elle irait aussi, mais avec un juge de paix et une branche d'olivier.

Rien ne fut plus touchant que de voir à une fête des Champs-Élysées les canonniers de Paris, ce corps montagnard s'il en fut, verser des larmes au moment de partir pour le Calvados : « En vain, disaient-ils, on voudrait nous inspirer la haine contre les autres citoyens de la France... Ce sont nos frères, ils sont républicains, ils sont patriotes... S'ils marchent vers Paris, nous irons au-devant d'eux, non pour les combattre, mais pour les embrasser, pour jurer avec eux la perte des tyrans et le salut de la patrie. »

Les Montagnards en mission, qui voyaient l'état des départements, furent accablés de la nouvelle du 2 juin.

Carnot protesta.

Le jurisconsulte Merlin (de Douai) écrivit à la Convention son opinion sur cette violation du droit national et sur le danger où elle mettait la France. Cette adresse fut signée de Gilet, Sevestre, Cavaignac.

Lindet à Lyon, Treilhard à Bordeaux, n'essayèrent pas de justifier l'événement; ils dirent seulement que, dans la situation de la France, il fallait accepter le fait accompli et se rallier au seul centre possible, à la Convention.

Beaucoup de citoyens de Paris s'offraient comme otages pour rassurer, calmer les départements.

Danton s'offrait de nouveau, et d'autres. Couthon même s'offrit.

Deforgues, agent de Danton, avait été de bonne heure dans le Calvados s'entendre avec Prieur et Romme. Les bonnes paroles, l'argent, les promesses, rien ne fut épargné pour la Normandie. La voie fut ainsi ouverte à la sagesse de Lindet, qui, Normand lui-même, ménagea habilement ses compatriotes.

Les Girondins, il faut le dire, contribuèrent beaucoup à leur perte.

Le sentiment de leur honneur, de leur innocence, poussa Ver-

gniaud et Valazé à repousser tout compromis. Ils déclarèrent ne vouloir que justice. Très mal gardés dans les commencements, ils pouvaient échapper, comme d'autres. Ils restèrent à Paris prisonniers volontaires avec une douzaine de leurs amis, résignés à périr, s'ils n'obtenaient leur réintégration et la victoire du droit. Loin de se laisser oublier, de moments en moments ils écrivaient à la Convention des paroles violentes, lui lançaient un remords. Ils ne demandaient rien que ce qu'elle avait décrété elle-même; ils s'en tenaient à sa décision du 2 juin : la Commune fournira les pièces et le rapport sera fait sous trois jours. « Qu'ils prouvent, disait Vergniaud, qu'ils prouvent que nous sommes coupables; sinon qu'*ils portent eux-mêmes leur tête sur l'échafaud.* »

Quand Barrère, le 6 juin, vint au nom du Comité de salut public demander à la Montagne de donner des otages aux départements, les Girondins qui restaient à la Convention, Ducos, Fonfrède, s'y opposèrent : « Cette mesure, dirent-ils, *est mesquine et pusillanime.* » Ils soutinrent, avec Robespierre, qu'*il fallait un jugement.* Ils prétendaient être jugés par la Convention; Robespierre entendait qu'ils fussent envoyés au tribunal révolutionnaire.

Le soir même du 6, soixante-treize députés de la droite firent une protestation secrète contre le 2 juin. Quelques-uns étaient royalistes ou le devinrent; mais la plupart, comme Daunou, Blanqui, etc., étaient républicains sincères et crurent devoir protester pour le droit.

Le jugement en réalité était impossible et le devenait de plus en plus.

Vouloir que la Convention réformât le 2 juin, c'était vouloir qu'elle s'avilît, qu'elle avouât avoir succombé à la crainte, à la violence, qu'elle annulât tout ce qu'elle avait fait depuis ce jour.

Non coupables de trahison, les Girondins n'étaient pourtant pas innocents. Leur faiblesse avait encouragé tous les ennemis de la République. Leur lutte obstinée avait tout entravé et désarmé la France au moment du péril. Manquant de faits précis contre eux, la Convention eût bien été obligée de les recevoir, et ils

l'auraient forcée de poursuivre leurs ennemis, de faire un autre 2 juin en sens inverse.

Tout accabla les Girondins, et la fuite de plusieurs des leurs et l'appel de ces fugitifs à la guerre civile. Les violences, les fureurs de la Gironde départementale, la guillotine dressée à Marseille et à Lyon contre les Montagnards, les outrages subis en Provence par les représentants du peuple, c'étaient autant de coups sur les Girondins de Paris. On s'en prenait à eux de tout ce qui se faisait par les leurs aux extrémités de la France, des crimes même que les royalistes faisaient en leur nom.

L'expédient des otages refusé par eux-mêmes n'était plus acceptable. L'imposer à la Montagne, c'était humilier l'Assemblée devant les départements, c'était relever, enhardir non seulement les Girondins, mais la détestable queue de la Gironde, le royalisme masqué; c'était confirmer la dissolution de la République, déjà tellement avancée par la mollesse du gouvernement des parleurs.

L'Assemblée aurait traité avec les départements d'égal à égal! Mais traiter avec qui? C'est ce qu'on ne savait même pas. Ce qu'on appelait très mal, très vaguement *parti girondin,* était un mélange hétérogène de nuances diverses. Les réunions qui se formèrent pour organiser la résistance girondine, à Rennes par exemple, furent des monstres et de vrais chaos.

Robespierre s'opposa à tout compromis, et sans nul doute il eut raison.

Les événements accusaient la Gironde. Les mauvaises nouvelles des victoires royalistes, des résistances girondines, tombaient pêle-mêle et comme une grêle sur la Convention.

On apprit en même temps et les mouvements royalistes de la Lozère et la formation du comité girondin des départements de l'Ouest, à Rennes.

On apprit en même temps et la victoire des Vendéens à Saumur et l'organisation militaire des forces girondines de Bordeaux, d'Évreux, de Marseille, les décisions menaçantes de plusieurs départements contre la Convention, etc.

La Montagne, les Jacobins, les meilleurs patriotes, se trouvèrent ainsi dans ce qu'on peut appeler un cas d'ignorance invincible. Il était presque impossible de ne pas croire que les faits qui arrivaient en même temps fussent sans liaison entre eux. Le soir du 12, quand Robespierre annonça aux Jacobins la défaite de Saumur, qui mettait les Vendéens sur la route de Paris, la fureur fut extrême, mais contre les Girondins, contre la droite de la Convention. L'honnête et aveugle Legendre dit qu'il fallait arrêter, détenir comme otages, jusqu'à l'extinction de la Vendée, les membres du côté droit.

Un Montagnard très loyal et franc comme son épée, le vaillant Bourbotte, envoya de l'Ouest une preuve qu'un des Girondins était royaliste. On conclut que tous l'étaient.

Les Girondins retirés dans le Calvados, Pétion, Buzot, etc., brisés par les événements, usés, blasés et finis, se laissèrent dominer par les gens du Calvados. Ceux-ci avaient pris pour chef militaire un royaliste constitutionnel, le général Wimpfen. Louvet, plus clairvoyant, avertit Buzot, Pétion, leur dit que cet homme était un traître et un royaliste. Ils répondirent mollement qu'il était homme d'honneur et que, seul, il avait la confiance des troupes et des Normands. Wimpfen se démasqua bientôt, parla d'appeler les Anglais. Les Girondins refusèrent, mais ils n'en furent pas moins perdus et parurent avoir mérité leur sort.

Tout ceci fit donc décidément croire une chose très fausse : *Que la Gironde était l'alliée de la Vendée.*

Le 13, l'Assemblée recevant à la fois cette terrible nouvelle de Saumur, et d'autre part une lettre insolente où Wimpfen lui annonçait qu'il avait arrêté deux de ses membres, le nœud fut tranché.

Danton, déjà accusé aux Cordeliers, aux Jacobins, crut ne plus pouvoir se taire sans se perdre, dans la vive émotion où paraissait l'Assemblée. Il invectiva contre la Gironde, loua le 31 mai et dit qu'il l'avait préparé.

Couthon saisit ce moment où la Montagne semblait décidément

une par cette explosion de Danton. Il proposa et fit décréter la déclaration suivante : « Au 31 mai et au 2 juin, le conseil révolutionnaire de la Commune et le peuple ont puissamment concouru à sauver la liberté, l'unité, l'indivisibilité de la République. »

§ 2. — ROBESPIERRE ENTRE LES GIRONDINS ET LES ENRAGÉS (JUIN 1793).

Robespierre avait vaincu, et le même jour 13 juin il entra réellement au Comité par ses hommes, Couthon et Saint-Just.

Delmas, qui en était membre, ayant hasardé de défendre une des administrations inculpées, était lui-même l'objet des accusations jacobines. Il se créa un moyen de salut en ouvrant la porte du Comité aux Robespierristes. Le 13, il proposa une distribution du Comité en sections, et dans cette division on leur fit la meilleure part [1].

La section principale, celle qui donnait tout le maniement des affaires (*correspondance générale*), se composa de Couthon et de Saint-Just, de plus, du juriste Berlier, homme spécial, nullement politique, qui ne gênait guère ses collègues. Le quatrième membre enfin fut Cambon, fort attaqué et inquiet, absorbé et englouti dans l'enfer de nos finances, vivant, mangeant et couchant à la trésorerie; tiraillé de cent côtés, dévoré par les mille besoins de l'intérieur et de la guerre, poursuivant dans le chaos sa création nouvelle, comme une île volcanique sur la mer de feu où la Révolution devait jeter l'ancre : c'est la création du *grand-livre*.

Donc la section principale du Comité gouvernant fut en deux hommes seulement. Cette section de correspondance générale ne correspondait pas seulement par écrit; elle répondait de vive voix aux membres de la Convention, aux députations, aux particuliers. Tous ceux enfin qui avaient affaire au Comité de salut public étaient reçus par Couthon et Saint-Just *dans la salle à deux colonnes*. Tout le grand mouvement du dehors venait se heurter aux

[1] Registres du Comité de salut public, 13-15 juin, p. 96, 107. (Archives nationales.)

deux immobiles. Couthon l'était de nature et de volonté; le paralytique Auvergnat, dans sa douceur apparente, avait le poli, le froid, la dureté du silex de ses montagnes. Le chevalier de Saint-Just (comme l'appelle Desmoulins), dans son étonnante raideur jacobine, le cou fortement serré d'une cravate empesée, ne tournait qu'en entier et tout à la fois, immobile en soi lors même qu'il se transportait d'un point à un autre. Certes, dans le tourbillonnement d'une situation si confuse, on n'eût jamais pu trouver une image plus arrêtée d'un gouvernement immuable.

Cette fixité draconienne et terrible des deux hommes de Robespierre l'autorisait singulièrement. Si tels sont les disciples, disait-on, quel est donc le maître? La force de son autorité morale parut spécialement dans le coup qu'il frappa sur les Cordeliers, sur les *enragés* qui, à ce moment, s'étaient emparés de leur club. Ils avaient repris le rôle de Marat, ses thèses les plus violentes; ils les mêlaient d'attaques contre la constitution, c'est-à-dire contre Robespierre.

Le 24, l'enragé des *enragés*, le Cordelier Jacques Roux, au nom de sa section, celle des Gravilliers, apporta à la barre une violente pétition, qu'il rendit plus violente en l'ornant d'additions improvisées. Tout n'était pas absurde dans cette furieuse remontrance à la Convention. Il reprochait à la Montagne *de rester immobile* « sur son immortel rocher » et de ne rien faire.

Avec un impitoyable bon sens, les tribunes applaudirent. La Montagne furieuse ne se connaissait plus. Elle se leva tout entière, Thuriot en tête, contre le malencontreux orateur, et Legendre le fit chasser de la barre.

Qu'était-ce au fond que Jacques Roux? Ses discours, visiblement mutilés, sa vie violemment étouffée par un surprenant accord de tous les partis, ne le font pas deviner. Nous le voyons accouplé dans les malédictions du temps avec le jeune Varlet, hardi prêcheur de carrefour, d'autre part avec Leclerc, le jeune Lyonnais, ami de Chalier, qui en mai était venu s'établir à Paris chez sa maîtresse, Rose Lacombe, chef et centre des *femmes révolutionnaires.*

Duchesne, fut absorbé tout entier. Le petit furieux Vincent fut secrétaire général de la guerre. Hébert, pour son *Père Duchesne,* suça effrontément Bouchotte, en tira des sommes énormes. Ronsin, ex-vaudevilliste, bas flatteur de Lafayette, eut de tous la plus large part; nommé général-ministre, il eut en propre la grande place du pillage, celle où tout était permis, la dictature de la Vendée. L'avancement de Ronsin rappelle les plus tristes histoires des favoris de la monarchie : capitaine le 1er juillet, il fut le 2 chef de brigade, et le 4 général. Trois mois après, en récompense de deux trahisons qui méritaient l'échafaud, il reçoit le poste de suprême confiance, il est nommé général de l'armée révolutionnaire!

Ces scélérats étaient parfaitement connus de Robespierre. Il les fit périr dès qu'il put. Ils lui étaient nécessaires cependant. Maîtres de la Commune, des Cordeliers, de la presse populaire, et successeurs de Marat, ils paraissaient être l'avant-garde de la Révolution. Si Robespierre eût eu la force de les démasquer, qu'eût-il fait? Il eût ouvert la porte à Jacques Roux, à Leclerc, aux *enragés,* qui les suivraient par derrière.

Il craignait encore moins les Hébertistes que les *enragés.* Pourquoi? Les Hébertistes ne représentaient nulle idée, ils n'avaient nulle prétention de doctrine, rien que des convoitises et des intérêts; c'étaient des fripons qui ne pouvaient manquer un matin d'être pris la main dans le sac et mis à la porte. Les *enragés* au contraire étaient des fanatiques, d'une portée inconnue, d'un fanatisme redoutable, emportés par un souffle vague encore, mais qui allait se fixer peut-être, prendre forme et poser une révolution en face de la Révolution.

Cette nécessité violente de frapper les *enragés,* d'humilier et mutiler les Cordeliers dans leur partie la plus vitale, entraînait pour la Montagne, spécialement pour Robespierre, une nécessité de bascule, celle de frapper sur la Gironde.

Le jour même où parla Jacques Roux, l'Assemblée, émue de quelques paroles attendrissantes du jeune Ducos, avait décidé que le rapport sur les Girondins se ferait enfin le lendemain 26. Après

le discours de Jacques Roux, elle annula son décret sur la proposition de Robespierre.

Le rapporteur était Saint-Just. Il avait montré d'abord des sentiments fort modérés, offrant d'aller avec Garat pacifier le Calvados. Son rapport, lu le 2 juillet au Comité de salut public, fut atroce de violence. Les Girondins de Caen étaient déclarés traîtres, ceux de Paris complices.

Personne n'objecta rien. Et Danton était présent. Sa signature se trouve au registre.

Ce fut la fin du Comité; il fut comme guillotiné moralement. On le refit, le 10 juillet, sous l'influence jacobine [1].

[1] Les *Mémoires de Barrère* prétendent que ce fut Danton qui fit le second Comité de salut public. Erreur. Il n'y eut dans ce Comité que deux Dantonistes, Thuriot et Hérault; le premier n'y fut que deux mois et donna sa démission. — Les éditeurs de ces *Mémoires*, hommes honorables et consciencieux, en ont relevé quelques fautes; ils auraient pu en indiquer d'autres. — C'est Danton qui a *prolongé la Vendée !* Danton était *acharné au supplice des Girondins !* Danton a fait *donner 100,000 écus à M. de Staël, qui, au lieu de les porter en Suède, est resté à Coppet; on n'en a plus entendu parler!* Apparemment M. de Staël partagea avec Danton! — Dans le partage hypothétique de la France où les alliés s'attribuaient d'avance ce qui touchait leurs États, *la Prusse aurait pris la Flandre !* — Pour expliquer son mot fameux : «Qu'il n'y a que les morts qui ne reviennent pas,» Barrère assure que les Anglais, épargnés par Houchard (*le 7 septembre*), vinrent *ensuite* assiéger Valenciennes (prise *le 28 juillet*). — Il est évident que ce sont des notes écrites négligemment sur les vagues souvenirs d'un homme qui avait alors plus de quatre-vingts ans.

CHAPITRE IV.

IMMOBILITÉ, ENNUI. — SECOND MARIAGE DE DANTON (JUIN 1793).

Abattement de Marat. — Découragement général.
Danton se remarie dans une famille royaliste et devant un prêtre réfractaire.

La singularité bizarre de la situation en juin, c'est que les vainqueurs, les maîtres de la situation, se trouvèrent précisément condamnés à l'inertie de ceux qu'ils avaient remplacés. La fureur des *enragés* forçait les Jacobins d'enrayer. Ne frappant un coup à droite qu'en frappant un coup à gauche, n'avançant, ne reculant, Robespierre et Marat se trouvaient immobilisés dans un misérable équilibre. Situation imprévue ! Marat était constitué gardien de la société.

C'est, selon toute apparence, de quoi il est mort. Fatigué avant le 2 juin, il n'était pas encore malade. Dès le 3, il ne vient plus : il attendra, dit-il, le jugement des Girondins. L'Assemblée écoute à peine sa lettre et passe à l'ordre du jour. Sans cause, il revient le 17. Absent, présent, il s'agite. L'inattention dédaigneuse de la Convention lui faisait sentir durement qu'il avait perdu l'avant-garde. La nécessité quotidienne d'arrêter les *enragés* l'attristait et l'annulait. Marat modéré ! Qu'était-ce, sinon la mort de Marat ?

Marat n'était pas seul malade... Eh ! qui ne l'était ? Il y avait un grand sentiment de découragement et de douleur.

Cette douleur avait mille causes. La plus forte peut-être, c'était la contradiction fatale des discours et des pensées. On couvrait tant qu'on pouvait sous la violence des paroles la diminution de la foi, l'attiédissement intérieur.

« Hélas ! disait Ducos, le défenseur de la Gironde, aux Montagnards modérés, quand je vous prends un à un, je vous vois pénétrés de respect pour la justice; réunis, vous votez contre. » (Séance du 24 juin.)

« Les séances de l'Assemblée sont maintenant, disent les journaux, d'une décence extraordinaire. » Elles étaient silencieuses et courtes; on décrétait à la course; on partait dès qu'on pouvait. La nécessité du mensonge et de l'exagération était trop pesante.

On était obligé de redire tout le jour ce que généralement on ne croyait pas : que la Gironde avait trahi. Ce qu'on croyait et qui était vrai, c'est qu'elle était inhabile, faible et molle, dangereuse, qu'elle eût perdu le pays.

Sur ce funèbre radeau de sauvetage où flottait la France naufragée, elle se voyait obligée de jeter à la mer les incapables pilotes qui l'auraient fait chavirer. Elle tâchait de les croire coupables; pour le croire, elle le disait et le répétait sans cesse. On jurait qu'ils étaient les amis de la Vendée! qu'ils voulaient démembrer la France!...

Le sacrifice de la Gironde nous sauvait-il pour le moment? On était tenté de le croire. Qu'en serait-il pour l'avenir? La loi une fois tuée ainsi de la main du législateur n'était-ce pas pour toujours? Cette flagrante illégalité n'allait-elle pas fonder l'illégalité éternelle?... Que sont les lois d'une Assemblée brisée? Qu'elle appelle une autre Assemblée, celle-ci, née d'un appel sans droit, n'apportera-t-elle pas la tache originelle de sa naissance?... Que prévoir, sinon une succession monstrueuse de coups d'État alternatifs? La France, ne sentant plus le droit, n'ayant nulle prise où s'arrêter, n'ira-t-elle pas roulant comme roule un corps mort sur la vague, dont ne veut ni la mer ni la terre, et qui flotte éternellement?...

La tristesse était la même dans les hommes des trois partis, dans les vainqueurs, comme Marat, dans les vaincus, comme Vergniaud, dans les neutres, comme Danton.

Nous expliquerons tout à l'heure les secrets efforts de Danton pour pacifier la France. Ces tentatives, difficiles et périlleuses pour tous les conciliateurs, l'étaient infiniment pour lui. Il agissait pour rallier la Gironde départementale, mais toujours en parlant contre elle. Ses déclamations habilement préparées, lancées dans

la Convention avec un désordre apparent, un hasard plein de calcul, n'en étaient pas moins suspectes aux yeux clairvoyants. La haine ne s'y trompait pas. Les Cordeliers l'accusèrent le 4, et les Jacobins le 7. Robespierre le défendit et l'enfonça d'autant plus. Au Comité de salut public, relégué à la section diplomatique, où il n'y avait rien à faire, à la section militaire à laquelle il était étranger, il subit, le 2 juillet, l'atroce rapport de Saint-Just... Danton, où était ton âme?

La mort venait à lui, rapide... Le dévorant Saturne, affamé de ses enfants, il en avait fini avec la Gironde : de quoi donc avait-il faim maintenant, sinon de Danton?

Un homme si pénétrant ne se méprenait pas sur son sort. Que la mort vînt et vînt vite, c'était le meilleur pour lui.

Chose étrange! Vergniaud et Danton mouraient de la même mort.

Le pauvre Vergniaud, prisonnier rue de Clichy, dans ce quartier alors désert et tout en jardins, prisonnier moins de la Convention que de M[lle] Candeille, flottait dans l'amour et le doute. Lui resterait-il cet amour d'une brillante femme de théâtre, dans l'anéantissement de toutes choses? Ce qu'il gardait de lui-même passait dans ses âpres lettres, lancées contre la Montagne. La fatalité l'avait dispensé d'agir, et il ne le regrettait guère, trouvant doux de mourir ainsi, savourant les belles larmes qu'une femme donne si aisément, voulant croire qu'il était aimé.

Danton, aux mêmes moments, s'arrangeait le même suicide.

Nous nous arrêterions moins ici, si c'était une chose individuelle; mais malheureusement alors, c'est le cas d'un grand nombre d'hommes. Au moment où l'affaire publique devient une affaire privée, une question de vie et de mort, ils disent : « A demain les affaires. » Ils se renferment chez eux, se réfugient au foyer, à l'amour, à la nature. La nature est bonne mère, elle les reprendra bientôt, les absorbera dans son sein.

Danton se mariait en deuil. Sa première femme, tant aimée, venait de mourir le 10 février. Et il l'avait exhumée le 17, pour

la voir encore. Il y avait au 17 juin quatre mois jour pour jour qu'éperdu, rugissant de douleur, il avait rouvert la terre pour embrasser dans l'horreur du drap mortuaire celle en qui fut sa jeunesse, son bonheur et sa fortune. Que vit-il, que serra-t-il dans ses bras (au bout de sept jours !)? Ce qui est sûr, c'est qu'en réalité, elle l'emporta avec lui.

Mourante, elle avait préparé, voulu son second mariage qui contribua tant à le perdre. L'aimant avec passion, elle devina qu'il aimait et voulut le rendre heureux. Elle laissait aussi deux petits enfants et croyait leur donner une mère dans une jeune fille qui n'avait que seize ans, mais qui était pleine de charme moral, pieuse comme Mme Danton, et de famille royaliste. La pauvre femme, qui se mourait des émotions de septembre et de la terrible réputation de son mari, crut sans doute, en le remariant ainsi, le tirer de la Révolution, préparer sa conversion, en faire peut-être le secret défenseur de la Reine, de l'enfant du Temple, de tous les persécutés.

Danton avait connu au Parlement le père de la jeune fille, qui était huissier audiencier. Devenu ministre, il lui fit avoir une bonne place à la Marine. Mais tout obligée que la famille était à Danton, elle ne se montra point facile à ses vues de mariage. La mère, nullement dominée par la terreur de son nom, lui reprocha sèchement et septembre qu'il n'avait pas fait et la mort du Roi qu'il eût voulu sauver.

Danton se garda bien de plaider. Il fit ce qu'on fait en pareil cas quand on veut gagner son procès, qu'on est amoureux et pressé : il se repentit. Il avoua, ce qui était vrai, que les excès de l'anarchie lui étaient chaque jour plus difficiles à supporter, qu'il se sentait déjà bien las de la Révolution, etc.

S'il répugnait tant à la mère, il ne plaisait guère à la fille. Mlle Louise Gély, délicate et jolie personne, élevée dans cette famille bourgeoise de vieille roche, d'honnêtes gens médiocres, était toute dans la tradition de l'ancien régime. Elle éprouvait près de Danton de l'étonnement et un peu de peur, bien plus que

d'amour. Cet étrange personnage, tout ensemble lion et homme, lui restait incompréhensible. Il avait beau limer ses dents, accourcir ses griffes, elle n'était nullement rassurée devant ce monstre sublime.

Le monstre était pourtant bon homme; mais tout ce qu'il avait de grand tournait contre lui. Ce mystère d'énergie sauvage, cette poétique laideur illuminée d'éclairs, cette force du puissant mâle d'où jaillissait un flot vivant d'idées, de paroles éternelles, tout cela intimidait, peut-être serrait le cœur de l'enfant.

La famille crut l'arrêter court en lui présentant un obstacle qu'elle croyait insurmontable, la nécessité de se soumettre aux cérémonies catholiques. Tout le monde savait que Danton, le vrai fils de Diderot, ne voyait que superstition dans le christianisme et n'adorait que la Nature.

Mais, pour cela justement, ce fils, ce serf de la Nature, obéit sans difficulté. Quelque autel ou quelque idole qu'on lui présentât, il y courut, il y jura..... Telle était la tyrannie de son aveugle désir. La nature était complice; elle déployait tout à coup toutes ses énergies contenues; le printemps, un peu retardé, éclatait en été brûlant; c'était l'éruption des roses. Il n'y eut jamais un tel contraste d'une si triomphante saison et d'une situation si trouble. Dans l'abattement moral, pesait d'autant plus la puissance d'une température ardente, exigeante, passionnée. Danton, sous cette impulsion, ne livra pas de grands combats quand on lui dit que c'était d'un prêtre réfractaire qu'il fallait avoir la bénédiction. Il aurait passé dans la flamme. Ce prêtre enfin, dans son grenier, consciencieux et fanatique, ne tint pas quitte Danton pour un billet acheté. Il fallut, dit-on, qu'il s'agenouillât, simulât la confession, profanant dans un seul acte deux religions à la fois : la nôtre et celle du passé.

Où donc était-il, cet autel consacré par nos assemblées à la religion de la Loi, sur les ruines du vieil autel de l'arbitraire et de la Grâce ? Où était-il, l'autel de la Révolution, où le bon Camille, l'ami de Danton, avait porté son nouveau-né, donnant le premier l'exemple aux générations à venir ?

Ceux qui connaissent les portraits de Danton, spécialement les esquisses qu'en surprit David dans les nuits de la Convention, n'ignorent pas comment l'homme peut descendre du lion au taureau, que dis-je ? tomber au sanglier, type sombre, abaissé, désolant de sensualité sauvage.

Voilà une force nouvelle qui va régner toute-puissante dans la sanguinaire époque que nous devons raconter; force molle, force terrible, qui dissout, brise en dessous le nerf de la Révolution. Sous l'apparente austérité des mœurs républicaines, parmi la terreur et les tragédies de l'échafaud, la femme et l'amour physique sont les rois de 1793.

On y voit des condamnés qui s'en vont sur la charrette, insouciants, la rose à la bouche. C'est la vraie image du temps. Elles mènent l'homme à la mort, ces roses sanglantes.

Danton, mené, traîné ainsi, l'avouait avec une naïveté cynique et douloureuse dont il faut bien modifier l'expression. On l'accusait de conspirer. « Moi ! dit-il, c'est impossible !... Que voulez-vous que fasse un homme qui, chaque nuit, s'acharne à l'amour ? »

Dans des chants mélancoliques qu'on répète encore, Fabre d'Églantine et d'autres ont laissé la Marseillaise des voluptés funèbres, chantée bien des fois aux prisons, au tribunal même, jusqu'au pied de l'échafaud. L'Amour, en 1793, parut ce qu'il est, le frère de la Mort.

CHAPITRE V.

LES VENDÉENS. — LEUR APPEL À L'ÉTRANGER (MARS-JUIN 1793).

Le salut de Nantes fut celui de la France. — Machines employées pour armer la Vendée. — Henri de la Rochejaquelein. — Bataille de Saumur, 10 juin. — Rapports des Vendéens avec l'étranger, avril 1793. — Ils marchent vers Nantes. — Ils essayent de s'entendre avec Charette.

Deux phénomènes inattendus se virent à la fin de juin, l'un qui faillit perdre la France et l'autre qui la sauva.

Les trois Vendées (de l'Anjou, du Bocage et du Marais), essentiellement discordantes entre elles et communiquant très mal, s'unirent un moment, formèrent une même masse d'une grande armée barbare, et sur la Loire roulèrent ensemble, à Saumur, à Angers, à Nantes, leur épouvantable flot.

Mais voici l'autre phénomène : les Girondins, proscrits à Paris comme royalistes, organisèrent dans l'Ouest, délaissé et sans secours, la plus vigoureuse défense contre les royalistes. Ils votèrent des troupes contre la Convention et les envoyèrent contre la Vendée. Sauf quelques centaines de Bretons qui allèrent au Calvados, la Bretagne girondine resta dans son rôle héroïque; elle fut le vrai roc de la résistance, et contre le royalisme breton qu'elle portait dans son sein, et contre l'émigration qui la menaçait de Jersey, enfin contre l'invasion vendéenne qu'elle brisa devant Nantes.

L'attaque de Nantes, fait minime si l'on considérait le nombre des morts, est un fait immense pour les résultats. L'empereur Napoléon a dit avec raison que le salut de cette ville avait été le salut de la France.

Nantes présenta de mars en juin un spectacle d'unanimité rare et formidable. Les mesures sévères, terribles, qu'exigeait la situation, furent prises par l'administration girondine et, sur la demande

des modérés, exécutées énergiquement par les Girondins et les Montagnards, sans distinction. Ce fut le club girondin qui, le 13 mars, par l'organe du jeune Villenave, demanda le tribunal révolutionnaire et l'exécution immédiate des traîtres, la guillotine sur la place, de plus une cour martiale ambulante qui, parcourant le département avec la force armée, jugerait et exécuterait.

On entrevoit par ceci (et l'on verra mieux plus tard) que la France républicaine, parmi tant de dissidences extérieures et bruyantes, tant de cris, tant de menaces, conservait un fonds d'unité.

Il est curieux de voir, en opposition, combien la Coalition, si parfaitement une dans ses manifestes, était discordante, combien les Vendées, qui pour frapper Nantes prennent une apparence d'unité si terrible, combien elles étaient divisées, hostiles pour elles-mêmes.

Nous ignorions encore, en 1850, quand nous écrivîmes le tome IV de cette histoire, une partie des moyens tout artificiels qu'on employa pour lancer ce malheureux peuple, ignorant, aveugle, contre ses propres intérêts. Nous ne connaissions non plus que très imparfaitement les mésintelligences des chefs, la rivalité intérieure des nobles et du clergé[1].

La première machine, on l'a vu, fut l'emploi d'un paysan ignorant, intelligent, héroïque, Cathelineau, que d'Elbée et le clergé opposèrent aux nobles. D'Elbée, Saxon de naissance, était haï et

[1] Je donnerai plus loin le détail des miracles grossiers de physique et de magie blanche qu'on fit pour faire prendre les armes aux infortunés Vendéens. Les prêtres et les nobles employèrent habilement des domestiques et des paysans à eux. Le fameux Souchu n'était pas juge, comme je l'ai dit, mais serviteur de la famille Charette. De ces domestiques, le plus énergique et le plus indépendant fut le garde-chasse Stofflet, que son maître avait amené de Lorraine. Escamoteur habile, il étonnait aussi les paysans par les phénomènes de l'aimant. Ils le croyaient sorcier. C'était un homme d'humeur sombre, faible de corps, d'apparence timide, mais d'une audace indomptable. Ce tartufe, en 1792, disait toujours aux paysans : «Mes enfants, mes enfants, obéissons aux lois.» Et à la mort de Louis XVI : «Voilà que le Roi a été égorgé pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. On peut venir nous égorger chacun dans

jalousé des autres chefs, officiers inférieurs et gentilshommes campagnards, généralement de peu de tête. Il n'eût pu dans les commencements commander lui-même. Le clergé, après les affaires de Fontenay, fit parler Cathelineau. Il menaça les nobles poitevins d'emmener ses compatriotes, les paysans de l'Anjou. Lescure, *le saint du Poitou,* qui appartenait aux prêtres, appuya. Et tout dès lors fut sous une même influence, qui fut celle du clergé.

La seconde machine employée entre les deux combats de Fontenay, lorsque les Vendéens étaient abattus de leur échec, vint à point les relever. On leur fabriqua un évêque. Un soldat républicain, pris par eux et depuis secrétaire de Lescure [1], déclara que, sous l'habit laïque, il était en réalité un des quatre vicaires apostoliques envoyés par le pape en France, de plus évêque d'Agra. Les fameuses sœurs de la Sagesse, mêlées à toutes les intrigues, Brin, leur curé de Saint-Laurent, le curé de Saint-Laud d'Angers, le curé Bernier, tous tombent à genoux, demandent la bénédiction du fourbe. Le peuple est ivre de joie, il sonne les cloches à volée.

Le but de Lescure et des autres chefs était de faire de la Vendée une force unique, sous une même direction, et pour cela de soumettre les curés à ce prétendu évêque. Dans un acte du 1er juin, signé du nom de Lescure, on dit : « Que les curés qui n'ont pas

notre maison, il faut nous mettre en défense, avoir des armes, de la poudre. » — Stofflet haïssait et méprisait les nobles; on verra qu'il leur fit à Granville l'affront le plus sanglant. (*Mémoires inédits de Mercier du Rocher,* administrateur du département de la Vendée.) Une copie de ce manuscrit se trouve dans la collection inestimable de MM. Dugast-Matifeux, de Montaigu, et Fillon, de Fontenay.

[1] Tout ceci est parfaitement établi dans le procès de l'imposteur (Guillot de Folleville, ex-curé de Dol). M. de Lescure, fort dévot, favorisa visiblement cette fraude pieuse qu'il crut utile à la guerre sainte. Guillot voyageait dans sa voiture, et M. de Lescure mourut dans ses bras, quoique à cette époque il fût déjà démasqué. (Procès manuscrit de Guillot, collection de M. Dugast-Matifeux.) On y voit entre autres choses curieuses que, quand les Vendéens le prirent, ils lui trouvèrent sa carte de Jacobin. Et quand les républicains le prirent, ils lui trouvèrent un cœur d'or qui contenait, selon le procès-verbal, « des ordures religieuses » (des reliques peut-être), et des cheveux qu'une femme, dit-il, lui avait donnés. Il était joli homme, de belles manières, nul d'esprit, doux et béat.

reçu encore les pouvoirs de leurs évêques, et qui ne s'adresseront pas à M. l'évêque d'Agra, *pour qu'il règle leur conduite,* seront arrêtés. »

D'Elbée, Lescure et le clergé firent Cathelineau général en chef. On nomma général de la cavalerie un séminariste de dix-sept ans, le jeune Forestier, fils d'un cordonnier de Caudron, aventureux, intrépide et d'une jolie figure.

A l'avant-garde marchait le plus souvent un autre jeune homme, cousin de Lescure, Henri de la Rochejaquelein, *M. Henri,* comme l'appelaient les paysans. Il portait au col un mouchoir rouge; toute l'armée en porta. C'était un jeune homme de vingt et un ans, qui avait déjà six ans de service, étant entré à quinze dans la cavalerie. Son père était colonel de Royal-Pologne. Le jeune homme n'avait pas émigré; on l'avait fait capitaine dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Ni le séjour de Paris, ni ce détestable corps, école d'escrime et d'insolence, n'avaient changé le Vendéen. Il était resté un vrai gentilhomme de campagne, grand chasseur, toujours à cheval, fort connu des paysans.

C'était une grande figure svelte, anglaise plutôt que française, cheveux blonds, l'air à la fois timide et hautain, comme sont souvent les Anglais. Il avait, au plus haut degré, une chose bonne pour l'attaque, le mépris de l'ennemi.

Ces braves, qui nous méprisaient tant, ignoraient que chez les *patauds,* dans les armées républicaines, il y avait les plus grands hommes de guerre du siècle (et de tous les siècles), des hommes d'un tout autre ordre qu'eux, les Masséna, les Hoche, les Bonaparte.

Les masses vendéennes, qui suivaient ces chefs, éparses et confuses, eurent ce bonheur à Saumur de trouver les républicains moins organisés encore. Ceux-ci avaient avec eux cependant un organisateur habile, Berthier, le célèbre chef de l'état-major de l'Empereur. Mais Berthier, Menou, Coustard, Santerre, les généraux républicains, n'arrivèrent qu'au moment de la bataille. Ils ne purent rien que payer vaillamment de leur personne; les deux

premiers furent blessés et eurent plusieurs chevaux tués sous eux. Ils avaient contre eux à la fois l'indiscipline et la trahison. La veille même, La Rochejaquelein déguisé avait dîné dans Saumur. Un garde d'artillerie fut surpris enclouant une pièce de canon. Dans le combat même, deux bataillons à qui Coustard ordonnait de garder le pont de Saumur crièrent qu'il les trahissait et le mirent lui-même à la bouche d'un canon.

Avec tout cela, les Vendéens eurent peine à emporter l'affaire. La Rochejaquelein chargeait obstinément sur la droite sans voir que, toujours resserré entre le coteau et la rivière, il ne pouvait se déployer avec avantage. Ce fut à 7 heures du soir que Cathelineau, montant sur une hauteur, vit nettement la difficulté. Il donna à la bataille une meilleure direction. On tourna les républicains. Les bataillons de formation nouvelle s'effrayèrent, se débandèrent, s'enfuirent par la ville en désordre, puis par les ponts de la Loire.

A 8 heures, Coustard, voyant que la gauche était perdue et l'ennemi déjà dans la ville, entreprit de la reprendre. Il ordonna aux cuirassiers commandés par Weissen de nettoyer la chaussée qui y conduisait en prenant une batterie qu'établissaient les Vendéens : « Où m'envoies-tu ? » dit Weissen. — « A la mort, » lui dit Coustard. Weissen obéit bravement, mais il ne fut point soutenu et revint couvert de blessures.

Le représentant Bourbotte se battit aussi comme un lion. Son cheval fut tué, et il était pris, si un jeune lieutenant, en pleine mêlée, ne fût descendu et ne lui eût donné le sien. Bourbotte admira le jeune homme et fut plus préoccupé de lui que de son péril. Il le trouva intelligent autant qu'héroïque. Dès ce jour, il ne le perdit pas de vue qu'il ne l'eût fait général. Six mois après, ce général, le jeune Marceau, gagnait la bataille décisive du Mans, où s'ensevelit la Vendée.

Cinq mille hommes se rendirent dans Saumur et mirent bas les armes. Mais ceux qui restaient dans les redoutes extérieures ne se rendirent pas. En vain Stofflet les attaqua avec vingt pièces de canon.

La route de Paris était ouverte. Qui empêchait de remonter la Loire, de montrer le drapeau blanc aux provinces du centre? Henri de la Rochejacquelein voulait qu'on allât au moins jusqu'à Tours.

Les Vendéens n'avaient qu'une cavalerie misérable; s'il en eût été autrement, rien n'eût empêché certainement mille hommes bien montés et déterminés de percer jusqu'à Paris.

Pour se faire suivre de la masse vendéenne, il n'y fallait pas songer. Le paysan avait fait un prodigieux effort en restant si longtemps sous le drapeau. Parti (la seconde fois) le 9 avril, il avait à peine, en passant de Fontenay à Saumur, revu ses foyers. Plusieurs au 9 juin se trouvaient absents de chez eux depuis deux mois! Or telles sont les habitudes du paysan vendéen, comme l'observe très bien Bourniseau, que : « Quand il eût été question de prendre Paris, on n'eût pu l'empêcher, au bout de six jours, d'aller revoir sa femme et prendre une chemise blanche. » Aussi Cathelineau était d'avis qu'on ne s'écartât pas beaucoup et qu'on se contentât d'Angers.

Mais les chefs généralement voulaient aller à la mer.

Lescure voulait y aller à gauche, prendre Niort et la Rochelle.

Bonchamp voulait y aller à droite, par la Bretagne, étendre la chouannerie qui déjà avait commencé, tâter les côtes normandes, savoir si elles étaient vraiment royalistes ou girondines.

D'Elbée allait à la mer par Nantes, par l'entrée de la Loire, cette grande porte de la France. C'est l'avis qui prévalut.

Ils attendaient impatiemment les secours de l'Angleterre, et ils savaient qu'ils n'en recevraient rien tant qu'ils n'apparaîtraient pas en force sur la côte et ne pourraient pas offrir un port aux Anglais [1].

[1] Dès 1791, à l'époque de la fuite du Roi, cent gentilshommes voulaient s'emparer des Sables. Une frégate et quatre petits bâtiments chargés de soldats tentèrent de débarquer. Ce fut encore les Sables que les Vendéens attaquèrent le 29 mars 1793, jour du Vendredi saint. On voit combien ils tenaient à avoir un port. (*Mémoires manuscrits de Mercier du Rocher.*) — Les trois faits que

semblables. Les Hurons leur donnaient volontiers leurs filles, pour avoir de cette race singulièrement intrépide, celle qui poussait le plus loin le mépris de la vie. Nos joyeux compatriotes passaient le temps au désert à faire danser les sauvages. Nouveau trait de ressemblance avec l'armée de Charette, où l'on dansait toutes les nuits.

Cette armée tenait beaucoup d'une bande de voleurs et d'un carnaval. Ces joyeux danseurs étaient très féroces. Le combat, le bal, la messe et l'égorgement, tout allait ensemble.

Charette était un homme sec, d'une trentaine d'années, étonnamment leste et agile. Souvent, dans les moments pressés, il passait par la fenêtre. Il avait la poitrine étroite (on l'avait cru poitrinaire), une main brûlée dans son enfance, de petits yeux noirs perçants, la tête haute, le nez retroussé, menton saillant, bouche plate, bandée comme un arc... Ce nez au vent, cette bouche, lui donnaient l'air audacieux, l'air d'un déterminé bandit[1].

Ce qui étonnait le plus les républicains, c'était de voir au col de cette singulière figure une coquette écharpe noire à paillettes d'or, ornement fantasque qu'il portait en souvenir de quelque dame. Non certes par fidélité. Il changeait toutes les nuits. Il n'y eut jamais un pareil homme. Les grandes dames du pays, les petites filles de village, tout lui était bon. Des dames le suivaient à cheval, quelques-unes vaillantes, parfois sanguinaires. Elles pas-

[1] J'ai vu chez M. Suc (l'aimable et gracieux statuaire) un monument bien étrange : c'est le plâtre complet de la tête de Charette, moulé sur le mort. J'ai été frappé de stupéfaction. On sent là une race à part, fort heureusement éteinte, comme plusieurs races sauvages. A regarder par derrière la boite osseuse, c'est une forte tête de chat. Il y a une bestialité furieuse, qui est de l'espèce féline. Le front est large, bas. Le masque est d'une laideur vigoureuse, scélérate et militaire, à troubler toutes les femmes. L'œil arrondi, enfoncé, pour d'autant mieux darder l'éclair de fureur et de paillardise. Le nez est le plus audacieux, le plus aventureux, le plus chimérique qui fut et sera jamais. Le tout effraye, surtout par une légèreté incroyable, et pourtant pleine de ruse, mais jetant la vie au vent, la sienne et celle des autres.

Un mot fait juger Charette : son lieutenant Savin disait à sa femme : « Je crains moins pour toi l'arrivée des bleus qu'une visite de Charette. »

saient des nuits avec Charette, puis rentraient chez leurs maris, résignés et satisfaits, pour l'amour de l'autel et du trône.

Charette croyait être très noble. Il se faisait venir de certains Caretti du Piémont. Il y avait cependant des Charette dans la robe. Un d'eux se fit condamner à mort dans l'affaire de la Chalotais. La mère de Charette était des Cévennes. Son père, officier, et deux autres passaient dans un bourg près d'Uzès; ils voient au balcon trois gentilles Languedociennes. « Ce seront nos femmes, » disent-ils; ils montent, demandent, obtiennent. Charette naquit de ce caprice en 1765.

Il avait vingt-huit ans en 1793. Il était lieutenant de marine, avait fait plusieurs campagnes de guerre, avait donné sa démission et vivait dans son petit manoir de Fonteclause, avec une vieille femme riche qu'il avait épousée pour accommoder ses affaires.

Il ne tint pas aux nobles qu'il ne se dégoûtât bientôt de la guerre, ne les laissât là. Ils disaient qu'il n'était pas *noble,* ils l'appelaient *le petit cadet* ou *le Savoyard;* ils assuraient qu'il était lâche, ne savait que fuir. Personne en effet n'en eut plus souvent occasion avec les bandes qu'il menait. Il les aguerrit à force de fuir et en fuyant avec eux.

L'armée de Charette se battait pour la proie et le pillage, mais lui, pour se battre. Il leur laissait ce qu'on prenait. De même pour les guinées; il les distribuait dès qu'il en venait. Il n'avait ni gîte ni table, mangeait chez ses officiers, couchait où et comme il pouvait.

La France a tué Charette qui a tant répandu son sang, mais elle ne l'a point haï. Pourquoi? Ce brigand du moins n'était point du tout hypocrite. Il n'affectait nul fanatisme, pas même celui du royalisme. Il aimait peu les émigrés, jugeait parfaitement les princes. Ils ne lui pardonnèrent jamais sa fameuse lettre au prétendant : « La lâcheté de votre frère a tout perdu. » Pour les prêtres, il n'en usait guère et détestait spécialement ceux de l'armée d'Anjou[1]. Un jour que l'abbé Bernier lui faisait demander ce qui l'empêchait

[1] Comment expliquer la suppression de la Vie de Charette par Bouvier-Desmortiers, en 1809? En quoi pouvait-il déplaire à la police? Il n'y a pas un

IMPRIMERIE NATIONALE.

de se réunir à la grande armée, Charette, qui connaissait les secrètes galanteries de l'intrigant hypocrite, répondit plaisamment : « Vos mœurs. »

Toute la crainte des gens de Charette, c'était qu'il ne les laissât là, qu'il ne désertât pour aller se joindre aux gens de la haute Vendée. Une fois, dans cette crainte, ils étaient près de le tuer [1]. Lui, sans se déconcerter, il fondit sur eux le sabre à la main.

En réalité, Charette n'avait ni intérêt ni désir d'entrer en rapport intime avec la Vendée dévote. Quand celle-ci lui proposa de coopérer au siège, il venait de reprendre Machecoul, la porte de Nantes, et il eût fort aimé à prendre Nantes, mais seul, et non avec les autres.

Nantes était la Jérusalem pour laquelle les bandes de Charette avaient une vraie dévotion. Ils la jugeaient sur les profits que donnait chaque combat, sur l'argent, sur les assignats qu'ils trouvaient en retournant les poches des *culottes de soie* (ils appelaient ainsi les Nantais). Ce que devait renfermer une telle ville, ce que la traite et le commerce des îles y entassaient depuis deux siècles, c'est ce qu'on ne pouvait calculer. Les *bravi* de Charette y entraient, y rôdaient sous mille déguisements, regardant insatiablement ces sérieuses maisons, qui, sans avoir le faste de celles de Bordeaux, n'en cachaient pas moins, entassés à cinq étages, les trésors des deux mondes.

mot contre le gouvernement. Ceux à qui cette apologie de Charette déplaisait certainement, c'étaient les grands noms aristocratiques ralliés à l'Empereur et très influents près de lui. Ce livre naïf dans sa partialité même dérangeait cruellement l'épopée convenue de la Vendée. On chercha tous les moyens de l'enfouir dans la terre. — Il en a été à peu près de même pour Vauban, sur Quiberon, le rôle du comte d'Artois, etc. (Voir sur tout ceci l'article *Charette* et autres que M. Lejean a mis dans la *Biographie bretonne*, tous d'une critique pénétrante, aussi fermes qu'ingénieux et de main de maître.)

[1] Le vrai rival de Charette fut un Bordelais, Joly, homme vraiment extraordinaire, ignorant, qui savait d'instinct tous les arts : excellent tailleur, horloger, peintre, architecte, cordonnier, forgeron, chirurgien. Il était d'une bravoure et d'une férocité extraordinaires. Il fit fusiller son fils qui servait les patriotes. Il méprisait les nobles (comme Stofflet) et détestait Charette, qui le fit tuer.

Néanmoins Charette sentait que, s'il entrait dans la ville avec la grande armée d'Anjou, sa bande ne viendrait qu'en sous-ordre, qu'il aurait petite part.

Il vint au siège pour la forme, ne pouvant s'en dispenser, comme à un rendez-vous d'honneur. Le soir du 28 juin, il était avec son monde au pont Rousseau, à l'embouchure de la Sèvre. Pendant qu'on dressait sa batterie, ses gens, selon leur usage, se mirent à faire une ronde et dansèrent joyeusement. Les canonniers parisiens, qui sur l'autre bord de la Loire les voyaient des hauteurs de Nantes, se piquèrent et d'un boulet leur tuèrent trois ou quatre danseurs.

CHAPITRE VI.

SIEGE DE NANTES.

Noble hospitalité de Nantes. — Férocité vendéenne. — Nantes appelle à son secours. — Anarchie du ministère de la guerre. — Les héros à 500 livres. — Difficulté de défendre Nantes. — Le maire Baco. — Le ferblantier Meuris. — Le club de Vincent-la-Montagne. — Jalousie des Girondins. — Union des deux partis. — Arrivée des Vendéens. — Les représentants et les militaires ne croient pas pouvoir défendre la ville. — La mort de Cathelineau. — La guerre change de caractère.

§ 1. — DANGER ET ABANDON DE NANTES (MARS-JUIN 1793).

La défense de Nantes était une grande affaire, non seulement de patriotisme, mais d'humanité. Elle était l'asile général des fugitifs de l'Ouest, des pauvres gens qui n'osaient plus rester dans les campagnes, qui fuyaient leurs maisons, leurs biens, abandonnés aux brigands. C'était tout autour comme une mer de flammes et de sang. On arrivait, comme on pouvait, ruiné, dépouillé, souvent en chemise, les hommes blessés, sanglants, les femmes éplorées, ayant vu tuer leurs maris, écraser leurs petits enfants. Pour tout ce peuple naufragé, le port de salut était Nantes.

Nous pouvons en connaissance de cause rendre ce témoignage aux hommes de l'Ouest; ils sont économes, ils sont généreux. La simplicité antique des mœurs, la sobriété habituelle, la parcimonie même, qui est leur caractère, leur permettent dans les grandes circonstances une munificence héroïque, une noble prodigalité; quand le cœur s'ouvre, la main s'ouvre aussi, large et grande[1].

[1] Tels ils étaient alors, tels je les ai trouvés, quand dans ce grand naufrage je suis venu poser ici mon mobile foyer. Mon cœur s'est réchauffé en voyant que la France est toujours la France. Il ne tenait qu'à moi d'user très largement de cette noble hospitalité. — Un brave Vendéen tout d'abord, excellent patriote, sachant que j'écrivais ici la Vendée de 1793, vint m'offrir de me prendre

Nantes alors nourrit tout un monde; elle devint la maison de tous ceux qui n'en avaient plus : la grande cité ouvrit à ce pauvre troupeau fugitif de la guerre civile des bras maternels. Elle logea, solda ce peuple, remplit ses couvents déserts des habitants légitimes pour qui ils furent fondés, des pauvres.

Que telle ville, comme Valenciennes, fût prise par les Autrichiens, ou Nantes par les Vendéens, ce n'était pas la même chose. Le droit des gens, dans le premier cas, protégeait les habitants; qu'avaient-ils à craindre? Mais, Nantes prise, les Nantais allaient se trouver en face d'un peuple aveugle et furieux qui abhorrait la ville du Gouvernement comme la République elle-même, qui connaissait par leur nom pour les détester ses magistrats, ses notables. Les réfugiés surtout se retrouvaient sous la main des meurtriers dont la poursuite les avait chassés de leurs maisons; la fureur des haines

dans sa voiture et de faire avec moi, pour moi, la visite de toutes les localités devenues historiques; je refusai de lui faire faire ce dispendieux voyage. Alors il s'enhardit et m'avoua qu'il avait un autre but auquel il voulait en venir, *de m'offrir sa maison de Nantes.*— D'autres personnes ont aussi voulu également s'emparer de moi et me conduire partout. — Qu'ils m'excusent de n'avoir rien accepté. Le lien fort et sacré de l'hospitalité antique, égal à celui de la parenté, n'en est pas moins formé entre eux et moi. Ceux de la sympathie existaient dès longtemps. Les premières pages de ma *Description de la France* (t. II de mon Histoire) le témoignent assez. — Ce dont j'avais besoin, en sortant de Paris, c'était d'être éclairé, soutenu dans mon travail par les précieux documents que contiennent les dépôts publics, les collections particulières de Nantes. Ils m'ont été ouverts avec une libéralité dont je resterai toujours reconnaissant. La bibliothèque, les archives de la mairie, du département et des tribunaux m'ont révélé un monde que je ne soupçonnais même pas. L'historien a pu dire comme Thémistocle sorti d'Athènes : « Nous périssions, si nous n'eussions péri. » — Qu'aurais-je fait, même à Paris, si je n'avais eu connaissance de la collection de M. Dugast-Matifeux, unique pour l'histoire de la Révolution dans l'Ouest? M. Dugast, lui-même historien (et qui nous doit cette grande histoire), n'en a pas moins ouvert le trésor de sa collection, de son érudition plus vaste encore, au nouveau venu qui esquisse l'épopée vendéenne, s'ingéniant à se voler lui-même, pour donner à un autre la fleur de tant de choses neuves, importantes, si laborieusement amassées. J'en suis heureux pour moi, mais j'en suis fier pour la nature humaine, pour la France que tant de gens dépriment aujourd'hui, pour la France patriote.

locales, les vengeances particulières, allaient se lâcher, sans bride ni frein. Ce n'était pas la mort qu'on avait le plus à craindre, mais bien les supplices. Les Vendéens en avaient inventé d'étranges et vraiment effroyables. Quand les Nantais arrivèrent, en avril 1793, à Challans, ils virent cloué à une porte je ne sais quoi qui ressemblait à une grande chauve-souris; c'était un soldat républicain qui depuis plusieurs heures restait piqué là, dans une effroyable agonie, et qui ne pouvait mourir.

On a souvent discuté la triste question de savoir qui avait eu l'initiative de ces barbaries, et lequel des deux partis alla plus loin dans le crime. On a parlé, on parle insatiablement des noyades de Carrier; mais pourquoi parle-t-on moins des massacres de Charette? L'entente des *honnêtes gens* pour réveiller sans cesse certains souvenirs, étouffer les autres, est chose admirable. D'anciens officiers vendéens, rudes et féroces paysans, avouaient naguère à leur médecin, qui nous l'a redit, que jamais ils ne prirent un soldat (surtout de l'armée de Mayence) sans le faire périr, et dans les tortures, quand on en avait le temps. Quand on n'aurait pas ces aveux, la logique seule dirait que le plus cruel des deux partis était celui qui croyait venger Dieu, qui cherchait à égaler par l'infini des souffrances l'infini du crime. Les républicains, en versant le sang, n'avaient pas une vue si haute. Ils voulaient supprimer l'ennemi, rien de plus; leurs fusillades, leurs noyades, étaient des moyens d'abréger la mort et non des sacrifices humains. Les Vendéens au contraire, dans les puits, les fours comblés de soldats républicains, dans les hommes enterrés vifs, dans leurs horribles *chapelets*, croyaient faire une œuvre agréable à Dieu.

La terreur trop légitime que l'attente de ces barbares répandait dans Nantes respire dans les lettres, les adresses suppliantes et désespérées que l'administration nantaise envoie coup sur coup aux départements voisins. Le président du département écrivait au Morbihan : « Nos maux sont extrêmes. Demain Nantes sera livrée au pillage. Une troupe immense de brigands nous enveloppe; ils sont maîtres de la rivière. Tous les chemins sont fermés; aucun

courrier n'arrive à nous. Nos subsistances sont pillées; la famine va nous saisir. Au nom de l'humanité, donnez-nous de vos nouvelles. Adieu, frères, cet adieu est peut-être le dernier. »

On peut dire que, ni avant ni après le 2 juin, ni les Girondins ni les Montagnards ne firent rien pour Nantes [1]. Six cents hommes furent envoyés, en avril, à une ville noyée d'un déluge de cent mille barbares! Le 13 juin, le Comité de salut public proposa d'envoyer mille hommes qu'offrait la ville de Paris. Ils n'y allèrent point, sauf quatre compagnies de canonniers parisiens. Nantes écrivait des adresses furieuses à la Convention. Le 22, elle lui apporta son dernier appel et comme son testament de mort. L'Assemblée vota un secours de 500,000 francs et l'envoi de représentants qui devaient essayer de ramasser quelques forces dans les départements voisins. Les Nantais, indignés, s'écrièrent en quittant la barre : « Vous nous abandonnez... eh bien, le torrent vous emportera! »

La Convention, à vrai dire, croyait Nantes garantie par une armée. Le Comité de salut public n'avait jamais osé lui dévoiler franchement l'horreur de la situation; à chaque mauvaise nouvelle il amusait l'Assemblée de quelques mensonges. En annonçant la défaite du 24 mai, il dit qu'on allait envoyer une armée de soixante mille hommes! L'Assemblée se rendormit... Au dernier appel de Nantes, au 22 juin, le Comité assura que le général Biron allait faire une diversion avec son armée de trente-cinq mille hommes. Or la revue de cette armée, faite avec soin un mois après par deux envoyés montagnards, donna ce chiffre précis : neuf mille hommes, dont trois mille ne sont pas armés et trois mille sont des recrues qui arrivent et ne savent pas tenir un fusil. Biron, en réalité, n'avait que trois mille soldats. Cette misérable troupe était cachée dans Niort, plutôt que logée; elle n'avait pas de pain en avance pour un jour. On comptait sur elle pour couvrir, non pas

[1] Les *Mémoires* de Mercier du Rocher établissent parfaitement l'indifférence commune des deux partis. Le département de la Vendée n'eut réponse ni de Monge, ni de Beurnonville, ni de Bouchotte, ni de la Convention.

Nantes seulement, mais Paris! On voulait que Biron, avec cette triste bande, traversât un quart de la France, passât sur le corps de la grande armée victorieuse des Vendéens et vînt se poster à Tours pour couvrir la capitale.

Tout ceci ne tenait pas seulement à la désorganisation générale, mais très spécialement à l'anarchie du ministère de la guerre. Il était, depuis le 4 avril, dans les mains du Montagnard Bouchotte, patriote, mais très faible, et qui, par un effet naturel de la situation, était le jouet des clubs. Nul ministre n'existait qu'à condition de leur obéir, et Bouchotte avait pour premiers commis les principaux meneurs des sociétés populaires. La défiance maladive de ces sociétés, légitimée, il est vrai, par d'innombrables trahisons, leur faisait demander sans cesse d'autres généraux et dicter de nouveaux choix.

Encore le Rhin et le Nord gardaient une espèce d'ordre. L'horreur du chaos, c'était la Vendée. Là les généraux changeaient d'heure en heure. « On faisait généraux des hommes qui n'avaient jamais monté la garde. » Le vaudevilliste Ronsin devint général en trois jours. Bouchotte eut la faiblesse de le faire son adjoint, en sorte qu'il se faisait appeler général-ministre.

Robespierre et les Jacobins, maîtres du Comité de salut public à partir du 13 juin (par Saint-Just, Couthon, Jean-Bon Saint-André), ne pouvaient-ils faire quelque chose pour la réforme du ministère de la guerre, misérablement abandonné aux derniers des Cordeliers ? La difficulté était celle-ci : Robespierre, comme on l'a vu à la fin de juin, avait humilié, divisé les Cordeliers. Fortifié d'une partie des Cordeliers (Marat, Legendre, Hébert, Chaumette) qui se rattachèrent à lui en cette circonstance, il avait arraché Paris aux Cordeliers *enragés* (Roux, Leclerc, etc.). Ce grand résultat fut acheté par l'influence qu'on laissa prendre aux Hébertistes au ministère de la guerre, surtout pour l'affaire vendéenne.

Paris les vomit en Vendée; Ronsin s'y gorgea à plaisir, paradant en voiture découverte devant le front de l'armée, avec des

filles publiques, avec un monde d'épaulettes, de jeunes polissons à moustaches qui n'avaient jamais fait la guerre que dans les cafés de Paris.

Ces braves avaient une excuse pour ne pas voir l'ennemi. Leurs troupes n'étaient pas formées. Les *héros à 500 livres* que l'on avait engagés étaient généralement des ivrognes indisciplinables qui commandaient à leurs chefs, et, colorant leurs frayeurs de défiances fausses ou vraies, criaient aux moindres rencontres : « On nous vend... Nous sommes trahis ! » La plupart restaient à Tours, s'obstinant à attendre les canons qu'on leur promettait de Paris, protestant que, sans canons, ils ne pouvaient faire un pas.

Mais si Nantes ne recevait point de secours, elle recevait du moins des conseils. Il lui en venait de tous côtés, des conseils impérieux, car tout le monde commandait. Toute autorité avait ses agents dans l'Ouest, et le ministre de la guerre, et le ministre des relations extérieures, et la Commune de Paris, non seulement la Commune, mais le Département, mais les sections, mais les sociétés populaires. Ronsin y vint avec ses dix aides de camp, et l'effet fut tel dans Nantes qu'on prit le parti de chasser indistinctement tous les agents du pouvoir exécutif et de leur fermer les portes. On alla jusqu'à leur dire qu'on les ferait arrêter.

Il est curieux de savoir ce que Ronsin et Santerre proposaient pour sauver Nantes... Santerre voulait qu'on fît venir six mille hommes de Dunkerque ! Ronsin douze mille hommes de Metz ! Inventions admirables dans un danger si pressant ! J'aime mieux une autre idée de Rossignol et de Santerre : « Envoyez-nous un bon chimiste... Fourcroy, par exemple. Par des mines, des fumigations ou autres moyens, on pourrait détruire, endormir, asphyxier l'armée ennemie. »

§ 2. — LA RÉSISTANCE DE NANTES. — LE FERBLANTIER MEURIS (JUIN 1793).

Nantes étant ainsi abandonnée, que pouvait-elle pour elle-même ?

ses ponts, sur la Loire par son château, mais infiniment peu sur l'Erdre. La jaune rivière des tourbières, par ces labyrinthes de jardins murés qui couvrent ses bords, par ces sinistres ruelles de vieux couvents abandonnés, de maisons nobles, devenues biens nationaux, et sans habitants, donnait un trop facile accès aux loups, aux renards, qui, de nuit, venaient de près flairer la ville.

Nantes ne manquait pas de chefs militaires. La population aimait beaucoup le général des dragons rouges de Bretagne, l'ex-chirurgien Beysser. C'était un Alsacien, très brave, buveur et rieur, l'un des beaux hommes de France. Il avait fait la guerre aux Indes. Il avait une confiance incroyable qui souvent le faisait battre. Il chansonnait l'ennemi et fit des chansons jusque sous la guillotine. Inconséquent et léger, il n'était pas au niveau d'une affaire aussi grave que la défense de Nantes.

Un homme fort aimé aussi était le Girondin Coustard, créole intrépide, qui se fit Nantais et représenta Nantes à la Convention. Nous l'avons vu héroïque à la bataille de Saumur. Lui, il voulait défendre Nantes ou bien y périr. Sans nul doute, il avait senti que Nantes abandonnée serait l'opprobre éternel du parti girondin, la confirmation de tout ce qu'on disait de ses liaisons avec la Vendée. Nantes sauvée, au contraire, la Gironde était sauvée, du moins dans l'histoire.

La maire de Nantes, Baco, autre Girondin, ex-procureur du Roi, était un homme de robe fait pour les choses d'épée. Il voulait, le 13 mars, que, par toutes ses issues, Nantes sortît en armes et tombât sur l'ennemi. C'était un homme sanguin, violent, impérieux, aristocrate de caractère, républicain de principes. Il plaisait au peuple par sa vigueur, par une sorte d'emphase héroïque qu'il avait dans le commandement, par sa blanche crinière de lion qu'il secouait orgueilleusement. On l'appelait le *roi Baco*. Personne n'a eu plus d'aventures. Maire de Nantes, il sauva la ville, brava insolemment la Convention qui faillit le guillotiner. Commissaire à l'île de France, directeur de l'Opéra à Paris, définitivement il alla mourir à la Guadeloupe.

Les beaux registres de Nantes, admirablement conservés, restent pour témoigner à la gloire de cette vigoureuse dictature. On peut y voir la prévoyance universelle, l'activité infatigable, la forte décision, par lesquelles une seule ville intimida tout un monde. Ce gouvernement girondin fit précisément ce que les Montagnards auraient fait. Il convainquit les Vendéens qu'on ne mollirait jamais devant eux. Le 21 mars, on en eut la preuve. Le jury, qui venait de condamner des insurgés, fit savoir à l'administration que, si l'on exécutait, l'ennemi mettrait à mort cent soixante patriotes qu'il avait entre les mains : l'administration donna ordre d'exécuter sur-le-champ.

Avec tout cela, la résistance aurait été fort douteuse, si elle n'avait pris un caractère entièrement populaire, si la question ne se fût posée dans ses véritables termes, entre le Nantais et le Vendéen, l'ouvrier et le paysan, les souliers et les sabots.

Si la défense eût été toute militaire, Nantes était perdue. Si elle eût été bourgeoise seulement et par la garde nationale où dominaient les marchands, négociants, gens aisés, etc., Nantes était perdue. Il fallait que *les bras nus,* les hommes rudes, les travailleurs, prissent violemment parti contre les brigands et devinssent une avant-garde. Les bourgeois ne manqueraient pas d'agir également par émulation. C'est précisément ce qui arriva et ce qui sauva la ville.

Le 15 mars, le lendemain de ces terribles nouvelles d'assassinats, de massacres, d'hommes enterrés vifs, il y avait une grande panique. Les femmes, dans une sorte d'agonie de peur et de défaillance, s'accrochaient à leurs maris et les retenaient. Baco et les magistrats firent une chose insolite; ils parcoururent la ville à pied, s'arrêtant, se mêlant aux groupes, demandant à chacun ce qu'il fallait faire.

Il y avait dans la Haute-Grand'Rue, tout près de Saint-Pierre, un ouvrier en boutique, ferblantier de son état, qui avait grande influence dans le quartier. Meuris, c'était son nom, était un homme marié de trente-trois ans et qui avait des enfants; il n'en était pas

moins ardent et propre aux armes. Cet homme devint le centre de la défense populaire.

Le maire voulait qu'on sortît, qu'on fondît sur les Vendéens, qu'une force armée courût le département avec une cour martiale. Mais le commandant Wieland, bon officier suisse, méthodique et prudent, voulait qu'on ne sortît pas, qu'on se gardât seulement. C'était un moyen sûr de mourir de faim, d'être vaincu sans combat.

Meuris se chargea d'organiser cette force armée qui devait courir le département. Mission vraiment hasardeuse, quand on songe au soulèvement universel des campagnes.

Cet audacieux Meuris mérite bien d'être un peu connu. Il n'était pas de Nantes. C'était un Wallon des Pays-Bas [1], de cette race très particulière dont les Liégeois sont une tribu, et qui a fourni peut-être les plus fougueux soldats de l'Europe. Dans ce nombre innombrable de braves gens qui ont rempli les armées de la Révolution, quelques Liégeois ont marqué par une bravoure emportée, furieuse, et qu'on pourrait dire frénétique, absolument les mêmes qu'en 1468, lorsque trois cents Liégeois entrèrent dans un camp de quarante mille hommes pour tuer Charles le Téméraire.

Meuris avait été élevé à Tournay, ville wallonne et plus que française au milieu des Flandres, sorte de petite république, et il y avait pris de bonne heure l'esprit républicain. Comme beaucoup de dinandiers, de ferblantiers et de batteurs de fer de toute sorte,

[1] L'acte de décès de Meuris, que m'a communiqué M. Guéraud, de Nantes, le dit né à Tournay.

M. Gachard, archiviste général de Belgique, et M. le secrétaire de la ville de Tournay avaient mis une extrême obligeance à chercher pour moi son acte de naissance dans les registres de cette ville.

Mais son acte de mariage trouvé depuis à Nantes par M. Dugast-Matifeux apprend qu'il n'était pas né à Tournay : *Amable-Joseph Meuris était né en 1760 sur la paroisse de Russignies* (commune wallonne du Brabant), *diocèse de Malines; il était domicilié de la paroisse Saint-Georges de Tournay,* et il épousa en 1784 à Nantes Marie-Ursule Belnau, fille d'un tailleur. D'après l'inscription de sa tombe (cimetière de la Bouteillerie). Meuris *servait* depuis trois ans cinq mois six jours (dans la garde nationale sans doute), lorsqu'il fut tué malheureusement le 14 juillet 1793.

en poste annoncer cette grande communion révolutionnaire. Elle eut lieu le lendemain; tous y puisèrent une incroyable force et jurèrent de sauver la France (15 juin 1793).

§ 3. — COMBAT DE MEURIS À NORT. — LA DÉLIVRANCE DE NANTES (27-29 JUIN 1793).

La sommation des Vendéens, apportée le 22 juin, demandait qu'on livrât la place et les deux représentants du peuple qui s'y trouvaient, promettant de garantir les personnes et les propriétés. C'était promettre plus qu'on n'eût pu tenir. Rien n'aurait arrêté la haine des paysans, ni la fureur du pillage. De 30 lieues à la ronde, il venait des gens tout exprès pour piller Nantes. Naguère encore (1852), une vieille femme me disait : « Oh! oui, j'y étais, au siège; ma sœur et moi, nous avions apporté nos sacs. Nous comptions bien qu'on entrerait tout au moins jusqu'à la rue de la Casserie. » C'était celle des orfèvres. Quiconque voit, les jours de marché, la naïve admiration des paysans plantés devant les boutiques d'orfèvres, leur fixe contemplation, tenace et silencieuse, comprend à merveille pourquoi une si grande foule grossissait l'armée vendéenne et venait fêter la Saint-Pierre à la cathédrale de Nantes (dimanche 29 juin 1793).

Combien, en réalité, pouvaient être les Vendéens? A Ancenis, d'Elbée fit préparer du pain et des logements pour quarante mille hommes. Mais ce nombre put s'accroître d'Ancenis à Nantes, par l'affluence des hommes de l'intérieur ou des côtes. Il faut y ajouter enfin l'armée de Charette, qui avait au moins dix mille hommes. Le tout pouvait s'évaluer à cinquante ou soixante mille[1].

Bonchamps, avec ses Bretons, devait attaquer par la route de Paris et par le château. La division des Poitevins, sous Stofflet et Talmont, venait par la route de Vannes. La troisième, la plus forte, l'armée d'Anjou, suivait la route centrale, celle de Rennes,

[1] Lettre de d'Elbée publiée par M. Fillon (*Entrée des Vendéens à Ancenis*).

sous Cathelineau. Sous d'Autichamp quatre mille hommes remontaient la rivière d'Erdre, pour passer à Nort et rejoindre l'armée d'Anjou. Quant à Charette, on le laissa de l'autre côté de la Loire, du côté où Nantes est le moins prenable. On se contenta de son assistance lointaine, de sa canonnade. La grande armée, maîtresse de la Loire, aurait pu certainement amener des barques et le faire passer.

Toutes les routes étaient prises ainsi, les vivres devenaient rares dans Nantes et d'une cherté excessive. Tout le peuple était dans la rue, l'administration très inquiète. Par deux fois elle défendit aux sections de se réunir et de rester en permanence.

La responsabilité était grande pour les représentants du peuple Merlin et Gillet. Merlin (de Douai), le célèbre jurisconsulte, esprit vif et fin, caractère équivoque et timide, n'était nullement l'homme qui pouvait prendre une initiative héroïque dans cette grande circonstance. Il n'était d'ailleurs nullement soutenu du centre. Nantes semblait plus isolée de Paris que de l'Amérique.

Merlin, pendant tout le mois, eut beau écrire lettre sur lettre, il n'obtint pas une ligne du Comité de salut public. Le 28, il reçut un mot, absolument inutile à la défense de Nantes.

Il avait eu le bon esprit de retenir pour commander un excellent officier, l'ex-marquis de Canclaux, général destitué, esprit froid et ferme, connu par de bons ouvrages sur la tactique militaire. Son avis toutefois, conforme à celui du commandant de l'artillerie et du château, était qu'on ne pouvait défendre la ville. Canclaux, arrivé à l'âge de cinquante-quatre ans, avec une bonne réputation militaire, se souciait peu de la compromettre.

Canclaux ne croyait guère qu'aux troupes de ligne, et il n'en voyait que cinq bataillons de cinq régiments différents. C'est tout ce qu'on avait pu tirer des côtes, qu'on n'osait trop dégarnir. Il ne savait que penser de tout le reste, simples gardes nationaux de Nantes ou des départements, qui, touchés de son péril, lui avaient envoyé quelques bataillons. Les Côtes-du-Nord avaient envoyé les premières, puis Ille-et-Vilaine, Mayenne et Maine-et-Loire, Orne

IMPRIMERIE NATIONALE.

et Seine-Inférieure, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin la Charente. Chose admirable, le Bas-Rhin, si exposé et si loin, envoya aussi! mais n'arriva pas à temps. Dans ces gardes nationales, ce que Canclaux avait de meilleur sans comparaison, c'étaient les quatre compagnies des canonniers de Paris. Tout cela ensemble faisait une force peu considérable, en tout dix ou onze mille hommes, nombre bien petit pour garder l'immense étendue de Nantes.

Quand la sommation arriva, le commandant de l'artillerie, déclarant qu'il ne répondait nullement de défendre la ville : « Eh bien, moi, dit le maire, je la défendrai!

— Et moi aussi, dit Beysser; honte aux lâches! » Ce mot ramena les autres. On se rangea à l'avis de Baco.

La situation où les deux partis se trouvaient dans Nantes ne contribua pas peu à faire prendre cette grande initiative au maire girondin et aux généraux du parti Beysser et Coustard. Les Montagnards voulaient la défense, et Meuris, envoyé avec son bataillon au poste lointain et dangereux de Nort, avait juré de tenir ou de se faire tailler en pièces; et, en effet, le bataillon périt.

En présence de cette rivalité héroïque des deux partis, Merlin ne pouvait pas aisément abandonner la ville. Il la déclara en état de siège, soumettant tout à l'autorité militaire, à son général Canclaux, et se réservant ainsi d'évacuer Nantes, si tel était décidément l'avis des hommes du métier.

Dans le rapport qu'il a fait après la victoire, Canclaux dit qu'à l'approche de l'armée vendéenne, se voyant si faible, il sentit qu'il ne pouvait livrer bataille *et qu'il se rapprocha de Nantes*. La municipalité affirme que, s'il s'en rapprocha, ce n'était pas pour y entrer, mais bien pour reculer vers Rennes, *les représentants du peuple ayant décidé que Nantes serait abandonnée.*

La grande armée vendéenne environnait déjà la ville. C'était le 28 au soir. On voyait sur les collines et dans les prairies de grands feux qui s'allumaient. Des fusées d'artifice qui montaient au ciel étaient les signaux que, de la rive droite, l'armée faisait à Charette qui était sur la rive gauche. Les assiégeants arrivaient très

confusément, s'appelaient par de grands cris pour se réunir par paroisses; ayant encore peu de tambours, ils y suppléaient en hurlant dans des cornes de bœufs. Ces sons barbares et sinistres, qui semblaient moins des voix d'hommes que de bêtes, remplissaient tout de terreur; on disait dans les rues de Nantes : « Voilà les brigands ! »

Le peuple était fort ému, frémissant à la fois de crainte et de courage; plus on craignait, plus on sentait qu'il fallait combattre à mort. Malheureusement les soldats de ligne (qui pourtant se battirent très bien) goûtaient fort l'avis de leurs chefs qui étaient pour la retraite. On en jugera par ce fait. Un Nantais (M. Joly), rentrant en ville avec du blé, les soldats veulent le lui prendre. « Pourquoi me prenez-vous mon blé, quand vous ne manquez pas de pain ? — C'est, disent-ils, pour que les Nantais, n'ayant pas de vivres, n'essayent pas de se défendre [1]. »

L'évacuation commençait. Les canons, les caisses d'argent, les voitures du général, du représentant, tout était prêt au départ. Un événement populaire changea la face des choses.

Un bateau ramena par l'Erdre ce qui restait du glorieux, de l'infortuné bataillon Meuris, une trentaine d'hommes sur cinq cents. Le bataillon avait tenu son serment. Il s'ensevelit à Nort, pour donner huit heures de délai à la ville de Nantes. L'attaque, ainsi retardée, manqua, Nantes fut sauvée. Disons mieux, la France le fut. Son salut, dit Napoléon, tenait au salut de Nantes.

Lorsque la France se souviendra d'elle-même, deux colonnes, l'une à Nort, l'autre à Nantes, rappelleront ce que nous devons à l'immortel bataillon et au ferblantier Meuris.

Il faut dire que le bataillon avait trouvé dans Nort même, cette toute petite bourgade, une admirable garde nationale. Nort, la sentinelle de Nantes, parmi les tourbières de l'Erdre, était constamment aux mains. Rien n'était plus patriote. Émigrée une fois tout

[1] Je tiens ce fait de mon ami M. Souvestre, qui sait l'histoire de l'Ouest dans un étonnant détail. Plusieurs chapitres du *Sans-culotte breton* sont de belles pages d'histoire, admirablement exactes.

entière devant l'ennemi, elle s'était reconquise elle-même. Nantes lui avait, à cette occasion, voté un secours d'honneur, de reconnaissance.

Les hommes du club Vincent, Chaux surtout, dont se retrouve partout la main dans les grandes choses, avait formé, choyé cette vaillante avant-garde de la capitale de l'Ouest.

Nort n'a ni mur ni fossé, sauf l'Erdre qui passe devant, et elle tint toute une nuit. A la vivacité du feu, les Vendéens ne soupçonnèrent pas le petit nombre de ses défenseurs. Au petit jour, une femme de Nort fit semblant de poursuivre une poule, passa la rivière à gué, montra le gué aux Vendéens. Cette femme a vécu jusqu'en 1820 en exécration dans tout le pays.

Les cavaliers vendéens, prenant chacun en croupe un Breton (ces Bretons étaient d'excellents tireurs), passèrent et se trouvèrent alors front à front avec Meuris.

Meuris, entre autres vaillants hommes, avait à lui deux capitaines qui méritent bien qu'on en parle. L'un était un très beau jeune homme, aimé des hommes, adoré des femmes, un Nantais de race d'Irlande, le maître d'armes O'Sullivan, tête prodigieusement exaltée, noblement folle[1], à l'irlandaise; c'était une lame étonnante, d'une dextérité terrible dont tout coup donnait la mort. L'autre, non moins brave, était un nommé Foucauld, véritable dogue de combats, dont on a trop légèrement accusé la férocité; eût-il mérité ce reproche, ce qu'il a fait pour la France dans cette nuit mémorable a tout effacé dans nos souvenirs.

Ces hommes obstinés, acharnés, disputèrent tout le terrain pied à pied, à la baïonnette; puis, quand ils eurent perdu Nort, ils

[1] Je veux dire extrêmement inégale.

Il était très doux (c'est lui qui empêcha de fusiller les cent trente-deux Nantais), mais avec des accès de violence et d'exaltation. L'appréciation si judicieuse de la Terreur qu'on trouve sans nom d'auteur, à la page 495 de Guépin (*Histoire de Nantes*, 2e édition), est de O'Sullivan. L'éminent historien appartient lui-même à l'histoire par son immortelle initiative au pont de Pirmil; c'est lui qui, le 30 juillet 1830, coupa ce pont, communication principale entre la Bretagne et la Vendée, et peut-être trancha le nœud de la guerre civile.

continuèrent de se battre sur une hauteur voisine, jusqu'à ce qu'ils fussent tous par terre entassés en un monceau. L'Irlandais, percé de coups, dit à Meuris : « Pars! laisse-moi et va dire aux Nantais d'en faire autant! »

Meuris empoigna le drapeau. Il ne voyait plus que trente hommes autour de lui. Ils reviennent ainsi à Nantes, couverts de sang. Qu'on juge de l'impression quand on vit ces revenants, quand on apprit qu'un bataillon avait arrêté une armée, quand on demanda où il était ce corps intrépide, et qu'on sut qu'il était resté pour garder éternellement le poste où le mit la Patrie.

Les trente étaient encore si furieux du combat qu'ils ne sentaient pas leurs blessures. Foucauld était effroyable par un coup bizarre qui lui abattit la peau de la face; le dur Breton, sans s'étonner, avait ramassé son visage, et, en allant à l'hôpital, il criait de toutes ses forces : « Vive la République! »

Le peuple grandit en ce moment d'une manière extraordinaire. Il parla avec autorité à ses magistrats. Il fit revenir Merlin qui était déjà parti. On le retint chez Coustard, qui enfin lui fit entendre raison. Du reste, on avait coupé les traits des chevaux et dételé les voitures. Merlin, le jurisconsulte, fut forcé d'être un héros.

Si Meuris n'avait tenu huit heures à Nort, Autichamp et ses Vendéens seraient arrivés le soir, et le combat eût commencé, comme il était dit, à 2 heures de nuit, un moment avant le jour. Il ne commença que fort tard, à 10 heures, en pleine et chaude matinée. Charette avait tiré à 2 heures et se morfondait dans l'attente, ne sachant comment expliquer le silence de la grande armée.

Il lui manquait ce corps d'élite, ces tireurs bretons retardés à Nort, quatre mille hommes qui, faute de barques, durent sans doute venir à pied. Ce corps venu et reposé, l'attaque commença vivement par les routes de Paris, de Vannes, et au centre par celle de Rennes.

Beysser, voyant bien que Charette ne ferait rien de sérieux, prit des forces au pont coupé qui se gardait de lui-même, les porta

sur la route de Paris, chargea Bonchamps avec une fureur extraordinaire et le repoussa.

Au centre, sur la route de Rennes, où était l'affaire la plus chaude [1], Cathelineau eut deux chevaux tués sous lui, sans pouvoir forcer le passage. L'artillerie républicaine, servie admirablement par les canonniers de Paris, arrêtait les Vendéens. Là se tenait, froid et paisible, Canclaux observant le combat. Là, Baco, le vaillant maire, remarquable par sa forte tête, couverte d'épais cheveux blancs, dans sa juvénile ardeur, encourageait tout le monde, jusqu'à ce qu'une balle le força de quitter la place. On le mit dans un tombereau. Mais lui, souriant toujours, criait : « Ne voyez-vous pas? c'est le char de la victoire. »

Les Vendéens étaient parfaitement instruits de l'état intérieur de la place, de la rivalité, des défiances mutuelles des Montagnards et des Girondins. Ils employèrent une ruse de sauvages, qui témoigne également de leur perfidie et de leur dévouement fanatique. Trois paysans, l'air effrayé, viennent se jeter aux avant-postes, se font prendre. Des grenadiers d'un bataillon de Maine-et-Loire leur demandent comment vont les affaires des Vendéens? « Elles iraient mal, disent simplement ces bonnes gens, si nous n'avions pour nous un représentant du peuple, qui est depuis longtemps à Nantes et nous fait passer des cartouches..... — Comment se nomme-t-il? — Coustard [2]. »

Cette accusation, jetée en pleine bataille, était infiniment propre à diviser les assiégés, à susciter des querelles entre eux, qui sait? peut-être à les mettre aux prises les uns contre les autres.

Cathelineau, selon toute apparence, n'avait attaqué de front la route de Rennes que pour occuper la meilleure partie des forces nantaises. Pendant que cette attaque continuait, le chef rusé, qui

[1] Là fut tué le vaillant grand-père du vaillant et généreux M. Rocher, commissaire de la République dans cinq départements, en 1848, et si estimé de tous les partis.

Ces belles légendes de Nantes auraient mérité d'être dites par son Walter Scott, l'éloquent auteur du *Champ des Martyrs*, M. E. Ménard.

[2] Greffe de Nantes, registre intitulé *Dépôt de pièces et procédures*, 21 septembre 1793, n° 181.

connaissait à merveille les ruelles de Nantes, les moindres passages, prit avec lui ses braves, sa légion personnelle, ses voisins du Pin-en-Mauges; il se glissa entre les jardins et il arriva ainsi au coin de la place Viarme. Avant qu'il fût sorti encore de la rue du Cimetière pour déboucher dans la place, un savetier qui se tenait à sa mansarde (du nº 1) vit l'homme au panache blanc avec l'état-major brigand, appuya tranquillement son fusil sur la fenêtre, tira juste... l'homme tomba.

La Vendée, frappée du coup, n'alla pas plus loin. Ils l'avaient cru invulnérable, ils furent tous blessés à l'âme; si profondément blessés qu'ils ne s'en sont jamais relevés.

Au moment même où il tomba, ils commencèrent à réfléchir. Ils n'avaient réfléchi jamais.

Ils commencèrent à avoir faim et à remarquer que le pain manquait.

Ils s'aperçurent aussi qu'un canon était démonté et qu'il était tard pour refaire la batterie.

Ils apprirent que Westermann, l'étourdi, l'audacieux, avait percé au fond de la Vendée, qu'il allait prendre Châtillon, pendant qu'ils ne prenaient pas Nantes.

Extraordinairement refroidis par ces graves réflexions, ils se mirent, de côté et d'autre, à faire leurs arrangements et replier leurs bagages. En avançant dans la journée, et le soir, il se trouva que tous étaient prêts à partir. Leurs généraux, qui le voyaient, se hâtèrent d'en donner l'ordre, de peur qu'ils ne s'en passassent.

Pour célébrer leur départ et de crainte de quelque surprise, Nantes illumina le soir et toute la nuit. Chacun mangea sous les armes; on dressa des tables tout le long du quai magnifique, par-devant la grande Loire, sur une ligne d'une lieue. Debout, gardes nationaux et soldats, Nantais, Parisiens, Français de tout département, prirent ensemble le repas civique, buvant à la République, à la France, à la fin de la guerre civile, à la mort de la Vendée.

Charette, qui, par-dessus les prairies, voyait l'illumination et Nantes resplendissante de cette fête nationale, voulut avoir la sienne

aussi. Il s'ennuyait là depuis vingt-quatre heures, la grande armée était partie sans songer seulement à l'avertir. Il dédommagea la sienne en lui donnant les violons. Après avoir quelque peu canonné encore, jusqu'au soir du lendemain, pour montrer que même seul il n'avait pas peur, le soir il ouvrit le bal. Selon l'usage consacré de nos pères, qui ne manquaient jamais de danser dans la tranchée, les joyeux bandits de Charette firent des rondes, et, pour dire à Nantes le bonsoir de cette noce, tirèrent quatre coups de canon.

Ce jour fut grand pour la France. Il établit solidement le divorce des Vendées.

La mort de Cathelineau y contribua. On fit d'Elbée général, sans daigner consulter Charette (14 juillet).

« Cet homme-là, dit naïvement un historien royaliste, portait avec lui une source intarissable de bénédictions qui disparut avec lui. » Rien de plus vrai. Cathelineau avait en lui, sans nul doute, les bénédictions de la guerre civile. Pourquoi? C'est que, dans la contre-révolution, il représentait encore la Révolution et la démocratie.

Ce qu'il était en lui-même, on le sait peu. On ne peut dire jusqu'où et comment les fourbes qui menaient l'affaire abusaient de son ignorance héroïque. Ce qui est sûr et constaté, c'est qu'en lui furent les deux forces populaires de la Vendée, et qu'elles disparurent avec lui : *la force de l'élection, la force de la tribu.*

Élu du peuple, élu de Dieu, tel il apparaissait à tous. Lui vivant, nous le croyons, la sotte aristocratie du conseil supérieur n'eût pas osé toucher à l'élection populaire. Lui mort, elle la supprime, déclarant que les conseils des localités élus par le peuple *sont incompatibles avec le gouvernement monarchique,* et décidant qu'ils seront désormais nommés... par qui? Par elle-même, par le conseil supérieur, une douzaine de nobles et d'abbés!

Ce n'est pas tout. L'insurrection avait commencé par paroisses, par familles et parentés, par tribus. Cathelineau lui-même était

moins un individu qu'une tribu, celle des hommes du Pin-en-Mauges. En toute grande circonstance, elle était autour de lui et elle l'entourait encore quand il reçut le coup mortel. Cette guerre par tribus et paroisses où chacun se connaissait, se surveillait, pouvait redire à la maison les faits et gestes du combattant d'à côté, elle donnait une extrême consistance à l'insurrection. Or c'est justement ce que les sages gouverneurs de la Vendée suppriment à la mort de Cathelineau. Dans leur règlement idiot du 27 juillet 1793, ils défendent (article 17) *de classer dans une même compagnie les cultivateurs d'une même ferme ou les habitants d'une même maison.*

Ils ignoraient parfaitement le côté fort et profond de la guerre qu'ils conduisaient. Ils ne pouvaient pas sentir l'originalité vendéenne, *cette fermeté,* par exemple, *dans la parole donnée qui tenait lieu de discipline* (dit le général Turreau). Tout homme allait, de temps à autre, voir sa femme et revenait exactement au jour qu'il avait promis. L'abbé Bernier traitait ces absences de désertions, ne voyant pas que la Vendée devait finir le jour où elle ne serait plus spontanée; il proposait d'instituer des peines dégradantes pour qui s'absentait, le fouet et les étrivières! Admirable moyen de convertir la Vendée et de la refaire patriote.

LIVRE XII.

CHAPITRE PREMIER.

**EFFORTS DE PACIFICATION. — MISSIONS DES DANTONISTES.
MISSION DE LINDET (JUIN-JUILLET 1793).**

**Comment Danton et Robespierre jugeaient la situation. — Missions dantonistes.
Mission de Lindet.**

On a vu dans ce qui précède, et l'on verra mieux encore que les deux hommes dont l'opposition fut le nœud même de la Révolution, Danton et Robespierre, eurent sur l'affaire girondine deux opinions diverses, mais nullement contradictoires, toutes deux judicieuses, et que l'événement justifia.

Robespierre crut avec raison qu'il ne fallait point de faiblesse ni de compromis, *que, le 2 juin étant fait, l'Assemblée devait le maintenir;* qu'elle ne devait point traiter avec les départements, qu'elle devait ne leur demander rien que leur soumission. Il soutint fermement cette thèse, en présence du danger épouvantable de la guerre civile, compliquant la guerre étrangère. Contre le sentiment public, presque seul il résista; il sauva l'autorité, en qui seule était le salut. Il l'empêcha de se dissoudre et de s'abandonner elle-même, et fut dans ces grandes circonstances le ferme gardien, le Terme, le fixe génie de la République.

Danton crut avec raison, par l'instinct de son cœur et de son génie, *à l'unité réelle de la France républicaine,* quand le monde croyait la voir irrémédiablement divisée, brisée d'un éternel divorce. Il laissa dire que les Girondins étaient royalistes, mais il vit

parfaitement qu'en très grande majorité ils étaient républicains, et agit en conséquence. Et il eut le bonheur de les voir, en moins de trois mois, presque tous ralliés à la Convention.

Les violences, les fureurs, les folies des Girondins, ne lui imposèrent pas. Il ne fit nulle attention à toutes leurs grandes menaces. Il crut qu'en réalité ils ne feraient rien, rien du moins de décisif contre l'unité. Au total, il eut raison.

Nantes, qui menaçait la Convention, ne frappa que la Vendée. Bordeaux, avertie heureusement par l'insolence des royalistes, qui déjà vexaient les Girondins, Bordeaux revint à la Montagne. Pour Marseille, le général Doppet, Montagnard et Jacobin, affirme que la grande majorité de Marseille était dévouée à la République, qu'elle n'était qu'égarée, qu'on lui avait fait croire *que la Montagne voulait faire roi Orléans, et que les troupes montagnardes portaient la cocarde blanche.* « Les Marseillais, dit-il, furent bien surpris de voir que mes soldats portaient toujours, comme eux, la cocarde tricolore. »

Le seul point où l'on pût douter, c'était Lyon, Lyon qui venait de verser par torrents le sang montagnard. Toute une armée royaliste, prêtres et nobles, était dans Lyon, et, avec tout cela, le Lyon commerçant resta si bien girondin qu'il proscrivit jusqu'au dernier jour du siège les insignes royalistes et chanta le chant girondin (*Mourir pour la Patrie*) sous les mitraillades de Collot d'Herbois.

Sauf Lyon où Danton voulait une répression forte et rapide, il désirait qu'on n'employât contre la France girondine que des moyens de pacification.

Voilà le point de vue général sous lequel ces deux grands hommes envisagèrent la situation. Robespierre voulut le maintien de l'autorité, et il réussit. Danton voulut la réconciliation de la France, et, comme on va le voir, il y contribua puissamment par lui et par ses amis. — Ils étaient les deux pôles électriques de la Révolution, positif et négatif; ils en constituaient l'équilibre.

Qu'ils aient été chacun trop loin dans l'action qui leur était

propre, cela est incontestable. Je m'explique. Dans sa haine du mal et du crime, Robespierre alla jusqu'à tuer ses ennemis, qu'il crut ceux du bien public.

Et Danton, dans l'indulgence, dans l'impuissance de haïr qui était en lui, voulant sauver tout le monde (*s'il eût pu, Robespierre même,* ce mot fort est de Garat), Danton eût amnistié non seulement ses ennemis, mais peut-être ceux de la liberté. Il n'était pas assez pur pour haïr le mal.

Dès le lendemain du 2 juin, Danton avait fait envoyer dans le Calvados un agent très fin, Deforgues, avec un quart de million. Il ne croyait pas les Normands invincibles aux assignats.

Il y envoya peu après, comme militaire, avec les forces de la Convention, un intrigant héroïque qu'il aimait beaucoup, Brune (de Brives-la-Gaillarde), légiste, officier, ouvrier imprimeur, prosateur et poète badin, qui venait de publier un voyage en partie rimé (moitié Sterne, moitié Bachaumont). C'était un homme de taille magnifique, de la figure la plus martiale, la plus séduisante. On connaît sa destinée, ses victoires, sa disgrâce sous l'Empereur, sa triste mort à Avignon (1815).

Cet homme si guerrier fut mis par Danton dans les troupes envoyées en Normandie, non pour combattre, au contraire, pour empêcher qu'on ne se battît.

Ce furent des moyens analogues qui réussirent à Lindet, dans sa pacification de la Normandie.

Ce qui la rend très remarquable, c'est que Lindet n'était nullement indulgent comme Danton et les Dantonistes. Il savait haïr et haïssait spécialement les Girondins de la Convention, moins Roland, qu'il estimait comme un grand et honnête travailleur, et le candide Fauchet, qu'en sa qualité d'homme d'affaires, il regardait sans doute comme un simple ou comme un fou.

Lindet était comme Roland un terrible travailleur : jusqu'à près de quatre-vingts ans il écrivait quinze heures par jour. Matinal, ardent, exact, serré, propre dans sa mise, âpre d'esprit, de

paroles, amer, mais si sage pourtant qu'il dominait ce caractère. Il tenait beaucoup, en bien et en mal, de l'ancien parlementaire, mais avec une originalité spéciale de grand légiste normand, de ces Normands d'autrefois qui gouvernèrent au moyen âge les conseils, les parlements, la chancellerie, l'Échiquier, de Normandie, de France et d'Angleterre.

Lindet était cruellement haï des Girondins, moins pour sa proposition du tribunal révolutionnaire, moins pour ses discours haineux (il montait peu à la tribune), que pour son opposition persévérante dans les comités, pour son attitude critique, ironique, dans la Convention, pour sa bouche amèrement sarcastique et voltairienne, qui, même sans rien dire, déconcertait parfois leurs plus hardis discoureurs.

Il se trouvait au 2 juin que Brissot, dans une brochure, venait d'attaquer Lindet avec une extrême violence, accusant *son air hyène,* son amour du sang. Ce fut justement cette attaque qui permit à Lindet d'être modéré.

Cette brochure, à laquelle il répondit avec amertume, ce précieux brevet d'*hyène* que lui décernait la Gironde, le couvraient parfaitement et lui permettaient de faire des choses sages et humaines que personne n'eût pu hasarder.

Personne n'eût pu essayer de sauver Lyon, comme il tenta de le faire, ni dire pour elle les paroles qu'il prononça à la Convention. Notez qu'il avait singulièrement à se plaindre des Lyonnais, qui l'avaient tenu comme prisonnier.

Mais la gloire de Robert Lindet, comme homme et homme d'affaires, c'est la prudence extraordinaire par laquelle il sauva la Normandie.

Il connaissait parfaitement ses compatriotes, savait que c'est un peuple essentiellement gouvernemental, attaché à l'ordre établi, ami du centre, pourvu que Paris achète ses beurres et ses bœufs. Évreux était mauvais, mais l'Eure en général très bon. On n'avait pu l'égarer qu'en lui faisant croire que l'Assemblée était prisonnière et qu'il fallait la délivrer.

Lindet fit d'abord donner par la Convention un délai aux Normands pour se rétracter; puis décréter une levée de deux bataillons d'hommes sans uniformes *pour aller observer Évreux et fraterniser avec nos frères de Normandie.* Ce ne fut pas sans peine qu'on trouva cette petite force. Lindet fut obligé de presser la levée lui-même de section en section. Le chef fut le colonel Hambert, brave et digne homme, d'un caractère doux. Danton y mit pour adjudant général Brune, dont il savait la dextérité.

Nous avons dit comment les Girondins réfugiés à Caen, brisés de leur naufrage et ne songeant qu'à se refaire, laissèrent les gens du Calvados prendre un général royaliste. Louvet et Guadet essayèrent en vain d'éclairer leurs collègues. Heureux d'être arrivés à Caen, dans cette ville lettrée et paisible, ils ne voulaient rien qu'oublier. Ils avaient vécu; le temps les avait déjà dévorés. Barbaroux, l'homme jeune et terrible de 1792, le défenseur des hommes de la Glacière, l'organisateur des bandes marseillaises du 10 août, semblait mort en 1793. A vingt-huit ans, déjà gras et lourd, il avait la lenteur d'un autre âge.

Les chaleurs de juillet furent extrêmes cette année. Les Girondins restent à Caen, se tiennent frais et font de petits vers. Caen les imite et ne fait rien. Elle donne trente hommes; Vire en donne vingt. La petite bande, d'un millier d'hommes peut-être, avance jusqu'à Vernon, sous le lieutenant de Wimpfen, l'intrigant Puisaye, le célèbre agent royaliste. Parisiens et Normands, on se rencontre et l'on se parle. Puisaye, logé dans un château voisin et craignant les siens autant que l'ennemi, veut rompre la conversation, ordonne le combat. Tout s'enfuit aux premières décharges (13 juillet). Le reste ne fut qu'une promenade. Déjà le 8 le peuple de Caen avait protesté qu'il ne voulait pas de guerre.

En sa qualité de Normand, Lindet voulut être seul chargé de l'affaire; il ferma le pays, renvoya les imbéciles et les maladroits qu'on lui envoyait, et prépara les matériaux d'un rapport contre les fédéralistes. En novembre, de retour au Comité, accablé de travaux immenses, il ne pouvait faire son rapport, mais il allait le

faire toujours le mois prochain sans faute. Chaque fois que les Normands tombaient dans les mains de Fouquier-Tinville, Lindet lui écrivait : « Tu ne peux procéder avant que j'aie fait mon rapport, qui est presque terminé. » Il gagna ainsi du temps jusqu'au 9 thermidor, et alors déclara « qu'il n'y avait jamais eu de fédéralisme », que personne n'avait songé à démembrer la France[1].

On attribue à Lindet une belle et forte parole qui très probablement ne sortit pas de sa bouche prudente, mais qui exprime parfaitement sa conduite et sa pensée. On assure qu'au Comité de salut public, où il était chargé de l'affaire des subsistances de l'intérieur et de l'approvisionnement des armées, il aurait dit à ses collègues, qui lui demandaient d'apposer sa signature à un ordre de mort : « Je ne suis pas ici pour guillotiner la France, mais pour la nourrir. »

[1] C'est ce qu'il dit expressément dans son rapport aux comités réunis, et ce qu'il répète dans ses papiers manuscrits, que sa fille et son gendre, M. Alexandre Bodin, ont bien voulu me communiquer.

CHAPITRE II.

MISSION DE PHELIPPEAUX. — MORT DE MEURIS (JUILLET 1793).

Mission de Phelippeaux. — Mort de Meuris. — Baco à la Convention, 2 août 1793. Phelippeaux à Nantes, août-septembre 1793.

De tous les Dantonistes, le meilleur, sans comparaison, fut l'infortuné Phelippeaux. Seul pur, irréprochable, il est mort avec eux, non comme eux par ses fautes, mais martyr du devoir, victime de sa véracité courageuse, de son éloquence héroïque et de sa vertu.

Qu'il y ait eu quelques illusions dans son ardent patriotisme, qu'il ait, dans la violence de sa douleur pour la patrie trahie, trop étendu ses défiances et ses accusations, cela se peut. Ce qui est sûr, c'est que Phelippeaux seul, quand les chefs mêmes de la Révolution fermaient les yeux sur des excès infâmes, osa les dénoncer. Dénoncé à son tour, poursuivi, tué, hélas! par des patriotes égarés, il a pour lui dans l'immortalité la voix des héros de l'Ouest, Kléber, Marceau, Canclaux, la voix de l'armée mayençaise, livrée barbarement par la perfidie de Ronsin au fer des Vendéens, et qui, attirée dans ses piéges, presque entière y laissa ses os. L'accusation de Phelippeaux reste prouvée par les pièces authentiques. Deux fois, au 17 septembre, au 2 octobre, Kléber, attiré par le traître au fond de la Vendée, abandonné, trahi (comme Roland à Roncevaux), fut tout près d'y périr, et y perdit tous ses amis, ceux qui devant Mayence avaient arrêté tout l'été l'effort de l'Allemagne et sauvé la France peut-être. Il suffit d'un bateleur, d'une plume, d'un mensonge pour briser l'épée des héros, les mener à la mort.

Merci à Phelippeaux, merci éternellement pour n'avoir pas fait bon marché d'un sang si cher, pour n'avoir pas, comme d'autres, toléré de tels crimes. Si l'on élève un jour à l'armée de Mayence

IMPRIMERIE NATIONALE.

le monument qui lui est dû, parmi les noms de ces intrépides soldats qu'on écrive donc aussi le nom de leur défenseur, qui pour eux demanda justice, et qui mourut pour eux.

Les résultats de sa mission, en juin-juillet 1793, furent vraiment admirables. Les accusations girondines contre la Convention, furieuses, insensées, mêlées de calomnies atroces, avaient troublé tous les esprits. La France ne savait plus que croire; une nuit s'était faite, dans l'incertitude des opinions. En cet état de doute, tout élan s'était arrêté, toute force alanguie. Phelippeaux, qui avait le grand cœur de Danton (et d'un Danton sans vices), trouva les partis en présence, se menaçant déjà; il les enveloppa de sa flamme, les mêla comme en une lave brûlante où se fondirent les haines; hier, ennemis acharnés, ils se retrouvèrent uns au sein de la patrie.

Quand il n'y aura plus de France, quand on cherchera sur cette terre refroidie l'étincelle des temps de la gloire, on prendra, on lira, dans les rapports de Phelippeaux, l'histoire de sa course héroïque de juillet 1793. Ces pages suffiront; la France pourra revivre encore.

Ce caractère antique pouvait seul imposer aux Girondins de l'Ouest, orgueilleux du succès de Nantes, leur révéler ce qu'ils ne sentaient point, le souverain génie de la Montagne, et les vaincre dans leur propre cœur.

La Gironde était deux fois impuissante, et contre les royalistes et contre les *enragés*, les fous de la Terreur. Laissée à elle-même, elle était absorbée par les uns et entraînée au crime, ou bien dévorée par les autres, qui ne voulaient qu'exterminer. Il fallait la sauver de sa propre faiblesse, nullement composer avec elle ni entrer dans ses voies, mais la dominer puissamment, en lui montrant un plus haut idéal de dévouement et de sacrifice. C'est ce qu'elle eut en Phelippeaux.

Au cri désespéré de Nantes (24 juin), Phelippeaux avait reconnu l'agonie de la patrie. Il se fit donner par l'Assemblée la mission hasardeuse de prêcher la croisade de département en dépar-

tement. Il partit dans un tourbillon, n'ayant rien avec lui, qu'un homme, un Nantais, qu'il montrait à tous comme il eût montré Nantes, et qui répétait avec lui le cri de sa ville natale.

La France était si pauvre, tellement dénuée de ressources, de direction, de gouvernement, qu'il fallait aller quêter de porte en porte les moyens de la défense nationale.

Les aventures de cette mendicité sublime fournissent mille détails touchants.

Seine-et-Oise était ruiné de fond en comble, d'hommes et d'argent, Versailles anéantie. Quarante mille pauvres dans une ville! Déjà seize mille hommes aux armées. Mais on se saigne encore pour Nantes. Un bataillon, un escadron, partiront sous huit jours.

Eure-et-Loir, qui a déjà perdu un bataillon à la Vendée et qui a sa récolte à faire, laisse là sa moisson et part.

La Charente a donné vingt-six bataillons! Elle en donne encore deux. La Vienne, la Haute-Vienne et l'Indre, chacun plus de mille hommes.

Les Deux-Sèvres n'ont plus d'hommes. Elles donnent du grain.

Mais la plus grande scène fut au Mans. Rien ne pouvait s'y faire qu'on n'eût réuni les partis. La ténacité obstinée de cette forte race de la Sarthe rendait l'obstacle insurmontable. Phelippeaux disputa quarante heures, et enfin l'emporta. Le second jour de dispute, à minuit, Girondins, Montagnards, tous cédèrent, s'embrassèrent. Cela se passait sur la place, devant vingt mille hommes qui fondaient en larmes.

Deux bataillons, deux escadrons, furent généreusement donnés à Phelippeaux.

Après ce tour immense, le 19 juillet au soir, Phelippeaux, arrivé à Tours, où était la commission directrice des affaires de l'Ouest, vit le soir arriver son collègue Bourbotte, l'Achille de la Vendée, qui, sanglant et meurtri, échappé à peine à la trahison, revenait de notre déroute de Vihiers. L'armée était restée vingt-quatre heures sans avoir de pain; elle était partie de Saumur sans qu'on avertît seulement l'armée de Niort, qui eût fait une

diversion. On sut bientôt que les Vendéens, vainqueurs, avaient les Ponts-de-Cé, qu'ils étaient aux portes d'Angers.

Phelippeaux veut partir, se jeter dans Angers. Ronsin l'arrête : « Que faites-vous? lui dit-il. Vous serez pris par les brigands... Prenez du moins le détour de la Flèche. » — D'autres surviennent, appuient. — « Mais je perdrais cinq heures, » dit Phelippeaux. — Il se tourne vers son Nantais : « Qu'en dis-tu? Nous suivrons la levée de la Loire, chaussée étroite et sans refuge... N'importe! ils ne pourront se vanter de nous prendre vivants..... Voici la liberté. » Et il montrait ses pistolets. Le Nantais était Chaux, du club de Vincent-la-Montagne, l'intrépide patriote qu'on a vu dans l'affaire Meuris. Un tel homme pouvait comprendre ce langage. Il suivit Phelippeaux et l'eût suivi au bout du monde.

Ils coururent toute la nuit ce défilé de 12 lieues; à la pointe du jour, ils trouvèrent la route pleine de fugitifs, vieillards, femmes et enfants. A chaque relais, on refusait les chevaux : « Où allez-vous? Les brigands sont tout près; vous êtes perdus. » Non loin d'Angers, le postillon, voyant des gens armés, veut couper les traits et s'enfuir. Phelippeaux le menace; il avance : c'étaient des amis.

Angers désespérait, s'abandonnait lui-même. Toutes les boutiques étaient fermées. Les militaires allaient évacuer; déjà le payeur était parti, les fournisseurs emballaient. Il n'y avait en tout que quatre bataillons, et qui venaient de fuir; tous s'accusaient les uns les autres. Phelippeaux les excuse tous, les ranime, jure de mourir avec eux. Le courage revient, on se hasarde, on sort, on va voir les brigands. La terrible armée vendéenne repasse prudemment les ponts, les coupe derrière soi. Sans se reposer sur personne, le représentant du peuple, accompagné de Chaux, alla deux fois au pont sur la brèche reconnaître l'arche coupée. Les canons, gueule à gueule, tiraient d'un bord à l'autre, à 100 pieds de distance. A la seconde fois, dit Chaux dans sa lettre aux Nantais[1], Phelip-

[1] Archives de la mairie de Nantes.

peaux entonna l'hymne des Marseillais, et tout le monde avec lui; les canons ennemis se turent.

L'émotion fut telle que nos cavaliers, sans savoir si on pouvait les suivre, se lançaient dans le fleuve. Phelippeaux fit venir tous les charpentiers de la ville et bravement fit rétablir l'arche. Les postes de la rive opposée furent repris par les troupes qui avaient fui la veille.

Frappant contraste. A Angers, devant l'ennemi, Phelippeaux rétablit les ponts, et à Saumur, à 12 lieues de l'ennemi, Ronsin fit couper le pont de Saint-Just.

Ces deux hommes étaient désormais ennemis mortels. Phelippeaux, à Angers, avait accueilli, écouté des familles en pleurs, d'excellents patriotes, qui avaient vu leurs femmes massacrées, leurs filles violées par les bandes de Ronsin. Pour les faire taire, il les emprisonnait. Tel fut le sort horrible de la femme, de la fille d'un maire d'une ville importante, qui toutes deux en moururent de douleur.

Ronsin et Phelippeaux représentaient deux systèmes de guerre. Le premier venait d'obtenir du Comité de salut public (26 juillet) l'ordre de faire de la Vendée un désert, de brûler les haies, les enclos, et de faire refluer loin du pays toute la population. Le Comité paraissait ignorer qu'une moitié des Vendéens étaient d'excellents patriotes, qui, réduits à eux seuls, avaient une première fois, en 1792, étouffé la Vendée. Leur récompense était donc la ruine. De toute façon, il était singulier d'ordonner à une armée vaincue un tel abus de la victoire.

Phelippeaux désirait deux choses : sauver Nantes, y faire triompher la Montagne, en amnistiant, dominant la Gironde, et de Nantes, ainsi réunie, entraînant avec soi la Vendée patriote, frapper et terrasser la Vendée royaliste.

Généreuse entreprise, difficile, qui devait le perdre. Il avait dans la Montagne même des ennemis tout prêts à écouter Ronsin. Plusieurs, du reste excellents patriotes, étaient indisposés contre Phelippeaux pour des causes personnelles : Levasseur pour une

rivalité d'influence locale; Amar pour l'appui donné par Phelippeaux à une pétition que cinq cents détenus de l'Ain avaient faite contre lui; Choudieu enfin, commissaire à Saumur, trouvait mauvais qu'il voulût réunir l'armée auxiliaire loin des bandes de Saumur. Choudieu, Amar, hommes de l'ancien régime, l'un magistrat, l'autre trésorier du Roi, ne trouvaient leur salut que dans leurs ménagements pour les exagérés. C'étaient des voix tout acquises à Ronsin.

Phelippeaux, ainsi compromis dans la Montagne, allait l'être bien davantage par la folie des Girondins de Nantes qu'il venait sauver. Avant qu'il arrivât, et malgré l'insigne service qu'il leur avait rendu par la délivrance d'Angers, ils lui en voulaient d'avoir pris pour adjoint le plus rude patriote de Nantes, le plus dévoué aussi, Chaux, le fondateur du club de Vincent-la-Montagne.

Le premier remerciement fut un outrage qu'on lui fit dans la personne de Chaux, qu'un commis insulta de paroles. Des gardes nationaux, en les voyant passer tous deux, firent le mouvement de les coucher en joue.

Cette insolence, qu'on excusa fort mal, avait un caractère bien grave, lorsque les Girondins venaient de tuer l'héroïque défenseur de Nort, Meuris, l'homme qui, par ce combat, donna huit heures à Nantes dans son grand jour pour la préparation de la défense et la sauva peut-être.

L'origine première de ce malheur fut la rivalité de la légion nantaise, corps girondin composé de jeunes bourgeois, et des bataillons Meuris, corps en grande partie montagnard, mêlé d'ouvriers et d'hommes de toute classe.

M. Nourrit (depuis intendant militaire), capitaine dans la légion, qui eut le malheur de tuer Meuris, excuse ainsi la chose. Le bataillon de Meuris était contre Beysser, la légion pour lui. La dispute de corps menaçait de devenir sanglante; il en fit une dispute individuelle, il s'en prit à Meuris et le défia. La jeunesse nantaise avait, dit-il, en ces sortes d'affaires une tradition, une réputation qu'on voulait soutenir. Meuris eut la simplicité de se

battre avec un officier inférieur, un jeune homme inconnu qui, de toute manière, trouvait son compte à croiser l'épée avec un héros.

Il fut tué le 14 juillet, le jour anniversaire de la prise de la Bastille, de la naissance de la Révolution[1].

Cruelle douleur pour les hommes de Vincent-la-Montagne, pour la population nantaise, en général bonne et généreuse! que ce pauvre étranger, qui avait si bien servi la ville au jour le plus

[1] Peu de jours après, sa veuve, chargée d'enfants, adresse une pétition aux autorités. Un garçon, formé par Meuris, faisait aller la pauvre petite boutique et soutenait la famille. Mme veuve Meuris demande qu'il soit exempté du service, ou, comme on le disait, *mis en réquisition* pour la boutique de Meuris. On passa à l'ordre du jour. (Collection de M. Chevaz.) Le bataillon Meuris, réduit à si peu d'hommes, avait eu pour récompense nationale une distribution de bas, chemises et souliers. On décida, peu après la mort de son chef, « qu'il serait incorporé dans un bataillon *mis à la disposition du ministre de la guerre* ». C'était le congédier. Les hommes qui le composaient, dont plusieurs étaient pères de famille, ne devaient pas, d'après leur âge, aller à la frontière. Au moins, désiraient-ils, en se retirant, recouvrer leurs effets perdus à Nort dans cet héroïque combat. On leur répondit sèchement : « Que, placés là par le général, ils avaient combattu comme tout corps armé pour la République, et non comme troupe nantaise; qu'ils s'adressassent au commissaire des guerres. » Mais celui-ci ne voulut voir en eux qu'un corps nantais. On rapporta alors l'arrêté honteux et ingrat, on leur donna espoir de recevoir indemnité; on promit de délibérer sur ce qu'il convenait de laisser aux hommes de ce bataillon auxquels il ne resterait aucun vêtement, si on les dépouillait (de ce qui était à la ville). — La société de Vincent-la-Montagne demandait que ces trente restés du bataillon eussent un supplément de solde de 15 sols, leurs femmes de 10 et leurs enfants de 5. « La loi, répondit-on, y est contraire. Renvoyé aux représentants. » — Et, le même jour, on accordait 12,000 francs d'indemnité à l'état-major de la garde nationale. — Si mal traité, le bataillon Meuris se décida à se dissoudre. Auparavant il eût voulu suspendre son drapeau aux voûtes de Saint-Pierre, la paroisse du ferblantier. On répondit que les églises ne servaient plus à ces usages. « Eh bien! nous le mettrons, dirent-ils, à la société Vincent. » A quoi le procureur du département fit cette triste opposition : « Que ce drapeau, *payé des deniers des administrés*, n'appartenait qu'à eux et ne pouvait être déposé qu'au département. » Le général Canclaux rougit pour l'administration; il intervint, obtint que pour honorer la mémoire de Meuris, membre de cette société, le drapeau du bataillon y serait déposé, et que l'administration en corps l'y accompagnerait. » (Archives du département de la Loire-Inférieure.)

glorieux de son histoire, eût quinze jours après péri sous l'épée d'un Nantais!...

Voilà un grave obstacle au rapprochement des partis, aux vues de Phelippeaux, qui arrive le 1er août. Le sang de Meuris fume encore.

L'administration girondine avait beaucoup à expier. Après le 29 juin, et lorsque le péril n'excusait plus sa dictature, elle l'avait continuée; elle avait audacieusement déclaré le 5 juillet qu'elle fermerait les portes aux commissaires de la Convention. Elle avait adhéré aux arrêtés de Rennes; Beysser, son général chéri, avait signé l'adhésion. Elle eut lieu de s'en repentir, lorsque le général Canclaux (ex-marquis, et craignant d'autant plus d'irriter la Montagne) refusa de signer; il commandait l'armée, alors à Ancenis. Nantes, si elle persévérait, risquait d'avoir contre elle deux armées de la République, celle de Canclaux et celle de Biron, fidèles à l'Assemblée. Les Girondins cédèrent, firent voter la constitution, annonçant toutefois par un placard que la Convention devant sortir bientôt, la constitution subirait une revision immédiate. Le maire Baco, insolent, intrépide, voulut porter lui-même l'outrage à la Convention. Dans l'adresse qu'il lui présenta, on exprimait, entre autres vœux, celui « Que la Convention *remît bientôt le gouvernement à des mains plus heureuses, en sorte qu'on ne pût plus désespérer du salut de la Patrie.* »

Cette bravade souleva la Montagne. Danton, qui présidait, répondit sévèrement pour adoucir, en s'y associant, l'irritation de l'Assemblée, et toutefois il accordait à la députation les honneurs de la séance. Nouvelle fureur de la Montagne. « Arrêtez-le, » dit l'un. Et l'autre : « N'est-il pas vrai, Baco, que pendant le siège de Nantes, une maison fermée contenait un repas de douze cents couverts préparé pour les Vendéens?... » A cette attaque absurde, Baco ne se connaissant plus et oubliant où il était : « Tu en as menti! » s'écria-t-il. On l'envoya à l'Abbaye.

Il l'avait bien gagné. Sa blessure, toutefois, qui n'était pas fermée encore, parlait et réclamait pour lui.

Coup fatal pour Danton, pour Phelippeaux, et qui rendait la conciliation à peu près impossible.

A la nouvelle de cette arrestation *du héros de la ville, du bon, du grand Baco, blessé pour la Patrie,* il était fort à craindre que Phelippeaux ne fût traité comme Meuris, tout au moins arrêté.

Phelippeaux avait blessé Nantes par trois côtés, en empêchant l'élargissement aveugle, indistinct des suspects, en exécutant à la lettre la loi contre les assignats royaux, une loi enfin sur l'embargo des marchandises. Des lettres anonymes, furieuses, le menaçaient de la mort.

Que faisait le grand patriote?... Riez, hommes du temps.

Riez, dévots perfides, qui arrangiez alors les fourbes Vendéennes et l'évêque d'Agra.

Riez, aveugles patriotes, qui croyez que la liberté est une massue, un boulet, qui ne savez pas que c'est chose de l'âme.

Beaucoup s'en sont moqués. Et nous pourrions en rire aussi, nous, ennemis des tentatives de compromis bâtards qu'essayait Phelippeaux.

Le pauvre homme, dans ce centre de fanatisme, entre la barbare et grossière idolâtrie vendéenne et le matérialisme du scélérat Ronsin, essayait de parler au cœur; *il rédigeait un catéchisme.*

Une faible, impuissante conciliation, entre la Révolution et le christianisme.

Ce qui dans cette œuvre vaut mieux, ce n'est pas l'idée, c'est le cœur, c'est la bonne volonté.

L'infortuné doit y périr; et c'est ce qui en fait le charme moral. On sent que cet homme généreux va mourir impuissant sous le faible drapeau qu'il essaye un moment de soulever entre les partis.

C'est un problème de savoir s'il aurait conservé sa popularité dans son rôle nouveau de modérateur et d'arbitre. Le seul homme pourtant qui pût hasarder de le prendre, c'était lui sans nul doute. Avec quelle force et quelle autorité aurait-il proposé ce qui perdit Danton et Desmoulins : le Comité de la clémence?

Mais revenons au Calvados.

L'ignorance, nous l'avons dit, y était complète. On en était comme au 10 mars. On croyait que Marat menait tout, faisait tout. Marat était le nom commun, sous lequel on plaçait tous les crimes réels ou possibles. On arrêta un homme à Caen, suspect d'accaparer l'argent *pour le compte de Marat.*

Chose puérile, qu'on hésite à dire, mais qui peint la légèreté aveugle des haines, on mêlait volontiers dans les imprécations publiques (pour la rime peut-être) les noms de *Marat* et *Garat;* les Girondins confondaient avec l'apôtre du meurtre cet homme faible et doux, qui, à ce moment même, voulait venir à eux et traiter avec eux.

Le dimanche 7 juillet, on avait battu la générale et réuni sur l'immense tapis vert de la prairie de Caen les volontaires qui partaient pour Paris, *pour la guerre de Marat.* Il en vint trente. Les belles dames qui se trouvaient là avec les députés étaient surprises et mal édifiées de ce petit nombre. Une demoiselle, entre autres, paraissait profondément triste : c'était Mlle Marie-Charlotte Corday d'Armont, jeune et belle personne, républicaine, de famille noble et pauvre, qui vivait à Caen avec sa tante. Pétion, qui l'avait vue quelquefois, supposa qu'elle avait là sans doute quelque amant dont le départ l'attristait. Il l'en plaisanta lourdement, disant : « Vous auriez bien du chagrin, n'est-il pas vrai, s'ils ne partaient pas? »

Le Girondin blasé après tant d'événements ne devinait pas le sentiment neuf et vierge, la flamme ardente qui possédait ce jeune cœur. Il ne savait pas que ses discours et ceux de ses amis, qui, dans la bouche d'hommes finis, n'étaient que des discours, dans le

cœur de Mlle Corday étaient la destinée, la vie, la mort. Sur cette prairie de Caen, qui peut recevoir cent mille hommes et qui n'en avait que trente, elle avait vu une chose que personne ne voyait : *la Patrie abandonnée.*

Les hommes faisant si peu, elle entra en cette pensée qu'il fallait la main d'une femme.

Mlle Corday se trouvait être d'une bien grande noblesse; la très proche parente des héroïnes de Corneille, de Chimène, de Pauline et de la sœur d'Horace. Elle était l'arrière-petite nièce de l'auteur de *Cinna.* Le sublime en elle était la nature.

Dans sa dernière lettre de mort, elle fait assez entendre tout ce qui fut dans son esprit; elle dit tout d'un mot, qu'elle répète sans cesse : *La Paix! la Paix!*

Sublime et raisonneuse, comme son oncle, à la normande, elle fit ce raisonnement : La Loi est la Paix même. Qui a tué la Loi au 2 juin? Marat surtout. Le meurtrier de la Loi tué, la Paix va refleurir. La mort d'un seul sera la vie de tous.

Telle fut toute sa pensée. Pour sa vie, à elle-même, qu'elle donnait, elle n'y songea point.

Pensée étroite autant que haute. Elle vit tout en un homme; dans le fil d'une vie, elle crut couper celui de nos mauvaises destinées, nettement, simplement, comme elle coupait, fille laborieuse, celui de son fuseau.

Qu'on ne croie pas voir en Mlle Corday une virago farouche qui ne comptait pour rien le sang. Tout au contraire, ce fut pour l'épargner qu'elle se décida à frapper ce coup. Elle crut sauver tout un monde en exterminant l'exterminateur. Elle avait un cœur de femme, tendre et doux. L'acte qu'elle s'imposa fut un acte de pitié.

Dans l'unique portrait qui reste d'elle, et qu'on a fait au moment de sa mort, on sent son extrême douceur. Rien qui soit moins en rapport avec le sanglant souvenir que rappelle son nom. C'est la figure d'une jeune demoiselle normande, figure vierge, s'il en fut, l'éclat doux du pommier en fleur. Elle paraît beaucoup plus jeune que son âge de vingt-cinq ans. On croit entendre sa voix

un peu enfantine, les mots même qu'elle écrivit à son père, dans l'orthographe qui représente la prononciation traînante de Normandie : « Pardonnais-moi, mon papa... »

Dans ce tragique portrait, elle paraît infiniment sensée, raisonnable, sérieuse, comme sont les femmes de son pays. Prend-elle légèrement son sort? Point du tout, il n'y a rien là du faux héroïsme. Il faut songer qu'elle était à une demi-heure de la terrible épreuve. N'a-t-elle pas un peu de l'enfant boudeur? Je le croirais; en regardant bien, on surprend sur sa lèvre un léger mouvement, à peine une petite moue... Quoi! si peu d'irritation contre la mort!... contre l'ennemi barbare qui va trancher cette charmante vie, tant d'amours et de romans possibles. On est renversé de la voir si douce; le cœur échappe, les yeux s'obscurcissent, il faut regarder ailleurs.

Le peintre a créé pour les hommes un désespoir, un regret éternel. Nul qui puisse la voir sans dire en son cœur : « Oh! que je sois né si tard!... Oh! combien je l'aurais aimée! »

Elle a les cheveux cendrés, du plus doux reflet; bonnet blanc et robe blanche. Est-ce en signe de son innocence et comme justification visible? Je ne sais. Il y a dans ses yeux du doute et de la tristesse. Triste de son sort, je ne le crois pas, mais de son acte, peut-être... Le plus ferme qui frappe un tel coup, quelle que soit sa foi, voit souvent, au dernier moment, s'élever d'étranges doutes.

En regardant bien dans ses yeux tristes et doux, on sent encore une chose, qui peut-être explique toute sa destinée : *elle avait toujours été seule.*

Oui, c'est là l'unique chose qu'on trouve peu rassurante en elle. Dans cet être charmant et bon, il y eut cette sinistre puissance : *le démon de la solitude.*

D'abord elle n'eut pas de mère. La sienne mourut de bonne heure; elle ne connut point les caresses maternelles; elle n'eut point dans ses premières années ce doux lait de femme que rien ne supplée.

Elle n'eut pas de père, à vrai dire. Le sien, pauvre noble de campagne, tête utopique et romanesque, qui écrivait contre les abus dont la noblesse vivait, s'occupait beaucoup de ses livres, peu de ses enfants.

On peut dire même qu'elle n'eut pas de frère. Du moins les deux qu'elle avait étaient, en 1792, si parfaitement éloignés des opinions de leur sœur qu'ils allèrent rejoindre l'armée de Condé.

Admise à treize ans au couvent de l'Abbaye-aux-Dames de Caen, où l'on recevait les filles de la pauvre noblesse, n'y fut-elle pas seule encore? On peut le croire, quand on sait combien, dans ces asiles religieux qui sembleraient devoir être les sanctuaires de l'égalité chrétienne, les riches méprisent les pauvres. Nul lieu, plus que l'Abbaye-aux-Dames, ne semble propre à conserver les traditions de l'orgueil. Fondée par Mathilde, la femme de Guillaume le Conquérant, elle domine la ville, et dans l'effort de ses voûtes romanes, haussées et surexhaussées, elle porte encore écrite l'insolence féodale.

L'âme de la jeune Charlotte chercha son premier asile dans la dévotion, dans les douces amitiés de cloître. Elle aima surtout deux demoiselles, nobles et pauvres comme elle. Elle entrevit aussi le monde. Une société fort mondaine de jeunes gens de la noblesse était admise au parloir du couvent et dans les salons de l'abbesse. Leur futilité dut contribuer à fortifier le cœur viril de la jeune fille dans l'éloignement du monde et le goût de la solitude.

Ses vrais amis étaient ses livres. La philosophie du siècle envahissait les couvents. Lectures fortuites et peu choisies, Raynal pêle-mêle avec Rousseau. « Sa tête, dit un journaliste, était une furie de lectures de toutes sortes. »

Elle était de celles qui peuvent traverser impunément les livres et les opinions sans que leur pureté en soit altérée. Elle garda, dans la science du bien et du mal, un don singulier de virginité morale et comme d'enfance. Cela apparaissait surtout dans les intonations d'une voix presque enfantine, d'un timbre argentin, où l'on sentait parfaitement que la personne était entière, que rien encore n'avait

fléchi. On pouvait oublier peut-être les traits de Mlle Corday, mais sa voix jamais. Une personne qui l'entendit une fois à Caen, dans une occasion sans importance, dix ans après avait encore dans l'oreille cette voix unique, et l'eût pu noter.

Cette prolongation d'enfance fut une singularité de Jeanne d'Arc, qui resta une petite fille et ne fut jamais une femme.

Ce qui plus qu'aucune chose rendait Mlle Corday très frappante, impossible à oublier, c'est que cette voix enfantine était unie à une beauté sérieuse, virile par l'expression, quoique délicate par les traits. Ce contraste avait l'effet double et de séduire et d'imposer. On regardait, on approchait, mais, dans cette fleur du temps, quelque chose intimidait qui n'était nullement du temps, mais de l'immortalité. Elle y allait et la voulait. Elle vivait déjà entre les héros, dans l'Élysée de Plutarque, parmi ceux qui donnèrent leur vie pour vivre éternellement.

Les Girondins n'eurent sur elle aucune influence. La plupart, nous l'avons vu, avaient cessé d'être eux-mêmes. Elle vit deux fois Barbaroux [1], comme député de Provence, pour avoir de lui une lettre et solliciter l'affaire d'une de ses amies de famille provençale.

Elle avait vu aussi Fauchet, l'évêque du Calvados; elle l'aimait peu, l'estimait peu, comme prêtre, et comme prêtre immoral.

[1] Les historiens romanesques ne tiennent jamais quitte leur héroïne, sans essayer de prouver qu'elle a dû être amoureuse. Celle-ci probablement, disent-ils, l'aura été de Barbaroux. D'autres, sur un mot d'une vieille servante, ont imaginé un certain Franquelin, jeune homme sensible et bien tourné, qui aurait eu l'insigne honneur d'être aimé de Mlle Corday et de lui coûter des larmes. C'est peu connaître la nature humaine. De tels actes supposent l'austère virginité du cœur. Si la prêtresse de Tauride savait enfoncer le couteau, c'est que nul amour humain n'avait amolli son cœur. — Le plus absurde de tous, c'est Wimpfen, qui la fait d'abord royaliste! amoureuse du royaliste Belsunce! La haine de Wimpfen pour les Girondins qui repoussèrent ses propositions d'appeler l'Anglais semble lui faire perdre l'esprit. Il va jusqu'à supposer que le pauvre homme Pétion, à moitié mort, qui n'avait plus qu'une idée, ses enfants, sa femme, voulait... (devinez!...) *brûler Caen*, pour imputer ensuite ce crime à la Montagne! Tout le reste est de cette force.

Il est inutile de dire que Mlle Corday n'était en rapport avec aucun prêtre et ne se confessait jamais.

A la suppression des couvents, trouvant son père remarié, elle s'était réfugiée à Caen chez une vieille tante, Mme de Breteville. Et c'est là qu'elle prit sa résolution.

La prit-elle sans hésitation? Non; elle fut retenue un moment par la pensée de sa tante, de cette bonne vieille dame qui la recueillait, et qu'en récompense elle allait cruellement compromettre... Sa tante, un jour, surprit dans ses yeux une larme : « Je pleure, dit-elle, sur la France, sur mes parents et sur vous... Tant que Marat vit, qui est sûr de vivre? »

Elle distribua ses livres, sauf un volume de Plutarque qu'elle emporta avec elle. Elle rencontra dans la cour l'enfant d'un ouvrier qui logeait dans la maison; elle lui donna son carton de dessin, l'embrassa et laissa tomber une larme encore sur sa joue..... Deux larmes! assez pour la nature.

Charlotte Corday ne crut pouvoir quitter la vie sans d'abord aller saluer son père encore une fois. Elle le vit à Argentan et reçut sa bénédiction. De là elle alla à Paris, dans une voiture publique, en compagnie de quelques Montagnards, grands admirateurs de Marat, qui commencèrent tout d'abord par être amoureux d'elle et lui demander sa main. Elle faisait semblant de dormir, souriait et jouait avec un enfant.

Elle arriva à Paris le jeudi 11, vers midi, et alla descendre dans la rue des Vieux-Augustins, n° 17, à l'hôtel de la Providence. Elle se coucha à 5 heures du soir, et, fatiguée, dormit jusqu'au lendemain du sommeil de la jeunesse et d'une conscience paisible. Son sacrifice était fait, son acte accompli en pensée; elle n'avait ni trouble ni doute.

Elle était si fixe dans son projet qu'elle ne sentait pas le besoin de précipiter l'exécution. Elle s'occupa tranquillement de remplir préalablement un devoir d'amitié qui avait été le prétexte de son voyage à Paris. Elle avait obtenu à Caen une lettre de Barbaroux

IMPRIMERIE NATIONALE.

pour son collègue Duperret, voulant, disait-elle, par son entremise, retirer du ministère de l'intérieur des pièces utiles à son amie, Mlle Forbin, émigrée.

Le matin, elle ne trouva pas Duperret, qui était à la Convention. Elle rentra chez elle et passa le jour à lire tranquillement les Vies de Plutarque, la bible des forts. Le soir, elle retourna chez le député, le trouva à table avec sa famille, ses filles inquiètes. Il lui promit obligeamment de la conduire le lendemain. Elle s'émut en voyant cette famille qu'elle allait compromettre et dit à Duperret d'une voix presque suppliante : « Croyez-moi, partez pour Caen; fuyez avant demain soir. » La nuit même et peut-être pendant que Charlotte parlait, Duperret était déjà proscrit ou du moins bien près de l'être. Il ne lui tint pas moins parole, la mena le lendemain matin chez le ministre, qui ne recevait point, et lui fit enfin comprendre que, suspects tous deux, ils ne pouvaient guère servir la demoiselle émigrée.

Elle ne rentra chez elle que pour éconduire Duperret qui l'accompagnait, sortit sur-le-champ et se fit indiquer le Palais-Royal. Dans ce jardin plein de soleil, égayé d'une foule riante, et parmi les jeux des enfants, elle chercha, trouva un coutelier et acheta 40 sous un couteau, frais émoulu, à manche d'ébène, qu'elle cacha sous son fichu.

La voilà en possession de son arme; comment s'en servira-t-elle? Elle eût voulu donner une grande solennité à l'exécution du jugement qu'elle avait porté sur Marat. Sa première idée, celle qu'elle conçut à Caen, qu'elle couva, qu'elle apporta à Paris, eût été d'une mise en scène saisissante et dramatique. Elle voulait le frapper au Champ de Mars, par-devant le peuple, par-devant le ciel, à la solennité du 14 juillet, punir, au jour anniversaire de la défaite de la royauté, ce roi de l'anarchie. Elle eût accompli à la lettre, en vraie nièce de Corneille, les fameux vers de *Cinna :*

Demain au Capitole il fait un sacrifice.......
Qu'il en soit la victime, et faisons en ces lieux
Justice au monde entier, à la face des dieux.

La fête étant ajournée, elle adoptait une autre idée, celle de punir Marat au lieu même de son crime, au lieu où, brisant la représentation nationale, il avait dicté le vote de la Convention, désigné ceux-ci pour la vie, ceux-là pour la mort... Elle l'aurait frappé au sommet de la Montagne. Mais Marat était malade; il n'allait plus à l'Assemblée.

Il fallait donc aller chez lui, le chercher à son foyer, y pénétrer à travers la surveillance inquiète de ceux qui l'entouraient; il fallait, chose pénible, entrer en rapport avec lui, le tromper. C'est la seule chose qui lui ait coûté, qui lui ait laissé un scrupule, un remords.

Le premier billet qu'elle écrivit à Marat resta sans réponse. Elle en écrivit alors un second, où se marque une sorte d'impatience, le progrès de la passion. Elle va jusqu'à dire : « Qu'elle lui révélera des secrets; qu'elle est persécutée, qu'elle est malheureuse..., » ne craignant point d'abuser de la pitié pour tromper celui qu'elle condamnait à mort comme impitoyable, comme ennemi de l'humanité.

Elle n'eut pas besoin, du reste, de commettre cette faute; elle ne remit point le billet.

Le soir du 13 juillet, à 7 heures, elle sortit de chez elle, prit une voiture publique à la place des Victoires, et, traversant le pont Neuf, descendit à la porte de Marat, rue des Cordeliers, n° 20 (aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine, n° 18). C'est la grande et triste maison, avant celle de la tourelle qui fait le coin de la rue.

Marat demeurait à l'étage le plus sombre de cette sombre maison, au premier, étage commode pour le mouvement du journaliste et du tribun populaire, dont la maison est publique autant que la rue, pour l'affluence des porteurs, afficheurs, le va-et-vient des épreuves, un monde d'allants et venants. L'intérieur, l'ameublement, présentaient un bizarre contraste, fidèle image des dissonances qui caractérisaient Marat et sa destinée. Les pièces fort obscures qui étaient sur la cour, garnies de vieux meubles, de tables

sales où l'on pliait les journaux, donnaient l'idée d'un triste logement d'ouvrier. Si vous pénétriez plus loin, vous trouviez avec surprise un petit salon sur la rue, meublé en damas bleu et blanc, couleurs délicates et galantes, avec de beaux rideaux de soie et des vases de porcelaine, ordinairement garnis de fleurs. C'était visiblement le logis d'une femme, d'une femme bonne, attentive et tendre, qui, soigneuse, parait pour l'homme voué à ce mortel travail le lieu du repos. C'était là le mystère de la vie de Marat, qui fut plus tard dévoilé par sa sœur; il n'était pas chez lui, il n'avait pas de *chez lui* en ce monde. « Marat ne faisait point ses frais (c'est sa sœur Albertine qui parle); une femme divine, touchée de sa situation, lorsqu'il fuyait de cave en cave, avait pris et caché chez elle l'Ami du peuple, lui avait voué sa fortune, immolé son repos. »

On trouva dans les papiers de Marat une promesse de mariage à Catherine Évrard. Déjà il l'avait épousée *devant le soleil, devant la nature.*

Cette créature infortunée et vieillie avant l'âge se consumait d'inquiétude. Elle sentait la mort autour de Marat; elle veillait aux portes, elle arrêtait au seuil tout visage suspect.

Celui de Mlle Corday était loin de l'être; sa mise décente de demoiselle de province prévenait pour elle. Dans ce temps où toute chose était extrême, où la tenue des femmes était ou négligée ou cynique, la jeune fille semblait bien de bonne vieille roche normande, n'abusant point de sa beauté, contenant par un ruban vert sa chevelure superbe sous le bonnet connu des femmes du Calvados, coiffure modeste, moins triomphale que celle des dames de Caux. Contre l'usage du temps, malgré une chaleur de juillet, son sein était sévèrement recouvert d'un fichu de soie qui se renouait solidement derrière la taille. Elle avait une robe blanche, nul autre luxe que celui qui recommande la femme, les dentelles du bonnet flottantes autour de ses joues. Du reste, aucune pâleur, des joues roses, une voix assurée, nul signe d'émotion.

Elle franchit d'un pas ferme la première barrière, ne s'arrêtant

pas à la consigne de la portière, qui la rappelait en vain. Elle subit l'inspection peu bienveillante de Catherine, qui, au bruit, avait entr'ouvert la porte et voulait l'empêcher d'entrer. Ce débat fut entendu de Marat, et les sons de cette voix vibrante, argentine, arrivèrent à lui. Il n'avait nulle horreur des femmes, et, quoique au bain, il ordonna impérieusement qu'on la fît entrer.

La pièce était petite, obscure. Marat au bain, recouvert d'un drap sale et d'une planche sur laquelle il écrivait, ne laissait passer que la tête, les épaules et le bras droit. Ses cheveux gras, entourés d'un mouchoir ou d'une serviette, sa peau jaune et ses membres grêles, sa grande bouche batracienne, ne rappelaient pas beaucoup que cet être fût un homme. Du reste, la jeune fille, on peut bien le croire, n'y regarda pas. Elle avait promis des nouvelles de la Normandie : il les demanda, les noms surtout des députés réfugiés à Caen; elle les nomma, et il écrivait à mesure. Puis, ayant fini : « C'est bon! dans huit jours ils iront à la guillotine. »

Charlotte, ayant dans ces mots trouvé un surcroît de force, une raison pour frapper, tira de son sein le couteau et le plongea tout entier jusqu'au manche au cœur de Marat. Le coup, tombant ainsi d'en haut et frappé avec une assurance extraordinaire, passa près de la clavicule, traversa tout le poumon, ouvrit le tronc des carotides et tout un fleuve de sang.

« A moi, ma chère amie! » C'est tout ce qu'il put dire, et il expira.

CHAPITRE IV.

MORT DE CHARLOTTE CORDAY (19 JUILLET 1793).

Interrogatoire de Charlotte Corday. — Charlotte Corday en prison. — Charlotte Corday au tribunal. — Ses derniers moments. — Son exécution, 19 juillet 1793. — La religion du poignard.

La femme entre, le commissionnaire... Ils trouvent Charlotte, debout et comme pétrifiée, près de la fenêtre... L'homme lui lance un coup de chaise à la tête, barre la porte pour qu'elle ne sorte. Mais elle ne bougeait pas. Aux cris, les voisins accoururent, le quartier, tous les passants. On appelle le chirurgien, qui ne trouve plus qu'un mort. Cependant la garde nationale avait empêché qu'on ne mît Charlotte en pièces; on lui tenait les deux mains. Elle ne songeait guère à s'en servir. Immobile, elle regardait d'un œil terne et froid. Un perruquier du quartier, qui avait pris le couteau, le brandissait en criant. Elle n'y prenait pas garde. La seule chose qui semblait l'étonner et qui (elle l'a dit elle-même) la faisait souffrir, c'étaient les cris de Catherine Marat. Elle lui donnait la première et pénible idée « qu'après tout, Marat était homme ». Elle avait l'air de se dire : « Quoi donc! il était aimé! »

Le commissaire de police arriva bientôt, à 7 heures trois quarts, puis les administrateurs de police, Louvet et Marino, enfin les députés Maure, Chabot, Drouet et Legendre, accourus de la Convention pour voir *le monstre*. Ils furent bien étonnés de trouver entre les soldats, qui tenaient ses mains, une belle jeune demoiselle, fort calme, qui répondait à tout avec fermeté et simplicité, sans timidité, sans emphase; elle avouait même *qu'elle eût échappé, si elle l'eût pu*. Telles sont les contradictions de la nature. Dans une adresse aux Français qu'elle avait écrite d'avance et qu'elle avait sur elle, elle disait *qu'elle voulait périr,* pour que sa tête, portée dans Paris, servît de signe de ralliement aux amis des lois.

Autre contradiction. Elle dit et écrivit qu'elle espérait *mourir inconnue*. Et cependant on trouva sur elle son extrait de baptême et son passeport, qui devaient la faire reconnaître.

Les autres objets qu'on lui trouva faisaient connaître parfaitement toute sa tranquillité d'esprit; c'étaient ceux qu'emporte une femme soigneuse, qui a des habitudes d'ordre. Outre sa clef et sa montre, son argent, elle avait un dé et du fil, pour réparer dans la prison le désordre assez probable qu'une arrestation violente pouvait faire dans ses habits.

Le trajet n'était pas long jusqu'à l'Abbaye, deux minutes à peine. Mais il était dangereux. La rue était pleine d'amis de Marat, de Cordeliers furieux, qui pleuraient, hurlaient qu'on leur livrât l'assassin. Charlotte avait prévu, accepté d'avance tous les genres de mort, excepté d'être déchirée. Elle faiblit, dit-on, un instant, crut se trouver mal. On atteignit l'Abbaye.

Interrogée de nouveau dans la nuit par les membres du Comité de sûreté générale et par d'autres députés, elle montra non seulement de la fermeté, mais de l'enjouement. Legendre, tout gonflé de son importance et se croyant naïvement digne du martyre, lui dit : « N'était-ce pas vous qui étiez venue hier chez moi en habit de religieuse ? — Le citoyen se trompe, dit-elle avec un sourire. Je n'estimais pas que sa vie ou sa mort importât au salut de la République. »

Chabot tenait toujours sa montre et ne s'en dessaisissait pas... « J'avais cru, dit-elle, que les capucins faisaient vœu de pauvreté. »

Le grand chagrin de Chabot et de ceux qui l'interrogèrent, c'était de ne trouver rien, ni sur elle ni dans ses réponses, qui pût faire croire qu'elle était envoyée par les Girondins de Caen. Dans l'interrogatoire de nuit, cet impudent Chabot soutint qu'elle avait encore un papier caché dans son sein, et, profitant lâchement de ce qu'elle avait les mains garrottées, il mettait la main sur elle; il eût trouvé sans nul doute ce qui n'y était pas, le manifeste de la Gironde. Toute liée qu'elle était, elle le repoussa vivement; elle se jeta en arrière avec tant de violence que ses

cordons en rompirent et qu'on put voir un moment ce chaste et héroïque sein. Tous furent attendris. On la délia pour qu'elle pût se rajuster. On lui permit aussi de rabattre ses manches et de mettre des gants sous ses chaînes.

Transférée le 16 au matin de l'Abbaye à la Conciergerie, elle y écrivit le soir une longue lettre à Barbaroux, lettre évidemment calculée pour montrer par son enjouement (qui attriste et qui fait mal) une parfaite tranquillité d'âme. Dans cette lettre, qui ne pouvait manquer d'être lue, répandue dans Paris le lendemain, et qui, malgré sa forme familière, a la portée d'un manifeste, elle fait croire que les volontaires de Caen étaient ardents et nombreux. Elle ignorait encore la déroute de Vernon.

Ce qui semblerait indiquer qu'elle était moins calme qu'elle n'affectait de l'être, c'est que par quatre fois elle revient sur ce qui motive et excuse son acte : la Paix, le désir de la Paix. La lettre est datée : Du second jour de la préparation de la Paix. Et elle dit vers le milieu : « Puisse la Paix s'établir aussitôt que je le désire !... Je jouis de la Paix depuis deux jours. Le bonheur de mon pays fait le mien. »

Elle écrivit à son père pour lui demander pardon d'avoir disposé de sa vie et elle lui cita ce vers :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Elle avait écrit aussi à un jeune député, neveu de l'abbesse de Caen, Doulcet de Pontécoulant, un Girondin prudent qui, dit Charlotte Corday, siégeait sur la Montagne. Elle le prenait pour défenseur. Doulcet ne couchait pas chez lui, et la lettre ne le trouva pas.

Si j'en crois une note précieuse, transmise par la famille du peintre qui la peignit en prison, elle avait fait faire un bonnet exprès pour son jugement. C'est ce qui explique pourquoi elle dépensa 36 francs dans sa captivité si courte.

Quel serait le système de l'accusation ? Les autorités de Paris, dans une proclamation, attribuaient le crime *aux fédéralistes*, et

en même temps disaient : « Que cette furie était sortie de la maison du ci-devant comte Dorset. » Fouquier-Tinville écrivait au Comité de sûreté : *Qu'il venait d'être informé* qu'elle était amie de Belsunce, qu'elle avait voulu venger Belsunce et son parent Biron, récemment dénoncé par Marat, que Barbaroux l'avait poussée, etc. Roman absurde, dont il n'osa pas même parler dans son réquisitoire.

Le public ne s'y trompait pas. Tout le monde comprit qu'elle était seule, qu'elle n'avait eu de conseils que celui de son courage, de son dévouement, de son fanatisme. Les prisonniers de l'Abbaye, de la Conciergerie, le peuple même des rues (sauf les cris du premier moment), tous la regardaient dans le silence d'une respectueuse admiration. « Quand elle apparut dans l'auditoire, dit son défenseur officieux, Chauveau-Lagarde, tous, juges, jurés et spectateurs, *ils avaient l'air de la prendre pour un juge qui les aurait appelés au tribunal suprême*..... On a pu peindre ses traits, dit-il encore, reproduire ses paroles; mais nul art n'eût peint sa grande âme, respirant tout entière dans sa physionomie... L'effet moral des débats est de ces choses qu'on sent, mais qu'il est impossible d'exprimer. »

Il rectifie ensuite ses réponses, habilement défigurées, mutilées, pâlies dans le *Moniteur*. Il n'y en a pas qui ne soit frappée au coin des répliques qu'on lit dans les dialogues serrés de Corneille.

« Qui vous inspira tant de haine? — Je n'avais pas besoin de la haine des autres, j'avais assez de la mienne. »

« Cet acte a dû vous être suggéré? — On exécute mal ce qu'on n'a pas conçu soi-même. »

« Que haïssiez-vous en lui? — Ses crimes. »

« Qu'entendez-vous par là? — Les ravages de la France. »

« Qu'espériez-vous en le tuant? — Rendre la paix à mon pays. »

« Croyez-vous donc avoir tué tous les Marat? — Celui-là mort, les autres auront peur, peut-être. »

« Depuis quand aviez-vous formé ce dessein? — Depuis le 31 mai, où l'on arrêta ici les représentants du peuple. »

Au moment où elle monta sur la charrette, où la foule, animée de deux fanatismes contraires, de fureur ou d'admiration, vit sortir de la basse arcade de la Conciergerie la belle et splendide victime dans son manteau rouge, la nature sembla s'associer à la passion humaine, un violent orage éclata sur Paris. Il dura peu, sembla fuir devant elle, quand elle apparut au pont Neuf et qu'elle avançait lentement par la rue Saint-Honoré. Le soleil revint haut et fort; il n'était pas 7 heures du soir (19 juillet). Les reflets de l'étoffe rouge relevaient d'une manière étrange et toute fantastique l'effet de son teint, de ses yeux.

On assure que Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, se placèrent sur son passage et la regardèrent. Paisible image, mais d'autant plus terrible, de la Némésis révolutionnaire, elle troublait les cœurs, les laissait pleins d'étonnement.

Les observateurs sérieux qui la suivirent jusqu'aux derniers moments, gens de lettres, médecins, furent frappés d'une chose rare; les condamnés les plus fermes se soutenaient par l'animation, soit par des chants patriotiques, soit par un appel redoutable qu'ils lançaient à leurs ennemis. Elle montra un calme parfait, parmi les cris de la foule, une sérénité grave et simple; elle arriva à la place dans une majesté singulière et comme transfigurée dans l'auréole du couchant.

Un médecin qui ne la perdait pas de vue dit qu'elle lui sembla un moment pâle, quand elle aperçut le couteau. Mais ses couleurs revinrent, elle monta d'un pas ferme. La jeune fille reparut en elle au moment où le bourreau lui arracha son fichu; sa pudeur en souffrit, elle abrégea, avançant d'elle-même au-devant de la mort.

Au moment où la tête tomba, un charpentier maratiste, qui servait d'aide au bourreau, l'empoigna brutalement et, la montrant au peuple, eut la férocité indigne de la souffleter. Un frisson d'horreur, un murmure parcourut la place. On crut voir la tête rougir. Simple effet d'optique peut-être; la foule, troublée à ce moment, avait dans les yeux les rouges rayons du soleil qui perçait les arbres des Champs-Élysées.

La Commune de Paris et le tribunal donnèrent satisfaction au sentiment public en mettant l'homme en prison.

Parmi les cris des Maratistes, infiniment peu nombreux, l'impression générale avait été violente d'admiration et de douleur. On peut en juger par l'audace qu'eut la *Chronique de Paris*, dans cette grande servitude de la presse, d'imprimer un éloge, presque sans restriction, de Charlotte Corday.

Beaucoup d'hommes restèrent frappés au cœur et n'en sont jamais revenus. On a vu l'émotion du président, son effort pour la sauver, l'émotion de l'avocat, jeune homme timide, qui cette fois fut au-dessus de lui-même. Celle du peintre ne fut pas moins grande. Il exposa cette année un portrait de Marat, peut-être pour s'excuser d'avoir peint Charlotte Corday. Mais son nom ne paraît plus dans aucune exposition. Il semble n'avoir plus peint depuis cette œuvre fatale.

L'effet de cette mort fut terrible : ce fut de faire aimer la mort.

Son exemple, cette calme intrépidité d'une fille charmante eut un effet d'attraction. Plus d'un qui l'avait entrevue mit une volupté sombre à la suivre, à la chercher dans les mondes inconnus. Un jeune Allemand, Adam Lux, envoyé à Paris pour demander la réunion de Mayence à la France, imprima une brochure où il demande à mourir pour rejoindre Charlotte Corday. Cet infortuné, venu ici le cœur plein d'enthousiasme, croyant contempler face à face dans la Révolution française le pur idéal de la régénération humaine, ne pouvait supporter l'obscurcissement précoce de cet idéal; il ne comprenait pas les trop cruelles épreuves qu'entraîne un tel enfantement. Dans ses pensées mélancoliques, quand la liberté lui semble perdue, il la voit, c'est Charlotte Corday. Il la voit au tribunal touchante, admirable d'intrépidité; il la voit majestueuse et reine sur l'échafaud... Elle lui apparut deux fois... Assez! il a bu la mort.

« Je croyais bien à son courage, dit-il, mais que devins-je quand je vis toute sa douceur parmi les hurlements barbares, ce regard pénétrant, ces vives et humides étincelles jaillissant de ces beaux

yeux, où parlait une âme tendre autant qu'intrépide !... Ô souvenir immortel ! émotions douces et amères que je n'avais jamais connues !..... Elles soutiennent en moi l'amour de cette Patrie pour laquelle elle voulut mourir, et dont, par adoption, moi aussi je suis le fils. Qu'ils m'honorent maintenant de leur guillotine, elle n'est plus qu'un autel ! »

Âme pure et sainte, cœur mystique, il adore Charlotte Corday, et il n'adore point le meurtre.

« On a droit sans doute, dit-il, de tuer l'usurpateur et le tyran, mais tel n'était point Marat. »

Remarquable douceur d'âme. Elle contraste fortement avec la violence d'un grand peuple qui devint amoureux de l'assassinat. Je parle du peuple girondin et même des royalistes. Leur fureur avait besoin d'un saint et d'une légende. Charlotte était un bien autre souvenir, d'une tout autre poésie, que celui de Louis XVI, vulgaire martyr, qui n'eut d'intéressant que son malheur.

Une religion se fonde dans le sang de Charlotte Corday : la religion du poignard.

André Chénier écrit un hymne à la divinité nouvelle :

Ô vertu ! le poignard, seul espoir de la terre,
Est ton arme sacrée !..................

Cet hymne, incessamment refait en tout âge et dans tout pays, reparaît au bout de l'Europe dans l'*Hymne au poignard,* de Puschkine.

Le vieux patron des meurtres héroïques, Brutus, pâle souvenir d'une lointaine antiquité, se trouve transformé désormais dans une divinité nouvelle plus puissante et plus séduisante. Le jeune homme qui rêve un grand coup, qu'il s'appelle Alibaud ou Sand, de qui rêve-t-il maintenant ? Qui voit-il dans ses songes ? Est-ce le fantôme de Brutus ? Non, la ravissante Charlotte, telle qu'elle fut dans la splendeur sinistre du manteau rouge, dans l'auréole sanglante du soleil de juillet et dans la pourpre du soir.

CHAPITRE V.

MORT DE CHALIER (16 JUILLET 1793).

La question lyonnaise était moins politique que sociale. — Les rêveurs de Lyon et des Alpes. — Le Piémontais Chalier. — Écrits de Chalier. — Accusations contre lui. — Son caractère; sa violence et sa tendresse. — Les disciples de Chalier. — Son arrestation, 30 mai 1793. — Chalier en prison. — Son isolement. — La Convention intervient. — Mort de Chalier, 16 juillet 1793. — Dernières paroles de Chalier.

Marat est poignardé le 13. Chalier guillotiné le 16. Un monde passe entre ces deux coups.

Marat, le dernier de l'ancienne Révolution, Chalier, le premier de la nouvelle.

Marat, pour Caen, Bordeaux, Marseille, est le nom de la guerre civile. Dans Lyon, Chalier est celui de la guerre sociale.

Ceci met Lyon fort à part de l'histoire générale du girondinisme.

La guerre des riches et des pauvres alla grondant, menaçant, jusqu'au combat du 29 mai, jusqu'à la mort de Chalier (16 juillet). Les riches, entraînant les marchands, les commis, le petit commerce, gagnèrent avec eux cette bataille, et, donnant le change aux pauvres, leur firent tuer Chalier, leur défenseur, les payèrent, les firent combattre contre la Convention, tinrent cinq mois la France en échec.

Ils n'échappèrent ainsi à la guerre sociale, dont Chalier les menaçait, qu'en la détournant vers une épouvantable lutte contre la France elle-même.

Et cette lutte, ils ne la soutinrent qu'en admettant dans leur armée lyonnaise un élément royaliste étranger à Lyon; je parle des nobles réfugiés, je parle des gens du Forez et autres provinces voisines, qui vinrent gagner la haute paye que donnait la ville et combattre pour le Roi dans les rangs républicains.

Quels qu'aient été les efforts intéressés de l'aristocratie lyonnaise, sous la Restauration, pour faire croire que Lyon, en 1793, combattait *pour le trône et l'autel,* cela n'est point. Les nobles royalistes qui aidèrent à soutenir le siège furent presque tous étrangers à la ville. Les riches même étaient Girondins.

Nous avons cru devoir expliquer ceci d'avance, afin qu'on ne se trompe pas sur le point spécial que la Convention ni les Jacobins ne purent entendre, mais que l'histoire ultérieure du socialisme moderne éclaire rétrospectivement : *La question politique était extérieure* et secondaire à Lyon; elle ne devint dominante qu'après la mort de Chalier. *La question intime et profonde* que les riches ajournèrent par la guerre de Lyon contre la France *était la question sociale,* la dispute des pauvres et des riches.

Cette grande et cruelle question, voilée ailleurs sous le mouvement politique, a toujours apparu à Lyon dans sa nudité.

Le marchand de Lyon, républicain de principes, n'en était pas moins le maître, le tyran de l'ouvrier, et, qui pis est, le maître de sa femme et de sa fille.

Notez que le travail, à Lyon, se faisant en famille, la famille y est très forte; ce n'est nullement un lien détendu, flottant, comme dans les villes de manufactures. L'ouvrier lyonnais est très sensible, très vulnérable en sa famille, et c'est là justement qu'il était blessé[1].

La prostitution non publique, mais infligée à la famille comme condition de travail, c'était le caractère déplorable de la vie lyonnaise. Cette race était humiliée. Physiquement, c'était une des plus chétives de l'Europe. Le haut métier à la Jacquart n'existant

[1] L'insuffisance des salaires, surtout pour les femmes, ne se compensait que par le *piquage d'once,* petit vol habituel sur le poids de la soie que l'on confiait à l'ouvrière.

Si le maître ou le commis fermait les yeux, on devine à quel prix.

La femme même qui n'eût pas volé n'obtenait guère de travail sans cette triste condition. Nulle part, dit-on, les mœurs n'étaient plus mauvaises qu'à Lyon. Ce n'est pas au hasard que le plus affreux de nos romanciers, écrivant vers 1790, a placé dans cette Sodome le dernier épisode de son épouvantable livre.

pas alors et n'ayant pas encore imposé aux constructeurs l'exhaussement des plafonds, on pouvait impunément entasser jusqu'à dix étages les misérables réduits de ce peuple étouffé, avorté. Aujourd'hui encore, dans les quartiers non renouvelés, quiconque monte ces noires, obscènes et puantes maisons, où chaque carré témoigne de la négligence et de la misère, se représente avec douleur les pauvres créatures misérables et souillées qui les occupaient en 1793.

Dur contraste! *la fabrique de Lyon,* cet ensemble de tous les arts, cette grande école française, cette fleur de l'industrie humaine... dans de si misérables mains!

Il y avait de quoi rêver. Nulle part plus que dans cette ville, il n'y eut plus de rêveurs utopistes. Nulle part, le cœur blessé, brisé, ne chercha plus inquiètement des solutions nouvelles au problème des destinées humaines. Là parurent les premiers socialistes, Ange et son successeur Fourier. Le premier, en 1793, esquissait le phalanstère et toute cette doctrine d'association dont le second s'empara avec la vigueur du génie.

Là ne manquèrent pas non plus les rêveurs parmi les amis du passé. Il suffit de nommer Ballanche, et son prédécesseur, le mélancolique Chassagnon, qui n'écrivait jamais que devant une tête de mort, et qui, pour apprendre à mourir, ne manquait jamais une exécution.

Au moment où la fureur girondine du parti des riches poussait Chalier à l'échafaud, Chassagnon eut la très noble inspiration d'écrire une brochure pour lui sous ce titre : *Offrande à Chalier.* Il y montra un vrai génie pour expliquer ce caractère mêlé de tous les contraires, ce Centaure, cette Chimère, comme il l'appelle, ce monstre pétri de discordances, cruel et sensible, tendre et furieux. Dans ce beau portrait, un trait manque pour l'histoire et pour la justice : c'est la primitive inspiration d'où Chalier partit : *un cœur malade de pitié,* et souffrant douloureusement de l'amour des hommes.

Cet infortuné, qui fut la première victime légale de Lyon, qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

étrenna la guillotine, qui eut ce privilège horrible d'être guillotiné trois fois, — qui fut suivi à la mort par une foule de disciples en pleurs, tout aussi enthousiastes que ceux de Jésus, — qui, un an durant, de juillet en juillet, remplaça Jésus sur l'autel et fut pendant ce temps, avec Marat, la principale religion de la France, Chalier était né Italien. Son nom est plutôt savoyard. Peu importe. Il avait un pied en Italie et en Savoie, étant né au Mont-Cenis et tout près de Suze.

La grande voie des nations, la voie de neiges, sublime et misérable, où toute humanité défile sur le bâton du pèlerin, offre la plus émouvante vision sociale qui puisse troubler les cœurs. Cette prodigieuse échelle de Jacob qui s'étend de la terre au ciel, les contrastes violents de ces paysages improbables où la nature se joue de toute raison humaine, cet ensemble écrasant pour l'âme semble fait pour produire en tout temps de sublimes fous, délirant de l'amour de Dieu, de l'amour du genre humain. Là Rousseau, après son terrible effort de logique et de raison, se perdit lui-même en ses rèves. Là Mme Guyon écrivit son livre insensé des *Torrents*. Là Chalier s'embrasa, avec une furie meurtrière, du désir de faire le ciel ici-bas.

Il avait été, comme tout Italien, élevé aux écoles de démence, qu'on appelle théologiques. Il voulait alors se faire moine. Il visita d'abord l'Italie et l'Espagne. Il vit, il eut horreur.

Il parcourut la France aussi et s'arrêta à Lyon. Il vit, il eut horreur.

On dit qu'il vivait alors misérablement de leçons de langues et d'enseignement. Mais, comme un homme intelligent, il ne voulut pas traîner, il domina sa situation. Il se fit commis, négociant. C'est précisément ainsi que commencent aux mêmes lieux Fourier et Proudhon.

Chalier courut le commerce; il eut un grand bonheur, selon l'idée du monde : il devint riche. Mais il eut un grand malheur : il vit partout dépouiller le pauvre.

1788 a sonné. Et le premier cri qu'on entend en France est

celui d'un Italien, une brochure de Chalier : Vendez l'argenterie des églises, les biens ecclésiastiques, créez-en des assignats; rendez aux pauvres ce qui fut fondé pour les pauvres.

1789 a sonné. Chalier, de Lyon, court à Paris; il recueille les moindres mots de l'Assemblée constituante. Il se levait de nuit pour se trouver le premier à la queue qui assiégeait les portes avant le jour.

Le soir, il voyait Loustalot (des *Révolutions de Paris*), le meilleur des journalistes. Près de partir, il lui dit : « Je veux me tuer; je ne supporte plus l'excès des misères de l'homme. — Vivez, lui dit Loustalot, servez l'humanité. »

Si Chalier était resté à Paris, il devenait fou. Il y voyait tous les jours Marat et Fauchet, l'Ami du peuple et la Bouche de fer. Il rapporta à Lyon des pierres de la Bastille, des os de Mirabeau, qu'il faisait baiser à tous les passants; il prêchait, il appelait tout le monde à la Révolution. Lyon était trop près. Chalier pousse plus loin sa croisade. Il fuit Lyon et les honneurs où le peuple l'appelait, il va à Naples, en Sicile, il enseigne la Révolution aux chevriers de l'Etna, qui écoutent sans comprendre. Il est chassé. A Malte encore, il prêche, et il est chassé. Il revint, nu, dépouillé... Ô grandeur oubliée de ces temps! sur ce simple exposé qu'un Italien, ami de la Révolution, a été dépouillé à Naples, l'Assemblée constituante prend fait et cause, elle fait écrire Louis XVI; on rend à Chalier son bien. « La France sera mon héritière, » dit-il. Il lui a donné son bien et sa vie.

Cet homme, véhément de nature, emporté de tempérament, ce fougueux Italien, arriva possédé de justice et de pitié pour juger une ville où l'injustice était le fond de la vie même. Il apparut, sous un double rôle, comme ces rudes podestats[1] que les

[1] *Révolution d'Italie*, par Quinet. Il est enfin terminé ce terrible livre, la plus sévère autopsie qu'on ait jamais faite de la mort d'un peuple!

Je sais maintenant ce que c'est que la mort. Elle ne m'apprendra rien. Je suis entré dans le cercueil. J'ai compté les vers..... Ah! que cette initiation, cruelle et profonde, a été amère pour moi!

villes du moyen âge faisaient venir de l'étranger, afin qu'ils ignorassent les parentés, les coteries, les mauvaises alliances des nobles et des riches, qu'ils frappassent impartialement à droite et à gauche. Le jour il jugeait; et tout ce qu'il avait amassé le jour de haine et de violence contre les ennemis du peuple, il le répandait le soir dans les clubs. Haï comme juge, comme tribun, à deux titres il devait périr.

Il semble qu'on ait détruit tout ce qu'avait écrit Chalier. Le peu qui reste n'a nullement la banalité de Marat, nullement la trivialité des improvisateurs italiens. Il y a du burlesque, mais du terrible aussi, des choses qui rappellent les menaces cyniques d'Ézéchiel au peuple de Dieu, les étrangetés sauvages des *mangeurs de sauterelles* de l'Ancien Testament.

L'accent y est extraordinaire. On le sent trop, ce prophète, ce bouffon n'est pas un homme. C'est une ville, un monde souffrant; c'est la plainte furieuse de Lyon. La profonde boue des rues noires, jusque-là muette, a pris voix en lui. En lui commencent à parler les vieilles ténèbres, les humides et sales maisons, jusque-là honteuses du jour; en lui la faim et les veilles; en lui l'enfant abandonné; en lui la femme souillée, tant de générations foulées, humiliées, sacrifiées, se réveillent maintenant, se mettent sur leur séant, chantent de leur tombeau un chant de menaces et de mort..... Ces voix, ce chant, ces menaces, tout cela s'appelle Chalier.

L'énorme apostume de maux a crevé par lui. Lyon recule effrayé, indigné de sa propre plaie; il tuera celui qui l'a dévoilée.

Quand on chercha, au dernier jour, des moyens de le tuer, des preuves pour constater ses crimes, on ne put établir aucun acte, rien que des paroles.

La seule trace imprimée qui reste de ses méfaits, c'est une suite de brochures relatives à une visite domiciliaire que Chalier aurait faite, au delà de ses pouvoirs, dans une maison qu'on soupçonnait de fabriquer de faux assignats.

On a prétendu qu'il avait dressé le plan d'un grand massacre,

qu'un tribunal improvisé eût siégé sur le pont Morand, d'où l'on eût jeté les condamnés au Rhône. Une biographie girondine précise le nombre : *douze mille*. Les royalistes eux-mêmes ne poussent pas les choses si loin; ils rougissent de ce chiffre insensé : ils disent vaguement *un grand nombre*.

Ses ennemis, pour le faire périr, furent réduits à l'invention la plus odieuse. On fabriqua une lettre d'un prétendu émigré qui remerciait Chalier de préparer les moyens de mettre la France à feu et à sang. Infâme et grossier mensonge par lequel on poussa le peuple à vouloir la mort de son défenseur.

Si Chalier et ses amis étaient coupables, au contraire, c'était d'avoir employé des moyens violemment expéditifs pour organiser la défense contre l'émigré et l'étranger. Des paroles sanguinaires, des menaces atroces, des actes de brutalité, voilà ce qu'on leur reproche. Ils invoquèrent la guillotine, mais leurs ennemis l'employèrent, et très injustement contre eux[1].

La violence des paroles et des actes était alors à un point excessif dans tous les partis. Un Italien royaliste, le Romain Casati, avait offert à l'archevêque de Lyon d'assassiner, non Chalier, mais un Girondin, Vitet, chef de l'administration girondine.

Tout ce qui reste de Chalier dans ses écrits, dans la tradition, indique que cet homme, si violent par accès, était de lui-même très doux. Il aimait la nature, désirait la retraite. Il espérait finir ses jours dans la paix et la solitude. Il se faisait bâtir un ermitage sur les hauteurs de Lyon, aux quartiers pauvres et alors peu habités de la Croix-Rousse; il voulait y vivre, disait-il, comme Robinson Crusoé. Il aimait les plantes, les fleurs, se plaisait à les arroser. Sans famille, il avait pour tout intérieur une bonne femme

[1] Un seul fait qui caractérise les partis et leurs historiens, atrocement passionnés. — Guillon conte avec bonheur la mort de Santemouche, ami de Chalier, absous par le tribunal et égorgé par les modérés. « Pour ses crimes, dit-il, à telle page je les ai déjà racontés. » A la page, vous ne trouvez rien, sinon que Santemouche, officier municipal, levait de maison en maison l'impôt décrété, le sabre à la main, qu'il entra ainsi chez deux femmes qui en furent fort effrayées. L'acte, sans doute, est condamnable, mais enfin vaut-il la mort?

de gouvernante, la Pie (la Pia?) qu'il avait probablement amenée d'Italie.

Dans les actes que commandait la nécessité révolutionnaire, il restait sensible. « Ma chère amie, disait-il à une femme dont il bouleversait la maison et arrêtait le mari, mettez la main sur mon cœur et vous sentirez ce qu'il souffre... Mais un républicain doit obéir au devoir, étouffer la nature. »

Quand ses fonctions d'officier municipal lui donnaient occasion d'entrer chez des religieuses, il s'attendrissait : « Mes chères filles, disait-il avec épanchement, avez-vous quelque peine? Ne me déguisez rien. Je suis votre père spirituel... Votre recueillement me touche, votre modestie m'enchante... Que je serais heureux d'épouser une vierge de ce monastère! » Alors, tombant à genoux, il baisait la terre et levait les mains au ciel.

Fut-il chrétien? Rien ne l'indique, quoi qu'on ait imaginé. Après le 21 janvier, il lui arriva au club de déployer un tableau de Jésus-Christ et de dire : « Ce n'est pas assez que le tyran des corps ait péri; il faut détruire aussi le tyran des âmes. » Il déchira le tableau et il en foula les morceaux aux pieds.

Avec toute sa violence, il était né humain et tendre. Au milieu de ses attaques contre les riches, il lui arrive tout à coup de réclamer pour eux; il voudrait les sauver aussi : « Les aristocrates ne sont incorrigibles que parce que nous les négligeons trop... On parle de les guillotiner; c'est bientôt fait..... Mais y a-t-il du bon sens à jeter le malade par la fenêtre pour s'exempter de le guérir [1]? »

[1] « Riches insouciants qui ronflez sur l'ouate, réveillez-vous, secouez vos pavots!... La trompette sonne; aux armes!... Point de paresse, point de poltronnerie... Vous vous frottez les yeux, vous bâillez... Il vous en coûte de quitter cette couche parfumée, cet oreiller de roses... Vite! vite! le dernier baiser, et habillez-vous... Honnêtes gens, quelle cruauté! comme on vous traite mal! — « Est-ce un crime de « goûter des plaisirs légitimes? » — Oui, tout plaisir est criminel quand les sans-culottes souffrent, quand la Patrie est en danger. — Et puis, scélérats doucereux, vous ne déclarez pas tout. Vous feignez de dormir et de faire les bons époux, tandis que vous avez des insom-

Que Chalier, né furieux, dans le paroxysme même de sa fureur, ait trouvé ces paroles en faveur des riches! et cela dans Lyon, dans la ville où le plus visiblement le pauvre fut la proie du riche!... qu'il ait, au fond de ses entrailles, senti ces violents accès de miséricorde infinie, cela le place très haut.

Ce qui attendrit encore pour cet infortuné, sans logique, sans suite et sans politique, c'est qu'il ne fut jamais un homme seul, — il fut toujours une famille spirituelle, une société d'amis, un homme multiple. Nous connaissons tout ce qui fut en lui, ses amitiés, ses habitudes, tout ce qu'il aima. La gouvernante de Chalier, bonne et tendre, la Pia, l'admiratrice de Chalier, la Padovani, qui reçut sa tête martyrisée, le sage ami Marteau, le patriote et modéré Bertrand, le fanatique et terrible Gaillard, qui poursuivit la vengeance et se tua quand il en désespéra, tous sont inscrits profondément au livre de l'avenir.

nies de Catilina, que vous ourdissez, dans le silence des nuits, des trames liberticides... Bah! bah! à tout péché miséricorde... Riches, une petite pénitence;... mousquet sur l'épaule et flamberge au vent; galopez vers l'ennemi... Vous tremblez; oh! n'ayez point de peur; vous n'irez pas seuls;... vous aurez pour frères d'armes nos braves *sans-culottes*, qui n'étalent pas de la broderie sous le menton, mais qui ont du poil au bras... Je compte sur vous, malgré les mauvaises langues... Tenez, amis, je m'offre à être votre capitaine. Oui, je me glorifie d'avoir de tels soldats... Vous n'êtes point aussi mauvais qu'on veut le dire; oh! vous en vaudriez cent fois mieux, si nous nous étions un peu fréquentés. Les aristocrates ne sont incorrigibles que parce que nous les négligeons trop: il s'agirait de refaire leur éducation... On parle de les pendre, de les guillotiner;... c'est bientôt fait;... c'est une horreur... Y a-t-il de l'humanité et du bon sens à jeter un malade par la fenêtre pour s'exempter du souci de le guérir?..... Riches, venez et laissez votre or pour être plus légers; le drapeau flotte; le signal est donné... Plongeons-nous loyalement dans les boues... Avancez; faites feu; vous êtes incorporés dans les bataillons patriotes; battez-vous comme des lions... vous ne mourrez pas; vous ne serez pas blessés... Chalier, votre capitaine, répond sur sa tête de tous les cheveux de la vôtre... Je veux que, pour votre part, vous apportiez quelques centaines de crânes prussiens, autrichiens et anglais, dans lesquels vos femmes et vos filles boiront avec transport le vin de la liberté, de la République et de la victoire.» (Fragment de Chalier, cité par Chassagnon, *Offrande à Chalier.* Guillon, *Mémoires sur Lyon,* I, 445.)

Comment vivaient-ils entre eux? Y avait-il vie commune? Non. C'était entièrement un communisme d'esprit.

Rappelons les circonstances de Lyon en mai 1793.

Dubois-Crancé, envoyé à l'armée des Alpes, était un militaire, un Dantoniste nullement fanatique. Il explique parfaitement dans sa réponse aux Robespierristes la difficulté infinie de sa situation. Abandonné du centre, comme il était, il ne pouvait trouver d'appui que dans son étroite union avec les plus violents patriotes de Lyon (Chalier, Gaillard, Bertrand, Leclerc, etc.). Trois armées dépendaient de Lyon, comme entrepôt général du Sud-Est, en attendaient leurs subsistances, en tiraient leurs ressources. Vingt départements devaient suivre la destinée de Lyon. La grande ville girondine, bourgeoise et commerçante, infiniment rebelle aux sacrifices qu'exigeait la situation, contenait de plus en son sein une armée d'ennemis, une masse énorme de prêtres et de nobles royalistes. Dubois-Crancé ne pouvait plus rester dans les tempéraments où s'étaient tenus ses prédécesseurs. Le Dantoniste s'unit aux *enragés,* donna la main à Chalier, frappa Lyon d'une taxe et créa l'armée révolutionnaire (13 mai). La suite se devine. Les Lyonnais défendent leur argent. Ils crient à la Convention, qui alors sous les Girondins dément Dubois-Crancé, autorise à repousser la force par la force. Décret coupable et trop bien obéi dans l'affreux combat du 29.

La veille, au soir, on criait dans toutes les rues : « Mort à Chalier! » Des masses, ou crédules, ou payées, le disaient agent royaliste. Chalier ne recula pas. « Ils veulent ma tête, je cours la leur porter. » Il va aux Jacobins, prononce un discours plein de feu et dit : « Prenez ma vie. » Presque tout l'auditoire se précipite pour l'arracher de la tribune. Ses amis le sauvent à peine, le conduisent chez l'un d'eux, Gaillard. C'était entre 11 heures et minuit. Il y trouva tous ses disciples qui voulaient mourir avec lui. Le 29 au matin, jour du combat, il se rendit intrépidement à son poste de juge, siégea de 8 heures à 1 heure. A peine rentrait-il que le canon se fit entendre. Prié et supplié de pourvoir à sa sûreté, il resta

immuable dans son domicile, disant : « J'ai ma conscience... Je me sens innocent comme l'enfant qui vient de naître. »

Le 30 au matin, il fut arrêté, traîné, lié, frappé, jeté dans le plus noir cachot. Sentant bien qu'il était perdu, il voulut échapper à ses ennemis, mourir en homme; au défaut d'autres moyens, il avala deux grands clous et n'en eut pas moins la douleur de vivre.

Ses lettres, naïves et touchantes, décousues, troublées, témoignent de l'état d'isolement où il se trouva tout à coup. De ses amis, les uns étaient en fuite, les autres se cachaient, du moins dans leur effroi se tenaient immobiles.

L'Italien, dominé par sa vive imagination, les presse, les pousse, veut leur donner des ailes : « Courez à Paris, voyez Renaudin (ami de Robespierre); que je sois jugé à Paris, » etc. Une chose lui donnait espoir, l'arrivée de Lindet à Lyon, la prise de Brissot; les Montagnards ayant un tel otage, Chalier croyait qu'on n'oserait le condamner à mort. Rien ne servit. On le jugea à Lyon.

Cependant on n'avait trouvé nulle preuve contre lui. Les jurés ne voulaient point juger, et les juges eux-mêmes voulaient ajourner le jugement. Mais les scribes et les pharisiens, comme il les appelle, avaient recours aux masses aveugles; on courait les campagnes, jusque dans les villages, on animait le peuple à vouloir la mort de son défenseur. Chalier ne l'ignorait pas. Il alternait (flottant dans une mer de pensées) entre les souvenirs de la vie, les affaires et les visions de la mort. Le cher petit ermitage de la Croix-Rousse, qu'il achevait de bâtir, lui revenait au cœur : « Finissons la maison du côté du jardin. » Et dans une autre lettre : « Terminons la citerne... La pluie gâterait tout. » — Il retombait ensuite dans son cachot, dans le réel de sa situation : « La Liberté et la Patrie sont bien à plaindre; leurs défenseurs sont dans les souterrains... » — « Ô malheureuse et infortunée et aveugle ville de Lyon, de persécuter ainsi ton ami et ton protecteur!... » — « Adieu, Liberté! adieu, sainte Égalité!... Ah! c'est une Patrie perdue! »

Chaque jour, à minuit, douze soldats venaient à grand bruit,

comme pour le conduire à la mort. On se jouait de ses souffrances. Un voisin de prison, qui en avait pitié, lui donna un pigeon qu'il aima fort et qui lui fit société.

D'où viendrait le secours, de Paris? de Grenoble?

Dubois-Crancé, dans cette dernière ville, s'était trouvé dans le plus grand danger. Les troupes qu'il y avait se décideraient-elles pour la Gironde ou la Montagne? Grenoble heureusement, comme toujours, fut admirable, la population enleva l'armée; ce ferme point d'appui montagnard entre Lyon et Marseille devint le salut du Sud-Est. Dubois-Crancé redevint fort et put menacer Lyon. Mais plus il menaçait, plus il fortifiait le parti militaire qui voulait la mort de Chalier.

A Paris, Lindet, de retour, demanda et obtint de la Convention qu'elle déclarât prendre sous sa sauvegarde les patriotes de Lyon. Il se montra réservé et prudent, ne voulut rien dire de sa mission que ces paroles infiniment conciliantes : « Si la nouvelle autorité de Lyon est ferme, il n'y a rien à craindre pour la liberté. »

Marat montra un vif intérêt pour Chalier, mais lui-même, mais Robespierre et les Jacobins se trouvaient dans une situation assez difficile. Ils poursuivaient à Paris les *enragés* qu'ils voulaient sauver à Lyon. Ils firent chasser des Cordeliers, le 30 juin, Leclerc, ami de Chalier.

Les liens de Chalier avec la masse du parti jacobin semblent n'avoir pas été bien forts; c'était en réalité un homme isolé, tout à part, qui devait sa puissance à son inspiration indépendante, à la spontanéité visible de son exaltation. Même plus tard, lorsque Chalier, mort, eut son apothéose, cela n'empêcha pas plusieurs de ses fidèles d'être persécutés.

La dangereuse mission de porter à Lyon le décret de la Convention en faveur de Chalier fut obtenue par un autre Italien, le patriote Buonarroti (arrière-neveu de Michel-Ange). Mais la situation était encore empirée quand il arriva. On le jeta en prison. Les royalistes soi-disant convertis avaient gagné du terrain. A force de jurer et de se dire républicains, ils parvenaient à se

faire accepter. Hommes d'épée, de robe, ils primaient aisément parmi les Girondins, qui presque tous étaient marchands. Ceux-ci firent maire, le 15 juillet, un M. de Rambaud, ancien juge de la sénéchaussée. Avec un tel choix, Chalier était mort.

A grand'peine il avait trouvé un défenseur mercenaire qui, pour 2,400 francs, consentit à parler pour lui. Le jugement n'en fut pas un. Le peuple menaça les témoins à décharge et les empêcha de déposer. Des femmes pleuraient dans l'auditoire. « Hélas! disaient-elles, comment faire mourir ce saint homme! » Le peuple les frappa, les chassa. Les juges, effrayés sur leurs sièges, furent obligés de prendre pour bonne la lettre supposée de l'émigré à Chalier, comme si, de toute façon, une lettre, même vraie, où il n'était pour rien, eût pu être citée contre lui. Il n'en fut pas moins, sur cette belle preuve, condamné à mort.

Quelque profonde et terrible que fût la surprise de Chalier, rentré dans sa prison, il dit à un ami : « Je prévois que ceci sera vengé un jour... Qu'on épargne le peuple; il est toujours bon, juste, quand il n'est pas séduit. On ne doit frapper que ceux qui l'égarent. » L'ami sentit son cœur brisé et tomba raide évanoui.

Chalier, qui, dans ses lettres écrites en prison, avait donné des larmes à la nature, aux anxiétés de ce grand combat, ne se montra point faible à la mort. Il se rendit à pied à la place des Terreaux, où des furies hurlaient de joie. Il donna 60 francs au gendarme qui le conduisait, ne repoussa pas le prêtre qui se présenta à lui [1]. Quoique pâle au moment où il monta à l'échafaud, il dit

[1] C'est le triomphe facile que se donne le clergé au martyre des libres penseurs. L'autorité, quelle qu'elle soit, ferme l'accès à tout ami de la liberté qui les soutiendrait dans leur foi. Elle fait approcher au contraire le prêtre qui peut tirer d'eux le désaveu de leurs principes, faire du héros un pénitent. Ce prêtre est bien reçu comme homme. Dans cette solitude effroyable du pauvre patient, déjà sorti de la nature et qui ne voit que le bourreau, un homme vient à lui les bras ouverts et le presse sur son cœur. Il faut une force surhumaine pour que le mourant emploie les quelques minutes qui le séparent de l'éternité à se défendre logiquement, à disputer son âme. Et, s'il le fait, qui le saura? Le seul témoin de ce combat, c'est le prêtre intéressé à dire qu'il a

fermement au bourreau : « Rendez-moi ma cocarde et attachez-la-moi, car je meurs pour la liberté. »

Le bourreau, tremblant et novice, qui voyait la guillotine pour la première fois, avait mal suspendu le couteau; il manqua son coup, le manqua trois fois. Il fallut, chose horrible, demander un couperet pour achever de détacher la tête.

La foule furieuse fut elle-même saisie d'horreur et toute changée. On dit qu'il était *mort martyr*, et le miracle ne manqua pas à la légende. Plusieurs assurèrent que, sous l'affreux couteau, et le cou à demi coupé, il avait redressé sa tête pantelante, et qu'invincible à la douleur, il avait dit au bourreau effrayé les mots : « Attache-moi la cocarde... »

Les femmes, italiennes ou françaises, la Pia, la Padovani, recueillirent en pleurant sa colombe veuve, le dernier amour du cachot. Elles ne craignirent pas d'aller la nuit au cimetière des suppliciés. La Padovani, aidée de son fils, arracha à la terre la pauvre dépouille, si barbarement massacrée. La tête, hideuse et brisée, n'en fut pas moins moulée, reproduite fidèlement avec les trois horribles coups. Lugubre monument de guerre civile, qui fut montré, promené par la France. On copia partout la tête de Chalier, on honora, adora son image; mais sa parole : « Qu'on épargne le peuple, » hélas! qui s'en est souvenu?

vaincu. Que le patient résiste ou non, on ne manque pas d'assurer « qu'il a fait *une très belle fin* ». C'est ainsi qu'en lui ôtant toute chose et la vie même, on lui ôte encore ce qu'il estimait plus que la vie, la constance dans sa foi et la communion intérieure avec les siens. On leur donne cette amère douleur de croire qu'il ne leur a point été fidèle, qu'il les a reniés à la mort. — Il en fut ainsi pour Chalier. Lorsque Couthon entra dans Lyon le 8 octobre avec l'armée victorieuse, un M. Lafausse, vicaire général de Lyon, ne manqua pas de se présenter à lui et de se glorifier *d'avoir confessé Chalier, qui avait fini très chrétiennement, baisé le crucifix*, etc. Les Robespierristes, infiniment favorables au clergé constitutionnel, accueillirent très bien la chose. On mit une lettre de Lafausse au *Moniteur*. C'est de cette lettre et de quelques mots de Chassagnon que M. Buchez et d'autres ont tiré la fable d'un Chalier chrétien, réfutée suffisamment et par la tentative de suicide que Chalier déclare lui-même et par le Christ déchiré dont nous avons parlé plus haut.

DERNIÈRES PAROLES DE CHALIER.

Je n'ai que ce papier pour vous faire mes adieux, mes chers frères et sœurs, quelques minutes avant ma mort pour la liberté. Adieu, frère Antoine, adieu, frère Valentin, adieu, frère Jean, adieu, frère François, adieu, neveux, nièces, belles-sœurs, beaux-frères, parents et amis, adieu à tous! — Chalier, votre frère, votre parent et votre ami, va mourir parce qu'il a juré d'être libre, et que la liberté a été ôtée au peuple le 30 mai 1793. Chalier, votre ami, va mourir innocent pour tout ce dont on l'accuse. Vivez en paix, vivez heureux, si la liberté reste après lui. Si elle vous est ravie, je vous plains. Souvenez-vous de moi. J'ai aimé l'humanité entière et la liberté, et mes ennemis, mes bourreaux, qui sont mes juges, m'ont conduit à la mort. Je vais rentrer dans le sein de l'Éternel.

Vous, mes frères, venez recueillir le peu que je laisse. Suivez les conseils de l'ami Marteau, de la bonne Pie, ma gouvernante, que vous considérerez comme moi-même, et dont vous aurez soin comme de moi-même pendant toute sa vie. Si elle désire aller près de vous, recevez-la comme moi-même, ayez toutes les bontés pour elle; elle connaît mon cœur.

Je vous invite à faire tout pour faire rentrer mes fonds et acquitter mes dettes contractées.

Suivez les conseils des amis que je vous ai indiqués, et de Bertrand fils, mon ami.

Si le sacrifice de ma vie peut suffire à tous mes ennemis qui sont ceux de la liberté, je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Adieu, adieu, je vous embrasse tous. Lyon, 16 juillet 1793, à 3 heures après midi. Signé : Chalier, l'ami de l'Humanité.

Je te salue, ami Renaudin!

Je vais mourir pour la cause de la Liberté.

Je te salue, ami Soulès!

Je vais verser mon sang pour la cause de l'Humanité.

Je te salue, ami Marteau!

Je vais mourir pour satisfaire à l'envie des ennemis de la justice. — Je te recommande la bonne Pie. Ne pleure pas ainsi qu'elle sur moi, mais sur les maux qui vont peut-être t'accabler. Salue ta sœur pour moi, salue tous mes amis, Monteaud, Demichel et autres.

Je te salue, bonne femme Pie. Adieu, rappelle-toi celui qui fut toujours l'ami de l'Humanité.

Ma justification est dans le sein de l'Éternel, dans toi, dans tous nos amis,

dans ceux de la Liberté. Embrasse Bertrand fils pour moi. Je l'invite à ne pas t'abandonner et à faire tout... — Mes frères aussi infortunés (surtout François) que tu peux l'être. — Ne t'afflige pas. Porte à la citoyenne Corbet un billet de 100 livres que je lui envoie par toi pour souvenir. Son mari était si bon et si vrai patriote ! Salue et embrasse tous nos amis, tous ceux qui se rappelleront de moi. Dis-leur que je les aime, comme l'Humanité entière.

Adieu, salut, salut ! Je vais me reposer dans le sein de l'Éternel. — Lyon, 16 juillet 1793, à 4 heures du soir. Signé : Chalier. (Archives de la Préfecture de la Seine, reg. 34 du Conseil général, 25 décembre 1793.)

CHAPITRE VI.

RÈGNE ANARCHIQUE DES HÉBERTISTES.
DANTON DEMANDE UN GOUVERNEMENT (JUILLET-AOÛT 1793).

Enterrement de Marat. — Le *Père Duchesne* succède à l'*Ami du peuple*. — Tyrannie des Hébertistes au ministère de la guerre. — Robespierre uni aux Hébertistes contre les enragés. — Échec de nos armées, juin-juillet. — Extrême danger, août 1793. — Décrets violents, août 1793. — Le Comité de salut public agissait peu encore. — Danton veut que le Comité se constitue gouvernement. — Le Comité décline la responsabilité.

La sœur de Marat, qui a vécu jusqu'à nous, disait en 1836 un mot certainement juste et vrai :

« Si mon frère eût vécu, jamais on n'eût tué Danton ni Camille Desmoulins. »

Nous ne doutons pas qu'en effet il ne les eût soutenus et conservé l'équilibre de la République, qu'il n'eût sauvé Danton et par cela même sauvé Robespierre. Dès lors, point de Thermidor, point de réaction subite et meurtrière. L'arc de 1793, horriblement tendu par la mort de Danton, n'aurait pas éclaté pour la ruine de la liberté et de la France.

Les Cordeliers demandaient le Panthéon pour Marat. La proposition fut reçue froidement aux Jacobins. Robespierre se déclara contre, et en cela il fut l'organe des sentiments réels d'une grande partie de la Montagne, qui ne pardonnait pas à Marat sa royauté d'un quart d'heure au 2 juin.

Il eut mieux que le Panthéon. Il eut une pompe populaire et fut enterré parmi le peuple sous les arbres des Cordeliers, près de la vieille église et du fameux caveau où il avait écrit. Les pauvres gens, ceux même qui n'avaient guère lu ses journaux, étaient attendris de sa mort, de son dévouement, de sa grande pauvreté. Ils savaient seulement que c'était un vrai patriote, qui était mort

pour eux et qui ne laissait rien au monde. Ils avaient le pressentiment très juste que ses successeurs vaudraient moins, auraient un zèle moins désintéressé. Beaucoup pleuraient. La pompe eut lieu de 6 heures à minuit, à la lueur des torches, à la clarté d'une resplendissante lune d'été. Et il n'était pas loin de 1 heure quand Marat fut déposé sous les saules du jardin.

Thuriot, président de la Convention, dit sur la tombe quelques mots chaleureux, toutefois propres à calmer le peuple, à faire ajourner la vengeance.

Un seul fait montrera combien la mort de Marat empirait la situation. L'ami d'Hébert, le secrétaire général de la Guerre, le petit Vincent, brouillon, intrigant furieux qui ne savait se contenir, montra sa joie pendant l'enterrement; il se frottait les mains, disait : « Enfin!... » Ce qui signifiait : Nous sommes enfin rois. Nous héritons de la royauté de la presse populaire.

Et cela n'était que trop vrai. L'*Ami du peuple* fut, en réalité, remplacé par le *Père Duchesne*.

Hébert n'héritait pas sans doute de l'autorité de Marat; mais, en revanche, il disposait d'une publicité bien autrement vaste, illimitée, on peut le dire, n'imprimant pas, comme Marat, selon la vente, mais selon l'argent qu'il tirait des caisses de l'État, spécialement de celle de la Guerre. Marat (sa sœur l'a imprimé) ne faisait pas ses frais. Hébert, en quelques mois, et vivant avec luxe, fit une fort belle fortune.

Employé des Variétés et chassé pour un vol, vendeur de contremarques à la porte des théâtres, il vendit aussi des journaux, spécialement le *Père Duchesne* (il y avait déjà deux journaux de ce titre). Hébert vola le titre et la manière, se fit entrepreneur d'un nouveau *Père Duchesne*, plus jureur, plus cynique; il le faisait écrire par un certain Marquet. Parleur facile aux Cordeliers, Hébert se fit porter par eux à la Commune. Club, Commune et journal, trois armes pour extorquer l'argent. On le vit au 2 juin; dans ce grand jour d'inquiétude où tout le monde s'oubliait, Hébert ne perdit pas la tête; il sentit que le gouvernement, dans une telle

crise, avait grand besoin des journaux et grande peur aussi. Il reçut 100,000 francs.

Nous avons raconté qu'au 2 juin, Prudhomme, l'éditeur des *Révolutions de Paris,* fut arrêté et si bien tourmenté qu'il cessa bientôt de paraître. Celui qui le fit arrêter, un certain Lacroix, était Hébertiste et membre de la Commune. Il rendit là un service à Hébert, lui tuant son concurrent, effrayant tous les autres, de sorte que la terreur qui frappa les journaux profita à un seul; la liberté de la presse, entière de nom, nulle de fait, n'exista guère que pour le *Père Duchesne.* Lorsque Prudhomme reparut, le 3 octobre, ce fut à condition de prendre exclusivement pour rédacteurs des Hébertistes.

Hébert, maître et seigneur de la presse populaire, pouvait, dans un moment donné, frapper sur l'opinion des coups terribles. Tels de ses numéros furent tirés jusqu'à *six cent mille!*

Publicité factice, payée et mercenaire. L'honnête Loustalot, le premier rédacteur des *Révolutions,* tira à deux cent mille dans les grandes journées d'enthousiasme universel, sincère, qui ont marqué l'aurore de la Révolution.

La vache à lait d'Hébert était Bouchotte, le ministre de la guerre.

D'une part, il tirait de lui ce qu'il voulait d'argent pour augmenter sa publicité, l'étendre surtout aux armées. D'autre part, avec cette publicité, il le terrorisait, lui faisait nommer ses amis commis, officiers, généraux. Un ministère qui dépensait 300 millions (d'alors) par mois, qui avait à donner cinquante mille places ou grades, mille affaires lucratives d'approvisionnement, équipement, armes, munitions, constituait une puissance énorme, toute dans la main des Hébertistes.

A la tête de tout cela, le vrai ministre, Vincent, un garçon de vingt-cinq ans, petit tigre. Plus tard, quand Robespierre réussit à le mettre en cage, sa fureur était telle qu'il mordait dans un cœur de veau, croyant mordre le cœur de ses ennemis.

La tolérance de ces misérables, qui dura plusieurs mois, fut le martyre de Robespierre.


IMPRIMERIE NATIONALE.

Fous furieux dans leurs paroles, ils étaient, dans leurs actes, infiniment suspects. Le sans-culotte Hébert, quand il avait couru dans sa voiture à la Commune, aux Cordeliers, aux Jacobins ou à la Guerre, laissait le bonnet rouge et retournait à la campagne, à la *villa* du banquier Koch, que beaucoup regardaient comme un agent de l'étranger. Sa femme et lui ne vivaient là qu'avec des ci-devant (spécialement une dame de Rochechouart), le beau monde enfin d'autrefois. Le plus assidu commensal de la maison était un Autrichien, très douteux patriote, Proly, bâtard du prince de Kaunitz.

Le premier soin de Robespierre, dès qu'il eut un bon Comité de sûreté, ce fut de faire arrêter ce Proly et saisir ses papiers. Il ne trouva rien d'abord, mais, plus tard, il l'a fait mourir avec Hébert.

Quand l'étranger les eût payés pour maintenir la désorganisation qui régnait à la Guerre, ils n'auraient pas fait autrement. De moment en moment, ils changeaient tous les généraux. Aux deux grandes armées du Nord et du Rhin, il y eut, à la lettre, un général par mois.

A la première, six généraux en six mois : Dumouriez, Dampierre, Beauharnais, Custine, Houchard, Jourdan.

En huit mois, huit généraux à l'armée du Rhin! Custine, Diettmann, Beauharnais, Laudremont, Meunier, Carlenc, Pichegru, Hoche.

Cette mobilité effroyable suffisait à elle seule pour expliquer tous les revers.

La girouette ne fut fixe que pour un choix, celui de Rossignol, l'inepte général de l'Ouest. Ronsin avait très bien compris que, pour agir à l'aise, il valait mieux pour lui ne pas prendre le premier rôle. Il lui fallait un mannequin. Il avait pris tout simplement un jeune gendarme, homme illettré et simple, ex-ouvrier bijoutier du faubourg Saint-Antoine, brave, agréable, grand parleur, aimé des clubs. Rossignol, c'était son nom, avait brillé au siège de la Bastille, puis dans la gendarmerie, et il y avait atteint le vrai

poste où il devait rester, celui de commandant ou colonel d'un corps de gendarmerie. Bon enfant, bon vivant, pas fier, camarade du soldat, très indulgent pour les pillards, il se fit adorer. Les généraux auraient voulu le pendre; c'est ce qui fit sa fortune. Traduit à la barre de la Convention, il apparut comme une victime du patriotisme. Il y fut fort caressé, encouragé de la Montagne, qui ne vit que sa bravoure, sa simplicité. Ronsin saisit l'occasion avec un tact admirable; il vit combien Rossignol avait plu, et qu'on était décidé d'avance à tout pardonner à ce favori, qu'il pourrait tout faire sous son ombre. Il demande et obtient qu'on le fasse général en chef! « Vous avez tort, dit Rossignol lui-même; je ne suis pas f.... pour commander une armée. » Il eut beau dire, il commanda. Ronsin, derrière Rossignol, lui fit signer des crimes, d'affreuses trahisons. Toujours battu, toujours justifié, Rossignol ne parvint jamais à lasser l'engouement du Comité de salut public. Il en fut quitte pour passer à un autre poste et dire en finissant : « Je ne suis pas f.... pour commander une armée. »

Robespierre pouvait-il ignorer ce hideux gâchis de la Guerre, qui non seulement ruinait la France, mais la tenait sur le bord de l'abîme? Il est impossible de le croire. Mais une chose le paralysait.

Il voyait aussi un abîme, mais un autre, qui l'effrayait plus que les désordres de l'administration et les succès de l'étranger, l'abîme de la dissolution sociale. Cette *Terra incognita* au delà de Marat (dont parle Desmoulins), cette région inconnue, hantée des spectres et mère des monstres, il l'avait vue dès juin dans l'étrange alliance de Jacques Roux (des Gravilliers), du Lyonnais Leclerc, ami de Chalier, et de sa maîtresse Rose Lacombe, chef des *femmes révolutionnaires*. Connaissait-il Babeuf, déjà persécuté par André Dumont, dans la Somme, et par la Commune à Paris? Je n'en fais aucun doute. La révolution romantique et socialiste (comme nous dirions aujourd'hui) inquiétait Robespierre. Dans sa visite aux Cordeliers, pour combattre les monstres, les Leclerc, les Jacques Roux, il lui fallut, comme on a vu, se faire accompagner de cet ignoble chien, Hébert.

Marat, tant qu'il avait vécu, leur tenait la porte fermée. Marat mort, ils s'étaient habilement saisis de son nom. Roux, Leclerc et Varlet rédigeaient ensemble l'*Ombre de Marat*. Là était la terreur de Robespierre, là son lien avec Hébert, qui, comme concurrent, ne demandait pas mieux que de les détruire. Avant la fête du 10 août, lorsque les fédérés arrivaient à Paris, Robespierre frémissait de les voir en péril de tomber sous cette influence anarchique. Il lança la veuve Marat, qui vint à la Convention accuser Roux, Leclerc, d'avoir volé le nom de son mari. Renvoyé au Comité de sûreté, qui arrête le journal et les rédacteurs. Mesure violente, presque inouïe. Les Gravilliers crièrent pour Roux, leur orateur; Hébert les reçut à la Commune, les traita sèchement, du haut du *Père Duchesne*, les renvoya humiliés.

Voilà à quoi servait le *Père Duchesne*, et le secret de la grande patience de Robespierre.

Robespierre n'avait nul journal. Il n'avait de prise que les Jacobins. Et là même, par Collot d'Herbois et autres, les Hébertistes étaient très forts. Il lui fallut donc patienter, attendre qu'ils se perdissent eux-mêmes, laisser passer cette fange. Sa conduite aux Jacobins fut merveilleuse de dextérité. Jamais il ne nommait Hébert, jamais Ronsin. Mais il défendait leur ministre Bouchotte, et c'est ce qu'ils voulaient le plus. Il défendait aussi leur Rossignol, et volontiers; c'était une thèse populaire.

A ce prix, Robespierre, sans se salir avec Hébert, pouvait s'en servir au besoin. Le cas pouvait venir où la Montagne se mettrait en révolte contre son ascendant, où Danton reprendrait le sien. Ce jour-là, il aurait trouvé un secours dans ce dogue qui pouvait en un jour mordre de six cent mille gueules à la fois (cela eut lieu le 4 octobre).

Jusque-là, s'il menaçait Danton, Robespierre l'arrêtait. Que les Dantonistes et les Hébertistes s'usassent les uns par les autres, il le trouvait très bon; mais abandonner Danton même, c'eût été rendre les Hébertistes si forts qu'ils eussent tout emporté. Ils avaient déjà le ministère de la guerre, ils auraient pris celui de l'intérieur,

l'objet de leur concupiscence[1]; ils auraient eu ainsi et le dehors et le dedans, toute la force active. Robespierre ne le permit pas.

Toutes les difficultés de la situation éclatèrent aux premiers jours d'août, quand la Convention fut frappée d'une grêle effroyable de revers et de mauvaises nouvelles.

Revers tout personnels pour l'Assemblée. La Montagne elle-même était allée à la frontière. Nombre de ses membres, avec un dévouement admirable, sans songer qu'ils sortaient de professions civiles, avaient pris l'épée en juillet et marché aux armées, acceptant toute la responsabilité, défiant la fortune. Là ils avaient trouvé tout ennemi, les militaires hostiles, la discipline anéantie, le matériel nul, la désorganisation radicale des administrations de

[1] Le faible ministre du 31 mai, Garat, miné aux Jacobins par une suite d'attaques habilement ménagées, harcelé à la Commune, désigné dans la rue par des affiches comme affameur du peuple, n'était plus qu'une feuille d'automne qu'un coup de vent devait emporter. Les Hébertistes, croyant déjà tenir son ministère, mirent Collot d'Herbois à ses trousses. Collot était redoutable en ce qu'il représentait les plus sinistres puissances de la Révolution, l'ivresse et le vertige, les colères, vraies ou simulées. Furieux, facétieux, terrible, burlesque, il emportait l'attention, parce qu'on ne savait jamais si l'on devait trembler ou rire. Sous le prétexte d'une mission qu'il avait, il va au ministère demander une voiture. Il y va à l'heure où il sait que le ministre est sorti. « Pourquoi est-il sorti ? » Il s'indigne, tempête, court les bureaux, claque les portes, épouvante les commis. Alors il demande, il exige qu'on lui livre un écrit. La pièce était bien innocente : c'était une série de questions que Garat faisait aux départements pour connaître l'état de la France. Il y avait entre autres celle-ci : « Combien perdent les assignats ? » Collot court à la Convention, dénonce, crie, écume : « Supposer que les assignats peuvent perdre !... Ô crime ! » Avec son art de comédien, ayant rendu l'homme odieux, il le rend ridicule, sûr que, si la Convention se met à rire, si le mépris atteint Garat, l'affaire est faite, il est tué ! — Garat, appelé en hâte, était fort pâle à la barre, et plus il était pâle, plus l'affaire allait mal. Danton, alors président, vit qu'il enfonçait. Il céda le fauteuil, monta : « Garat, dit-il, n'est pas né pour s'élever jamais à l'énergie, à la hauteur révolutionnaire. » Et mettant solennellement la main sur la tête du pauvre diable : « Je te déclare innocent, de par la nature. » — Cette grande scène de comédie, meilleure que celle de Collot, sauva Garat, qui fut quitte pour sa place et garda sa tête. Hébert manqua sa proie. Le ministère fut donné à un ami de Danton.

la Guerre, l'ineptie du ministre, la perfidie souvent des Hébertistes, toujours leur incapacité. Et tout cela retombait sur les représentants. Battus, blessés, comme Bourbotte, déshonorés, comme d'autres, et tout près de la guillotine! A Mayence, Merlin (de Thionville) arrêta toutes les forces de la Prusse, se battit comme un lion, couvrit la France quatre mois et au retour faillit être arrêté. A Valenciennes, Briez et un autre se défendirent quarante jours et contre l'ennemi et contre la ville; la bourgeoisie voulait se rendre et lâchait le peuple contre eux. Les émigrés étaient si furieux que, malgré la capitulation, malgré les Autrichiens, ils voulaient les tuer. Il leur fallut cacher leurs écharpes, prendre l'habit de soldat, passer confondus dans les troupes (28 juillet).

La Convention apprend les jours suivants qu'elle a perdu toute la frontière du Nord, que Cambrai est bloqué;

Que le Rhin est perdu, Mayence rendu, Landau bloqué, l'ennemi aux portes de l'Alsace;

Que, pour la seconde fois, les Vendéens vainqueurs ont dissipé l'armée de la Loire.

Qui accuser? Les représentants ne méritaient que des couronnes civiques. Les revers étaient le résultat de la désorganisation générale. Le Comité de salut public, renouvelé depuis le 10 juillet, n'avait pu faire grand'chose encore. Il craignait néanmoins qu'on ne le rendît responsable et se rejetait sur la trahison. La perfidie d'un général, l'argent de l'étranger, telles étaient les explications que donnait le tremblant Barrère. Les accusations de ce genre réussissent presque toujours auprès des assemblées émues et défiantes. Barrère y excellait.

Les incendies qui éclataient dans nos ports et qu'on imputait aux Anglais portaient au comble l'irritation de la Convention. Elle déclara Pitt « l'ennemi du genre humain ». Quelqu'un voulait qu'on décrétât que tout homme avait le droit de le tuer.

Tuer! c'est le seul remède que la plupart voyaient aux maux de la France.

Tuer les traîtres! les généraux étaient tous jugés tels.

Tuer les rois ! les clubs ne parlaient d'autre chose. La Convention ordonna que la Reine fût mise en jugement.

Tuer la royauté dans le passé même et dans ses tombeaux. On décréta, pour le 10 août, la destruction des tombeaux de Saint-Denis.

Les Girondins eux-mêmes, amis présumés de la royauté, furent compris dans ces anathèmes. On adopta le décret de Saint-Just, qui les déclarait traîtres avant tout jugement. L'infortuné Vergniaud, immobile à Paris, gardé et sous les yeux de la Convention, fut renvoyé au tribunal révolutionnaire le même jour que Custine, suspect d'avoir livré le Rhin.

Parmi ces décrets de fureur, il y eut un mot de bon sens, et ce fut Danton qui le dit :

Créez un gouvernement.

Ce n'était pas quelques têtes de moins qui changeaient la situation; ce n'était même pas la levée en masse, ni de pousser des cohues indisciplinées à la boucherie; 1792 était passé, il n'y avait plus le premier élan. Ce qu'il fallait en 1793, ce n'étaient pas seulement des hommes, c'étaient des soldats.

La question du moment, et celle qui restait si malheureusement suspendue, celle que le 2 juin n'avait pu résoudre, était celle-ci : *créer un gouvernement.*

Existait-il ou n'existait-il pas ? Au moindre mot qu'on en risquait, les clubs perçaient l'air de leurs cris; les Hébert, les Vincent, les amis de Ronsin, juraient la mort de ceux qui tenteraient cette entreprise impie.

Et cependant ils gouvernaient en réalité, ils tenaient sous une sorte de terreur le ministère de la guerre et le Comité de salut public.

Ce Comité n'existait qu'à demi. Il ne fut complet qu'en novembre. Les membres les plus actifs, Lindet, Jean-Bon Saint-André, Prieur (de la Marne), étaient toujours absents. Les présents étaient deux Robespierristes, Couthon et Saint-Just, balancés par deux Dantonistes (qui sortirent bientôt), Hérault, Thuriot.

L'indifférent Barrère voltigeait à droite ou à gauche, selon que le menait la peur.

Cet embryon de comité, forcé d'agir parfois, éprouvait le besoin de prendre consistance. Robespierre *y entra malgré lui,* le 27 juillet; il le dit ainsi, je le crois. Il lui valait mieux dominer absent le Comité que d'y être lui-même. Ajoutez qu'en réalité il était homme d'autorité plus que de gouvernement, de haute influence plutôt que d'affaires.

Le Comité, en obligeant Robespierre de devenir un de ses membres et de lui donner son nom, faisait un pas dans la franchise. On lui demandait d'en faire un second.

Voici sous quelle forme Danton hasarda sa proposition : *Érigez en gouvernement provisoire le Comité de salut public; que les ministres ne soient que ses agents; confiez-leur 50 millions.* Autrement dit : Que le Comité, gouvernement de droit, devienne gouvernement de fait, qu'il accepte toute la responsabilité. Et, pour que cette responsabilité soit entière, qu'elle ne flotte plus partagée entre le Comité et les ministres, abattons cette monarchie du pouvoir ministériel qui neutralise le Comité et qui n'agit pas davantage.

Ce qui s'était fait depuis deux mois de plus utile, d'immédiatement efficace pour le salut s'était fait sans les ministres, sans le Comité.

Seule, sans secours du centre, Nantes tint en échec la Vendée, malgré le centre même qui destituait Canclaux, l'excellent général de Nantes.

Seul, sans secours du centre, Dubois-Crancé organisa les forces montagnardes qui continrent le Sud-Est, isolèrent Lyon des Alpes, le tout, comme il le dit lui-même, sans le Comité, malgré lui.

Seul, par sa sagesse individuelle et sa modération, Robert Lindet poursuivait la pacification de la Normandie. Et le Comité n'y fit rien qu'envoyer, pour plaire aux Hébertistes, un homme à moitié fou, Carrier.

Ces efforts partiels avaient suffi, pourquoi? Parce que l'orage de la guerre était encore suspendu sur Mayence et sur Valen-

ciennes. Maintenant il crevait; c'était le moment de faire un gouvernement un et fort ou bien de périr.

Le Comité devait prendre résolument la direction et déclarer qu'il était ce gouvernement; cesser d'obéir, commander; ne plus se laisser traîner à la remorque, mais prendre l'avant-garde et l'initiative, entraîner tout le monde au nom de la Patrie.

Cela ne fut pas dit, mais saisi à merveille, senti profondément. C'était le cri du cœur et du bon sens. Couthon, l'ami de Robespierre, sans attendre cette fois son avis, s'écria qu'il appuyait Danton. Saint-André en dit autant, ainsi que Cambon et Barrère. Seulement ils ne voulaient point de fonds en maniement.

Robespierre dit que la proposition lui semblait vague... Il demanda, obtint l'ajournement.

« Vous redoutez la responsabilité ? leur dit Danton. Souvenez-vous que, quand je fus membre du Conseil, je pris sur moi toutes les mesures révolutionnaires. Je dis : « Que la liberté vive, et pé- « risse mon nom! »

Grave appel. Y répondre par l'ajournement, c'était risquer beaucoup. Qu'adviendrait-il si la chose qu'on pouvait prévoir, la chose décisive et mortelle (qu'on apprit en effet le 7), venait à se réaliser : *l'union des Anglais avec les Autrichiens pour marcher sur Paris ?*

La situation de la France étant si prodigieusement hasardée, il semblait que le Comité de salut public devait se hasarder lui-même, prendre la force qu'on le priait de prendre, mettre la main sur la Guerre, chasser Bouchotte ou le faire marcher droit, braver Hébert, Vincent, Ronsin, tous les chiens aboyants qui faisaient curée de la France.

Robespierre ne crut pas la chose encore possible.

Comment, dans un gouvernement d'opinion et de publicité, subsister sans la presse ? Or la presse était dans Hébert depuis la mort de Marat.

On n'eût pas réussi. On eût aventuré la seule autorité morale qui restât à la République. Cette autorité subsistait, mais à condition de ne rien faire. Hébert n'était pas mûr pour la mort.

Donc Robespierre ne faisait rien. Il siégeait, écoutait, écrivait. Cinq ou six heures par jour à la Convention, autant aux Jacobins. En août, il fut président de l'une et de l'autre assemblée. Les nuits pour ses discours. Il lui restait du temps pour des occupations que nous appellerions philosophiques, académiques, pour lire à l'Assemblée l'ouvrage de Lepelletier sur l'éducation, pour écouter tout un livre de Garat sur la situation.

Tous ceux qui avaient le sens du danger ou tout au moins la peur étaient consternés de cette inertie du premier homme de la République. Plusieurs en étaient indignés.

Danton dit brutalement : « Ce b.....-là n'est pas seulement capable de faire cuire un œuf ! »

L'ancien ami et camarade de Robespierre, qui avait tant contribué à le diviniser vivant, Camille Desmoulins, dans une maligne brochure, en daubant l'ancien Comité, effleura le nouveau; il toucha finement le point de la situation, à savoir que, *ni dans la Convention, ni dans le Comité de salut public, personne ne surveillait la Guerre :* « Membre du Comité de la guerre, dit-il, j'étais surpris de voir que notre Comité chômait. Et, comme on me dit qu'au Comité de salut public il y avait une section de la guerre, j'y allai quatre jours de suite et fus étrangement surpris de voir que cette section était composée de trois membres, l'un malade, l'autre absent; le troisième s'était démis. » Ce troisième, l'ex-colonel Gasparin, ayant refusé, Robespierre occupait sa place, la place du seul membre militaire du Comité.

Cet état de choses était irritant. Il fallait un homme; on n'avait qu'un dieu.

Une société populaire ayant apporté (le 2 août) aux Jacobins les bustes de Lepelletier et de Marat, le président de ce jour dit ces étranges paroles : « Entre Marat et Lepelletier il doit rester un vide où sera placé le grand homme qui doit se lever pour être *le sauveur du monde*... — Oui, dit le boucher Legendre, mais pourvu qu'il soit aussi poignardé. »

CHAPITRE VII.

FÊTE DU 10 AOÛT 1793.

Les fédérés du 10 août 1793. — Ouverture du Louvre et du musée des monuments français. — Comment les partis divers se caractérisaient. — Grandeur et terreur dans la fête du 10 août. — Sombre effet. — Incidents cyniques. — Les colosses de plâtre.

La fête du 10 août fut une grande représentation populaire, imposante et terrible, toute marquée du caractère sinistre du moment, du danger, de la résistance désespérée qu'on préparait, des lois de la Terreur qu'on lançait à l'ennemi. Ce fut à peine une fête. L'acceptation de la constitution, ce fait touchant de la France s'unissant en une pensée, n'y eut qu'un effet secondaire.

La nouvelle fatale avait été reçue par le Comité de salut public. Les armées coalisées n'opéraient plus à part; elles marchaient d'ensemble, et les chances de la résistance devenaient infiniment faibles. L'armée du Nord n'avait dû son salut qu'à une manœuvre habile; elle s'était jetée de côté, mais en livrant la route de Paris. Paris se trouvait découvert; la fête se donnait, pour ainsi dire, sous le canon de l'ennemi.

Le chant du jour fut le *Chant du départ,* — non plus la *Marseillaise,* l'hymne humain et profond des légions fraternelles, — mais un coup perçant de trompettes, le cri de la Terreur guerrière qui fondit sur l'Europe et l'ensanglanta vingt années.

Pour la première fois, on vit un autre peuple, et l'on put mesurer le grand changement qui s'était fait dans les mœurs et la situation. Au peuple confiant des grandes *Fédérations,* au peuple enthousiaste de la grande croisade, *le départ de 1792,* un autre a succédé. Les nouveaux fédérés, peu brillants, sérieux, mis humblement, hommes de travail et de devoir, n'apportaient nulle parure, mais leur dévouement simple, leurs bras, leur vie, dans

cette grande circonstance. Le peuple de Paris n'était guère moins sérieux, sauf les bandes ordinaires qui, dans toute fête gouvernementale, sont chargées de représenter la joie publique.

La défiance régnait. Aux approches de Paris, les fédérés n'avaient pas été peu surpris de se voir fouillés. On craignait qu'ils n'apportassent des papiers dangereux, quelques journaux fédéralistes. Combien à tort! Ces braves gens n'avaient au cœur que l'unité de la France.

La Commune craignait pour les mœurs et leurs bourses. Elle avait signifié aux filles publiques de ne pas paraître dans les rues. On craignait encore plus pour leur orthodoxie politique. La Commune s'empara d'eux, les embrassa en quelque sorte, les mena à la Convention, aux Jacobins, partout. La Convention leur donna l'accolade fraternelle. Les Jacobins les établirent dans leur propre salle pendant tout leur séjour, délibérèrent en commun avec eux.

La Convention n'avait rien ménagé pour que cette grande occasion qui amenait à Paris tout un peuple lui laissât dans l'esprit une impression ineffaçable, pour que ce peuple sentît la Patrie et rapportât à la France sa grande émotion.

Elle consacra 1,200,000 francs à la fête.

Elle ouvrit deux musées immenses.

L'un qu'on peut appeler celui des nations, l'universel musée du Louvre, où chaque peuple est représenté par son art, par d'immortelles peintures.

L'autre[1] qu'on pouvait appeler celui de la France, le musée

[1] Je rouvre ici une plaie de mon cœur. Ce musée où ma mère, dans mon âge d'enfance indigente, mais bien riche d'imagination, où ma mère tant de fois me mena par la main, il a péri en 1815. Un gouvernement né de l'étranger se hâta de détruire ce sanctuaire de l'art national. Que d'âmes y avaient pris l'étincelle historique, l'intérêt des grands souvenirs, le vague désir de remonter les âges! Je me rappelle encore l'émotion, toujours la même et toujours vive, qui me faisait battre le cœur, quand, tout petit, j'entrais sous ces voûtes sombres et contemplais ces visages pâles, quand j'allais et cherchais, ardent, curieux, craintif, de salle en salle et d'âge en âge.

Je cherchais, quoi? Je ne le sais; la vie d'alors, sans doute, et le génie des

des monuments français, incomparable trésor de sculptures tirées des couvents, des palais, des églises. Tout un monde de morts historiques, sorti de ses chapelles à la puissante voix de la Révolution, était venu se rendre à cette vallée de Josaphat. Ils étaient là d'hier, sans socle, souvent mal posés, mais non pas en désordre. Pour la première fois, au contraire, un ordre puissant régnait parmi eux, l'ordre vrai, le seul vrai, celui des âges. La perpétuité nationale se trouvait reproduite. La France se voyait enfin elle-même, dans son développement; de siècle en siècle et d'homme en homme, de tombeaux en tombeaux, elle pouvait faire en quelque sorte son examen de conscience.

« Qui suis-je? disait-elle. Quel est mon principe social et religieux?... Et de quelle vie bat donc mon cœur? » Cela n'était pas clair encore. Chaque parti eût diversement répondu à la question. Autre eût été la solution des Cordeliers, des Jacobins; autre celle de Robespierre et celle de Danton, de Clootz et de Chaumette, de la Commune de Paris. Ces influences opposées se combattaient manifestement dans la fête. L'ordonnateur David, homme de Robespierre, n'en avait pas moins suivi généralement l'inspiration de la Commune. C'est elle-même qui fit les devises. Elle répandit sur toute la fête le souffle des Cordeliers.

L'influence de Robespierre est manifestement subordonnée; l'*Être suprême* de la constitution ne paraît point ici. Et, d'autre part, les Cordeliers, peut-être par une concession à l'opinion jacobine, ont caché leur dieu, la *Raison,* qu'ils montreront bientôt, caché leur saint, Marat. Chose étrange, au moment où ils viennent d'appendre le cœur adoré de l'Ami du peuple aux voûtes de leur salle, ils manquent l'occasion d'exhiber la relique à la France réunie.

temps. Je n'étais pas bien sûr qu'ils ne vécussent point, tous ces dormeurs de marbre, étendus sur leurs tombes; et quand, des somptueux monuments du XVIe siècle éblouissants d'albâtre, je passais à la salle basse des Mérovingiens où se trouvait la croix de Dagobert, je ne savais pas trop si je ne verrais point se mettre sur leur séant Chilpéric et Frédégonde.

Au défaut de l'unité de principe, la fête avait du moins une sorte d'unité historique. C'était comme une histoire en cinq actes de la Révolution.

Le tout froid et violent, forcé et néanmoins sublime.

Le péril et l'effort même, l'effort héroïque que l'on sentait partout donnait à l'ensemble une vraie grandeur.

David fut l'effort même. Par là il exprimait son temps[1]. Artiste tourmenté de la grande tourmente, génie pénible et violent qui fut son supplice à lui-même, David, dans son âme trouble, avait en lui les luttes, les chocs dont jaillit la Terreur.

Ce Prométhée de 1793 prit de l'argile et en tira trois dieux, trois statues gigantesques : la Nature, aux ruines de la Bastille; la Liberté, à la place de la Révolution; le Peuple-Hercule terrassant la Discorde ou le Fédéralisme, à la place des Invalides. Un arc de triomphe au boulevard des Italiens, enfin l'autel de la Patrie au Champ de Mars, c'étaient les cinq points de repos.

[1] L'art se cherchait, comme l'époque. Sa puissance dormait encore en trois enfants, Gros, Prudhon, Géricault. Le roi d'alors était David. Ce que l'effort est à la force, David le fut à Géricault. — Élève d'architecte et non de peintre, David posa ses premiers regards sur des marbres, des lignes inflexibles, et il en garda la raideur. Il haïssait deux choses cruellement et leur faisait la guerre, la nature d'abord, la molle nature du XVIIIe siècle, puis les arts de son temps. Il exerçait ses élèves à jouer à la balle contre des Boucher, des Le Brun. Il aurait fait guillotiner Watteau, s'il eût vécu, et demanda qu'au moins on démolît la porte Saint-Denis. — Ce génie violent était mené, ce semble, par sa nature, aux études anatomiques, comme l'avait été Michel-Ange. Mais, pour sentir la mort, il faut sentir la vie. L'art antique absorba David, le marbre le retint, non pas malheureusement la sculpture grecque, mais l'antique de la décadence. — Chose étrange! chaque fois qu'il s'oublia, laissa aller sa main, sans songer qu'il était David, dans tel dessin, dans tel portrait, il se retrouva un grand maître. Le mystère était là. Il y avait un très grand peintre en lui, mais autour de lui une école. Il se sentait trop responsable devant cette foule docile. Il fut trop professeur. L'âge de la Terreur, l'admiration, l'amitié de Robespierre, la royauté des arts qu'il eut alors, ont guillotiné son génie. — Il le sentait confusément et il en souffrait. Cette souffrance le rendait cruel. Elle le fécondait en quelque sens et elle l'annulait. La nature haïe de lui se vengeait, comme une femme maltraitée d'un époux; elle allait caresser dans un coin ignoré le plus petit élève, et d'un baiser créait Prudhon.

Rude, immense improvisation. Les pierres de la Bastille n'étaient pas enlevées. Sur ce chaos confus, on organisa une fontaine. La Nature, un colosse en plâtre, aux cent mamelles, jetait par elles en un bassin l'eau de la régénération. Chaque pierre était marquée d'inscriptions funèbres, des voix de la Bastille, des gémissements des prisonniers, des antiques douleurs. Le président de la Convention, le bel Hérault de Séchelles, homme aimable, aimé de tous les partis, vint à la tête du cortège, et dans une coupe antique puisa l'eau vive, étincelante des premiers rayons du matin. Il porta la coupe à ses lèvres et la passa aux quatre-vingt-six vieillards qui portaient les bannières des départements! Ils disaient : « Nous nous sentons renaître avec le genre humain. » Ils burent, et le canon tonnait.

Le cortège s'allongea ensuite par les boulevards, les Jacobins en tête et les sociétés populaires. La bannière redoutable de la grande société, l'œil clairvoyant dans les nuages que montrait la bannière, marchaient et semblaient dire : « La Révolution te voit et t'entend. »

Derrière, la Convention, sans costume, entourée d'un ruban tricolore que soutenaient les fédérés. Le peuple apparaissait ainsi comme embrassant son assemblée, la contenant et l'enserrant.

Suivait un immense pêle-mêle de toutes les autorités confondues avec le peuple : la Commune, les ministres, les juges révolutionnaires au panache noir, au milieu des forgerons, tisserands, artisans de toute sorte. L'ouvrier portait pour parure les outils de son métier. Les seuls triomphateurs de la fête étaient les malheureux; les aveugles, les vieillards, les enfants trouvés, allaient sur des chars, les petits dans leur blanc berceau. Deux vieillards, homme et femme, étaient traînés par leurs enfants.

Un tombereau emportait des sceptres et des couronnes. Une urne sur un char contenait les cendres des héros. Point de deuil, huit chevaux blancs à panaches rouges et d'éclatants coups de trompettes. Les parents des morts marchaient derrière, sans larmes et le front ceint de fleurs.

Une chose était absente, et tous les yeux la cherchaient, celle qui, en juillet 1792, avait si fortement captivé l'attention. On ne voyait plus ici ce glaive de justice, couvert de crêpe, que portaient des hommes couronnés de cyprès. Le glaive était partout en août 1793. Partout on le sentait. On ne le montrait plus nulle part.

Arrivé à la place de la Révolution, aux pieds de la Liberté, au lieu où la veille était l'échafaud, le président fit verser le tombereau de couronnes, y mit le feu. Trois mille oiseaux délivrés s'envolèrent vers le ciel. Deux colombes se réfugièrent dans les plis de la Liberté. Doux augure! en contraste avec tant de réalités terribles!

Aux Invalides, le Peuple-Hercule, de la cime d'un rocher, terrassait, écrasait le dragon du fédéralisme. Au Champ de Mars, tout le cortège, ayant passé sous le niveau de l'Egalité, monta à la sainte Montagne. Là, les quatre-vingt-six vieillards, dont chacun tenait une pique, les remirent toutes au président, qui, les reliant ensemble, consomma l'alliance des départements. Il était debout, au sommet; l'autel fumait d'encens; il lut l'acceptation unanime de la loi nouvelle. Et le canon tonna.

Grande heure! celle où, pour la première fois, un empire se fonda sur la base de l'égalité!

A l'extrémité du Champ de Mars, un temple funèbre était élevé. La Convention y alla de l'autel, et s'étant répandue sous les colonnes, tous découverts, prêtant l'oreille... on entendit le président dire ces nobles paroles : « Cendres chères, urne sacrée, je vous embrasse au nom du peuple. »

La foule se dissipa aux premières ombres du soir, et répandue sur l'herbe jaunissante du mois d'août, elle consomma en famille le peu qu'elle avait apporté. Tous rentrèrent en ordre et paisibles dans les murs de Paris, dans la nuit et le sommeil. Pour combien d'hommes pourtant cette fête était la dernière! De la Commune qui suivait, combien peu devaient vivre encore, au 10 août 1794! combien de la Convention devaient entrer bientôt dans cette urne

des morts, que ce bel homme aux douces paroles, Hérault de Séchelles, innocente ombre de Danton, venait de presser sur son cœur!... Danton, Hérault, Desmoulins, Phelippeaux, avaient encore huit mois à vivre; Robespierre et Saint-Just n'avaient pas une année.

Plus d'une chose assombrissait la fête.

Point de joie douce. Les uns, sérieux, inquiets. Les autres, violemment, cyniquement joyeux et riant par efforts. On ne sentait nulle part la spontanéité du peuple.

Il y avait un ordonnateur de l'allégresse publique, et cet ordonnateur, en certains détails, n'annonçait pas assez le respect de sa propre foi. David, aux Italiens, dans ce lieu resserré, avait élevé un petit arc de triomphe aux femmes du 5 octobre, à celles qui ramenèrent de Versailles dans Paris le Roi et la royauté. On les voyait victorieuses, montées sur les canons vaincus. Le peintre, pour cet effet de drame, avait choisi de belles femmes, des modèles, sans doute, hardies, effrontées. Tout fut perdu. Le 5 octobre (c'est ce qui fait sa sainteté) avait vu des mères de famille s'arracher de leurs enfants en larmes, quitter leurs petits affamés et, par un courage de lionnes, ramener l'abondance avec le Roi dans Paris. Ce n'étaient pas des filles publiques qui pouvaient reproduire cette grande histoire.

Si la beauté devait figurer seule dans une telle représentation, où était la belle Théroigne, l'intrépide Liégeoise, qui, dans ce jour mémorable, gagna le régiment de Flandre et brisa l'appui de la royauté?..... Brisée elle-même, hélas! fouettée, déshonorée en mai 1793, enfermée folle à la Salpêtrière!..... Cette femme adorée, devenue bête immonde!... Elle y mourut vingt ans, implacable et furieuse de tant d'outrages, de tant d'ingratitude.

Une autre personne encore reste frappée de cette fête. Quelle? Celle qui l'a votée, la Convention. L'ingénieux et subtil ordonnateur, pour symboliser l'embrassement du peuple réunissant ses mandataires, avait imaginé de montrer l'Assemblée sans insignes distinctifs, peuple parmi le peuple, enserrée d'un fil tricolore, que

tiennent les envoyés des assemblées primaires. La Convention semblait tenue en laisse. Ce fil, quelque léger qu'il fût, avait le tort de trop bien rappeler l'humiliation récente de l'Assemblée, sa captivité du 2 juin. Un écrivain avait dit de Louis XVI, mené à la fête du 14 juillet 1792 : « Il a l'air d'un prisonnier condamné pour dettes. » Du moins n'était-il pas lié. Mais la Convention avait son lien visible; on ne lui avait pas même épargné l'aspect de ses fers.

On eut le tort de laisser sur les places les trois colosses improvisés. David n'avait aucunement le génie du colossal, les formes simples et fortes qui conviennent à ces grandes choses. Ces statues, pour être énormes, n'en étaient pas moins mesquines et froides, dans leur sécheresse classique. On les laissa maladroitement se délaver sur place aux pluies d'automne; elles furent bientôt effroyables sous un tel climat. Montrer ainsi la Liberté tout près de l'échafaud, c'était un crime, en réalité, un crime contre-révolutionnaire. La foule vint à la prendre en haine, n'y voyant qu'un Moloch à dévorer des hommes. Fâcheuse image qui entra bien loin dans l'âme de nos pères, calomnia la Liberté dans leurs cœurs. Pendant qu'elle fleurissait jeune, forte, invincible à Wattignies, à Dunkerque, à Fleurus, ici, chez elle, hideuse et délabrée, elle épouvantait les regards.

TABLE DU TOME QUATRIÈME.

FIN DU TOME QUATRIÈME.



